BIBLIOTHÈQUE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LE SOCIALISME CONTEMPORAIN

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

Membre de l'Académie royale de Belgique, Correspondant des Académies royales de Madrid, de Lisbonne, *dei Lincei* et de l'Institut de France, etc., etc.

ONZIÈME ÉDITION

Augmentée d'une préface nouvelle
et de deux chapitres sur
le Socialisme en Angleterre et **l'État et l'Individu**

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1902

LE
SOCIALISME
CONTEMPORAIN

AUTRES OUVRAGES DE M. ÉMILE DE LAVELEYE

A LA MÊME LIBRAIRIE

De la propriété et de ses formes primitives. 1 vol. in-8. 5e édition. 10 fr.

Le gouvernement dans la démocratie. 2 vol. in-8. 3e édition. 15 fr.

Essais et études. 3 vol. in-8, chacun. 7 fr. 50

L'Afrique centrale. 1 vol. in-18. 3 fr.

Lettres sur l'Italie (1878-1879). 1 vol. in-18. 3 fr.

Nouvelles lettres d'Italie (1884). 1 vol. in-18. 3 fr.

Le referendum. In-8. 1 fr.

De l'avenir des peuples catholiques. 27e édit. In-8. 25 cent.

Éléments d'économie politique (Hachette). 1 vol. in-18.

Études et Essais (Hachette). 1 vol. in-18.

Instruction du peuple (Hachette). 1 vol. in-18.

Le marché monétaire depuis cinquante ans (Guillaumin). 1 vol. in-8.

Des causes actuelles de guerre (Guillaumin). In-8.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 1006-1901.

LE SOCIALISME CONTEMPORAIN

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

Membre de l'Académie royale de Belgique, Correspondant des Académies royales de Madrid, de Lisbonne, *dei Lincei* et de l'Institut de France, etc., etc.

ONZIÈME ÉDITION

Augmentée d'une préface nouvelle
et de deux chapitres sur
le Socialisme en Angleterre et **l'État et l'Individu**

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1902

PRÉFACE

DE LA QUATRIÈME ÉDITION

Dans la première édition de ce livre, je montrais que le mouvement socialiste sort des sources mêmes de notre civilisation et qu'il est la conséquence inévitable de l'organisation actuelle du travail, d'une part, et du progrès de la démocratie, d'autre part. Je croyais donc pouvoir dire qu'il n'en était qu'à ses débuts et qu'il irait croissant en étendue et en profondeur. Ces prévisions se sont réalisées.

En Allemagne, malgré des lois de répression d'une rigueur extrême, la force des partis socialistes croît sans cesse, comme le prouvent les élections successives au Parlement de l'empire.

En Amérique, les idées socialistes dominent dans les associations ouvrières, notamment dans celle des « Chevaliers du travail », qui compte un nombre vraiment énorme de membres. Symptôme significatif, Henry George, l'apôtre le plus connu de la « nationalisation du sol », a failli être nommé à la plus haute magistrature à New-York.

En Angleterre, lors de la campagne entreprise par « l'Internationale », les ouvriers n'accueillaient qu'avec défiance les idées collectivistes venues du continent. Ils préféraient lutter pour la hausse des salaires obtenue par le moyen de la coalition et de la grève. Aujourd'hui, il n'y a pas de pays où la propagande socialiste soit plus active, comme on peut s'en assurer en parcourant, dans le journal *The Commonwealth*, la liste des meetings et des publications annoncées pour chaque semaine.

Les socialisme d'État ou l'intervention de l'État en faveur des classes déshéritées rencontre de divers côtés une adhésion croissante d'une façon si marquée qu'il s'est formé, sous l'inspiration des idées individualistes de M. Herbert Spencer et sous la

présidence de lord Wemyss, une « Ligue pour la défense de la Propriété et de la Liberté ».

Les progrès du socialisme en Angleterre nous ont paru un fait si digne d'attention que nous croyons devoir y consacrer, dans cette nouvelle édition, un chapitre spécial, emprunté à la traduction anglaise de mon livre par M. Goddard Orpen.

J'avais cru pouvoir dire que le christianisme avait répandu jadis les semences qui ont produit le socialisme, dès le moyen âge et surtout depuis la Révolution française. Je rappelais à ce sujet la vie en commun de la primitive Église et les anathèmes des Pères contre la richesse et même contre la propriété. Le clergé, tant protestant que catholique en Allemagne et en Angleterre, semble entraîné à rentrer dans cette voie, ainsi que quelques citations le montreront.

Léon XIII, alors qu'il était évêque de Pérouse, écrivait dans sa lettre pastorale de 1877 : « En présence de ces ouvriers épuisés avant l'heure par le fait d'une cupidité sans entrailles, on se demande si les adeptes de cette civilisation sans Dieu, au lieu de nous faire progresser, ne nous rejettent pas de plusieurs siècles en arrière, nous ramenant à ces époques de deuil où l'esclavage écrasait une si grande partie de l'humanité et où le poète s'écriait tristement : « Le genre humain ne vit que pour quelques rares privilégiés : *Humanum paucis vivit genus.* »

En Allemagne, une partie du clergé fait entendre le même langage. L'abbé Winterer, député de Mulhouse au Reichsrath, disait naguère : « La question sociale est intimement unie à la question religieuse. L'Église n'a jamais ignoré la question sociale, elle ne l'a pas ignorée quand la question sociale s'appelait la question de l'esclavage, elle ne l'a pas ignorée quand la question sociale s'appelait la question du servage, elle ne peut l'ignorer maintenant que la question sociale s'appelle la question du salariat, la question agraire, en un mot, la question du socialisme. Pour faire ignorer à l'Eglise la question sociale, il faudrait effacer de l'Évangile la parole ineffaçable : *Misereor super turbam.* »

Écoutons maintenant le cardinal Manning exprimer la même idée, en termes que ne désavoueraient pas les socialistes les plus radicaux. « La puissance du capital peut être appréciée par ce fait que, sur cent grèves, il n'y en a pas plus de cinq ou six qui aient tourné en faveur des travailleurs. Leur dépendance est si complète, la faim et les souffrances de leurs familles composées de faibles femmes et d'enfants sont si intolérables, si impérieuses,

que le conflit entre le capital vivant et le capital mort est des plus inégaux, et la liberté du contrat, dont l'économie politique se glorifie, n'existe pour ainsi dire pas. En de telles circonstances assurément, le rôle de l'Église est de protéger les pauvres, les travailleurs qui ont accumulé les richesses communes de l'humanité. »

En Amérique, le cardinal Gibbons, qui récemment détournait des livres de Henry George les foudres de l'Index, ne parle pas autrement que le cardinal Manning. « Puisqu'il est reconnu de tous, dit-il, que les grandes questions de l'avenir ne sont pas des questions de guerre, de commerce ou de finances, mais les questions sociales, les questions qui touchent à l'amélioration de la condition des grandes masses populaires et spécialement des classes ouvrières, il est d'une importance souveraine que l'Église soit trouvée toujours et fermement rangée du côté de l'humanité et de la justice envers les multitudes qui composent le corps de la famille humaine. » Récemment (14 oct. 1887), dans un sermon partout reproduit, l'évêque de Derby disait : « Les sentiments et les aspirations du socialisme sont certainement chrétiens. S'affliger de l'extrême inégalité des conditions; constater l'abîme qui sépare Lazare et Dives, se déclarer partisan de la fraternité et de l'égalité essentielle de tous les enfants d'un même père; soutenir, non le droit abstrait à un salaire équitable, à une éducation suffisante, à une bonne demeure, à un repos nécessaire, mais la nécessité de faire obtenir tous ces bienfaits à ceux qui veulent en jouir, si c'est là l'esprit du socialisme, c'est aussi l'esprit du christianisme. En Allemagne, on parle des socialistes catholiques et évangéliques. En Angleterre, les idées de Maurice et Kingsley ont été appliquées avec un admirable dévouement. Moi-même, en visitant à Londres et à Portsmouth les lieux où s'étale la plus affreuse misère, à côté des résidences les plus luxueuses, j'étais stupéfait et humilié, et je me disais : Oui, il n'est que trop vrai, « dans tout chrétien il y a un socialiste et dans tout socialiste il y a un chrétien ».

En empruntant ce passage à mon livre, qu'il veut bien citer avec éloge, l'évêque de Derby exprime un sentiment qui semble s'emparer de l'âme des pasteurs des différentes églises protestantes. Le clergé catholique, à la voix de ses chefs, comprendra-t-il sa mission de la même façon? Prendra-t-il en mains, comme les premiers Pères, la cause des ouvriers? Verra-t-on un jour, ainsi que le prévoit un écrivain éminent, M. de Vogüé,

un pape socialiste occuper la chaire de Saint-Pierre, prêchant au monde les paroles du sermon sur la montagne et les doctrines du divin Prophète de Nazareth, qui était venu apporter aux pauvres « la bonne nouvelle » du royaume de justice?

Qui peut prévoir l'avenir? Mais un fait est certain : dans tous les pays et dans toutes les classes se forme la conviction que le partage des biens de ce monde ne se fait pas conformément à notre notion actuelle de la justice distributive, et que la part qui revient aux ouvriers, dans le produit total, n'est pas en proportion du concours qu'ils apportent à l'œuvre générale de la production de la richesse.

Avril 1888.

INTRODUCTION

LES PROGRÈS DU SOCIALISME

Quand Louis Reybaud, qui a mis à la mode les mots socialisme et socialiste, écrivait l'article qu'il leur consacra dans le *Dictionnaire de l'économie politique*, en 1853, il croyait que c'en était fait de ces hallucinations maladives. Le socialisme est mort, disait-il; « parler de lui, c'est prononcer une oraison funèbre ». Ce qu'affirmait Louis Reybaud était très généralement admis, il y a quelques années. On n'étudiait plus les systèmes socialistes que comme des exemples curieux des égarements de l'esprit humain.

Aujourd'hui, on est tombé dans un excès opposé : on voit le socialisme partout. Le spectre rouge hante les imaginations, et on se croit à la veille d'un cataclysme social. Ce qui est certain, c'est que le socialisme s'est propagé, sous des formes diverses, d'une façon prodigieuse. Sous sa forme violente, il s'empare de l'esprit de presque tous les

ouvriers engagés dans l'industrie, et, en ce moment même, il envahit les campagnes ; le mouvement agraire qui remue l'Irlande, qu'on vient de comprimer en Andalousie, et qui couve ailleurs, est manifestement inspiré par des idées socialistes. Sous une forme scientifique, il transforme l'économie politique et il occupe la plupart des chaires en Allemagne et en Italie. Sous la forme de socialisme d'État, il siège dans le cabinet des souverains. Et enfin, sous une forme chrétienne, il envahit le cœur des pasteurs de l'Église catholique, et plus encore ceux des ministres des divers cultes protestants.

Dans les débats qui ont eu lieu au Parlement allemand, le 23 mai 1878, à l'occasion du projet de loi présenté par le gouvernement de l'Empire contre les socialistes, le député Jœrg, l'un des orateurs les plus distingués de l'Allemagne catholique, a dit avec raison : « Un mouvement presque imperceptible à son début s'est répandu avec une rapidité inouïe. On ne peut se rendre compte du développement si prodigieux de ces doctrines qu'en le considérant comme la conséquence des modifications profondes qui se sont introduites dans les conditions économiques et sociales de la société. Oui, la civilisation moderne a son ombre, et cette ombre c'est le socialisme. Et l'ombre ne disparaîtra pas, tant que la civilisation moderne restera ce qu'elle est. Le socialisme n'est pas un fléau spécial à l'Allemagne. Il a établi en Allemagne son quartier général et il a fait chez nous son éducation philosophique et scientifique, mais vous rencontrerez le socialisme partout. C'est un mal universel. »

L'Angleterre seule semblait préservée, mais ce qui prouve que cette immunité a disparu, c'est le succès extraordinaire qu'y obtiennent les plans de « nationalisation du sol » et les livres de M. Henri George, *Progress and Poverty*, et de M. A. R. Wallace, *Nationalisation of Land*, qui les préconisent.

Qu'est-ce que le socialisme ? Je n'ai jamais rencontré ni une définition claire, ni même une détermination précise de ce mot. On est toujours le socialiste de quelqu'un. Depuis ses lois agraires pour l'Irlande, M. Gladstone est considéré par les conservateurs irlandais comme un socialiste de la pire espèce. M. de Bismarck, l'ami de Lassalle et de Schæffle, l'auteur de la proposition abominable de constituer, au moyen du monopole du tabac, une caisse de retraite pour les invalides du travail, ne peut guère se défendre d'être socialiste, et, d'ailleurs, il avoue volontiers qu'il l'est. Les ministres, qui récemment, en France, voulaient faire reprendre et exploiter tous les chemins de fer par l'État, étaient, à coup sûr, des socialistes. Enfin, depuis les fameuses brochures de Bastiat, il est hors de doute, pour tout libre-échangiste convaincu et pour tout économiste orthodoxe, que quiconque n'admet pas la pleine liberté du commerce, est infecté de socialisme et de communisme. Proudhon, loin de vouloir fortifier l'action de l'État, en réclamait l'abolition sous le nom « d'anarchie. » N'était-il donc pas socialiste? Après les journées de juin 1848, Proudhon dit au président du tribunal qui l'interroge, qu'il est allé contempler « les sublimes horreurs de la canonnade ». — Mais, dit le président, n'êtes-

vous donc pas socialiste ?—Certainement, monsieur le président. — Mais alors, qu'est-ce donc que le socialisme? — C'est, répond Proudhon, toute aspiration vers l'amélioration de la société. — Mais dans ce cas, dit fort justement le président, nous sommes tous socialistes. — C'est bien ce que je pense, conclut Proudhon.

La définition de Proudhon est trop large. Il y manque deux caractères. Premièrement toute doctrine socialiste vise à introduire plus d'égalité dans les conditions sociales, et secondement, à réaliser ces réformes par l'action de la loi ou de l'État. Le socialisme est égalitaire et niveleur. Il n'admet pas que la liberté seule puisse amener le règne de la justice. Les économistes sensés reconnaissent qu'il existe, dans la société, beaucoup de maux et d'iniquités ; mais ils pensent que ces maux diminueront par l'effet des « lois naturelles » et par les conséquences bienfaisantes du laissez-faire. Le christianisme condamne la richesse et l'inégalité avec autant de véhémence que le socialisme ; mais ce n'est pas à l'État qu'il s'adresse pour établir le règne de la justice. Le socialisme est pessimiste. Il met en plein relief le mauvais côté de l'état social. Il montre le fort écrasant le faible, le riche exploitant le pauvre, l'inégalité devenant plus criante et plus dure, Il aspire à un idéal où le bien-être serait réparti en proportion du mérite et des services rendus. L'économiste est optimiste. Il ne va pas jusqu'à prétendre que tout est parfait ; mais il pense que l'homme, en poursuivant ses intérêts individuels, favorise autant que possible l'intérêt général et que du libre essor de tous les égoïsmes, résulte l'ordre le meilleur. Suivant lui

la seule chose à faire est, par conséquent, de supprimer toutes les entraves, de réduire l'action de l'État et de gouverner le moins possible. Le monde va tout seul au mieux réalisable. Le socialiste en appelle à la justice imposée par la loi ; l'économiste à l'intérêt poursuivi par l'individu.

Tâchons d'indiquer les causes qui ont fait naître et se développer le socialisme contemporain.

Dès que l'homme a eu assez de culture pour être frappé des iniquités sociales et en même temps pour s'élever à l'idée d'un ordre plus parfait, des rêves de réformes sociales ont dû germer dans son esprit. Aussi a-t-on vu partout, à toutes les époques et en tout pays, après que l'égalité primitive a disparu, des aspirations socialistes, tantôt sous forme de protestation contre le mal existant, tantôt sous celle de plans utopiques de reconstruction sociale. Le modèle le plus parfait de ces utopies est cette œuvre merveilleuse du spiritualisme héllenique, la République de Platon. Mais c'est de la Judée qu'émanent la protestation la plus persistante contre l'inégalité et l'aspiration la plus ardente vers la justice qui aient jamais soulevé l'humanité au-dessus du réel. Nous en vivons encore. C'est de là qu'est sorti ce ferment de révolution qui travaille le monde. Job voit le mal triomphant et espère en la justice. Les prophètes d'Israël tonnent contre l'iniquité et annoncent un ordre meilleur. Dans l'Evangile, ces idées sont exprimées en ce langage simple et pénétrant qui a remué et transformé les hommes qui l'ont entendu et compris. « La bonne nouvelle » (Εὐαγγέλιον) est annoncée aux pauvres ; les premiers seront les derniers ; heureux les pacifiques, car ils posséde-

ront la terre ; malheur aux riches, le ciel n'est pas pour eux ; le règne de Dieu est proche ; une génération ne se passera pas avant que le justicier ne vienne en sa puissance. Et c'est bien sur cette terre que la transformation devait s'accomplir. Les premiers chrétiens croient tous au millenium. D'instinct et comme conséquence naturelle de leur foi, ils établissent parmi eux le communisme. On se rappelle ce tableau touchant que les *Actes des apôtres* tracent de la vie commune des disciples de Jésus, à Jérusalem (Actes II, 40, 47 ; IV, 32, 35.

Lorsque le temps fut passé et qu'il fallut renoncer à la venue du « Royaume » ici-bas, on ne l'espéra plus que dans un « autre monde », dans le ciel ; toutefois l'amour de la justice et de l'égalité des prophètes et de l'Évangile continua à gronder dans les écrits des pères de l'Église en accents terribles. Chaque fois que le peuple prend en main la Bible et se pénètre fortement de son esprit, il en sort comme une flamme de réforme et de nivellement. Quand le sentiment religieux implique la croyance en la justice divine et le désir de la voir se réaliser ici-bas, il conduit nécessairement à condamner l'iniquité qui règne dans les relations sociales et, par conséquent, à des aspirations égalitaires et socialistes. Les idées communistes des millenaires se perpétuent, durant le moyen âge, chez les gnostiques, chez les disciples de Waldo, dans les ordres mendiants, chez les taborites en Bohême, chez les anabaptistes en Allemagne, chez les niveleurs en Angleterre. Elles inspirent aussi les rêves d'une société parfaite, comme l'Évangile éternel de Joachim de Flore, l'*Utopie* de Morus, la *Civitas solis* de Cam-

panella, l'*Oceana* de Harington et la *Salente* de Fénelon. Ainsi que le dit Dante, saint François-d'Assise relève et épouse la pauvreté, délaissée depuis le départ de Jésus-Christ. Le couvent d'où est bannie la source de toute discorde, la distinction du « tien » et du « mien », apparaît comme la réalisation de l'idéal chrétien. Le droit canonique dit lui-même : *Dulcissima rerum possessio communis*, et toutes les sectes d'un spiritualisme exalté rêvent de transformer la société en une communauté de frères et d'égaux.

Nous trouvons ces idées clairement exprimées par un poète flamand du XIIIe siècle, Jacob Van Maerlant (1235). Dans un poème intitulé : *Wapene, Martyn !* il dit, faisant allusion au Sachsen-Spiegel :

Martyn, die deutsce Loy vertelt
Dat van onrechter Gewelt
Eygendom is comen.

« Martin, la loi germanique rapporte que de l'inique violence, la propriété est née. »

Plus loin Maerlant s'écrie :

Twee worde in die werelt syn :
Dats allene *myn* ende *dyn*.
Moeht men die verdriven,
Pays ende vrede bleve fyn ;
Het ware al vri, niemen eygin,
Manne metten wiven ;
Het waer gemene tarwe ende wyn.

« Deux mots en ce monde existent : *mien* et *tien* : si on pouvait les supprimer, la paix et la concorde règneraient. Chacun serait libre ; nul serf, ni homme, ni femme. Blé et vin seraient en commun. »

tout socialiste, quelque puisse être sa haine contre toute religion, porte en lui un christianisme inconscient. Les darwinistes et les économistes qui prétendent que les sociétés humaines sont régies par des lois naturelles auxquelles il faut laisser libre cours, sont les vrais et seuls adversaires logiques à la fois et du socialisme et du christianisme. D'après Darwin, parmi les êtres vivants le progrès s'accomplit, parce que les espèces les mieux adaptées aux circonstances l'emportent dans la lutte pour l'existence. Les plus forts, les plus braves, les mieux armés éliminent peu à peu les plus faibles et ainsi se développent des races de plus en plus parfaites. Cet optimisme naturaliste est au fond de toute l'économie politique orthodoxe. Dans les sociétés humaines, dit-elle, le but est le plus grand bien général, mais on y arrive en laissant agir les lois naturelles, et non en poursuivant des plans de réforme qu'inventent les hommes. Laissez faire, laissez passer. Au sein de la libre concurrence les plus habiles triompheront. Et c'est ce qu'il faut désirer. Rien de plus absurde que de vouloir, par une charité mal entendue, sauver ceux que la nature condamne à disparaître; c'est faire obstacle à la loi du progrès. Place aux forts, car la force est le droit.—Le christianisme et le socialisme tiennent un tout autre langage. Ils déclarent la guerre aux forts, c'est-à-dire aux riches, et ils prétendent relever les pauvres et les déshérités. Ils soumettent les prétendues lois naturelles à la loi de justice. Pleine liberté, soit ; mais sous l'empire du droit. Comme le dit le Sermon sur la montagne : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés. » On ne peut comprendre

par quel étrange aveuglement les socialistes adoptent les théories darwiniennes qui condamnent leurs revendications égalitaires et repoussent le christianisme d'où elles sont issues et qui les légitime. En tout cas, ce que l'on peut affirmer, c'est que la religion qui nous a tous formés, adeptes comme adversaires, a formulé dans les termes les plus nets, les principes du socialisme, et que c'est précisement dans les pays chrétiens que les doctrines socialistes ont pris le plus grand essor.

Voici maintenant comment le socialisme religieux est devenu le socialisme politique de notre temps. Quand la Déclaration des droits aux États-Unis et la révolution française ont proclamé la souveraineté du peuple et inscrit l'égalité des hommes parmi les articles de la constitution, ils ont fait descendre le principe de la fraternité humaine des hauteurs de l'idéal et des rêves de l'utopie, pour en faire désormais le mot d'ordre du parti radical dans tous les pays où se répandent les idées qui avaient triomphé en Amérique et à Paris. L'égalité des droits politiques mène inévitablement à réclamer l'égalité des conditions, c'est-à-dire le bien-être réparti en proportion du travail effectué. Le suffrage universel veut comme complément le bien-être universel. Il est contradictoire que le peuple soit à la fois misérable et souverain. Ainsi que le disent avec tant d'insistance Aristote et Montesquieu, des institutions démocratiques supposent une grande égalité des conditions, car, sinon, l'électeur pauvre fera usage de son vote pour faire passer des lois qui augmentent sa part des biens aux dépens des privilégiés.

M. Paul Janet, dans les *Origines du socialisme*, et M. Taine, dans son livre sur la Révolution, montrent bien comment, après 89, comme chez Rousseau, l'idée de l'égalité politique conduit à celle d'une plus grande égalité des conditions, même en dehors de toute refonte de la société à la façon de Babœuf. L'excellent abbé Fauchet s'écrie : « Quel est le scélérat qui voudrait voir continuer un régime infernal, où l'on compte par millions les misérables et par douzaines les insolents qui n'ont rien fait pour avoir tout ? » Dans les *Quatre cris d'un patriote*, on demande à quoi peut servir une constitution pour un peuple de squelettes et on annonce « l'insurrection terrible de vingt millions d'indigents sans propriété ». Chaumette dit : « Nous avons détruit les nobles et les Capets ; il nous reste encore une aristocratie à renverser, celle des riches. » Le Lyonnais Chalier, dont l'exaltation a séduit Michelet, dit que « tout plaisir est criminel, quand les sans-culottes souffrent ». Tallien veut « l'égalité pleine et entière », et il propose d'envoyer « au fond des cachots » les propriétaires, qu'il appelle des voleurs publics. Un membre de la Convention, Fr. Dupont, reproduit la maxime de saint Paul et soutient que « nul individu, dans la République, ne doit exister sans travailler ». « Obligez, dit Saint-Just, tout le monde à faire quelque chose. Quel droit ont dans la patrie ceux qui n'y font rien ? » Dans un journal assez modéré, l'*Ami des lois*, on rencontre la doctrine fondamentale du socialisme contemporain, à savoir qu'à chacun doit appartenir le produit intégral de son travail. Dans un article publié à Anvers, le 2 septembre an II, par le proconsul Fouché, on lit : « Con-

sidérant que l'égalité ne doit pas être une illusion trompeuse et que tous les citoyens doivent avoir un droit égal aux avantages de la société. » Necker dans son livre sur la *Législation des grains*, avait déjà aperçu la gravité de la question sociale; il dit au propriétaire : « Votre titre de possession est-il écrit dans le Code? Avez-vous apporté votre terre d'une planète voisine? Non ; vous jouissez par l'effet d'une convention. » Et ailleurs, il résume ainsi le conflit entre le travailleur et le riche : « Combat obscur et terrible, où le fort opprime le faible, à l'abri des lois, où la propriété accable le travail du poids de sa prérogative. Les propriétaires ont le pouvoir de ne donner en échange du travail que le plus petit salaire possible. Les uns imposent toujours la loi; les autres sont contraints de la recevoir. » L'idée empruntée par Montesquieu à Aristote que la démocratie doit avoir pour base une grande égalité des conditions, est reproduite à chaque instant. Rabaud-Saint-Étienne veut que l'égalité des biens soit établie, non par la force, mais par la loi, et maintenue par des lois destinées à prévenir les inégalités futures. « Dans une république bien ordonnée, personne n'est sans quelque propriété. » (Rapport de Barrère, 22 floréal an II.) « La richesse et la fortune doivent également disparaître du régime de l'égalité. » (Arrêté de la Commune de Paris, 3 frimaire an III.) « L'égalité de fait est le dernier but de l'art social. » (Condorcet, tableau des *Progrès de l'esprit humain*, II, 59.) « Nous voulions appliquer à la politique l'égalité que l'Évangile accorde aux chrétiens. » (Baudot, cité par Quinet, *Révolution française*, II, 407.) « L'opulence est une infamie. » (Saint-Just.) « Il ne faut pas que le plus riche des Français ait

plus de 300 livres de rente. » (Robespierre.) « *Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.* » (Épigraphe du journal de Marat.) Le philosophe Joubert a parfaitement résumé l'idée de la Révolution française à ce sujet, dégagée des violences de la lutte. « Les hommes, dit-il, naissent inégaux. Le grand bienfait de la société est de diminuer cette inégalité autant qu'il est possible, en procurant à tous la sûreté, la propriété nécessaire, l'éducation et les secours. » (*Pensées*, XIV. *Du gouvernement et des constitutions*, XXXVIII.)

Dans le même temps où l'on accorde à tous les hommes des droits égaux, le changement dans les modes de production fait subir au sort de ceux qui travaillent une transformation profonde : ils perdent leurs garanties séculaires et deviennent plus dépendants ; tandis qu'ils sont élevés à la dignité de souverain dans l'ordre politique, ils tombent, dans l'ordre économique, à l'état de salariés. Ceci doit être bien compris, car c'est de cette situation nouvelle qu'est né le socialisme contemporain.

A partir de la fin du siècle dernier, les conditions économiques des sociétés civilisées se sont complètement modifiées. Le régime « capitalistique » s'est introduit. Le capital, s'accumulant sans cesse, a décuplé la puissance des moyens de production et la masse des produits, mais en s'asservissant le travail. La machine multiplie ses merveilles, mais elle n'appartient pas au travailleur : celui-ci en est l'esclave, non le maître. Il n'en était pas ainsi autrefois. Grâce aux privilèges des corporations fermées, le travail était jadis une propriété. Il est devenu, maintenant, une marchandise, dont le prix s'élève ou s'abaisse

suivant la demande, et qui, parfois, ne trouve pas d'acheteur. Le salaire est souvent plus élevé qu'autrefois, mais il est toujours incertain et variable. Quand le chômage, résultant des crises que l'ouvrier ne peut ni prévenir ni prévoir, lui enlève tout moyen de subsister, nul n'est tenu de lui en fournir. Il est libre ; il a reçu son salaire ; c'est à lui à se tirer de peine.

Le sort du cultivateur et la part des fruits de son labeur qu'il peut conserver pour lui étaient aussi, jadis, réglés par la coutume ; le métayage, les baux héréditaires, les prestations en nature ne se modifiaient point. Il y avait sécurité pour l'avenir. Son existence ne dépendait pas de la dure loi de la concurrence. Aujourd'hui, le fermage est déterminé par la loi de l'offre et de la demande, comme le salaire. Sans doute le serf était attaché à la glèbe ; mais sur cette terre à laquelle il était rivé, il avait le droit de vivre et de mourir. Aujourd'hui, aucun lien juridique n'attache plus le tenancier au sol qu'il fait valoir. Le propriétaire peut le renvoyer à chaque échéance, ou élever le taux du fermage, chaque fois que le revenu de la terre augmente.

Jadis, le campagnard trouvait, dans la commune, comme une alvéole protectrice : elle lui fournissait le bois pour bâtir, réparer et chauffer la maison, le pâturage pour le bétail et souvent la terre pour en tirer sa nourriture. Chaque famille ou chaque communauté de famille avait sa part du sol, moyennant certaines prestations invariables. La commune était bien autre chose qu'une division politique du territoire. Elle était une institution économique

administrée par ceux qui la constituaient. Dans les villes, la corporation était pour l'homme des métiers ce que la commune était pour l'homme des champs ; elle lui assurait le travail, le débouché, l'existence. La gestion des intérêts communs, les réunions, les fêtes reliaient, d'un lien intime, les travailleurs du même métier.

Pour eux aussi, le lendemain était garanti. Dans la cité comme aux champs, le producteur détenait l'instrument de production. C'est le travail qui possédait le capital. Cet ouvrier sans lien avec ses semblables, ni avec la terre, sans garantie et sans sécurité, vivant au jour le jour de ce que peut lui accorder le capital, le *salarié* n'existait pas. Aujourd'hui, il est la forme typique sous laquelle nous apparaît le principal facteur de la production, le travail.

En résumé, tandis qu'autrefois la condition de ceux dont les bras créent toute richesse était garantie par la coutume, elle dépend, aujourd'hui, des fluctuations du marché et des luttes de la concurrence, c'est-à-dire, en apparence, de la volonté des propriétaires et des capitalistes.

Nous vivons sous le régime de la pleine liberté du contrat ; mais dans tout contrat, celui qui fournit la chose indispensable pour qu'on puisse vivre en travaillant, c'est-à-dire la terre et le capital, celui-là dictera les conditions du marché et il fera en sorte que la rente soit portée au maximum et le salaire au minimum. Maintenant que sont tombées ces barrières traditionnelles et coutumières qui protégeaient les faibles et les déshérités, la loi darwinienne de « la lutte pour la vie » règne sans entraves dans

le monde économique. C'est le plus fort qui l'emporte, et le plus fort, sur ce terrain, c'est le plus riche.

Si maintenant nous considérons les changements que les progrès de l'industrie ont fait subir aux conditions sociales, nous voyons que les mêmes influences économiques qui rendent les hommes plus égaux font naître, en même temps, l'antagonisme entre le maître et les ouvriers et qu'ainsi la cause qui amène le triomphe de la démocratie favorise aussi le progrès du socialisme.

Rappelez-vous comment se faisait le travail industriel au moyen âge. Prenons comme exemple l'industrie de la laine qui, en Angleterre et en Flandre, exportait ses produits dans le monde entier et qui a créé de puissantes et populeuses communes. Certaines vignettes des manuscrits nous font pénétrer dans la demeure de l'artisan. Il est assis au métier et tisse le drap, tandis que, près de lui, ses enfants préparent la quenouille et que sa femme file au rouet. Le travail s'exécutait ainsi au foyer domestique. Le maître travaillait de ses mains, aidé de sa famille et de quelques apprentis. Il n'avait besoin que d'un petit capital. L'instruction, la condition, la manière de vivre et de penser du maître et de ses ouvriers étaient très semblables. Les privilèges des corporations pouvaient produire des mécontentements ; ils ne dégénéraient pas en un antagonisme de classes, parce que l'ouvrier et celui qui l'employait appartenaient à la même condition. Sans doute, vers la fin du moyen âge, le progrès de la richesse et de l'inégalité amena au sein des communes, en Flandre, et plus encore en Italie, la lutte des grands et des petits, des *gras* et des *maigres*, mais ce n'était que des

rivalités de corps de métiers se disputant certains privilèges politiques ; ce n'était pas l'antagonisme radical du capitaliste et du travailleur, la revendication de l'égalité des conditions.

Aujourd'hui, la production s'accomplit par la grande industrie qui présente des caractères complètement différents. Les ouvriers sont obligés de quitter leur foyer et de déserter leur famille. Ils doivent se grouper, en foule, dans de vastes ateliers, autour du moteur mécanique mettant en mouvement les innombrables et admirables engins qui décuplent et centuplent les forces humaines. L'ouvrier des fabriques, n'ayant plus à accomplir qu'un effort musculaire et automatique, est descendu au-dessous du compagnon et de l'apprenti d'autrefois, et, en même temps, le chef d'industrie s'est élevé infiniment au-dessus du maître-artisan. Que l'usine lui appartienne ou qu'il n'en soit que le directeur, celui-ci dispose de capitaux immenses, et comme un général, il commande à une armée de travailleurs ; il est riche, ou il est richement rétribué ; il doit posséder de grandes connaissances techniques, avoir la volonté nécessaire pour se faire obéir par de nombreux employés, connaître les besoins des pays étrangers, l'étendue du marché et les vicissitudes du commerce, non seulement autour de lui, mais dans le monde entier, — car maintenant tous les pays sont solidaires, et une crise qui éclate, même au delà de l'Océan, dans l'un ou l'autre hémisphère, se répercute partout en ruines et en faillites. Par son instruction, par sa position, par sa manière de vivre, par les nécessités même de l'exercice de l'autorité, le chef d'industrie

appartient à un autre monde que ses ouvriers. Ses sentiments d'homme ou de chrétien peuvent l'amener à ne voir en eux que des frères ; néanmoins, entre eux il n'y a rien de commun ; ils sont étrangers l'un à l'autre. C'est en vain qu'il voudrait augmenter leur salaire, améliorer leur condition; il ne le peut. La concurrence le pousse, malgré lui, à réduire, autant que possible, les frais de production.

Les rapports que le régime industriel actuel établit entre le capitaliste et le travailleur ont été exposés, avec une précision parfaite, par le fabricant de machines si connu, James Nasmyth, dans sa déposition à la commission anglaise d'enquête sur les trade-unions. Il montre qu'il est de l'intérêt de l'industrie qu'un grand nombre d'ouvriers cherchent de l'emploi, parce qu'ainsi le prix de la main-d'œuvre, et, par suite, le prix de revient, baissent. Il ajoute qu'il avait souvent augmenté ses bénéfices en remplaçant des hommes faits par des apprentis. Quand on lui demanda ce que devenaient, d'après lui, les ouvriers renvoyés et leurs familles, il répondit : « Je l'ignore ; mais je m'en remets pour ceci à l'action des lois naturelles qui régissent la société. » En parlant ainsi, Nasmyth formulait la pure doctrine économique. Mais le christianisme aurait parlé un autre langage.

Ainsi, à mesure qu'elle perfectionne ses procédés et qu'elle pousse plus loin l'emploi des machines et la division du travail, la grande industrie améliore la condition des classes inférieures en leur livrant à meilleur marché les produits fabriqués; mais, en même temps, elle augmente la distance qui sépare le capitaliste du travailleur. L'artisan, le petit entrepreneur, le petit industriel sont écrasés par les

grandes fabriques. Ceux qu'on a appelés les hauts barons de la finance et de l'industrie, restent les maîtres du monde économique.

Il est une autre cause encore d'où proviennent les aspirations socialistes : c'est l'instabilité des conditions, les inquiétudes, les aspirations démesurées qui en résultent. Cette instabilité est produite par l'égalité civile et par la liberté des transactions. Au moyen âge, chacun était rivé à sa place, mais, en même temps, son sort était assuré.

L'ouvrier était protégé contre la concurrence par les privilèges des métiers. Pas de crise ni de chômage. Le travail avait une clientèle connue et toujours la même. La situation des boutiquiers était aussi assurée que celle de l'artisan. Au même comptoir, les générations se succédaient, vivant de la même façon. Les marchands qui trafiquaient avec l'étranger, comme Jacques Cœur en France, ou les grands banquiers italiens, comme les Peruzzi, — les amis d'abord, puis les créanciers non payés d'Édouard III et de l'Angleterre, — avaient seuls plus de facilités pour se mouvoir et plus de moyens pour s'enrichir. Très loin au-dessus, la noblesse féodale, protégée par ses armes, ses châteaux-forts, ses richesses et les préjugés de caste, vivait dans un monde à part et inabordable.

La société se trouvait ainsi complètement enchaînée dans le réseau compliqué de ses coutumes traditionnelles. Elle était immobile mais stable. C'était un régime de classes superposées, semblable à celui qui a donné à l'Égypte ancienne une assiette si solide et une durée si longue, et qui a laissé, là-bas comme ici, de si prodigieux monuments.

Les hôtels de ville et les cathédrales du moyen âge rappellent, par leur masse indestructible, les pyramides et les temples des bords du Nil.

Incontestablement, la condition matérielle des hommes est meilleure aujourd'hui. Jadis, les souffrances des individus étaient parfois extrêmes, parce que la violence des grands n'était pas arrêtée par la main tutélaire et toute-puissante de l'État, et parce que le commerce et la science n'étaient point là pour combattre la disette et les maladies. La société était constamment troublée par les guerres locales et, périodiquement, décimée par la famine et la peste ; mais en temps ordinaire, les âmes étaient calmes et, en temps d'épreuves, résignées. Toutes ces institutions du moyen âge, qui étaient en même temps des entraves et des refuges, ont disparu. La liberté et l'égalité proclamées pour tous ont nivelé le terrain où se déploie et se déchaîne la concurrence universelle.

Cette compétition générale est la cause de tous les progrès, le grand ressort de l'activité industrielle, la source de notre puissance ; mais elle produit aussi une incessante agitation, une inquiétude permanente, une instabilité universelle. Nul n'est content de son sort ; nul n'est assuré du lendemain. Celui qui est riche veut accumuler plus de richesses ; celui qui vit de son travail tremble de perdre même son gagne-pain. Chacun est libre ; chacun se fait sa destinée ; il n'y a plus de classes fermées, plus de métiers clos ; l'égalité de droit est complète ; mais l'inégalité de fait subsiste et elle irrite d'autant plus que chacun peut aspirer à tout. Il y a d'autant plus de déceptions qu'il y a

plus d'espérances éveillées. Tous peuvent arriver, mais tous n'arrivent pas, et ceux qui restent en bas envient et maudissent ceux qui s'élèvent au-dessus d'eux.

Jadis, les hommes n'étaient pas tourmentés ainsi par le besoin de changer de condition, parce qu'ils n'en voyaient pas le moyen. Ils n'avaient ni l'ambition de parvenir, ni la soif d'accumuler des richesses, car cela était hors de leur portée. Leur sort étant fixé ici-bas, c'était dans l'autre monde que s'étendait leur espoir, Maintenant, c'est sur cette terre qu'ils veulent être heureux et ils songent à détruire tout ce qui peut porter obstacle à la réalisation de l'égal partage des jouissances terrestres.

En même temps les hommes de notre temps poursuivent la richesse avec bien plus d'âpreté qu'autrefois, parce qu'elle forme la principale distinction des classes et parce qu'elle procure plus de jouissances que jadis. Elle donne le confort intérieur, le luxe raffiné et élégant, les voyages dans le monde entier, les été passés dans la fraîcheur des stations alpestres, les hivers aux bords enchantés de la Méditerranée, au lieu de la vie monotone du baron féodal, qui ne pouvait guère employer son superflu qu'à entretenir des clients. Aujourd'hui, les antiques relations de bienveillance entre maîtres et serviteurs, seigneurs et tenanciers, ont disparu. Le propriétaire et le capitaliste n'ont qu'un but : augmenter leur revenu, et, en cela, ils se conforment aux préceptes de l'économie orthodoxe, car, de cette âpre poursuite de l'argent de plus en plus généralisée, naît évidemment l'accroissement rapide de la richesse générale. D'autre part, tenanciers et ouvriers de toute espèce com-

mencent à se pénétrer chaque jour davantage de ce mot si terrible du fabuliste : « Notre ennemi, c'est notre maître. » La lutte des classes qui sévit en Irlande dans toute son horreur est encore une exception ; mais partout en Europe, des sentiments pareils fermentent sourdement dans les profondeurs des classes rurales. Allez en Russie, en Allemagne, en Espagne, en Italie, partout, dans les campagnes, vous entendrez des paroles de douleur, de haine et de révolte.

La propriété foncière a pris un caractère tout nouveau et sans précédent dans l'histoire. Aux époques primitives, la terre, propriété collective de la tribu, fournit à chaque famille le moyen de vivre par son travail. Aux époques féodales, considérée comme appartenant en principe au souverain, elle est la rémunération de fonctions remplies, et elle implique des services rendus, entre autres ceux de l'armée et de la justice. Aujourd'hui, dégagée de tout lien, affranchie de tout devoir, elle n'est plus, pour qui la possède, qu'une source de jouissances. Les classes qui travaillent et les classes qui jouissent deviennent ainsi de plus en plus étrangères les unes aux autres, et ici, comme à Rome, étrangères est synonyme d'hostiles.

C'est la question du salaire, si violemment agitée de nos jours, qui donne au socialisme le caractère d'un mal inflammatoire et aigu.

Autrefois, le salaire était réglé par la coutume et souvent par un tarif officiel. Aujourd'hui, il l'est par la libre concurrence, c'est-à-dire par le rapport qui existe entre le nombre des bras et la quantité des capitaux cherchant de

l'emploi. Ici s'applique trop souvent la loi de Ricardo, la loi d'airain, comme disent les socialistes allemands, en raison de laquelle le salaire est fatalement réduit à ce qui est strictement nécessaire pour permettre à l'ouvrier de vivre et de se perpétuer. Quand ils ont commencé à comprendre cette loi formulée par les économistes, les travailleurs se sont dit : « Puisque notre rétribution dépend de l'offre de nos bras, cessons de les offrir à moins qu'on ne nous paye davantage. » De là sur le continent, en Amérique, en Angleterre surtout, ces coalitions, ces grèves qui, pour ainsi dire, chaque jour, arrêtent le travail et troublent l'une ou l'autre industrie. Entre maîtres et ouvriers, c'est un état de guerre permanent, avec ses luttes, ses victoires et ses défaites, guerre civile, sourde et amère où celui-là triomphe qui peut le plus longtemps subsister sans rien gagner, lutte bien plus cruelle et plus poignante que celle qui se décide sur les barricades, à coups de fusil : tous les meubles mis en gages ou vendus, les petites économies des jours meilleurs dévorées peu à peu et enfin la misère, la faim envahissant le foyer et réduisant la femme et les enfants à crier merci.

On verra, dans ce volume, comment la liberté du commerce de pays à pays venant s'ajouter à la libre concurrence au sein d'un même pays, a donné naissance à la Ligue internationale des travailleurs. Il s'ensuit que cette lutte entre capitalistes et ouvriers s'étend partout. On peut dire que chez les nations industrielles qui forment maintenant un seul marché, deux corps d'armée sont en présence, d'un côté, les capitalistes, de l'autre, les travailleurs.

L'Internationale, aujourd'hui disparue comme organisation régulière, continue à trouver, pour répandre ses principes, des apôtres fanatiques et dévoués. C'est grâce à leur propagande avouée ou occulte, que le socialisme a envahi tous les pays. Il est devenu une sorte de religion cosmopolite. Il passe par-dessus les frontières; il fait oublier les hostilités de race; surtout il déracine l'amour de la patrie et en efface même l'idée. Les compatriotes sont des ennemis s'ils sont chefs d'industrie, les étrangers sont des frères s'ils vivent du salaire. Dès que la République a été proclamée en France, les socialistes allemands se sont prononcés contre les armées allemandes et les ouvriers de Londres, de Pesth, de Vienne et de Berlin ont applaudi aux luttes et excusé les crimes de la Commune de Paris. La situation économique étant à peu près la même dans les différents pays, le socialisme trouve partout les mêmes griefs, les mêmes aspirations, les mêmes éléments inflammables. Les agitations sociales ne sont pas locales comme les révolutions politiques. Elles sont universelles comme les fermentations religieuses, parce qu'elles s'adressent à des besoins généralement sentis et à des convoitises qui dorment partout au fond de l'âme humaine. Non moins que la religion, le socialisme inspire le prosélytisme, trouve des théoriciens et des apôtres, et remplit le cœur de ses adeptes d'un fanatisme tantôt mystique, tantôt farouche. Qu'on ne se laisse pas abuser par le calme qui règne aujourd'hui. Elle n'est pas assoupie, cette haine qui naguère a mis le feu aux quatre coins de Paris

en s'écriant : Périssent par les flammes tous les monuments qui rappellent l'inégalité !

En résumé, voici la situation que le progrès économique a faite aux sociétés modernes. Il a émancipé les ouvriers de toute entrave : il les a arrachés à l'étreinte des corporations ; il a augmenté leur salaire et leur bien-être ; mais en même temps il en a fait une classe à part, en les groupant en masses énormes dans de vastes ateliers et dans certains centres ; il leur a donné des besoins nouveaux ; il a surtout éveillé en eux des aspirations illimitées et il les a exposés, sans défense, sans garantie, à toutes les fluctuations de l'industrie, si souvent bouleversées par les transformations des procédés, par les crises commerciales et par la stagnation de la vente. Le paysan est affranchi de la corvée et de la glèbe, et sa condition est souvent meilleure, mais la hausse des fermages est pour lui une cause d'inquiétudes périodiques et d'inimitiés entre le propriétaire et lui. C'est quand les ouvriers et les petits fermiers de la campagne auront appris, comme les ouvriers de l'industrie, à envier le sort des riches et à maudire le leur, que le péril qui menace nos sociétés démocratiques apparaîtra. Ce péril, le voici en deux mots : Vous donnez le pouvoir de choisir les législateurs et ainsi de faire la loi à celui qui n'a pas la propriété et dont le salaire est fatalement réduit au strict nécessaire. Vous proclamez l'égalité de droit, — et l'inégalité de fait qui continue à subsister cause plus de souffrances et devient plus irritante.

Tocqueville, le théoricien le plus clairvoyant de la démocratie, en l'étudiant aux États-Unis, n'y avait pas

aperçu ce danger qui, en effet, n'y existait pas alors; mais un autre écrivain français, qui joint à la profondeur des vues l'éclat original du style, M. Dupont-White, l'a bien fait voir en invoquant une lettre de Macaulay, qui est une véritable prophétie.

Dans cette lettre de Macaulay, datée du 23 mai 1857, et adressée à un Américain, on lit :

Votre destinée est écrite, quoique conjurée pour le moment par des causes toutes physiques. Tant que vous aurez une immense étendue de terre fertile et inoccupée, vos travailleurs seront infiniment plus à l'aise que ceux du vieux monde, — et, sous l'empire de cette circonstance, la politique de Jefferson ne produira peut-être pas de désastres. Mais le temps viendra où la nouvelle Angleterre sera aussi peuplée que la vieille Angleterre. Chez vous, le salaire baissera et subira les mêmes fluctuations que chez nous. Vous aurez vos Manchester et vos Birmingham, où les ouvriers, par centaines de mille, auront assurément leurs jours de chômage. Alors se lèvera pour vos institutions le grand jour de l'épreuve. La détresse rend partout le travailleur mécontent et mutin, la proie naturelle de l'agitateur, qui lui représente combien est injuste cette répartition où l'un possède des millions, tandis que l'autre est en peine de son repas. Chez nous, dans les mauvaises années, il y a beaucoup de murmures et même quelques émeutes; mais peu importe, car la classe souffrante n'est pas la classe gouvernante. Ce suprême pouvoir est dans les mains d'une classe nombreuse, il est vrai, mais choisie, cultivée d'esprit, qui est et s'estime profondément intéressée au maintien de l'ordre, à la garde des propriétés. Il s'ensuit que les mécontents sont réprimés avec mesure, mais avec fermeté, et l'on franchit les temps désastreux sans voler le riche pour assister le pauvre; les sources de la prospérité nationale ne tardent pas à se rouvrir: l'ouvrage est abondant, les salaires s'élèvent, tout redevient tranquillité et allégresse. — J'ai vu trois ou quatre fois l'Angleterre traverser de ces épreuves, et les États-Unis auront à en affronter de toutes pareilles, dans le courant du siècle prochain, peut-être même dans le siècle où nous vivons. Comment vous en tirerez-vous? Je vous souhaite de tout cœur une heureuse issue. Mais ma raison et mes vœux ont peine à se mettre d'accord, et je ne puis m'empêcher de prévoir ce qu'il y a de pire. Il est clair comme le jour que votre gouvernement ne sera pas capable de contenir une majorité souffrante et irritée. Car chez vous le gouvernement est dans les mains des masses, et les riches qui sont en minorité, sont absolument à leur merci.

Un jour viendra, dans l'État de New-York, où la multitude, entre une moitié de déjeuner et la perspective d'une moitié de dîner, nommera les

législateurs. Est-il possible de concevoir un doute sur le genre de législateurs qui sera nommé?—D'un côté, vous aurez un homme d'État prêchant la patience, le respect des droits acquis, l'observation de la foi publique; — d'un autre côté, un démagogue déclamant contre la tyrannie des capitalistes et des usuriers, et demandant pourquoi les uns boivent du vin de Champagne et se promènent en voiture, tandis que tant d'honnêtes gens manquent du nécessaire Lequel de ces candidats, pensez-vous, aura la préférence de l'ouvrier qui vient d'entendre ses enfants lui demander du pain? J'en ai bien peur; vous ferez alors de ces choses après lesquelles la prospérité ne peut plus renaître. Alors ou quelque César ou quelque Napoléon prendra d'une main puissante les rênes du gouvernement, — ou votre République sera aussi affreusement pillée et ravagée au XXe siècle, que l'a été l'empire romain par les barbares du Ve siècle, avec cette différence que les dévastateurs de l'empire romain, les Huns et les Vandales, venaient du dehors, tandis que les barbares seront les enfants de votre pays et l'œuvre de vos institutions.

Voilà ce que Macaulay écrivait il y a peu d'années. Rappelons-nous que les démocraties grecques ont passé par les mêmes épreuves et qu'elles y ont péri.

La liberté d'examen qui met tout en question et en doute, l'impatience ou le mépris de toute autorité, l'ébranlement des croyances religieuses sont venus aigrir le conflit social ou détruire tout ce qui pouvait le modérer. Pliés sous une oppression séculaire, les travailleurs jadis se croyaient faits pour entretenir les grands des fruits de leur travail. « Ils croyaient inévitable, comme la pluie et la grêle, la nécessité d'être opprimés par le plus fort, le plus riche, le plus habile, le plus accrédité » (Montigny, *Mémoires de Mirabeau*). « La croyance et l'obéissance étaient des héritages, dit Taine; un homme était chrétien et sujet, parce qu'il était né chrétien et sujet. » La Révolution est venue leur dire: Levez-vous, vous êtes les égaux de vos maîtres. Aussitôt a surgi la question : Pourquoi cet inique partage : aux oisifs l'opulence et aux travailleurs le dénuement?

Le christianisme qui avait apporté à notre Occident les idées d'égalité et de fraternité, enseignait en même temps la soumission et la patience, car il disait aux opprimés : Cette vie n'est qu'une épreuve; obéissez aux puissants, supportez sans révolte toutes les privations, car elles vous seront comptées là-haut, où est votre vrai trésor. Sur cette terre, l'iniquité triomphe; mais le Royaume des cieux est l'héritage des déshérités d'ici-bas. — Ainsi l'Évangile, qui en éveillant dans les âmes la soif de la justice, avait semé les germes des révolutions sociales, en conjurait d'autre part l'explosion, en ouvrant, pour les opprimés, la perspective des félicités d'outre-tombe. Aujourd'hui, à mesure que la foi s'en va, le peuple cessant de croire en ces compensations célestes, réclame dès maintenant sa part de bonheur. Ce n'est plus dans le paradis, c'est dans la société actuelle qu'il veut la réalisation des promesses évangéliques. S'il ne reçoit pas ce qu'il croit mériter, s'il est malheureux, il ne peut plus s'en consoler en pensant que ses souffrances acceptées avec résignation lui vaudront une centuple récompense. Lui démontrez-vous que cette justice qu'il rêve est une chimère et que le partage actuel des biens est déterminé par des lois naturelles, inéluctables? Alors, désespéré, il dira comme les millénaires : Périsse par le feu cette société où règne l'iniquité, afin que sur ses débris, surgisse un monde nouveau; et l'on verra se propager le nihilisme. Si ceux qui fomentent des révolutions violentes s'efforcent d'extirper tout sentiment religieux, c'est parce qu'ils savent que le meilleur moyen de soulever le peuple est de lui enlever l'espoir de trouver en un

en Allemagne, en Italie les paroles prononcées dans l'intimité ou dans les occasions les plus solennelles par les souverains, par les ministres, par les principaux chefs de parti : ils sont les premiers à reconnaître qu'elle s'impose à l'étude du législateur. Le roi d'Italie et le prince de Bismarck proclamaient presque au même moment que la première mission de la royauté était l'amélioration du sort des classes laborieuses. C'est qu'en effet il est difficile de ne pas trouver que ceux qui manient la bêche dans la campagne ou l'outil dans l'atelier obtiennent une rémunération insuffisante. Le privilegié, dans l'antiquité, pouvait jouir de sa richesse sans remords et contempler l'inégalité sans trouble, car il se disait avec Aristote (*Polit.*, *I*, *3*) : « Il y a dans l'espèce humaine des individus aussi inférieurs aux autres que le corps l'est à l'âme et que la bête l'est à l'homme. Propres aux seuls travaux du corps, ils sont incapables de rien faire de mieux. Ces individus sont destinés par la nature à l'esclavage, puisqu'il n'y a rien pour eux de meilleur que d'obéir. » Au moyen âge, les enseignements du christianisme étant encore incompris, le seigneur voyait aussi dans ses serfs des bêtes de somme, que l'ordre divin prédestinait à travailler pour lui. Maintenant que le principe de l'égalité de nature et de droit de tous les hommes a pénétré jusqu'au fond de nos cerveaux et de nos cœurs, il faut se retrancher dans un égoïsme inhumain ou dans une ignorance complète, pour ne pas être remué par les revendications des classes laborieuses.

Ce qui constitue une différence complète entre la situation actuelle et toutes celles que l'histoire nous fait con-

naître, c'est que la diffusion du socialisme est prodigieusement favorisée par la presse et par l'école. L'instruction offerte et même imposée à tous, les écoles partout ouvertes, et le livre, la brochure, le journal à bon marché répandent partout les idées de réforme radicale. Au moyen âge, les révoltes des paysans contre l'oppression, étaient des faits locaux et passagers. Il en est de même de celles du XVIe siècle. Quand on les avait écrasées, les aspirations égalitaires disparaissaient comme noyées dans le sang. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. La répression si énergique des journées de juin de 1848 et de la Commune de Paris de 1871 n'ont servi qu'à répandre au loin et à faire pénétrer plus avant dans l'âme des classes ouvrières les principes que l'on voulait étouffer. En tout pays, les socialistes célèbrent, le 18 mars, l'anniversaire de la proclamation de la Commune. Si l'on veut extirper le socialisme il faut l'atteindre dans sa source et dans ses moyens de diffusion : proscrire le christianisme, brûler la Bible, enseigner avec les philosophes anciens, l'inégalité de nature justifiant l'esclavage ; surtout, plus d'enseignement primaire ni de journaux. L'inégalité actuelle des conditions est-elle nécessaire et permanente, répandre l'Évangile, ouvrir une école, établir une imprimerie, étendre le suffrage : autant d'attentats à l'ordre social.

Les rivalités, les guerres et les énormes armées des États de notre continent, hâtent aussi la propagation du socialisme qu'elles ont pour mission de combattre et elles le font de deux façons : premièrement, elles maintiennent et augmentent l'inégalité, d'une part, en dévorant

une notable partie de la production qui pourrait améliorer le sort des ouvriers, et d'autre part, en créant un nombre croissant de rentiers qui vivent de l'intérêt des emprunts que nécessitent les guerres et les armements; secondement, par le service obligatoire qui attire dans les villes, foyers plus ou moins actifs d'idées socialistes, tous les jeunes gens des campagnes, elles font pénétrer les idées subversives jusqu'au fond des hameaux où jadis se conservaient immuables les croyances et les sentiments du passé. Je ne pense pas que nulle part, jusqu'à présent, la majorité des soldats soient acquis au socialisme; il s'en faut; mais c'est là évidemment le suprême péril pour l'ordre actuel. Cet ordre repose, en définitive, sur l'appui des baïonnettes. Si ce dernier boulevard était emporté, de terribles bouleversements deviendraient inévitables.

Essayons maintenant de démêler ce que le socialisme contient d'erreur et de vérité.

Le fondement de toutes les revendications socialistes est l'affirmation que le régime social actuel a pour effet d'accroître l'inégalité, la condition des travailleurs empirant sans cesse et la richesse des classes capitalistes et propriétaires augmentant toujours. Ceci n'est vrai qu'à moitié. Sans doute, il est incontestable que le capital s'accumule constamment dans nos sociétés industrielles en raison même de leurs progrès, et que le nombre de ceux qui vivent de son revenu augmente aussi, quoique le taux de l'intérêt et des profits tend à baisser; comme les procédés perfectionnés de la production moderne s'accomplissent de plus en plus au moyen de machines et de capitaux fixes de

toute espèce, et que les détenteurs de ces capitaux en tirent un revenu, il s'ensuit que la totalité des intérêts et des profits perçus par la classe supérieure s'accroît rapidement. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer dans tous les pays le prodigieux épanouissement de bien-être et de luxe dont jouit la classe aisée. Mais il n'est pas exact que la condition des ouvriers empire. Ils ont profité, en certaine mesure, du bon marché des produits manufacturés, résultat de l'emploi des machines. Sauf dans les grands centres, ils sont mieux logés. Ils sont partout mieux vêtus. Ils ont plus d'objets mobiliers de toute espèce. Leur nourriture est plus variée. Toutefois celle-ci est devenue, presque partout, trop exclusivement végétale, parce que le nombre des animaux domestiques n'ayant pas augmenté aussi vite que la population, la viande est devenue trop chère. Ce n'est plus de nos populations que l'on peut dire ce que César rapportait des Germains : *Major pars victus eorum in lacte, caseo, carne consistit.* (*De Bel. Gal.* VI, 22.) Ce qu'il y a malheureusement de fondé dans les griefs formulés par les socialistes, c'est que la condition des travailleurs ne s'est pas améliorée en proportion de l'accroissement de la production, et que dans ce développement inouï de la richesse qui a eu lieu en ce siècle, la part qu'ils ont obtenue est trop minime. A l'appui de cette affirmation, je ne citerai que deux témoignages qu'on ne récusera pas et qui sont empruntés aux pays où le capital s'est accumulé le plus rapidement. M. Gladstone disait, dès le 13 février 1843, à la Chambre des communes : « C'est un des côtés les plus tristes de l'état social

de notre pays que l'augmentation constante des richesses des classes élevées et l'accumulation du capital soient accompagnés d'une diminution dans la puissance de consommation du peuple et d'une plus grande somme de privations et de souffrances parmi les classes pauvres. » Un économiste anglais éminent, le professeur Cairnes, écrit : « La conclusion à laquelle je suis amené est celle-ci : que la distribution de la richesse en Angleterre étant déjà très inégale, le progrès industriel augmentera encore cette inégalité, si la séparation actuelle entre les classes sociales est maintenue. » *Lead. Princ. of. pol. Ec.* (1874), *p.* 340 M. Fawcett s'exprime de la même façon : « La production s'est accrue au delà des espérances les plus excessives et cependant le jour paraît aussi éloigné que jamais où l'ouvrier en obtiendra une large part, et dans sa misérable demeure, sa lutte contre le besoin et la misère est aussi dure que jamais. Il en est résulté une hostilité profonde contre les principes fondamentaux sur lesquels repose la société. » (*Essays and lectures on social and polit. subjects by Henry Fawcett and Millicent Garrett Fawcett*, 1872, p. 4-8.)

Lorsque, considérant de haut et sans parti pris le partage des biens de ce monde, on voit, d'un côté, les travailleurs réduits au strict nécessaire et ne l'obtenant même plus à la moindre crise, et, d'un autre côté, les oisifs, les rentiers, en nombre croissant, jouissant d'un bien-être de plus en plus large et raffiné, il est impossible de trouver cela conforme à la justice, et l'on ne peut s'empêcher de dire avec Bossuet : « Les murmures des pauvres sont

justes. Pourquoi, Seigneur, cette inégalité des conditions ? » Sans doute, on peut répondre qu'il en a toujours été ainsi et qu'il ne peut en être autrement. Mais cet argument ne satisfait que ceux dont il légitime les privilèges.

Le socialisme demande que le travailleur jouisse du produit intégral de son travail. Rien de plus juste, semble-t-il. Cependant, si le produit a été obtenu avec le concours des deux autres facteurs, la terre et le capital, et si ceux-ci n'appartiennent pas au travailleur, celui-ci ne peut conserver la totalité du produit. Chaque facteur doit être rémunéré, sinon il refuse son concours. La solution consiste à réunir les trois facteurs dans la même personne.

Le socialisme dit : Maintenant, le travail est subordonné au capital; c'est le contraire qu'il faudrait : le capital, normalement, doit être subordonné au travail. — Cela est désirable, sans doute; mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que la propriété des moyens de production appartienne à celui qui travaille : la terre au cultivateur, l'outil ou la machine à l'artisan. Cela existait jadis en une large mesure; mais maintenant, comment y parvenir sous le régime de la grande industrie? Voilà le problème à résoudre.

Le socialisme veut que la richesse ne soit plus le privilège de l'oisiveté et que, qui ne travaille pas ne récolte pas. C'est exactement ce que dit si énergiquement saint Paul : *Qui non laborat, nec manducet.* L'homme, comme tous les êtres animés, a des besoins et certains moyens d'y pourvoir. S'il satisfait les premiers sans faire usage des seconds, ce ne peut-être qu'en contrevenant à la loi naturelle et grâce à certaines lois artificielles qui permettent

aux uns de subsister aux dépens des autres. — Ceci paraît évident; mais ces faits sont la conséquence de la propriété quiritaire et du droit de succession; or, à moins qu'on n'en trouve de meilleures, ces institutions sont indispensables pour stimuler la production. Ce qu'il faut donc découvrir, c'est comment on peut faire en sorte que, suivant le vœu de saint Paul et conformément au droit et à l'ordre naturel, le bien-être soit en raison directe de l'activité et en raison inverse de l'oisiveté.

Les machines, disent les socialistes, devaient affranchir l'ouvrier et diminuer ses heures de travail. C'est plutôt le contraire qui est vrai : elles enrichissent ceux qui les possèdent, mais rendent plus dure et plus asservissante la tâche de ceux qu'elles emploient; plus est grand le capital engagé dans l'atelier moderne, plus il est urgent qu'il ne chôme jamais, car, quand il s'arrête, il dévore son intérêt. Jadis, la nuit apportait à tous le sommeil, et le dimanche, le repos. Aujourd'hui, sur les chemins de fer, sur les bateaux à vapeur, dans les mines, dans les usines, dans les bureaux le travail n'admet plus ni trêve, ni relâche. Comme s'écrie Hamlet : « Quel peut être le but de cette activité haletante qui fait de la nuit la compagne de travail du jour? » La machine ne remplira ses promesses et n'apportera aux hommes plus de loisirs, que quand elle appartiendra aux ouvriers qui la mettent en œuvre. En ce point, les socialistes peuvent invoquer l'opinion de Stuart Mill, qui a dit comme eux : « Jusqu'à présent, les machines n'ont pas abrégé d'une heure le travail d'un seul être humain. »

Les socialistes affirment que la puissance des moyens de

production est déjà actuellement assez grande pour fournir à tous une aisance suffisante, si le produit était plus également réparti. En effet, lorsqu'on fait le compte de la quantité considérable de choses inutiles, superflues ou même nuisibles qui accaparent une si large part des heures de travail, on est porté à croire que si elles étaient exclusivement consacrées à créer des choses utiles, il y en aurait assez pour satisfaire largement les besoins de tous. L'inégalité fait naître le superflu et le luxe qui détournent le capital et le travail de la production du nécessaire; d'où le dénuement du grand nombre. « S'il n'y avait pas de luxe, dit Rousseau, il n'y aurait pas de pauvres. » « Tant d'hommes étant occupés à faire des habits pour un seul, le moyen qu'il n'y ait bien des gens qui manquent d'habits? » (Montesquieu, *Esp. des Lois*, VII, 6.)

S'appuyant sur la théorie de la rente telle qu'elle a été exposée par la science économique, les socialistes reprochent au régime actuel de faire arriver aux mains des propriétaires tout l'avantage résultant des améliorations sociales, en violation du principe généralement admis qui admet le travail comme source de la propriété. Ici encore ils peuvent invoquer l'opinion de Stuart Mill, car il demande que l'accroissement de la rente, qui n'est pas le fruit des efforts du propriétaire, l'*unearned increment*, comme il l'appelle, soit attribué à l'État.

Parmi les phénomènes économiques de l'ordre actuel, celui que les socialistes attaquent avec le plus de véhémence, c'est la libre concurrence. Elle réduit, disent-ils, la rémunération des ouvriers au minimum. Elle abaisse la

qualité des choses vendues. Elle crée l'hostilité des intérêts et elle n'assure même pas la compensation promise du bon marché, car les plus forts industriels ruinant les plus faibles, acquièrent ainsi un monopole, dont ils profitent pour relever les prix.

Mill admet que si la concurrence est la meilleure garantie du bon marché, elle ne l'est nullement de la bonne qualité. Mais il prouve clairement que si la concurrence a parfois pour effet d'abaisser les salaires quand l'offre des bras est en excès, elle a pour résultat d'élever les salaires, quand c'est le capital qui augmente plus vite que la population, et qu'en tout cas elle a cet avantage incontestable de réduire le prix des objets manufacturés, achetés avec les salaires et, par conséquent, d'augmenter la rémunération effective de l'ouvrier. Sans la concurrence, il arriverait ce que les socialistes comme Marx reprochent aux machines, c'est-à-dire que tout le bénéfice qu'elles apportent reviendrait exclusivement à leurs propriétaires, tandis que, grâce à la concurrence, ce bénéfice profite au public, par le bon marché des produits. La concurrence n'est autre chose que la liberté sur le terrain économique. C'est par elle qu'agit le mobile le plus puissant et le seul efficace actuellement de toute activité productrice, de toute bonne gestion économique et surtout de toute amélioration. Sans doute les lois et les institutions peuvent modifier les conditions sous l'empire desquelles s'exerce la concurrence, de façon à mettre plus d'égalité entre les concurrents et de faire en sorte que chacun, possédant son instrument de travail, nul ne soit réduit à accepter une ré-

munération insuffisante, sous peine de mourir de faim. Alors, la vraie liberté du contrat existant, la concurrence, ressort indispensable du monde économique, serait affranchie de la plupart des funestes effets qu'on lui reproche maintenant.

L'historien Ranke a démontré que le protestantisme, par ses attaques contre l'Église romaine, a provoqué, dans le sein de celle-ci, une réforme qui lui a infusé une vie nouvelle. De même les économistes les plus savants de notre temps reconnaissent que les critiques parfois exagérées, mais souvent aussi très fondées, dirigées par les socialistes contre la société actuelle ont fait accomplir à l'économie politique d'incontestables progrès. Ainsi les économistes affirmaient que notre organisation sociale était le résultat « de lois naturelles » et constituaient même « l'ordre naturel ». Il s'ensuivait, comme le dit Cairns, que la classe aisée tirait de ses lectures des économistes la confortable conviction que le monde actuel n'était pas loin d'être parfait et que, par suite, elles leur faisaient repousser, sans examen, comme chimérique, toute idée d'une organisation meilleure. Actuellement, la plupart des économistes reconnaissent que tout ce qui concerne la répartition des richesses, dépend des coutumes et des lois, que ces lois ont varié aux différentes époques, et que par conséquent, une application plus rigoureuse de la justice peut beaucoup les améliorer. Naguère, les économistes s'occupaient principalement de l'accroissement de la production ; ils décrivaient la distribution de la richesse, sans rechercher si elle était conforme au droit, et ils n'étu-

diaient le travail que comme un agent naturel de la production. Aujourd'hui, on reconnaît de plus en plus que la question qui domine les autres est celle de la répartition ; qu'il faut en tout problème, considérer surtout le côté éthique et juridique, et que la juste rémunération du travailleur est ce qui importe le plus quand on s'occupe du travail. L'un des économistes les plus distingués de l'Allemagne, le professeur Schœnberg, dit : «Le socialisme a forcé l'économie politique à reconnaître qu'elle n'est pas simplement la science naturelle de l'égoïsme humain, mais qu'elle doit formuler un système de gestion morale (*ethische Wirthschaft*) des intérêts sociaux. »

L'erreur capitale de la plupart des socialistes est de ne pas tenir assez compte de ce fait certain que le mobile essentiel du travail et de l'économie est l'intérêt individuel. Certes, les âmes purifiées par les principes élevés de la religion ou de la philosophie obéissent aux sentiments de charité, de dévouement et d'honneur, mais pour la production régulière de la richesse, il faut le ressort de l'intérêt et de la responsabilité. Il s'ensuit qu'un régime communiste sera toujours une exception. Au contraire, une organisation qui réaliserait ce *desideratum* de tous les socialistes : *Au travailleur la pleine jouissance du produit de son travail*, assurerait à l'activité économique le stimulant le plus puissant et la récompense la plus équitable.

Une autre erreur des socialistes, plus funeste encore que la précédente pour la cause qu'ils défendent, consiste à croire qu'une nouvelle organisation sociale peut être établie par la loi, à la suite d'une insurrection triomphante.

Sans doute une assemblée révolutionnaire peut facilement détruire bien des choses, confisquer des biens, couper des têtes, prélever même toute la rente sous forme d'impôt foncier. Mais introduire dans l'industrie un mode collectif d'exploitation et faire marcher une entreprise sous forme coopérative serait au-dessus de ses forces, car de semblables réformes, ainsi que l'a si admirablement montré Stuart Mill dans ses *Chapters on Socialism*, supposent chez les ouvriers un degré plus élevé de culture intellectuelle et morale, et ils ne peuvent l'acquérir que peu à peu. L'impuissance, en fait de réformes économiques d'une révolution socialiste même triomphante, est clairement démontrée par la stérilité absolue, sous ce rapport, de la Commune de Paris en 1871 et des Communes espagnoles de Carthagène et de Séville en 1873.

Si le progrès de l'humanité n'est pas une chimère, comme celui de la démocratie est, d'après Tocqueville, « le fait le plus continu, le plus ancien et le plus permanent de l'histoire », il s'ensuit que plus d'égalité finira par s'établir parmi les hommes; mais ce n'est point par la violence que s'accompliront les transformations sociales. Les attentats et les insurrections ne peuvent avoir qu'un seul résultat : provoquer une compression à outrance et amener la restauration du despotisme. Quel mal n'ont pas fait les régicides allemands Hœdel et Nobiling à la cause dont ils se disaient les champions ! Si les socialistes exposaient leurs idées avec persistance, mais avec modération et en faisant usage des arguments si puissants que la science économique met en leurs mains, ainsi que l'ont fait Stuart Mill et l'ancien mi-

nistre autrichien, M. Albert Schæffle, les classes dirigeantes les écouteraient, car elles ne peuvent se soustraire aux sentiments de justice égalitaire que l'Évangile met dans leurs âmes. Les lois agraires irlandaises arrachées par M. Gladstone même à la Chambre des lords, montrent bien comment le socialisme peut obtenir pacifiquement les conquêtes les plus décisives. Il est probable qu'il s'introduira ainsi peu à peu dans les lois, par l'influence croissante de ce que l'on appelle le socialisme d'Etat. Sa faiblesse vient de ce que, confiné principalement dans le cercle des classes ouvrières, il trouve rarement des organes parmi les hommes instruits tels que l'étaient incontestablement Lassalle et Marx. Si, comme jadis en Israël, surgissaient des prophètes enflammés de la soif religieuse de la justice, le christianisme social, s'emparant des âmes, pourrait amener des transformations profondes dans l'ordre économique. Mais le triomphe durable d'une révolution socialiste violente est impossible. Toutefois, comme le nihilisme, semblable à une lave ardente, fermente partout dans les couches souterraines de la société et y entretient une sorte de fureur satanique de destruction, il est possible que dans l'une de ces crises, où l'autorité est impuissante et la force répressive paralysée, on voie, ainsi que le prédisent le poète Hégésippe Moreau dès 1833, et récemment encore M. Maxime du Camp, nos capitales ravagées par la dynamite et le pétrole d'une façon plus sauvage et surtout plus systématique que Paris ne l'a été en 1871.

LE SOCIALISME
CONTEMPORAIN

CHAPITRE I.

LE SOCIALISME CONTEMPORAIN EN ALLEMAGNE.

Dans un discours vigoureux, mais étrange, M. de Bismarck disait un jour, au Parlement de l'empire, que l'Allemagne avait deux ennemis à combattre : l'ultramontanisme et le socialisme, ou, comme il s'exprime parfois en son langage familier, l'Internationale noire et l'Internationale rouge. En Allemagne, en effet, où l'on peut dire que naguère encore le socialisme militant n'existait pas, il s'est répandu, en peu d'années, avec une rapidité incroyable, fondant partout des centres de propagande, publiant de nombreux journaux populaires, embrigadant ses adhérents en des sociétés innombrables qui ont leurs statuts, leurs assemblées régulières et leurs *meetings* publics, conquérant enfin de haute lutte plusieurs sièges au Parlement de l'empire et disposant, dans beaucoup de collèges électoraux, d'un appoint que les autres partis se disputent. Pour arrêter ces progrès inquiétants, un nouvel article du Code pénal avait été présenté

au *Reichstag*. Il semblait emprunté à des dispositions semblables des lois françaises et portait : « Celui qui excite publiquement les différentes classes de la population les unes contre les autres de manière à troubler l'ordre public, ou qui, de la même façon, attaque l'institution du mariage, de la famille ou de la propriété, par des discours ou des écrits publics, sera puni de la peine de l'emprisonnement. » Malgré l'intervention personnelle de M. de Bismarck et malgré les instances du ministre de l'intérieur, personne ne se leva pour voter en faveur de l'article proprosé. La sténographie note même que ce résultat fit rire l'assemblée. Depuis lors les deux attentats à la vie de l'empereur, répétés coup sur coup par Hœdel et Nobiling, ont forcé la main au parlement impérial et une loi d'exception d'une sévérité draconienne a été mise en vigueur contre le socialisme. Dans le cours du débat, le comte Eulenbourg, ministre de l'intérieur et délégué de la Prusse au Conseil fédéral afin de défendre le projet de loi, a exposé d'une façon très claire les idées actuelles du parti socialiste en Allemagne. Comme il n'a pas été contredit par les membres de la diète qui représentent cette nuance, on peut admettre qu'il n'a rien avancé qui ne fût de tout point exact.

Avant 1875, il existait en Allemagne deux puissantes associations socialistes. La première s'appelait « l'Association générale des ouvriers allemands (*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein*) ». Fondée en 1853 par Lassalle, elle eut plus tard pour président le député Schweizer, puis le député Hasenclever. Son principal centre d'action était l'Allemagne du Nord. La seconde était « l'Association démocratique des ouvriers (*Demokratischer Arbeiterverein*) »; elle était dirigée par deux autres députés du *Reichstag* très connus, MM. Bebel et Liebknecht. Ses adhérents se trouvaient principalement en Saxe et dans l'Allemagne du Sud. La première tenait compte des liens de la nationalité et récla-

mait l'intervention de l'État pour arriver graduellement à une transformation de la société; la seconde, au contraire, n'attendait le triomphe de sa cause que d'un mouvement révolutionnaire.

Ces deux associations ont longtemps vécu en hostilité déclarée, moins par la différence du but qu'elles poursuivaient, que par suite de rivalités personnelles. Cependant, en 1875, au mois de mai, dans un congrès tenu à Gotha, elles se sont fusionnées sous le nom de « parti socialiste des ouvriers allemands (*Socialistische Arbeiterpartei Deutschlands*) ». Le député Hasenclever fut nommé président. Mais l'union ne dura pas longtemps ou ne fut pas entière, car dès le mois d'août « l'Association générale des ouvriers allemands » tint une réunion séparée à Hambourg.

Ce congrès de Gotha avait adopté un programme qui résume assez nettement les aspirations du socialisme allemand. En voici les principaux articles :

« Le travail est la source de toute richesse et de toute civilisation. Comme le travail général productif n'est rendu possible que par la société, le produit total du travail appartient à la société, c'est-à-dire à tous ses membres, au même droit, et à chacun suivant ses besoins raisonnables, tous étant tenus de travailler.

» Dans la société actuelle, les instruments du travail sont le monopole de la classe capitaliste; la dépendance qui en résulte pour la classe ouvrière est la source de la misère et de la servitude sous toutes ses formes.

» L'émancipation du travail exige que les instruments du travail deviennent la propriété collective de la société, avec réglementation, par la société, de tous les travaux, emploi pour l'utilité commune et juste répartition des produits du travail.

» L'émancipation du travail doit être l'œuvre de la classe-

ouvrière, vis-à-vis de laquelle les autres classes ne sont que des masses réactionnaires. »

« Partant de ces principes, le parti ouvrier socialiste allemand se propose pour but d'arriver, par tous les moyens légaux, à fonder l'État libre et la société socialiste, à anéantir la loi d'airain du salaire, en supprimant le salariat, à mettre fin à l'exploitation sous toutes ses formes et à abolir toutes les inégalités politiques et sociales.

» Le parti socialiste allemand agit d'abord dans le cadre de la nationalité, mais il reconnaît le caractère international du mouvement ouvrier, et il est résolu à remplir tous les devoirs que cette solidarité impose aux ouvriers pour réaliser la fraternité de tous les hommes. »

Ce programme est à peu près le même que celui formulé en France, en 1848, sous l'empire des idées de M. Louis Blanc, par le groupe socialiste qui tenta d'appliquer ces idées dans les ateliers du Luxembourg. On y retrouve même la fameuse formule : *à chacun suivant ses besoins*, quoique l'expérience faite en France, au sein des associations les mieux préparées pour la faire réussir, ait démontré à toute évidence, qu'elle semait la méfiance et la discorde là où l'on voulait établir le règne de l'harmonie et de la fraternité.

Je ne discuterai pas, en ce moment, ce programme ; je me contente d'exposer les faits. Le parti socialiste allemand ne se borne pas à formuler des principes généraux. Comme il a pris pied sur le terrain de la politique actuelle et qu'il envoie ses représentants au Parlement, il tient à faire connaître les moyens d'arriver à la réalisation des réformes qu'il poursuit. Voici celles qu'il réclame : « Le parti ouvrier socialiste d'Allemagne demande, pour préparer la solution de la question sociale, la création d'associations socialistes de production avec l'aide de l'État, sous le contrôle démocratique du peuple des travailleurs. Les asso-

ciations de production pour l'industrie et l'agriculture doivent être créées sur une échelle assez vaste pour que l'organisation socialiste du travail général puisse en sortir. Comme base de l'État, il demande le droit de suffrage universel et direct pour tous les citoyens âgés de vingt ans et dans toutes les élections de l'État et de la commune; la législation directe, y compris la décision de la paix et de la guerre ; le service militaire et les milices citoyennes au lieu de l'armée permanente ; abolition de toutes les lois qui restreignent le droit d'association, de réunion, la libre expression de l'opinion et la libre recherche ; la justice gratuite et rendue par le peuple ; l'instruction obligatoire, l'éducation générale par l'État et la même pour tous; la religion déclarée objet d'intérêt privé. »

Ce programme de politique pratique n'a rien de très subversif, car tout ce qu'il réclame se trouve appliqué en Allemagne même ou dans un pays voisin, en Suisse, sauf les secours accordés aux sociétés de production, expérience qui a été faite en 1848 en France, sans aucun succès. Quant au but final « l'organisation socialiste du travail général », ces termes sont extrêmement vagues. Que signifie au juste ce mot « socialiste » qui revient si souvent, et quelle est cette organisation nouvelle que l'on a en vue ? C'est ce que nous essaierons de déterminer en examinant les écrits dont ces idées sont sorties. Chose remarquable, comme l'a constaté le député Bamberger, les idées socialistes n'ont trouvé nulle part plus d'accueil qu'en Allemagne. Cela tient, d'après lui, au caractère spéculatif de la nation, qui se laisse séduire aisément par les perspectives idéales de l'utopie. Non-seulement elles entraînent presque tous les ouvriers, mais la bourgeoisie elle-même n'y résiste pas, et souvent on l'entend dire : Mais, en effet, tout ira peut-être mieux ainsi ; pourquoi n'essaierait-on pas ? Le socialisme a pénétré dans les classes supérieures ; il siège dans les aca-

démies ; il monte dans les chaires des universités, et ce sont des savants qui ont donné les mots d'ordre que répètent maintenant les associations ouvrières; ce sont des conservateurs qui ont attaqué le « mammonisme » e qu ont parlé le plus haut des abus du « capitalisme ». Ailleurs, rien de pareil ne se voit. Examinons les livres qui ont préparé ce remarquable mouvement.

CHAPITRE II.

LES PRÉCURSEURS. — FICHTE ET MARLO.

Le socialisme, en tant que parti politique, est d'origine très récente en Allemagne. Il ne date guère que de 1863, époque où Lassalle provoqua et organisa l'agitation ouvrière. Le profond mouvement socialiste qui remua les classes ouvrières en France, pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, et surtout après 1848, n'avait trouvé que peu d'écho au delà du Rhin. Les pays allemands, sauf Bade, n'étaient pas du tout préparés à le comprendre. Les institutions de l'ancien régime avaient en partie disparu, mais son esprit et son influence y dominaient encore. Les artisans étaient soutenus et contenus par les corporations de métiers. La grande industrie débutait. Les ouvriers des campagnes étaient aussi soumis aux seigneurs que les serfs dont ils étaient issus. Le prolétaire moderne était presque inconnu. Les classes inférieures n'avaient point l'idée qu'elles pussent un jour acquérir le droit de suffrage et jouer un rôle politique. Ne s'imaginant pas que leur sort pût être différent de ce qu'il était, elles s'y résignaient, comme au moyen âge.

L'ouvrier français était rempli des souvenirs de la Révolution française. Ses pères avaient été les maîtres de l'État; pourquoi ne le serait-il pas à son tour ? Il était le peuple souverain; ce souverain, le seul vrai, devait-il vivre dans

la misère ? L'ouvrier allemand avait la vie bien plus dure; mais n'était-ce pas là son lot nécessaire? Il ne pouvait se souvenir ni de l'égalité des conditions basée sur la propriété collective de la Germanie primitive, ni du soulèvement des paysans au XVI[e] siècle, si vite noyé dans le sang. Il se ressentait encore du joug de plomb qui s'était appesanti sur l'Allemagne à la suite de la guerre de trente ans et naissait à peine à la vie moderne : nul esprit de révolte, nulle aspiration vers un ordre meilleur ne l'agitait. Ce mot de Lassalle était vrai : tandis que l'ouvrier anglais et l'ouvrier français ne rêvaient que réformes, il fallait d'abord démontrer à l'ouvrier allemand qu'il était malheureux. Aussi les premiers écrits socialistes qui parurent eurent-ils peu de retentissement.

C'est de France que vinrent les idées de transformation et de révolution sociales. Karl Marx, le plus instruit des socialistes allemands, le reconnaît lui-même. « L'émancipation de l'Allemagne sera celle de l'humanité tout entière, écrivait-il dans une revue dont quelques numéros parurent à Paris en 1844; mais quand tout sera prêt en Allemagne, l'insurrection n'éclatera qu'au chant de réveil du coq gaulois[1]. »

Pour retrouver les premières manifestations du socialisme moderne en Allemagne, il faut remonter jusqu'au plus éminent des disciples de Kant, à Fichte, qui s'était inspiré des idées de la Révolution française, ainsi qu'il le dit lui-même. Dans ses *Matériaux pour justifier la Révolution française*, il écrit : « La propriété ne peut avoir d'autre origine que le travail. Quiconque ne travaille pas n'a pas le droit d'obtenir de la société des moyens d'existence. » En 1796, il proclame « le droit à la propriété ». Il

[1] Voyez la revue *Deutsch-Französische Jahrbücher*, publiée par Arnold Ruge et Karl Marx, avec le concours de Hess, Engels, Herwegh et Bruno Bauer.

dit, dans ses *Principes de droit naturel* : « Celui qui n'a pas de quoi vivre ne doit ni connaître, ni respecter la propriété des autres, attendu que les principes du contrat social ont été violés à son détriment. Chacun doit avoir une propriété à lui ; la société doit à tous les moyens de travail et tous doivent travailler pour vivre. » Dans son livre de *l'État conforme au droit (Rechtstaat)*, il entrevoit une organisation collective qui réaliserait ce qu'il entend par le droit : « Le travail et la répartition seront organisés collectivement ; chacun, pour une part déterminée de travail, reçoit une part déterminée de capital qui constitue sa propriété, conformément au droit. La propriété est ainsi universalisée. Personne ne peut avoir du superflu, quand tous n'ont pas le nécessaire, et le droit de propriété sur les objets de luxe n'a aucun fondement, tant que chaque citoyen n'a pas sa part nécessaire de propriété. Les agriculteurs et les ouvriers s'associeront pour produire le plus avec le moins d'efforts possible. » Les idées essentielles du socialisme contemporain, et pour la notion du droit et pour sa réalisation, sont renfermées en germe dans ces quelques lignes qui sont manifestement inspirées par Rousseau et par les philosophes du XVIIIe siècle.

Après Fichte, il faut citer le tailleur Weitling, qui s'était pénétré des idées de Fourrier et de Cabet. Il travailla pendant plusieurs années à les répandre en Suisse et dans l'Allemagne du Sud. En 1835, il publie un premier écrit intitulé : *L'Humanité, ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être (Die Menschheit, wie sie ist und sein sollte)*. En 1841, il fait paraître à Vevey un journal allemand, où il pousse les ouvriers à établir la république démocratique. Enfin, dans un livre publié à Zurich (1842), sous le titre de : *Garanties et harmonies de la liberté (Garantien und Harmonien der Freiheit)*, il prêche le communisme à la façon de Babœuf et de Rousseau. « L'égalité absolue, y

lit-on, ne peut être établie que par la destruction de l'organisation actuelle de l'État. Elle n'admet qu'une administration et pas de gouvernement. Quand on a établi la propriété, on a pu l'admettre ; elle n'enlevait à personne le droit et le moyen de devenir propriétaire, car il n'y avait pas d'argent, mais des terres en abondance. Depuis l'instant où l'homme libre ne put plus occuper une part du sol, la propriété a cessé d'être un droit. Elle est devenue une injustice criante, la source du dénûment et de la misère des masses. Je vous le dis, ouvrez vos prisons et dites à ceux que vous y avez enfermés : Vous ne saviez pas plus que nous ce que c'est que la propriété ; réunissons nos efforts pour abattre ces murs, ces haies, ces barrières, afin que disparaisse la cause de notre inimitié et que nous puissions vivre en frères. » C'est, au fond, le discours de Rousseau sur l'origine de l'inégalité.

Les écrits de Weitling attirèrent peu l'attention. Ils contribuèrent peut-être à répandre dans le midi de l'Allemagne le ferment révolutionnaire qui éclata dans l'insurrection badoise de 1848, mais il ne se constitua point alors de parti socialiste allemand[1].

Après que les mouvements révolutionnaires de 1848 eurent abouti, dans toute l'Europe, à une période de réaction, l'évolution des idées socialistes, complétement arrêtée en France, au moins dans les publications, commença à prendre un caractère scientifique en Allemagne. Le professeur Winkelblech, sous le nom de Marlo, fit paraître,

[1] Parmi les écrits socialistes allemands d'avant 1848, on peut citer encore *Destruction et Reconstruction, ou le Présent et l'Avenir (Abbruch und Neubau oder Jetztzeit und Zukunft*, von Michael, Stuttgart 1846) ; — *La situation des classes laborieuses en Angleterre* (*Die Lage der arbeitenden Classen in England*, von Friedrich Engels, Leipzig 1845). — Ce dernier ouvrage contient des faits intéressants empruntés aux enquêtes anglaises. C'est, en partie, la source des idées de Karl Marx.

par livraisons détachées, un ouvrage important, que sa mort survenue en 1859 l'empêcha de compléter. Cet ouvrage a pour titre : *Recherches sur l'organisation du travail, ou Système d'économie politique universelle* (*Untersuchungen über die Organisation der Arbeit oder System der Weltœkonomie*). Dans la préface, il raconte en une page saisissante comment il est arrivé à s'occuper de questions sociales.

Il visitait le nord de l'Europe, en 1843, pour y étudier le progrès de l'industrie. Au moment de s'éloigner de la fabrique de Modum en Norwège, il s'arrête pour contempler une dernière fois la vallée alpestre où elle s'élève. Tandis qu'il regarde ce ravissant paysage, un ouvrier allemand s'approche de lui et le prie de se charger d'un message pour le pays natal. La conversation s'engage. L'ouvrier raconte son histoire et fait voir combien son salaire est minime et quelles privations il doit s'imposer pour en vivre. Cela fait réfléchir Marlo. D'où vient, se demande-t-il, que cette charmante vallée, qui semble un coin du paradis, cache tant de misère ? La faute en est-elle à l'homme ou à la nature ? « Jusqu'à présent j'admirais la puissance des machines et les merveilles de l'industrie, sans m'enquérir du sort de ceux qu'elle emploie. Je calculais la quantité des produits ; je ne cherchais pas à savoir combien en étaient privés. » En ce moment, il prend la résolution d'approfondir ce problème qui ne lui laisse plus de repos.

Il étudie d'abord quelle est la condition des différentes classes dans les pays civilisés, et partout il trouve la misère, la gêne, l'inquiétude, la souffrance chez les maîtres non moins que chez les ouvriers, dans les grandes villes, siège de l'opulence et du luxe, comme dans la chaumière du campagnard ; dans les plaines fertiles de la Belgique et de la Lombardie tout autant que dans les régions élevées de la Suède ou de la Bohême. Cherchant ensuite les causes

de cette affligeante situation, il croit découvrir que celle-ci résulte, non de la nature et de ses lois nécessaires, mais des institutions et des lois humaines. Il en conclut que le seul moyen de porter remède aux maux dont souffrent les sociétés, est de réformer et d'améliorer leur organisation. Ses recherches l'avaient convaincu que les perfectionnements de l'industrie, quelque grands qu'ils fussent, ne pouvaient aboutir à rendre l'aisance générale. Les progrès ultérieurs de la civilisation dépendaient donc de ceux de l'économie politique. Aussi considérait-il cette science comme la plus importante de toutes à notre époque. Rien n'est plus vrai, la question économique est au fond de tous nos débats. Ce sont les revendications des classes inférieures qui alarment les conservateurs et mettent ainsi la liberté en péril. Platon disait que, dans chaque cité, il y avait deux nations ennemies en présence, les riches et les pauvres. Dans les démocraties modernes, une situation semblable apparaît. Les révoltés de la Commune détestaient bien plus « les Versaillais » que les Prussiens, et en 1870 les socialistes allemands faisaient des vœux pour le triomphe de la république française et contre leur pays.

D'où vient que, dans nos sociétés si opulentes, il y ait encore tant de misère? Comment se fait-il que l'Angleterre, qui tisse assez d'étoffes pour recouvrir le pourtour de la planète, compte tant de nécessiteux à peine vêtus? La science dompte toutes les résistances de la nature, la puissance des machines est illimitée; pourquoi tant de familles manquent-elles du nécessaire? Est-ce parce que le travail ne produit pas assez ou parce que les produits sont mal distribués? Faut-il en chercher la cause dans les vices des individus ou dans les imperfections de l'ordre social? C'est à élucider ce problème que Marlo a consacré quinze ans de sa vie et les trois gros volumes de son ouvrage inachevé. On ne peut dire qu'il y ait complètement réussi,

mais son livre contient plusieurs vues originales. La comparaison qu'il trace entre ce qu'il appelle le principe païen et le principe chrétien en économie politique est juste. Le principe païen sacrifie les masses pour assurer les plaisirs et l'éclat d'une aristocratie peu nombreuse, comme dans les cités antiques. Le principe chrétien ne connaît que des égaux et veut que chacun prenne part aux produits à proportion de son travail utile. L'exploitation païenne du travailleur a pris différentes formes; d'abord l'esclavage, puis le servage, la corvée, les droits du seigneur, aujourd'hui encore le monopole, les privilèges, la spéculation malhonnête ou parasite. Le principe chrétien, au contraire, à mesure qu'il pénétrera les mœurs et les lois, fera régner l'équité et relèvera les classes déshéritées que sacrifiaient l'antiquité et l'ancien régime.

La théorie de la propriété qu'expose Marlo est remarquable. D'après lui, ce droit doit être établi de façon à assurer l'exploitation la plus fructueuse des forces naturelles et à faire jouir des fruits du travail individuel celui qui les a créés. La propriété reposant sur l'esclavage sera donc mauvaise, d'abord parce que, enlevant au travailleur le ressort de l'intérêt personnel, elle ne le pousse pas à tirer de la nature tout ce qu'elle peut donner; en second lieu, parce qu'elle n'assure pas à l'esclave la jouissance des fruits de son labeur. La grande propriété féodale, enchaînée dans les liens des majorats et des substitutions, peut être, à certains égards, favorable au progrès de l'agriculture, comme le prétendent les Anglais; mais elle a ce défaut considérable d'exclure la plupart des hommes de la possession du sol, et, par suite, de la jouissance de tout ce que le travail peut produire. L'ancienne propriété germanique collective, qui était indivisible et inaliénable, avait cet avantage qu'elle assurait à chacun la possession d'un instrument de travail; mais elle était peu

favorable à la production, parce qu'elle affaiblissait le ressort de l'intérêt individuel, et elle ne peut se prêter aux situations variées qui naissent de l'organisation actuelle de l'industrie. La propriété « sociétaire », c'est-à-dire telle qu'elle s'est constituée dans la société anonyme moderne voilà, suivant Marlo, le type qui convient le mieux à la production intensive. Elle joint la permanence dans la durée et la puissance des moyens de production de la propriété corporative à ceux de la divisibilité, de la mobilité et de l'individualité de la propriété morcelée et privée. De là provient la place de plus en plus grande que prennent les sociétés commerciales et industrielles dans le monde économique.

Marlo fait ressortir avec une remarquable force d'analyse les avantages qu'offre la forme sociétaire, tant pour l'augmentation de la productivité du travail que pour l'amélioration du sort des travailleurs. Seulement, il n'a pas vu tous les obstacles qui, dans l'état actuel, s'opposent à ce qu'elle devienne aussi générale qu'on serait tenté de l'espérer, si on ne considérait que les beaux côtés que l'auteur met si bien en relief. La solution à laquelle il aboutit est, au fond, empruntée à Fourrier; l'utopie de la commune phalanstérienne apparaît de temps à autre comme l'idéal. Seulement il a étudié à fond l'économie politique, et dans ses développements, souvent très ingénieux, il n'en méconnaît presque jamais les principes. C'est ainsi qu'à la différence de la plupart des réformateurs, il montre comme Stuart Mill, et avec la même insistance que la question de la population domine toutes les autres. Il dit comme Mill ou comme Joseph Garnier : accomplissez les réformes les mieux entendues, ne reculez devant rien pour améliorer la condition des classes inférieures, adoptez les meilleures lois que l'on puisse concevoir, les plus favorables à l'accroissement de la richesse et à son équitable

répartition ; vous n'aurez rien fait, si la population augmente plus rapidement que la production des subsistances. L'industrie a beau multiplier les objets fabriqués, ce n'est là que l'accessoire. La chose essentielle est de savoir si chaque année l'agriculture obtient du sol assez de denrées alimentaires pour que chacun puisse avoir au moins de quoi vivre.

Marlo a complètement raison sur ce point ; mais il compte trop sur les règlements préventifs qui — l'expérience l'a démontré — favorisent le désordre des mœurs, sans arrêter l'accroissement du nombre des habitants. Le seul moyen d'atteindre ce but est de faire que l'instruction et la propriété deviennent l'apanage de tous. L'homme qui jouit de quelques lumières et de quelque aisance devient prévoyant. Il ne veut pas se vouer lui et les siens à la misère par un mariage prématuré. C'est en France que la population s'accroît le plus lentement, si lentement que certains s'en effraient. En France aussi la propriété est répartie entre un nombre si considérable de personnes, que ceux qui n'en possèdent pas forment la minorité. Les familles aisées et éclairées ont si peu d'enfants qu'elles tendent à s'éteindre. Au contraire, en Irlande, les prolétaires plongés dans la misère et l'ignorance pullulent. Plus un homme vit et jouit par l'esprit, moins la vie animale est puissante. La plupart des grands hommes n'ont pas laissé de postérité. Le progrès des lumières et du bien-être est ainsi le meilleur antidote contre un trop grand accroissement de la population, et, par une sorte d'harmonie sociale, l'avancement de la civilisation fait disparaître le principal danger qui la menace dans l'avenir.

CHAPITRE III.

RODBERTUS-JAGETZOW

Les socialistes allemands qui ont un nom n'ont pas dressé le plan d'une société nouvelle. Ils ne nous présentent pas comme Morus, Babœuf, Fourrier ou Cabet, un idéal, une utopie, une cité parfaite qui serait le paradis sur la terre. Ils connaissent à fond l'économie politique et les faits constatés par la statistique. Ils ont étudié l'histoire, le droit, les langues anciennes, les littératures étrangères ; ils appartiennent à la classe aisée. Ce sont des savants de profession. Ils ne se laissent pas prendre aux chimères des autres ni à celles que pourraient enfanter leur propre imagination. Ils se contentent de faire la critique des ouvrages classiques des économistes et de mettre en relief les maux de l'état social actuel. Leurs livres ont ainsi le même caractère que ceux de Proudhon ; mais moins clairs et moins brillants, ils ont plus de suite et plus de solidité. Pour démêler leurs erreurs, il faut une attention soutenue et une connaissance approfondie des principes économiques.

Après Marlo vient un écrivain peu connu, à l'étranger, et très rarement cité, mais dont les rares et courts écrits contiennent, comme le fait très justement remarquer

M. Rudolf Meyer[1], toutes les idées que Marx et Lassalle ont développées depuis avec tant de retentissement. Cet écrivain, c'est Rodbertus-Jagetzow, ministre de l'agriculture en Prusse en 1848, qui s'est, immédiatement après cette époque, retiré dans ses terres, où il s'est occupé d'agronomie et d'études historiques et économiques. Il n'a point publié de grands ouvrages de doctrines, mais seulement des articles dans les *Revues* et les journaux. Son système se trouve exposé dans des lettres adressées à son ami von Kirchmann, qui ont été réunies et réimprimées (1875) sous le titre de : *Éclaircissements concernant la question sociale* (*zur Beleuchtung der sozialen Frage*)[2]. Le fameux agitateur Lassalle est resté en correspondance régulière avec Rodbertus jusqu'à la fin de sa vie, et Marx lui a emprunté le fond de ses théories. Le petit volume de cet écrivain, trop peu connu, est certainement l'une des œuvres les plus originales que l'Allemagne ait produites en fait d'économie politique, quoique la base de ses déductions soit, à mon avis, complètement erronée. Rodbertus n'est pas, à vrai dire, un socialiste, mais, comme Ricardo, il a préparé l'arsenal scientique où le socialisme est venu prendre ses armes. Nous ne pouvons donner ici une analyse complète des idées de Rodbertus; nous en indiquerons seulement les points principaux.

Ainsi qu'il le dit très bien lui-même, son système n'est que l'application rigoureuse de ce principe établi par Smith et plus rigoureusement encore démontré par Ricardo, que toutes les richesses ne doivent être considérées économi-

[1] Voyez le remarquable livre de M. Rudolf Meyer : *Le combat pour l'émancipation du quatrième état.* (*Der Emancipationskampf des vierten Standes*). La seconde édition vient de paraître. Hermann Bahr Berlin 1882.

[2] Rudolf Meyer a aussi publié récemment (1882) chez A. Klein, à Berlin, des lettres et des fragments de Rodbertus qui méritent d'être lus.

quement que comme des produits du travail et ne coûtent que du travail. La misère et les crises commerciales, ces deux grands obstacles au progrès régulier du bien-être et de la civilisation, n'ont, d'après lui, qu'une seule cause, qui est celle-ci : tant que l'échange et le partage des produits restent soumis aux lois résultant de l'histoire et non à celles de la raison, le salaire des classes laborieuses devient une part relative moindre du produit national, à mesure que la productivité du travail social augmente. Rodbertus arrive à cette conclusion par l'étude des influences économiques qui règlent le taux des salaires et de la rente.

L'ouvrier, dit-il, apporte sur le marché une marchandise qui ne se conserve pas : les heures de travail dont il dispose. S'il n'a ni terre, ni capital pour faire usage de ses bras, il doit les mettre au service de ceux qui peuvent les employer. Qu'en donneront ceux-ci ? Poussés par la concurrence à produire au meilleur marché possible, ils ne donneront rien au delà de ce qui est strictement nécessaire. Or, ce qui est strictement nécessaire, c'est ce qu'il faut pour permettre au travailleur de subsister et de se perpétuer. C'est là le salaire nécessaire dont parle Ricardo, le niveau régulateur vers lequel, en réalité, gravite le salaire dans ses oscillations amenées par l'offre et la demande. Supposons maintenant que le travail devienne plus productif. L'ouvrier produira plus d'objets en un jour. Il s'ensuivra que chacun de ces objets aura coûté moins de travail et se vendra meilleur marché. L'ouvrier qui vit de la consommation de ces objets, pourra ainsi s'entretenir à moindres frais et, par conséquent, se contenter d'un moindre salaire. Rodbertus s'efforce de rendre ceci plus clair par un exemple. Un propriétaire obtient d'une terre, en employant un ouvrier, 60 hectolitres de blé. Il en donne à l'ouvrier 30, représentant le salaire nécessaire, il peut en

conserver 30 pour lui. Si, au moyen de meilleurs procédés, il récolte 90 hectolitres, il en aura pour sa part 60, et ainsi le salaire qui formait d'abord la moitié du produit total n'en sera plus que le tiers, quand le travail sera devenu plus productif. Et, en effet, depuis l'invention de la vapeur, la masse des produits créés dans les sociétés civilisées a triplé, quintuplé peut-être, et le salaire n'a pas augmenté en proportion. Cette remarque de Rodbertus est juste; mais le fait qu'il critique ne peut être autre sous l'empire des institutions et des lois actuelles. Si le produit a tant augmenté, c'est parce que l'on met en œuvre aujourd'hui deux ou trois fois plus de capital qu'au siècle dernier. Ce capital doit être rémunéré, et ainsi il prélève le surplus de la production dont il est la source. Quand on faisait moudre le grain au moyen de moulins à bras, presque tout le produit se distribuait en salaire. Si, en établisant un moulin à vapeur, il ne faut plus que le tiers des ouvriers employés auparavant, leur rémunération n'absorbera plus que le tiers du produit, et les deux autres tiers iront au capital. Les ouvriers que la machine aura rendus disponibles trouveront à s'employer ailleurs, et comme consommateurs ils profiteront, en partie, de la baisse du prix des produits qui résultera de l'emploi des engins mécaniques. Il est incontestable que le travailleur est aujourd'hui mieux nourri, mieux logé et mieux vêtu qu'autrefois. S'il est donc vrai que la totalité des salaires forme une part moindre du produit social, parce que le capital fixe, source de cet accroissement de production, prélève une part croissante, d'autre part, le sort du salarié s'est amélioré, parce que la concurrence fait profiter tous les consommateurs des progrès de la fabrication, en ramenant le prix de vente des objets au niveau des frais de production.

Rodbertus fait une critique très spécieuse de la théorie de Ricardo d'après laquelle la rente naît de la nécessité de

mettre en culture des terres de plus en plus rebelles. D'après lui, la rente naît tout simplement de l'accroissement de la productivité du travail, et il y aurait rente quand même toutes les terres seraient également fertiles. Si un homme, en cultivant le sol, en tire plus qu'il ne lui faut pour subsister, ce surplus, il peut l'abandonner à un autre, et il devra le donner à celui qui est propriétaire de la terre, si lui-même ne l'est pas. Le propriétaire demandera le plus qu'il pourra; ce que le locataire pourra lui payer dépendra de la quantité des produits obtenus, du prix de ces produits et des frais nécessaires pour les obtenir. La rente augmentera donc si, par hectare, on obtient plus de denrées, si ces denrées se vendent plus cher ou si on les produit plus économiquement. Il résulte encore une fois de ceci que plus le travail agricole devient productif, plus la part du propriétaire augmente, et celle du cultivateur, restant la même, deviendra une part moindre du produit total.

Ces déductions renferment une part de vérité. En effet, pour qu'il y ait rente, il suffit que la terre soit l'objet d'un monopole et qu'elle produise plus qu'il ne faut pour suffire à l'entretien de qui la fait valoir. Mais Rodbertus n'a pas fait attention que, si le travail agricole, rendu plus productif, livre au marché plus de denrées, le prix de ces denrées baissera; les consommateurs en profiteront et la rente ne s'élèvera pas. Mill croyait même qu'en ce cas elle diminuerait. Ricardo a eu parfaitement raison de soutenir que la cause de l'augmentation de la rente est l'accroissement de la population, qui, réclamant plus de denrées alimentaires, en fait monter le prix. D'autre part, quand la terre ne manque pas, comme cela a lieu dans les pays neufs, le fermage est presque nul, quoique le travail soit très productif. La raison en est évidente: le cultivateur ne consentira pas à payer cher pour obtenir la

jouissance d'un domaine qu'il peut se procurer ailleurs presque sans frais. Ce qui reste vrai dans ce que dit Rodbertus, c'est que toute invention, tout procédé qui diminue les frais de production permet une hausse de la rente. C'est là un point très important, qui n'a pas été bien aperçu et qui a échappé même à Ricardo et à Mill.

L'erreur capitale de Rodbertus, que les autres socialistes allemands lui ont empruntée, c'est qu'il fait du travail la source unique de la valeur. Il en conclut que tous les produits devraient s'échanger sur le pied de ce que chacun d'eux a exigé de main-d'œuvre, et, sur cette base, il esquisse le projet d'une institution de crédit qui rappelle beaucoup la banque d'échange de Proudhon. L'ouvrier livre au dock central un produit; ce produit est estimé d'après le nombre d'heures de travail normalement et en moyenne nécessaire pour le créer. C'est là son prix naturel. Il reçoit en paiement un assignat représentant ces heures de travail, et avec cet assignat, il peut acheter dans le magasin social tout autre objet dont le prix est fixé de la même façon. C'est, on le voit, la mise en œuvre de l'idée de Smith, prétendant que c'est le travail, non le numéraire, qui est la meilleure commune mesure des valeurs. Dans la multitude d'échanges qui s'opèrent, on troquerait toujours heures de travail contre heures de travail, ou, comme le voulait Bastiat, services contre services. Le bien-être de chacun serait proportionné à la part qu'il a prise dans la production nationale, sans réduction et sans prélèvement au profit de personne. La puissance d'acheter serait en raison du produit créé, ce qui revient à dire que le producteur pourrait alors racheter son produit. Nous allons retrouver les mêmes idées dans Karl Marx. Pour éviter les répétitions, nous ne les discuterons qu'après avoir vu sous quelle forme nouvelle cet écrivain les expose.

CHAPITRE IV.

KARL MARX.

Karl Marx est, sans contredit, l'écrivain socialiste le plus influent de l'Allemagne, et son œuvre principale, *Das Kapital*, est considérée, même par ses adversaires, comme un livre original et remarquable. Cependant ce n'est pas à cet ouvrage que Marx doit son influence, car il n'est pas fait pour être lu par le peuple. Il est aussi abstrait qu'un traité de mathématiques, et il est d'une lecture bien plus fatigante. C'est un vrai casse-tête, parce qu'il se sert de termes pris dans un sens particulier, et qu'il construit, de déduction en déduction, tout un système, sur des définitions et sur des hypothèses. Il faut une tension constante de l'esprit pour suivre des raisonnements où les mots sont toujours détournés de leur signification habituelle.

Comme l'a très bien fait remarquer M. Cliffe Leslie, le livre *Das Kapital* est un exemple frappant de l'abus de la méthode déductive, trop souvent employée par beaucoup d'économistes. Il part de certains axiomes et de certaines formules qu'il considère comme rigoureusement vrais. Il en déduit les conséquences qu'elles lui semblent renfermer, et ainsi il arrive à des conclusions qu'il donne comme aussi irréfutables que celles des sciences exactes. Rien n'est plus trompeur que cette méthode, qui a séduit de bons esprits. Dans les sciences morales et politiques,

les termes n'arrivent jamais à rendre avec précision les nuances infinies de la réalité ; les mathématiques seules le peuvent, parce qu'elles ne spéculent que sur des données abstraites et rigoureusement déterminées.

En économie politique comme en morale et en politique, les définitions servent à donner une idée des choses dont on parle ; elles ne peuvent les décrire assez exactement pour qu'on en tire des conséquences qui s'imposent. Ainsi que l'a dit très justement M. H. Passy, trop brèves elles sont fausses parce qu'elles ne tiennent pas compte des exceptions ; trop longues elles embrouillent et ne servent à rien. Le mieux est de prendre les mots dans leur sens habituel, de se servir de termes concrets que tout le monde comprend et d'éviter autant que possible les expressions abstraites et générales qui donnent lieu à de fréquentes méprises et à d'inutiles discussions. Ainsi chaque jour les débats recommencent pour savoir ce qu'il faut entendre par capital et rente. Ne pourrait-on dire tout simplement : les vivres, les machines, les outils et le numéraire ou le revenu et le produit des terres ? Ce serait un peu plus long, mais bien plus clair. Bossuet et Pascal n'employaient pas ces mots vagues et abstraits ; ils disaient tout pourtant d'une façon toujours forte et intelligible. Il suffirait de se servir de la langue du XVIIe siècle, pour mettre fin à la plupart des malentendus et des discussions oiseuses qui encombrent l'économie politique, et pour rendre impossibles certaines erreurs, comme celles qu'on rencontre dans le livre *Das Kapital*.

Ce qui a fait de Karl Marx l'un des chefs du socialisme européen, c'est qu'il est le fondateur et l'organisateur de l'*Internationale*. Il n'a rien, ni dans ses écrits, ni dans sa carrière, de l'agitateur révolutionnaire. Ses livres ont la prétention d'être absolument scientifiques, et sa vie, après quelques incidents orageux, a été celle d'un érudit, pour-

suivant ses études favorites, au sein d'une modeste et paisible retraite.

Marx est né à Trèves, le 2 mai 1818; son père, israélite baptisé, était conseiller des mines. Karl fit à Bonn des études de droit brillantes, et, revenu à Trèves, épousa, en 1843, Jenni von Westphalen, sœur du Westphalen qui fit partie du ministère Manteuffel et qui vient de mourir récemment. Il renonça aux places avantageuses que lui offrait le service de l'État pour s'adonner entièrement à l'étude de l'économie politique et surtout de la question sociale. Poursuivi par le gouvernement prussien pour ses opinions extrêmes et réfugié à Paris, il y publia avec Arnold Ruge, les *Deutsch-Franzœsische Jahrbücher*, et avec Henri Heine le journal *Vorwærts (en avant)*. Expulsé de France en 1844, puis de Bruxelles en 1848, il rentra en Allemagne et profita de la liberté, que la révolution de mars y avait conquise, pour faire paraître, avec son ami M. Wolff, un journal où il malmenait rudement « la bourgeoisie ». Poursuivi de nouveau, il se réfugia à Londres, où il vit depuis lors, partageant son temps entre ses études économiques et la direction occulte de l'*Internationale*.

Déjà, en 1847, dans un manifeste rédigé avec son ami Fr. Engels, au nom des communistes allemands de Londres, il avait formulé les deux principes qui guident encore aujourd'hui le socialisme allemand et européen; il y soutient d'abord que l'intérêt des ouvriers dans leur lutte contre les capitalistes, étant partout le même, s'élève au-dessus des distinctions de nationalité, et, en second lieu, que les travailleurs doivent conquérir les droits politiques pour briser le joug des capitalistes. Nous ne suivrons pas Marx dans sa carrière active: ce serait faire l'histoire de l'*Internationale*, que nous aborderons plus loin. Ce sont ses idées seulement que nous voulons faire connaître. Ses écrits sont peu nombreux. En 1847, il fit paraître une

critique très piquante et très souvent juste des *Contradictions économiques* de Proudhon, sous ce titre: *Misère de la Philosophie, Réponse à la Philosophie de la Misère, par M. Proudhon.* Marx n'aime pas Proudhon, quoiqu'il s'en rapproche en bien des points. En 1859, il publia *Une critique de l'Économie politique* qui est reproduite en grande partie dans son dernier ouvrage *Das Kapital*, paru en 1867[1].

Tout le système de Marx et les 830 pages de petit texte que contient son volume ont pour but de démontrer que le capital est nécessairement le résultat de la spoliation. La conclusion est, au fond, la même que celle résumée dans le fameux aphorisme de Brissot et de Proudhon: « La propriété, c'est le vol. » Cependant, quoi qu'il ait, de temps à autre, des mots amers à l'adresse des fabricants et des financiers, Marx n'en veut pas aux individus: ce qu'il attaque, c'est le système. Comme il le dit dans sa préface, « il ne s'agit des personnes qu'autant qu'elles sont la personnification de catégories économiques; mon point de vue, d'après lequel le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature et à son histoire, peut, moins que tout autre, rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quoi qu'il puisse faire pour s'en éloigner ». On le voit, Marx se fait ici l'organe de ces doctrines matérialistes, si répandues aujourd'hui, qui suppriment la liberté et la responsabilité des individus et des sociétés. Tous les événements, tous les actes individuels, ne sont que le « processus » de forces fatales. L'influence que l'écrivain peut espérer exercer est, dès lors, très modeste, car « lors même qu'une société est arrivée à découvrir la

[1] La deuxième édition est de 1873. La traduction française de M. J. Roy est de 1875. Elle a paru par livraisons et a été revue et complétée par l'auteur. L'ouvrage a été traduit en russe. 3e édit. allde 1883.

voie de la loi naturelle qui préside à son mouvement, elle ne peut ni dépasser d'un saut, ni abolir par décrets les phases de son développement naturel, mais elle peut abréger la période de gestation et adoucir les maux de leur enfantement ». Quoiqu'il y ait bien des réserves à faire au sujet de ce fatalisme, qui n'est même pas logique jusqu'au bout, il donne cependant un avertissement très sensé à ces utopistes révolutionnaires et enthousiastes qui, comme ceux du XVIIIe siècle, s'imaginent qu'il suffirait de quelques lois pour supprimer tous les maux dont souffre la société et d'un bon décret pour faire régner l'âge d'or sur la terre.

Nous exposerons d'abord les idées développées dans ce livre étrange, *Das Kapital,* sans les discuter en détail. C'est seulement quand on aura saisi la théorie dans son ensemble qu'on pourra comprendre les sophismes sur lesquels elle repose. Marx fonde son système sur des principes formulés par les économistes de la plus grande autorité, Adam Smith, Ricardo, de Tracy, Bastiat et la légion de leurs adhérents. Comme on le sait, par réaction contre les physiocrates, qui font dériver toute richesse de la nature, Smith prétend que la source unique de la valeur est le travail. Il veut même faire du travail la commune mesure des valeurs. « Le seul travail, dit-il, est la mesure réelle à l'aide de laquelle la valeur de toutes les marchandises peut toujours s'estimer et se comparer. Des quantités de travail doivent nécessairement, dans tous les temps et dans tous les lieux, être d'une valeur égale pour celui qui travaille. » C'est exactement l'idée de Bastiat, quand il affirme que dans la société on échange toujours service contre service. Presque tous les économistes et M. Thiers, qui se fait en ce point l'organe de l'opinion aujourd'hui généralement reçue, soutiennent que l'origine légitime de la propriété est le travail. Si l'on admet ces prémisses, Marx prouvera

avec une logique irréfutable, que le capital est le produit de la spoliation. En effet, si toute valeur vient uniquement du travail, la richesse produite doit appartenir entièrement aux travailleurs, et si le travail est la seule source légitime de la propriété, les ouvriers doivent être seuls propriétaires. Les économistes qui considèrent le travail comme source de la valeur et de la propriété ne peuvent qu'admettre le raisonnement de Marx. Comme Proudhon, il échafaude ses déductions sur une définition de la valeur. Suivons l'enchaînement de ses syllogismes où l'on reconnaît un disciple d'Hegel. On peut bien faire quelque effort pour les comprendre quand on songe que ces abstractions à l'allure mathématique, traduites en langage vulgaire dans les petits journaux socialistes, sont devenues le catéchisme des ouvriers en Allemagne.

La richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste apparaît comme une immense accumulation de marchandises. La marchandise, c'est-à-dire le produit destiné à l'échange, est la forme élémentaire de la richesse dans les sociétés modernes. Tout objet qui a une utilité quelconque possède deux sortes de valeur. Il a de la valeur en tant que, par ses propriétés, il répond à un besoin de l'homme. C'est la valeur d'usage qui aboutit à la consommation des biens. Il a encore de la valeur en tant qu'il permet à son possesseur de se procurer, en le livrant, un autre objet qu'il désire. C'est la valeur d'échange. Ces deux valeurs sont loin de toujours correspondre. La valeur en usage dépend uniquement de l'intensité du besoin. Un pain qui peut me nourrir un jour conserve sa valeur comme objet de consommation, mais comme objet d'échange il vaudra plus ou moins d'après l'abondance du blé récolté et le prix du grain. Des lunettes qui vont à ma vue auront pour moi une grande valeur, tandis qu'à l'échange elles n'en auront peut-être

aucune, parce qu'elles ne conviendront pas à d'autres yeux que les miens.

Si l'on considère la valeur d'usage, tous les objets diffèrent les uns des autres en raison de leurs caractères et des besoins qu'ils doivent satisfaire. Si l'on considère la valeur d'échange, tous les objets ont en commun cette propriété de pouvoir être troqués les uns contre les autres ou pour une certaine somme d'argent. Sous le rapport de l'usage, il est difficile d'établir un rapport entre un mouton, qu'on mange, et un cheval, qu'on monte; sous le rapport de l'échange, on peut dire qu'un cheval vaut vingt moutons, si pour un cheval on obtient 800 francs et pour un mouton 40 francs.

Dans les sociétés primitives, comme dans l'Inde, suivant sir Henry Maine, ou au moyen âge, c'est la valeur en usage que l'on considère principalement, parce que, chaque groupe de familles produisant à peu près tout ce qu'il consomme, il y a très peu de ventes et d'achats. Voyez une villa de Charlemagne ou une communauté de village en Russie et en Serbie : les hommes récoltent les denrées alimentaires et les matières textiles, fabriquent les outils, les instruments aratoires et les meubles, tandis que les femmes préparent les aliments et les vêtements, filent la laine, le chanvre, le lin, et font même les chaussures. Il ne se fait presque pas d'échanges. Dans les sociétés où règne la division du travail et des métiers, c'est la valeur en échange qui est la chose principale, parce que, personne ne produisant ce qu'il consomme, chacun doit vendre pour acheter. Tout produit devient marchandise, et le point important est alors de savoir ce qui fait la valeur de ces objets destinés à l'échange. A cette question, Marx n'hésite pas à répondre, avec Smith et Ricardo : c'est uniquement le travail [1].

[1] Pour l'analyse des idées de Karl Marx, on peut consulter Heinrich

Comme valeur, dit Marx, les marchandises destinées à l'échange ne sont autre chose que du travail cristallisé. L'unité de mesure du travail, c'est la journée moyenne de travail ordinaire, qui varie dans les différents pays et aux différentes époques, mais qu'on peut considérer comme une quantité fixe dans une société déterminée. Le travail plus compliqué ou qui exige des facultés plus relevées doit être considéré comme du travail simple élevé à une plus haute puissance. Un objet utile n'a donc de valeur que parce qu'il représente du travail. Les choses les plus nécessaires à l'existence, l'air et l'eau, n'ont, en général, aucune valeur parce qu'on les obtient sans travail.

Maintenant comment mesurer la quantité de valeurs que représente un objet? Par la quantité de « substance créatrice de valeur », c'est-à-dire de travail qu'il contient. La quantité de travail est mesurée elle-même par sa durée, par jour et heure. Ici Marx introduit une rectification dans la théorie de Smith et de Ricardo, en prévenant une objection. On pourrait dire, en effet : si c'est la durée du travail qui crée la valeur des produits, un habit fait par un tailleur qui y aurait mis deux fois plus de temps qu'il ne faudrait aurait donc double valeur. Non, répond Marx, ce qui sert à mesurer la valeur des choses, c'est le temps de travail nécessaire, en moyenne, et exécuté avec le degré moyen d'habileté et d'intensité, et dans les conditions normales de l'industrie, à un moment donné. Si, avec la machine à coudre, on peut faire une chemise en un jour, ce sera un jour, qui sera la mesure de la valeur d'une chemise, et non les deux ou trois jours qu'il fallait aupa-

von Sybel, *Die Lehren des heutigen Socialismus* ; — Eugen Jæger *Der moderne Socialismus* ; — Schæffle. *Der Socialismus und der Kapitalismus* ; — Rud. Meyer, *Der Emancipationskampf des vierten Standes*, et en français l'étude brève, mais très substantielle, de M. Maurice Block, *les Théoriciens du socialisme en Allemagne*.

ravant. Même ainsi rectifiée, la théorie qui fait du travail la source de la valeur est une erreur complète, comme je le montrerai bientôt. On peut déjà affirmer que, comme toutes les abstractions, ces moyennes manquent de rigueur scientifique. En réalité, chaque genre de travail a sa valeur propre, son caractère particulier. Une journée de travail d'un maçon vaut-elle exactement autant que celle d'un menuisier, d'un peintre, d'un ciseleur, d'un plombier, ou d'un simple manœuvre ? Évidemment non. Et comment les comparer, à moins que ce ne soit par le salaire que chacun de ces ouvriers reçoit ? Alors il faut admettre que tout salaire est exactement proportionnel à la valeur du travail effectué. Or, c'est précisément ce que Marx conteste.

De ces prémisses, notre auteur conclut que le travail a beau devenir plus productif et créer plus d'utilités, il ne produit pas plus de valeurs. En effet, si le travail mesuré par sa durée est l'unique source de la valeur, les objets fabriqués en plus grande quantité dans un même laps de temps, tous réunis, ne représenteront pas plus de valeur parce que chaque objet en particulier vaudra moins. Par l'enchaînement rigoureureusement logique de ces abstractions, on arrive ainsi à ce singulier résultat, que toutes les inventions de la science, tous les perfectionnements de l'industrie produisent plus d'utilités, sans augmenter la somme des valeurs. Bastiat avait émis une idée semblable.

Voyons maintenant comment naît le capital. Suivant Marx, ce n'est point par l'épargne et par le renoncement, comme le prétend « l'économie politique vulgaire ». Ce n'est pas non plus par l'échange, comme se l'imaginent les badauds, en voyant des négociants faire rapidement fortune. En effet, normalement l'échange se fait sur le pied de l'égalité, valeurs contre valeurs, et si, par ruse ou par habilité, Paul vend à Pierre pour 50 francs une marchan-

dise qui n'en vaut que 40, Paul gagne, il est vrai, 10 francs; mais comme Pierre les perd, la société ne se trouve pas enrichie, aucune valeur nouvelle n'est créée, aucun capital nouveau formé. Cette opinion, développée avec une grande précision par J.-B. Say, est celle de la plupart des économistes. Je pense néanmoins qu'elle n'est pas fondée. Condillac a raison quand il prétend que, dans tout échange, les deux parties gagnent, parce que chacune d'elles obtint l'objet qui lui convient le mieux[1]. Une dame, dit-il, avait vendu quelques arpents de terre pour s'acheter un cachemire, et s'étonnait d'avoir obtenu un si magnifique châle en échange d'un si vilain lopin de pré. Chacun avait ce qu'il désirait et se trouvait ainsi plus satisfait. Marx et J.-B. Say ne voient que la valeur en échange, qui peut-être n'augmente pas dans l'échange, quoique ordinairement l'objet, en se rapprochant de ceux qui en ont besoin, acquière déjà plus de valeur; mais, ce qu'il faut surtout considérer d'après moi, c'est la valeur d'usage, l'utilité, parce qu'en définitive tout revient à cela. La consommation est le but final de la production et de la circulation des richesses. L'échange fait arriver chaque chose là où elle répond aux besoins les plus intenses : *the right ware in the right plaee*, et ainsi il crée des utilités qui sont les véritables valeurs.

Mais revenons au système de Marx. Voici comment, d'après lui, naît le capital. Celui qui est destiné à devenir capitaliste se présente sur le marché des marchandises muni d'argent. Il achète d'abord des machines, des outils, des matières premières, puis, pour les mettre en œuvre, la force de travail de l'ouvrier, l'*Arbeitskraft*, l'unique source de toute valeur. Il met l'ouvrier à la besogne, lui

[1] Voyez le *Commerce et le gouvernement*, par Condillac, édition Guillaumin, p. 267. Il y a dans ce petit écrit, comme dans la plupart de ceux du XVIII[e] siècle, beaucoup de remarques justes, exprimées avec infiniment de clarté et d'esprit.

fait transformer, au moyen des outils et des machines, les matières premières en produits fabriqués, qu'il vend plus cher qu'elles ne lui ont coûté à fabriquer. Il obtient ainsi une valeur plus grande, une plus-value (*Mehrwerth*). L'argent, momentanément transformé en salaires et en marchandises, reparaît sous sa forme primitive, mais plus ou moins accru; il a fait des petits : le capital est né.

Cela semble contraire au principe posé plus haut, que l'échange ne crée pas de valeur nouvelle. Le fabricant n'a fait que des échanges, et pourtant il se trouve avoir acquis une valeur plus grande. Voici l'explication du mystère. L'homme à l'argent paie au travail sa valeur d'échange et obtient ainsi sa valeur d'usage. La force du travail a ce caractère unique de produire plus qu'elle ne coûte à être produite. Celui qui l'achète et qui la met en œuvre à son profit jouit donc de la source de toutes richesses. Le capitaliste paie le travail à sa valeur. Quelle est la valeur du travail? Il vaut, comme toute autre marchandise, ce qu'il a coûté de temps et d'efforts pour être produit, c'est-à-dire ses frais de production. Les frais de production du travail sont ce qu'il faut de vivres et de denrées diverses pour entretenir l'ouvrier et ses enfants appelés à lui succéder. La valeur de toutes ces denrées se mesure, à son tour, par le temps qu'il faut pour les produire. Donc, en résumé, d'après Marx, la valeur du travail est égale à la somme des heures nécessaires pour créer ce qu'exige l'entretien du travailleur. C'est là ce que le capitaliste doit payer, d'après les principes de l'échange.

Au fond, Marx ne fait qu'exposer ici, en d'autres termes, la loi de Ricardo concernant les salaires. D'après l'économiste anglais, les salaires tendent toujours à se rapprocher, en moyenne, de ce qui est indispensable aux travailleurs pour vivre et maintenir leur nombre. Si les salaires tombent au-dessous de ce niveau, les ouvriers les moins favorisés

meurent de privations, et alors la demande des bras fait remonter les salaires au taux normal. S'ils le dépassent, le nombre des ouvriers augmente, et l'offre plus grande des bras le fait baisser. Le coût moyen de l'entretien de l'ouvrier varie d'après les pays et le degré de civilisation, mais tel qu'il est, il constitue le prix naturel du travail, son coût de production.

Voici maintenant le mystère d'iniquité d'où, d'après le socialiste allemand, dérive le contraste de la misère et de l'opulence, le paupérisme gagnant du terrain à mesure que le capital s'accumule. Pour produire les denrées nécessaires à l'existence de l'ouvrier et de sa famille pendant une journée, il ne faut pas tout un jour de travail. Marx suppose que cinq ou six heures suffisent. Si donc l'ouvrier travaillait pour lui-même, il se procurerait tout ce qu'il lui faut en un demi-jour, et le reste du temps il se donnerait du loisir ou du surplus; mais l'esclave antique, le serf du moyen âge en conquérant la liberté dans la société actuelle n'a pas acquis du même coup la propriété. Il est donc forcé de se mettre au service de ceux qui possèdent la terre et les instruments de production. Ceux-ci exigent naturellement qu'il travaille pour eux la journée pleine de douze heures ou plus. En six heures l'ouvrier produit l'équivalent de sa subsistance; c'est ce que Marx nomme « le travail nécessaire »; pendant les six autres heures il produit de la plus-value, du *Mehrwerth*, au profit de ceux qui l'emploient. Le capitaliste paie à l'ouvrier la puissance de travail à sa valeur, c'est-à-dire en donnant la quantité d'or qui, représentant six heures de travail, lui permet d'acheter de quoi vivre. Mais comme il obtient ainsi la libre disposition de cette force de production qu'il a payée, il acquiert tout ce qu'elle fait naître pendant la journée pleine. Il échange ainsi le produit de six heures contre le travail de douze heures. Il met donc dans sa poche, comme profit net, le

produit des six heures au delà du travail nécessaire. De ce surplus empoché par le maître naît le capital.

Le capitaliste a différents moyens d'augmenter son bénéfice. Le premier consiste à multiplier le nombre de ses ouvriers. En effet, autant il a d'ouvriers, autant de fois il encaisse le produit des six heures de travail supplémentaires. S'il n'avait qu'un ouvrier, en prélevant pour lui le produit de la moitié de la journée, il obtiendrait seulement de quoi vivre comme l'ouvrier lui-même. S'il en a deux, il aura de quoi consommer l'équivalent de ce que consomment deux ouvriers, et ainsi de suite. Le second moyen est de prolonger la journée. Plus longtemps l'ouvrier travaille au delà du temps nécessaire qui représente son salaire, plus grand est le bénéfice qu'il rapporte à son maître. Marx montre ici par des exemples très détaillés empruntés à l'histoire de l'industrie et de la législation industrielle en Angleterre, que le capital et la machine tendent nécessairement à prolonger la durée de la journée et que pour les arrêter dans cette voie, il a fallu l'intervention de l'État et des bills successifs limitant les heures de travail. Le troisième moyen consiste à diminuer la la durée du « travail nécessaire ». Si l'ouvrier pouvait produire en trois heures ce qu'il lui faut pour subsister, le coût de sa puissance de travail diminuerait de moitié. Le capitaliste obtiendrait donc la pleine valeur de la journée de douze heures, en donnant la quantité d'argent qui équivaut à trois heures de travail, c'est-à-dire un salaire moitié moindre. Ceci paraît encore conforme à la loi de Ricardo : si le coût de l'entretien de l'ouvrier diminue, le salaire baissera en proportion. Mais comment arriver à cette réduction des frais d'entretien ? En rendant plus productif le travail qui crée les objets de consommation du travailleur. Comme les heures de travail se paient le même prix n'importe ce qu'elles produisent, si en une heure on fait

deux fois plus d'objets, chaque objet coûtera moitié moins et l'ouvrier aura moitié moins à dépenser pour vivre; donc il pourra vendre sa force de travail pour une rémunération réduite de moitié.

Toutes ces déductions paraissent irréfutables, et l'on arrive ainsi à cette singulière conclusion, que plus l'emploi des machines et des méthodes perfectionnées augmente la productivité du travail, plus le salaire diminue, plus le bénéfice du capitaliste augmente.

Le capital par lui-même ne crée pas de valeur, dit Marx. L'œuvre de la fabrication ne fait que reproduire la valeur consommée. Si, pour faire 100 kilogrammes de coton filé, il faut 115 kilogrammes, parce que 15 kilogrammes se perdent en déchets, dans le prix de revient les 100 kilogrammes seront portés au même prix que les 115 kilogrammes. S'il y a pour 5 francs d'usure des machines et 10 francs de combustible, ces sommes seront encore ajoutées, et le prix de vente devra être tel qu'il les couvre complètement. « La machine ne produit pas de valeur; elle transmet seulement la sienne aux objets qu'elle sert à fabriquer. » Le bénéfice viendra donc uniquement du travail, seule source de toute valeur.

Si, après une mauvaise récolte, le prix du coton ou du blé augmente, quoique le travail employé à la culture soit resté le même, c'est parce que les frais de ce même travail, divisés par un moindre nombre de kilogrammes, donnent, pour chaque kilogramme, une dépense de travail plus considérable. Si, par exemple, moyennant 10 millions de journées de travail, j'obtiens 1 million d'hectolitres de blé, chaque hectolitre vaudra l'équivalent de 10 journées de travail; si je ne récolte que la moitié, chaque hectolitre vaudra le double ou l'équivalent de vingt journées.

En résumé, « toute plus-value » (*Mehrwerth*), sous quelque forme qu'elle se cristallise, intérêt, rente, profit,

n'est que la « matérialisation » d'une certaine durée de travail non payé. « Le mystère du travail productif se résout en ce fait, qu'il dispose d'une certaine quantité de travail qu'il ne paie pas. » — « Par lui-même le capital est inerte : c'est du travail mort qui ne peut se revivifier qu'en suçant, comme le vampire, du travail vivant, et qui vit et s'engraisse d'autant plus vigoureusement qu'il en absorbe davantage. »

D'après Marx, le régime capitaliste est d'origine récente. Il commence au XVIe siècle, quand les grands propriétaires, envahissant peu à peu les domaines des petits cultivateurs, envoient dans les villes une population surabondante, libre, mais privée des moyens de travail et forcée, par conséquent, de se mettre au service de ceux qui en disposent. La suppression des métiers et l'invention des machines ont favorisé le développement de la grande industrie, où quelques capitalistes, de plus en plus puissants, emploient un nombre sans cesse croissant de prolétaires. Chaque augmentation du capital appelle un accroissement proportionnel du nombre des travailleurs. « L'accumulation de la richesse à l'un des pôles de la société marche du même pas que l'accumulation, à l'autre pôle, de la misère, de l'asservissement et de la dégradation morale de la classe qui, de son produit, fait naître le capital. »

Quand on lit le livre de Marx et qu'on se sent enserré dans les engrenages de sa logique d'acier, on est comme en proie au cauchemar, parce qu'étant admises les prémisses qui sont empruntées aux autorités les moins contestées, on ne sait comment échapper aux conséquences, et parce qu'en même temps son érudition, aussi vaste que sûre, lui permet de citer à l'appui de ses thèses des extraits très frappants d'une foule d'auteurs et des faits aussi nombreux que poignants, tirés des enquêtes parlementaires et de l'histoire industrielle et agricole de

l'Angleterre. Et cependant, quand on va au fond des choses et qu'on regarde autour de soi, on s'aperçoit qu'on a été enveloppé d'un habile tissu d'erreurs et de subtilités, entremêlées de quelques vérités. Toutefois, il n'est pas facile de s'en dégager, et si l'on admet la théorie de la valeur si répandue de Smith, de Ricardo, de Bastiat et de Carey, on ne le peut, à moins de se contredire.

M. Maurice Block a essayé de réfuter la base principale du système de Marx, qui consiste à dire que l'ouvrier, en travaillant seulement une partie de la journée, produit sa subsistance, tandis que l'autre partie est accaparée par le patron, lequel s'en réserve les fruits sans compensation. Le fait invoqué par Marx est cependant incontestable. Il est parfaitement exact que le maître ne donne pas et ne peut pas donner à celui qu'il emploie la pleine valeur du produit, car où prendrait-il, s'il le faisait, de quoi payer l'intérêt du capital, la rente du fonds et le profit ou la rémunération de ses risques et de son activité? Proudhon soutenait comme Marx, et bien avant lui, que le dénûment des classes inférieures provient de ce que l'ouvrier, avec son salaire, ne peut racheter son produit. La remarque est juste, mais il n'en peut être autrement, à moins que le travailleur ne soit, comme le petit cultivateur, exploitant son propre bien, en même temps propriétaire de la terre, des machines, des subsistances et des matières nécessaires à la production. S'il doit emprunter ces différents agents, il faut qu'il prélève sur son produit de quoi les payer, car on ne les lui prêtera pas gratuitement. Si c'est le fabricant qui les fournit, il faut qu'il prenne sur le produit total du travail de l'ouvrier de quoi payer l'intérêt de ces avances. Qui donc accumulerait du capital et qui emploierait un seul ouvrier s'il n'en tirait un certain profit?

Comme Proudhon, Marx arrive donc, mais sans le dire, à la chimère tant de fois réfutée du crédit gratuit.

L'histoire des organisations sociales des différentes époques prouve que le prélèvement d'une partie des fruits du travail par celui qui dispose des choses indispensables pour produire, a toujours eu lieu, sous une forme ou sous une autre. Avec le régime de l'esclavage, le maître recueille tout le produit du travail. Il donne à l'esclave ce qu'il faut pour l'entretenir et lui permettre de se perpétuer, et garde le reste pour lui. C'est donc comme si l'esclave travaillait une partie de son temps pour lui et ensuite pour son maître. Sous le régime de la corvée, le paysan travaille deux ou trois jours sur la terre du seigneur et le reste du temps sur la sienne. Il est à moitié affranchi, mais une partie de ce qu'il produit est prélevée par le domaine seigneurial. Avec le métayage, ce n'est plus le temps du travail qui se partage entre le maître et le travailleur; ce sont les produits du travail, ce qui, au fond, revient au même. Le fermage, à son tour, n'est que la transformation du métayage, avec cette différence que le fermier paie la part du propriétaire en argent. Mais toujours il travaille une partie du temps pour sa subsistance, et le reste pour celle du maître qui lui a livré le sol. Dans le salariat, le même fait se reproduit. Une partie de la journée, l'ouvrier travaille pour obtenir l'équivalent de sa subsistance, c'est-à-dire son salaire, le reste du temps pour le capitaliste. Le fait constaté par Marx est donc bien réel; mais ce n'est point par des subtilités économiques sur la plus-value qu'on peut attaquer un partage du produit qui résulte des lois civiles et de toute l'organisation sociale actuelle. Vous pourrez dépouiller un homme de son bien, mais vous ne ferez jamais qu'il en cède la jouissance sans recevoir en échange des services, des produits ou de l'argent. Voulez-vous comme le désirait Proudhon que le producteur puisse racheter son produit ou qu'il le conserve en entier, faites-en un capitaliste. En France déjà et plus encore en Suisse, à l'inverse

de l'Angleterre, un grand nombre d'hommes, possédant la terre et les outils, peuvent ainsi s'asseoir sous leur vigne et garder pour eux-mêmes tous les fruits de leur travail appliqué à un sol qui ne doit rien à personne. Favorisez ce mouvement en répandant l'instruction et l'habitude de l'épargne, et le moment viendra où tous auront une part de la propriété soit foncière, soit industrielle, et où tous seront ainsi affranchis de la dîme payée au capital, parce que celui-ci leur appartiendra.

La rente est un fait naturel et l'intérêt un fait nécessaire. Vous ne pouvez donc les supprimer, mais le travailleur peut se les voir attribuer en conquérant la propriété.

Au moyen-âge, dans les corporations, l'artisan travaillant de ses mains était propriétaire du capital industriel de l'instrument de travail. Aussi, il conservait tout le produit. C'est une organisation semblable qu'il faut faire renaître, mais sous une autre forme juridique.

L'erreur fondamentale de Marx réside dans l'idée qu'il se fait de la valeur qui est toujours, d'après lui, en raison du travail. Il a sans doute rendu la théorie de Smith et de Ricardo beaucoup plus plausible en disant : La valeur d'un objet dépend de la quantité de travail « socialement nécessaire » pour le produire. Ainsi, une chaise vous a coûté trois jours de travail; mais, en moyenne, on peut la faire en deux jours. Elle ne vaudra que l'équivalent du salaire de deux jours. Même ainsi amendée, la notion est fausse. Qu'on nous permette d'insister sur ce point : il est essentiel. On voudra bien s'armer d'un peu de patience pour suivre ces discussions parfois assez arides, quand on songera qu'il s'agit des bases mêmes de l'ordre social et de questions ardemment débattues dans tous les rangs du peuple et dans les ateliers des deux mondes.

Voici des faits qui prouvent que la valeur n'est pas en proportion du travail. En un jour de chasse, j'abats un

chevreuil et vous un lièvre. Ils sont le produit des mêmes efforts pendant le même temps; auront-ils même valeur? Non; le chevreuil me nourrit pendant cinq jours, le lièvre pendant un. La valeur de l'un sera cinq fois plus grande que celle de l'autre. Le vin du Château-Laffite vaut 15 francs la bouteille, et celui du vignoble voisin 1 franc. Et cependant, le premier n'a pas exigé deux fois plus de travail que l'autre. Le blé récolté sur une terre fertile a plus de valeur que celui qui vient d'une terre ingrate, et, cependant, il a coûté « socialement », c'est-à-dire régulièrement et toujours, moins de travail. Le beurre se vend 4 francs le kilogramme, et pourtant il est le produit presque spontané des herbages où la vache se nourrit. Ainsi on obtient tantôt, pour une même somme d'efforts, des valeurs très inégales, et tantôt des valeurs égales, pour des quantités de travail inégales. La valeur n'est donc pas en proportion du travail.

Sans doute, le travail est un élément essentiel de la valeur, mais partout où la rareté, c'est-à-dire le monopole naturel ou social intervient, — et où n'agit-il pas? — il n'en est pas le seul.

En réalité, la valeur vient de l'utilité. Nous estimons les choses d'après les avantages qu'elles nous procurent. Un individu bon à rien est un vaurien. Valeur est synonyme de courage, parce qu'il fut un temps où les hommes valaient en raison de leur bravoure. A l'utilité, il faut ajouter comme condition de valeur, la rareté. Le blé est très utile, mais il n'a pas grande valeur, parce qu'il est très abondant. Toutefois, si l'on y regarde de près, on voit que la rareté n'est qu'une forme de l'utilité. Plus un objet est rare, s'il m'est nécessaire, plus sa possession me sera utile. Si, au contraire, je le remplace sans peine, parce qu'il se trouve partout, l'utilité de le posséder sera minime; elle sera égale à la peine que j'aurais dû prendre pour m'en procurer un pareil.

L'eau, dit-on, est de la plus grande utilité, et cependant elle n'a pas de valeur; donc, ce n'est pas l'utilité qui fait la valeur. Cette objection, toujours répétée, repose sur une amphibologie qu'on n'a jamais réfutée, parce qu'elle est très spécieuse. Voici où est la méprise : par eau, dans le premier sens, on entend l'eau en général, l'élément, et dans ce sens elle est de la plus grande utilité, mais elle est aussi de la plus grande valeur, car un individu perdu dans le désert, une ville assiégée, un pays ruiné par la sécheresse, donneraient tout pour se procurer de l'eau. Quand on dit que l'eau n'a pas de valeur, on entend une certaine quantité d'eau, et dans ce sens elle a aussi très peu d'utilité. Que vaut un seau d'eau au bord de la rivière ? Rien, la peine de le prendre; à un quatrième étage, il vaudra quelques centimes représentant le salaire du porteur qui l'aura monté; au milieu du Sahara, pour le voyageur qui ne peut à aucun prix en obtenir d'autre, il vaudra tous les millions de la terre; la valeur croîtra ainsi dans la mesure de la rareté ou en proportion de la difficulté de remplacer. On peut donc dire, en conservant aux mots leur sens habituel, qu'un objet a d'autant plus de valeur qu'il est plus utile, soit parce qu'il répond au besoin existant, soit parce qu'il dispense du sacrifice d'argent ou d'efforts qu'il faudrait s'imposer pour s'en procurer un pareil.

Dans toute valeur, il y a du travail, parce que l'homme doit au moins cueillir le fruit que la nature lui offre, mais la valeur n'est pas en proportion du travail, parce que, s'il cueille une noisette, il aura une valeur bien moindre que s'il détache un régime de bananes.

Marx prétend que la valeur de la force de travail *(arbeitskraft)* du salarié est égale à ses frais de production, c'est-à-dire à l'entretien de l'ouvrier, et, par conséquent, aux heures de travail « socialement » nécessaire pour reproduire cet entretien. S'il en est ainsi, on ne voit pas pourquoi Marx fait

le procès au capital, qui paie le travail à sa juste valeur en lui donnant le « salaire nécessaire » de Ricardo. La vérité est que la valeur du travail est comme celle de toutes choses, en proportion de son utilité. Dans une verrerie, le chauffeur recevra 4 francs par jour, le souffleur de verre, 6, 8, 10 francs, le graveur habile 13 et 14 francs; les tailleurs de diamant à Amsterdam en touchent 25 à 30. Les frais d'entretien de ces diverses catégories d'ouvriers sont à peu près les mêmes; mais la valeur de leur travail et, par conséquent, de leur produit diffère beaucoup, et elle est d'autant plus grande que leurs aptitudes sont plus rares et plus recherchées. Je veux retirer du fond de l'eau un coffre renfermant 1,000 kilogrammes d'argent. Seul, je ne le puis. Quelqu'un se présente, mais il ne veut m'aider à le faire qu'à condition de partager le contenu du coffre. Si je ne puis trouver aide ailleurs, j'y consentirai, car j'y trouve encore un grand avantage. Dans ce cas, le produit d'un jour de travail aura été pour chacun des deux associés de 500 kilogrammes d'argent. La valeur du travail pour le maître est donc égale au profit qu'il en tire, et s'il y est contraint par la rareté des bras, c'est cela même qu'il peut donner comme salaire; mais, d'autre part, si l'ouvrier est poussé par la concurrence de ses semblables à céder son travail à tout prix, il pourra se contenter de ce qui suffit pour l'entretenir. La rémunération du travail flottera donc entre un maximum qui sera égal à la valeur de ce qu'il crée, intérêt et rente déduits, et un minimum correspondant aux frais d'entretien nécessaires. C'est la loi de l'offre et de la demande qui déterminera les oscillations entre les deux extrêmes. De ce qui précède, il résulte que, plus le travail devient productif, plus sa rémunération pourra être élevée, si l'offre des bras ne réduit pas le salaire. Quand cette plus-value résultant d'un accroissement de la production ne reste pas aux mains du salarié, ce n'est pas,

comme le dit Marx, le capitaliste qui « l'empoche ». La concurrence réduit bientôt ses profits en amenant la baisse des prix à son extrême limite, et, en dernière analyse, ce sont les consommateurs qui recueillent les avantages des améliorations industrielles.

Une des bizarreries du livre *Das Kapital*, c'est qu'il n'y est jamais question de l'influence exercée par la concurrence, cet agent toujours actif de nivellement pour les profits, les salaires, la rente et l'intérêt. Cela est réservé, paraît-il, pour le tome second, non encore publié; mais ce procédé d'analyses successives, admissible en mathématiques, où l'on spécule sur des données abstraites, donne les résultats les plus faux quand on l'applique à l'économie politique, qui s'occupe de la réalité. Prétendre donner une idée juste des phénomènes économiques, sans parler de la concurrence, qui en est généralement le ressort, c'est vouloir exposer le système du monde en faisant abstraction de la gravitation, qui en est le moteur.

Une autre erreur de Marx consiste à prétendre que le capital est du travail mort qui ne se vivifie et ne s'engraisse qu'aux dépens du travail vivant. Sans doute, les produits d'un travail antérieur affectés à une production nouvelle, les machines, par exemple, ne sont pas doués de vie. En eux-mêmes, ils sont inertes; mais si, grâce à eux, les mêmes efforts musculaires de l'homme livrent plus de choses utiles, ne peut-on pas dire qu'ils sont productifs? Un homme muni d'une hache d'acier fera dix fois plus de besogne qu'un sauvage avec sa hache de silex. Les deux outils sont inertes, c'est trop évident; mais si avec l'un on obtient beaucoup plus de produits qu'avec l'autre, n'est-ce pas à la supériorité de l'outil d'acier qu'il faut l'attribuer?

Pour prouver que le capital ne produit pas de valeur, Marx montre que si, au moyen d'une machine nouvelle,

on fabrique deux fois plus d'objets, chacun de ces objets ne valant plus que la moitié, la valeur reste la même. C'est spécieux, mais c'est faux, parce que le but à atteindre, c'est de multiplier les objets utiles sans considérer leur estimation en numéraire. La valeur en usage est celle qui importe. Si avec un meilleur outil j'obtiens deux fois plus de biens, je suis véritablement deux fois plus riche : car mes satisfactions étant doublées, j'ai produit double valeur réelle.

Comme l'a très bien dit Bastiat, chaque fois qu'on transforme des valeurs onéreuses en valeurs gratuites, l'humanité s'enrichit. Si toutes les choses nécessaires à l'existence étaient aussi abondantes que l'air et l'eau, leur valeur intrinsèque, c'est-à-dire leur qualité de satifaire nos besoins, ne serait nullement diminuée. Elles s'échangeraient, il est vrai, contre beaucoup moins d'argent, et leur valeur en numéraire aurait presque totalement disparu ; mais qu'importe? Le capital, les machines, agissent en ce sens. Celles-ci multiplient les objets utiles et en diminuent les frais de production. Elles contribuent ainsi prodigieusement à augmenter le bien-être ; elles sont donc essentiellement productives de richesses, car, comme le dit très bien Voltaire, « la richesse consiste dans l'abondance des choses utiles ou agréables ».

Ce qui a affranchi l'homme du besoin et l'a rendu le maître du globe, ce n'est pas la force musculaire, car le sauvage qui croupit dans le dénûment le plus dégradant en déploie autant que l'homme civilisé. Non, c'est la force intellectuelle qui, s'incarnant dans les machines, dans tous les procédés scientifiques, crée vingt fois plus d'utilités pour la même somme d'effort. Marx, mesurant toutes les valeurs d'après le travail moyen, ordinaire, qu'elles ont coûté, semble vouloir réserver pour l'ouvrier tout le produit, et celui qui a apporté à l'œuvre commune le capital

et l'intelligence, c'est-à-dire le principal producteur, n'aurait droit à rien. Voilà comment une analyse imparfaite conduit à la plus criante iniquité et à une impossibilité démontrée. Si vous ne rétribuez pas exceptionnellement le chef d'industrie, vous en aurez un qui sera malhonnête ou incapable, et vous perdrez votre avoir. Quand les sociétés coopératives ont échoué, ç'a toujours été par la faute des gérants.

En résumé, on peut dire que la puissante et spécieuse tentative de Marx, de renverser les bases de la société actuelle, en s'appuyant sur les principes mêmes de l'économie politique, a échoué, parce qu'il n'a entassé que des formules abstraites, sans aller jamais au fond des choses. Toutefois, tous ceux, et ils sont encore nombreux, qui admettent les théories de Ricardo et de Bastiat sur le travail, n'échapperont aux conclusions du socialiste allemand que par des inconséquences. Ses déductions sont d'une logique irréprochable; ce qui est faux, ce sont les points de départ de ses raisonnements, qu'il a empruntés aux économistes les plus orthodoxes.

Si maintenant ou compare les théoriciens du socialisme en Allemagne à ceux de la France, on trouve un grand contraste. Les premiers sont incomparablement plus instruits. Comme le disait Lassalle en parlant de lui-même, ils sont armés de toute la science de notre époque, mais ils l'emploient pour démontrer sèchement des abstractions. Il leur manque le grand souffle spiritualiste dn XVIIe et du XVIIIe siècle. Jamais ils n'invoquent, comme les héros de la Réforme ou de la Révolution française, ces grands principes de vérité, de droit, de justice qui vont au cœur des hommes. Ce n'est pas en fendant des cheveux au moyen de la dialectique, fût-elle acérée comme un rasoir, que l'on prépare une transformation sociale.

Attachés à la terre par leurs doctrines matérialistes, ils

ne nous présentent point un idéal à réaliser ; car, pour eux, tout ce qui existe est le résultat de lois nécessaires qni gouvernent les sociétés humaines comme les corps célestes. Les socialistes français sont très souvent ignorants, naïfs et dupes de leurs propres chimères. Proudhon lui-même, malgré la vigueur de son esprit, n'avait qu'une instruction incomplète et mal assimilée. Mais tous sont humains ; ils rêvent à leur façon le bonheur universel. Ce sont, au fond, des philanthropes égarés. Malgré leurs erreurs ou même leurs insanités, ils ont un noble but : faire régner la fraternité parmi les hommes. Ce sont des rêveurs et des utopistes qui ont toujours condamné les violences des jacobins, tandis que les socialistes allemands, secs et durs comme un syllogisme, sont prêts à les recommencer.

Combien le christianisme, considéré seulement au point de vue d'une réforme sociale, est supérieur à tous ces systèmes, où manque tantôt l'appréciation juste de la réalité, tantôt la véritable charité ! Dans l'Évangile règne partout une tendresse infinie pour les déshérités, en même temps qu'un sentiment sublime de justice sociale. La vérité essentielle qui ressort de tous les enseignements du Christ, c'est que nulle amélioration n'est possible si vous n'avez d'abord rendu l'homme lui-même meilleur. La rénovation morale, voilà la source de tout progrès véritable. Ce n'est ni par la critique des doctrines économiques, quelque subtile qu'elle soit, ni par une forme nouvelle d'association, fût-ce le phalanstère ou la société coopérative, que l'on guérira les maux de la société actuelle.

C'est en répandant dans toutes les classes de la société plus de lumières et plus de moralité que le christianisme a brisé les chaînes de l'esclavage. C'est par les mêmes influences morales que pourra cesser la misère. « Il y aura sans doute toujours des pauvres parmi nous, » parce qu'il

y aura toujours des paresseux incorrigibles et que, comme le dit saint Paul, « celui qui ne travaille pas ne doit pas manger » ; mais que les classes supérieures apprennent à mieux connaître et à mieux remplir leurs obligations, que les ouvriers, plus instruits, plus moraux, moins esclaves des sens, arrivent à la propriété par le travail et l'épargne, que la science continue à accroître la productivité de l'agriculture et de l'industrie, et le paupérisme, l'extrême dénûment disparaîtront en tant qu'ils atteignent toute une catégorie de familles et qu'ils constituent une des plaies de notre ordre social.

CHAPITRE V.

FERDINAND LASSALLE.

Ferdinand Lassalle est considéré, par ses adhérents, comme le messie du socialisme. Pendant sa vie, ils l'ont écouté comme un oracle; après sa mort, ils l'ont vénéré comme un demi-dieu. Il est pour eux l'objet d'un véritable culte : en 1874, ils ont célébré le dixième anniversaire du jour où il leur fut enlevé, par des cérémonies qui semblaient les rites d'une religion nouvelle. Ils n'hésitent même pas à le comparer au Christ, et ils croient que ses doctrines transformeront la société actuelle, comme le christianisme a renouvelé la société antique.

En réalité, Lassalle n'a révélé au monde aucune vérité nouvelle. Il n'a fait que vulgariser des idées empruntées à Louis Blanc, à Proudhon, à Rodbertus et surtout à Karl Marx; mais il est incontestable que c'est la verve de son style, la vigueur de sa polémique, et plus encore son éloquence et son influence personnelle qui ont fait sortir le socialisme de la région des rêves philanthropiques et de l'ombre des livres, peu lus et incompris, pour le jeter, comme un brandon de discussions et de luttes, sur les places publiques et dans les ateliers. En deux ans, sa parole et sa plume ardentes remuèrent toute l'Allemagne et y créèrent le parti démocrate socialiste. Il exerçait la même fascination qu'Abélard et, comme lui, charmait les femmes

et enflammait les foules. Il parcourait le pays, jeune, beau éloquent, « traînant tous les cœurs après lui », et partout il laissait des admirateurs et des disciples enthousiastes qui formaient le noyau de sociétés ouvrières. A notre époque, je ne connais guère d'exemple d'une influence aussi grande et aussi étendue, conquise en si peu de temps. Aussi sa vie est-elle un véritable roman.

Ferdinand Lassalle, comme Karl Marx, est d'origine israélite [1]; il naquit à Breslau, le 11 avril 1825. Son père, qui faisait le commerce en gros, désirait qu'il suivît la même profession que lui. Après avoir terminé ses humanités avec éclat, au gymnase de sa ville natale, il fut envoyé à l'école commerciale de Leipzig; mais, dégoûté de ce genre d'études, il entra à l'université, où il s'occupa surtout de philologie, de philosophie et de droit. De bonne heure, les faits économiques attirèrent son attention; car il raconte, dans son livre *Bastiat-Schultze*, que, dès l'âge de douze ans, il fut très frappé de voir sa mère et sa sœur

[1] Les Israélites ont été presque partout les initiateurs ou les propagateurs du socialisme. La raison en est celle-ci : le socialisme est une protestation énergique contre l'ordre actuel basé sur l'iniquité, et une aspiration ardente vers un régime meilleur où règnerait la justice. Or, tel est aussi le fond même du judaïsme dans Job, dans les Prophètes, et dans toute l'aspiration messianique d'où est sorti le christianisme. M. Renan le montre parfaitement dans l'intr duction de sa traduction récente de *l'Ecclésiaste* :

« Le juif n'est pas résigné comme le chrétien. Pour le chrétien, la pauvreté, l'humilité, sont des vertus; pour le juif, ce sont des malheurs dont il faut se défendre. Les abus, les violences, qui trouvent le chrétien calme, révoltent le juif; et c'est ainsi que l'élément israélite est devenu, de notre temps, dans tous les pays qui le possèdent, un grand élément de réforme et de progrès. Le saint-simonisme et le mysticisme industriel et financier de nos jours sont sortis, pour une moitié, du judaïsme. Dans les mouvements révolutionnaires français, l'élément juif a joué un rôle capital. »

Dans la conception israélite du monde, c'est ici-bas qu'il faut réaliser le plus de justice possible. D'où il résulte qu'il faut changer radicalement et par tous les moyens, la société actuelle.

acheter les étoffes de leurs vêtements dans des boutiques au détail, quoique son père même les vendît en gros. A l'université, il se prit d'enthousiasme pour Fichte et surtout pour Hegel, qui fut son maître dans les hautes régions de la pensée. En politique, il adopta les idées de la jeune Allemagne et se rangea dans la nuance la plus radicale de ces démocrates, qu'on appelait alors déjà « les révolutionnaires ».

Ses études universitaires achevées, il se fixa aux bords du Rhin, continuant ses travaux commencés. Il avait conçu le projet d'écrire l'histoire de l'ancienne école de philosophie ionienne. Pour rassembler des matériaux, et aussi pour respirer l'air de la grande ville, où fermentaient alors toutes les idées nouvelles, il visita Paris en 1845.

Il y fut parfaitement reçu par Henri Heine. La conformité de leurs origines, de leurs idées et de leur tournure d'esprit devait les rapprocher. Cependant le poète, dont le jugement acéré perçait le fond des cœurs, juge parfaitement son brillant compatriote dans une lettre où il le recommande à Varnhagen von Ense : « Mon ami, qui vous remettra cette lettre, Herr Lassalle, est un jeune homme doué des dons de l'intelligence les plus remarquables. Au savoir le plus profond, aux connaissances les plus vastes, à la pénétration la plus vive que j'aie jamais rencontrés, il joint une force de volonté et une habileté dans l'action qui m'étonnent. C'est un vrai fils des temps nouveaux, qui ne connaît rien de cette abnégation et de cette modestie dont nous autres avons fait profession avec plus ou moins d'hypocrisie. Il appartient à une génération qui veut jouir et dominer. » Heine compare Varnhagen et lui-même à des fossoyeurs chargés d'enterrer les temps passés et à de pauvres poules qui, après avoir couvé des œufs de canard, sont toutes surprises de voir les jeunes canetons se jeter à l'eau et y nager avec plaisir.

A Berlin, où Lassalle voulait se fixer comme *privat docent*, il entra en relation avec tout le monde savant et littéraire, qui lui fit le meilleur accueil. Humboldt surtout le prit en grande amitié. Il l'appelait l'enfant prodige (*das Wunderkind*). Il le recommanda à ses confrères de l'institut de France, lors du second voyage de Lassalle à Paris. Celui-ci continuait à préparer son livre sur Héraclite, qui ne parut que neuf ans plus tard.

Vers cette époque, à la fin de 1845, il rencontra à Berlin une personne qui exerça une influence décisive sur son existence. La comtesse Sophie de Hatzfeld, née princesse de Hatzfeld, était engagée dans un procès avec son mari. Après quelques années paisibles passées dans leur château seigneurial, aux bords de la Sieg, ou dans leur hôtel à Dusseldorf, l'incompatibilité des caractères avait amené une séparation entre les deux époux, et la comtesse était en instance pour obtenir une pension en rapport avec son rang et sa fortune. Elle avait infiniment d'esprit, d'éloquence et une grande indépendance de caractère; elle s'occupait volontiers des grandes questions politiques et sociales qui agitent notre époque, et elle ne s'effrayait point des idées les plus hardies. Lasssalle, qui lui ressemblait sous plus d'un rapport, s'attacha à elle dès qu'il la vit et jura de lui faire obtenir ce à quoi elle avait droit. Ici se place un étrange incident que ses ennemis ont souvent rappelé pour lui en faire un crime.

La baronne de Meyendorf, très liée avec le comte de Hatzfeld, venait de le quitter et s'était arrêtée à Cologne. Elle avait avec elle une cassette où Mme de Hatzfeld croyait que se trouvaient refermés des documents très importants pour son procès. Deux amis de Lassalle, Mendelsohn et Oppenheim, s'introduisirent dans la chambre que Mme de Meyendorf occupait à l'hôtel *Mainzer Hof*, et enlevèrent la cassette, qui, en réalité, ne contenait que des bijoux.

Poursuivis pour cette soustraction, Mendelsohn fut condamné et Oppenheim acquitté. Lassalle, mis en cause comme ayant été leur conseil et leur complice, se défendit lui-même, avec une admirable éloquence, dans un discours où déjà apparaissent le prolétariat et le socialisme. Reconnu coupable par le jury, mais seulement à la majorité de sept voix contre cinq, les magistrats qui, dans ce cas, devaient prononcer le jugement, l'acquittèrent, parce que l'enlèvement de la cassette n'avait pas eu lieu par ses instructions, mais seulement comme conséquence de sa poursuite de la baronne. Ceci se passait au mois d'août 1848.

Attaché au barreau de Dusseldorf, il continua à s'occuper du procès Hatzfeld, qu'il mena à terme, seulement en 1854, par un arrangement très favorable à la comtesse. En même temps, il s'était jeté tout entier dans le mouvement politique de cette époque si agitée. Il écrivit alors dans le journal socialiste de Karl Marx, la *Neue Rheinische Zeitung,* où collaboraient aussi Engels, Freiligrath, Schapper, Wolff et d'autres écrivains moins connus.

Ces travaux littéraires ne pouvaient lui suffire : son caractère ardent le portait à agir. Lors du conflit entre la Chambre prussienne et le ministère Manteuffel, à Berlin, il essaya d'organiser, à Dusseldorf, la résistance contre le coup d'État, en réunissant les ouvriers et les bourgeois; et, quand quelques représentants décidèrent le refus de l'impôt, il tenta d'apposer les scellés sur les caisses de l'État. Avec plusieurs autres citoyens marquants de cette ville, il forma un comité de résistance et lança des proclamations où il engageait le public à réunir de l'argent et des armes pour tenir tête au gouvernement. En novembre 1848, quand le général Drigalski proclama l'état de siège à Dusseldorf, il fut arrêté avec Cantador, le chef de la garde bourgeoise, et poursuivi comme ayant provoqué la guerre civile. Il ne parut devant les assises que le 3 mai 1849. Il

se défendit lui-même, avec une audace et une éloquence qui firent grande impression sur le jury. Il invoqua hardiment le principe de la révolution française, la souveraineté du peuple. « Je ne veux être et ne dois être acquitté, s'écria-t-il, que si l'on admet que l'appel aux armes est le droit et le devoir du peuple. » Il se souvenait de Robespierre. Il accabla des traits de son impitoyable ironie les partisans de « la résistance passive ». — « C'est le fait, disait-il, de ceux qui sentent clairement qu'ils doivent résister et qui, en même temps, sont trop lâches pour oser le faire au péril de leur vie. La couronne confisque toutes les libertés de la nation, et, pour défendre ses droits, l'Assemblée nationale prussienne décrète quoi? « son mécontentement ». On ne comprend pas qu'une assemblée de représentants du peuple aboutisse à une semblable puérilité. »

Il fut acquitté aux assises; mais poursuivi au correctionnel, pour résistance à la police, il fut condamné à six mois de prison. Il employa ce temps à approfondir les questions sociales. Presque chaque soir, un ouvrier, nommé Kichniawy, venait, sa journée finie, jusque très tard dans la nuit, causer avec lui sur ce sujet.

Rendu à la liberté, il se livra avec ardeur à l'étude de l'époque de la Réforme en Allemagne. Il voulait se rendre compte comment les guerres de religion avaient affaibli son pays en le morcelant, et chercher ainsi les moyens de reconstituer son unité. Il tira de cette étude un drame intitulé : *Franz von Sickingen*, médiocre comme œuvre littéraire, mais curieux comme thèse politique. Il y développe cette idée, reproduite depuis par M. de Bismarck que les grands changements historiques se sont toujours accomplis « par le fer et le feu ». Il portait jusqu'au fanatisme l'idée de l'unité allemande. En 1859, il publia une brochure : *La guerre d'Italie et la mission de la Prusse*,

dans laquelle il expose, à la démocratie allemande, le même plan de campagne qne M. de Bismarck devait soumettre au roi de Prusse, et, devenu chancelier, mettre à exécution, sept ans plus tard.

On se rappelle qu'alarmé par les victoires des armées françaises en Lombardie, le roi de Prusse se préparait à répondre à l'appel que lui adressait l'empereur d'Autriche et à porter un corps d'armée sur le Rhin. Politique absurde! dit Lassalle. Que la haine du despotisme ne nous aveugle pas. Napoléon III fait les affaires de la démocratie et de l'Allemagne. En favorisant la constitution de l'unité italienne, il provoque l'éclosion de l'unité germanique. L'ennemi mortel et irréconciliable de l'unité de l'Allemagne, c'est l'Autriche. Donc la Prusse doit s'allier à la France contre l'Autriche, et profiter de cette alliance pour grouper, sous son hégémonie, tous les peuples allemands.

Lassalle fit même le voyage d'Italie, avec la comtesse de Hatzfeld, pour voir Garibaldi, qu'il engagea à faire une expédition sur Vienne, afin que l'unité italienne et l'unité germanique pussent s'établir sur les ruines de l'Autriche. Le roi de Prusse, fidèle à son allié de la Confédération, ne goûta pas ces idées, quoiqu'elles lui fussent présentées avec insistance par M. de Bismarck; et Napoléon III se vit forcé de faire la paix de Villafranca; mais, en 1866, le programme de Lassalle se réalisa de point en point. Ses amis les démocrates l'avaient combattu; ils ne l'avaient pas mieux compris que le roi Guillaume ne comprit M. de Bismarck en 1859.

Vers cette époque, il quitta Dusseldorf pour se fixer à Berlin. Comme, en raison de sa condamnation en 1849, cette résidence lui était interdite, il y pénétra déguisé en charretier, puis il obtint du roi, par l'entremise de Humboldt et malgré l'opposition de M. de Manteuffel, l'autorisation d'y séjourner. Son amie dévouée, la comtesse de

Haztfeld, l'y avait suivi. Tous deux travaillaient sérieusement et voyaient la société des savants, des gens de lettres et des philosophes. Nommé membre de la *Société de philosophie*, comme auteur d'un bon livre sur Héraclite d'Éphèse, Lassalle fut chargé de prononcer le discours aux fêtes données en l'honneur de Fichte. Il y fait le tableau de la philosophie moderne en Allemagne et s'efforce de prouver que les théories de Kant, de Fichte et de Hegel ne sont que le développement logique d'un même système. La forme de ce discours était trop abstraite et ne plut guère au public. Cependant il eut soin de rappeler que Fichte avait été le prophète de l'unité allemande et avait annoncé que le peuple allemand jouirait un jour de la liberté et de l'égalité proclamées par la révolution française. Il avait un culte pour les hommes de cette époque et principalement pour Robespierre. Il portait souvent une canne provenant de celui-ci, que son ami l'historien Forster lui avait donnée. Comme son modèle de 93, il recherchait l'élégance; et un de ses critiques a pu dire de lui que, malgré ses idées socialistes, il aimait à avoir une poignée ciselée à son poignard de jacobin et des broderies à son bonnet phrygien.

En 1861, il publia une étude littéraire sur Lessing et un ouvrage très savant de jurisprudence, en deux volumes, *Système des droits acquis* (*System der erworbenen Rechte*). Des idées radicales de réforme s'y font jour parmi des dissertations purement scientifiques. Ainsi le régime actuel de la propriété et de l'hérédité y est vivement critiqué. Dans deux brochures politiques parues peu de temps après: *L'essence d'une constitution* (*Ueber Verfassungswesen*) et *Force et droit* (*Macht und Recht*), il reprend son idée favorite, que, dans les affaires humaines, c'est toujours la force qui décide en dernier ressort. Toute question constitutionnelle se résume, dit-il, en ceci: *Qui est le plus*

fort ? Si les Chambres ne disposent pas de moyens efficaces de résistance, elles sont à la merci du souverain. A cette théorie, qui s'est singulièrement répandue depuis, parce que certains événements contemporains ont paru la justifier, on peut répondre : Oui, ce sont les baïonnettes qui décident, mais qui fait marcher les baïonnettes, si ce n'est les idées? N'est-ce pas le principe abstrait des nationalités qui a complètement bouleversé la carte de l'Europe. Cavour a fait l'unité de l'Italie et M. de Bismarck celle de l'Allemagne, parce qu'ils se sont mis l'un et l'autre au service de cette idée. Napoléon Ier, malgré son étonnant génie et ses prodigieuses victoires, n'a rien créé de durable, parce qu'il l'avait ignorée ou méconnue. L'Autriche, à moins qu'elle n'accepte franchement ce principe, en sera tôt ou tard la victime.

C'est seulement vers 1862 que Lassalle se fit le champion du socialisme. C'était l'époque de la lutte entre les libéraux prussiens et M. de Bismarck, au sujet de la réorganisation de l'armée et du budget de la guerre, que la Chambre rejeta obstinément plusieurs années de suite. Les libéraux s'efforçaient de gagner l'appui des classes ouvrières. M. Schulze-Delitzsch avait acquis sur elles une grande influence en organisant, dans toute l'Allemagne du Nord, des sociétés coopératives de crédit, de consommation et d'achat de matières premières. Il voulait les fonder exclusivement sur le principe du *self-help* et repoussait toute intervention de l'État. Lassalle se jeta dans la mêlée pour exposer et défendre les idées socialistes que nous ferons connaître. Il se livra, avec une activité dévorante, à la propagande de ces idées. Pendant les trois années que dura son apostolat actif, il consacra ses jours et ses nuits à organiser des *meetings*, à prononcer des discours, à écrire des brochures. En ce temps si court, il parvint à faire, du socialisme vaguement répandu dans les masses, un parti

politique militant, ayant sa place marquée dans l'arène électorale. Il fit en Allemagne, à lui seul, ce que la révolution de février avait fait en France.

Dans l'*Arbeiterprogramm* (Le Programme des ouvriers), il s'efforce de démontrer que, de même que la bourgeoisie a succédé à l'aristocratie territoriale, ainsi le « quatrième état », la classe ouvrière, doit devenir, au moyen du suffrage universel, le pouvoir dominant dans la société. Poursuivi pour avoir provoqué la haine des classes les unes contre les autres, il se défendit, avec une grande habileté, dans la brochure intitulée *Die Wissenschaft und die Arbeiter* (La Science et les ouvriers). « En 1848, disait-il, les ouvriers étaient à la merci d'agitateurs ignorants. Il faut mettre la science à leur portée et les instruire; ainsi ils comprendront quel est leur véritable intérêt, et ils sauront se conduire en conséquence. » En montrant que l'évolution historique doit aboutir au triomphe de la démocratie, il n'avait fait, soutenait-il, que développer une thèse qui était justiciable de la critique et non du code pénal. Une assemblée générale des ouvriers allemands devait se réunir à Leipzig en avril 1863. A cette occasion, il exposa ses idées d'alors dans une « lettre ouverte », adressée au comité central, qui reçut également une réponse très remarquable de Rodbertus-Jagetzow. Bientôt après, il les exposa dans un discours prononcé à l'une des séances du congrès.

Loin de se rétracter, il les précisa encore davantage dans les deux écrits qu'il publia à propos des poursuites dirigées contre lui (*Der Lassalle'sche Criminalprocess* 1853 et *Der Hochverrathsprocess wider F. Lassalle. — Vertheidigungsrede vom* 12 *Marz* 1864). Sa dernière publication, dirigée contre M. Schulze-Delitzsch (*Herr Bastiat-Schulze von Delitzsch oder Kapital und Arbeit*), est la plus remarquable qu'il ait écrite. Il y donne plus de développements

à ses doctrines, et, en même temps, il y manie avec une verve inouïe l'arme acérée de l'ironie. Les sophismes n'y manquent pas ; mais ils se dérobent sous des vues historiques et économiques d'une grande originalité. Proudhon n'a rien écrit de plus mordant, et Lassalle avait, de plus que lui, une connaissance approfondie de l'histoire et de l'économie politique. Il n'avait pas tout à fait tort quand il disait orgueilleusement : Pour chaque ligne que j'écris je suis armé de toute la science de mon temps. En somme, cependant, cet écrit n'est qu'un pamphlet ; ce n'est pas un livre de science. Ses grands ouvrages sur *Héraclite* et sur les *Droits acquis* font néanmoins croire qu'il aurait été capable d'en écrire un qui eût pu avoir une valeur durable, mais il n'en eut pas le temps.

Lassalle fut tué en duel, au mois d'août 1864. Un de ses disciples, qui avait cessé de l'être, mais qui a publié tout ce que l'on connaît de précis sur cet événement, Bernhard Becker, remarque avec raison que, s'il avait vécu conformément à ses doctrines démocratiques, il n'aurait pas fini comme un aventurier. Presque chaque année, il allait, pendant l'été, se reposer et faire une cure, tantôt aux bords de la mer, tantôt en Suisse, ordinairement en compagnie de sa fidèle amie, la comtesse de Hatzfeld. En 1863, après avoir fondé « l'Association générale allemande des travailleurs », il s'était rendu à Ostende. En 1864, en partant pour la Suisse, il délégua à Otto Dammer l'exercice de tous ses pouvoirs comme président de l'Association. En juin, il prononça à Francfort un grand discours dans un *meeting* populaire. Condamné d'abord à un an de prison, pour l'une de ses brochures parue en 1863, il était parvenu, en appel, à faire réduire sa peine à six mois, et il comptait se constituer prisonnier à l'entrée de l'hiver. Il passa tout le mois de juin à Ems avec la comtesse. En juillet, elle partit pour Wildbad et lui se rendit au Rigi-Kaltbad, où il

se plaisait beaucoup. Il y reçut un jour la visite d'une dame anglaise, accompagnée d'une jeune fille, Hélène de Dœnniges, qu'il avait déjà rencontrée à Berlin

Lassalle avait alors trente-neuf ans. Il était grand, élancé, pâle ; il avait des yeux noirs pleins de feu, un profil fin et fier, une conversation étincelante, et, quand il s'animait, une éloquence entraînante. Il plaisait aux femmes et il ne les détestait pas. Mlle de Dœnniges était rousse et très romanesque, ce qu'il aimait beaucoup. Après une seconde entrevue à Wabern, aux environs de Berne, chez la dame anglaise où Hélène était logée, ils jurèrent de s'épouser malgré tous les obstacles. Mlle de Dœnniges en prévoyait de très sérieux du côté de son père, diplomate bavarois, à qui l'idée d'avoir le fameux socialiste pour gendre ne devait certes pas sourire. Lassalle avait fait connaître ses projets à la comtesse de Hatzfeld, qui, après quelques objections, s'employa, avec un dévouement tout maternel, à les faire réussir [1].

Le 3 août, Hélène était rentrée chez son père à Genève, où il résidait alors. Lassalle devait venir lui faire visite; mais le diplomate bavarois refusa absolument de le recevoir; et, quand sa femme lui eut appris qu'il s'agissait d'un projet d'union, sa fureur fut au comble. Il maudit sa fille, et jura que jamais il ne consentirait à ce mariage.

[1] Tous les détails du drame, la correspondance entre Lassalle et la comtesse, et ses lettres à Mlle de Dœnniges, ses télégrammes, ses démarches, jour par jour et heure par heure, ont été publiés par M. Bernhard Becker sous le titre de *Enthüllungen über das tragische Lebensende Ferdinand Lassalle's*. La comtesse, qui s'était entendue avec Becker pour faire paraître un récit de la mort de Lassalle, lui avait confié, cet effet, tous les papiers nécessaires. S'étant brouillée plus tard avec lui, elle les lui redemanda; mais Becker en avait pris copie; et il crut devoir les publier, pour mieux faire connaître son ancien maître. Il prétend que la comtesse s'est conduite en rivale sacrifiée, et qu'elle essaya de faire échouer les projets de mariage de son ami. C'est plutôt le contraire qui semble résulter des lettres qu'il publie.

Hélène, désespérée, s'échappa de la maison paternelle et alla se jeter dans les bras de Lassalle. Elle lui dit de l'emmener où il voulait; mais il prétendait entrer dans la famille Dœnniges par la grande porte et il ramena Hélène à sa mère. Un peu refroidie par cet acte de sagesse, et vaincue par les supplications de tous les siens, la jeune fille se laissa emmener de Genève « désespérée, mais résignée ».

A cette nouvelle inattendue, Lassalle devint fou de colère. Il était blessé dans son amour-propre, qui était excessif. Lui, adoré par des femmes si éminentes, être oublié par cette jeune fille de vingt ans, qui hier encore lui jurait une fidélité éternelle et se livrait complètement à lui? Impossible: c'est un père barbare qui l'avait enlevée et qui la séquestrait malgré elle. Il s'agissait donc de la délivrer par n'importe quel moyen. Il appela à son aide la comtesse de Hatzfeld et son ami le colonel Rüstow. Ils s'ingénièrent à mettre tout en œuvre pour agir sur M. Dœnniges. Lassalle courut à Munich afin d'obtenir que le ministre des affaires étrangères agît en sa faveur, ce qui lui fut promis. La comtesse alla même voir l'archevêque de Mayence, Ketteler, pour le supplier d'intervenir. Le récit de l'entrevue est piquant. L'archevêque fit le plus grand éloge de l'agitateur socialiste: il prenait le plus grand intérêt à ses travaux scientifiques et à ses tentatives de propagande, quoiqu'il doutât de la possibilité d'appliquer ses théories; mais lui, archevêque, pouvait-il favoriser le mariage d'une catholique avec un juif? Si, au moins, Lassalle se convertissait, peut-être y aurait-il quelque espoir d'aboutir.

D'ailleurs il était trop tard. Vaincue, dit-elle dans ses mémoires, par les instances de toute sa famille et obéissant à une véritable violence morale, Hélène s'était brusquement décidée à épouser à bref délai, un jeune boïar

valaque, le baron Janko von Racowitza, et elle l'annonça elle-même à Lassalle. Le désespoir, la fureur de ce grand orgueilleux furent portés au comble. Rien ne peint mieux les agitations d'une âme violente et passionnée que les lettres qu'il écrivit à ses amis et à celle qui l'abandonnait, pendant ce mois d'août, où se décida son sort. Télégrammes fiévreux lancés à chaque instant, démarches extraordinaires, instances frénétiques, emportements, courses à toute vapeur dans toutes les directions: c'est le tableau de la vie moderne, nerveuse et surchauffée à outrance.

Lassalle revint à Genève vers la fin du mois, avec une lettre du ministre des affaires étrangères de Bavière, qui devait, espérait-il, décider M. de Dœnniges à lui accorder une entrevue avec Hélène : il était convaincu qu'elle ne résisterait pas à sa voix et à son influence personnelle; mais elle refusa absolument de le voir. Transporté de colère, il demanda, en termes insultants, une réparation à M. de Dœnniges. Ce fut Racowitza qui se présenta pour répondre à la provocation. Ses deux témoins, le docteur Arndt et le comte Kaiserlink, qui devait épouser la sœur d'Hélène, exigèrent la restitution des lettres de celle-ci. Le colonel Rüstow et le général hongrois Bethlen, témoins de Lassalle, refusèrent absolument. Le duel dès lors fut voulu par les deux adversaires. Il eut lieu le 28 août 1864, dans les environs de Carouge. Au premier coup de feu échangé, Lassalle tomba mortellement blessé. Il expira à l'hôtel Victoria, à Genève, trois jours après [1]. Mme de Hatzfeld-

[1] Sur tout ce drame, on trouve des détails très précis dans le volume étrange publié récemment par Hélène de Racowitza, *Meine Beziehungen zu Ferdinand Lassalle* (1879). Le récit confirme presque en tout point celui de Bernhard Becker.

Un autre livre sur le même sujet, *Im Anschluss an die Memoiren der Helene von Racowiza*, a été publié par M. A. Kutschbach (Chemnitz, 1880). Une dame russe a raconté aussi une page de roman esquissée entre elle et Lassalle : *L'Amore nella vita di Ferdinand Lassalle, trad. dal russo de Z. E.* Florence, 1878.

ramena son corps en Allemagne par le Rhin. Ce fut comme un convoi triomphal. A son passage à Mayence une cérémonie imposante fut organisée, principalement par les soins du clergé catholique. Pour mettre un terme à ces manifestations, qui remuaient le parti socialiste dans l'Allemagne entière, la police saisit le cercueil à Cologne, au nom de la famille, et le dirigea sur Breslau, où il fut enterré dans le cimetière israélite.

Dans les principales villes, les associations ouvrières voulurent honorer sa mémoire par des cérémonies funèbres, où il fut présenté comme le martyr et le saint du socialisme. L'impression fut si profonde, que beaucoup de gens du peuple crurent et croient encore qu'il n'était pas mort et qu'il reviendrait dans sa gloire, pour présider à la grande révolution et à la réorganisation de la société. Il se constitua ainsi un parti lassallien, qui s'est maintenu et qui, malgré tous les efforts, ne s'est jamais complètement fusionné avec le socialisme international de Karl Marx.

Nous essaierons d'exposer les idées de Lassalle dans leur ensemble, sans nous astreindre à analyser ses nombreuses publications, qui furent toutes des écrits de circonstance.

Sous le régime social actuel, l'ouvrier peut-il, par ses propres efforts, améliorer son sort, comme le prétend Schulze-Delitzsch? Non, répond Lassalle, « la loi d'airain » du salaire s'y oppose.

Qu'est-ce que cette loi d'airain, *das eherne Lohngesetz*, qui est le fondement de toutes ses déductions? C'est celle en vertu de laquelle, dans la société actuelle et sous l'action de l'offre et de la demande, le salaire moyen est réduit à ce qui est indispensable pour permettre à l'ouvrier de vivre et de se perpétuer C'est là le niveau vers lequel gravite, dans ses oscillations, le salaire effectif, sans qu'il puisse se maintenir longtemps ni au-dessus ni au-dessous. Il ne peut pas rester, d'une façon durable, au-dessus

de ce niveau, car, par suite d'une grande aisance, le nombre des mariages et des naissances s'accroîtrait dans la classe ouvrière; partant, le nombre des bras cherchant de l'emploi ne tarderait pas à augmenter, et s'offrant à l'envi, la concurrence ramènerait le salaire au taux fatal. Il ne peut pas non plus tomber au-dessous de ce niveau, car la gêne et la famine amèneraient la mortalité, l'émigration, la diminution des mariages et des naissances, et, par suite, une réduction du nombre des bras. L'offre de ceux-ci étant moindre, leur prix hausserait par la concurrence des maîtres se disputant les ouvriers; et le salaire se trouverait ainsi ramené au taux normal. Les périodes de prospérité et de crise, que traverse constamment l'industrie, produisent ces oscillations; mais la « loi d'airain » ramène toujours la rétribution du travailleur au minimum de ce qui lui est indispensable pour subsister. Il se peut que par suite des progrès de l'industrie, ce minimum se modifie. Le *standard of life*, la manière de vivre de l'ouvrier et les besoins qu'il considère comme de première nécessité, ont certainement changé. Ainsi, au moyen âge, il ne portait pas de linge et il marchait souvent pieds nus, tandis qu'aujourd'hui des souliers et une chemise sont considérés comme indispensables. Il consomme plus d'objets manufacturés, mais moins de denrées animales. Il s'agit donc du minimum d'une certaine époque, qui sera celui au-dessous duquel l'ouvrier cessera de se marier, de se reproduire ou de pouvoir élever ses enfants.

« La loi d'airain » du salaire n'est qu'une application particulière de la loi générale qui règle le prix des marchandises et qui est l'un des lieux communs de l'économie politique. Sous ce rapport, il faut distinguer trois espèces d'objets : ceux qu'on ne peut pas créer à volonté, comme les statues antiques, les tableaux des anciens maîtres, les curiosités naturelles. Le prix de ces objets se

détermine, non par les frais de production, puisqu'on ne peut pas les reproduire, mais par ce que les amateurs veulent bien en donner. D'autres objets peuvent être augmentés en nombre, dans certaines limites, mais avec une difficulté croissante. Pour ceux-là, ce sont les frais de production de ceux qui sont obtenus dans les conditions les plus onéreuses qui déterminent le prix général. Telles sont, par exemple, les denrées agricoles. Enfin, il est une troisième espèce de choses que l'on peut multiplier à peu près autant qu'on le désire, comme les objets manufacturés. Le prix en sera réglé par les frais de production des marchandises fabriquées dans les conditions les plus favorables, c'est-à-dire avec le moins de sacrifices. Le travail, considéré comme une marchandise, appartient évidemment à cette troisième catégorie; car le nombre des bras augmente généralement en raison de la demande. Le prix du travail, c'est-à-dire le salaire, sera donc déterminé par le minimum du coût d'entretien du travailleur, minimum qui répond ici aux moindres frais de production de cette marchandise particulière, la force productive du travailleur.

Si telle est la loi générale, conclut Lassalle, les institutions préconisées par M. Schulze-Delitzsch, pas plus que les anciennes œuvres de bienfaisance et de patronage, ne peuvent avoir pour effet d'améliorer le sort des classes laborieuses d'une façon générale et durable. En voici la raison: tant qu'il ne s'agit que d'un certain nombre d'ouvriers, ceux-là auront évidemment avantage à obtenir d'une société de consommation, à meilleur compte et de meilleure qualité les denrées dont ils ont besoin; mais si la plupart des ouvriers profitaient de ces institutions, il s'ensuivrait qu'ils vivraient comme aujourd'hui, mais avec une moindre dépense; le minimum de leurs frais d'entretien, c'est-à-dire des frais de production du travail, dimi-

nuerait; et comme ce minimum est le niveau auquel la concurrence finit par ramenerle salaire, il s'ensuivrait que celui-ci baisserait à proportion que l'entretien de l'ouvrier deviendrait moins coûteux. C'est ainsi que Lassalle s'efforce de montrer l'inanité des efforts de M. Schulze-Delitzsch et des philanthropes bourgeois qui prétendent améliorer le sort des classes laborieuses, sans changer l'organisation actuelle de la société. Toutes les tentatives que leur bon cœur inspire viennent se briser contre « la loi d'airain ».

Ces raisonnements, basés sur les principes généralement acceptés de la science orthodoxe, valurent à Lassalle les attaques les plus véhémentes du journalisme libéral-national. Il y répondit avec non moins de violence[1]. Il n'eut point de peine à démontrer que la théorie du salaire, qu'il avait exposée, quelque désolante qu'elle parût, était celle des maîtres de l'économie politique, d'Adam Smith, J.-B. Say, Ricardo, Stuart Mill, Rau, Roscher, Zachariæ, et de tous leurs disciples. Avant eux tous, Turgot avait formulé la même idée dans cette merveilleuse langue du XVIIIe siècle, claire comme eau de roche. « Le simple ouvrier, dit Turgot, qui n'a que ses bras, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine. Il la vend plus ou moins cher, mais ce prix plus ou moins haut ne dépend pas de lui seul; il résulte de l'accord qu'il fait avec celui qui paie son travail. Celui-ci le paie le moins cher qu'il peut, et comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché. Les ouvriers sont donc obligés de baisser leur prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

[1] *Zur Arbeiterfrage. Rede zu Leipzig*, am 16 *avril* 1863.— *Rede zu Frankfurt*, *am* 17 *und* 19 *mai* 1863.

Ces quelques lignes contiennent tout le système de Marx et de Lassalle.

Voyons maintenant jusqu'à quel point la fameuse « loi d'airain » du salaire est conforme à la réalité. Il y a une remarque préliminaire à faire. La plupart des économistes modernes prétendent que les influences qui règlent le salaire sont des lois naturelles qui s'imposent inéluctablement, comme celles qui gouvernent les phénomènes physiques, et qu'il est donc inutile et même absurde de vouloir les changer. Mais c'est là une manière de voir complètement erronée. Certes, étant données l'organisation sociale, les mœurs et les habitudes actuelles, résultats de notre histoire, les lois réglant le salaire en sont la suite « naturelle ». Mais ces faits, ces institutions dont elles sont la conséquence, sont des faits contingents, sortant du libre arbitre humain. Les hommes qui en sont les auteurs peuvent donc les changer, ainsi qu'ils l'ont fait tant de fois dans le cours des siècles, et alors les suites « naturelles » seraient tout autres. Il n'y a donc pas, en économie politique, des enchaînements nécessaires de faits sur lesquels nous n'avons aucune prise, comme nous en présente le monde physique au sein duquel nous vivons. Nous subissons les lois cosmiques, nous faisons les lois sociales. Les unes sont immuables et ont leurs causes dans la constitution de l'univers. Les autres changent de siècle en siècle, à mesure que la marche de l'histoire fait naître d'autres types de civilisation.

Ceci étant admis, reste à voir si, dans l'état social actuel, « la loi d'airain » se réalise, avec cette rigueur fatale, décrite par Lassalle, à la suite de Ricardo, de Smith et de Turgot. Ce qui d'abord est certain, c'est que le taux du salaire ne peut rester longtemps au-dessous de ce qui est indispensable aux ouvriers pour subsister et se perpétuer, car leur nombre ne tarderait pas à diminuer. Ce n'est pas

qu'on les voie mourir de faim, comme aux époques de famine, au moyen âge et même encore sous Louis XIV; ainsi que le dit très bien Friedrich Lange, ils meurent par les mêmes causes qu'en temps ordinaire. Seulement ils disparaissent plus vite[1]. Ici, c'est une femme en couches qui succombe par suite du froid. Là, c'est un enfant qui est emporté parce que le lait qu'il prend est trop peu nourrissant. Les maladies deviennent rapidement mortelles parce qu'elles s'attaquent à des constitutions affaiblies. En ainsi la mortalité augmente sans qu'on le remarque. C'est exactement ce qui s'est passé lors du siège de Paris. Presque personne n'est littéralement mort de faim, car la charité se multipliait à proportion des souffrances, et néanmoins le nombre des décès a considérablement augmenté et celui des naissances a diminué. Les crises industrielles prolongées et les déplacements ou les transformations de l'industrie agissent de la même façon, quand elles amènent une réduction des salaires. De ce côté donc, « la loi d'airain » est bien une réalité.

Mais est-il aussi vrai que le salaire ne puisse s'élever au-dessus du minimum indispensable pour subsister, et que, par suite, tous les efforts des philanthropes, pour améliorer le sort du plus grand nombre, sont, comme le prétend Lassalle, une illusion ou une réclame?

Stuart Mill était si convaincu de la vérité de ce principe, qu'il ne veut pas qu'on donne aux ouvriers agricoles un lopin de terre où ils puissent récolter, en travaillant aux heures perdues, des légumes et des pommes de terre. L'unique résultat, prétend-il, c'est que l'ouvrier, sa journée terminée, bêchera encore sa terre, le soir, au clair de la lune et les jours de fête, et qu'obtenant ainsi un supplément de

[1] Friedrich-Albert Lange, *Die Arbeiterfrage* (La Question ouvrière.) 3e édit., Winterthur 1875), p. 164.

nourriture, il pourra louer ses bras à meilleur marché. Donc accroissement de travail et réduction du salaire, tel sera l'effet d'une mesure qui, au premier abord, paraît si favorable aux journaliers des campagnes.

Si « les lois économiques » agissaient, ainsi qu'on l'affirme, avec la rigueur inexorable des lois cosmiques, le raisonnement de Mill et de Lassalle serait inattaquable; mais l'homme est un être libre, qui obéit à des motifs très divers, et dont la conduite varie d'après ses croyances et ses espérances, d'après les idées régnantes et les institutions en vigueur autour de lui. Plus de bien-être chez l'ouvrier n'amènera une baisse du salaire que s'il en profite pour augmenter exceptionnellement le nombre de ses enfants. Or, cette conséquence est si loin d'être nécessaire que la plupart des faits observés feraient croire au résultat opposé. La misère emporte beaucoup d'enfants, mais en fait aussi beaucoup naître. L'aisance, au contraire, provoquant la prévoyance, retarde les mariages et les rend moins féconds. N'en trouvait-on pas la preuve dans l'Irlande d'il y a trente ans, où la population pullulait au sein du plus effroyable dénûment, et dans le mot même de *prolétaire*, qui signifie à la fois misérable et procréateur d'enfants? On ne remarque pas que les ouvriers dont la philanthropie de leurs maîtres a amélioré le sort aient des familles plus nombreuses que les autres. Dans les Flandres, où, par suite de la densité de la population, le salaire tombe, dans les campagnes, à une moyenne de 1 fr. 40 c. par jour, beaucoup d'ouvriers tirent un supplément de nourriture des quelques ares de terre qn'ils louent pour un prix souvent excessif. Or, quoi qu'en dise Stuart Mill, ceux qui obtiennent ces lopins sont soumis à moins de privations que ceux qui n'en ont pas, et on ne constate pas qu'ils aient plus d'enfants. Quand des industriels font bâtir, pour leurs ouvriers, des maisons qu'ils leur louent

bon marché, ils ne peuvent en profiter pour réduire le salaire ; car l'offre des bras n'augmente pas en conséquence. Qu'on fasse mieux encore : que l'on construise de grands hôtels[1], où les travailleurs trouvent le logement, la nourriture et des distractions honnêtes, pour une somme inférieure à la moitié ou au tiers de ce qu'ils gagnent en un jour. Il s'ensuivra qu'ils jouiront d'une aisance plus grande que leurs camarades de même catégorie, qu'ils prendront des habitudes plus relevées, qu'ils pourront épargner un petit capital, et qu'ainsi ils seront moins pressés de se jeter dans les misères d'un mariage trop hâtif. En se rapprochant de la bourgeoisie, ils en prendront les instincts d'ordre et de prudence.

Comme l'ont bien vu les économistes qui ont le mieux analysé ce difficile problème, Stuart Mill, en Angleterre, et Joseph Garnier, en France, tout se ramène à la question de savoir si c'est la gêne ou l'aisance qui pousse à l'accroisement de la population Si plus de bien-être conduit nécessairement à une augmentation correspondante du nombre des bras, il n'y a pas de salut. La « loi d'ai-

[1] On peut citer, comme exemples, le « Familistère » de Guise établi par M. Godin-Lemaire, et l'*Hôtel Louise*, organisé par M. Jules d'Andrimont, directeur du charbonnage du *Hasard*, près de Liège. Cette dernière institution, dont je puis suivre de près les bons résultats, a obtenu la médaille d'honneur à l'Exposition universelle de Vienne, en 1873. Pour 1 fr. 50 c. par jour, l'ouvrier peut avoir deux déjeuners, un dîner et un souper; il est logé, chauffé, éclairé et blanchi. Il trouve dans l'hôtel un café, une salle de lecture, un *casino*, où l'on fait de la musique et où il peut passer ses soirées. Il est libre de prendre tel repas qu'il veut et à une table isolée. Il n'y a pas de table commune. L'ouvrier conserve ainsi une indépendance complète; il ne se sent pas enrégimenté comme dans une caserne. Le houilleur gagne de 4 à 5 francs par journée de huit heures, même davantage qnand l'industrie est prospère. Il peut ainsi disposer, pour ses besoins accessoires, des deux tiers de ce qu'il gagne. Il n'est donc pas réduit au minimum de ce qu'il faut pour subsister. Voyez : *Philanthropie sociale à l'Exposition de Vienne*, par Léon d'Andrimont.

rain » s'exercera dans toute sa rigueur. Le minimun de la subsistance sera éternellement le lot du plus grand nombre; car, ainsi que le dit Mill, adoptez les institutions les plus favorables à l'ouvrier, inventez tel partage des biens et des produits que vous voudrez, le moment viendra où la terre ne pourra produire de quoi suffire aux besoins de tous. Si, au contraire, l'acquisition de la propriété, et de l'aisance plus grande qui en résulte, retarde les mariages et diminue les naissances, on peut affirmer que les mesures prises en faveur des ouvriers finiront par améliorer définitivement leur sort et conduiront ainsi à la solution du problème. Les faits observés en France permettent de nourrir cet espoir.

En effet, la France est, avec la Suisse et la Norwège, le pays où la propriété se trouve entre le plus grand nombre de mains et où le bien-être est le plus également réparti, et c'est aussi le pays où la population s'accroît le plus lentement. Depuis vingt ans, malgré d'effroyable crises, la richesse y a augmenté plus que partout ailleurs, et la population est restée presque stationnaire. En Allemagne, le peuple a bien moins d'aisance,et l'ouvrier, surtout dans les campagnes, est beaucoup plus mal payé: malgré les progrès très grands de l'industrie et de l'agriculture, qui ont à lutter contre la stérilité originelle du sol, le pays est encore pauvre, et néanmoins la population y double tous les cinquante-quatre ans. Elle s'accroît dans la même proportion en Angleterre, où le nombre des propriétaires est petit et celui des ouvriers très grand.

Quand Arthur Young voyait en France le sol divisé en un très grand nombre de mains, il prédisait que le pays se transformerait en une garenne de lapins: c'est tout le contraire qui a eu lieu. La population augmente si peu qu'on jette, de temps en temps, des cris d'alarme. M. Léonce de Lavergne lui-même s'en est ému. Cependant lui, qui a

si bien analysé les écrits des économistes du XVIII[e] siècle, n'aurait pas dû oublier cette maxime profonde de Quesnay, qui résume en deux mots tout le débat: « Qu'on soit moins attentif à l'augmentation de la population qu'à l'augmentation des revenus ». Que Napoléon réponde à M[me] de Staël, demandant quelle est la femme qu'il préfère: « Celle qui a le plus d'enfants », on le comprend; car, pour un conquérant, ce qu'il faut, c'est beaucoup de chair à canon; mais ce que l'économiste doit avoir en vue, c'est le bonheur des hommes, non leur nombre. Mieux vaut des familles clair-semées, vivant dans l'abondance, que des masses compactes pullulant dans le dénûment. La France remplit à merveille les vœux de Malthus, de Stuart Mill, de Joseph Garnier, et elle offre la plus éclatante réfutation de la « loi d'airain » de Lassalle.

Poursuivons l'exposition des idées de l'agitateur allemand[1]. Aujourd'hui, dit-il, pour produire avec succès, il faut disposer de grands capitaux. Le petit industriel, le petit boutiquier, l'artisan végètent, écrasés par la concurrence de la grande industrie. L'ouvrier, ne pouvant devenir producteur indépendant, est forcé de vendre son travail pour sa subsistance; et moyennant le salaire, le maître acquiert tout le produit du travail. Ce produit augmente sans cesse, à mesure que les procédés se perfectionnent et que la science s'applique à l'exploitation des richesses naturelles; mais l'ouvrier, source de toute valeur, n'en profite pas; tout va au maître, à qui revient entièrement l'avantage du progrès industriel. L'ouvrier est donc dépouillé de presque tout le fruit de son labeur, et il l'est nécessairement, parce

[1] Voyez, outre les nombreux écrits de Lassalle, *Die bedrohliche Entwickelung des Socialismus (Le Développement menaçant du socialisme)*, par Rudolf Meyer, écrit très clair et très substantiel; *Der moderne Socialismus (Le Socialisme moderne)*, par le Dr Eugen Jæger; *Die Lehren des heutigen Socialismus (Les Doctrines du socialisme contemporain)*, par H. von Sybel.

qu'il est privé du capital qui lui permettrait de conserver, en travaillant pour lui-même, tout le produit de son travail.

Les économistes font remarquer que les relations établies entre le capitaliste et l'ouvrier sont parfaitement équitables, puisqu'elles sont établies par un contrat conclu librement entre les deux parties. — Non, répond Lassalle, ce contrat n'est libre qu'en apparence: l'ouvrier qui n'a pas pu employer ses bras doit les louer pour le prix qu'on voudra bien lui donner, car il y est forcé par la faim. Il n'est pas plus libre qu'un homme qui se noie et qui donne tout ce qu'il possède à celui qui n'a d'autre peine que de lui tendre une perche pour le tirer de l'eau.

Mais, réplique l'économiste, le capital lui-même n'est que du travail accumulé; si donc il est vrai qu'il obtient une part croissante, celle-ci n'est que la juste rémunération du travail intelligent, uni à la prévoyance, à l'abstinence, à l'épargne.— Oui, dit Lassalle, le capital se forme de l'accumulation des produits d'un travail antérieur, mais du travail de ceux qui n'arrivent pas au capital, c'est-à-dire des ouvriers et non de celui des capitalistes qui l'obtiennent. L'état social actuel sort directement de l'ancien régime qui, maintenant la propriété aux mains de quelques privilégiés, forçait toutes les autres classes, directement ou indirectement, à abandonner aux riches et aux forts le plus clair de leurs profits. La liberté n'a été proclamée que quand ceux-là avaient tout accaparé. L'ouvrier, politiquement libre, s'est trouvé économiquement aussi dépendant que le serf du moyen âge. Comme celui-ci, il a été obligé de livrer le produit sans cesse croissant de son labeur pour le strict nécessaire, et c'est ainsi que les maîtres ont accumulé leurs capitaux. Leur richesse étant le fruit du labeur d'autrui, la « propriété » aujourd'hui devrait s'appeler « Altruité ». *Eigenthum ist Fremdenthum.*

Mais, du moins, reprend l'économiste, vous ne nierez pas que le chef d'industrie a droit à une rétribution pour ses capacités, pour ses soins, pour sa direction, et, en même temps, à une prime pour couvrir ses chances de perte. Le profit de l'industriel n'est, en réalité, qu'un salaire plus grand que les autres, et il est tel parce qu'il rémunère le service le plus essentiel, que le succès de l'entreprise en dépend, et qu'il est aléatoire. — C'est vrai, dit Lassalle, la direction mérite salaire ; mais, dans les grandes compagnies, sont-ce les directeurs qui jouissent des bénéfices ? Non, ce sont les actionnaires, qui ne dirigent rien. Dans les entreprises particulières, la rémunération du propriétaire est hors de proportion avec le service rendu. Quant au risque que la prime doit couvrir, il existe pour Jean, Pierre ou Paul, mais non pour la classe entière des chefs d'industrie, considérée dans son ensemble. Ce que Jean perd, Paul le gagne ; et la statistique prouve que la masse des profits va croissant et qu'elle est immense. La classe capitaliste touche donc une prime pour un risque qui, en réalité, n'existe pas. D'ailleurs, le fait qu'il y a un risque prouve une imperfection dans l'organisation industrielle. Ce qu'il faut faire, ce n'est donc pas payer une prime, mais faire disparaître la cause qui justifie la prime et qui la rend nécessaire. Ce sera le résultat d'une organisation meilleure. Cette organisation, quelle sera-t-elle? Voilà ce que Lassalle va nous faire connaître.

Aujourd'hui, le travailleur est au service du capital. C'est le monde renversé. Normalement, prétend Lassalle, c'est le capital qui doit être au service du travailleur. L'homme crée le capital pour l'aider dans son travail ; il ne faut pas qu'il travaille au bénéfice du capital. Il est bon qu'il l'exploite, mais non qu'il en soit exploité. Au lieu du salaire, toujours réduit au minimum par la « loi d'airain », il faut que l'ouvrier obtienne tout le produit de son travail.

Le capital et le travail doivent cesser de se faire la guerre ; ils doivent vivre en paix et agir de commun accord. Le moyen est facile : qu'on les réunisse dans les mêmes mains. Pour atteindre ce résultat, qui serait la transformation de la société actuelle, il n'est pas besoin de chercher du nouveau ou de se lancer dans des utopies. Il suffit de favoriser le développement d'institutions qui fonctionnent déjà, sous nos yeux, dans différents pays. Ces institutions sont les sociétés coopératives de production. Les ouvriers y sont propriétaires du capital ; ils dirigent l'entreprise et en tirent tout le profit. Ainsi le capital est mis au service du travail, et le travailleur obtient tout son produit comme rémunération. Les sociétés de ce genre, qui ont été établies à Paris, en Angleterre, et dont celles qu'ont fondées les « Équitables pionniers de Rochdale » sont les plus connues, ne permettent plus de mettre en doute la possibilité du succès de cette combinaison. Mais le seul moyen d'assurer leurs progrès et de changer ainsi la face de la société, c'est d'en augmenter considérablement le nombre : pour cela, il faut l'intervention de l'État. Quand Schulze-Delitzsch la repousse, il fait, dit Lassalle, de la politique de « veilleur de nuit ».

Le rôle de l'État, d'après lui, n'est pas seulement de maintenir l'ordre, mais de favoriser tous les grands progrès de la civilisation. Et c'est, dit-il, ce qu'il a toujours fait. N'est-ce pas à l'intervention de l'État que l'on doit les routes, les ports, les canaux, les postes, les télégraphes, les écoles? Quand il s'est agi de la création des chemins de fer, l'État n'a-t-il pas donné des subsides ou garanti des minima d'intérêts aux compagnies? Pour les sociétés coopératives, il faudrait moins d'avances que pour les lignes ferrées. Lassalle estimait que pour la Prusse 100 millions de thalers auraient suffi. Il ajoutait que cela ne devait rien coûter aux contribuables. Il fallait, d'après lui, instituer une grande banque centrale ayant le monopole de

l'émission des billets. Elle pourrait facilement en maintenir en circulation pour 300 millions de thalers, avec une encaisse de 100 millions. Elle aurait trouvé ainsi de quoi prêter, aux sociétés coopératives, 200 millions de thalers qui ne lui auraient rien coûté du tout. Ces sociétés s'établiraient, d'abord, dans les districts qui s'y prêteraient le mieux, par leur genre d'industrie, la densité de la population et les dispositions des ouvriers. Successivement, il s'en fonderait d'autres dans toutes les branches du travail et même dans les campagnes.

L'agriculture, pratiquée en grand, donne un plus grand produit net; mais elle a cet inconvénient, qu'elle exclut la petite propriété. La coopération agricole réunirait les avantages de la petite et de la grande culture, ce qui transformerait tout le régime agraire, à l'avantage de la société entière. Avec 100 millions de thalers, on fournirait le capital industriel indispensable à 400,000 ouvriers, et avec les intérêts annnels à 5 p. c., soit 5 millions de thalers, on étendrait, chaque année, les bienfaits de l'association à 20,000 nouveaux ouvriers et à leurs familles. Ces sociétés établiraient entre elles des relations de solidarité et de crédit qui leur assureraient une grande solidité. Ainsi, au bout de quelque temps, la nation, au lieu d'offrir le tableau de capitalistes et d'ouvriers hostiles, serait entièrement composée d'ouvriers-capitalistes, groupés d'après le genre de leurs occupations. L'État n'aurait nullement à jour le rôle de directeur ou d'entrepreneur d'industrie, bien moins qu'il ne le fait aujourd'hui dans les chemins de fer qu'il exploite. Tout ce qu'il aurait à faire ce serait d'examiner et d'approuver les statuts des sociétés et d'exercer un contrôle suffisant pour la sécurité de ses fonds avancés. Chaque semaine, les ouvriers recevraient le salaire habituel dans la localité et, au bout de l'année, le bénéfice serait distribué comme dividende.

Les risques, les chances de perte disparaîtraient, parce que l'industrie, au lieu de produire au hasard, marcherait d'après un plan d'ensemble, pour répondre à des besoins connus. Quel constraste, aujourd'hui, entre l'ordre admirable qui règne dans chaque atelier et l'anarchie qui désole le monde industriel ! Dans chaque manufacture, le maître veille à ce que rien d'inutile ne soit fabriqué : pour construire 50 wagons à quatre roues on ne prépare pas plus de 200 bandages. Mais s'agit-il de répondre à la demande générale, qu'on ignore, chaque industriel produit au juger, et tâche ensuite de tout vendre, en faisant la concurrence aux autres. Arrivent alors les crises monétaires et les crises industrielles de la surproduction qui ramènent l'équilibre. Celui-ci n'est obtenu qu'au prix de grandes pertes pour les maîtres et de chômages, bien plus désastreux encore, pour les ouvriers. Ces crises, ces souffrances, seraient évitées si, les besoins étant connus, grâce à la statistique, les différentes associations s'entendaient pour y faire face. L'activité des diverses branches de la production pourrait être réglée aussi parfaitement que le sont aujourd'hui, au sein d'un même atelier, les divers genres de fabrication.

Déjà maintenant, il existe de puissants établissements métallurgiques où toute une série d'opérations techniques s'enchaînent, de façon à former un tout organique, qui tire du sol le minerai et la houille et qui livre, complètement achevés, des locomotives, des navires, des machines de toute espèce. Les usines de Krupp en Allemagne, le Creusot en France, Seraing en Belgique, offrent ces combinaisons admirables. C'est ce régime qui devrait s'étendre à la société tout entière. Alors le fonds productif et tous les instruments de production appartiendraient, d'une façon permanente, aux différentes sociétés groupées en corporations de métiers. Les moyens de production nouvellement créés deviendraient la propriété des sociétés, les particuliers,

comme tels, n'en ayant pas l'emploi. Au contraire, tous les objets de consommation, ou leur prix, seraient répartis entre ceux qui ont contribué à les produire, comme cela a lieu aujourd'hui, mais d'après des bases plus équitables. Le bien-être général serait beaucoup plus grand, non-seulement parce que la répartition se ferait plus également, mais parce que la production serait bien plus considérable. Un des disciples de Lassalle, le baron Schweiter, en donne les motifs dans un petit écrit publié après la mort du maître, sous le titre de *Schulze mort contre Lassalle vivant* (*Der todte Schulze gegen den lebenden Lassalle*). On éviterait les pertes résultant des travaux aujourd'hui faits à l'aveugle et, par suite, souvent inutiles; les efforts qui n'ont pour résultat que de ruiner des concurrents seraient dirigés désormais vers un but profitable à tous; le travail des ouvriers serait plus productif, parce que, tout le produit devant leur appartenir, ils tâcheraient, à l'envi, de le rendre aussi grand que possible, et enfin les oisifs, ne pouvant vivre sans rien faire, rentreraient dans les rangs de la grande armée des producteurs, qui, dès lors comprendrait tous les citoyens.

Il parvint à gagner à ses idées deux des hommes les plus éminents, à des titres très divers, de l'Allemagne concontemporaine : l'évêque de Mayence, de Ketteler, et le comte de Bismarck. Dans la séance du 17 septembre 1878, le chancelier de l'Empire a parlé de ses relations avec Lassalle; il y dit que jamais il n'avait rencontré de causeur plus agréable et qu'il se serait estimé très heureux de l'avoir pour voisin de campagne. Maintenant encore, il semble partager la foi du célèbre agitateur dans les sociétés coopératives dotées par l'État.

Il disait, dans cette même séance du 17 septembre 1878: « Je me suis, en effet, entretenu avec Lassalle de l'appui à donner par le gouvernement, aux sociétés coopératives, et,

même aujourd'hui, je ne crois pas que ce soit là chose inutile. Je ne sais si ce fut l'effet des raisonnements de Lassalle ou le fruit de ma propre expérience lors de mon séjour en Angleterre, en 1862, mais j'ai toujours pensé qu'en organisant les sociétés coopératives comme elles fonctionnent en Angleterre, on pourrait sérieusement améliorer la condition des travailleurs. J'en conférai avec Sa Majesté, qui s'intéresse vivement aux classes ouvrières, et le roi donna une somme assez importante pour faire un essai. Je m'étonne qu'on me fasse un reproche de m'être occupé de la solution de la question sociale. Le vrai reproche à me faire serait de n'avoir pas persévéré et mené à bonne fin cette œuvre. Mais ce n'était pas l'affaire de mon département ministériel, et le temps nécessaire m'a fait défaut. La guerre, la politique extérieure m'ont absorbé. Les essais de sociétés coopératives n'ont pas réussi, faute d'organisation pratique. Pour la production, tout allait bien : pour la partie commerciale, c'était autre chose, et les difficultés ont été si nombreuses qu'elles n'ont pu être surmontées. Peut-être la cause en est-elle dans le manque de confiance des ouvriers, à l'égard surtout des administrateurs et des supérieurs. En Angleterre, cette confiance existe, et les sociétés coopératives sont florissantes. Je ne comprends pas, en tout cas, qu'on me fasse un reproche d'avoir fait des essais que Sa Majesté a payés sur sa propre cassette. »

On le voit, les plans de réforme sociale de Lassalle n'impliquaient pas une révolution violente. En réalité, c'était l'idée développée, dès 1841, par M. Louis Blanc, dans son livre *L'Organisition du travail*, avec cette différence, que le réformateur allemand, au lieu de s'attaquer aux principes de l'économie politique, les invoquait pour réclamer la transformation du régime actuel.

Si l'on considère le but que Lassalle voulait atteindre et qui consiste à multiplier les sociétés coopératives de pro-

duction, on peut affirmer que personne n'aurait d'objection à y faire. La solution serait parfaite, puisque le capital et le travail étant aux mêmes mains, toute hostilité entre ces deux facteurs de la production disparaîtrait [1]. Mais l'instrument de la rénovation sociale rêvée par Lassalle et par Louis Blanc, la société coopérative de production, est-elle viable et peut-on espérer que, même généreusement et, au besoin gratuitement subventionnée par l'État, elle l'emporte sur les entreprises particulières et prenne leur place ? C'est là le point essentiel, d'où tout dépend.

Dans un petit écrit, qui date de 1866, intitulé : *Illusions des sociétés coopératives*, M. Cernuschi, qui, pour mieux étudier la question, avait exploité trois boucheries, montra, avec cette netteté qui distingue tous ses écrits, les sérieuses difficultés que présente l'application du système. Ce sont d'abord de très grandes complications d'écritures. En second lieu, la difficulté de surveiller les gérants et de s'assurer de leur probité ou de leur activité. M. Cernuschi cite l'extrait suivant d'une brochure anglaise (*Checks on cooperative storekeepers)* : « Parmi les difficultés que le mouvement coopératif a rencontrées, aucune n'a été aussi désastreuse dans ses conséquences que celle de trouver une

[1] Au huitième congrès des sociétés coopératives, qui a eu lieu, en avril 1876, à Glasgow, sous la présidence de M. Edward Caird, professeur en cette ville, M. Hodgson, professeur d'économie politique à l'université d'Edimbourg, a parfaitement mis en lumière les avantages de la coopération. Le capital et le travail sont indispensables; mais faites-en deux classes, capitalistes et ouvriers, et ils seront en lutte. S'il n'y a plus qu'une classe possédant les deux facteurs de la production, l'antagonisme n'est plus possible. M. Hodgson voudrait voir la coopération prendre la place de « l'unionisme ». Les *trade unions* sont un instrument de guerre, la coopération un acheminement vers la paix au sein de l'atelier. M. Holyhoake a constaté que les sympathies des « unionistes » pour la coopération devenaient plus vives, et il espère qu'ils entreront, peu à peu, dans le mouvement coopératif. Ce mouvement, en effet, se prononce de plus en plus en Angleterre. —V. l'excellent livre de George Howell, *Conflict of capital and labour*, 1878.

méthode efficace pour contrôler les comptes des magasins coopératifs. » Le choix des gérants, voilà, en effet, la grande difficulté. Le chef d'une industrie particulière est directement intéressé à la bonne administration de son affaire. Le gérant ne l'est que très indirectement. Le premier, recueillant les bénéfices, déploiera beaucoup plus d'activité que le second, qui a un traitement fixe. Il est une vérité essentielle, que les réformateurs ne doivent jamais oublier : c'est que le ressort de la production a toujours été et sera toujours la responsabilité et l'intérêt personnel. Le dévouement a sa place dans la vie, et elle est grande. La charité, le devoir, l'amour de la patrie a ses héros et ses martyrs; mais, dans l'atelier et dans la sphère des intérêts matériels, ces vertus se lasseront vite d'être exploitées par la paresse et l'égoïsme. Le moine, il est vrai, travaille pour son couvent et l'enrichit, et le communisme, que l'on dit impraticable, se pratique sous nos yeux, et avec tant de succès dans les pays catholiques que, si la société civile ne prenait point ses précautions, les corporations religieuses l'absorberaient tout entière; mais ici encore, c'est l'intérêt qui est en jeu. Seulement, le but qu'il poursuit est placé dans le ciel.

Dans les sociétés anonymes, la difficulté que rencontrent les sociétés coopératives, pour le choix des gérants, existe aussi. Le ressort de l'intérêt est affaibli; mais les directeurs sont bien payés : ils ont ordinairement une part de bénéfices; on peut les changer s'ils administrent mal, et, par conséquent, ils ont avantage à bien faire. En outre, comme on choisit les hommes les plus capables, ils sont presque toujours supérieurs aux industriels travaillant pour leur compte, et ainsi l'aptitude plus grande compense la moindre action de l'intérêt personnel. La plupart des sociétés coopératives ont succombé, au contraire, par la faute des gérants. La raison en est visible.

La coopération, comparée à l'entreprise individuelle,

c'est le régime républicain succédant au régime despotique. L'histoire et même les faits contemporains prouvent qu'il faut bien des qualités chez un peuple pour assurer la bonne marche des institutions républicaines. Pour diriger convenablement une entreprise commerciale ou industrielle, des aptitudes spéciales sont indispensables; si les ouvriers choisissent un des leurs, ces aptitudes lui manqueront fréquemment. Son autorité sera contestée, ses égaux lui obéiront mal. L'enthousiasme de l'œuvre entreprise maintient les coopérateurs dans le devoir pendant quelque temps: mais plus tard on se lasse, le dévouement se refroidit, les incompatibilités d'humeur se dessinent; les dissensions, ou l'incapacité des gérants, conduisent à la dissolution de la société. Pour avoir un directeur capable, il faut le bien payer; ce sera dès lors un « bourgeois », vivant comme un « bourgeois », ce qui excitera la jalousie de ses camarades. Son traitement sera à peu près égal aux bénéfices que fait le patron isolé, et ainsi il n'y a nulle économie qui puisse grossir le salaire. Cet inconvénient n'existe pas dans une très grande entreprise roulant sur des millions, où les appointements du directeur ne forment qu'une fraction très minime du total des transactions; mais les sociétés coopératives, constituées avec les épargnes des ouvriers, sont presque toujours de très petites affaires.

Ces difficultés, inhérentes au système coopératif, ont été parfaitement indiquées, même par ses partisans, dans les débats du congrès ouvrier réuni à Paris en octobre 1876, et l'on a pu y constater un remarquable progrès de l'éducation économique des classes laborieuses en France. Ainsi le congrès a admis, tout d'abord, le paiement d'un intérêt et même d'un dividende au capital, abandonnant ainsi la chimère, longtemps caressée, du crédit gratuit. Le citoyen Nicaise, rapporteur de la sixième commission, a prononcé à ce sujet des paroles excellentes : « Le principe

de Cabet, *De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins*, ne peut nous convenir parce qu'il est injuste. Si je dois travailler, moi sobre et laborieux, pour celui dont la paresse est aussi grande que l'appétit est dévorant, je suis entraîné, à moins d'être un saint, à dissimuler mes facultés productives et à rechercher la satisfaction de ce penchant à mieux vivre qui est dans la nature humaine. Saint-Simon, au milieu d'erreurs dont nous n'avons pas à nous occuper ici, proclame un principe bien supérieur : *A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres*. Nous retenons cette règle. » Le principe sur lequel Louis Blanc voulait baser l'atelier coopératif est ici nettement répudié, et, au contraire, l'efficacité du ressort de l'intérêt individuel parfaitement mis en lumière. C'est là le fondement nécessaire de toute œuvre économique, de toute administration, de toute organisation politique. En tout, les affaires humaines seront bien ou mal conduites, selon que la responsabilité de chacun est bien ou mal déterminée. « Nous croyons, dit encore au congrès de Paris le citoyen Nicaise, être plus près de l'opinion générale des ouvriers, en fondant nos associations sur la base du paiement de l'intérêt et même de dividendes au capital. Si l'épargne de l'ouvrier ne trouve pas un placement avantageux dans les associations, elle continuera à prendre une direction plus en rapport avec son intérêt, et les associations recommenceront leur course au capital, ou devront accepter l'argent des capitalistes. »

Le citoyen Nicaise, et un autre ouvrier, le citoyen Masquin, qui fait partie de la « Société coopérative des typographes », ont montré que le mauvais choix des gérants est la cause principale des échecs si fréquents de ce genre d'associations. « La première cause d'insuccès, dit le premier, réside dans l'inexpérience des associés et dans leur inaptitude aux affaires. La grande préoccupation était de

produire, sans même savoir comment on écoulerait les produits. De là de nombreuses erreurs dans le choix des gérants. On prit généralement les meilleurs ouvriers, privant ainsi l'atelier de sujets utiles, et leur confiant une besogne pour laquelle ils n'avaient aucune des qualités voulues. » — « La société se constitue et l'atelier s'ouvre, dit le citoyen Masquin : là commencent les difficultés. Il faut un homme capable pour gérant; mais les hommes capables sont placés, et en vain leur offrez-vous les mêmes appointements; ils hésitent, parce qu'ils ont peur des responsabilités, et que l'établissement peut ne pas réussir. Dans beaucoup de sociétés, on a pris le premier venu, et elles ont croulé. »

Dans ce même congrès, les ouvriers ont reconnu et proclamé un fait d'expérience, qui est la condamnation du grand plan de rénovation sociale proposé par Lassalle: c'est que les avances de l'État sont la perte des sociétés ouvrières. S'il ne fallait que les quelques cents millions de francs, réclamés par le socialiste allemand, pour transformer tous les ouvriers en capitalistes jouissant du produit intégral de leur labeur, quel est le parlement qui ne les votât volontiers? Un milliard, deux milliards, même sans intérêt, seraient peu pour accomplir cette pacifique et heureuse révolution qui en éviterait dans l'avenir de sanglantes et de bien plus coûteuses; mais c'est un fait constaté: l'argent avancé par l'État porte malheur.

Dans ce même congrès ouvrier (1876), le citoyen Finance, positiviste et adversaire du principe même de la coopération, a montré, chiffres en mains, que, des associations subventionnées en 1848, une seule a survécu jusqu'aujourd'hui[1]. Les partisans du système coopératif

[1] Ces faits, surtout constatés par des ouvriers, sont si instructifs, qu'il est utile d'en reproduire ici le détail. En 1848, l'Assemblée constituante vota en juillet, c'est-à-dire après les journées de juin, une subvention

reconnaissent aussi que, pour réussir, il doit se développer en dehors de tout appui de l'État. « Les subventions de l'État, dit le citoyen Nicaise, furent désastreuses pour les associations qui les acceptèrent. Leur échec a démontré que le système des subventions était mauvais; que, seules, l'initiative et la persévérance des associés, ne comptant que sur eux-mêmes, étaient capables de résoudre le problème. L'argent qu'on n'a pas gagné coule vite dans les mains; on compte moins avec lui qu'avec celui qui, prélevé sur le nécessaire, représente les privations qu'on s'est imposées pour former son apport social. » Le manque de soins pour la conservation de l'argent emprunté n'est pas l'unique cause du naufrage de toutes les sociétés subventionnées. Il en est une autre, plus sérieuse encore. Pour administrer un capital et pour en tirer le meilleur parti, il faut d'abord les mêmes qualités d'ordre et d'économie que pour le former, et il en faut, en outre, d'autres, plus rares et plus difficiles à pratiquer. Celui qui n'aura pas su amasser le capital par l'épargne saura encore bien moins le conserver en le faisant valoir. C'est précisément en s'efforçant de réunir le capital de leur entreprise que les associés acquerront l'expérience commerciale, indispensable pour en assurer le succès.

Ce n'est pas en prêtant de l'argent à ceux qu'il croit fa-

de 3 millions de francs destinée à encourager les sociétés ouvrières, 600 demandes, dont 300 pour Paris, furent adressées à la commission chargée de répartir les fonds; 56 seulement furent accueillies. A Paris, 30 associations, dont 27 entre ouvriers, réunissant 434 associés, reçurent 890,500 francs. Déjà, dans les premiers six mois, 3 des associations parisiennes se mirent en faillite; et sur les 434 associés, il y eut 74 démissions, 15 exclusions et 11 changements de gérants. Au mois de juillet 1851, 18 associations avaient encore cessé d'exister. Un an après, 12 autres avaient disparu. En 1865, on en comptait encore 4, qui avaient plus ou moins bien réussi. En 1875, il n'en restait plus qu'une seule, celle des tailleurs de limes; et, comme le remarque le citoyen Finance, elle ne s'était pas fait représenter au congrès.

voriser que l'État leur communiquera, en même temps, l'aptitude de bien l'employer, au milieu des difficultés sans nombre de la mêlée industrielle. Ainsi donc, les faits expliqués par leurs causes, démontrent que Lassalle avait tort de réclamer les secours de l'État pour multiplier les sociétés ouvrières. C'eût été les condamner à une ruine inévitable. Toute réforme qui voudra transformer brusquement l'ordre social échouera, parce que les éléments mêmes de la transformation feront défaut.

Faut-il donc désespérer de l'avenir des sociétés coopératives? Je ne le pense pas. On en verra vivre et prospérer davantage à mesure que les ouvriers comprendront mieux ce qui est indispensable à leur succès[1]. L'ouvrier associé-capitaliste, recueillant une part proportionnelle des bénéfices, travaillera mieux que le salarié. Le produit sera donc plus grand, et c'est là un point essentiel. Mais il y a trois difficultés à vaincre. D'abord il faut trouver de bons gé-

[1] En Amérique, où les ouvriers, plus rétribués, sont mieux préparés à prendre part à la direction d'une entreprise industrielle, on cite de fréquents exemples d'association coopérative de production qui ont réussi. En voici quelques-uns, empruntés au journal américain *Scribner's monthly Magazine* et au journal français de M. Limousin, *Bulletin du mouvement social :* La *Beaverfall cooperative foundry,* dans l'État de Pensylvanie, a été fondée en 1872 avec un capital inférieur à 4,000 dollars (un dollar vaut environ 5 francs). Actuellement, elle possède 16,000 dollars, et chaque action a reçu un dividende annuel de 12 à 15 p. c. La société se compose de 27 membres. Le *Somerset cooperative foundry Company,* dans le Massachusetts, s'est établie, en 1867, avec 30 associés et un capital de 14,000 dollars. Actuellement, ses 53 membres ont un capital de 30,000 dollars et une réserve de 28,000 dollars. Les dividendes se sont parfois élevés à 44 p. c. L'*Equitable cooperative foundry,* de Rochester, dans l'État de New-York, a commencé, en 1869, avec 20,000 dollars; elle en possède maintenant 100,000, provenant de l'accumulation des bénéfices. Quelques sociétés coopératives de production ont également réussi en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Belgique. Voyez les rapports annuels de M. Schulze-Delitzsch, *History of cooperation by G. Holyoake,* et le livre de M. Léon d'Andrimont, *le Mouvement coopératif en Belgique.*

rants, et pour cela les bien payer. Secondement, la coopération associe non-seulement des capitaux, mais aussi des hommes. Il faut donc qu'un esprit de support mutuel et d'entente règne entre eux. Enfin, la coopération étant le régime républicain appliqué à l'industrie, il y faut la vertu qui permet aux républiques de vivre : l'obéissance aux lois et aux autorités établies. Il y a là ainsi toute une éducation économique à faire, pour laquelle il faut du temps.

Le but à atteindre est évidemment que le capital et le travail soient réunis dans les mêmes mains, sous le régime de la grande industrie, comme jadis dans les corporations ou comme aujourd'hui chez le cultivateur propriétaire. On peut y arriver par le moyen de la société anonyme, quand le capital en est représenté par des titres d'une valeur minime. Supposons une grande usine valant des millions, mais dont les actions ne soient que de 100 francs : les ouvriers, les employés de tout grade, grâce à l'épargne, acquièrent ces titres : ils deviennent ainsi actionnaires, et, comme tels, propriétaires de l'usine. Cette société anonyme n'est-elle pas dès lors une vraie association coopérative? Elle en a les avantages sans en offrir les difficultés. C'est, avant tout, une association de capitaux. Les hommes ne sont associés que volontairement, transitoirement et en tant qu'actionnaires. Or, il est plus facile de tenir réunis des capitaux que des hommes. La société anonyme servirait ainsi de transition pour arriver à la coopération [1], ce qui ne devrait pas empêcher les ouvriers d'élite d'essayer déjà de celle-ci. La tentative seule

[1] Je vois, dans le rapport d'une société anglaise, le *North of England industrial and coal Company (limited)*, que différentes sociétés coopératives sont grands actionnaires de l'entreprise qui possède des hauts-fourneaux et des fours à puddler rotatifs à Carleton, des mines de charbon dans le Durham, et des extractions de minerai dans le Cleveland. Voilà la transition de la société anonyme à la société coopérative.

les rendra meilleurs. Dans le cas même où ils échoueraient, ils auront acquis de l'expérience, l'habitude de l'ordre et de l'épargne, le maniement des affaires, et une connaissance pratique des questions économiques, non moins désirable dans leur intérêt que dans celui de l'ordre social.

Lassalle ne croyait pas que les sociétés coopératives apportaient par elles-mêmes « la solution de la question sociale ». — « Jamais, dit-il, je ne me suis servi de cette expression, parce que la transformation de la société sera l'œuvre des siècles et d'une série de mesures et de réformes qui sortiront « organiquement » les unes des autres : je n'ai préconisé la coopération que comme un moyen d'améliorer le sort de l'ouvrier. » D'après lui, la propriété, telle qu'elle existe maintenant, n'est qu'une « catégorie historique » et transitoire.

La propriété actuelle, prétend-il, consiste à tirer, sans travail, un revenu d'une terre ou d'un capital que la loi vous attribue. La propriété de droit naturel, au contraire, ne doit avoir d'autre fondement que le travail. Loin donc de vouloir abolir la propriété, son seul but, dit-il, est d'établir la propriété véritablement individuelle et proportionnée aux services utiles. Il invoque, à l'appui de son système, la théorie de Smith et de Ricardo, qui fait naître toute valeur du travail seul. Il dit, avec Bastiat, que ce qu'il faut payer dans le produit, ce ne sont pas les forces de la nature, mais le labeur de l'homme. Le service des agents naturels est ou doit être gratuit. On voit que Bastiat a fourni des armes au socialisme, qu'il s'était donné pour mission de combattre : c'est parce qu'il a méconnu des vérités clairement établies par ses prédécesseurs.

D'après Lassalle, quand les sociétés de production auront englobé dans leur sein tous les citoyens, elles deviendront propriétaires des terres et des capitaux, et le travailleur, en prenant place dans l'atelier, entrera en possession viagère

de l'instrument de travail ou de la part de l'avoir social qui correspondra à son emploi. Cet emploi serait en rapport avec ses aptitudes, et sa rémunération serait égale au produit de son travail. Ceci n'est autre chose, on le voit, que la formule si connue de Saint-Simon, invoquée au congrès ouvrier de Paris de 1876 : « A chacun suivant ses capacités, à chaque capacité suivant ses œuvres. »

Lassalle ne respecte pas plus que Saint-Simon l'hérédité telle qu'elle existe aujourd'hui. Ce n'est plus là, dit-il, une institution vivante, ayant ses racines dans le sentiment moral et juridique de l'époque; c'est une tradition morte, qu'à chaque instant déjà le législateur ébranle et restreint dans l'application. Les Romains ont créé la succession testamentaire, parce qu'ils croyaient que la volonté du défunt passait dans la personne de l'héritier désigné. Les Germains, dont nous avons pris la succession *ab intestat*, considéraient le patrimoine comme appartenant, non à son successeur actuel, mais conjointement à toute la famille, et ainsi le fils ne faisait que prendre, à la mort du père, l'administration de biens dont il était déjà co-propriétaire. Les idées des Romains et celles des Germains nous sont devenues complètement étrangères, et l'hérédité n'a plus de racines dans nos croyances.

M. H. von Sybel répond à Lassalle qu'il en est de l'hérédité comme de la royauté. Les peuples ne croient plus au droit divin, et cependant ils conservent des rois, parce que l'expérience montre que la royauté constitutionnelle garantit convenablement la liberté et la prospérité publiques. L'hérédité n'est plus l'objet d'un culte superstitieux; c'est pourquoi on voit les législateurs restreindre les degrés de successibilité et frapper d'impôts les successions; mais elle est un excellent moyen de stimuler le travail et la formation du capital, et c'est à ce titre qu'on la conserve.

Lassalle pensait comme les saint-simoniens, que l'âge d'or est devant nous. Sa conception panthéiste de l'histoire le portait à croire que, par suite d'une loi immanente de l'humanité, elle est destinée à arriver, de progrès en progrès, à un état où le travailleur jouirait des avantages de la bourgeoisie actuelle et où, par conséquent, il n'y aurait plus qu'une classe qui, grâce à la science, obtiendrait la large satisfaction de tous ses besoins, moyennant un travail modéré et salutaire. Chacun pourrait ainsi atteindre tout le développement intellectuel et moral dont la nature l'a rendu capable. L'organisation sociale ne serait plus pour personne une entrave, mais pour tous un appui et un moyen d'avancement.

Ainsi qu'on a pu s'en convaincre, les idées de Lassalle ne présentent pas une grande originalité. Ses vues de reconstruction sociale sont empruntées à Saint-Simon et à Louis Blanc, sa critique de l'économie politique à Karl Marx. Néanmoins, l'étude de ses écrits n'est pas sans utilité, parce qu'en plus d'un point il a montré que les théories économiques généralement reçues sont superficielles, mal formulées ou même entièrement erronées. Ainsi, sa discussion sur le mode de formation du capital est très remarquable; son tableau des origines et du développement économique des sociétés ne l'est pas moins.

Quant aux moyens d'arriver à la réalisation de la transformation sociale qu'il rêvait, Lassalle se sépare complètement de Marx. Comme le remarque très justement M. Rudolf Meyer, Marx considère l'Europe entière, Lassalle ne voit que l'Allemagne. Le premier est international et cosmopolite, l'autre national et Allemand. Marx croit qu'aucune réforme sociale n'est possible dans un État isolé; c'est seulement quand la révolution généralisée aura abattu partout les trônes et les autels, que l'égalité pourra s'établir. Lassalle, au contraire, voulait introduire

les réformes pacifiquement dans un seul État, qui aurait servi de modèle aux autres, et dont l'imitation se serait imposée. Cet État devrait être l'Allemagne unifiée. Il espérait même, comme les physiocrates du XVIII[e] siècle, qu'un souverain ou un grand ministre comprendrait qu'il a tout intérêt à gagner l'affection du peuple, en améliorant son sort. C'est l'utopie du socialisme césarien, tel que l'avait conçu Louis-Napoléon dans sa prison de Ham et que le rêve, dit-on, M. de Bismarck aujourd'hui. Lassalle pensait, et non sans raison, qu'une république bourgeoise serait moins prête qu'une monarchie à accepter des réformes radicales, parce que celles-ci diminueraient nécessairement la prépondérance des classes aisées, tandis qu'elles pourraient accroître la popularité et l'autorité du souverain. Lassalle était un politique clairvoyant et il avait le sens historique. Dès 1859, il prévoit et hâte de ses vœux la lutte de la Prusse et de l'Autriche, et, mort en 1864, il annonce la guerre de l'Allemagne contre la France.

Il n'était pas « doctrinaire » et absolu, comme le sont souvent les républicains. Il comprenait que les mêmes institutions, fussent-elles républicaines, ne peuvent convenir également à tous les peuples du globe, si différents de mœurs, d'état social et de développement intellectuel. Tout fanatique qu'il fût de la société coopérative, il pensait qu'il fallait au moins deux siècles — cinq, dit Rodbertus — pour amener la transformation complète de la société et la suppression du salariat. Ce n'était donc point par une révolution violente qu'il croyait pouvoir réaliser ses projets.

Il se séparait, sous ce rapport, de ses héros préférés, les hommes de la révolution française. Hegel lui avait enseigné la théorie de l'évolution organique et des « moments » successifs que doit parcourir le « procès » historique. Il avait conçu une vive sympathie pour M. de Bismarck, qui bientôt, en effet, allait exécuter son programme politique,

en fondant l'unité germanique sur l'abaissement de l'Autriche et en introduisant le suffrage universel direct pour les élections au parlement central. Il chercha à le voir quelque temps avant sa mort, en 1864, et il fit même voter ses partisans en faveur de l'homme qui alors ne représentait encore que le principe de l'autorité monarchique, fondée sur le militarisme spartiate embrigadant toute la nation.

Jusqu'à présent, son rêve ne s'est pas réalisé. M. de Bismarck s'est rapproché du socialisme, mais il n'a pas encore supprimé le salariat. Lassalle comprit, mieux que les socialistes auxquels il avait emprunté ses plans de réforme, qu'on ne peut pas transformer la société par un coup de baguette; cependant, il attendait encore trop de l'initiative de l'État. La vérité essentielle, qu'il faut répéter à la classe ouvrière et qui y pénètre peu à peu, c'est que les changements dans l'organisation des sociétés ne se sont jamais faits et ne se feront jamais que lentement, et qu'il est impossible d'accomplir, par décret, une révolution sociale, comme on fait une révolution politique. Donnez à Karl Marx ou à Lassalle plein pouvoir de disposer, à leur gré, des terres, des capitaux, de toutes les richesses du pays et de les faire « rentrer à la collectivité », les corporations ouvrières ou les ateliers sociaux, à qui on remettrait les instruments de travail, ne seraien pas en état d'organiser et de diriger la production, puisque les ouvriers d'élite ne parviennent qu'exceptionnellement à faire prospérer des associations coopératives, et que celles-ci échouent toujours quand elles ne se forment pas elles-mêmes leur capital. Sans doute, ils se trompent, ces économistes qui s'imaginent que les lois réglant maintenant les faits économiques sont immuables, parce que ce sont des lois naturelles. L'histoire et la géographie nous montrent que les sociétés humaines ont vécu et vivent sous des régimes très divers et très variables. L'humanité

n'a probablement pas atteint le terme de sa carrière; et, dans mille ans, les lois et les institutions seront très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les progrès si visibles et si universels de la démocratie permettent de prévoir qu'il y règnera plus d'égalité. Mais, de même qu'en géologie on a abandonné les théories des grandes révolutions cosmiques et des époques successives de création, pour admettre que les changements si extraordinaires dont notre globe a été le théâtre se sont accomplis lentement, insensiblement, par l'action constante des forces ordinaires de la nature, ainsi en sociologie, on arrive à se convaincre que de profondes modifications peuvent s'introduire et s'introduiront dans l'organisation sociale, mais qu'elles auront lieu lentement, insensiblement, à mesure que les hommes acquerront plus de lumières, plus d'instruction, un sentiment plus élevé du droit et une connaissance plus complète des conditions de la production économique.

CHAPITRE VI.

LES SOCIALISTES CONSERVATEURS.

Les mots de socialiste et de conservateur jurent de se trouver réunis. L'un ne veut-il pas détruire tout ce que l'autre tient à conserver? Cependant, il est un parti qui prend cette dénomination, et il n'est pas téméraire de dire que, dans une certaine mesure, M. de Bismarck en est le plus illustre réprésentant.

L'esprit allemand cherche, avant tout, à échapper au reproche d'*Einseitigkeit*, c'est-à-dire à l'habitude de ne voir les choses que d'un côté. Les objets ont en général une face éclairée et une face plongée dans l'ombre. Celui qui n'aperçoit que le côté illuminé par le soleil verra tout en rose; celui qui s'arrêtera au côté de l'ombre verra tout en noir. Si quelqu'un s'avise de faire le tour de l'objet, il soutiendra qu'il est à la fois noir et blanc, clair et obscur, et dans ces contradictions apparentes il y aura une sorte de logique et un reflet de la réalité. C'est ainsi qu'est né le socialisme conservateur. Lisez certaines de ses pages, vous croirez qu'elles sont écrites par un ennemi irréconciliable de l'ordre social; continuez la lecture, vous rencontrez un homme pour qui toute réforme est une faute, et tout progrès, un pas vers la barbarie. Voyez M. de Bismarck : nul ne montre avec plus de précision et de force les transformations de toute nature qui donnent à notre époque une

physionomie nouvelle. Comme il a été pour beaucoup dans ce changement, on peut dire qu'il est l'un des grands révolutionnaires de notre temps. Et cependant, par certains côtés, il est resté le type du seigneur féodal, gouvernant es vassaux, d'une main de fer, pour leur bien, il en est convaincu, mais entendu à sa façon et réalisé par lui, non par eux.

La société actuelle, dans la période de transition où nous sommes engagés, présente aussi des contrastes bien frappants. Sans doute, la science appliquée à la production nous éblouit de ses merveilles. Chaque exposition internationale, plus grandiose que les précédentes, lasse de plus en plus notre admiration. Les gens riches le sont infiniment plus que jadis. La classe aisée est beaucoup plus nombreuse, et l'ouvrier lui-même est certainement mieux pourvu qu'autrefois. Cependant, on ne peut le nier, que de misères dans les centres industriels! Quelle gêne, quelles souffrances, quand une crise prolongée restreint la demande de travail et abaisse le taux du salaire! C'est la peinture de ces maux, attribués à la concurrence, qui forme la base d'opération de toutes les nuances du socialisme. La plus grande partie du livre fameux de Karl Marx : *Das Kapital*, n'est que le résumé des faits désolants ou même révoltants que constatent les documents parlementaires anglais. Les socialistes conservateurs acceptent comme exacte cette sombre peinture de notre état social actuel, et ils en attribuent la cause à l'industrialisme et à la « bancocratie ».

Pour porter remède à ces désordres trois systèmes se présentent.

L'économiste nous dit : Laissez agir les lois naturelles. La liberté guérit les blessures qu'elle fait. Ouvrez libre carrière à l'initiative individuelle, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possible.

Le socialiste démocrate prétend que le bonheur et la justice s'établiront aussitôt qu'on aura fait entrer les instruments de travail dans le domaine collectif.

Enfin, le socialiste conservateur ne voit de salut que dans le retour aux institutions qui garantissaient aux hommes, sous l'ancien régime, l'ordre et le repos. Le libre échange, la libre concurrence, la libre usure, voilà, d'après lui, les pestes qui mettent à mal toute société où elles s'établissent.

L'un des chefs du parti libéral au parlement allemand, M. Ludwig Bamberger, montre bien ce qu'a de singulier la situation de son pays. L'Allemagne, dit-il, est devenue la « terre typique » de la guerre des classes. Sans doute, ailleurs, en France, en Angleterre, en Italie, le socialisme existe : mais du moins tous ceux dont il menace les intérêts se réunissent pour le combattre. Ce n'est qu'en Allemagne qu'on voit des groupes nombreux de personnes riches, nobles, instruites et pieuses, déclarer la guerre à la bourgeoisie. Les gentilshommes campagnards attaquent le capital, sans doute pour améliorer leur culture ; les professeurs déclarent que le chemin qui conduit à l'opulence passe tout à côté de la maison de force, et enfin des évêques conspirent avec les démagogues. Là seulement, dit-il, on voit ce spectacle étrange de gens qui, avec une frivolité toute aristocratique, se font un jeu de miner les bases de l'ordre social, prétendument dans l'intérêt de la morale et de la religion.

Ce phénomène, que signale M. Bamberger, me paraît avoir deux causes : d'abord, l'horreur de l'*Einseitigkeit*, ainsi que je l'ai dit, et pour quelques-uns l'esprit scientifique ; en second lieu, les exigences des luttes électorales. Quand deux partis sont en présence et qu'il s'en trouve un troisième qui dispose de beaucoup de voix, c'est à qui lui fera le plus de concessions pour s'assurer son concours.

Les socialistes disposent de sept cent mille voix : faut-il s'étonner que les ultramontains et les féodaux tâchent d'avoir leur appui contre les libéraux, leurs adversaires actuels ? Quoi qu'en dise M. Ludwig Bamberger, de pareilles alliances se sont vues en tous pays.

On peut rattacher les origines du socialisme conservateur à Rodbertus-Jagetzow, parce qu'en effet, c'est lui qui, le premier, a donné à la critique socialiste une base scientifique. M. de Bismarck faisait récemment, à la tribune du parlement allemand, l'éloge de ce penseur solitaire, dont l'influence a été si grande, quoique son nom ne soit pas arrivé jusqu'à la foule. On l'a nommé avec raison le Ricardo du socialisme. Son livre, paru en 1842, *Zur Erkenntniss unseres staatwirthschaftlichen Zustandes* (*Exposé de notre situation économique*), contient déjà, en germe, les idées dont on s'est servi plus tard et qu'il a développées lui-même dans son autre ouvrage, *Zur Beleuchtung der socialen Frage*. Dans des fragments de ses notes et dans une partie de sa correspondance avec Lassalle, publiés par A. Wagner[1], il montre lui-même pourquoi il peut se nommer conservateur. « Notre manière de comprendre le droit et la philosophie de l'histoire, écrit-il en parlant de Lassalle, était semblable, en ce que nous ne considérions pas la succession des formes sociales et politiques comme épuisée par l'établissement du régime constitutionnel ou du système représentatif. Nous étions tous deux convaincus qu'en se plaçant au point de vue d'une philosophie du droit plus idéale et plus rigoureuse que celle qui est reçue aujourd'hui, on aperçoit les imperfections de la propriété telle qu'elle est maintenant appli-

[1] *Briefe von Ferdinand Lassalle an Karl Rodbertus-Jagetzow, mit einer Einleitung von Adolph Wagner*. Berlin, 1870. (Lettres de Ferdinand Lassalle à C. Rodbertus-Jagetzow, avec une introduction d'Adolphe Wagner.)

quée au sol et aux capitaux, et on entrevoit une forme d'appropriation plus pure, plus équitable, en vertu de laquelle la part de chacun serait proportionnée au service rendu. — En pratique, nous ne pûmes nous entendre, ajoute Rodbertus. Lassalle, on le sait, voulait changer, en peu de temps, la condition des ouvriers, en les faisant entrer dans des associations de production, fondées avec le concours de l'État. Moi, je voulais conserver le principe du salaire, mais en admettant une réforme entreprise par l'État. Lassalle voulait faire du parti socialiste un parti politique. A cet effet, il réclamait le suffrage universel. Je voulais, moi, le maintenir sur le terrain exclusivement économique et scientifique. »

Lassalle était un agitateur ardent qui croyait arriver bientôt au but, tandis que Rodbertus comprenait si bien la lenteur des transformations sociales, qu'il n'espérait pas, avant un laps de cinq siècles, la réalisation de son idéal : la propriété proportionnée au service. Rodbertus se rapprochait du parti actuel des « agrariens » en ce qu'il défendait énergiquement les intérêts agricoles ; il les prétendait sacrifiés aux financiers. Faisant valoir lui-même son domaine de Jagetzow, il connaissait à fond, comme von Thuenen, toutes les questions qui se rattachent à l'économie rurale, mais il n'aspirait point, comme les « agrariens », à rétablir le régime du passé.

La nuance la plus rétrograde du socialisme conservateur a été représentée par le président von Gerlach, qui, sous le nom de *Rundschauer (Spectateur)*, traitait la question sociale dans le journal des féodaux, la *Kreuzzeitung (Journal de la Croix)*. Il prétendait y montrer que les propriétaires fonciers et les ouvriers sont également sacrifiés aux erreurs du libéralisme économique et à l'art de l'usure (*Wucherkunst*), qui caractérisent notre temps. Il voulait maintenir avant tout ce régime agraire encore en

vigueur dans la Prusse orientale, où les paysans vivent et travaillent, comme jadis, sous la férule des seigneurs. Il demandait qu'on défendît la classe des artisans, à la fois travailleurs et propriétaires de l'instrument de travail, contre les envahissements de la grande industrie, qui divise le monde de la production en deux classes distinctes et hostiles, les capitalistes et les salariés.

Un des principaux arguments de Marx consiste à montrer que la concurrence du bon marché amène le triomphe fatal des grands établissements, s'élevant sur les ruines des petits industriels et reconstituant ainsi la féodalité de la finance et de l'industrie, appuyée sur le servage, non de droit, mais de fait, des prolétaires. Le président von Gerlach développe la même thèse, mais il en tire une autre conclusion que Marx. Le seul moyen de sauver l'artisan est, suivant lui, de reconstituer une classe où le capital et le travail se trouvent réunis, et de rétablir des corporations créées par la loi et armées du monopole, comme au moyen âge.

C'est le point capital sur lequel se divisaient récemment les deux champions du catholicisme social en France. Tous deux veulent la corporation de métier. Mais M. Périn maintient la liberté des professions, tandis que M. de Mun soutient qu'alors il n'y a point de réforme réelle, de changement appréciable au régime actuel. Il est certain qu'à côté d'inconvénients sérieux et de certains abus, la corporation offrait de réels avantages. Mais il ne faut pas croire qu'on puisse à volonté ressusciter le passé. La cause qui fait mourir les institutions les empêche de renaître. Si la corporation fabrique plus cher, la concurrence étrangère la tuera. Le seul moyen de la faire vivre artificiellement serait d'y appliquer le système de la régie des tabacs. Je ne crois pas que, s'il faut soumettre toutes les industries à ce corset de force, aucune nation s'y résigne.

Lassalle, répondant à Gerlach, fait bien voir ce qu'ont de chimérique ces rêves de restauration du passé : « Étant donnée, dit-il, la force organique de la grande industrie, il est aussi impossible d'en arrêter l'essor que d'empêcher les ruisseaux de se jeter dans la rivière et de la constituer. Mais, de même qu'on peut s'emparer de la force du courant afin d'en tirer parti, ainsi on peut se servir du développement même de la grande industrie pour refaire une classe moyenne de travailleurs capitalistes, comme au sein de la corporation, mais fondée sur d'autres bases. Il est conforme à la philosophie de l'histoire d'utiliser les forces résultant de l'évolution naturelle de la civilisation pour atteindre le but, plutôt que d'essayer de les enrayer, ce qui serait d'ailleurs inutile. »

La nuance Gerlach était désignée sous le nom de *Zunftreaction* « réaction en faveur des corporations ». Deux écrivains très connus, qui défendaient les mêmes idées générales, le professeur Huber et le conseiller de justice Wagener, se séparèrent de Gerlach sur ce point.

S'il y a une question sociale, dit le professeur Huber, c'est parce que le salaire est trop souvent insuffisant; et pourquoi l'est-il? parce que la baisse de prix des objets fabriqués résultant de la diminution des frais de production, s'obtient toujours par la réduction des salaires. — En fait ceci n'est point exact.

Il vaudrait mieux, ajoute Huber, arriver au même résultat par une diminution des profits. Ce n'est point en raison d'une loi morale, rationnelle ou économique, que l'une des parties qui concourent à la production de la richesse est toujours sacrifiée à l'autre. Il ne faudrait pas que la rémunération du travail fût fixée par l'arbitraire, mais par l'équité. Or l'équité commande que, quand le capital a touché l'intérêt, et le travail, son salaire, le surplus du profit soit partagé entre les deux parties, en proportion

du service rendu. Mais qui fixera cette part? Ce ne peut être qu'une sorte de jury de prud'hommes, où maîtres et ouvriers seront également représentés, et dont les décisions auront force légale. La répartition serait ainsi réglée, non plus, comme maintenant, par le choc brutal des intérêts, c'est-à-dire, au fond, par la loi du plus fort, mais comme dans les anciennes corporations, par un principe de justice. Bien entendu, il ne s'agit pas de rétablir les corps de métiers avec leurs monopoles et leurs entraves, mais de soumettre tout le monde économique à une bureaucratie industrielle, et à un ensemble de tribunaux, nouveaux organes du droit. Ce système est évidemment inspiré par l'amour de la justice, seulement il serait d'une application bien difficile dans le monde économique actuel.

Le professeur Huber est mort, mais le conseiller Wagener vit, et il est même devenu un personnage des plus influents; car, dit-on, le chancelier de l'empire le consulte volontiers en matière économique.[1]

Voici ce qu'écrivait, dans une réponse au président Ger-

[1] On attribue à M. Wagener un ouvrage intitulé : *Die Lösung der socialen Frage vom Standpunkt der Wirklichkeit und Praxis, von einem praktischen Staatsmanne*, 1878. En 1874, il fut envoyé au congrès économico-socialiste d'Eisenach par M. de Bismarck, ainsi que celui-ci l'a rappelé dans son discours du 17 sept. 1879. En 1863, il écrivait dans le journal ultra-conservateur la *Kreuzzeitung*. L'auteur de l'ouvrage *Die Lösung* a développé la thèse de la « royauté socialiste ». « L'institution monarchique, dit-il, ne peut avoir un avenir assuré que si, remontant à ses origines, elle se montre, tant en théorie qu'en pratique, l'égide du droit des faibles, la protectrice des malheureux. Comme dit Stein, la royauté doit replonger ses racines dans la terre profonde des masses populaires. La monarchie de l'avenir sera la monarchie sociale, ou elle cessera d'exister. Si la royauté cherche son appui parmi les barons de l'industrie, parmi les princes de la Bourse et dans les rangs des dix mille privilégiés, son autorité diminuera, et elle finira par sombrer dans cette grande transformation démocratique qui fait arriver le peuple à la place de l'aristocratie et les organes de la science à celle des ministres du dogme. » Ceci n'est-il pas le programme de M. de Bismarck ?

lach, le conseiller Wagener, qu'il ne faut pas confondre avec un autre économiste très connu, Adolph Wagner, l'éminent professeur de l'université de Berlin : « Rien n'arrêtera cette puissance de démolition que nous voyons agir sous nos yeux et qui emporte toutes les institutions anciennes. Les corps de métiers de l'ancien régime ne peuvent être rétablis, mais la question ouvrière consiste précisément à chercher quelle organisation industrielle il faut adopter pour garantir, comme autrefois, les droits de l'ouvrier, trop complètement isolé aujourd'hui. C'est de cette question que dépendent l'avenir des États et la destinée de la civilisation. Il reste à voir si les différentes classes de nos sociétés possèdent assez de prévoyance, d'énergie et de sagesse pour contribuer à la constitution d'un ordre nouveau. Si elles font preuve de ces qualités, elles seront régies par des institutions libres et par des fonctionnaires élus ; sinon, elles le seront par la main de fer du césarisme. » Comme le professeur Huber, M. Wagener proposait la création immédiate de conseils de métiers, où les ouvriers auraient leurs représentants, et qui seraient investis du droit de régler le salaire. On sait qu'en Angleterre, en cas de grève, maîtres et ouvriers soumettent souvent leur différend à la décision d'un arbitre. Il s'agirait de constituer des corps d'arbitres permanents et d'accorder force exécutive à leurs décisions.

De 1866 à 1870, les préoccupations extérieures absorbèrent l'attention, et l'économie publique orthodoxe l'emporta dans les conseils du gouvernement et dans les Chambres. Elle y était représentée par des hommes distingués, tels que le ministre Delbruck, les députés Lasker, Braun, Bamberger, Julius Faucher, etc. C'est à leur influence qu'on doit, par exemple, l'abolition des lois contre l'usure, une politique libre-échangiste manifestée par l'abaissement ou la suppression de certain droits de douane, et la réforme monétaire, sur la base de l'étalon d'or, nécessitant la vente

forcée de l'argent. Le chancelier de l'empire a laissé faire parce que « ce n'était pas son département ». Mais ses idées ne sont point du tout celles de l'économie orthodoxe. Aussi les protectionnistes ont-ils toujours espéré en lui, et récemment il a prouvé, en provoquant l'augmentation des droits de douane, qu'il était avec eux [1].

Au fond, M. de Bismark est le type du socialiste-conservateur. Il est superflu de montrer en quoi il est conservateur; voici comment il est socialiste. M. de Bismarck admet qu'il y a une question sociale et qu'il faut s'efforcer de la résoudre; or, tout est là. Pour l'économiste orthodoxe, il ne dit pas que tout est parfait ici-bas : la statistique le lui défend, mais il prétend que tout se règle, le mieux possible, par le libre jeu de l'initiative individuelle, agissant sous l'impulsion de l'intérêt. Cela étant, l'État n'a rien à faire qu'à abattre les dernières entraves qui gênent encore la concurrence universelle, tant au dehors qu'au dedans du pays. Telle n'est pas du tout l'opinion de M. de Bismarck. Ce n'est pas en vain qu'il a pris aux entretiens de Lassalle tant de goût, qu'il eût souhaité de l'avoir pour voisin de campagne et pour visiteur quotidien. Sur son uniforme blanc, le rouge a visiblement déteint. Il croit qu'il est juste

[1] J'assistais en 1876, à Eisenach, au *Congrès de la science sociale*, c'est-à-dire des *Kathedersocialisten*. Dans la première séance, M. Rudolf Meyer se leva pour proposer de mettre à l'ordre du jour la question de l'industrie allemande et celle des moyens de porter remède à la crise intense qu'elle traversait. Comme M. Meyer était l'ami du conseiller Wagener, le bruit s'était répandu qu'il était venu à Eisenach, envoyé par le chancelier, pour obtenir un vote en faveur du protectionnisme. Pour échapper à ce danger, le bureau fit observer que la question, n'étant pas inscrite au programme du congrès, ne pouvait être discutée. Ajoutons que cette supposition était peu fondée, car peu de temps après M. R. Meyer a été condamné à dix-huit mois de prison pour attaques contre le chancelier, et, afin d'échapper à cette peine draconienne, il s'est réfugié à l'étranger. On aurait dû le remercier hautement pour avoir composé un des livres les plus instructifs qu'on puisse lire, et que l'on doit étudier avec soin si l'on veut connaître notre époque.

et bon d'améliorer la condition des clases laborieuses, et il pense que l'État doit venir en aide à leur relèvement. Lassalle demandait à l'État 100 millions de thalers pour transformer l'ordre social actuel en fondant des sociétés coopératives de production. Quoique M. de Bismarck s'indigne de ce qu'on l'ait cru capable de traiter de bagatelle une somme de 7,000 thalers, il est loin de condamner l'idée de Lassalle.

« Si quelqu'un, disait-il dans la séance du parlement allemand du 17 septembre 1878, voulait tenter une grande entreprise de cette nature, il se peut bien qu'on eût besoin de 100 millions de thalers. Une telle chose ne me semble pas d'ailleurs complètement folle et absurde. Nous faisons, au ministère de l'agriculture, des essais sur les différents systèmes de culture. Ne serait-il pas bon de renouveler de semblables essais à l'égard du travail de l'homme, et pour tenter de résoudre, par l'amélioration du sort de l'ouvrier, la question appelée démocratique-socialiste, que je nommerai plutôt la question sociale? Le reproche que l'on pourrait me faire, si je me suis arrêté dans cette voie, c'est tout au plus de n'avoir pas persisté jusqu'à un résultat satisfaisant. Mais le temps m'a manqué pour m'occuper de cela. La politique étrangère m'a complètement absorbé. Dès que j'en aurai le temps et l'occasion, je suis très décidé à renouveler ces tentatives que l'on me reproche et dont je me fais honneur. » Dans ce discours, il se défend d'avoir employé, comme instrument de ses desseins, certains agents socialistes ; mais il reconnaît qu'il y a là un grand problème, le plus grand peut-être de notre temps, et il n'est pas éloigné d'accepter les idées de Rodbertus et de Lassalle.

Dans un autre discours, il dit plus nettement encore que le rôle du roi, c'est-à-dire de l'État, est de relever les classes laborieuses. En 1865, il introduisit auprès du roi

une députation d'ouvriers de Wustegiersdorf, en Silésie, qui désiraient exposer eux-mêmes leurs doléances. Ayant été attaqué à ce propos, il répondit, au sein du parlement prussien : « Messieurs, les rois de Prusse n'ont jamais été de préférence les rois des riches. Frédéric le Grand disait : *Quand je serai roi, je serai le vrai roi des gueux*. Il voulait, dès lors, se faire le protecteur des pauvres. Nos rois sont restés fidèles à ce principe. Ils ont provoqué l'émancipation des serfs, ils ont créé une classe de paysans florissante. Peut-être aussi — du moins est-ce pour eux l'objet de sérieux efforts — réussiront-ils à contribuer à l'amélioration du sort des ouvriers. »

Ces mots résument le programme du parti des socialistes chrétiens monarchiques, qui vient d'apparaître sur la scène avec un grand déploiement de doctrine et d'éloquence. Les tendances socialistes de M. de Bismarck se sont encore révélées dans la question de la reprise de tous les chemins de fer par l'État. Les arguments invoqués pour justifier cette mesure peuvent s'appliquer à bien d'autres industries ; car la bonne exploitation d'un grand réseau de voies ferrées est une entreprise industrielle des plus compliquées. Il y faut des connaissances techniques, pour l'entretien de la voie ainsi que pour le choix de la construction du matériel ; des aptitudes administratives, pour organiser et faire marcher le personnel ; du tact commercial, pour régler les tarifs ; en un mot, la réunion de toutes les qualités qui font à la fois l'industriel et le commerçant. Si vous chargez l'État de ce service, l'un des plus difficiles que présente le champ du travail, vous pourrez, à plus forte raison, lui confier l'exploitation des mines, comme cela se fait à Sarrebrück et dans le Harz ; la mise en valeur des terres, comme dans les fermes du domaine ; et enfin, la fabrication des principaux produits, matières premières ou manufacturées. Il n'y a point de raison pour s'arrêter dans cette voie. On arrive ainsi,

logiquement, à mettre toute l'industrie aux mains de l'État, ce qui est l'idéal du socialisme radical.

Dans ces derniers temps, les idées socialistes de M. de Bismarck se sont accentuées davantage encore, et il choisit maintenant ses conseillers en matière économique dans la gauche extrême des *Katheder-socialisten*. Au printemps de 1877, il s'est mis, dit-on, dans sa solitude de Varzin, à étudier à fond les questions sociales. On ne peut qu'admirer cette résolution de l'homme d'État qui, au milieu des poignantes préoccupations d'une politique extérieure si pleine de difficultés, consacre des mois et des années à chercher les moyens d'améliorer le sort de la classe ouvrière. Je ne connais pas de preuve plus décisive de l'importance actuelle du problème. Outre son secrétaire particulier, M. Lothar Bücher, le chancelier a consulté, à diverses reprises, M. Adolph Wagner, professeur à l'université de Berlin, dont la théorie de la propriété est au fond celle de Rodbertus, et M. Schäffle, ancien ministre en Autriche, que son écrit récent : la *Quintessence du socialisme*, permet de ranger au nombre des socialistes. On sait qu'à la suite de ses méditations et de ses entretiens, M. de Bismarck a présenté au parlement prussien le projet de la création d'une caisse générale d'assurances pour les travailleurs invalides, laquelle serait alimentée par le produit du monopole du tabac et par des cotisations imposées aux chefs d'industrie. L'impôt sur le tabac deviendrait ainsi, suivant l'expression de M. Wagner, le patrimoine du pauvre. Point de meilleure taxe, en effet, que celle qui frappe l'emploi d'une substance nuisible, et puisqu'on a bien fondé une caisse et un palais, en France, pour les invalides de l'armée, et en Angleterre pour les invalides de la marine, on ne voit pas pourquoi l'Allemagne ne pourrait pas en faire autant pour les invalides du travail ; car celui qui a passé sa vie à manier l'outil ou à conduire la charrue est aussi

digne d'intérêt que celui qui a consacré la sienne à porter un fusil ou à charger un canon. La Chambre a eu tort, à mon avis, de repousser le projet de M. de Bismarck ; mais ceux qui prétendent que la mesure est essentiellement socialiste, ont parfaitement raison. Dans un long discours prononcé le 3 janvier 1882, M. de Bismarck disait : « J'ai déjà exposé ici le système que je viens défendre, d'après les instructions de S. M. l'Empereur. Nous voulons arriver à un état de choses où personne n'aurait plus le droit de dire : — Je n'existe que pour supporter toutes les charges sociales, et nul ne s'intéresse à mon sort. Notre dynastie s'efforce depuis longtemps d'atteindre ce but. Déjà Frédéric-le-Grand avait caractérisé cette mission en disant : « Je suis le roi des gueux », et il la réalisait en faisant régner une stricte justice. Frédéric-Guillaume III a donné la liberté aux paysans. Notre souverain actuel est animé de la noble ambition de mettre la main, dans sa vieillesse, à l'œuvre d'assurer aux moins favorisés et aux plus faibles de nos concitoyens, sinon des droits égaux à ceux accordés aux paysans, il y a soixante-dix ans, tout au moins une amélioration sérieuse de leur condition, de façon que ces concitoyens pauvres puissent, dans l'avenir, avoir l'assurance qu'ils peuvent compter sur l'appui de l'État. » La théorie tout entière du socialisme d'État et du « souverain socialiste » est résumée dans ce passage.

Dans ces dernières années, la déroute s'est mise dans le camp des socialistes conservateurs. Les uns ont été grossir les rangs des « agrariens »; les autres, effrayés des progrès du socialisme démagogique, sont redevenus conservateurs rétrogrades; d'autres, enfin, se sont ralliés au groupe des socialistes évangéliques, que nous allons bientôt faire connaître. Cependant, le plus instruit d'entre eux, M. Rudolf Meyer, dont nous avons déjà cité le curieux ouvrage : *Der Emancipationskampf des vierten Standes*, résume dans

ce livre le programme des hommes de sa nuance, qu'il avait en partie exposé au congrès des *Kathedersocialisten*, à Eisenach, en 1872. M. R. Meyer se déclare, tout d'abord, pour le maintien du suffrage universel. C'est le meilleur moyen, dit-il, d'initier le Quatrième-état, le peuple, aux réalités de la vie politique, et de le préserver des chimères irréalisables. L'exemple du Tiers-état, en France, est instructif sous ce rapport. Comme il ne pouvait prendre aucune part à la direction des affaires publiques et qu'il n'en avait aucune expérience, il se laissait aller à rêver des réformes absolues, conçues par l'imagination et déduites par la logique. Cette pensée de M. Meyer est juste. Elle est empruntée à Tocqueville, qui la développe admirablement dans son chapitre de l'*Ancien régime*, intitulé : « Comment, vers le milieu du XVIIIe siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays, et les effets qui en résultèrent. » On ne peut pas dire cependant qu'en Allemagne, le suffrage universel ait préservé les ouvriers de l'esprit révolutionnaire. Ce qui est vrai, toutefois, c'est qu'il les a fait sortir des nuages dorés de l'utopie, pour les conduire sur le terrain où se poursuit le culte des intérêts. Mais ce n'est ni plus commode, ni plus rassurant pour les maîtres.

Le conservateur M. Rudolf Meyer invoque l'opinion de Rodbertus pour démontrer que l'État doit régler la distribution de la richesse, conformément à la justice. Jusqu'à présent, on ne s'est inquiété que de pousser à l'accroissement de la production. Cependant, à un certain moment, la question de la distribution devient la plus importante. Quand le développement de l'industrie a pour effet de créer, d'une part, une classe extrêmement riche et, d'autre part, une classe nombreuse de prolétaires, on peut dire que l'ordre véritable est troublé. La conséquence et le symptôme caractéristique de ce désordre est l'apparition d'un luxe immoral, poussant dans la sensualité les privilégiés

qui en jouissent, et en excitant chez ceux qui en sont privés l'envie, la haine et l'esprit de révolte.

M. Rudolf Meyer se rencontre ici avec Montesquieu, qui revient sans cesse à l'idée qu'il faut empêcher une inégalité excessive de diviser la nation, pour ainsi dire, en deux peuples ennemis, et qui consacre les chapitres VI et VII du livre V de l'*Esprit des lois* à démontrer ce point. « Il ne suffit pas, dit-il, dans une bonne démocratie, que les portions de terre soient égales ; il faut qu'elles soient petites, comme chez les Romains. » On peut dire, aujourd'hui, comme en France. C'est la démocratie rurale, si on parvient à l'éclairer, qui offrira à l'Europe une base solide pour fonder des institutions libres, et qui peut la préserver des bouleversements sociaux. Montesquieu avait emprunté ces maximes à l'antiquité : Aristote y revient sans cesse. « L'inégalité, dit-il (Pol., L. V, ch. I), est la source de toutes les révolutions, car aucune compensation ne dédommage de l'inégalité. » — « Les hommes, égaux sous un rapport, ont voulu l'être en tout. Égaux en liberté, ils ont voulu l'égalité absolue. Ne l'obtenant pas, on se persuade qu'on est lésé dans ses droits; on s'insurge. » Le seul moyen d'éviter les révolutions, d'après Aristote, est de maintenir une certaine égalité. « Faites que même le pauvre ait un petit héritage. » C'est précisément ce qu'ont fait, en grande mesure, les lois de la Révolution française. « Un État, dit encore le Stagyrite, d'après le vœu de la nature, doit être composé d'éléments qui se rapprochent le plus possible de l'égalité. » Il montre ensuite que dans un État où il n'y a en présence que des riches et des pauvres, les luttes sont inévitables. « Le vainqueur, ajoute-t-il, regarde le gouvernement comme le prix de la victoire, et il s'en sert pour opprimer et dépouiller les vaincus. » On le voit, quand Rudolf Meyer et Rodbertus demandent que les lois favorisent et maintiennent l'égalité, ils ne font que reproduire la thèse de

Montesquieu et d'Aristote. Mais comment atteindre ce but sans sacrifier la liberté? Voilà le grand problème. Faute d'arriver à le résoudre, les démocraties antiques ont péri dans l'anarchie.

Rodbertus admet la légitimité de l'esclavage dans les temps anciens. Pour que la haute culture se développât, il fallait, pense-t-il, que le travail forcé du plus grand nombre apportât du loisir aux hommes libres. A cette époque, la quantité des produits était toujours en proportion des moyens de production; car ceux-ci consistaient uniquement dans les bras des esclaves. Si vous augmentiez le nombre de ceux-ci, la consommation augmentait à mesure; et ainsi le surplus entretenant le loisir restait minime. Aujourd'hui, l'ouvrage est fait par des travailleurs de fer, qui consomment du charbon et non du blé; leur puissance est illimitée, et jamais ils n'invoquent les droits de l'homme pour réclamer leur affranchissement.

Quand le moulin à eau, venu d'Orient, fut introduit pour la première fois dans le monde occidental, vers la fin de la république romaine, un poète grec, Antiparos, composa une pièce de vers que l'anthologie nous a conservée et qui résume, d'une façon charmante, la cause du progrès économique accompli depuis deux mille ans : « Esclaves qui faites tourner la meule, épargnez vos mains et dormez en paix. C'est en vain que la voix retentissante du coq annonce le matin; dormez. D'après l'ordre de Déméter, la besogne des jeunes filles est faite par les naïades, et maintenant celles-ci bondissent, brillantes et légères, sur la roue qui tourne. Elles entraînent l'axe avec ses rayons et mettent en mouvement la lourde meule qui tourne en rond. Vivons de la vie heureuse de nos pères, et jouissons, sans travailler, des bienfaits dont la déesse nous comble. » Ainsi, la machine crée du loisir. Qui en jouira? Voilà le point. Trois cas peuvent se présenter. Ou bien ce loisir affranchira de tout

travail un nombre de plus en plus grand de personnes, la journée des ouvriers qui continuent à travailler restant la même ; ou bien nul n'aura plus de loisir, parce que les heures de travail, devenues libres, seront consacrées à fabriquer des objets de luxe ; ou bien encore, comme le supposait Antiparos, la machine profitera aux travailleurs en diminuant leur tâche, et un surcroît de loisir sera assuré à tous, même aux ouvriers. Dans l'intérêt, non de l'augmentation de la production, mais du progrès de la civilisation, il faudrait souhaiter que la dernière hypothèse se réalisât. Mais en fait, ordinairement c'est le premier et le second cas qui se présentent.

Les socialistes conservateurs, comme les socialistes catholiques, développent des idées générales très élevées et parfois très justes ; mais, sur le terrain des réformes pratiques, les deux groupes se montrent également peu clairs ou peu pratiques. M. Rudolf Meyer demande qu'on frappe de fortes taxes les profits de l'industrie et de la banque. Il réclame vivement le rétablissement des lois contre l'usure ; il veut même limiter l'intérêt payé à tout capital qui n'est pas mis en valeur par celui à qui il appartient. Il semble ne pas voir qu'en arrêtant ainsi l'essor de l'industrie, il nuirait aux intérêts des propriétaires fonciers, qu'il désire défendre. Il veut aussi qu'on étende notablement le rôle de l'État.

L'État, d'après lui, doit forcer d'abord tous les industriels à bâtir des maisons pour leurs ouvriers. Lui-même doit fournir une habitation à tous ses employés. Il doit bien payer ses ouvriers, afin que ce taux du salaire s'impose, pour ainsi dire, aux particuliers, et borner la durée de la journée, en raison de la difficulté et de la fatigue du travail. Il faut favoriser l'avènement à la propriété de ceux qui n'en possèdent pas aujourd'hui. Comme l'a dit Thiers, sur chaque arpent possédé par un paysan, vous trouverez un fusil prêt à défendre la propriété. Chaque métier devra

avoir, obligatoirement, une caisse de retraite et de secours; et le chef d'industrie sera tenu d'y contribuer pour une part égale à celle de tous ses ouvriers réunis. Il faut enfin un conseil de prud'hommes, pour concilier les différends qui s'élèvent entre les fabricants et les travailleurs, et une cour arbitrale pour trancher les dissentiments qui n'auront pas été réglés par voie de transaction. Quelques-unes de ces mesures sont bonnes; mais d'autres sont absolument inexécutables, comme la limitation des bénéfices du capital employé dans la banque et dans l'industrie. Pris dans son ensemble, le programme paraît mesquin, quand on le rapproche de l'exposé des motifs qui le précède. Il ne faut point s'en étonner. Il est bien plus facile de montrer l'idéal à atteindre que d'indiquer les moyens d'y arriver.

CHAPITRE VII.

LES SOCIALISTES ÉVANGÉLIQUES.

Le parti des socialistes chrétiens monarchiques est de date récente. Il s'est constitué par l'initiative énergique du meneur des « anti-sémites », M. Stœcker, prédicateur de la Cour, qui appartient à la nuance des pasteurs conservateurs et orthodoxes. Il semble évident que c'est l'exemple du clergé catholique qui a poussé dans cette voie les ministres protestants [1]. Ils ont voulu, de leur côté, conquérir de l'influence sur les classes laborieuses, en s'occupant de leurs griefs et en se faisant l'interprète de quelques-unes de leurs idées. Seulement, tandis que le clergé catholique le fait dans un but d'opposition, et pour faire élire des députés hostiles au *Kultur-Kampf*, les pasteurs de l'Église officielle veulent fortifier dans le peuple le sentiment monarchique et étendre les pouvoirs de la royauté. Aussi

[1] Un journal religieux protestant, *die Neue Evangelische Kirchenzeitung*, s'exprime ainsi sur ce point (octobre 1878) : « L'Eglise romaine en repoussant la loi contre le socialisme, apparaîtra comme le défenseur des droits du peuple. L'Eglise évangélique, qui n'est guère représentée au parlement, est considérée comme l'alliée du despotisme. Le chrétien protestant ne doit-il pas effacer cette impression en se dévouant aux intérêts du peuple? Si le protestantisme croyant se désintéresse de la question sociale, la plus grande de notre temps et de l'avenir, s'il ne s'en occupe pas avec cœur et dévouement, il perdra toute influence sur les classes inférieures, qui se retourneront vers le catholicisme ou vers le libéralisme incrédule. »

combattent-ils vivement la *Fortschritt-Partei*, le parti du progrès, c'est-à-dire ces libéraux qui, prenant l'Angleterre pour idéal, veulent restreindre l'action de l'État et en remettre la direction aux volontés du parlement. Le parti socialiste évangélique se rapproche des légimistes français, en ce qu'il préconise comme type de gouvernement le règne de Frédéric II, et plus encore celui de son père, ce bourru brutal que Carlyle admire tant, qui menait son royaume et sa famille à la baguette, mais qui était très pieux à sa manière et excellent économe.

Le pasteur Stœcker a fondé deux associations : d'abord une *Société pour la réforme sociale* (*Central Verein für Socialreform)*, ensuite une association d'*ouvriers chrétiens sociaux (Christlich-sociale Arbeiterpartei*). Quoique les mêmes idées et presque les mêmes personnes eussent présidé à la constitution des deux groupes, leurs buts sont très différents. La *Société de la réforme sociale* doit se composer de personnes aisées et instruites : pasteurs, professeurs, industriels, propriétaires, qui chercheront en commun les moyens de réconcilier les classes anarchiques, par des réformes qu'inspirera l'esprit du christianisme. Aujourd'hui, les partisans des corporations, les « agrariens », ceux qui demandent la protection du travail national, non-seulement ne s'entendent pas pour unir leurs efforts, mais se combattent et se neutralisent. Il faut montrer comment ces tendances concordent et quel est le principe supérieur qui les justifie et qui les relie.

Ce que l'on appelle la société cultivée comprend si peu la véritable mission du christianisme que, quand le pasteur Stœcker commença à s'occuper de la question sociale, toutes les feuilles libérales et progressistes lui crièrent : *Muckersocialismus* « socialisme cagot ». Il est donc urgent de combattre le matérialisme dans les classes élevées, l'athéisme dans le peuple, et de faire renaître la conception

religieuse du monde et de la société. D'une part, il faut que les pasteurs tendent la main aux ouvriers, afin de les ramener au christianisme; ce sera l'œuvre de la *Christlich-sociale Arbeiter Partei*. D'autre part, il est nécessaire que les amis du peuple, parmi les classes supérieures, se groupent pour chercher les moyens de prévenir la révolution par des réformes. En même temps, un journal fut fondé, *Der Staats-Socialist*, qui prit pour épigraphe ces mots : « La question sociale existe, et elle ne peut être résolue que par l'État fortement et monarchiquement constitué, appuyé sur les facteurs moraux et religieux de la vie nationale. » Cela signifie apparemment : « Avec l'aide du clergé évangélique. »

On ne pouvait évidemment pas nier en Allemagne l'existence du péril social. Il semblait menacer l'ordre public, car on rendait le socialisme responsable des deux tentatives de régicide de Hœdel et de Nobiling. Mais comment le combattre ? Trois moyens se présentent : ou bien ignorer le danger et se bercer dans un imperturbable optimisme en répétant : Laissez faire, laissez passer, le monde va tout seul : c'est ce que conseillent les économistes; ou bien comprimer à outrance, supprimer les journaux, dissoudre les associations, tâcher d'extirper ainsi le mal par la force : c'est ce que veut le gouvernement; — ou bien, enfin, désarmer les haines populaires, en s'efforçant d'améliorer la condition des ouvriers. C'est le système mis en pratique, à Mulhouse, par M. Dolfus et ses amis. Il vient de l'exposer au parlement de l'empire, et il lui attribue l'absence du socialisme révolutionnaire en Alsace. C'est là le moyen que recommande le *Staats-Socialist*.

Voici le programme du parti qu'il s'agissait de fonder : Principes généraux : « Le parti chrétien-social des ouvriers se fonde sur le terrain de la foi chrétienne et de l'attachement au roi et à la patrie. Il rejette la démocratie social

comme impraticable, anti-chrétienne et anti-patriotique. Il s'efforce de fonder une organisation pacifique des travailleurs, afin de préparer des réformes pratiques, de commun accord avec les autres éléments de la vie nationale. Il a pour but de diminuer la distance qui sépare le riche du pauvre, et d'établir la sécurité économique. Le programme réclame de l'État la création de corps de métiers distincts d'après le travail auquel ils s'adonnent, mais obligatoirement constitués dans tout l'empire et appuyés sur un règlement sévère pour l'admission des apprentis. — Des commissions arbitrales seront constituées, et leurs décisions auront force légale. — Création obligatoire de caisses de secours pour les veuves, les orphelins et les invalides du travail. — Les corps de métiers défendront les intérêts des ouvriers dans leurs rapports avec ceux qui les emploient. — Interdiction de tout travail le dimanche. — Suppression du travail des enfants et des femmes mariées dans les fabriques. — Durée normale de la journée réglée d'après la nature du travail. Il faut que ces règlements deviennent l'objet de conventions internationales. En attendant qu'ils le soient, il convient de protéger le travail national contre la concurrence des pays où des mesures semblables n'existent pas. —Règlements sévères contre l'insalubrité des locaux et des procédés dans les fabriques. — Les propriétés de l'État et des communes seront exploitées dans l'intérêt des ouvriers, et on les augmentera autant que cela est économiquement et techniquement possible. — Impôt progressif sur le revenu, pour compenser les impôts indirects qui frappent principalement les classes laborieuses. Impôts très élevés sur le luxe. Impôt sur les successions, progressif suivant l'importance de l'héritage et l'éloignement du degré de parenté.

Le programme demande au clergé de prendre une part active et dévouée à tous les efforts faits pour améliorer le

sort de l'ouvrier, sous le rapport matériel, intellectuel, moral et religieux. Il adjure les gens aisés de tendre la main aux prolétaires, d'appuyer toutes les lois qui leur sont favorables, et de contribuer à augmenter leur bien-être, en leur donnant de bons salaires et en réduisant, autant que possible, les heures de travail. Tous doivent prêter leur concours à la création des nouveaux corps de métiers qui sont destinés à remplacer ce que les anciennes corporations avaient de bon. Il faut porter les ouvriers à conserver le point d'honneur, à fuir les plaisirs grossiers et à pratiquer les sentiments chrétiens dans la vie de famille.

Les articles de ce programme sont, on ne peut le nier, inspirés par l'amour de l'humanité. Mais serait-il possible de les appliquer aux complications de l'industrie moderne, sans la désorganiser? Le point principal est le rétablissement, sous un autre nom, des corporations. Seulement surgit aussitôt la difficulté que nous avons déjà signalée. Ces corporations seront-elles fermées et jouiront-elles d'un monopole? Ainsi, les drapiers auront-ils seuls le droit de fabriquer le drap? Si vous accordez ce privilège, le maître ne pourra plus recruter son personnel où il le veut. Que devient alors la liberté de l'industrie? Comment concilier ces monopoles avec les progrès incessants du mode de fabrication et avec le nombre si variable des ouvriers employés? Si, au contraire, la loi maintient la liberté, ces corps de métiers sont tout simplement les *Trades unions* de l'Angleterre, qui sont certainement une puissante machine de guerre pour organiser la coalition et la grève, mais qui n'offrent pas les éléments d'une nouvelle organisation du travail. Toutefois, ce programme contient une observation très juste, c'est que toutes les mesures de protection en faveur de la classe ouvrière devraient être votées à la suite d'une entente entre les différents États. Ainsi, l'Angleterre, la France, et la plupart des États européens

ont interdit le travail des enfants dans les manufactures, tandis que certains pays refusent encore de le faire, sous prétexte de respecter la liberté. N'est-il pas odieux que les industriels anglais ou français soient victimes de l'équité de la loi de leur pays, et que d'autres profitent de l'inhumanité de la législation qui les gouverne, pour vendre moins cher qu'ailleurs, en employant les bras de jeunes enfants, voués ainsi à des infirmités précoces ?

Les États européens, en raison de la facilité des communications, ne font plus, en réalité, qu'une seule nation. Il faut donc que, par des conventions internationales, les mêmes lois les régissent, sinon, l'action indépendante et non concertée d'un pays jette le trouble dans tous les autres. Il faut que, la solidarité économique devenant chaque jour plus intime, le droit international s'étende chaque jour à plus d'objets.

Les socialistes chrétiens-monarchiques n'espèrent point voir adopter leur programme par les parlements actuels, où domine la bourgeoisie libérale. Ils se sont donc tournés vers le roi, et ce qu'ils rêvent, c'est une royauté socialiste. En France également, Napoléon III, tout imbu des idées socialistes qu'il avait développées dans ses premiers écrits, a voulu jouer le rôle d'empereur des paysans et des ouvriers. Dans la Grèce antique, « les tyrans », c'est-à-dire les dictateurs, s'emparaient ordinairement du pouvoir, en se mettant à la tête des pauvres contre les riches. C'est ainsi que César, à Rome, espérait établir le pouvoir, absolu. Au moyen âge, en France, le roi était considéré comme le défenseur du peuple et des communes, contre la féodalité. Aujourd'hui les socialistes-monarchiques invitent le souverain à remplir une mission semblable, mais contre la bourgeoisie financière et industrielle qui exerce les privilèges de l'aristocratie foncière. Ils invoquent l'autorité de Lorenz von Stein, l'éminent professeur de Vienne. —

« Toute royauté, dit-il, ne sera plus qu'une ombre vaine et fera place à la république, ou se transformera en despotisme militaire, à moins que, pénétrée de la dignité morale de son rôle, elle ne prenne l'initiative des réformes sociales. » Quel bien peut faire un souverain constitutionnel à la merci des partis qui disposent tour à tour de la majorité ? Et ces partis, que sont-ils ? Des coalitions d'intérêts, des groupes de coteries, les représentants et les instruments des égoïsmes de classes, qui se servent du pouvoir pour exploiter à leur profit la législation et le budget. Seul, le roi peut s'élever au-dessus de ce conflit d'ambitions et d'appétits, pour représenter l'intérêt permanent de la nation; seul, il peut prendre en main la cause des opprimés, parce que seul il ne retire aucun profit de leur asservissement. Ainsi parlent les socialistes chrétiens en Allemagne.

Cet idéal du bon despote, assurant à chacun sa part de félicité terrestre, a un certain reflet messianique qui peut séduire, surtout quand le mécanisme parlementaire tourne à vide ou se détraque. Mais qui garantit que le despote ne sera pas un fou, un idiot ou un méchant? Le césarisme a trop mal réussi pour qu'on y revienne, volontairement du moins. Cependant, il est certain que les chrétiens-sociaux expriment bien l'idée que l'empereur Guillaume lui-même se fait de sa mission. Il a horreur du gouvernement des majorités; il accueille volontiers les plaintes des ouvriers; et, comme nous l'avons vu, il donne de l'argent pour faire des expériences socialistes. C'est également le rêve longtemps caressé par M. de Bismarck, et qu'il s'apprête, dit-on, à réaliser bientôt (décembre 1882).

Il faut remarquer d'ailleurs que la Prusse est un terrain admirablement préparé pour l'éclosion « du socialisme d'État ». Nul peuple moderne ne reproduit plus complètement le type des cités grecques où l'individu est subordonné au bien de la cité. Sous la direction énergique de

Frédéric II, l'État prussien est devenu une machine politique qui s'empare de l'homme depuis l'enfance, par l'école d'abord, puis par l'armée, pour le mouler au gré de ses besoins. Le code civil prussien consacre déjà une partie des articles du programme des chrétiens-sociaux. Voici, en effet, ce qu'on trouve au titre XIX, deuxième partie, du *Preussisches Allgemeines Landrecht:* — « § 1. L'État doit soigner, pour la nourriture et l'entretien des citoyens qui ne peuvent se les procurer eux-mêmes, ou qui ne peuvent l'obtenir de ceux qui y sont tenus par la loi. — § 2. A ceux qui ne trouvent pas à s'employer, on assignera des travaux en rapport avec leurs forces et leurs aptitudes. — § 3. Ceux qui, par paresse ou goût de l'oisiveté, ou par toute autre disposition vicieuse, négligent de se procurer des moyens d'existence, seront tenus à exécuter des travaux utiles, sous la surveillance de l'autorité. — § 6. L'Etat a le droit et est obligé de créer des institutions au moyen desquelles le dénûment des uns et la prodigalité des autres sont également empêchés. — § 7. Est absolument interdit dans l'État tout ce qui peut avoir pour effet de provoquer à l'oisiveté, surtout dans les classes inférieures, ainsi que tout ce qui peut détourner du travail. — § 10. Les autorités communales sont tenues de nourrir les habitants pauvres. — § 11. Elles doivent s'informer des causes de leur dénûment, et les signaler aux autorités supérieures, afin qu'on y porte remède. » Ne dirait-on pas les textes de loi d'une Salente chrétienne? Le précepte de saint Paul : Que celui qui ne travaille pas ne mange pas, *qui non laborat nec manducet*, se trouve ici transformé en un article du code. L'oisiveté est un délit. Le droit au secours, comme dans la loi d'Élisabeth, et le droit au travail, comme en 1848, sont également reconnus. Le rôle tutélaire de l'État est nettement accusé. La portée socialiste du code prussien ne peut être méconnue.

Le but principal à poursuivre, d'après les chrétiens-sociaux, d'accord en ceci avec les « conservateurs-sociaux », c'est l'organisation des corps de métiers. C'est ainsi seulement que le système actuel du salariat peut être modifié. Le conseiller privé F. Reuleaux, qui, lors de l'exposition de Philadelphie, a montré d'une façon si impitoyable et si utile les imperfections de l'industrie allemande, croit aussi que l'organisation de corporations est indispensable, pour former des apprentis capables. Il veut qu'elles s'organisent librement et sans monopole, mais sous le patronage de l'État. Le *Staats-Socialist*, au contraire, demande qu'elles soient imposées et obligatoires pour tous les métiers : c'est le seul moyen de permettre à l'ouvrier de défendre efficacement ses intérêts. Des corps de métiers auraient leurs représentants au parlement, et l'intervention, en politique, des ouvriers ainsi organisés, serait plus utile que maintenant qu'elle a lieu sous le drapeau des partis. Sismondi préconisait aussi ce système de représentation qui existait dans beaucoup de villes au moyen âge. C'est ainsi qu'en Angleterre encore, les universités ont leurs députés spéciaux. Quand il s'est agi en France de la composition du Sénat, on a proposé d'y introduire des représentants des grands corps de l'État, ainsi que du commerce et de l'industrie. Quoique cette idée s'éloigne de nos formes actuelles de gouvernement, on aurait tort de la rejeter. S'il est vrai que le gouvernement doit être l'expression, non des volontés arbitraires des majorités, mais des lumières, de la sagesse et des vrais intérêts d'une nation, la représentation des grands corps et des grandes industries, au moins dans l'une des Chambres, offrirait de précieux avantages.

Le *Staats-Socialist* propose, comme modèle, l'Association américaine des conducteurs de locomotives. Elle compte cent quatre-vingt-douze « filiales » et quatorze mille

membres. Elle est basée sur le sentiment chrétien. Sa devise est : *Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même : tel est l'accomplissement de la loi.* Les réunions commencent par une prière. La Bible est posée sur la table du conseil. Ceux qui s'adonnent à la boisson sont impitoyablement exclus. L'association possède une caisse d'assurance qui paie 3,000 dollars à la veuve ou aux orphelins d'un membre décédé. Plus d'un million de dollars ont été ainsi distribués. Elle n'a pris part à aucune grève, mais le nombre et l'union de ses membres constituent une puissance avec laquelle les compagnies de chemin de fer doivent compter. L'esprit de corps, et le sentiment d'honneur qui en résulte, sont une garantie de moralité et de bon travail. Les conducteurs, le public et les compagnies elles-mêmes n'ont qu'à se féliciter de ces heureux résultats, et il serait désirable qu'on pût en obtenir de semblables dans tous les métiers. Seulement, c'est ici une association libre, fondée par l'initiative de ceux qui la composent. Si, d'autorité, l'Etat voulait en fonder de pareilles, il est à croire qu'il échouerait, et en leur attribuant un monopole, il désorganiserait bientôt l'industrie telle qu'elle fonctionne maintenant.

Des tentatives se font actuellement, en Allemagne, pour rétablir des corps de métiers. Ainsi, à Osnabrück, les artisans ont formé une corporation sous l'inspiration et le patronage du bourgmestre, M. Miquel, et le *Staats-Socialist* du 5 octobre 1878 en publie les statuts. D'après ce que rapporte le conseiller F. Reuleaux, les horlogers de toute l'Allemagne ont formé une association représentée par une délégation centrale. Ils ont formulé un règlement pour l'admission des apprentis. Ils s'occupent en ce moment d'introduire les systèmes de fabrication employés aux États-Unis. Les graveurs, les potiers, les ferblantiers, les ouvriers mécaniciens ont suivi cet exemple. Leur but principal est de former de bons

ouvriers et de réveiller l'esprit de corps. Le conseiller Reuleaux applaudit à ces tentatives, parce qu'il y voit un moyen d'élever les travailleurs allemands au niveau des Anglais et des Américains. Mais, récemment, la plupart de ces associations ont été dissoutes en vertu de la nouvelle loi antisocialiste.

L'*Association centrale pour la réforme sociale* obtint l'adhésion et même la coopération de plusieurs économistes bien connus, comme MM. Adolph Wagner, de l'université de Berlin; Schæffle, ancien ministre des finances d'Autriche, l'auteur de *Socialismus und Capitalismus;* Adolph Samter, banquier à Konigsberg, et le professeur von Scheel [1]. Mais pour agir sur les masses, comme l'ont fait les socialistes-catholiques, il fallait le concours des pasteurs; c'est de ce côté que les fondateurs de l'œuvre, MM. Stœcker et Todt, dirigèrent tous leurs efforts. Suivant eux, le devoir des ecclésiastiques, et même celui de l'Église protestante, comme corps, est d'intervenir dans les débats de la question sociale. Cette question, disent-ils, embrasse l'homme tout entier. La démocratie socialiste repose sur le matérialisme et propage l'athéisme. Le libéralisme et la science dite positive lui fournissent des armes, car ils travaillent à déraciner le sentiment religieux. Qui défendra ce trésor précieux de l'humanité, si ce n'est le pasteur ? Le Christ est venu apporter la « bonne nouvelle » aux pauvres. Les disciples du Christ et des apôtres doivent faire comme lui. Il faut qu'ils cherchent en quoi consistent les maux des classes inférieures, afin d'y trouver des remèdes. C'est l'économie politique seule qui peut jeter des lumières sur ces difficiles questions; il faut donc qu'ils l'étudient attentivement. Ils doivent sans cesse rappeler à l'État et aux classes supérieures ce

[1] Voyez l'excellent livre de M. von Scheel : *Unsere sociale politische Parteien* « *Nos partis politiques sociaux* ».

que la loi évangélique leur impose à l'égard de leurs frères qui sont dans le dénûment. La passion d'accumuler les richesses devient de plus en plus le caractère de notre époque. Le « mammonisme » est l'ennemi du christianisme. Il faut le combattre sans cesse.

Le peuple se détourne de l'Église, parce qu'elle ne l'entretient que de formules abstraites. Qu'elle descende sur le terrain de la réalité actuelle, qu'elle lui parle de ce qui occupe sa pensée, et elle regagnera son influence. Pourquoi l'ouvrier écouterait-il le démagogue athée qui lui apporte une doctrine désolante, hostile au droit, plutôt que le prêtre qui lui présente l'Évangile, le livre du pauvre et de l'opprimé ? Seulement, pour combattre les agitateurs de la démagogie, les pasteurs doivent connaître les questions dont ils s'occupent et les arguments qu'ils invoquent. Il serait donc nécessaire qu'ils suivissent, aux universités, le cours de science sociale. La théologie et l'économie politique se tiennent par les liens les plus intimes [1]. Ce n'est que par l'économie sociale que l'on comprend toute la portée du christianisme et ce qu'il contient de puissance pour guérir les maux de la société moderne.

Les autorités supérieures de l'Église évangélique se montrèrent très réservées, et plutôt hostiles ; mais le clergé inférieur fut remué. Plus de sept cents pasteurs envoyèrent leur adhésion à la *Société centrale pour la réforme sociale*. Le docteur Kögel, prédicateur de la cour, le docteur Bauer, le surintendant général docteur Büchsel, engagèrent vivement le clergé protestant à s'occuper du mouvement social. Le pasteur Stœcker déploya un courage admirable.

[1] Voyez l'étude du pasteur Todt intitulée *Der Innere Zusammenhang und die nothwendige Verbindung zwischen dem Studium der Theologie und dem Studium der Socialwissenschaften* (*Le rapport intime et le lien nécessaire entre l'étude de la théologie et l'étude des sciences sociales*).

Dans des séances publiques, à Berlin, il alla braver en face ce qu'il y avait de plus exalté dans la démagogie socialiste, et parfois, à force d'éloquence, il arracha des bravos à la foule hostile. Il fut combattu avec une violence inouïe par l'un des meneurs du socialisme berlinois, M. Most, député au parlement impérial. On peut difficilement se faire une idée du ton de ces philippiques qui ne sont qu'une suite d'invectives contre le christianisme et contre ses ministres. Elles se terminent par la glorification de l'athéisme. « La démocratie sociale ne reculera pas, s'écrie M. Most dans l'un de ses discours. Elle poursuivra sa marche et accomplira ses desseins, quand même toute la prêtraille (*das gesammte Pfaffenthum*) se lèverait contre elle, en bataillons assez serrés pour obscurcir le soleil, comme le ferait une nuée de sauterelles La démocratie sociale sait que les jours du christianisme sont comptés et que le moment n'est pas éloigné où l'on dira aux prêtres : « Faites votre compte avec le ciel, car votre heure est écoulée. » — Comme le pasteur Stœcker et ses amis faisaient appel aux sentiments religieux et s'efforçaient de montrer que c'est dans les principes et dans les sentiments du christianisme qu'on trouverait la solution des difficultés sociales, le député Most organisa une agitation pour amener les ouvriers à sortir officiellement de l'Église (*Massenaustritt aus der Kirche*). « Il y a longtemps, dit-il, que vous ne mettez plus le pied dans un temple et que vous n'avez plus de rapports avec ces messieurs en frac noir. Mais cela ne suffit pas. Ils vous comptent encore comme brebis de leurs troupeaux, et à ce titre, ils prétendent vous tondre. Il faut que cela cesse. Déclarez nettement que vous sortez de l'Église. Rangez-vous sous le drapeau de la science, qui rejette au néant toutes les superstitions. » A la sortie de ces séances, des formules déclarant à l'autorité qu'on abandonnait l'Église établie étaient présentées à la signature des assistants.

Comme type de ces réunions, voici un *meeting* de femmes, qui eut lieu le 6 février 1878 dans le salon Renz. Les hommes étaient expulsés impitoyablement. La salle était comble. Au bureau siégeait, comme présidente, Mme Hahn, qui avait précédemment fondé une association de femmes d'ouvriers, dissoute par la police en 1875. A côté d'elle se trouvait le député Most et le directeur de missions, docteur Wangemann, qui était venu défendre les idées des chrétiens sociaux. De grandes affiches rouges fixées au mur portaient : *Massenaustritt aus der Landeskirche*, « Sortie en masse de l'Église d'État ». Un discours du député Most ouvrit la séance. Il se félicita de voir la cause sociale embrassée par les femmes. Leur appui lui assurait l'avenir. « Les femmes, bien plus que les hommes, sont les esclaves et les victimes du capital. Comme on voit que a démocratie fait des progrès auxquels rien ne résistera, les prédicateurs de la cour et autres ecclésiastiques se glissent dans nos rangs pour fonder un parti nouveau et pour diviser nos forces. Le meilleur moyen de mettre fin à ces manœuvres est de sortir en masse de l'Église. »

Mme Hahn prit ensuite la parole pour raconter toutes les infamies de la prêtraille (*Pfaffenthum*). « Ma religion, s'écria-t-elle, est le socialisme qui, seul, est la vérité, la moralité, la justice et la fraternité. A bas les prêtres de toute robe et de toute couleur ! La première réforme à accomplir c'est de transformer toutes les églises en bonnes habitations ouvrières. » Le docteur Wangemann répondit que le christianisme avait relevé la femme. Dans le cours de ses missions il avait pu constater que ce culte seul faisait de bons mariages et inspirait au mari le respect de sa compagne. Après qu'il eut développé ces idées, le député Most lui répondit : « Je ne nie pas l'effet favorable du christianisme sur les sauvages; c'est pourquoi j'engage beaucoup MM. les missionnaires et les prédicateurs de la cour à aller débiter leurs

sermons aux Hottentots. Quant aux gens civilisés, ils ne peuvent leur apporter que beaucoup d'ennui. » La séance fut levée à minuit et demi. Les dames se retirèrent en chantant la *Marseillaise* d'Audorff.

Les journaux libéraux accueillirent la formation du parti social évangélique d'une façon presque aussi hostile que les feuilles démagogiques. « Nous aimons encore mieux, dit l'un d'eux, les socialistes en blouse que les socialistes en surplis. » Les journaux officieux et conservateurs, au contraire, louèrent la tentative. « Nous sommes heureux, écrivit la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, de voir des hommes éclairés, bons patriotes, dévoués à la monarchie, attaquer bravement et en face le mouvement athée et anarchique qui gagne chaque jour du terrain. C'est le tort des classes élevées de s'aveugler sur le danger. Qu'elles appuient les efforts de ces hommes qui se mettent en avant pour défendre tout ce que nous révérons. Il serait à désirer qu'il se formât partout des sociétés locales animées du même esprit. » C'est en effet, ce que le parti de la réforme sociale évangélique s'efforça de faire. Il déploya la plus louable activité. Outre les conférences de Berlin, très fréquentes et très suivies, où l'on discutait les différents points du programme, il envoya en province des missionnaires qui provoquaient une réunion, y exposaient le but à poursuivre et fondaient une association locale. Ils parvinrent à former ainsi, dans beaucoup de localités, des groupes de gens aisés disposés à s'occuper théoriquement et pratiquement de la question sociale. Mais ils eurent beaucoup moins de prise que les cercles catholiques sur la classe inférieure. Obéissant à un mot d'ordre, tous les prêtres catholiques s'étaient mis à l'œuvre, tandis que les pasteurs protestants agissaient isolément et suivant leurs convenances ou leurs convictions.

Les attentats contre la vie de l'Empereur et la présentation du projet de loi contre les socialistes mirent le parti

social évangélique dans la position la plus délicate et la plus difficile. Ses fondateurs étaient des prédicateurs de la cour. Comment ne pas applaudir à l'emploi des moyens les plus énergiques pour combattre ces sauvages qu'un fanatisme féroce et stupide poussait à commettre un crime abominable et, en tout cas, inutile au succès de leurs desseins? Le *Staats-Socialist* s'était proclamé monarchique et conservateur. Pouvait-il repousser une loi présentée au nom des principes qu'il s'était donné pour mission de défendre ? Il l'a fait cependant, et en cela il a montré de la prévoyance et du courage. Des attentats, il a tiré la preuve qu'il n'avait pas exagéré le danger de la démagogie socialiste. Mais il a repoussé la loi contre les socialistes, parce que, sans supprimer le mal, elle le fera disparaître en apparence, en empêchant ainsi d'y porter remède et qu'elle aura surtout ce funeste effet d'empêcher les classes supérieures de remplir leur devoir à l'égard de ceux qui dépendent d'elles. On peut se demander si le *Staats-Socialist* et le parti social évangélique, malgré ses attaches avec le monde de la cour, échappera aux mesures de rigueur qui frappent partout les associations et les feuilles qui s'occupent de la question sociale. Le but qu'on poursuit est de faire régner un silence complet sur ce point, afin que la police puisse se vanter ainsi d'avoir établi l'ordre et la paix : *Silentium pacem appellant.*

Si l'on veut se faire une idée complète des tendances et des principes qui ont présidé à la formation du parti social évangélique, il faut lire le livre du pasteur Todt, qui a eu un grand succès et dont deux éditions se sont enlevées en quelques mois : *Le Socialisme radical allemand et la société chrétienne*[1]. Il serait intéressant de le comparer au

1 *Der radikale deutsche Socialismus und die christliche Gesellschaft von Rudolf Todt.* Wittemberg, 1878.

livre de M. François Huet, *Le Règne social du christianisme,* publié en 1852, dans le même esprit et sur le même plan. Voici l'épigraphe que le pasteur Todt met en tête de son livre : « Celui qui veut comprendre la question sociale et contribuer à la résoudre doit avoir à sa droite les livres de l'économie politique, à sa gauche ceux du socialisme scientifique et devant soi les pages ouvertes du Nouveau Testament. » L'économie politique, ajoute-t-il, joue le rôle de l'anatomie ; elle fait connaître la construction du corps social. Le socialisme est la pathologie qui en décrit les maladies. L'Évangile est la thérapeutique qui apporte les remèdes.

N'est-il pas étrange que le socialisme se développe précisément dans les pays chrétiens ? D'où cela vient-il ? C'est, suivant le pasteur Todt, parce que le socialisme a sa racine dans le christianisme; seulement, il en est une déviation. C'est un fruit de l'Évangile, mais c'en est un fruit vicié. Au fond, suivant M. Todt, le socialisme naît du sentiment de révolte produit par la vue du contraste qui existe entre la constitution économique actuelle de la société et un certain idéal de justice et d'égalité, d'où naît le désir de faire disparaître ce contraste par une réforme radicale de l'ordre social. Le christianisme condamne également le monde actuel où règnent l'égoïsme et la concupiscence, et il annonce le « Royaume nouveau » où les premiers seront les derniers, où la charité fera de tous des frères et où la terre appartiendra aux humbles et aux pacifiques. Le vrai chrétien cherche à se corriger soi-même et à réformer ce qui l'entoure, conformément à la parole divine. Celui qui, comme le positiviste ou l'économiste, proclame le train des choses actuel nécessaire, fatal et conforme aux lois naturelles, se met donc en opposition avec les enseignements de Jésus-Christ. Celui-là s'y conforme, au contraire, qui poursuit l'amélioration et la perfection en tout. Aussi, d'après le

pasteur Todt, tout chrétien qui prend sa foi au sérieux a un fonds de socialisme, et tout socialiste, quelle que soit sa haine contre la religion, porte en lui un christianisme inconscient. Seulement, le radicalisme socialiste prêche l'athéisme et le communisme, et en cela il s'éloigne de l'Évangile.

Qu'on ne s'y trompe pas, dit notre auteur, le socialisme n'est pas, comme on le croit généralement, une maladie passagère qui disparaîtra comme elle est venue. Il grandira et s'étendra. A différentes époques, il y a eu des explosions de socialisme, quand les souffrances des populations devenaient trop vives, comme lors des Jacqueries en France et en Angleterre, ou au XVIe siècle, lors de la révolte des paysans en Allemagne. Aujourd'hui, le sort des classes inférieures s'est beaucoup amélioré, et c'est cependant en ce moment que la maladie se déclare. Elle apparaît même dans un pays où l'aisance est générale, comme aux États-Unis. Ce n'est donc pas la misère qui en est la cause. C'est le contraste entre l'idéal et la réalité. Ce qui la répand et la fera durer, c'est, en second lieu, la diffusion de certaines connaissances de science naturelle et d'économie politique ; ce sont enfin les communications incessantes et si rapides qu'établissent entre les hommes, les chemins de fer, la poste et surtout la presse.

Quand un mouvement révolutionnaire part de quelques chefs, on met un terme au danger en les supprimant. Mais quand une fermentation profonde s'est emparée des masses, c'est en vain qu'on se débarrasse des meneurs ; il s'en élève toujours d'autres pour les remplacer. Supprimerez-vous toutes les libertés ? Il est trop tard. On acceptera un régime exceptionnel pendant un moment de crise ; mais aucun des États civilisés de l'Occident ne se soumettrait plus définitivement à l'absolutisme et à l'état de siège. On voit, d'ailleurs, en Russie, que ce n'est pas ainsi qu'on

trouve la sécurité. D'après M. Todt, le christianisme seul, pénétrant les classes hostiles, riches et pauvres, peut les réconcilier sur le terrain de la charité et de la justice.

Examinant ensuite successivement les divers points du programme du socialisme radical, notre auteur les compare aux principes de l'Évangile et il montre en quoi ils s'en raprochent et où ils s'en éloignent. Cette étude sur la portée sociale du christianisme indique parfaitement les rapports intimes qui existent entre l'économie politique et les idées religieuses.

Nous ne pouvons discuter ici les nombreuses questions que ces rapprochements soulèvent. Nous croyons seulement pouvoir dire que l'idée fondamentale du groupe social-évangélique est juste. Pour désarmer les animosités populaires, il faut que les classes supérieures, à commencer par les chefs de l'État, s'occupent de tout ce qui peut améliorer le sort du plus grand nombre. La charité chrétienne doit se traduire en faits. Jadis, on croyait s'acquitter de ce devoir par l'aumône. Sans doute, elle sera toujours indispensable en certains cas; mais, trop facile ou trop abondante, elle dégrade celui qui la reçoit et, transformée en institution, elle encourage l'oisiveté. La science économique nous prouve qu'il est moins facile de faire le bien. Ce qu'il faut, c'est mettre l'ouvrier à même d'améliorer son sort par ses propres efforts, et, à cet effet, multiplier les institutions qui l'élèvent et le civilisent : sociétés ouvrières, bibliothèques populaires, sociétés d'épargne, écoles d'adultes, écoles industrielles. Il faut que l'initiative des philanthropes et des patrons en fonde partout.

MM. Stœcker et Todt ont raison : les classes supérieures, par leur matérialisme pratique, exercent une funeste influence sur ceux qui sont au-dessous d'eux. Le luxe dévore les capitaux dont l'accumulation ferait hausser le salaire. Il exalte la vanité; il dérange les fortunes; il irrite les con-

voitises et provoque les haines de ceux à qui manque souvent le nécessaire. La simplicité de la vie, l'application au travail, la haute culture morale et intellectuelle, tels sont les exemples qu'il faut offrir aux yeux du peuple. Ceux qui disposent du produit net d'un pays doivent employer leur superflu, non à raffiner leurs plaisirs ou à poursuivre les satisfactions de l'orgueil, mais à des œuvres d'utilité générale et au bien de leurs semblables. Ce qu'ont fait MM. Dolfus, à Mulhouse, et M. Siegfried, au Havre, nous montre la voie dans laquelle il faut entrer. Je me permettrai de citer un autre exemble bien connu en Belgique, et qui mérite de l'être également à l'étranger. Il fait voir tout le bien que peut accomplir l'initiative d'un seul homme. En 1866, M. Laurent, professeur de droit à l'université de Gand, eut l'idée d'introduire dans les écoles primaires de cette ville l'épargne pour les enfants. Il alla, d'école en école, expliquer aux maîtres et aux élèves les avantages économiques et surtout les bienfaits moraux de l'épargne. Entraînés par cette parole sympathique et convaincue, les enfants, sou par sou, remettaient leurs petites économies au maître, qui prenait pour eux un livret de la caisse d'épargne, quand ils avaient ainsi réuni un franc. Cinq ans après, en 1871, sur dix mille six cent soixante et onze élèves, le nombre des livrets était de huit mille et, depuis lors, la proportion s'est encore accrue.

Ceci peut être le germe d'une transformation dans la situation sociale. Que l'ouvrier arrive à posséder un capital, et aussitôt il est converti aux idées d'ordre; il devient l'ennemi de tout bouleversement qui lui enlèverait des économies péniblement acquises. Mais comment atteindre ce résultat? En lui enseignant l'épargne dès l'enfance, afin qu'il en prenne l'habitude. Plus tard, quand le pli de la dissipation est pris, les meilleurs conseils restent stériles. Le capital créé par l'ouvrier est le seul qui sera

conservé. C'est en vain qu'on ferait des avances aux ouvriers, comme le demandait Lassalle ou comme l'a fait l'empereur d'Allemagne, sous l'inspiration de M. de Bismarck ; elles seraient bientôt dévorées, parce que l'aptitude d'en faire un bon emploi manquerait. Celui-là seul qui aura su créer le capital sera en état de le gérer, de le conserver et de l'accroître. Les sociétés ouvrières à qui, en 1848, le gouvernement avait fait des avances ne tardèrent pas à succomber. Les seules qui se maintiennent sont celles qui, comme les pionniers de Rochdale, ont formé leur capital à force d'ordre et d'économie. L'épargne scolaire, ainsi qu'on peut le voir dans les rapports de M. de Malarce, a été introduite en différents pays, notamment en France, dans beaucoup de villes, et si elle peut se généraliser, les bienfaits qui en résulteront sont incalculables. Ce qui afflige le plus, quand on considère la condition des classes laborieuses, ce n'est pas tant l'insuffisance du salaire que le mauvais emploi qui en est fait trop souvent. Une hausse dans la rémunération n'aboutit, en grande partie, qu'à accroître les dépenses du cabaret et ainsi à dégrader l'ouvrier. C'est en vain que vous prêchez l'économie aux hommes faits. C'est une vertu d'habitude, et c'est dès l'enfance qu'il faut l'inculquer.

Par l'initiative de M. Laurent, il s'est établi aussi à Gand des sociétés d'ouvriers où les travailleurs des fabriques se réunissent pour entendre des conférences, faire de la gymnastique, chanter des chœurs, jouer la comédie, lire des journaux et des livres[1]. Bientôt il s'est constitué aussi quatre

[1] Ces sociétés avaient besoin d'un local. M. Laurent ayant obtenu pour l'œuvre de l'épargne scolaire les 10,000 francs du prix Guinard, « destinés à récompenser l'ouvrage ou l'invention la plus propre à améliorer la position matérielle ou morale de la classe ouvrière », il donna cette somme pour aider à bâtir le local, et il y ajouta le produit des droits d'auteur de son grand traité de droit civil. Travailleur intellectuel

sociétés d'ouvrières de fabrique dans les différents quartiers de la ville, où les jeunes filles trouvent les mêmes moyens de culture intellectuelle et morale. Il faut voir, dans le livre si touchant et si instructif de M. Laurent, les *Sociétés ouvrières de Gand*, le détail de ce qui se fait dans ces réunions d'ouvrières et les heureux effets qu'elles produisent. C'est là vraiment une œuvre d'économie chrétienne, comme en recommandent M. Stœcker et Todt.

Sans doute, plusieurs autres articles du programme du parti social évangélique soulèvent de sérieuses objections. Mais l'esprit général est excellent. On ne peut trop rappeler aux classes dirigeantes, et même aux ministres du culte, les devoirs de charité éclairée et pratique qui leur sont imposés par la position qu'ils occupent. Il est également vrai que l'action de la doctrine de Jésus dans le monde n'est pas épuisée. Ses ennemis répètent que l'on peut déjà voir, une fois de plus, comment meurent les religions. Je ne le crois pas. Le dogme occupera moins de place, mais l'influence morale et juridique augmentera. La foi des sociaux-évangéliques peut se résumer en ces mots d'Emmanuel Fichte : « Le christianisme porte encore dans son sein une puissance de rénovation qu'on ne soupçonne pas. Jusqu'à présent, il n'a agi que sur les individus et indirectement par eux sur l'État. Mais celui qui a pu apprécier son action intime, soit comme croyant, soit comme penseur indépendant, celui-là admettra qu'il deviendra, un jour, la force interne et organisatrice de la société, et alors il se révèlera au monde dans toute la profondeur de ses conceptions et dans toute la richesse de ses bénédictions. »

infatigable, il offrait à ses frères du travail manuel le fruit de son labeur semi-séculaire.

CHAPITRE VIII.

LES SOCIALISTES CATHOLIQUES.

Dans les précédents chapitres, nous avons résumé les doctrines des maîtres du socialisme allemand, Lassalle et Karl Marx. Mais, pour se rendre compte de la puissance de ce grand mouvement d'idées contre lequel l'empire germanique, au milieu de ses triomphes, croit devoir prendre des mesures exceptionnelles, il faut l'étudier dans toutes ses nuances. Ces nuances sont nombreuses. Il y a les socialistes démocrates, les socialistes internationaux, les socialistes chrétiens et les chrétiens sociaux, les socialistes catholiques, les socialistes d'État, les socialistes de la chaire et bien d'autres encore. Ce sont les socialistes catholiques que nous essayerons de faire connaître maintenant.

Un diplomate italien d'infiniment d'esprit et qui a eu des relations suivies avec Cavour, M. le baron Blanc, m'a souvent raconté que ce grand et clairvoyant patriote lui avait prédit que l'ultramontanisme s'allierait un jour au socialisme. M. Blanc lui-même le croyait fermement. M. de Bismarck, a parlé, à maintes reprises, de l'union de l'Internationale rouge et de l'Internationale noire. Dans le bon comme dans le mauvais sens, le mot est juste. Les deux doctrines, en effet, le catholicisme et le socialisme, placent leur idéal au-dessus et en dehors de la patrie et rêvent l'établissement d'un ordre nouveau où les mêmes principes régne-

raient partout. Qu'on leur en fasse un mérite ou un grief, tous deux sont prêts à sacrifier la nationalité à l'universalité. Les prévisions de Cavour et de M. de Bismarck semblent se réaliser aujourd'hui. En Allemagne, le mouvement socialiste catholique date déjà de près de quinze ans. Aux dernières élections pour le parlement impérial, socialistes et ultramontains ont voté ensemble là où ils se trouvaient en minorité, et, aux scrutins de ballottage, ils se sont entendus pour faire passer celui de leurs candidats qui avait obtenu le plus de voix. Les journaux catholiques disent hautement que plutôt que de transiger avec le chancelier, ils soutiendront les partis les plus extrêmes, et dans le débat sur la loi contre le socialisme, le centre ultramontain avait déclaré d'abord qu'il ne l'accepterait avec aucun amendement et sous aucune forme. M. de Bismarck pourra donc prétendre que l'alliance des deux Internationales est un fait accompli; on affirme même que c'est pour la rompre qu'il a entamé des relations avec Rome.

En France, les catholiques militants, ceux qui constituent vraiment un parti politique, paraissent vouloir entrer dans la même voie. Récemment, le journal qui jouit parmi eux du plus de crédit et qui est en même temps le mieux vu à Rome, publiait tout un plan de réformes sociales destiné à mettre un terme « au désordre du régime industriel actuel ». L'idée générale avait été indiquée dans un livre d'un économiste distingué, professeur à l'université catholique de Louvain, M. Périn [1]; mais jusqu'à présent on semblait se borner à une aspiration platonique vers un retour aux institutions économiques du moyen âge. Maintenant, au contraire, il s'agit d'un programme de réformes pratiques auquel on veut rallier les classes laborieuses.

[1] *La Richesse dans les sociétés chrétiennes.* Voir aussi un autre livre de M. Périn : *Les Doctrines économiques depuis un siècle.*

M. Périn lui-même et M. le comte de Mun l'ont dit, avec les développements et les mouvements d'éloquence que le sujet comporte, au congrès des ouvriers catholiques réuni naguère à Chartres. Partout il se fonde, sous les formes les plus variées, des cercles d'ouvriers et des associations où ces idées sont exposées et répandues. Comme, en France, le socialisme démocratique combat au premier rang de la grande armée anticléricale, le socialisme catholique ne peut guère lui faire d'emprunts ni lui accorder son appui. Mais en Allemagne, où fleurissent toutes les nuances du socialisme, on peut suivre cette remarquable et très importante évolution.

Déjà, en 1863, dans le congrès des savants catholiques à Munich, l'illustre théologien Dœllinger avait soutenu que les associations catholiques doivent aborder la question sociale. Bientôt après, un prélat éminent, l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, publia sur le même thème un livre qui eut un grand retentissement et qui était intitulé *Die Arbeiterfrage und das Christenthum* (*La question ouvrière et le Christianisme*). Il y montrait que, sur certains points, le socialisme et le christianisme s'accordent. Au fond, l'idée n'était pas neuve. Au moyen âge, les Jacques, en France, et les paysans révoltés, au XVI[e] siècle, en Allemagne, invoquaient l'Évangile. Les hommes de la révolution française qui rêvaient plus que l'établissement de la liberté et de l'égalité civile, faisaient de même, et Camille Desmoulins, dans son langage cynique appelait Jésus le premier des sans-culottes. Après 1848, les socialistes français citaient volontiers les Pères de l'Église à l'appui de leurs doctrines, et un communiste qui ne manquait pas d'esprit, Villegardelle, composa tout un volume d'extraits de leurs écrits qui prouvent qu'il faut sans hésiter abolir la propriété privée [1].

[1] *Histoire des idées sociales avant la révolution*, par F. Villegar-

En 1852, douze ans avant l'évêque de Mayence, un philosophe catholique d'un rare mérite, François Huet, fit paraître un volume, *le Règne social du christianisme*, où l'on trouve exposées avec plus de méthode, de clarté et de science, les idées que développent aujourd'hui les catholiques socialistes. C'est, sans aucun doute, le meilleur livre qui ait paru sur cette question.

Quand on invoque l'Évangile en faveur du communisme ou du socialisme, on a tout à la fois tort et raison. Si l'on prétend que le christianisme impose telle ou telle organisation politique ou sociale, on a tort. Ce que Jésus prêchait, c'était le changement des cœurs, la réforme intérieure. Il ne songeait pas à modifier la société qui l'entourait ; elle devait bientôt disparaître dans une révolution cosmique dont les évangélistes nous tracent l'effrayant tableau. C'était « sur une autre terre et sous d'autres cieux » que devait se réaliser l'idéal annoncé : « Mon royaume n'est pas du monde d'à présent », disait le Christ. Mais ce qui est vrai, c'est que l'Évangile, comme les prophètes de l'Ancien Testament, est plein d'un souffle puissant de fraternité et d'égalité. La « bonne nouvelle (Ευαγγελιον) du Royaume » est annoncée aux pauvres. Dans le Royaume, les premiers seront les derniers. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. Que de profondes paroles où déborde cet admirable amour des affligés qu'on a appelé la charité !

Quoi qu'en disent les ennemis du christianisme, c'est incontestablement de l'Évangile qu'est sorti ce mouvement d'émancipation des classes inférieures qui, après avoir détruit peu à peu l'esclavage et le servage, a fait proclamer l'égalité par la révolution américaine, d'abord, et puis par la révolution française. Tout ce que l'on fait pour relever les humbles et adoucir le sort des indigents est conforme aux

delle. Voyez, de la même époque et dans le même ordre d'idées, l'*Évangile devant le siècle*, par Simon Granger.

enseignements du Christ; et ainsi le socialisme, dans sa tendance générale et en tant qu'il n'aspire, suivant la formule saint-simonienne, qu'à « améliorer la condition morale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre », procède évidemment de l'inspiration chrétienne. On ne peut pas nier non plus que les paroles où Jésus prêche la charité, la fraternité, le détachement de ce monde, interprétées par un idéalisme absolu et un ascétisme excessif, n'aient abouti naturellement au communisme, non-seulement tel qu'il a été pratiqué par les disciples immédiats du maître, à Jérusalem, mais tel que nous le voyons encore, sous nos yeux, dans ces milliers de couvents qui remplissent, de leur nombre croissant, les villes et les campagnes. L'Église n'a jamais condamné ce régime social, d'où la propriété privée est bannie et où l'idée même du mien et du tien est proscrite comme un attentat à la fraternité. Loin de là, même les plus politiques de ses docteurs, comme Bossuet, y ont vu l'idéal de la vie chrétienne. Sans doute, il s'agit d'un communisme pratiqué librement. Mais, si tel est l'idéal, n'a-t-on pas raison de vouloir le faire adopter par tous? En tout cas, il est certain que si ceux qui attaquent l'organisation actuelle de nos sociétés veulent chercher des armes dans les écrits des Pères de l'Église, ils y trouveront un arsenal inépuisable. Sur ce terrain, le catholicisme et le socialisme peuvent donc se rencontrer sans peine : il suffit qu'ils se ressouviennent de leurs antécédents et qu'ils remontent à leurs principes [1]

[1] Dans les sermons de Bossuet, abondent les passages que les socialistes pourraient prendre pour texte de leurs revendications. Voyez, par exemple, dans le *Sermon sur la dignité des pauvres dans l'Église :* « Dieu m'a envoyé, dit le Sauveur, pour annoncer l'Evangile aux pauvres : *Evangelisare pauperibus misit me.* Il ne souffre les riches que pour assister les pauvres. C'est pourquoi, dans l'ancienne Église, on mettait tout en commun, de peur de se rendre coupable de la nécessité de quelqu'un... Car, quelle injustice, mes frères, que les pauvres

Il n'est point de plus étrange aberration que celle des démocrates égalitaires qui attaquent le christianisme et qui adoptent les doctrines du matérialisme scientifique. Si l'on prétend modifier l'organisation sociale actuelle, il faut invoquer certains droits méconnus et montrer un autre idéal à atteindre. Le spiritualisme seul cherche, dans des idées abstraites de justice et d'ordre rationnel, la notion d'un droit supérieur à la réalité et auquel celle-ci doit se conformer. C'est le christianisme qui a fait entrer dans l'esprit des Occidentaux l'idée du « Royaume », c'est-à-dire l'idéal d'un monde complètement différent de celui qui existe. Le socialisme et le christianisme aspirent également à changer les choses jusqu'à ce que la justice y règne en tout.

Le matérialisme scientifique dira comme Pilate : Qu'est-ce que la justice? Il ne s'occupe, lui, que des faits qu'il constate, et quand ces faits se reproduisent avec régularité et enchaînement, il les appelle des lois naturelles auxquelles il faut se soumettre. Comment concevoir un droit contraire aux faits, c'est-à-dire aux lois naturelles? Dans la lutte

portent tout le fardeau et que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules. S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, c'est avec quelque couleur de justice, car étant tous pétris d'une même masse et ne pouvant y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous, d'un côté, la joie, la faveur, l'affluence, et de l'autre, la tristesse et l'extrême désespoir, l'extrême nécessité et, plus encore, le mépris et la servitude? Pourquoi cet homme si fortuné vivrait-il dans une telle abondance et pourrait-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant qu'un misérable, homme toutefois aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse? »

Dans le *Sermon sur les dispositions relativement aux nécessités de la vie*, on retrouve la même idée : « Les murmures des pauvres sont justes. Pourquoi cette inégalité des conditions? Tous formés d'une même boue, nul moyen de justifier ceci, sinon en disant que Dieu a recommandé les pauvres aux riches et leur a assigné leur vie sur leur superflu. *Ut fiat equalitas*, comme dit saint Paul. (*Corinthiens*, VIII, 14.) »

pour l'existence, les mieux armés l'emportent; les plus faibles disparaissent sans postérité : ainsi s'accomplit le progrès par la sélection naturelle. L'économiste qui se borne à consigner les faits sans poursuivre aucun idéal tient le même langage. Supprimez toutes les entraves, établissez la liberté en tout et pour tous, et parmi les individus livrés à la concurrence universelle, les plus habiles l'emporteront. Ils deviendront les plus riches, les plus puissants. Ainsi l'exige le bien de la société, et en cela réside la justice.

Malthus est le précurseur de Darwin, qui, du reste, le reconnaît. Quand Malthus parle de ceux pour lesquels il n'y a point de place au banquet de la vie et dont la nature ne tarde pas à opérer l'élimination, il applique, par avance, la théorie de la lutte pour l'existence. Le christianisme tend la main aux malheureux et réclame une place pour les déshérités. Darwinisme et économisme leur disent qu'ils sont de trop et qu'ils n'ont qu'à disparaître. Le darwinisme s'incline devant le fait au nom des lois naturelles et de la nécessité. Au nom de l'idéal, le christianisme s'insurge contre ce fait qu'il prétend soumettre aux prescriptions de la raison et de l'équité.

Nous verrons, en analysant le livre de l'évêque von Ketteler, comment il se fait que les démocrates socialistes préfèrent le matérialisme athée qui, logiquement, légitime l'asservissement du peuple, au christianisme, qui l'appelle à s'affranchir.

L'évêque de Mayence était considéré comme le prélat le plus éminent de la hiérarchie catholique en Allemagne. Sa mort récente a laissé un vide dont elle se ressent encore. Dans son livre : *La Question ouvrière et le Christianisme,* pour peindre les maux de la société actuelle, il emprunte les couleurs et jusqu'aux expressions de Lassalle. Comme lui, il en rend responsables le libéralisme et l'économie poli-

tique de Manchester, *das Manchesterthum*. Les ultramontains français expriment aujourd'hui les mêmes idées et tiennent exactement le même langage. C'est ainsi qu'à Chartres, dans le congrès des cercles catholiques, M. le comte de Mun parlait aussi « des revendications sociales des ouvriers catholiques », et du retour à « l'antique organisation du travail. » Il dépeignait la société moderne comme le font les socialistes : « L'ardeur des spéculations envahit tout ; la lutte sans merci a pris la place de l'émulation féconde, la petite industrie est écrasée, le travail professionnel tombe en décadence, les salaires s'avilissent, le paupérisme s'étend comme une lèpre hideuse, l'ouvrier, exploité, sent germer dans son cœur le ferment d'une haine implacable ; il n'a d'autre asile que dans la résistance et de secours que dans la guerre. La coalition et la grève tiennent lieu d'organisation du travail. *Laisser faire, laisser passer* ; c'est l'arrêt du libéralisme, c'est la liberté révolutionnaire et elle n'a qu'un nom : c'est la liberté de la force[1] ». Ces lignes semblent empruntées au livre de Mgr von Ketteler.

L'évêque de Mayence ne dissimulait pas ses sympathies pour Lassalle, au moment même où celui-ci fondait et

[1] Comme il est important de montrer jusqu'à quel point les ultramontains français en arrivent à employer le même langage et la même tactique que les ultramontains allemands, on nous permettra de citer encore un passage du discours de M. de Mun : « La liberté, messieurs ! et où donc est-elle? J'entends bien qu'on en parle de toutes parts, mais je ne vois que des gens qui la confisquent à leur profit, Et si j'en cherche la trace dans ce qui vous touche le plus, dans ce qui vous tient le plus étroitement au cœur, dans cette grande question du travail qui résume toutes les autres et où vient aboutir de nos jours toute la lutte sociale, toute la lutte politique, si je cherche là la trace de la liberté, j'y découvre plus que partout ailleurs le mensonge révolutionnaire. J'entends proclamer la liberté absolue du travail comme le principe de l'affranchissement du peuple, et je la vois, dans la pratique, aboutir à la servitude des travailleurs ! Messieurs, vous êtes artisans, vous êtes des hommes de métier. Dites-moi si je me trompe !... »

organisait le parti socialiste en Allemagne. Quand la comtesse de Hatzfeld alla le trouver pour lui demander d'écarter les obstacles qui s'opposaient au mariage de Lassalle, juif non converti, avec la fille d'un diplomate bavarois, qui n'en voulait à aucun prix, Mgr von Ketteler loua fort les discours et l'entreprise du fameux agitateur. La question sociale, disait le prélat, est bien autrement grave que ces questions politiques qui remplissent les journaux et les parlements de leurs interminables débats. Celles-ci n'intéressent que les bourgeois; l'autre touche à l'existence du plus grand nombre. Il s'agit, pour l'ouvrier, de savoir s'il trouvera de quoi vivre. Cette pensée est sans cesse reproduite dans les journaux socialistes allemands sous cette formule « réaliste » : « La question sociale est une question d'estomac (*Die sociale Frage ist eine Magenfrage*). »

De quoi dépend la condition de l'ouvrier? Évidemment du taux de son salaire. Et de quoi dépend le taux du salaire? De la loi de l'offre et de la demande, répond le prélat avec les économistes, c'est-à-dire de la loi d'airain, *ehernes Lohngesetz*, comme s'exprime Lassalle. Jadis, ajoute l'évêque, le sort de l'artisan était garanti par l'organisation des métiers. Le travail constituait une propriété que les règlements préservaient des fluctuations du marché et des luttes de la concurrence. Aujourd'hui, il n'en n'est plus de même, le travail n'est plus qu'une marchandise, (*Die Arbeit ist eine Waare*) et, comme tel, il est soumis aux lois qui règlent le prix des marchandises. Le prix des marchandises monte ou baisse, suivant qu'elles sont plus ou moins demandées; mais il tend à se rapprocher du niveau des frais de production. Pour l'emporter sur ses concurrents, le fabricant est donc forcé de réduire le plus qu'il peut ces frais, afin de pouvoir offrir ses produits à meilleur marché que les autres.

Les frais de production de la marchandise-travail sont la nourriture, l'entretien de l'ouvrier. Il y aura donc tendance universelle et forcée à réduire au minimum les frais d'entretien du travailleur. Ce sera celui qui pourra tirer de ses ouvriers la plus grande somme d'efforts utiles, avec la moindre consommation, qui l'emportera. Dans l'organisation actuelle, c'est là une loi mathématique ou mécanique qui brise à la fois les bonnes intentions des maîtres et les résistances des travailleurs. Ainsi, conclut l'évêque de Mayence, on ne peut se le dissimuler, l'existence tout entière de la classe laborieuse, c'est-à-dire de la plus grande partie de l'humanité, le pain quotidien du père et de sa famille est soumis à toutes les fluctuations d'un marché que troublent des crises incessantes. « Et voilà le marché aux esclaves ouvert partout dans l'Europe moderne, et taillé sur le modèle dessiné par notre libéralisme éclairé et antichrétien, et par notre franc-maçonnerie humanitaire. »

N'est-il pas curieux de trouver, en tête du livre de Mgr von Ketteler, la théorie du « travail-marchandise », *Arbeit-Waare*, qui, développée avec tout un appareil d'analyses scientifiques et de formules algébriques, sert de base au fameux livre de Karl Marx, *Das Kapital*, l'évangile du socialisme allemand ?

Quelles sont les causes de la condition intolérable faite à la classe ouvrière ? D'après l'évêque, il y en a deux principales. D'abord, la suppression radicale de toute organisation du travail. Il existait jadis une sorte de contrat entre la société et le travailleur. L'artisan satisfaisait aux besoins de la société, et la société, en échange, lui garantissait, par les règlements des corporations, le travail et le salaire. Aujourd'hui, il est livré, sans défense, à la merci du capital. En second lieu, l'emploi de plus en plus général des machines et le développement de la grande industrie dimi-

nuent sans cesse le nombre des artisans disposant d'un capital à eux, et augmentent celui des salariés qui dépendent absolument de la demande si variable des bras.

Après avoir indiqué les causes du mal, Mgr von Ketteler en cherche les remèdes. On ne les trouvera pas, dit-il, comme on se l'imagine, dans la liberté. La liberté, pour l'ouvrier, consiste à offrir ses bras au rabais et à mourir de faim, si on n'a pas besoin de ses services. Le libre échange ne fait que le soumettre à la concurrence des pays où le salaire est le plus réduit. Vous parlez de *self-help,* et vous voulez que le travailleur se relève par ses propres efforts. C'est fort bien pour quelques-uns, plus heureux et mieux doués, qui se feront une place dans les rangs des maîtres; mais les autres peuvent-ils cesser d'être salariés, et le salaire n'est-il pas régi par « la loi d'airain », comme l'ont démontré Lassalle et Ricardo ?

Tous les beaux discours du libéralisme incrédule ne persuaderont pas aux ouvriers qu'ils doivent se résigner à vivre dans les privations, tandis que ceux qui les exploitent jouissent de tous les raffinements du luxe et du sensualisme. Le christianisme seul peut réconcilier les classes inférieures avec l'inégalité des conditions, qui est inévitable ici-bas.

Le croyant acceptera, sans amertume et même avec joie, les plus dures épreuves d'une vie de labeur; car il compte qu'elles lui vaudront une éternelle félicité. Le christianisme inspire l'esprit de sacrifice, l'esprit d'obéissance, l'esprit de conduite. Il condamne l'ivrognerie, les mauvaises mœurs, la débauche, la révolte. L'ouvrier chrétien sera donc assidu au travail, soumis à ses maîtres, sobre, toujours satisfait et respectueux envers toutes les autorités.

Cette pensée très vraie de Mgr von Ketteler fait comprendre pourquoi les démagogues prêchent le matérialisme athée. L'instinct de tout homme le pousse à chercher le bonheur. Lui enlevez-vous l'espoir de le trouver dans une

autre vie, où règne la justice, il le cherchera ici-bas. Si la matière seule existe, alors, à tout prix, il lui faudra des jouissances matérielles, immédiates. Les ouvriers diront : Nous avons assez de vos promesses de félicité céleste. Nous ne nous payons plus de ces traites sur l'autre monde; c'est dans ce monde-ci, le seul réel, que nous voulons jouir. Le droit est un vain mot; tout se décide par la force. Nous sommes les plus nombreux. Si nous parvenons à nous entendre, nous serons les plus forts et ainsi le droit sera pour nous. Royauté, magistrature, culte, armée, parlement, toutes ces institutions ont été créées par nos maîtres pour nous asservir et nous exploiter... Il faut tout renverser, même par le fer et le feu, si c'est nécessaire, afin qu'à notre tour nous goûtions ces plaisirs, dont se sont gorgés trop longtemps les capitalistes enrichis de nos dépouilles.

D'une part, on le voit, le matérialisme athée, niant l'idéal et le droit, enlève toute base juridique aux revendications du prolétaire, et, à ce compte, les amis du peuple devraient le repousser; mais d'autre part, en anéantissant tout espoir d'une vie future, où une félicité sans mélange compenserait les épreuves passagères d'ici-bas, il pousse les masses à renverser l'ordre établi, pour arriver, sur ses ruines, à la possession de la richesse et des jouissances matérielles qu'elle peut donner. Il est donc évident que ceux qui veulent une révolution sociale accomplie par la violence ont intérêt à répandre l'athéisme, et que ceux qui propagent cette doctrine leur fournissent des armes.

Le christianisme prêche la fraternité de tous, la charité, l'égalité; il honore le travail, qui seul doit permettre à l'homme de subsister; il réhabilite le pauvre et condamne le riche oisif. Il n'est donc point de fondement plus solide pour réclamer des réformes au profit des déshérités. Néanmoins, la démagogie socialiste le conspue et veut l'anéantir, parce qu'en ouvrant les perspectives d'une autre vie, il peut porter

les hommes à se résigner aux maux de celle-ci. Nulle doctrine n'est mieux faite que le matérialisme athée pour remplir le cœur des ouvriers de rage et de haine contre l'ordre social qui détermine leur condition, et c'est pour ce motif que les apôtres du bouleversement l'adoptent et le propagent. En Russie également, nous voyons l'athéisme engendrer le nihilisme, qui se fait une arme du poignard, de la torche et des moyens perfectionnés de destruction que découvre la science.

Tant qu'il s'agit de montrer l'influence bienfaisante qu'exercerait le christianisme socialement appliqué, l'évêque de Mayence écrit des pages très éloquentes et très pathétiques, mais quand il faut enfin descendre sur le terrain économique et indiquer les moyens pratiques d'améliorer le sort des ouvriers, il se trouve plus embarrassé. C'est encore à Lassalle qu'il emprunte l'idée des sociétés coopératives de production, au moyen desquelles l'agitateur socialiste promettait de transformer complètement l'organisation sociale.

Le danger de la situation actuelle provient de l'antagonisme entre le capital et le travail. Mais si le même individu est à la fois capitaliste et travailleur, l'harmonie est établie. Que le salarié actuel arrive à posséder une part de l'usine, de la ferme, du chemin de fer, de la mine où il est employé, et il recevra, outre le salaire, une part du bénéfice. La guerre entre les classes cessera, puisqu'il n'y en aura plus qu'une, tout capitaliste travaillant et tout travailleur jouissant d'un capital. Le but final est donc de faire passer tous les instruments de production aux mains des sociétés coopératives, afin de rétablir, dans la grande industrie moderne, une organisation du travail semblable à celle des métiers du moyen âge. Pour atteindre ce but, l'évêque de Mayence pense, comme Lassalle, que le *self-help* de M. Schulze-Delitsch, c'est-à-dire l'épargne faite

par les ouvriers eux-mêmes, ne suffit pas. Mais, tandis que l'agitateur socialiste demande pour réformer l'ordre actuel cent millions de thalers à l'État, le prélat catholique s'adresse à la charité chrétienne.

La question sociale, dit-il, touche intimement au christianisme. Le premier et le plus grand commandement de l'Évangile n'est-il pas d'aimer nos semblables et de secourir ceux qui souffrent ? Ne devons-nous pas tout sacrifier pour le faire ? Or, comment remplir ce devoir, que le Christ nous impose en termes si pressants et parfois si menaçants ? Ce n'est point par l'aumône seule, l'expérience l'a prouvé. Ce ne peut être qu'en mettant l'ouvrier à même d'améliorer son sort par la mise en valeur d'un capital lui appartenant, puisque les lois économiques réduisent toujours le salaire à un minimum insuffisant

Puisse Dieu, dans sa bonté, s'écrie Mgr von Ketteler, amener tous les bons catholiques à adopter cette idée des associations coopératives de production, sur le terrain du christianisme ! C'est ainsi qu'on apportera le salut à la classe laborieuse. Les libertés que promet le libéralisme sont semblables aux pommes de la mer Morte, brillantes au dehors, rien que cendres au dedans. Le libéralisme proclame la liberté du contrat : pour l'ouvrier sans capital, c'est tout simplement la liberté de mourir de faim; car comment peut-il subsister, s'il n'accepte pas les conditions qu'on veut lui imposer? La liberté de se déplacer (*freizugigkeit*), autre mot vain : l'ouvrier qui a femme et enfants n'est-il pas attaché au lieu où il est établi? Comment ira-t-il chercher de l'emploi ailleurs, lui qui n'a pas de quoi subvenir à ses premiers besoins? Liberté du travail : qu'est-ce, sinon la concurrence des travailleurs réduisant à l'envi leur salaire? Liberté commerciale : quel en est le résultat, sinon de procurer au riche ce qu'il achète, à meilleur marché, et de réduire l'ouvrier à la subsistance de

ceux qui en reçoivent le moins? Le christianisme mis en pratique peut seul faire en sorte que ces libertés, dont les capitalistes profitent exclusivement aujourd'hui, servent aussi aux travailleurs. Que d'œuvres de toute espèce n'a pas fondées la charité catholique : couvents, écoles, refuges, hospices, des secours pour tous les besoins et pour toutes les infirmités! Aujourd'hui, c'est aux ouvriers qu'il faut venir en aide. C'est la mission qui s'impose particulièrement au catholicisme.

Mgr von Ketteler termine son livre par les appels les plus pressants adressés aux riches manufacturiers et à la noblesse. « Autrefois, c'est la noblesse qui a enrichi l'église et les monastères. Maintenant, rien ne saurait être plus agréable à Dieu et plus conforme à l'esprit chrétien que de constituer une association qui aurait pour but de fonder des sociétés coopératives de production dans des districts où la condition des ouvriers est la plus mauvaise. » On le voit, l'évêque de Mayence croyait, avec Lassalle, que pour assurer le succès des sociétés coopératives, il suffit de leur avancer des fonds. Comme M. de Bismarck vient de le reconnaître à la tribune du parlement allemand, il avait été lui-même complètement gagné à cette idée par le brillant socialiste, « l'un des hommes les plus spirituels et les plus charmants que j'aie rencontrés », a ajouté le chancelier, qui conserve encore sa foi dans les sociétés de coopération. J'ai montré, dans le chapitre précédent, en discutant les plans de réforme de ce séduisant agitateur, les difficultés que rencontre l'organisation de ce genre de sociétés. Les ouvriers français les ont parfaitement signalées dans leur congrès réuni à Paris, en 1876.

Des idées aussi élevées, émises par un prélat aussi éminent, et développées d'ailleurs avec une incontestable éloquence, devaient produire une profonde impression sur le clergé catholique allemand. La charité chrétienne le

poussa sans doute à y faire bon accueil; mais, comme il ne tarda pas à les exposer aux électeurs du suffrage universel, il est permis de croire qu'il y vit le moyen de trouver des alliés, parmi les ouvriers, dans sa lutte contre le gouvernement. Le *Kulturkampf* et les lois de mai ayant poussé le clergé à bout, il n'hésita pas à tendre la main aux socialistes. Tout un programme de réformes catholico-socialistes fut élaboré. Un chanoine de la cathédrale de Mayence, prêtre instruit et orateur habile, le « Domcapitular » Moufang, l'exposa dans une réunion électorale, le 27 février 1871. C'est tout un exposé de principes économico-religieux. Comme c'est le *Credo* du parti, il importe de le faire connaître avec quelques détails.

Le chanoine Moufang part des faits qu'il considère comme démontrés par son évêque. Le salaire des ouvriers est insuffisant. Leur condition n'est pas ce que l'humanité et le christianisme exigent qu'elle soit. Le mal vient de l'application de « la loi d'airain » de Ricardo. Le *self-help* est impuissant. La charité catholique même ne suffit pas à l'immensité de la tâche. Il faut donc que l'État intervienne. Mais comment l'État peut-il porter remède à un mal qui semble résulter des lois économiques? Le chanoine n'hésite pas à énumérer quatre moyens : par la protection des lois, par des secours d'argent, par la réduction des charges fiscales et militaires, enfin et surtout en limitant la tyrannie du capital. Voici comment M. Moufang explique chacun de ces points, qui, au premier abord, ne manqueront pas d'intriguer et même d'inquiéter un peu les économistes :

1° L'État ne doit point organiser le travail par une loi générale. C'est aux ouvriers à former des associations, à édicter des règlements et une constitution du travail dans chaque métier, dans chaque industrie. L'État intervient ensuite pour donner à ces règlements force obligatoire, comme au moyen âge.

L'État a pour mission de garantir les droits de chacun. Il protège la propriété foncière. Par les bureaux d'hypothèques, il donne pleine sécurité aux créanciers. Par les tribunaux de commerce, il permet de trancher rapidement tous les litiges commerciaux. De même, il doit protection à la propriété de l'ouvrier, laquelle consiste dans son travail. Il faut qu'il défende la force et le temps du travailleur (*Arbeitskraft und Arbeitszeit*) contre les iniquités de « la loi d'airain », qui, après avoir usé et abusé de ses muscles, l'abandonne, quand il est vieux et usé, sur le grabat de la misère.

La durée de la journée de travail doit être réglée par l'État, et tout travail interdit le dimanche. L'homme n'est pas une machine. Il est l'image de Dieu, qu'il doit apprendre à connaître et à servir. Donc, il lui faut quelques heures de loisir. On en donne bien aux bêtes de somme. Le repos du dimanche est commandé par l'hygiène, non moins que par la loi divine.

L'État doit fixer le taux des salaires. On objecte la liberté des contrats; mais elle ne peut pas aller jusqu'à porter atteinte aux moyens d'existence de l'ouvrier. La loi de l'offre et de la demande règle le prix des marchandises, c'est très vrai; mais l'aptitude au travail, l'*Arbeitskraft* de l'ouvrier, n'est pas une marchandise : c'est sa vie même, c'est tout son être. Il faut ici une protection tout aussi efficace que celle qu'on accorde au rentier, qui touche régulièrement son trimestre.

Le maître dit : L'ouvrage ne va pas ; pour vendre, je dois baisser mes prix, donc, je réduis le salaire; et il en offre un qui n'est pas suffisant pour vivre. Que peut faire l'ouvrier isolé? Mourir de faim ou demander l'aumône. Ces extrémités révoltent les sentiments de justice et d'humanité. L'État doit y mettre un terme.

Pour développer ces idées, le chanoine trouve des accents

dignes des Pères de l'Église. Mais il néglige de dire comment l'État peut forcer le fabricant à payer un salaire qui le met en perte, et comment on lui ouvrira des débouchés, quand ses produits encombrent ses magasins. Le seul moyen est de forcer les consommateurs à payer aux fabricants un prix rémunérateur. Mais si les consommateurs sont aussi gênés que les fabricants? Il reste à dire alors que c'est la faute de la société.

Il faut qu'une loi interdise le travail des femmes et des enfants. On croit qu'il augmente les ressources des familles; les ouvriers eux-mêmes se l'imaginent. C'est une erreur. Un certain nombre d'heures de travail est indispensable pour un certain produit. Si elles ne sont pas exécutées par des femmes et par des enfants, elles le seront par des hommes, et le salaire qu'elles exigent sera plus élevé et se partagera tout de même entre les ouvriers. D'après la loi de nature, que consacre le christianisme, l'homme doit gagner, par son travail, le pain quotidien de sa famille, et la femme, soigner le ménage et élever les enfants. Envoyer la jeune fille et la femme dans le milieu immoral de la fabrique, c'est détruire la famille chrétienne.

L'ensemble de ces mesures constituerait « le droit ouvrier », comme il y a le droit commercial, le droit maritime, le droit civil. Il règlerait les relations des apprentis avec les maîtres et des industriels avec les ouvriers. L'anarchie actuelle cesserait. L'ordre serait rétabli, non identique à celui qui existait jadis, mais fondé sur les mêmes principes. Faut-il s'étonner, ajoute l'orateur, que les exigences du peuple soient parfois peu raisonnables et ses accusations souvent trop violentes? Cela provient de ce qu'on ne fait rien pour lui.

2° Comme Lassalle, le chanoine Moufang demande que l'État fasse des avances aux sociétés ouvrières. Quand de riches capitalistes établissent un chemin de fer, l'État leur

accorde des garanties d'intérêt ou des subsides. Pourquoi refuse-t-il les mêmes avantages aux ouvriers ? Ils y ont plus droit, puisque, pour eux, il s'agit non de s'enrichir, mais de vivre. « Je ne suis pas partisan des ateliers de M. Louis Blanc, dit M. Moufang, mais quand une solide association ouvrière a besoin d'aide, je ne vois pas pourquoi l'État la refuserait. Ce qui est équitable pour les uns l'est aussi pour les autres. » Le chanoine de la cathédrale de Mayence néglige de dire en quoi ses associations diffèrent de celles de M. Louis Blanc. C'est probablement en ce que les siennes seraient fondées sur la base des principes catholiques, *ad majorem Dei gloriam.*

3° L'État doit aussi diminuer les charges fiscales et militaires qui pèsent si lourdement sur l'ouvrier. Le rentier qui a des millions en portefeuille ne paie presque rien, tandis que le travailleur, qui n'a que son maigre salaire, le voit encore réduit par les impôts directs et indirects, sans compter ses plus belles années prises par le service dans l'armée. La justice distributive réclame ici des réformes radicales. Le militarisme est le fléau de l'Allemagne.

4° Enfin, l'État doit mettre des limites à la tyrannie du capital. Je n'attaque ni la richesse ni les riches, dit M. le chanoine, car l'Écriture sainte dit: La richesse et la pauvreté viennent de Dieu ; mais ce que je condamne, c'est la façon dont s'enrichissent aujourd'hui les millionnaires et les « milliardaires ». D'où viennent ces millions si rapidement acquis sans travail ? Ils sont prélevés sur le produit des sueurs de la classe laborieuse, qui doit payer les revenus de ces immenses fortunes que créent des jeux de bourse ou des entreprises véreuses. En parlant ainsi, M. Moufang est évidemment inspiré et aigri par les souvenirs des *Schwindeljæhre*, des années de folle spéculation qui ont suivi 1871 ; mais ici encore, il eût été bon de ne pas se borner à d'éloquentes tirades contre « la tyrannie du

capital »; il eût été utile d'indiquer les moyens de mettre un terme à ces iniquités.

Tel est le programme des réformes que M. le chanoine de Mayence réclame de l'État. Il ne diffère guère de celui qu'ont formulé les socialistes, sauf que M. Moufang invoque plus souvent les saintes Écritures. Certes il a raison de vanter l'idéal chrétien. Mais que faire si les sociétés coopératives mangent le capital avancé et si les fabricants cessent de produire quand ils ne pourront faire face au salaire imposé? Le chanoine réformateur ne s'occupe pas de ces détails.

Un journal fondé sous l'inspiration de M. Moufang, *Die Christlich-sociale Blætter*, a développé ce programme plus exclusivement sur le terrain économique. Comme les socialistes, il attaque avec véhémence l'économie politique anglaise de Manchester, le *Manchesterthum*. Il faut en finir, dit le journal catholique, avec ces théories économiques qui exercent une si désolante influence sur la vie publique et privée de notre époque. Elles placent le travail, ce facteur principal de toute civilisation, sur la même ligne que les forces naturelles. Suivant elles, ce n'est qu'une manifestation des puissances inhérentes à la matière, comme l'attraction ou la gravité des corps. Elles parlent des lois qui régissent la production et la répartition de la richesse comme de ces lois nécessaires qui déterminent l'enchaînement des phénomènes de la nature. Il en résulte qu'il est impossible d'appliquer la notion de justice et de droit aux relations du capital et du travail. Ces relations sont, dit-on, réglées par la loi fatale de l'offre et de la demande qu'on voudrait en vain modifier. A quoi bon invoquer un prétendu droit qui serait absolument inapplicable? Le travail est une marchandise dont le prix se fixe, comme celui de toutes les autres denrées, par le libre débat des deux parties. Christianisme ou catholicisme n'ont rien à faire ici, pas plus

que quand il s'agit de physique ou d'astronomie. Voilà comment l'économisme libéral arrive à dénier tout droit aux ouvriers.

La feuille catholico-socialiste accuse encore les économistes d'avoir complètement méconnu le principe de la propriété en la faisant dériver du travail. La propriété, prétend-elle, est un principe *(Moment)*, qui n'est subordonné au travail ni dans son origine ni dans son importance. Le libéralisme a donc faussé toutes les bases d'une vraie civilisation, le travail, la propriété, la liberté, le droit, la justice. L'influence de cette pernicieuse doctrine doit être brisée, anéantie. Elle mène à la révolution. La première chose à faire, c'est de rétablir les corporations, de réglementer l'industrie et de fixer le salaire, par la loi, en créant une magistrature particulière pour appliquer les articles du code « du droit ouvrier » *(Arbeitsrecht)*.

On comprend le succès que devaient obtenir de semblables doctrines auprès de cette partie de la classe laborieuse qui n'était pas encore complètement acquise au mouvement antireligieux et athée, prêché par les agitateurs de la démocratie. C'étaient tout simplement les idées de Marx et de Lassalle, mais revêtues d'un léger vernis catholique et rattachées, par quelques citations, aux enseignements des Pères de l'Église. En attaquant le libéralisme, l'économie politique et l'industrie, les ultramontains, déguisés en socialistes ou sincèrement devenus tels, obtinrent l'adhésion de deux classes très nombreuses, que les démocrates socialistes n'avaient pu atteindre. D'abord, les propriétaires ruraux et surtout la petite noblesse des campagnes, les hobereaux, qui, ne participant nullement à l'enrichissement des grandes villes, voyaient, avec une jalousie haineuse, l'influence et l'argent passer aux mains des grands fabricants, des banquiers, des actionnaires, des fondateurs de sociétés anonymes, et de tous ces spéculateurs de bourse qui, dans

l'Allemagne « industrialisée », tiennnent désormais le haut du pavé. Ce parti des « ruraux » goûtait fort la dénonciation des abus du capital, et il s'imbibait ainsi d'un socialisme réactionnaire et féodal. Contre l'industrialisme, Marx, suivant eux, n'avait rien écrit de trop violent. Bien entendu, le parti des *agrariens* ne rêvait nullement une loi agraire, si ce n'est appliquée aux capitaux de la bourse et des juifs, qu'ils exécraient particulièrement. La seconde couche d'adhérents que rencontrèrent les *Christlich-socialen* ultramontains, ce furent les paysans catholiques. Les chefs du *Kulturkampf*, qui persécutaient leurs prêtres et leurs croyances, étaient des libéraux et des économistes. On leur plaisait donc en attaquant le libéralisme et l'économie politique. Ils trouvaient les impôts et le service militaire écrasants, et M. le chanoine Moufang inscrivait dans son programme qu'il fallait les réduire, et de beaucoup. Quant à « la loi d'airain » et à Ricardo, je suppose qu'ils en croyaient leur évêque sur parole.

Nous allons montrer maintenant que les paroles de MM. Moufang et von Ketteler ne sont pas tombées sur un rocher stérile, mais que, comme la semence de sénevé jetée en bonne terre, elles ont produit, en peu de temps, un arbre immense, dont les rameaux sans nombre se chargent des fruits les plus divers. Nous suivrons principalement les indications recueillies, avec une extrême diligence, dans le livre si rempli de faits de M. Rudolf Meyer, *Der Émancipationskampf des Vierten Standes* (*La lutte pour l'émancipation du Quatrième-état*).

La première réunion des associations socialistes ultramontaines ou, comme elles s'intitulaient elles-mêmes, « chrétiennes-sociales » (*Christlich-sociale*), eut lieu à Crefeld, en juin 1868. Trois sociétés seulement se trouvaient représentées. Elles adoptèrent comme organe un journal rédigé avec beaucoup d'habileté, par le recteur Schings,

d'Aix-la-Chapelle, *Die Christlich-sociale Blœtter*. L'année suivante, le nombre des associations avait déjà considérablement augmenté. Dans l'assemblée générale, qui eut lieu le 9 septembre 1869, on décida de constituer une section permanente, avec la mission de provoquer la formation de sociétés « chrétiennes-sociales » ayant pour but « le relèvement moral et économique de la classe ouvrière ». Cette section était formée du vicaire Gronheid, de Munster, du professeur Schulze, de Paderborn, et du Freiherr von Schorlemer-Alst, l'un des chefs les plus écoutés du centre, c'est-à-dire du parti ultramontain du parlement allemand. Dans son premier manifeste, elle se plaça sous le patronage de la conférence des évêques d'Allemagne qui s'était réunie à Fulda, pendant ce même mois de septembre, et qui s'y était spécialement occupée de la question sociale.

Voici comment le rapport présenté par un des évêques à la conférence de Fulda définit l'attitude à prendre par le clergé dans cette question. Sans doute, y est-il dit, le clergé, ne peut s'occuper directement, et en raison de ses fonctions, de la création d'associations ouvrières ; « mais le devoir de l'Église est d'éveiller dans le corps ecclésiastique l'intérêt pour la classe laborieuse. Trop souvent il ne s'en occupe pas, parce qu'il ignore l'imminence et la gravité du danger qui résulte des souffrances sociales ; il n'apprécie pas toute l'importance de la question sociale et il n'en voit pas bien les remèdes. Dans l'instruction que l'on donne aux membres du clergé, en philosophie, et concernant leur mission pastorale, il ne faut pas négliger plus longtemps la question ouvrière. Il est très désirable que certains ecclésiastiques s'adonnent spécialement à l'étude de l'économie politique. Il conviendrait de leur donner des bourses de voyage, afin qu'il pussent étudier, sur place, les besoins des ouvriers et les moyens d'y pourvoir. Ils devraient surtout, à ce point de vue, visiter la France, où, paraît-il, la portée

du « moment » religieux et moral est comprise plus qu'ailleurs. Certains économistes affirment qu'il n'y a point de question sociale. Les évêques tiennent un autre langage. Certainement il y en a une, disent-ils, et très grave ; nos prêtres doivent l'étudier et en faire un moyen d'étendre l'influence de leur ministère. Faut-il demander qui, des évêques ou des économistes, exercera le plus d'action sur le peuple ?...

Les *Christlich-sociale Blætter* ne tardèrent pas à publier les principes qui devaient présider à l'organisation des associations sociales-catholiques. A plusieurs égards, ces statuts méritent de fixer l'attention. Aucun membre de ces associations ne peut faire partie en même temps d'une société démocrate-socialiste. Toute association chrétienne-sociale doit s'attacher intimement à l'Église : *extra Ecclesiam nulla salus*. Elles doivent se placer sous le patronage de saint Joseph, et l'anniversaire de leur fondation doit être célébré par des fêtes religieuses. Il ne faut pas mettre à leur tête des prêtres, mais des personnes sûres qui aient toute la confiance du clergé. On peut nommer membres d'honneur des gens riches et même des chefs d'industrie, mais on ne peut les admettre dans les conseils d'administration. Il faut surtout éviter de paraître se mettre à la remorque du capital (*im Schlepptau des Kapitals*). Il ne faut point condamner d'une manière absolue la coalition et la grève ; ce serait perdre toute influence sur les ouvriers. D'ailleurs, dans l'état actuel de l'industrie, c'est leur seul moyen de se défendre et de faire valoir leurs droits. Il ne faut point s'occuper de politique, à moins qu'il ne s'agisse des intérêts de l'Église. Dans ce cas, il faut se jeter dans la lutte avec toutes ses forces. Il convient d'organiser des réunions, le dimanche, afin d'y discuter tout ce qui concerne la question sociale. Les associations de compagnons, les associations d'ouvriers de fabrique et les associations de paysans sont les trois

branches de la grande confédération sociale; il est nécessaire d'établir entre elles une alliance étroite.

On voit quelle perspective grandiose s'ouvre ici. Il ne s'agit de rien moins que d'unir, dans une fédération générale, soumise à l'Église, les forces vives du peuple des ateliers et des campagnes de toute l'Allemagne. C'est plus qu'un État dans l'État; c'est la société elle-même, embrigadée et disciplinée par des ecclésiastiques qui auraient étudié à la fois la théologie et l'économie politique.

La commission centrale posait, avec beaucoup de sagesse, la limite d'action de chaque groupe. Autonomie locale, mais unité d'action au profit de l'Église, tel est le principe. Il ne faut pas, disait la commission, qu'une de nos associations s'imagine apporter la solution toute prête de la question la plus difficile qui s'impose au monde contemporain, et prétende imposer, comme une révélation messianique, telle organisation qu'elle aura jugée la meilleure. Chaque association chrétienne-sociale doit se mouvoir librement sur le terrain qu'elle s'est choisi. C'est à elle à tenir compte des besoins de ses membres et des nécessités locales. Vouloir imposer à toutes les mêmes règlements, c'est fermer la porte à l'avenir et couper les racines de tout développement original. Ce n'est pas d'elles que peuvent sortir les organes dont l'Église se servira pour résoudre définitivement les difficultés que doit rencontrer l'organisation d'une société meilleure et vraiment chrétienne. Quand l'heure sera venue, le Chef de la catholicité désignera les ministres entre les mains desquels on pourra remettre ce soin en toute confiance. Ces espérances mystiques plaisent au peuple. C'est d'ailleurs une grande idée, qui certes ne peut nuire à l'influence du clergé, que de confier au pape la réforme économique. Le saint-père se présente ici comme un nouveau messie qui réalisera les promesses du millénium, en précipitant dans l'abîme Ricardo, Malthus, « la loi

d'airain », Bamberger et tout le *Manchesterthum* libéral.

Le parti catholique-social parvint à se faire, d'un coup, un nombre considérable d'adhérents en adoptant les *Kolping's katholische Gesellenvereine.* En 1847, un artisan instruit et pieux, nommé Kolping, eut l'idée de réunir les compagnons en associations, qui avaient pour but de cultiver le sentiment moral et religieux et de défendre leurs intérêts. Par l'apostolat du « père (*Vater*) Kolping », comme on l'appelait, il s'en établit de tous les côtés. En 1872, lorsque les *Christlich-socialen* les adoptèrent, elles comptaient plus de soixante-dix mille membres. Des associations de paysans (*Bauernvereine*) ne tardèrent pas à se former dans les pays les plus catholiques, en Bavière et en Westphalie. Elles avaient pour but de défendre les droits des campagnards et d'obtenir une réduction des impôts grevant la terre et du service militaire. Dans les résolutions de la réunion générale des associations de paysans de Bavière, tenue à Deggendorf, en octobre 1871, je trouve le passage suivant : « Nous détestons de toute notre âme le militarisme qui se considère comme la chose principale à laquelle il faut tout sacrifier. Il absorbe les forces vives du travail, même quand elles sont indispensables à la production, comme en temps de moissons. Et cependant l'armée existe pour la nation et non la nation pour l'armée, de même que le gouvernement pour le peuple et non le peuple pour le gouvernement. »

Dans la réunion générale des associations chrétiennes-sociales tenue à Essen, le 29 juin 1870, l'un des délégués, M. Witte, énumérait ainsi les forces dont elles disposaient : « Quinze mille paysans catholiques se sont déjà fédérés en Bavière. Quinze mille fermes, c'est une base d'opération solide pour nous emparer des campagnes. Bientôt nous en aurons autant et plus encore en Westphalie et dans le pays rhénan. Cent mille maîtres-ouvriers se rangent sous notre

drapeau et quatre-vingt mille braves compagnons des *Kolpings-Vereine* nous tendent la main. Nos sociétés compteront bientôt leurs membres par centaines de mille. C'est là une armée respectable et ce n'est que le commencement. Trente mille prêtres allemands vont mettre la main à l'œuvre. J'entrevois un brillant avenir. »

Toute cette armée, dont parle l'orateur, était lancée au scrutin par le clergé, et aux élections du suffrage universel pour le parlement impérial, en 1870, elle obtint plus d'un succès. Ainsi, à Elberfeld, elle battit les démocrates-socialistes, qui cependant étaient là sur leur terrain. En 1871, un rescrit ministériel prononça la dissolution des associations de paysans de la Westphalie, comme constituant des sociétés politiques interdites par la loi. Elles se reconstituèrent bientôt sous le nom de *Union des paysans westphaliens* (*Westfalischer Bauernverein*), et, sous la présidence de ce membre du centre ultramontain que nous avons déjà nommé, le baron von Schorlemer-Alst, le nombre des membres s'accrut rapidement. C'était la guerre déclarée aux lois de mai et à la politique du prince de Bismarck.

L'évêque de Mayence n'abandonnait pas son œuvre. Il poussait son clergé à étudier sans relâche la question sociale. En 1871, il envoya un monitoire à tous les prêtres de son diocèse pour leur prescrire de dresser une statistique exacte du nombre et de la situation des ouvriers de leur paroisse. Dans l'assemblée générale des catholiques allemands qui se tint à Mayence, en septembre 1871, sous l'inspiration de Mgr von Ketteler, on s'occupa longuement de la question ouvrière. Voici quelques-unes des résolutions prises à ce sujet. — Il est nécessaire, au moyen d'une commission d'enquête composée d'ouvriers et de ceux qui les emploient, d'établir quelle est la condition morale et matérielle, afin que la législature puisse édicter un code du travail (*Arbeitsrecht*). La propriété foncière, l'industrie, le com-

merce jouissent d'une protection juridique, et le droit du travail n'est pas reconnu, quoique les travailleurs forment 90 p. c. de la population. L'assemblée demande de nouveau instamment l'établissement d'associations chrétiennes-sociales pour les maîtres-ouvriers, pour les ouvriers de fabrique, pour les jeunes gens, pour les femmes et pour les jeunes filles, et elle rappelle aux classes aisées que c'est leur strict devoir de venir largement en aide à ces institutions. L'assemblée déplore la situation des habitations ouvrières, qui sont un scandale pour un pays chrétien, et elle insiste vivement pour qu'il se forme des sociétés de construction qui bâtissent des maisons saines et à bon marché. La proposition de blâmer les grèves fut rejetée à une grande majorité.

Ce qui précède suffit pour montrer l'esprit qui inspire le mouvement catholique-socialiste. L'œuvre commencée par Mgr von Ketteler a pris une extension considérable, dans ces dernières années. Le clergé s'y est dévoué partout avec ardeur, parce que c'était un moyen de gagner des adhérents dans les luttes du *Kulturkampf*, au profit de l'Église et contre le gouvernement. Parmi ceux qui marchaient au premier rang, on citait en tête le recteur Chings et le vicaire Kronenberg, d'Aix-la-Chapelle, le vicaire Laaf, d'Essen, et le *Domcapitular* E. Klein, de Paderborn. Leurs efforts tendaient à amener un rapprochement de plus en plus étroit avec les démocrates socialistes. Pour marcher au scrutin, les deux partis s'entendent; mais, dès qu'il s'agit d'organiser des sociétés, la lutte éclate. Ainsi, au mois de février 1878, une réunion générale des délégués des associations d'ouvriers mineurs avait lieu à Essen. Il s'agissait de fonder une vaste fédération qui aurait réuni les mineurs de toute l'Allemagne. Un combat oratoire des plus vifs ne tarda pas à s'engager entre le vicaire Laaf et l'agitateur socialiste M. Hasselmann, dont la parole ardente et l'esprit

incisif ont toujours le plus grand succès dans les *meetings* d'ouvriers. « Depuis que vous avez pris pour mot d'ordre à Berlin : Destruction du christianisme, dit le vicaire Laaf, nous ne pouvons plus nous entendre. » M. Hasselmann répondit en invoquant l'exemple de Mgr von Ketteler, qui s'était montré très favorable à l'association des ouvriers en cigares, fondée par le démocrate-socialiste Fritsche [1].

Le lendemain, le journal de M. Hasselmann, *Die Volksstimme*, déclara que les braves mineurs avaient éventé les manœuvres des intrigants en robe noire et qu'ils ne voulaient pas de la « capelanocratie ». De leur côté, les journaux catholiques-socialistes de la province, la *Tremonia* de Dortmund, les *Essener Blætter*, l'*Essener Volkszeitung*, le *Rheinisch-Westfalischer Volksfreund* firent feu de toutes pièces sur les socialistes-démocrates. On se disputait l'appoint électoral des ouvriers de ce district, où les charbonnages et les usines métallurgiques en emploient un nombre considérable. « Ouvriers mineurs, ne suivez pas le drapeau des démocrates, répétaient en chœur les *Christlich-socialen* ; il vous conduira à votre perte. Rangez-vous tous sous la bannière de la croix. Là est le salut. »

Nous avons esquissé la physionomie de ce débat, parce qu'il peint la situation. Une entente réelle est impossible entre les démocrates-socialistes, qui prêchent l'athéisme pour renverser la royauté, l'Église et toute autorité établie, et les socialistes ultramontains, qui veulent fortifier l'au-

[1] Ce M. Fristche a été élu député. C'est sur son témoignage que M. Bebel s'est appuyé, dans un débat au parlement allemand, pour parler des avances que M. de Bismarck aurait faites au parti socialiste. « Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Fritsche, répondit le chancelier.— « Mais c'est un député, » cria-t-on, et toute l'assemblée de rire aux éclats. « Si c'est un député, reprend M. de Bismarck, il n'a pas pu dire ce qui n'est pas vrai, et je l'adjure de prouver qu'il a eu des rapports avec moi. »

torité pour la remettre aux mains des évêques et du pape. Mais les deux partis s'adressent aux ouvriers, énumèrent leurs griefs, proposent des remèdes à leurs maux et en rendent responsable la bourgeoisie libérale, « qui exploite le peuple sans cœur ni merci ». Ils se rencontrent ainsi dans l'opposition et votent l'un pour l'autre.

Les associations créées sous l'influence du socialisme catholique sont vraiment innombrables, sans compter, bien entendu, les couvents, qui en sont le type idéal. M. Rudolf Meyer s'est donné beaucoup de peine, non pour arriver à en faire une statistique complète, mais seulement pour en énumérer les différentes espèces, et il avoue qu'il lui a été impossible d'en dresser une liste exacte. Cependant, sa classification est déjà très étendue. Voici les institutions que nous y voyons figurer: Associations catholiques des compagnons (*Katholische Gesellenvereine*) du modèle Kolping. Elles comptent plus de quatre-vingt mille membres et existent dans presque toutes les villes catholiques. Des réunions ont lieu le dimanche; elles ont pour but l'édification et la culture intellectuelle et morale. Elles ont parfois des caisses d'épargne; à Berlin, elles ont fondé une académie pour former le goût, dans les applications de l'art à l'industrie. — Associations catholiques d'apprentis ; elles se rattachent à celles des compagnons. Elles ont ordinairement des écoles du dimanche. Celle de Cologne, par exemple, compte plus de six cents élèves. — Associations catholiques de maîtres-ouvriers. On engage ceux-ci, pour maintenir la bonne entente, à communier en commun au moins une fois par mois. Associations catholiques de jeunes ouvrières de fabrique, sous l'invocation de saint Paul. — Associations catholiques d'ouvriers mineurs. Elles sont très nombreuses dans le bassin houiller de la Ruhr. Elles possèdent généralement une caisse de secours mutuels. Des réunions ont lieu pour discuter leurs intérêts.

Le but est la culture des sentiments religieux et sociaux. — Associations de paysans. Elles se divisent en deux groupes principaux : celui de la Bavière, qui a pour organe le journal *Die Bauernzeitung*, et celui de Westphalie, dont le journal est intitulé *Der westfalische Bauer*. Le groupe bavarois doit compter vingt mille membres. Dans la réunion du groupe westphalien, tenue pendant l'été 1878, sous la présidence de M. von Schorlemer-Alst, on arrivait au total de douze mille, avec les deux mille adhésions obtenues cette année. — Associations chrétiennes-sociales. Elles reçoivent des membres de toutes les classes, parce que leur but est simplement de discuter la question sociale et de propager le mouvement. Elles sont répandues partout, et le nombre de leurs membres est très considérable. — Associations catholiques de secours aux ouvriers. Elles leur font des avances sans intérêt. — Associations catholiques pour les servantes et les ouvrières. — Associations catholiques d'épargne et de crédit, sous l'invocation de saint Joseph ou de saint Boniface, copies de celles de M. Schulze-Delitzsch. — Associations ouvrières de production. Peu nombreuses. — Associations pour répandre des écrits sur la question sociale au point de vue catholique. — Sociétés de construction. — Associations catholiques pour femmes et filles d'ouvriers... Tout ce mouvement est représenté par un grand nombre de journaux. Les deux meilleurs et les plus influents sont, pour l'Allemagne catholique du Nord, les *Christlich-sociale Blætter*, qui paraissent à Aix-la-Chapelle, sous la direction du recteur Schings, et, pour l'Allemagne du Sud, l'*Arbeiter freund*, qui paraît à Munich sous la direction de M. Schimpf.

Si nous entrons dans des détails parfois minutieux, c'est pour montrer la puissance du parti catholique-socialiste. Ce parti, dont la force au parlement impérial augmente à chaque élection, est devenu l'un des principaux facteurs de

la politique allemande, dont les contre-coups se font sentir dans toute l'Europe. On comprendra mieux pourquoi, si M. de Bismarck n'a pas encore été à Canossa, il a cependant permis au nonce du pape de venir à Kissingen. L'alliance du socialisme démocratique et du socialisme catholique est évidemment le principal danger qui menace toute l'œuvre du grand chancelier. Ces deux nuances, travaillant chacune de son côté, ennemies quand elles se disputent les cohortes ouvrières, mais alliées pour les conduire au scrutin, gagnent toutes deux rapidement du terrain. Avec les démocrates, on ne peut songer à s'entendre : l'hostilité est absolue. Mais avec les catholiques, un accord n'est pas impossible, moyennant certaines concessions de part et d'autre. Comme l'a dit très justement M. de Bismarck, en politique, c'est toujours le *do ut des* qui se cache au fond de toute transaction ; seulement la politique de Rome n'a jamais manqué d'exiger beaucoup et de céder très peu ; or, M. de Bismarck n'est pas habitué à traiter sur ce pied-là.

Il est difficile d'émettre un jugement impartial sur le mouvement si extraordinaire que nous avons essayé de faire connaître. Il serait, je crois, injuste de prétendre que la commisération pour le sort des ouvriers et les idées socialistes qu'exprime le clergé ne sont qu'une comédie pour arriver au pouvoir. Un prêtre charitable doit être sincèrement touché des maux qui atteignent la classe laborieuse au sein des grandes agglomérations industrielles. S'il a lu les Pères de l'Église, il constatera avec indignation combien peu leurs préceptes servent de règle aux faits de la vie moderne. Avec l'idéal de la charité évangélique dans le cœur, que peut-il dire de ce monde économique où règne cette dure loi de la concurrence, qui n'est autre que la lutte animale pour l'existence? Dans la chaire, le bon pasteur doit nous dire : « Traite ton frère comme toi-

même. » Mais l'industriel lui répond : « Si je ne réduis pas les frais de production et le salaire au minimum, je ne vendrai ni à l'étranger ni chez moi, et tous nous perdrons notre gagne-pain. »

J'admets que Mgr von Ketteler ait été touché de la grâce socialiste en lisant Lassalle, comme M. de Bismarck l'a été en l'écoutant. Mais cependant, quand on voit les masses profondes de ces innombrables associations dirigées et chauffées en vue du scrutin, et le clergé s'allier, sans hésitation, à ces démocrates qui ont prononcé, contre le christianisme, le serment d'Annibal, on cesse de croire que toute cette campagne, si savamment menée, n'ait d'autre inspiration que l'amour du prochain et d'autre fin que de lui venir en aide. Évidemment, le but suprême est le triomphe de l'Église; le reste n'est que moyen. Ce but est grand, et pour ceux qui sont persuadés que le bonheur des sociétés ici-bas et le salut des hommes dans l'autre vie y sont attachés, il est le plus grand de tous. On conçoit alors qu'on y sacrifie tout : nationalité, patrie, liberté, institutions politiques, prospérité économique; tous ces biens secondaires auxquels d'ordinaire on attache tant de prix.

L'Apocalypse nous parle d'une femme montée sur une bête couleur d'écarlate, et vêtue elle-même d'un vêtement de poupre et d'écarlate. « Elle tenait à la main une coupe d'or pleine des abominations de son impureté; sur son front, un nom était écrit : *Mystère*. La grande Babylone, la mère des abominations de la terre. » — « Et la femme que tu as vue, dit l'Apocalypse, c'est la grande cité qui a son règne sur les rois de la terre. » La cité que désigne l'Apocalypse est évidemment Rome; mais, d'après les interprétations protestantes, il s'agit de la Rome papale. Certains mystiques ajoutent aujourd'hui une explication nouvelle. La femme vêtue de poupre, c'est la papauté qui, pour régner sur les peuples et sur les rois, adopte le socialisme, et la

bête écarlate sur laquelle la femme est montée, c'est la démocratie rouge, dont le pape se servira pour briser toutes les résistances.

Il n'est pas nécessaire d'invoquer l'Apocalypse pour constater un fait : c'est que l'Église ne renoncera pas, sans une lutte suprême, à la toute-puissance qu'elle a exercée jadis et qu'elle espère reconquérir. Comme la bourgeoisie, fière de ses libertés, ne les abdiquera pas volontairement aux mains du clergé, il faut donc que l'Église attire à elle les travailleurs des champs et des ateliers. Comment? En leur parlant de leurs maux et en leur promettant, comme le fait le socialisme, d'y porter remède par une répartition plus équitable des biens de ce monde. Rien de plus facile pour l'Église : elle n'a qu'à remonter aux traditions des premiers siècles. Est-ce que, même au moyen âge, les moines mendiants, tout imbus d'idées communistes, n'entraînaient pas partout le peuple à leur suite? Il semble qu'on voie ainsi se préparer, dans le monde entier, une évolution nouvelle : l'alliance du catholicisme et du socialisme contre la bourgeoisie libérale, leur commune ennemie. Tant que le clergé espérera reconquérir le pouvoir, il s'en tiendra au principe d'autorité. Mais s'il doit se croire définitivement privé d'influence politique et menacé dans ses privilèges, il fera comme en Allemagne : il demandera des armes au socialisme. Puissance étrange que l'Église, qui, dans ses origines, est une démocratie égalitaire et même communiste et qui, aujourd'hui, présente à Rome le type le plus complet de l'absolutisme théocratique!

CHAPITRE IX

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE L'INTERNATIONALE.

On parle souvent de l'*Internationale*, et généralement on n'en connaît ni la constitution ni l'histoire. On croit voir la main de cette société redoutable dans tous les actes de violence du socialisme : grèves, révoltes, incendies de nos cités, comme à Paris ; bombes, comme à Florence et à Pise ; tentatives de régicide, comme à Berlin, Naples, Madrid ou Saint-Pétersbourg. Elle est le spectre rouge partout présent et partout menacant, et minant sourdement la société sous nos pas. L'*Internationale* n'a cependant jamais été une société secrète. Elle a eu son siège connu. Ses proclamations sont signées, publiées, et, en somme, elle est la forme à laquelle devait logiquement aboutir le mouvement socialiste contemporain. Tout de nos jours ne devient-il pas international ? N'avons-nous pas les expositions internationales, les banques de crédit international, les tarifs internationaux pour les postes, les télégraphes et les chemins de fer, les traités internationaux pour les extraditions, pour le droit commercial, pour certains usages de la guerre, pour les monnaies, et des sociétés financières internationales sans nombre ?

L' « internationalité » est la conséquence naturelle du grand travail d'assimilation qui s'accomplit dans le monde entier. Les peuples deviennent de plus en plus semblables, et leurs relations de plus en plus intimes. Les mêmes problèmes économiques et religieux, les même crises commer-

ciales et industrielles, les mêmes hostilités de classes, les mêmes luttes entre capitalistes et ouvriers se rencontrent dans tous les pays civilisés, qu'ils soient constitués en république ou en monarchie. La solidarité entre les peuples n'est plus un vain mot. Elle est si réelle, surtout dans l'ordre économique, qu'un fait purement local se répercute, de conséquences en conséquences, dans les deux hémisphères. Ainsi l'Allemagne enlève à l'argent son rôle de monnaie libératoire, et aussitôt le mineur des Montagnes-Rocheuses voit diminuer la valeur de son produit; l'officier anglais campé dans l'Himalaya ne peut plus envoyer ses économies à Londres sans subir une perte énorme, et le commerce de l'Angleterre avec l'Inde et l'Amérique méridionale est profondément troublé. L'esprit d'entreprise se réveille aux États-Unis, et à l'instant, malgré une détestable récolte, l'industrie européenne se ranime, les prix montent, les usines qui chômaient reprennent le travail, et la crise qui, depuis cinq ans, paralysait la production, fait place à une ère nouvelle d'activité et de prospérité. Quand les différents peuples tendent à ne plus faire qu'une seule famille, il doit s'ensuivre que toutes les manifestations de l'activité sociale revêtent un caractère international

Voici l'enchaînement de faits et de déductions qui a donné naissance à l'*Internationale.* Grâce au bon marché des transports et à la diminution des droits de douane, les pays de l'Occident ne forment plus qu'un seul marché, sur lequel les prix se nivellent à peu près, sous l'action de la concurrence. La production se fait dans des conditions très semblables : mêmes procédés, mêmes machines, mêmes matières premières. Ce n'est donc qu'en réduisant le taux des salaires qu'on peut diminuer le prix de revient. Le fabricant y est naturellement porté, afin de conquérir des débouchés à l'extérieur. Mais alors les industriels, que menace l'importation de marchandises étrangères, sont obligés, à leur tour,

d'abaisser le prix de la main-d'œuvre, sinon il perdraient leur clientèle et devraient cesser de travailler. C'est en vain que les ouvriers essaieraient de résister par la coalition et la grève. Le fabricant leur tiendrait ce raisonnement irréfutable : Si je ne réduis pas les salaires, il arrivera de deux choses l'une : ou je maintiendrai le prix de vente de mes marchandises, et dans ce cas je n'en vendrai plus, puisque mes concurrents, qui paient un salaire moins élevé, peuvent les offrir à meilleur compte ; ou bien je baisserai mes prix, et alors je serai en perte et je mangerai peu à peu mon capital, jusqu'à ce que, ruiné, je n'aie plus qu'à fermer mon usine, et où trouverez-vous alors de l'ouvrage? Je suis donc forcé, bien malgré moi, de réduire la main-d'œuvre au taux payé par mes concurrents. La conclusion à tirer de ce discours, c'est que, pour résister à une diminution des salaires, les ouvriers seront portés à s'entendre avec ceux des autres pays. C'est au point de départ de la réduction qu'il faut s'opposer, et s'il est placé à l'étranger, c'est à l'étranger qu'il faudra organiser la résistance. On voit clairement comment le cosmopolitisme du capital, la facilité des transports et des échanges, et l'identité des procédés de fabrication, mènent à une association internationale des travailleurs.

Une circonstance plus spéciale y a conduit également. Parfois les manufacturiers anglais, quand leurs ouvriers refusaient leurs conditions et se mettaient en grève, ont fait venir des étrangers, — des Allemands, des Belges ou des Danois, — qui se contentaient d'un salaire moindre. Ils menaçaient même d'appeler des coolies chinois qui, ne mangeant que du riz, vivent à l'aise avec un demi-franc par jour. Quel moyen d'échapper à cette concurrence importée du dehors ? N'est-ce pas évidemment de s'entendre avec les ouvriers étrangers, de leur montrer que les intérêts de tous les travailleurs sont solidaires et de les empêcher

ainsi d'accepter les propositions que des maîtres d'un autre pays pourraient leur faire ? On le voit, l'*Internationale* s'est développée, au début, sur le terrain économique et sous l'empire des conditions nouvelles de l'industrie moderne.

Ce qui le prouve manifestement, c'est qu'elle est née à la suite de l'Exposition internationale de Londres, en 1862. Du moins c'est alors qu'elle a pris corps ; car l'idée, sous sa forme théorique, date de plus loin. En 1847, eut lieu à Londres une réunion de communistes allemands dirigée par Karl Marx et par Friedrich Engels, qui venait de publier son livre sur la condition des ouvriers en Angleterre. Un manifeste fut imprimé en plusieurs langues. Le programme adopté se résumait en ceci : Abolition de la propriété privée ; le crédit centralisé aux mains de l'État dans une banque nationale ; l'agriculture pratiquée en grand, d'après un plan scientifique ; l'industrie remise à des ateliers nationaux. Toutefois, était-il ajouté, la transformation de la société actuelle ne s'opérera pas d'après les idées préconçues d'un réformateur, mais par l'initiative de la classe laborieuse tout entière. Le manifeste se terminait par cet appel : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » On attribue à une Française, Jeanne Derouin, l'idée de relier toutes les associations ouvrières en une fédération solidaire universelle. Il fut décidé qu'on réunirait à Bruxelles, l'année suivante, un congrès international ouvrier. Mais les bouleversements de 1848 empêchèrent l'accomplissement de ce projet, et pendant quatorze ans il n'en fut plus question.

En 1862, quelques industriels, comme M. Arlès-Dufour, et certains journaux, comme *le Temps* et *l'Opinion nationale*, émirent l'idée qu'il serait utile d'envoyer à l'Exposition de Londres des délégués des ouvriers français. « La visite qu'ils feraient à leurs camarades d'Angleterre, disait *l'Opinion nationale*, établirait entre eux des relations profitables sous tous les rapports. En même temps qu'ils pourraient

se rendre compte, par eux-mêmes, des grands travaux artistiques et industriels de l'Exposition, ils sentiraient mieux la solidarité qui les lie; les vieux levains de discorde internationale s'apaiseraient et les jalousies feraient place aux salutaires efforts d'une fraternelle émulation. » Tout le programme de l'*Internationale* est résumé dans ces lignes; mais les industriels ne prévoyaient guère la façon dont il allait être mis à exécution. Napoléon III se montra très favorable à l'envoi des délégués à Londres. Il permit qu'ils fussent élus au suffrage universel, dans chaque corps de métier, et naturellement on choisit ceux qui parlaient le mieux des droits du travail. D'après les ordres de l'empereur, on facilita leur voyage de toutes les manières. Napoléon III rêvait encore alors de s'appuyer, pour fonder l'empire, sur les ouvriers et les paysans, et de tenir tête ainsi à la bourgeoisie libérale.

A Londres, les ouvriers anglais firent à « leurs frères de France » le plus cordial accueil. Le 5 août, ils organisèrent une fête « de fraternisation internationale » au *Free Mason's Tavern*. Les discours ne furent point violents. Pour les questions de salaire, y disait-on, les ouvriers doivent s'unir; mais, afin de diminuer les difficultés, ils doivent aussi s'entendre avec leurs patrons. A mesure que les machines se perfectionneront, il faudra moins de travail humain : le salaire sera menacé d'être réduit en proportion. Comment assurer au travailleur une rénumération suffisante ? Difficile question. Pour la résoudre, ce n'est pas trop des recherches des historiens, des philosophes, des hommes d'État, des maîtres et des ouvriers de tous les pays. Comme conclusion, on proposa de créer des comités de travailleurs « pour l'échange de correspondances sur les questions d'industrie internationale ». L'idée d'une association universelle apparaît ici en germe. Elle se réalisa deux ans plus tard.

Le 28 septembre 1864 eut lieu, à Saint-Martin's Hall, un grand meeting « d'ouvriers de toutes les nations ». Le professeur Beesly présidait. M. Tolain parlait au nom de la France. Karl Marx était le véritable inspirateur de la réunion ; le secrétaire de Mazzini, le major Wolff, y assistait également ; c'est ce qui a fait dire que Mazzini est le fondateur de l'*Internationale*. Mais, loin de là, il n'y est entré qu'avec défiance et en est bientôt sorti. Le meeting nomma un comité provisoire chargé de rédiger les statuts de l'association, qui devait être soumis au congrès universel qu'on espérait réunir à Bruxelles, l'année suivante. Dans ce comité se trouvaient représentées l'Angleterre, la France, l'Italie, la Pologne, la Suisse et l'Allemagne. Plus tard, des délégués d'autre pays furent admis. Il y en eut cinquante en tout. Ils ne prenaient en aucune façon les allures d'une société secrète. Au contraire c'est par la publicité qu'ils voulaient exerçer leur propagande. Leur siège était à Londres, au n° 18 de Greek street, Soho. Les statuts qu'ils élaborèrent n'avaient, du reste, rien de révolutionnaire ; on aurait dit plutôt une société pour l'étude des questions sociales. Un conseil général fut nommé. Il était composé de : Odger, président ; Wheeler, caissier ; Cremer, secrétaire ; Le Lubez pour la France, Wolff pour l'Italie, Marx pour l'Allemagne, Holtory pour la Pologne et Jung pour la Suisse. Afin de couvrir les dépenses, un fonds fut formé. Il s'éleva, dit-on, à trois livres sterling. C'était peu pour remuer le monde.

Mazzini, par son secrétaire Wolff, proposa une organisation très centralisée, qui remettait toute la direction aux mains des chefs. Marx le combattit, en faisant observer que ce système peut convenir à une conjuration politique, tramée pour renverser un gouvernement, mais qu'il ne valait rien pour grouper un nombre très grand de sociétés ouvrières établies dans divers pays et dans des

conditions différentes. Pour réussir, on devait se contenter d'un lien fédéral très peu serré et surtout respecter les autonomies locales. Loin d'agir dans l'ombre, il fallait au contraire, pour le succès, compter sur la publicité la plus grande possible. Mazzini n'était qu'un politique; il ne comprenait pas les questions sociales. Ayant passé sa vie à conspirer, il ne voyait rien au delà du carbonarisme. Marx, qui connaissait à fond l'économie politique, n'eut pas de peine à démontrer que si, pour renverser une dynastie et proclamer la république, il suffit parfois de quelques barricades et d'un coup de main hardi, ce n'est pas ainsi qu'on peut modifier l'assiette de la propriété, l'organisation du travail et les bases de la répartition. Marx, l'emporta. Bientôt, à son tour, il devait être combattu et abandonné comme trop autoritaire. Mazzini et les siens se retirèrent.

Ce sont les idées de Marx qui sont exprimées dans le manifeste très habile et relativement très modéré que rédigea le conseil général. Dans un discours au parlement (16 avril 1863), M. Gladstone avait dit que depuis vingt ans le sort de l'ouvrier ne s'était guère amélioré et qu'en beaucoup de cas, la lutte pour l'existence lui était devenue plus difficile, tandis que le développement de la richesse nationale, de l'industrie et du commerce avait été inouï, et que, par exemple, les exportations avaient triplé. C'est ce discours qu'invoque le manifeste, et il en conclut qu'il faut chercher les moyens d'augmenter la part du travail. Tout d'abord, ajoutait-il, il faut adopter la journée normale de dix heures, afin que le travailleur ait le loisir nécessaire au développement de ses facultés, et aussi pour éviter les excès de production et les engorgements des débouchés. Le succès réel de certaines sociétés coopératives prouve que les ouvriers peuvent gérer même une grande industrie, sans la direction d'un maître. Il est permis d'en conclure que

le salariat est une forme transitoire du travail, et qu'il fera bientôt place à l'association. L'association, en assurant à l'ouvrier le produit intégral de son labeur, stimulera son zèle et lui apportera le bien-être. Pour atteindre ce but, il faut l'entente de tous. C'est pour cela qu'a été fondée l'association internationale.

Ce manifeste ne présentait rien d'inquiétant : Michel Chevalier ou Stuart Mill, qui avaient parlé de l'association dans les mêmes termes, auraient pu le signer. L'*Internationale* affirmait aussi que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Cette idée semblait une application du principe du *Self help* : elle valut à l'association nouvelle, même en France, les sympathies de beaucoup d'hommes distingués qui ne soupçonnaient guère comment elle devait être interprétée plus tard.

On trouve ici une preuve nouvelle de ce fait, souvent observé, que les mouvements révolutionnaires vont toujours croissant en violence. Les initiateurs sont bientôt dépassés. Ils paraissent tièdes et ne tardent pas à être considérés comme traîtres. De plus exaltés les remplacent et s'usent à leur tour, jusqu'à ce qu'on arrive à l'abîme, où aboutissent les extravagances de la logique révolutionnaire.

Les progrès de la nouvelle association furent d'abord très lents. Quelques sociétés ouvrières anglaises adhérèrent. Les Italiens établis à Londres, d'abord tout acquis, se retirèr nt plus tard, d'après les conseils de Mazzini. Le délégué Lefort, que le conseil général envoya à Paris, fut mal accueilli. Tolain et Fribourg, venus à Londres pour expliquer la situation, ne purent s'accorder avec Le Lubez, qui donna sa démission. On avait voulu organiser l'entente, et c'était la discorde qui régnait. Le congrès qui devait se réunir à Bruxelles n'eut pas lieu. On dut se contenter d'une simple conférence à Londres, au mois de septembre.

Les délégués du continent n'apportaient pas de bonnes nouvelles. Sauf en Suisse, les adhésions étaient rares. Les Belges se plaignaient de l'inertie de leurs compatriotes ; les Français, des tracasseries de la police ; les Italiens, de l'hostilité des mazziniens. Il fut reconnu qu'il fallait un congrès général, et on décida qu'il se réunirait, l'an d'après, à Genève.

Le 3 septembre 1866, la première séance s'y ouvrit en effet dans la brasserie Treiber, sous la présidence de Jung, qui représentait le conseil général. Il n'y avait en tout que soixante délégués, et ceux-là seuls dont les pouvoirs étaient en règle furent admis à prendre la parole. Les Français, au nombre de dix-sept, étaient en majorité. Outre Jung, le conseil général avait envoyé Odger, Cremer, Eccarius et Carter. Les statuts élaborés à Londres sous l'inspiration de Marx furent adoptés presque sans changements. Ils sont très habilement conçus. Ils offrent une application bien entendue du système fédéral et du suffrage à plusieurs degrés. L'initiative locale est respectée, et en même temps l'autorité centrale, émanation des divers groupes fédérés, dirige l'ensemble. Ces statuts étaient rédigés de façon à ne pas alarmer les gouvernements et à échapper aux rigueurs de la justice répressive.

L'Association est constituée, dit l'article premier, pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir : « le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière ». L'Association affirme qu'elle reconnaît, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, « la vérité, la justice et la morale comme base de sa conduite », et elle prend pour devise : *Pas de devoirs sans droits et pas de droits sans devoirs*. C'était parler d'or. Comment les tribunaux auraient-ils songé à poursuivre ? — Les éléments de

l'association sont les sections. Une section se compose des ouvriers adhérents, d'une même localité ou d'un même métier, qui se réunissent pour étudier et défendre leurs intérêts communs. Les sections d'une région se groupent pour former une fédération. Enfin, disent les statuts, « comme l'utilité du conseil général sera d'autant plus grande que son action sera moins disséminée, les membres de l'Association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés existantes ».

On voit comment devait s'élever la pyramide de l'*Internationale* s'appuyant sur les divisions territoriales de la société actuelle : au bas de l'échelle, la commune, puis la province, résultant du groupement des communes, la nation du groupement des provinces, et enfin l'humanité du groupement des nations. C'est un idéal grandiose qui rappelle celui de l'église catholique. Mais à défaut du principe d'autorité et d'obéissance, les sections ne sont jamais arrivées, même en France ou en Allemagne, au groupement national.

Les sections et les fédérations nomment, chacune, un bureau qui est en relation avec le conseil génral. Tous les mois, les bureaux envoient un rapport sur la situation des associations de leur ressort.

Le conseil général est élu par les représentants des fédérations. Chaque congrès désigne le lieu et la date du congrès suivant. Le conseil général indique d'avance les questions à traiter. Il fait un rapport sur les travaux de l'année. Il publie un bulletin qui s'occupe de tout ce qui peut intéresser les ouvriers : offres et demandes de travail, salaires, progrès des sociétés coopératives, situation de la classe laborieuse dans les différents pays. Il entretient des relations permanentes avec les sociétés locales. Il choisit, dans son sein, le président, le secrétaire et le trésorier. Pour faire

face aux dépenses permanentes du personnel et des publications, une cotisation est demandée aux membres de l'association. Ils paient d'abord, lors de leur adhésion, 50 centimes par an pour le fonds général et, en outre, de 1 à 2 francs pour la section ou la fédération locale. Mais quand il s'agit de venir en aide à une grève, c'est au moyen d'autres ressources qu'il y est pourvu. Ce qui était très habile, c'est qu'on laissait leur organisation propre à toutes les sociétés qui voulaient s'affilier. L'article 10 porte : « Quoique unies par un lien fraternel de solidarité et de coopération, les sociétés n'en continuent pas moins d'exister sur les bases qui leur sont particulières. » On pouvait englober ainsi les sociétés ouvrières de toute espèce, pourvu qu'elles déclarassent adhérer aux principes de l'*Internationale.*

Les discussions et les résolutions de ce premier congrès furent modérées. Les motions trop radicales n'obtinrent pas de majorité. Le groupe français représentait la gauche, et les Allemands la gauche extrême. Les Anglais se tenaient à l'actuel et au possible. Fallait-il condamner toutes les religions comme hostiles à l'affranchissement de la cause ouvrière? Le congrès refusa de se prononcer, le sujet ne rentrant pas dans le cercle de ses recherches. Ne fallait-il admettre que des ouvriers? Les Français voulaient exclure impitoyablement « les travailleurs intellectuels », les avocats, les journalistes, « tous ces beaux parleurs » qui ne cherchent dans l'agitation qu'un moyen de faire leurs affaires. Les Anglais et les Allemands s'y opposèrent. C'eût été, en effet, expulser ceux qui avaient créé et qui dirigeaient l'*Internationale.*

Le congrès refusa aussi d'adopter tel ou tel plan de réorganisation sociale. Il devait se borner à formuler des principes généraux. Il comptait que, par l'effet de la libre coopération, le pouvoir et le capital finiraient par passer aux

mains des ouvriers. Cependant, il engagea les *trade unions* à ne pas se contenter de poursuivre la hausse des salaires, mais à s'unir pour arriver à « l'émancipation complète de l'ouvrier ». Un vœu fut émis en faveur de l'indépendance de la Pologne. Toutefois, la motion « de flétrir le despotisme russe » ne fut pas admise. On décida aussi qu'il fallait poursuivre partout la réduction de la journée de travail à huit heures effectives. Le travail des enfants ne pouvait pas être entièrement interdit, mais il ne devait pas dépasser quelques heures par jour, le reste du temps étant consacré à l'instruction, que les chefs d'industrie étaient tenus de leur procurer. Cependant, une partie du salaire des enfants pouvait être prélevée pour rétribuer les instituteurs. Enfin, des résolutions furent votées en faveur des impôts directs et de la suppression des armées permanentes. Ceci était un souvenir des congrès de la paix.

En 1867, l'*Internationale* commence à faire sentir sa puissance. C'est de cette époque que datent ses conquêtes. Les ouvriers en bronze de Paris avaient formé une union dès 1864, aussitôt après que la loi interdisant les coalitions avait été abolie. En février 1867, ils se mirent en grève, et les patrons décidèrent un *lockout* qui mit cinq mille ouvriers sur le pavé. Trois de leurs délégués allèrent à Londres réclamer l'appui de l'*Internationale*. Ils n'obtinrent qu'un assez maigre secours. Mais les maîtres, croyant que l'argent affluait, finirent par céder. Cette victoire valut à l'association un grand nombre d'adhésions dans toute la France.

En Angleterre, elle recruta des adhérents par d'autres mesures. Dans certaines industries, les maîtres, menacés par les grèves, avaient fait venir des ouvriers de Belgique et d'Allemagne. Aussitôt l'*Internationale* se mit à l'œuvre. Elle parvint à empêcher le départ de nouvelles recrues. Quant à ceux qui étaient déjà employés, elle les décida à

rentrer dans leur pays. Elle paya même leur retour, en y ajoutant une gratification. Tout un convoi d'Allemands, avertis au moment où ils descendaient du bateau, s'en retourna par la première occasion. Les *trade unions*, qui jusque-là s'étaient tenues exclusivement sur le terrain anglais, comprirent alors le but de l'*Internationale*, et un certain nombre d'entre elles adhérèrent à leur tour. Le recrutement reprit en Allemagne, où il avait été arrêté, l'année précédente, par la guerre entre l'Autriche et la Prusse. Il fut considérable aussi en Suisse, surtout dans les cantons français. De nombreux journaux socialistes se mirent au service de l'*Internatioualé :* en France, *la Fourmi*, *l'Association*, *le Congrès ouvrier*, *la Mutualité;* en Allemagne, le *Sozial-Demokrat* et la *Deutsche Arbeiter-Zeitung* de Berlin, le *Nordstern* de Hambourg, le *Correspondent* de Leipzig; à Londres, le *Workman's Advocate*, rédigé par Eccarius, et *the International Courier*, écrit en anglais et en français; en Belgique, *la Tribune du peuple*. L'*Internationale* trouva aussi des organes en Italie, en Espagne et en Amérique.

Le second congrès tint ses séances à Lausanne du 2 au 8 septembre 1867. Le conseil général rendit compte de ses travaux et se vanta surtout d'avoir dépensé quinze cents mille francs en Amérique pour y soutenir des grèves. Les idées radicales commencèrent à élever la voix; cependant, elles ne l'emportèrent pas encore. On ne vota ni la suppression de l'hérédité, ni la propriété collective, mais seulement la reprise des chemins de fer par l'État, « afin d'anéantir le monopole des grandes compagnies, qui, en soumettant la classe ouvrière à leurs lois arbitraires, attaquent à la fois et la dignité de l'homme, et la liberté individuelle ». Sauf cet étrange considérant, qu'on dirait rédigé par un machiniste renvoyé, cette motion n'a rien de bien subversif, puisque les gouvernements s'efforcent à l'envi de la mettre en pratique. Le congrès n'admit même pas l'enseignement

gratuit. Il décida que le premier devoir des parents étant d'instruire leurs enfants, l'État ne doit payer pour eux que quand ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes. L'économiste le plus orthodoxe et le plus opposé à l'intervention de l'État ne pourrait demander mieux.

Contrairement aux vœux émis à Genève, le congrès de Lausanne montra beaucoup de défiance à l'égard des sociétés coopératives, « parce qu'elles tendent à constituer un Quatrième-état, ayant au-dessous de lui un cinquième état plus misérable encore. » L'objection paraît étrange. Si les ouvriers associés sont dans une situation meilleure que les autres, est-ce une raison pour proscrire l'association? N'en est-ce pas plutôt une pour les y faire entrer? Faut-il donc condamner toute réforme qui n'est que partielle, et en réalité peut-il y en avoir d'autres? Le congrès voulait, au contraire, persuader au prolétariat « que la transformation sociale ne peut s'opérer d'une manière radicale et définitive, que par des moyens agissant sur l'ensemble de la société et conformes à la réciprocité et à la justice. » Il fut admis que « pour empêcher les associations de contribuer au maintien de l'inégalité, il faut faire disparaître, autant que possible, le prélèvement du capital sur le travail, c'est-à-dire y faire entrer l'idée de mutualité et de fédération ». Ceci signifie apparemment qu'il faut supprimer l'intérêt; mais alors, les associés n'ayant aucun avantage à augmenter leur mise, l'épargne sera nulle, et tout accroissement des moyens de production se trouvera arrêté. La grande société coopérative des maçons de Paris, dont le succès a été si remarquable, accordait un intérêt, non-seulement aux mises des associés, mais même au capital prêté par d'autres. Aussi longtemps que la formation du capital sera le résultat d'un acte volontaire, comme cet acte constitue un sacrifice, il n'aura lieu que s'il est récompensé. Sur un champ de bataille, on se fait tuer pour la patrie. Dans l'atelier, on ne se privera

votée sont à noter : « Considérant que la justice doit être la règle des rapports entre groupes naturels, peuples et nations, aussi bien qu'entre les citoyens, — que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique, — que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort, et non la sanction du droit, — qu'elle fortifie le despotisme et étouffe la liberté, — que, semant le deuil et la ruine dans les familles, la démoralisation sur tous les points où les armées se concentrent, elle entretient et perpétue ainsi l'ignorance et la misère, — que l'or et le sang des peuples n'ont jamais servi qu'à maintenir entre eux les instincts sauvages de l'homme à l'état de nature, — le congrès international des travailleurs, réuni à Bruxelles, déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre. »

Le congrès avait même la naïveté de croire que les ouvriers pouvaient empêcher toute guerre nouvelle. Voici comment : « Le corps social ne saurait vivre si la production est arrêtée pendant un certain temps. Il suffirait donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernements personnels et despotiques. » Ainsi, en cas de menace de guerre, grève universelle : voilà le remède. Hélas ! que ne peut-il s'appliquer ! Mais, dans les conditions actuelles, c'est le capital et non l'ouvrier qui commande. Si celui-ci cesse de travailler, sans doute, la société périt, mais c'est lui qui meurt le premier, car il vit au jour le jour. L'idée de la grève universelle, qui reparaît de temps à autre, est une impossibilité.

Sur la question des machines, les débats furent assez confus. Les délégués ne pouvaient, comme d'ignorants manœuvres, condamner l'emploi des engins perfectionnés que les découvertes scientifiques mettent à la disposition de l'industrie. Au contraire, ils se piquaient volontiers de

n'avoir d'autre culte que celui de la science. Proscrit-on la machine, il faut logiquement briser la charrue, la navette, la bêche, en un mot tous les outils, et retourner à l'âge de la pierre. Personne dans le congrès ne demanda qu'on supprimât les machines. « Sans machines, dit Scheppeler, de Mayence, l'homme est incapable de subvenir à ses besoins. » Eccarius, de Londres, fait observer que « si les machines, jusqu'à présent, ont été un instrument de concentration pour le capital, d'autre part, leur développement crée les conditions nécessaires pour la substitution d'un système vraiment social de coopération au système actuel de salariat ». Cependant, la majorité du congrès parut convaincue que l'emploi des machines a pour effet de diminuer la demande des bras et par conséquent de réduire les salaires, tandis que tous les faits constatés jusqu'à ce jour prouvent le contraire. M. Tolain voulait empêcher tout vote. « La question n'est pas mûre, » disait-il. » Il se berçait encore de la chimère proudhonienne du crédit mutuel. Quand ce crédit sera établi, prétendait-il, il donnera l'outil à l'ouvrier. — Le problème du crédit fut ainsi abordé, mais sans préparation suffisante. Les statuts d'une banque d'échange furent même formulés. Cependant, le congrès parut comprendre que ce n'est point par un mécanisme plus ou moins parfait de l'échange que l'on peut modifier la répartition. Le projet fut renvoyé à une commission, c'est-à-dire enterré. Quant aux machines, voici les résolutions adoptées : « Ce n'est que par les associations coopératives et le crédit mutuel que la production peut arriver à la possession des machines ; néanmoins, dans l'état actuel, il y a lieu, pour les travailleurs, constitués en sociétés de résistance, d'intervenir dans l'introduction des machines, afin qu'elle n'ait lieu qu'avec certaines garanties ou compensations pour l'ouvrier. »

Dans la discussion sur la grève, apparaît clairement le but

votée sont à noter : « Considérant que la justice doit être la règle des rapports entre groupes naturels, peuples et nations, aussi bien qu'entre les citoyens, — que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique, — que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort, et non la sanction du droit, — qu'elle fortifie le despotisme et étouffe la liberté, — que, semant le deuil et la ruine dans les familles, la démoralisation sur tous les points où les armées se concentrent, elle entretient et perpétue ainsi l'ignorance et la misère, — que l'or et le sang des peuples n'ont jamais servi qu'à maintenir entre eux les instincts sauvages de l'homme à l'état de nature, — le congrès international des travailleurs, réuni à Bruxelles, déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre. »

Le congrès avait même la naïveté de croire que les ouvriers pouvaient empêcher toute guerre nouvelle. Voici comment : « Le corps social ne saurait vivre si la production est arrêtée pendant un certain temps. Il suffirait donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernements personnels et despotiques. » Ainsi, en cas de menace de guerre, grève universelle : voilà le remède. Hélas! que ne peut-il s'appliquer! Mais, dans les conditions actuelles, c'est le capital et non l'ouvrier qui commande. Si celui-ci cesse de travailler, sans doute, la société périt, mais c'est lui qui meurt le premier, car il vit au jour le jour. L'idée de la grève universelle, qui reparaît de temps à autre, est une impossibilité.

Sur la question des machines, les débats furent assez confus. Les délégués ne pouvaient, comme d'ignorants manœuvres, condamner l'emploi des engins perfectionnés que les découvertes scientifiques mettent à la disposition de l'industrie. Au contraire, ils se piquaient volontiers de

n'avoir d'autre culte que celui de la science. Proscrit-on la machine, il faut logiquement briser la charrue, la navette, la bêche, en un mot tous les outils, et retourner à l'âge de la pierre. Personne dans le congrès ne demanda qu'on supprimât les machines. « Sans machines, dit Scheppeler, de Mayence, l'homme est incapable de subvenir à ses besoins. » Eccarius, de Londres, fait observer que « si les machines, jusqu'à présent, ont été un instrument de concentration pour le capital, d'autre part, leur développement crée les conditions nécessaires pour la substitution d'un système vraiment social de coopération au système actuel de salariat ». Cependant, la majorité du congrès parut convaincue que l'emploi des machines a pour effet de diminuer la demande des bras et par conséquent de réduire les salaires, tandis que tous les faits constatés jusqu'à ce jour prouvent le contraire. M. Tolain voulait empêcher tout vote. « La question n'est pas mûre, » disait-il. » Il se berçait encore de la chimère proudhonienne du crédit mutuel. Quand ce crédit sera établi, prétendait-il, il donnera l'outil à l'ouvrier. — Le problème du crédit fut ainsi abordé, mais sans préparation suffisante. Les statuts d'une banque d'échange furent même formulés. Cependant, le congrès parut comprendre que ce n'est point par un mécanisme plus ou moins parfait de l'échange que l'on peut modifier la répartition. Le projet fut renvoyé à une commission, c'est-à-dire enterré. Quant aux machines, voici les résolutions adoptées : « Ce n'est que par les associations coopératives et le crédit mutuel que la production peut arriver à la possession des machines ; néanmoins, dans l'état actuel, il y a lieu, pour les travailleurs, constitués en sociétés de résistance, d'intervenir dans l'introduction des machines, afin qu'elle n'ait lieu qu'avec certaines garanties ou compensations pour l'ouvrier. »

Dans la discussion sur la grève, apparaît clairement le but

principal poursuivi par l'*Internationale.* Le délégué Graglia, de Genève, montre que la grève des maçons y a réussi parce que les maîtres ont cru que des secours considérables avaient été envoyés d'Angleterre, de France et de Belgique. Il faut donc, disait-il, qu'en tout pays les ouvriers s'associent en sections et forment des caisses de prévoyance qui deviendront, à l'occasion, des caisses de résistance. Que partout, dans chaque ville, des groupes se forment, qu'ils s'unissent par un lien international, et que la classe laborieuse tout entière vienne au secours de ceux qui résistent, « pour défendre les droits du travail ». De cette façon, il n'y aura même plus de grèves, car les patrons, convaincus d'avance qu'ils succomberont, céderont avant qu'il y ait lieu d'y avoir recours. Telle est l'idée primitive de l'*Internationale;* mais les adeptes nouveaux la trouvèrent étroite et mesquine. C'était en réalité l'idée des *trade unions* anglaises, qui, acceptant le salaire comme un fait, s'efforcent simplement de l'élever autant que possible. Ce qu'il faut poursuivre, suivant les « internationaux » du continent, c'est non l'augmentation du salaire, mais l'abolition du salariat, par la transformation radicale de l'ordre social. La coalition et la grève ne sont donc qu'un pis-aller, en attendant mieux. Voici les déclarations adoptées à ce sujet : « La grève n'est pas un moyen d'affranchir complètement le travailleur, mais elle est souvent une nécessité dans la situation actuelle de la lutte entre le travail et le capital. Il y a lieu de soumettre la grève à certaines conditions d'organisation, d'opportunité et de légitimité; — au point de vue de l'organisation de la grève, il y a lieu, dans les professions qui n'ont pas encore de sociétés de résistance, de secours mutuels ou de caisses d'assurance pour le chômage, de créer ces institutions, puis de les solidariser entre elles, dans toutes les professions et dans tous les pays; en un mot, il faut continuer dans ce sens l'œuvre entreprise par l'*Internationale* et s'efforcer

de faire entrer le prolétariat en masse dans cette association; — il y a lieu aussi de nommer, dans la fédération des groupes de résistance de chaque localité, une commission formée de délégués des divers groupes pour juger de l'opportunité et de la légitimité des grèves éventuelles. » On le voit, c'est tout un plan de campagne. L'Association ne veut pas que des grèves soient entreprises à la légère, d'abord parce qu'elle est tenue de leur venir en aide, ce qui lui est souvent impossible; en second lieu, parce que, si elles échouent, son prestige se trouve gravement atteint. Mais ce conseil d'arbitres, qu'elle a voulu constituer, ne semble pas avoir jamais fonctionné régulièrement.

C'est au congrès de Bruxelles qu'on voit s'opérer la transformation de l'*Internationale*. Au début, elle ne devait être qu'une vaste société de résistance pour maintenir ou élever le taux des salaires, une sorte de *trade union* universelle. Maintenant, elle rêve de transformer complètement la société, en supprimant le salariat, « cette forme nouvelle de l'esclavage ». Comment y parvenir? En attribuant tous les instruments de travail à la collectivité. Ceci est la doctrine nouvelle, « le collectivisme ». Le communisme était discrédité. L'impitoyable critique de Proudhon l'avait rendu absolument impopulaire. Au congrès de Lausanne, on avait déjà décidé que les chemins de fer devaient appartenir à l'État. A Bruxelles, le même principe est appliqué aux mines et carrières, aux forêts et même au sol arable. Voici les motifs de cette dernière résolution: « Considérant que les nécessités de la production et l'application des connaissances agronomiques réclament une culture faite en grand et avec ensemble, exigent l'introduction des machines et l'organisation de la force collective dans l'agriculture, et que d'ailleurs l'évolution économique elle-même tend à ramener la culture en grand, — que, dès lors, la propriété du sol et le travail agricole doivent être traités sur le même pied que le

travail minier et la propriété du sous-sol, — que, du reste, le fonds productif du sol est la matière première de tous les produits, la source primitive de toutes les richesses, sans être lui-même le produit du travail d'aucun particulier, — que l'aliénation à quelques-uns de cette matière première indispensable rend la société entière tributaire de ceux à qui elle est aliénée; le congrès pense que l'évolution économique fera de l'entrée du sol arable à la propriété collective une nécessité sociale, et que le sol sera concédé aux compagnies ouvrières, et ce, avec des conditions de garantie pour la société et pour les cultivateurs, analogues à celles qui sont nécessaires pour les mines et les chemins de fer. » Remarquez combien ce langage diffère de celui des révolutionnaires de la tradition jacobine. On sent ici l'influence de l'école positiviste, qui se pique de prêcher le respect des lois naturelles. Ce n'est pas la révolution, mais « l'évolution » qui amènera la société au « collectivisme ». Ce ne seront pas les décrets d'une convention, mais « les nécessités sociales » qui opèreront la transformation. Le congrès y met d'ailleurs une certaine réserve imposée par le doute scientifique : il n'affirme pas, « il pense » que c'est ainsi que les choses se passeront. Les déclarations du congrès quoique réduites à l'expression d'une opinion, ne furent pas votées sans une vive opposition.

M. Tolain défendit la propriété individuelle avec insistance, au risque de passer pour réactionnaire. L'idée de « l'entrée du sol arable à la propriété collective » avait été facilement accueillie par beaucoup d'ouvriers anglais, sous le nom de « nationalisation de la terre ». Un petit nombre de familles aristocratiques possédant presque toute l'étendue des îles Britanniques, en attribuer la propriété à l'État semble une mesure qui n'offrirait pas de difficultés insurmontables et qui, en apparence, aurait quelques rapports avec la confiscation des biens des émigrés et du clergé de 1793. Dans la

dernière lettre que j'ai reçue de Stuart Mill, il m'expliquait que les classes laborieuses en Angleterre étaient hostiles à la petite propriété, qu'il préconisait avec son ami Thornton, parce que plus il y aurait de propriétaires, plus toute expropriation rencontrerait d'opposition. M. Tolain, représentant la France, où il y a plus de cinq millions de petits propriétaires, comprenait bien que le collectivisme, appliqué au sol arable, y soulèverait une formidable résistance. En outre, il soutenait qu'il faut respecter avant tout l'individualité. Il n'entendait pas qu'elle fût sacrifiée à l'idole de la communauté, le perfectionnement de l'individu étant le but suprême. On retrouve ici le fond des idées de Proudhon, en opposition avec le courant des idées communistes. Sa haine vigoureuse de l'État, ses éloquentes tirades en faveur de l'anarchie, c'est-à-dire de l'abdication de l'État, comme le veulent les économistes orthodoxes, ont laissé une trace profonde dans l'esprit d'une partie des classes laborieuses.

Les anciens socialistes, comme M. Louis Blanc et « les socialistes de la chaire », aujourd'hui, invoquent sans cesse l'action de l'État. Les internationaux évitent même de prononcer ce mot. Ils parlent de la collectivité, de la commune, d'associations ouvrières, de décentralisation, et leur idéal semble être une fédération de sociétés coopératives autonomes. Si tant est que l'incohérence et l'ignorance, personnifiées dans la commune de 1871, aient pu exprimer une idée, on peut dire que c'est celle-là qui a dominé. C'est ce qui explique son hésitation, et en somme son inaction en fait de réformes sociales. Quand on croit que l'État a pour mission de modeler la société d'après un certain idéal de justice, on fait une révolution et l'on installe un bon Comité de salut public, qui tranche, ampute et légifère sans merci, de façon à donner au corps social la forme voulue. Mais quand, comme les internationaux, subissant l'influence du positivisme et des méthodes des sciences naturelles, on

admet que les transformations s'opèrent par l'effet des « nécessités sociales » et de « l'évolution économiqne » au sein des communes libres et des groupes autonomes, on est logiquement réduit à l'impuissance. Pourquoi intervenir dans l'action des « lois naturelles »? Il ne reste tout au plus qu'à « flamber » les villes, pour simplifier la question.

Le congrès de Bruxelles est celui qui a exposé avec le plus de développement le programme économique de l'*Internationale.* Arrêtons-nous un instant afin de l'examiner de plus près. La terre, affirme-t-il, doit appartenir à « la collectivité ». Que signifie ce mot? Puisque la division en États doit disparaître, il veut dire probablement « la collectivité humaine », l'humanité tout entière. Je serai donc copropriétaire des terres des Zoulous et des Esquimaux comme ils le seront du champ que je cultive. Le *dominium* de l'humanité sera-t-il nominal, comme celui que le roi possède encore, en Angleterre, sur tout le sol des îles Britanniques? Dans ce cas, c'est tout simplement la situation actuelle, avec une fiction en plus. Le *dominium* sera-t-il, au contraire, effectif avec perception du revenu et choix de l'occupant? On aboutit alors à une conception à peine intelligible et absolument inexécutable. Quand on lit l'exposé des motifs des rapporteurs, on constate qu'ils ne savent à quel parti s'arrêter. Qui disposera des terres: le genre humain, l'État, la commune ou l'association coopérative agricole? On ne nous dit rien de précis à ce sujet. La rente sera-t-elle abolie? Il le semble; mais alors, quelle inégalité entre ceux qui, pour un même travail, obtiennent d'une terre fertile trente hectolitres de froment et ceux qui ne tirent d'un sol rebelle que quinze hectolitres de seigle! D'ailleurs, attribuez la propriété à la collectivité quelle qu'elle soit, et vous n'aurez ainsi assuré ni la justice, ni l'égalité, ni la félicité pour tous.

L'économiste ne peut pas, comme le physicien, contrôler le mérite de ses conceptions par des expériences de laboratoire, mais il peut juger de l'effet de certaines institutions par des études de législation comparée. Il est des pays où le régime préconisé par le congrès de Bruxelles se trouve en vigueur. Aux Indes, dans certaines provinces, et en Égypte, le sol appartient vraiment à l'État, car il en touche le produit net. En Italie, la réforme est aussi à moitié accomplie ; car l'État, les provinces et la commune prélèvent, par l'impôt, 30, 40 et même 50 pour cent du revenu foncier ; c'est donc comme s'ils s'étaient emparés de la moitié de la propriété. Dans ces contrées, le cultivateur est-il plus heureux ? Non, la misère rurale y est extrême. La propriété foncière à l'État, ce serait tout simplement l'impôt unique, préconisé jadis par les physiocrates et récemment par MM. de Girardin et Menier. La physionomie générale de nos sociétés ne se trouverait guère modifiée. La rente, consommée aujourd'hui par les propriétaires, le serait alors par des fonctionnaires. C'est là précisément ce que combattaient les proudhoniens anarchistes, adversaires acharnés du Dieu-État. Aussi proposaient-ils de remettre la terre aux associations rurales. Seulement, ici encore, cette autorité suprême que les sociologistes invoquent sans cesse, l'expérience, donne de sérieux avertissements au sujet des « lois naturelles de l'évolution sociale ».

Le régime rêvé par les internationaux anarchistes n'est pas une utopie. Il était autrefois général en France, et il existe encore aujourd'hui chez les Slaves du Danube et des Balkans. Là le sol est exploité et possédé par des associations autonomes, que les auteurs autrichiens ont appelées très justement *Hauscommunionen*, « communautés de maison ou de famille ». Quand j'ai visité les zadrugas de la Serbie et de la Croatie, j'ai été, comme M. Le Play et comme le grand apôtre du slavisme danubien, Mgr Strossmayer,

séduit par les charmes de cette vie rurale si simple, si douce, si poétique [1]. En voyant tout le groupe associé, hommes et femmes, travailler en commun dans les champs ou préparer le chanvre et la laine de leurs vêtements, le soir, à la veillée, aux sons de la *guzla* accompagnant le chant du *romancero* serbe, on se croit transporté parmi les bucoliques de l'âge d'or. Pourtant, « l'évolution naturelle » mine ces fraternelles institutions, quoiqu'elles aient pour base les liens de la famille et des traditions immémoriales. Quand ce que nous appelons le progrès vient secouer la torpeur de cette vie patriarcale et qu'ainsi naissent de nouveaux besoins, les associés ne veulent plus travailler pour le bien de la communauté : ils réclament la division. L'esprit d'individualisme détruit peu à peu la zadruga slave, comme déjà, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, il avait fait disparaître les communautés de l'ancienne France. Isolées, les familles sont-elles plus heureuses ? Il s'en faut. Souvent elles vendent leurs propriétés et tombent dans la misère. Mais elles veulent la liberté et l'indépendance, même au prix de ses responsabilités et de ses déceptions. Avant un demi-siècle, quand les chemins de fer et l'industrie moderne auront développé les richesses de la Slavie méridionale, l'antique égalité aura fait place à l'opposition entre le capitalisme et le salariat, comme dans nos pays occidentaux. On peut le regretter, mais non le nier : les tendances actuelles semblent mortelles pour les communautés rurales. Elles ne durent que quand elles s'appuient sur un sentiment religieux très exalté, comme à Oneida ou à la Trappe.

Pendant l'année 1869, l'*Internationale* s'étendit avec une rapidité inouïe. Une grande fermentation s'était emparée de la classe ouvrière dans toute l'Europe, et principalement

[1] Voir mon étude sur *les Communautés de famille* dans mon livre *Les Formes primitives de la propriété,* 2[e] édit., p. 201.

en France, où, lors des élections du mois de mai, le gouvernement, sans doute pour effrayer et se ramener la bourgeoisie, avait laissé liberté complète aux violences de langage des clubs. Des grèves eurent lieu dans toute l'Europe, et, dans plusieurs localités, notamment à Seraing, en Belgique, et au Creusot, en France, elles aboutirent à des échauffourées où le sang coula. Toutes les grèves amenaient des recrues à l'*Internationale*, parce qu'on espérait en recevoir des secours. D'ordinaire, ils n'arrivaient pas, car la grande Association n'était pas riche. Mais, dans ces premiers temps de ferveur, on croyait à sa puissance, et elle amenait les patrons à des concessions, comme si elle eût été réelle.

On voit clairement dans la réponse de l'accusé Bastin, lors du procès de mai 1870, comment se faisaient les adhésions. « Je suis inculpé, dit-il au président, de faire partie d'une société secrète. Je le nie formellement. Je suis, il est vrai, membre de l'*Internationale*; mais elle n'est pas une société secrète. Voici en quelles circonstances j'y ai adhéré. Au moment de la grève des fondeurs en fer, dans une réunion, un de nos amis nous dit : « Nous sommes constitués en société de résistance, mais nous avons autre chose à faire : ce serait d'adhérer à l'*Internationale*. » Cet ami nous donna lecture des statuts. Nous reconnûmes qu'ils étaient bons et qu'il n'y avait pas d'inconvénient à y adhérer. Un vote eut lieu, et nous sommes douze cents qui adhérons à l'*Internationale*. » Un autre accusé, Duval, le futur général de la commune, rapporte un fait identique : « Trente-six de nos patrons, sur quarante-sept, refusèrent. Plusieurs d'entre eux répondirent : « Nous attendrons que vous ayez faim. » Devant tant de mépris, l'assemblée suivante vota et signa la grève à outrance. On jura, sur l'honneur, de ne pas reprendre le travail avant qu'on eût admis nos réclamations. La proposition fut faite à l'*Internationale*. Huit ou neuf cents membres présents adhérèrent en bloc,

signèrent leur adhésion séance tenante et nommèrent immédiatement quatre délégués pour les représenter au conseil fédéral parisien. »

Au mois de juillet 1869, les ovalistes de Lyon se mettent en grève. Les membres de la commission des grévistes écrivent au conseil général de Londres, « qu'ils déclarent adhérer à l'*Internationale* en leur nom et au nom des huit mille membres qui composent la corporation ». Ils ajoutent « qu'afin de rester dans les termes de la loi française, les nouveaux adhérents ne constitueront aucune organisation ou association en France. Ils se contenteront d'envoyer chaque année leur cotisation en bloc au conseil général. » En Belgique, les ouvriers drapiers de Verviers, les ouvriers cotonniers de Gand, des mineurs du Hainaut et un grand nombre de métiers de Bruxelles adhérèrent en foule. Un journal flamand, le *Werker*, est créé. La Hollande est envahie à son tour. Les associations allemandes réunies à Nuremberg s'affilient. En Italie comme en France, les poursuites judiciaires attirent l'attention des ouvriers et les poussent vers l'*Internationale*. Elle prend pied à Vienne, où se fonde la *Wiener Arbeiter-Zeitung*, à Pesth, dans les principales villes d'Espagne, et elle étend ses ramifications en Amérique et jusqu'en Californie. Au congrès de Bâle, les rapports lus pendant les premières séances constatent tous ces progrès. Le *Times* écrivait à ce sujet : « Il faut remonter à l'origine du christianisme ou à l'époque de l'invasion des barbares pour trouver un mouvement analogue à celui des ouvriers aujourd'hui, et il semble menacer la civilisation actuelle d'un sort semblable à celui que les hommes du Nord ont infligé au monde ancien. » C'était en effet le moment de l'expansion, qui devait être suivi bientôt d'une décadence non moins rapide.

Le congrès de Bâle, qui tint sa séance du 5 au 12 septembre 1869, n'eut rien de farouche. Il emprunta au beau

pays qu'il avait honoré de son choix ce caractère d'idylle qu'y prennent volontiers toutes les réunions. Les délégués, au nombre de quatre-vingts, furent reçus, par les membres des sections de Bâle-ville et de Bâle-campagne, au *Café national.* Un cortège, composé d'environ deux mille personnes, se forma et se dirigea à travers la ville, musique en tête et bannières déployées, vers le jardin d'une brasserie où chacun prit place tandis que la société du Grütli chantait. Le discours de bienvenue aux délégués fut prononcé par le citoyen Bauhin, qui était, en même temps que président des sections bâloises, procureur général du canton. Ce curieux cumul de fonctions ne semble avoir étonné personne.

Le congrès, après avoir entendu, pendant les trois premiers jours, à deux séances par jour, les rapports du conseil général et d'un grand nombre de sections, reprit l'examen des questions déjà décidées à Bruxelles, celles de la propriété foncière et des sociétés pour les grèves; naturellement elles furent résolues dans le même sens par cinquante-quatre *oui* contre quatre *non* et treize abstentions. La résolution suivante fut adoptée : « Le congrès déclare que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire entrer le sol à la communauté. » — Chose étrange, aucun des congrès de l'*Internationale* ne s'était encore occupé des maisons et du capital de l'industrie, usines, bâtiments, machines, fonds de roulement. Dans les discours, on répète fréquemment que l'ouvrier doit être propriétaire de l'instrument de travail; mais comment, par suite de quels arrangements et de quelle organisation industrielle, c'est ce dont on ne semble pas s'inquiéter.

M. Tolain parla en faveur de la propriété individuelle. — Votre collectivité, dit-il, est un être abstrait, c'est l'inconnu, et cependant vous prétendez nous l'imposer. Il n'y a de réel

que l'individu, et tout ce qui est contraire à son libre développement est mauvais. Dans tout homme, nous trouvons le désir d'être son propre roi et de jouir de son indépendance. En attribuant au droit de posséder tous les maux de l'humanité, vous prenez l'effet pour la cause. Pour l'exploitation, la collectivité aura-t-elle plus d'intelligence que l'individu? N'est-ce point par l'initiative individuelle que tous les progrès se sont accomplis? M. Tolain n'était que *mutuelliste* et non *collectiviste*.

Un autre Français, un ancien disciple de Proudhon, Langlois, délégué des tourneurs en métaux, tout en réclamant la rente pour l'État, prononça quelques paroles prophétiques : « Le socialisme se perdra, en s'aliénant tous les habitants des campagnes, si l'on maintient les décisions prises à Bruxelles, en dehors d'eux et sans les consulter. Nous verrons encore, comme en 1848, les paysans se lever en masse contre les ouvriers des villes et rendre illusoire le triomphe de la révolution. Si vous étiez les maîtres, seriez-vous prêts à faire œuvre viable? L'État propriétaire collectif du sol, c'est l'État faisant travailler de force, enrégimentant les ouvriers par escouades, sous la conduite d'ingénieurs, de contre-maîtres, instituant une hiérarchie du travail imposé. Ce résultat est-il si enviable qu'il y faille sacrifier la liberté? »

Un délégué de Bruxelles, César De Paepe, avait fait, au sujet de cette question, un long rapport qui indique une sérieuse étude des faits et des théories économiques. Nous pouvons voir ainsi en quoi le collectivisme diffère du communisme. Dans le système collectiviste, ce n'est pas l'État ou la commune qui exploite; l'État conserve le domaine éminent, mais il abandonne la direction du travail à des sociétés coopératives, sous certaines conditions : paiement d'un fermage, garantie de bon entretien, règlements équitables. Ainsi, pour les chemins de fer, quand l'État est à la

fois propriétaire et exploitant, comme en Belgique, c'est un cas de communisme ; quand il concède l'exploitation de sa propriété, comme veut le faire l'Italie, c'est du collectivisme. Pour la rémunération du travail, le communisme veut l'égalité, ou même l'application de la maxime : « A chacun suivant ses besoins, » tandis que le collectivisme prétend assurer à chacun la jouissance intégrale du produit de son travail. Ainsi, le véritable et, au fond, l'unique ressort de l'activité économique, l'intérêt personnel, que le premier système supprime complètement, est, en quelque mesure, maintenu dans le second. Le communisme se trouve conduit, par son principe, à la consommation en commun, comme dans la famille, ou plutôt comme au couvent ou à la caserne, tandis que le collectivisme peut se concilier avec l'existence séparée des familles. Les communistes suppriment radicalement l'hérédité; les collectivistes la conservent pour tout ce qui n'appartient pas à l'État.

La question du droit de succession a été vivement discutée au congrès de Bâle. Les collectivistes, représentés principalement par De Paepe, invoquèrent les arguments très forts que l'on fait valoir habituellement en faveur de la transmission héréditaire des biens. Un individu s'est constitué un avoir par des prélèvements, non sur les produits du travail d'autrui, mais sur ceux du sien propre et en se privant de certaines jouissances : N'est-il pas juste qu'il puisse transmettre ses économies à ses enfants? Cette faculté sera évidemment un stimulant pour le travail et un préservatif contre le gaspillage, donc un avantage pour la société tout entière. Si chacun reçoit une instruction complète et un instrument de travail, l'héritage individuel ne peut porter atteinte à l'égalité rationnelle.—Quoique le courant communiste fût très prononcé, l'abolition de l'héritage, proposée par la commission d'étude, n'obtint que 32 *oui* sur 68 votants, et, par conséquent, elle fut considérée comme rejetée.

Je ne puis interrompre ce récit rapide pour discuter à fond les idées théoriques admises par l'*Internationale*. Je me bornerai à deux remarques sommaires. La nouvelle organisation sociale, rêvée par le collectivisme, suppose que les entreprises rurales et industrielles passent aux mains d'associations coopératives autonomes. Or, ces associations pourraient-elles subsister sur une base exclusivement républicaine et élective, en dehors du principe d'autorité et de hiérarchie représenté actuellement par le patron? Dans l'industrie, comme sur un navire, la discipline et l'obéissance sont de rigueur. Comment l'obtenir entre égaux? Aujourd'hui, le maître expulse celui qui ne travaille pas : voilà le stimulant. Dans la société nouvelle, l'expulsion ne se comprend guère. Faudra-t-il donc recourir à la prison? Le propriétaire est intéressé maintenant à conserver le capital et à perfectionner l'outillage. Les membres de la coopération le feraient moins bien, puisqu'ils ne seraient qu'usufruitiers et que la responsabilité des détériorations retomberait sur la société en général. Au fond, le problème économique n'est autre que l'organisation de la responsabilité et de la justice. Les collectivistes jurent volontiers par Darwin : ils doivent donc admettre que, dans la lutte pour l'existence, les organismes les mieux constitués finissent par l'emporter. Qu'on donne l'instruction aux ouvriers et toutes les facilités possibles pour constituer des sociétés de production : quand ils auront ainsi ce que les Anglais appellent *fair play*, si le collectivisme vaut mieux que l'individualisme, leurs associations supplanteront les entreprises privées, et le régime nouveau s'établira par une évolution graduelle et lente, comme se sont faites toutes les transformations économiques. Si, au contraire, leur principe est inférieur, en tant que stimulant à l'activité du travail, à la création du capital et au progrès industriel, quand même on parviendrait à l'établir de force et révolutionnairement,

il ne durerait pas : il disparaîtrait, comme succombe tout organisme inférieur mis en contact avec un organisme supérieur.

Les communistes réclament l'abolition de l'hérédité. Ce n'est point là non plus chose nouvelle. L'expérience en a été faite. Au moyen âge, la succession n'existait pas pour les serfs mainmortables. Afin d'échapper aux reprises du seigneur, il se mirent en communauté. Ces sociétés coopératives formaient des personnes civiles perpétuelles qui continuaient à tout posséder sans interruption, et ainsi il n'y avait jamais d'héritage. Le même régime existe aujourd'hui chez les Slaves méridionaux. L'hérédité ne s'applique qu'aux effets strictement personnels. Le sol et tous les instruments de travail sont la propriété collective de groupes où les décès n'ouvrent point de succession. N'est-ce pas l'idéal que nous proposent certains collectivistes? D'où vient qu'au contact de l'esprit moderne, il s'est évanoui et qu'il continue à disparaître dans les pays écartés où il s'était maintenu? N'est-ce pas encore une application de la loi de Darwin? On objectera peut-être que les couvents, où règne non seulement le collectivisme, mais le communisme absolu, se développent prodigieusement en nombre et en richesse. C'est incontestable; seulement on y trouve le célibat en ce monde et le ciel en perspective dans l'autre, ce qui change tout. Est-ce, d'ailleurs, au régime du couvent que le congrès de Bâle voulait conduire l'humanité?

C'est à ce même congrès qu'apparaît pour la première fois Bakounine, qui allait lancer décidément l'*Internationale* dans la voie révolutionnaire. L'agitateur russe représentait à la fois les ouvrières ovalistes de Lyon et les mécaniciens de Naples. Ceci était de l'internationalisme en pratique. Il ne s'occupait pas, lui, de rechercher les formes nouvelles de la société future. Le seul but à poursuivre était, disait-il, la destruction radicale de l'ordre social actuel. De ses

ruines surgirait, en vertu de la génération spontanée, une organisation meilleure. « Je veux, ajoutait Bakounine, non seulement la propriété collective du sol, mais celle de toute richesse, au moyen d'une liquidation sociale universelle; et, par liquidation sociale, j'entends l'abolition de l'état politique et juridique. La collectivité est la base de l'individu, et la propriété individuelle n'est autre chose que l'appropriation inique des fruits du travail collectif. Je demande la destruction de tous les États nationaux et territoriaux, et, sur leurs ruines, la construction de l'État international des millions de travailleurs, État que le rôle de l'*Internationale* sera de constituer par la solidarisation des communes, ce qui suppose une réorganisation sociale de fond en comble. » Ainsi, plus de nations, plus d'États, plus d'institutions politiques ou judiciaires, plus de propriété privée, plus de Dieu et plus de culte, plus même d'individus indépendants et libres. Destruction totale de tout ce qui existe, et, dans le monde nouveau, comme cellule organique et élément premier de reconstitution, non plus la personnalité humaine, mais la commune amorphe, et ainsi l'humanité rendue semblable à un amas confus de conferves ou à une nébuleuse en voie de formation. Ceci est apparemment le nihilisme. On saisit ici l'origine de cette théorie de la commune autonome qui a surgi lors de la révolution du 18 mars, sans qu'on pût dire d'où elle venait. Les étrangers, et notamment le prince de Bismarck, ont cru y voir la revendication d'une plus grande indépendance pour les communes, ce qui leur a paru très désirable en France, où la centralisation est poussée à l'excès. N'était-ce pas, d'ailleurs, la réforme réclamée par les économistes, par les admirateurs de l'Amérique, par les néo-conservateurs, en un mot, par tous les adversaires de l'omnipotence de l'État? En réalité, il s'agissait de bien autre chose. Si l'on veut trouver quelque sens aux actes et aux manifestes de la Commune

du 18 mars, on y discerne, semble-t-il, l'écho des théories de Bakounine.

Pendant l'année 1870, l'*Internationale* continua de grandir et de s'étendre. Elle pénétra jusqu'aux extrémités de l'Europe, en Danemark, en Portugal, et même au delà de l'Atlantique. Cameron, délégué du *National Labor Union*, des États-Unis, avait apporté au congrès de Bâle l'adhésion de huit cent mille « unionistes ». Une section russe se fonda en Suisse. A Pesth parut la *Gazette universelle des travailleurs*. Les journaux socialistes se multipliaient partout : la *Federacion* à Barcelone, l'*Eguaglianza* à Naples, le *Jornal do trabalho* et la *Tribuna* à Lisbonne, le *Clamor do povo* à Porto, *l'Internationale* à Bruxelles, *le Mirabeau* à Verviers, *le Devoir* à Liége, le *Werkman* à Amsterdam, le *Volksblad* à Rotterdam; en France, *le Travail*, *la Réforme* et *la Tribune populaire*; en Allemagne, le parti démocratique socialiste se constitua définitivement à Eisenach et créa, à Leipzig, le *Volksstaat*. Une foule d'autres périodiques socialistes semblèrent sortir de terre. Partout où se formait une section, elle ne tardait pas à obtenir l'adhésion des sociétés ouvrières existantes, quel que fût leur caractère. En Europe et en Amérique, le nombre des simples adhérents se comptait probablement par millions. Le changement de politique et les hésitations de Napoléon III, qui semblaient annoncer l'ébranlement et la chute du régime impérial, exaltèrent l'activité du parti révolutionnaire. Des deux idées qui avaient donné naissance à l'*Internationale*, l'une poursuivant le relèvement du salaire par la coalition et la grève, l'autre la transformation de l'ordre social, au besoin, par la révolution, c'est la seconde qui, à partir de 1869, a pris le dessus, et, comme toujours, sous sa forme la plus accentuée, et la plus violente.

Cependant l'*Internationale* protesta énergiquement contre la guerre de 1870, à Paris, à Londres et en Allemagne. Le

12 juillet, la fédération parisienne publia un manifeste adressé aux travailleurs de tous les pays, mais principalement « aux frères d'Allemagne ». En voici un passage : « Aux acclamations belliqueuses de ceux qui s'exonèrent de l'impôt du sang ou qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, nous opposons nos protestations, nous qui voulons la paix, le travail, la liberté. La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernements pour étouffer les libertés publiques. » Dans une adresse de la section de Neuilly, reproduite par *la Marseillaise* du 22 juillet, on lisait : « La guerre est-elle juste ? Non. Est-elle nationale ? Non. C'est une guerre exclusivement dynastique. Au nom de l'humanité, de la démocratie et des vrais intérêts de la France, nous donnons à la protestation de l'*Internationale* contre la guerre notre assentiment le plus énergique. » A son tour, le conseil général adressa un manifeste aux membres de l'*Internationale* de l'Europe et des États-Unis. Il est probablement rédigé par Marx, et certains passages sont à noter : « Le peuple de Paris a protesté contre la guerre, avec tant de force, que le préfet de police Pietri a défendu toute manifestation dans les rues. Aussi, quelle que soit l'issue de la guerre, le glas funèbre du second empire a déjà résonné dans Paris... Si les classes ouvrières de l'Allemagne permettent à la guerre actuelle de perdre son caractère purement défensif et de dégénérer en guerre offensive contre le peuple français, une victoire ou une défaite seront également désastreuses. Toutes les misères qui désolèrent l'Allemagne, après sa guerre pour l'indépendance, se reproduiront avec une intensité accumulée. » Le conseil général citait ensuite plusieurs adresses aux travailleurs français publiées par des sections allemandes de l'association. A Chemnitz, cinquante mille ouvriers saxons avaient envoyé des paroles de sympathie aux ouvriers français. La section de Berlin, répondant au

manifeste de celle de Paris, avait dit : « Du cœur et de la main, nous adhérons à votre proclamation. Nous promettons solennellement que ni le bruit des tambours, ni le tonnerre du canon, ni la victoire, ni la défaite ne nous détourneront de nos efforts pour établir l'union des prolétaires de tous les pays. » Le manifeste ajoute : « Le seul fait que, tandis que la France et l'Allemagne officielles se précipitent dans une guerre fratricide,les ouvriers allemands et français échangent des messages de paix et de fraternité, ce grand fait, sans précédent dans l'histoire du passé, nous fait entrevoir un avenir meilleur. Il démontre qu'une nouvelle société s'élève, dont le rôle international sera la paix, parce que la base nationale sera partout la même : le travail. »

Après Sedan et la chute de l'empire, un mouvement de sympathie en faveur de la République française se produisit dans toutes les sections de l'*Internationale,* même en Allemagne. Le 5 septembre, les démocrates-socialistes allemands, réunis à Brunswick, publièrent également un manifeste où nous trouvons ce passage : « Il est de l'intérêt de l'Allemagne de conclure avec la France une paix honorable et acceptable. On prétend que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine serait le moyen de nous préserver à jamais d'une guerre avec la France. C'est, au contraire, le plus sûr moyen de la transformer en une institution européenne et d'éterniser le despotisme militaire dans la nouvelle Allemagne. La paix dans de pareilles conditions ne serait qu'une trêve, jusqu'à ce que la France soit assez forte pour reprendre ses provinces perdues. La guerre de 1870 porte aussi certainement dans ses flancs une guerre entre l'Allemagne et la Russie, que la guerre de 1866 portait celle de 1870. A moins qu'une révolution n'éclate en Russie avant, ce qui paraît peu probable, la guerre entre l'Allemagne et la Russie peut être considérée, dès à présent

comme un fait accompli. Si nous enlevons à la France l'Alsace et la Lorraine, elle s'alliera à la Russie. Inutile d'en montrer les déplorables conséquences. » Ces avertissements ne plurent point au général commandant Vogel von Falkenstein, qui, en vertu de l'état de siège, envoya les principaux meneurs rêver de la paix future dans les casemates de Konigsberg.

J'ai tenu à mettre en lumière, par ces extraits, les tendances cosmopolites de l'*Internationale.* C'est, en effet, un des traits caractéristiques du socialisme actuel. Il dérive évidemment des idées de l'école de Manchester et, en dernier lieu, des enseignements de l'économie politique, qui considère toujours le bien de l'humanité, oubliant volontiers l'existence des États. Établissez le libre échange universel, disent les économistes, supprimez les douanes et les armées permanentes, faites des lois identiques partout, et bientôt tous les peuples civilisés ne feront plus qu'une seule famille. Le capital et le travail passeront indifféremment d'un pays dans un autre, à la recherche de la rémunération la plus élevée. Déjà beaucoup d'Anglais, précédant les autres peuples, considèrent tout le globe comme leur patri et passent l'été dans les Alpes, l'hiver à Nice, au Caire ou à Madère, choisissant le meilleur climat et les lieux les plus agréables ! Il n'y a point d'illusions à se faire. Nous dérivons vers le cosmopolitisme. Partout le patriotisme devient moins exclusif et, par suite, s'affaiblit. Que de gens sont déjà prêts à dire : *Ubi bene, ibi patria !* Mais si, par ce côté, l'*Internationale* s'inspire du mouvement économique actuel et si elle maudit la guerre entre les peuples, n'oublions pas qu'elle y substitue la lutte universelle du travail contre le capital. L'ennemi n'est plus l'étranger, c'est le patron, le chef d'industrie [1]. C'est pourquoi des effusions

[1] Citons un extrait qui fera bien saisir cette nuance : « *Patrie. Humanité.* La patrie, un mot, une erreur ! L'humanité, un fait, une vérité.

fraternelles, qu'on dirait empruntées aux discours tout imprégnés de christianisme des congrès de la paix, sont souvent accompagnées de paroles de haine et de fureur qui font penser aux chants de mort des cannibales.

Quel fut le rôle de l'*Internationale* dans la révolution du 18 mars ? M. de Molinari, qui a suivi de près le mouvement socialiste à Paris, affirme que l'association, comme telle, n'y a pris aucune part [1] et tous les faits connus sem-

Inventée par les prêtres et les rois, comme le mythe Dieu, la patrie n'a jamais servi qu'à parquer la bestialité humaine dans les limites étroites, distinctes, où directement, sous la main des maîtres, on la tondait et la saignait, pour le plus grand profit de ceux-ci et au nom de l'immonde fétiche.

« Aujourd'hui c'en est assez. Les peuples sont frères. Les rois et leurs valets sont les seuls ennemis. Assez de sang, assez d'imbécillité. Peuples, les patries ne sont plus que des mots. La France est morte. L'humanité la remplace. L'utopie d'Anacharsis Clootz devient vérité. La nationalité, résultat de la naissance, est un mal. Détruisons-le. Naître ici ou là, seul fait du hasard des circonstances, nous fait amis ou ennemis. Répudions cette loterie stupide dont nous avons été jusqu'ici les dindons. Que la patrie ne soit plus qu'une classification administrative. Notre patrie est partout où l'on vit libre, où l'on travaille. Peuples, travailleurs, la lumière se fait. Que notre aveuglement cesse ! Sus aux despotes ! plus de tyrans ! La France est morte. Vive l'humanité ! » (Jules Nostag, *alias* Ruffier.) (Dans *la Révolution politique et sociale*, 16 avril 1871.)

[1] *Le Mouvement socialiste et les réunions publiques*, par M. de Molinari, p. 205. Nous trouvons la confirmation de l'opinion de M. de Molinari dans une très curieuse brochure publiée à Londres, en 1872, par les réfugiés de la Commune, Arnould, Cournet, Dereure, Ranvier et Vaillant. C'est un acte d'accusation contre l'*Internationale :* « On croyait l'*Internationale* puissante parce qu'on croyait qu'elle représentait la révolution. Elle se montra timide, divisée, parlementaire... Sa constitution, le mode de détermination de son action par congrès de délégués en ont fait une institution plus parlementaire qu'agissante... Crainte de devenir communeuse, elle s'est suicidée... Jusqu'ici, malgré manifestes et déclarations, les diverses branches de l'*Internationale* se sont prudemment abstenues de la lutte armée. C'est individuellement que quelques-uns de ses adhérents se sont mêlés aux combattants. » Il est à noter que les auteurs de cette brochure s'intitulent : ex-membres du conseil général de l'*Internationale*. Un socialiste italien, O. Gnocchi-Viani, auteur du livre : *Le Tre Internationale,* a publié une brochure intitulée : L'*Internationale nella Comune di Parigi*, Milano, 1879, dans laquelle il prouve l'hostilité qui régnait entre l'*Internationale* et la Commune.

blent confirmer cette opinion. Un certain nombre d'internationaux figuraient parmi les membres de la Commune, notamment, Amouroux, Avrial, Beslay, Dereure, Frankel, Malon, Pindy, Varlin, Serailler, Theisz et Vaillant ; mais ils y étaient entrés à titre personnel. Les liens qui rattachaient les diverses sections de l'*Internationale* étaient trop lâches pour la rendre propre à une action révolutionnaire. J'ai sous les yeux les procès-verbaux des séances de l'*Internationale* pendant le siège et pendant la Commune, et voici ce qui s'y trouve. Dans la séance du 15 février 1871, Frankel dit : « Depuis le 4 septembre, les événements ont dispersé l'*Internationale*. Nous avons une certaine force morale, sinon en France, du moins à Paris ; mais la force matérielle nous manque, faute d'organisation. Beaucoup d'associés ne comprennent pas le but de l'association. » Le 1er mars, une commission est déléguée auprès du comité central de la garde nationale ; mais leur action sera tout individuelle et ils ne peuvent agir au nom de l'association. Dans une autre séance, Aubry, délégué de Rouen, dit : « La révolution du 18 mars est toute sociale, et les journaux de toute la France citent l'*Internationale* comme ayant pris le pouvoir ; nous savons qu'il en est autrement. » Dans le manifeste aux travailleurs, voté dans la même séance, ils réclament les réformes les moins radicales : l'organisation du crédit, l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, la liberté de réunion, d'association et de la presse, et l'organisation des services publics par l'autorité municipale. Le conseil général, dans sa proclamation du 9 septembre 1870, engage instamment les travailleurs à respecter le gouvernement établi, afin de sauver au moins la république et la liberté. « La situation des travailleurs français est des plus difficile, y est-il dit ; toute tentative de renverser le gouvernement actuel au milieu de cette effroyable crise, et tandis que l'ennemi est aux portes de Paris, serait une détestable

folie. » Marx ne croyait pas au triomphe de la Commune, et il le disait dans ses lettres à ses amis de France. Aussi, les violents accusèrent-ils le « juif allemand » de s'être vendu à Bismarck. Un ami de Marx, Becker, écrivait vers cette époque : « L'organisation du prolétariat n'est pas assez complète et les principes de la démocratie socialiste pas assez répandus et compris pour qu'une république rouge puisse s'établir. La transformation radicale de l'ancienne société et l'inauguration d'une nouvelle époque historique demandent du temps : c'est l'œuvre de générations successives. »

Après la chute de la Commune, plusieurs branches de l'*Internationale*, et même le conseil général de Londres, lancèrent des manifestes témoignant leur sympathie et leur admiration pour « les glorieux vaincus ». L'adresse du conseil général, publiée le 30 mai, sous le titre de : *La Guerre civile en France*, est un long exposé des faits qui ont amené la révolution du 18 mars. C'est un curieux essai de justification. Ce que la Commune a voulu, y dit-on, c'est établir un gouvernement vraiment démocratique et surtout économique, en restituant à l'autorité municipale les fonctions trop nombreuses exercées aujourd'hui par l'État. — Il faudrait donc croire qu'il s'agissait tout simplement d'imiter le régime en vigueur aux États-Unis et en Suisse. — Si des monuments ont été brûlés, c'est comme moyen de défense, ainsi que cela se fait dans toutes les guerres. L'incapacité absolue de la Commune en fait de réformes sociales est expliquée de la façon suivante : « Les travailleurs n'espéraient pas de miracles de la Commune. Ils n'avaient pas d'utopies toutes prêtes à introduire par décret du peuple. Ils savaient bien qu'afin de réaliser leur émancipation et en même temps la noble forme vers laquelle la société actuelle se dirige, par ses propres forces économiques, ils auraient à traverser de longues luttes et toute

une serie de progrès historiques, qui transformeraient les circonstances et les hommes; ils n'ont pas à appliquer un idéal, mais à dégager les éléments de la société nouvelle, que contient en elle-même l'ancienne société qui s'écroule. » On reconnaît ici Marx et l'école historico-économique, dont l'esprit est complètement différent de celui du jacobinisme, s'imaginant qu'on improvise une transformation sociale à coups de décrets. Mais on peut répondre aux chefs de l'*Internationale :* Si la société actuelle doit enfanter la société future en vertu de ses « propres forces économiques » et par « une série de progrès historiques », pourquoi employer la violence, pourquoi des insurrections et des coups de main? Condamnez ces moyens des anciens révolutionnaires, qui ne peuvent aboutir.

Bientôt l'opposition entre les deux doctrines, le socialisme « historico-scientifique », d'une part, et le socialisme des ignorants et des violents, de l'autre, allait amener une scission et, par suite, la chute de l'*Internationale.*

En 1871, il n'y eut point de congrès. Une conférence de délégués se réunit à Londres, le 27 septembre. On ne s'y occupa point de questions théoriques, mais des moyens de propagande. Voici ceux qui furent recommandés : étude des moyens d'attirer les ouvriers de la campagne, organisation de sections de femmes, alliance internationale des associations ouvrières par corps de métiers, statistique générale de la situation des travailleurs, nécessité pour les ouvriers, d'entrer dans le mouvement politique, même en s'alliant au radicalisme bourgeois. — Cette conférence ne fit qu'enregistrer les idées de Marx, qui dirigeait en réalité le conseil général. Rien de plus naturel ; il était infiniment supérieur à ses collègues par ses connaissances et par son esprit pratique. Mais sa dictature ne pouvait manquer de soulever une opposition haineuse dans ces nombreux groupes appartenant à différentes nationalités et obéissant à

des courants d'idées très opposés. Le signal de la révolte partit de Neuchâtel. Quelques sections des ouvriers du Locle et de la Chaux-de-Fonds, sous la direction d'un chef actif, James Guillaume, s'élevèrent contre l'autorité excessive que s'arrogeait le conseil général et, se séparant des autres groupes de la Suisse romande, constituèrent la fédération du Jura ; on les désigna sous le nom de « fédéralistes » ou « d'autonomistes ». Les « blanquistes », représentant la tradition jacobine, s'élevaient aussi très vivement contre la théorie de « l'évolution historique » du « juif allemand ». Enfin, les plus ardents dans leur opposition étaient les « anarchistes » qui suivaient Bakounine. Au congrès de la *Ligue de la Paix*, réuni à Berne, sous la présidence de Victor Hugo, en 1869, Bakounine avait proposé de voter l'athéisme et le communisme. Battu à une grande majorité, il avait fondé alors l'*Alliance de la démocratie socialiste*. D'autre part, le conseil général interdit aux sections de l'*Internationale* de prendre un nom particulier, et se réserva le droit de suspendre ou de dissoudre celles qui n'obtempéreraient pas à cette défense.

Le congrès de La Haye (du 2 au 7 septembre 1872) fut le champ de bataille où se choquèrent ces tendances opposées. On y compta soixante-cinq délégués représentant, quatre la Hollande, huit la Belgique, deux le Danemarck, huit l'Allemagne, sept la Suisse, onze la France, quatre l'Espagne, six l'Amérique, dix l'Angleterre, un le Portugal, un l'Irlande, un la Hongrie, un l'Australie. Le combat s'engagea à propos des pouvoirs du conseil général, que les autonomistes voulaient réduire à n'être plus qu'un bureau de renseignements. Guillaume attaqua Marx en face. « Il y en a, dit-il, qui prétendent que l'*Internationale* est l'invention d'un homme habile, doué de l'infaillibilité en matière sociale et politique, contre qui nul n'a droit d'opposition. Notre association n'aurait ainsi

qu'à obéir à l'autorité despotique d'un conseil institué pour maintenir cette orthodoxie nouvelle. D'après nous, l'*Internationale* est née spontanément des circonstances économiques actuelles, et nous ne voulons pas d'un chef qui juge des hérésies. » La majorité était acquise à Marx. Aussi, loin de supprimer le conseil général, elle lui accorda le droit de suspendre des sections et même des fédérations, sauf appel au congrès. Cette décision souleva les plus vives protestations. Les blanquistes, entre autres Ranvier, Cournet et Vaillant, quittèrent le congrès. Vint ensuite l'examen du cas de Bakounine et de Guillaume. Tous deux furent déclarés exclus, comme convaincus de faire partie de l'*Alliance*, société secrète fondée avec des statuts complètement opposés à ceux de l'*Internationale*. Marx fit aussi décider que le siège du conseil général serait transporté à New-York. Il espérait ainsi le soustraire aux causes de division qui le minaient en Europe. Il prétendit que c'était le moyen d'attirer les ouvriers des États-Unis qui, dans cette république démocratique, pourraient se rendre maîtres du pouvoir et ainsi appliquer les réformes sociales. Le congrès de La Haye donna le coup de mort à l'*Internationale*.

Comme au sein de la Commune de Paris, les rivalités personnelles opérèrent leur œuvre ordinaire de désorganisation. Ceux qui, sans tenir compte des nécessités naturelles, veulent éliminer complètement tout principe d'autorité, sont immédiatement punis de leur tentative insensée, par la ruine de leur œuvre. Il est dans la nature des choses que les plus capables arrivent à la direction et au commandement. Les ignorants, qui sont aussi les envieux, résistent. L'anarchie et, bientôt, la décomposition s'ensuivent.

Immédiatement après le congrès de La Haye, les « jurassiens » levèrent l'étendard de la révolte. Ils convoquèrent à Saint-Imier un congrès séparatiste qui déclara qu'il refu-

sait de se soumettre aux décisions de La Haye et qu'il continuait à considérer les compagnons Bakounine et Guillaume comme membres de l'*Internationale*. D'autre part, le nouveau conseil général transporté à New-York publia, dès le 20 octobre 1872, une adresse où il expose la nécessité d'un pouvoir central et où il s'efforce de démontrer que ce n'est pas en prenant « l'anarchie » pour principe qu'on pourra lutter contre les forces organisées de la bourgeoisie. Mais les résistances contre cette autorité lointaine, qui ressemblait à celle d'une papauté nouvelle, se généralisèrent. Guillaume, daus une brochure intitulée : *La Fédération internationale du Jura*, résuma avec précision tous les griefs des « autonomistes ». Le conseil général répondit par des excommunications. Il exclut successivement l'association des femmes fondée à New-York par les deux prêtresses de l'amour libre, les dames Woodhull et Caflin, la fédération belge, de Bruxelles, la fédération espagnole de Cordoue, et celle de Londres, qui avaient déclaré rejeter les décisions de La Haye, et il refusa de reconnaître une fédération italienne qui ne s'était pas conformée aux statuts. L'*Internationale* de Marx perdit ainsi, peu à peu, toute influence dans les pays latins. Il ne lui resta quelques fidèles qu'en Angleterre, en Allemagne et en Amérique. Pour rallier ses forces dispersées, il convoqua un congrès général à Genève, le 8 septembre 1873. De leur côté, les autonomistes dissidents décidèrent de se réunir dans la même ville, le 2 septembre. Nous avons donc deux *Internationales* en présence.

Vingt-huit délégués parurent au congrès des autonomistes. On commença par entendre les rapports sur la situation dans les différents pays. Le représentant de l'Espagne, Farga Pelissier, fut le seul qui put donner des nouvelles favorables : on y comptait plus de sept cents associations diverses avec cinquante mille membres, et bientôt on ver-

rait les ouvriers des grandes villes se soulever en masse pour faire triompher le principe de l'anarchie. On s'apercevait que Bakounine avait été l'apôtre du socialisme en Espagne. Dès 1871 et 1872, la propagande socialiste y était si active que le ministre des affaires étrangères du roi Amédée envoya à tous les agents diplomatiques une circulaire en date du 9 février 1872, proposant à tous les gouvernements une action commune pour l'arrêter partout. Lord Granville répondit en objectant le droit d'asile admis par les lois anglaises, et ce projet de croisade n'eut pas de suites. Les désordres dont la Péninsule fut bientôt le théâtre, vinrent prouver cependant que le danger n'était pas imaginaire. Les nouvelles des autres pays étaient assez décourageantes. Les divisions des chefs avaient arrêté la propagande. Les débats n'offrirent rien d'intéressant. Les autonomistes firent, sans peine, prévaloir leurs idées. Le conseil général fut supprimé, aux applaudissements enthousiastes de l'assemblée. Plus d'autorité, plus de direction, tel est l'idéal. Chaque congrès détermine la localité où se réunira le congrès suivant, et la fédération de cette localité tient la correspondance, sert d'intermédiaire et prépare les questions à traiter. Aucune rétribution n'est exigée. Ainsi, ni gouvernement ni budget. On arrive presque à la perfection absolue, qui consisterait à tout supprimer.

Le compagnon Van den Abeele fait une objection : « Nous autres, Hollandais, dit-il, nous sommes partisans de la méthode expérimentale. Un pouvoir central est mauvais. Essayons d'établir trois commissions. J'admets l'anarchie, mais sommes-nous assez forts pour l'appliquer immédiatement ? — Comment ! répond le délégué français Brousse, vous voulez abattre l'édifice autoritaire ; l'anarchie est votre programme, et vous reculez devant les conséquences de votre œuvre ! Encore un coup de hache, et que tout s'écroule ». Ils travaillaient, en effet, à enterrer leur associa-

tion. Les résultats naturels de leurs principes devaient se produire. De l'impuissance on allait passer à la non-existence.

Eccarius, le lieutenant de Marx, dont il venait de se séparer et le seul qui eût quelque valeur parmi les « autonomistes » présents, résuma en quelques mots l'histoire de l'*Internationale* dans son discours de clôture : « L'ancienne *Internationale*, dont la première pierre fut posée à Saint-Martin's-Hall, le 28 septembre 1864, et dont l'édifice fut achevé au congrès de Genève, en 1866, a cessé d'exister. Celle que nous fondons en est complètement distincte. L'initiative était venue des unions de métiers de Londres, qui voulaient qu'on s'occupât de questions politiques, et des proudhoniens, qui ne le voulaient point. Les premiers poursuivaient l'application des principes de l'unionisme, c'est-à-dire le relèvement du salaire par la coalition et la grève ; les seconds visaient à réaliser leurs théories de reconstitution sociale. A Bâle, les proudhoniens ont succombé, mais en même temps l'élément unioniste était annihilé par les rivalités personnelles, au sein du conseil général. A Paris, au contraire, les unionistes l'emportaient absolument sur les proudhoniens. En 1870, on aurait peut-être pu rétablir la concorde, mais la guerre y mit obstacle. Déjà, avant le congrès de La Haye, le conseil était divisé en deux partis hostiles, et quand il obtint le droit d'exclusion, il donna le coup de mort à l'ancienne association. »

L'*Internationale* des Marxistes tint ses séances, du 8 au 13 septembre. Marx lui-même n'y assista point. Il y eut une trentaine de délégués représentant l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Suisse et la Hollande. Ce qui montre le peu d'influence que l'association exerçait, c'est que l'Allemagne, où le socialisme prenait un si prodigieux développement, n'était représentée que par un seul délégué, Burckhart. S'il est seul, dit-il, c'est à cause des « frais consi-

dérables qu'entraîne l'envoi d'un représentant dans une ville aussi éloignée que Genève. » Ceci peint la situation. Les divers rapports présentés au congrès montrent les progrès des idées socialistes, mais n'indiquent pas qu'elles aboutissent à l'*Internationale.* Deux questions principales furent discutées : d'abord, les classes ouvrières doivent-elles prendre part aux luttes politiques, ou bien s'abstenir et préparer en silence la révolution sociale ? On décida, comme déjà précédemment, qu'elles doivent s'occuper de politique et, au besoin, s'allier à la bourgeoisie pour obtenir toutes les réformes utiles aux travailleurs. Second point : les ouvriers doivent partout s'associer en corps de métiers qui formeront des fédérations nationales, lesquelles s'uniront entre elles pour continuer une ligue universelle, par métier. Celle-ci aurait pour mission de donner régulièrement des renseignements sur la situation du travail et d'en défendre les intérêts dans les divers pays. On le voit, c'est l'idée mère de l'*Internationale* qui reparaît, mais spécialisée et appliquée dans chaque métier. Ce congrès fut le dernier organisé par les Marxistes. Leur chef, l'auteur du livre fameux *Das Kapital*, semble s'être depuis lors retiré complètement de la vie active, pour préparer, dans sa retraite, à Londres, le second volume de son ouvrage annoncé depuis longtemps.

Les autonomistes convoquèrent une assemblée générale à Bruxelles le 7 novembre 1874. Dans le compte rendu officiel, nous voyons qu'elle n'eut plus rien d'international que le nom. Il n'y figure qu'une vingtaine de délégués, tous Belges, sauf Gomez pour l'Espagne, Schwitzguebel pour la fédération jurassienne et Eccarius pour la branche de Bethnal-Green de Londres. Le compte-rendu n'offre d'intéressant qu'un long rapport du délégué De Paepe, sur les services publics et une adresse du *Comité italien pour la révolution sociale*, qui est très curieuse. En effet, elle dépeint

parfaitement le caractère particulier du mouvement socialiste en Italie, et elle prouve aussi qu'il n'est pas bon de l'exclure du droit commun, en lui enlevant la faculté d'agir ouvertement. L'adresse constate d'abord que « les masses italiennes, plutôt disposées à la conspiration, n'acceptent l'*Internationale* qu'avec une grande défiance... cette organisation au grand jour est un système absurde... La liberté de parole, de réunion et de presse, et les autres libertés inscrites dans le statut italien sont autant de pièges dont nos ennemis savent profiter. Aussi réclame-t-on de toutes parts un changement radical du système, et déjà une vaste et solide conspiration socialiste révolutionnaire commence à étendre vigoureusement des racines pénétrant jusque dans les couches les plus profondes du prolétariat italien... La suppression en masse, décrétée par le gouvernement, nous a conduits à la conspiration absolument secrète. Cette organisation étant très supérieure à la première, nous pouvons nous féliciter que les persécutions aient mis fin à l'*Internationale* publique. Nous continuerons à marcher dans la voie secrète, que nous avons adoptée, comme la seule qui puisse nous conduire à notre but final, la révolution sociale ». La compression tentée en Allemagne a les mêmes résultats. Le socialisme, au lieu d'agir au grand jour, se transforme en une conspiration dont les progrès sont aussi rapides, les dernières élections l'ont prouvé, et dont le danger est bien plus réel. La liberté a un double avantage : elle révèle bientôt l'impuissance et le néant des fausses doctrines, et, d'autre part, elle avertit les conservateurs de se tenir sur leurs gardes et d'accomplir les réformes réclamées par la justice et l'intérêt général.

Le huitième congrès, réuni à Berne, le 26 octobre 1876, ne fut pas plus international que le précédent. Il se composait, presque inclusivement, de délégués de la fédération

jurassienne, auxquels s'adjoignent un Belge, deux Espagnols, deux Français et quelques Italiens. Les rapports des différents pays constatent que l'*Internationale* voit diminuer presque partout le nombre de ses adhérents. Le vide se fait. La fameuse association se meurt. On décide, pour la sauver, de convoquer, pour l'année suivante, à Gand, un congrès universel du socialisme. On espère ainsi regagner le terrain perdu. Dans le compte rendu, je ne trouve à signaler qu'une discussion entre le délégué belge, César De Paepe, qui défend l'État, et le délégué italien, Malatesta, qui, au nom des « anarchistes », en demande la suppression. Il est curieux de voir à quel point les idées « anarchistes » ressemblent à celles des économistes à outrance : « La société, dit Malatesta, n'est pas l'agrégation artificielle opérée par la force ou par un contrat d'individus naturellement réfractaires. C'est un corps organique vivant, dont les hommes sont les cellules concourant solidairement à la vie et au développement du tout. Elle est régie par des lois immanentes, nécessaires, immuables comme toutes les lois naturelles. Il n'existe pas un pacte social, mais bien une loi sociale. Qu'est donc alors l'État? Une superfétation, — (les économistes disaient un chancre), — qui vit aux dépens du corps social et qui n'a d'autre but et d'autre effet que d'organiser et de maintenir l'exploitation des travailleurs. C'est pourquoi nous voulons détruire l'État. Comment s'organisera ensuite la société? Nous ne pouvons pas le savoir. Nous nous défions de toutes les solutions utopiques. Nous ne voulons plus du socialisme artificiel, fantastique, anti-scientifique, « du socialisme de cabinet », et nous le combattrons comme réactionnaire. Notre seul but doit être de détruire l'État. Ce sera au fonctionnement libre et fécond des lois naturelles de la société à accomplir les destinées de l'humanité. » Ceci est l'expression des idées qui tendent de plus en plus à dominer

parmi les socialistes, en France, en Italie et en Espagne. L'influence du positivisme et de Herbert Spencer est manifeste.

Avant de se rendre au congrès universel de Gand, les « anarchistes » se réunirent en Belgique, à Verviers, du 5 au 8 septembre 1877. Ils donnèrent à cette réunion, où se trouvaient en tout une dizaine de délégués étrangers, le nom pompeux de « Neuvième congrès général de l'*Association internationale des travailleurs* ». Les questions discutées trahissent une singulière naïveté. Ainsi : « Dans quelque pays que le prolétariat triomphe, nécessité absolue d'étendre ce triomphe à tous les autres pays. » On ne dit pas comment. — « Quels sont les moyens propres à réaliser le plus vite possible l'action révolutionnaire socialiste ? » On passe à l'ordre du jour. — « Quels sont les moyens de propagande pour les compagnons d'Egypte ? » Le point reste à l'étude.

A Gand, le 9 septembre, s'ouvrit « le congrès socialiste universel ». Un cortège d'environ quatre mille ouvriers traversa la ville, le drapeau rouge en tête et aux sons de *la Marseillaise*. La police laissa faire, et le public passa indifférent. Nul ne s'effraie, et l'ordre n'est pas un moment troublé. Les séances sont déclarées publiques. Mais presque personne n'y assiste, pas même les ouvriers enrôlés dans l'*Internationale*. On compte quarante-six délégués appartenant à différentes nationalités, seulement, la plupart ne représentent que des groupes insignifiants. On espérait réconcilier les anarchistes et les autoritaires, mais le combat ne tarde pas à s'engager au sujet de l'État, et du rôle à jouer par les ouvriers, dans les questions politiques. Liebknecht, député au Reichstag allemand, et César De Paepe soutiennent que les fonctions de l'État doivent être étendues ; qu'il doit devenir propriétaire des instruments de travail, et qu'en attendant, les ouvriers ont intérêt à prendre

part aux luttes politiques et à obtenir des améliorations successives. James Guillaume, le fondateur de la *Fédération du Jura*, défend la thèse des « autonomistes ». Le capital et le fonds productif doivent appartenir aux sociétés ouvrières, c'est-à-dire aux corps de métiers. Cet idéal ne peut être atteint que par la révolution. Les ouvriers n'ont rien à attendre des partis politiques, même les plus radicaux, qui ont toujours trompé et exploité le peuple. Le régime parlementaire et le suffrage universel sont un leurre. Quant aux améliorations de détail, elles ne sont qu'un danger. En donnant une certaine satisfaction au peuple, elles amortissent les sentiments révolutionnaires.

De Paepe répondit à James Guillaume en reproduisant une pensée profonde, admirablement exprimée par Tocqueville, dans le XVIIe chapitre de *l'Ancien régime* : Quand le peuple est écrasé par la misère, il se résigne. C'est quand il se redresse et qu'il regarde au-dessus de lui, qu'il est porté à s'insurger.

Au vote, les anarchistes se trouvèrent en minorité. Ils déclarèrent alors que les principes des deux écoles étaient trop opposés pour qu'on pût agir en commun, et la scission fut définitivement consommée. Le principe anarchique avait accompli son œuvre de dissolution. La seconde *Internationale* disparut comme celle de Marx. Le mot est encore souvent employé pour désigner certains groupes du socialisme militant, mais il n'existe plus aujourd'hui aucune association universelle à laquelle cette désignation puisse s'appliquer. Cependant le spectre survit et continue à agir comme s'il avait encore quelque réalité. Il est vrai que l'*Internationale* n'a jamais été qu'une ombre, c'est-à-dire une idée qui n'a pu prendre corps.

Résumons cette esquisse de la grandeur et de la décadence de l'*Internationale*. Comme l'a dit un de ses chefs, Eccarius, elle est née de la conjonction de deux tendances:

celle des *trade-unions* d'Angleterre, poursuivant l'accroissement des salaires par la coalition et la grève, sur le terrain économique pratique, et celle du socialisme français et allemand visant à changer radicalement les bases actuelles de l'ordre social. La première de ces tendances a dominé jusqu'en 1869. Depuis lors et surtout après la chute de la Commune, l'élément révolutionnaire l'a emporté complètement. Ce qui a fait le succès rapide et, en apparence, si effrayant de l'*Internationale*, c'est qu'elle répondait à ce sentiment de mécontentement et de révolte qui s'est répandu peu à peu dans la classe ouvrière de tous les pays civilisés. Les mêmes irritations, les mêmes aspirations fermentant partout, il n'était pas difficile d'établir entre elles un lien commun; mais la puissance réelle dont a disposé l'Association a toujours été insignifiante. Elle n'a jamais connu, même approximativement, le nombre de ses adhérents. Ainsi que le dit un de ses anciens membres, M. Fribourg, on s'affiliait à l'*Internationale* « comme on prend un verre de vin ». De 1866 à 1870, la plupart des sociétés ouvrières et les socialistes, individuellement, déclaraient adhérer, et c'était tout. C'est ainsi que Cameron, délégué des États-Unis au congrès de Bâle, y apporta, comme nous l'avons vu, l'adhésion en masse de huit cent mille ouvriers, mais ces adhésions étaient absolument platoniques. Elles ne donnaient à l'Association ni autorité ni argent.

On croit que l'*Internationale* a joué un rôle important dans les grèves devenues si nombreuses depuis quelques années. C'est une erreur. Sans doute, très souvent, les grévistes faisaient nominalement partie de l'Association. Mais d'abord les chefs de l'*Internationale* ne considéraient la grève que comme un pis aller. En second lieu, ils craignaient de la conseiller, sachant qu'un échec diminuerait beaucoup leur crédit. Enfin, ils manquaient absolument

de ressources. Nous trouvons, dans les livres de M. Oscar Testut[1], des détails curieux à ce sujet. A chaque occasion, le conseil général avoue qu'il n'a pas d'argent, ou bien il envoie des sommes tout à fait insignifiantes. La plus infime *trade-union* anglaise a une caisse mieux garnie. Dans tous les congrès, on cherche, sans les trouver, les moyens de faire rentrer les cotisations, qui n'étaient pourtant que de 10 centimes par an. Ce n'est pas l'*Internationale* qui a fomenté les grèves, ce sont les grèves qui ont développé l'*Internationale.*

Les causes du déclin rapide de la fameuse Association sont faciles à découvrir, et elles sont instructives. D'abord, comme organisatrice de grèves, ce qui était son but principal et pratique, elle s'est montrée timide et impuissante. Les corps de métiers n'ont pas tardé à s'en apercevoir, et l'ont abandonnée. Ensuite, elle avait pris pour devise : « Émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. » On voulut donc se passer des bourgeois-radicaux, « des phraseurs », « des intrigants », qui, la révolution faite, arrivent au pouvoir et laissent les ouvriers dans la même condition qu'auparavant. La plupart des délégués étaient néanmoins des « bourgeois »; mais, au fond, le sentiment de révolte contre la direction aristocratique des plus intelligents persista toujours, et elle s'en prit surtout à Karl Marx, le vrai fondateur de l'*Internationale* et la seule tête politique qu'elle contînt. Or, faire vivre une vaste association reliant des groupes très nombreux de nationalités différentes et obéissant parfois à des courants d'idées divergents, faire usage de la publicité, seul moyen de propagande, et cependant échapper aux lois répressives des divers États, c'était évidemment une entreprise très difficile. Comment aurait-elle pu durer après qu'on avait frappé

[1] L'*Internationale au ban de l'Europe* et l'*Internationale*. Paris, Lachaud, 1873.

d'ostracisme le seul homme capable de la diriger ? La cause de l'échec n'est pas accidentelle : elle tient au caractère même de la tentative. Les travailleurs ne veulent plus suivre les bourgeois radicaux, parce que les libertés politiques, la république et même le suffrage universel, que ceux-ci revendiquent ou décrètent, ne changent pas les relations du travail et du capital ; d'autre part, l'ouvrier est évidemment incapable de diriger un mouvement révolutionnaire qui devrait résoudre les mille difficultés que soulève tout changement dans l'ordre économique. Le socialisme révolutionnaire aboutit ainsi à une impasse et à l'impuissance pratique.

Une autre cause encore a contribué à la chute si rapide de l'*Internationale* : ce sont les rivalités de personnes. Comme au sein de la Commune de 1871, on se divise, on se soupçonne, on s'injurie, et bientôt arrivent les scissions définitives. Nulle autorité ne s'impose. L'entente devient impossible ; l'association se dissout dans l'anarchie, et, si l'on permet un mot vulgaire qui exprime bien la chose, dans le gâchis. Ceci est encore un avertissement. Eh quoi ! vous voulez abolir l'État et supprimer le chef d'industrie, et vous comptez que l'ordre sortira naturellement de la libre initiative des corporations fédérées ? Mais si vous, qui constituez apparemment l'élite de la classe ouvrière, vous n'êtes point parvenus à vous entendre assez pour maintenir en vie une société qui ne vous demandait aucun sacrifice et qui n'avait qu'un but voulu par tous, « la guerre à l'infâme capital », comment de simples ouvriers resteront-ils unis, alors qu'il s'agira, dans un contact journalier, de régler des intérêts en lutte constante et de prendre des décisions touchant la rémunération de chacun ? Vous n'avez pas voulu vous soumettre à un conseil général qui ne vous imposait rien ; comment, dans l'atelier, obéirez-vous aux ordres des chefs qui devront déterminer votre tâche et diriger votre travail ?

L'*Internationale* est morte, non par la sévérité des lois ou la persécution des gouvernants, mais de mort naturelle et d'anémie. Toutefois, sa carrière, si courte qu'elle ait été, a laissé dans la vie contemporaine des traces qui ne disparaîtront pas de sitôt. Elle a donné une redoutable impulsion au socialisme militant, principalement dans les pays latins. Elle a fait, de l'hostilité des ouvriers contre les maîtres, un mal chronique, en leur persuadant qu'ils forment une classe fatalement vouée à la misère par les privilèges iniques du capital. C'est ce qu'on verra mieux encore en suivant le développement de l'*Internationale* dans les différents États.

CHAPITRE X.

L'ALLIANCE UNIVERSELLE DE LA DÉMOCRATIE ET L'APOTRE DU NIHILISME

Lorsque Dante descend les cercles de l'enfer, arrivé au plus profond de la « cité sans espérance », il s'y trouve face à face avec l'effroyable souverain des anges révoltés :

L'imperador del doloroso regno.

Ainsi, quand on pénètre jusqu'aux dernières couches du socialisme révolutionnaire, on y rencontre Bakounine. On ne peut aller au delà, car il est l'apôtre de la destruction universelle, de l'anarchisme absolu, ou, comme il a lui-même nommé sa doctrine, de « l'amorphisme ». C'est lui qui, empruntant le nom et l'organisation de l'*Internationale*, a répandu le socialisme anarchique dans tous les pays latins. Ce sont ses idées qui, comme nous le prouverons, ont dominé dans la Commune de Paris. Ce sont elles qui forment maintenant le fond des programmes qu'adoptent la plupart des associations socialistes en Italie, en Suisse, en Belgique, en Espagne et même en France. Quelles sont ces idées, d'où viennent-elles, et qui est Bakounine? Il importe de le savoir; car c'est là l'ennemi que longtemps encore l'ordre actuel aura à combattre.

Proudhon est un dialecticien étincelant, mais il n'a eu d'idées nettes sur rien, et, par suite, il est plein de contradictions. D'une part, il supprime la propriété et ne laisse

aux individus que la possession; quelle possession, — viagère, trentenaire ou à chaque instant révocable? — il ne le dit pas; mais, en tout cas, le propriétaire collectif sera l'État, qui centralisera tous les instruments de travail. D'autre part, poussant à bout l'hostilité des économistes contre l'intervention de l'État, il aboutit à préconiser « l'anarchie », c'est-à-dire la suppression de l'État. Il exalte l'individualisme et la liberté. L'ordre résultera, prétend-il, de l'initiative des individus débarrassés des entraves de toutes sortes qui aujourd'hui les accablent et les ruinent. Bakounine reproduit ces idées, mais il les habille à la russe. Il réclame la propriété collective du sol et des instruments de travail; seulement, il la confère à la commune, comme cela existe pour les terres, dans les villages de la grande Russie. Il veut « l'anarchie », mais avec une sorte d'enthousiasme mystique très étranger à Proudhon. Il rêve la destruction totale de toutes les institutions existantes et une société « amorphe », c'est-à-dire sans forme aucune, ce qui signifie, en réalité, le retour à l'état sauvage. Pour y parvenir, il lui faut une révolution sans pitié, qui, par le fer et le feu, extirpera jusqu'aux dernières traces de l'ancien ordre social. Le but final est donc le collectivisme, ou mieux encore « l'amorphisme », et le moyen d'y parvenir la « pandestruction ».

Ces imaginations, qu'on dirait d'un fou furieux, ne sont cependant pas sans précédents dans l'histoire de la pensée humaine. A certaines époques troublées, les âmes avides d'idéal gémissent et s'indignent des maux et des iniquités qui affligent l'espèce humaine. Elles entrevoient un ordre meilleur où régnerait la justice, mais elles croient qu'il est impossible d'y arriver par des réformes lentes et successives. Alors elles aspirent à la destruction de l'ordre ancien, afin que de ses ruines sorte la palingénésie. Telle était l'idée du christianisme primitif. Pour que vînt « le royaume de

Dieu », ce monde pervers devait périr, non il est vrai par une révolution politique ou sociale, mais par un bouleversement cosmique. Tout devait être consumé, non par la torche des incendiaires, comme le veulent certains « anarchistes » aujourd'hui, mais par le feu du ciel.

Dies iræ, dies illa
Solvet sæclum in favilla [1].

Les premiers chrétiens attendirent longtemps la « pandestruction » et la venue du Royaume. Mais la fin du monde

[1] L'idée palingénésique est née du problème du mal. Le juste souffre, le méchant triomphe, la terre est rebelle : d'où cela vient-il, si Dieu est bon et équitable ? La question est traitée à fond dans l'admirable poème de Job, comme l'a si bien montré M. Renan. L'éternel débat entre l'optimisme et le pessimisme est repris par Voltaire et Rousseau, à propos du fameux poème sur le tremblement de terre de Lisbonne. La croyance que ce monde, foncièrement mauvais, doit périr dans les flammes, pour faire place à de « nouveaux cieux et à une nouvelle terre » se trouve dans toutes les religions antiques. Dans le mazdéisme, les cycles successifs du développement de l'humanité sur cette terre aboutissent à un embrasement général, suivi d'un renouvellement universel. Dans la *Voluspâ* de l'Edda, la palingénésie est conçue presque exactement comme dans nos Évangiles. « Le soleil commence à s'assombrir. Les continents s'affaissent dans l'Océan. Elles disparaissent du ciel, les étoiles brillantes. La fumée tourbillonne autour du feu destructeur du monde. La flamme gigantesque s'élève jusqu'au ciel même. Vala voit surgir de nouveau, de l'Océan, une terre couverte d'une admirable verdure. Les Ases se retrouvent dans la plaine d'Idi : ils siègent en juges puissants sous l'arbre du monde. Les champs produisent sans être ensemencés. Tout mal disparaîtra. Baldur reviendra pour habiter avec Hodur dans les demeures sacrées des dieux. Les peuples fidèles jouiront d'une paix éternelle. Alors il viendra d'en haut présider aux jugements des grandeurs, le souverain puissant qui gouverne l'univers. Il calmera les dissensions et donnera des lois inviolables à jamais. » Dans les admirables vers de la quatrième églogue de Virgile, on trouve l'écho des aspirations palingénésiques de toute l'antiquité et surtout des chants sibyllins.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam nova progenies cœlo dimittitur alto.
..... Ac toto surget gens aurea mundo
..... Omnis feret omnia tellus.

Virgile dépeint le renouvellement de la nature ; l'Edda et l'Évangile

n'arrivant pas, ceux qui s'obstinèrent dans ces espérances, les millénaires, furent déclarés hérétiques. Les pères du désert et les ascètes fuyaient aussi un monde définitivement voué au mal. Enfin, la même pensée inspire Rousseau dans ses fameux Discours sur les lettres et sur l'origine de l'inégalité. Jean-Jacques est frappé des maux et des iniquités de l'ordre social. Les institutions civiles consacrent l'inégalité et la propriété, d'où sortent le servage et la misère du plus grand nombre. Les lettres, les sciences et les arts, dont nous sommes si fiers, ne sont que des agents de démoralisation. La civilisation est la source de tous les maux. Quel remède? Rousseau n'en voit qu'un et il le croit impossible : le retour à la vie primitive. Il fallait donc, comme le disait Voltaire, rentrer dans les forêts pour y marcher à quatre pattes.

La même suite de déductions s'est produite, de nos jours, chez les révolutionnaires. Autrefois, ils réclamaient, comme panacée contre le désordre social, le suffrage universel et la république. Ces institutions existent en Amérique en même temps que l'autonomie communale et que toutes les libertés, et néanmoins le progrès de la civilisation y crée la même situation que dans l'Europe monarchique. Les systèmes utopiques d'Owen, de Fourier, de Cabet, et de Louis Blanc ont été essayés, et ils ont échoué. La difficulté des réformes économiques est démontrée par la science et par les faits. Faut-il attendre que le développement graduel de l'instruction et de l'égalité amène une situation meilleure? Mais alors ils faudrait donc subir, peut-être encore pendant des

annoncent plutôt le renouvellement social et le triomphe de la justice. Fourier a aussi sa palingénésie avec ses anti-lions, ses anti-baleines et son océan de limonade; mais on peut préférer la *Voluspâ* et l'Écriture. Pierre Leroux, dans son livre *l'Humanité*, II, 6, a bien montré comment les idées de palingénésie, répandues dans toute l'antiquité, se rattachaient à l'astrologie et à certaines notions sur les périodes cosmiques. V. Esaïe, LXVI, 17, 25. — Michée, IV, 3.

siècles, l'enfer actuel. Non, c'en est trop. Maudite soit la société! A bas ses institutions et ses lois! Renversons tout ce qui existe et, comme le voulait Rousseau, revenons plutôt à la vie sauvage.

Cette genèse de l'idée révolutionnaire extrême dans notre Occident prend, chez Bakounine, une teinte particulière d'exaltation et de mysticisme qui vient, je crois, du caractère russe. Soit effet de la race, soit influence du milieu social, nous voyons se produire en Russie des phénomènes sociaux qui paraissent impossibles chez les autres peuples. Ainsi on sait qu'il existe une secte assez nombreuse qui, malgré des pénalités sévères, pratique systématiquement la mutilation que s'était infligée Origène. J'ai visité à Saint-Pétersbourg, près de la halle aux grains, une rue habitée presque exclusivement par des petits banquiers appartenant à cette secte bizarre. La persistance, l'abnégation et l'audace des conspirateurs nihilistes, auprès desquelles les complots du carbonarisme ne sont que jeux d'enfant, sont un fait si étranger à nos mœurs que nous pouvons à peine le comprendre. Et cependant ces sentiments, qui semblent contre nature, Bakounine est parvenu à les inspirer à tous ses séides, dans les pays occidentaux comme dans sa patrie. N'est-il pas étrange que ce Moscovite, dont l'intelligence et l'instruction n'avaient rien de remarquable, ait pu devenir l'initiateur d'un mouvement d'idées qui joue un rôle si important dans la marche des événements contemporains! Non-seulement il est le père du nihilisme en Russie, mais il a été l'apôtre du socialisme international anarchique dans tout le midi de l'Europe, et c'est le fond de ses doctrines qu'on retrouve dans celles de la révolution de Paris du 18 mars.

Michel Bakounine est né en 1814, dans le gouvernement de Twer, près Moscou. Sa famille appartient à l'aristocratie russe. Un de ses oncles avait été ambassadeur sous Cathe-

rine II. Il était cousin par alliance de ce général Mouravief, que les Polonais ont appelé le bourreau de la Pologne. Il fit ses études à l'école d'artillerie de Saint-Pétersbourg et entra au service comme officier. Séjournant dans les provinces polonaises avec sa batterie, la vue du régime de compression à outrance, auquel elles étaient soumises, fit pénétrer dans son cœur la haine du despotisme. Il donna sa démission et vint se fixer à Moscou, où il étudia la philosophie avec Belinsky. Vers 1846 il se rendit en Allemagne. Les idées hégéliennes le séduisirent; il se jeta dans l'extrême gauche de cette école où fermentait alors un puissant levain révolutionnaire. En 1847, il vint à Paris, où il rencontra George Sand et Proudhon. Mais il fut expulsé, probablement à cause de la violence de ses discours. Revenu en Allemagne, il prit une part active aux insurrections qui éclatèrent alors de divers côtés, et, au printemps de 1849, il fut l'un des chefs de celle de Dresde qui occupa la ville pendant trois jours. Il fut fait prisonnier et condamné à mort. Cette peine étant commuée en celle de la détention perpétuelle, il la subit d'abord dans une forteresse autrichienne. Réclamé par la Russie, il fut enfermé dans le fort de Petropaulowsk, à Saint-Pétersbourg. Il y resta huit ans. La prison produisit sur lui le même effet que sur Blanqui. Elle transforma chez lui l'idée révolutionnaire en fanatisme et en une sorte de religion. Il se comparait volontiers à Prométhée, le Titan bienfaiteur des hommes, enchaîné sur un rocher du Caucase, par les ordres du tsar de l'Olympe. Il songea même, dit-on, à faire un drame sur ce sujet, et il chantait parfois, plus tard, la plainte des Océanides venant apporter leurs consolations à la victime de la vengeance de Jupiter. Naturellement, Bakounine était le Prométhée moderne, qui apportait aux hommes la lumière et la vérité.

Alexandre II commua la détention perpétuelle en un

exil en Sibérie, où Bakounine arriva en 1857. Il y trouva comme gouverneur Mouravief-Amourski, cousin de l'autre Mouravief et qui, par suite, était aussi son parent. Il jouit ainsi, paraît-il, de faveurs exceptionnelles et d'une liberté complète. Le grand journaliste de Moscou, Katkof, ancien ami de Bakounine, a prétendu avoir des lettres de lui prouvant qu'il recevait de l'argent de marchands pour qu'il les recommandât au gouverneur. Il obtint l'autorisation de visiter toute la Sibérie pour en faire connaître les ressources. Arrivé au port de Nikolaiefsk, il parvint à s'embarquer, et, par le Japon et l'Amérique, arriva en Angleterre en 1861. Il écrivit dans le fameux journal le *Kolokol*, que rédigeaient Herzen et Ogaref. Lors de l'insurrection de la Pologne en 1863, il voulut se rendre en Lithuanie pour y soulever les paysans, mais il ne put aller plus loin que Malmœ, en Suède. Bientôt après, vers 1865, nous le voyons, en Italie, fomenter et organiser le socialisme. Il mit alors, pendant quelque temps, son activité au service de l'*Internationale*, mais il n'admettait pas, comme elle, qu'il fallut attendre un avenir meilleur de la réforme des institutions existantes. Ce qu'il rêvait, c'était leur destruction.

Au congrès de la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, réuni à Berne en 1869, sous la présidence de Victor Hugo, il fit, avec quelques-uns de ses amis, une tentative pour faire voter les résolutions communistes. Il n'obtint que 30 voix contre 80. Indigné de l'imbécillité et de la lâcheté des démocrates bourgeois, il fonda une société nouvelle qui devait être l'organe de ses idées, l'*Alliance de la démocratie socialiste*.

Un extrait de son programme suffira pour en faire apprécier les tendances : « L'*Alliance* se déclare athée. Elle veut l'abolition définitive et entière des classes, et l'égalisation politique, économique et sociale des deux sexes.

Elle veut que la terre, les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant la propriété de la société collective tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles et industrielles. Elle reconnaît que tous les États politiques et autoritaires, actuellement existants, devront disparaître dans l'union universelle des associations libres. »

Comment réaliser ce changement radical ? Évidemment par la force employée sans trêve et sans merci. Les bakounistes ne le cachaient point. L'un d'eux, Jaclard, s'écria, dans ce congrès destiné à fonder la paix universelle : « Vous voulez conserver les institutions actuelles pour les améliorer ? Vaine tentative. Elles ne peuvent être que des instruments de tyrannie et de spoliation. Nous, nous sommes logiques : nous voulons tout détruire. Nous nous séparons de vous, et nous vous le disons : Vous aurez la guerre, et elle sera terrible. Elle se dressera contre tout ce qui existe. Oui, il faut en finir avec la bourgeoisie et ses institutions. Ce n'est que sur leurs ruines fumantes que s'assoira la république définitive. C'est sur les ruines couvertes, je ne dirai pas de leur sang, — il y a longtemps qu'ils n'en ont plus dans les veines, — mais de leurs détritus accumulés, que nous planterons le drapeau de la révolution sociale. »

L'*Alliance* déclara adhérer à l'*Internationale*, mais le conseil général de celle-ci refusa de l'admettre, disant que l'*Alliance*, qui se proclamait aussi internationale, ne pouvait, comme telle, entrer dans ses cadres. L'*Alliance* prononça alors sa dissolution et ses sections furent admises isolément dans la grande association. Fixé à Genève, Bakounine y fonda le journal l'*Égalité*. Par ses articles dans le *Progrès* du Locle, il poussa les socialistes du Jura à se séparer des radicaux de la Suisse romande. Il y créa ainsi le groupe des « autonomistes » adversaires des « autori-

taires » marxistes. Ses idées, apportées en Espagne par les internationaux, s'y répandirent avec une rapidité extraordinaire. Les « anarchistes » gagnèrent aussi du terrain parmi les socialistes français.

Le 28 septembre 1870, Bakounine organisa une insurrection à Lyon, qui échoua par une accumulation d'inepties. Il avait préparé le décret qui prononçait l'abolition de l'État. Mais, comme son adversaire Marx le dit, deux compagnies de gardes nationaux bourgeois suffirent pour le remettre vivement sur la route de Genève. Dans une brochure intitulée *Lettres à un Français* (septembre 1870), il expose le programme d'action qu'il aurait voulu voir adopter par les révolutionnaires en France et que la révolution du 18 mars devait en effet suivre à la lettre. Voici les points principaux de ce programme : « La capitale insurgée se constitue en commune. La fédération des barricades se maintient en permanence. Le conseil communal est formé de délégués, un par barricade ou par quartier; députés responsables et toujours révocables. Le conseil choisit dans son sein des comités exécutifs séparés pour chaque branche de « l'administration révolutionnaire de la commune ». — « La capitale déclare que, tout gouvernement central étant aboli, elle renonce à gouverner les provinces. Elle invitera les autres communes urbaines et rurales à se réorganiser révolutionnairement et à envoyer, dans un endroit désigné, des délégués avec mandat impératif et révocable, pour constituer la fédération des communes autonomes et organiser la force révolutionnaire nécessaire pour triompher de la réaction. Cette organisation n'est pas limitée au pays insurgé. D'autres provinces ou d'autres pays peuvent en faire partie. Les communes qui se prononceront pour la réaction en seront exclues. »

Sauf qu'il méconnaît le principe des nationalités, ce facteur des unités ethnographiques, qui loin d'être arrivé

au terme de ses conséquences, est en pleine activité aujourd'hui, le régime proposé ici par Bakounine n'est autre que celui qui est en vigueur en Suisse et aux États-Unis. Par un singulier retour, les révolutionnaires actuels veulent pousser, jusqu'au morcellement de la patrie, le fédéralisme, ce crime contre « la France une et indivisible », qui a fait envoyer les Girondins à l'échafaud.

En 1872, comme nous l'avons vu, Marx fit expulser Bakounine de l'*Internationale.* L'année d'après, quand la *Fédération du Jura* eut constitué une nouvelle association universelle, il se retira de la vie militante et vécut près de Locarno, dans une petite villa que lui avait donnée son ancien ami Cafiero. Sa santé était fortement ébranlée. Venu à Berne pour se faire soigner par son ami le docteur Vogt, il y mourut le 2 juillet 1876. Ses écrits sont peu nombreux et peu importants. Les deux principaux sont intitulés : *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale* et *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale.* Comme tous les apôtres, c'est par la propagande orale, par les disciples enthousiastes qu'il a formés et par les institutions qu'il a créées que son influence s'est fait sentir. Voyons quelles sont ces institutions et quelles doctrines elles devaient répandre.

L'*Alliance de la démocratie socialiste,* que Bakounine a fondée en 1869, était une société à moitié publique, comme l'*Internationale,* et à moitié secrète, comme le Carbonarisme. Elle se composait de trois sections. La première est formée des « frères internationaux », au nombre de cent. Ils sont les chefs du mouvement; ils se connaissent entre eux, mais ne se font pas connaître aux profanes. « Ils n'ont d'autre patrie que la révolution universelle et d'autres ennemis que la réaction. » Ils doivent accepter le programme dans toutes ses conséquences théoriques et pratiques, joindre à l'intelligence et à la discrétion la plus

absolue la passion révolutionnaire, et « avoir le diable au corps ». La seconde section est formée des « frères nationaux », désignés par les « frères internationaux », pour préparer la révolution, dans chaque pays, d'une façon indépendante. Ils ne doivent pas soupçonner l'existence d'une organisation internationale. La troisième section comprend les simples adhérents qui s'enrôlent dans les associations socialistes locales, figurent dans les congrès et constituent la grande armée de l'insurrection.

L'*Alliance* part de l'idée « que les révolutions ne sont faites ni par les individus, ni par les sociétés secrètes. Elles se font comme d'elles-mêmes, produites par le mouvement des idées et des faits... Tout ce que peut une société secrète, c'est répandre dans les masses les idées qui les poussent à la révolution, et ensuite constituer un état-major révolutionnaire, capable de diriger le soulèvement quand il éclatera. Pour l'organisation internationale de la révolution, cent hommes dévoués et intimemeut unis suffisent ». — Par une contradiction flagrante, Bakounine, qui prêchait l'anarchie et qui s'insurgeait contre Marx et son conseil général, parce qu'ils s'attribuaient trop d'autorité, revient ici aux idées de Mazzini et crée une organisation centralisée, sur le modèle de celle des jésuites, ayant, comme celle-ci, la poignée aux mains d'un homme et la pointe partout. Les nominations et l'initiative partent d'en haut.

L'*Internationale* poursuivait la hausse du salaire et la réforme sociale par la discussion, par la propagande, par la presse, en un mot, par la publicité. Bakounine, au contraire, en revient aux vieux procédés de la conspiration. Ce système peut aboutir, dans un gouvernement despotique, auquel on espère substituer un régime politique meilleur; mais dans des pays libres, qui, comme la Suisse et la France, se gouvernent eux-mêmes et où il ne reste plus à accomplir que des réformes économiques, qui donc

voulez-vous renverser ? Les élus du suffrage universel ? Au lieu de l'anarchisme, c'est donc la dictature que vous établiriez. Vous auriez découvert l'ordre social le plus parfait, par exemple, l'amorphisme absolu et le collectivisme sans limites, que vous ne pourriez l'établir ni le faire fonctionner, si les masses qui doivent le pratiquer n'en ont même pas l'idée. Un dictateur, fût-il tout-puissant, y perdrait sa peine.

Le programme de l'*Alliance* n'est autre que celui du nihilisme. Le voici : « L'association des frères internationaux veut la révolution universelle, sociale, philosophique, économique et politique à la fois, afin que de l'ordre des choses actuel, fondé sur la propriété, sur l'exploitation, sur le principe de l'autorité, soit religieuse, soit métaphysique, bourgeoisement doctrinaire ou même jacobinement révolutionnaire, il ne reste pas pierre sur pierre, dans toute l'Europe d'abord, et ensuite dans le reste du monde. Au cri de : « Paix aux travailleurs ! liberté à tous les opprimés ! » et de « Mort aux dominateurs, exploiteurs et tuteurs de toute sorte ! » nous voulons détruire tous les États et toutes les Églises, avec toutes leurs institutions et leurs lois religieuses, politiques, juridiques, financières, policières, universitaires, économiques et sociales, afin que tous ces millions de pauvres êtres humains, trompés, asservis, tourmentés, exploités, — enfin délivrés de tous leurs directeurs et bienfaiteurs officiels et officieux, associations ou individus, — respirent désormais avec une complète liberté. » Ceci est manifestement l'idée de Rousseau exprimée avec l'emphase de l'Oriental et la violence du Tatar. L'homme, le travailleur surtout, est écrasé par l'immense superstructure de l'édifice social qu'ont élevé les siècles : comment le délivrer ? Il n'y a qu'un moyen : il faut jeter tout bas et tout raser à niveau du sol. Il faut tout détruire « pour produire l'amorphisme parfait », car si une seule forme ancienne était conservée, « elle devien-

drait l'embryon d'où renaîtraient toutes les anciennes iniquités sociales ».

Cependant, quelque parfait que soit « l'amorphisme », et si loin que soit poussée la destruction, il restera encore des hommes vivant et travaillant les uns à côté des autres. Quel lien politique les unira? Comment seront réglées et la propriété, et la répartition des produits? Nous ne trouvons, dans le programme de l'*Alliance*, que des indications assez vagues à ce sujet. L'idéal de l'avenir est évidemment emprunté à ce qui existe en Russie. La terre sera la propriété collective de la commune, qui la répartira entre ses habitants. Les travailleurs de l'industrie s'associeront en « artel », c'est-à-dire en sociétés coopératives. Mais c'est déjà un crime que de chercher à prévoir quelle sera l'organisation de la société future. « Tous les raisonnements sur l'avenir sont criminels, parce qu'ils empêchent la destruction pure et entravent la marche de la révolution. »

Dans ses *Paroles adressées aux étudiants*, Bakounine, comme Rousseau, s'élève contre la science et l'instruction, et vante « la sainte et salutaire ignorance ». Le peuple russe, dit-il, se trouve actuellement dans les mêmes conditions qu'au temps du tsar Alexis, père de Pierre le Grand, lorsque Stenka Razine, Cosaque, chef de brigands, se mit à la tête d'une formidable insurrection. La masse des jeunes hommes déclassés, qui vivent déjà de la vie populaire, deviendront le Stenka Razine collectif, et par conséquent invincible, qui accomplira l'émancipation définitive. Mais il faut qu'ils quittent les écoles et les universités et qu'ils vivent avec le peuple, afin de favoriser sa délivrance. « Ne vous souciez pas de cette vaine science au nom de laquelle on veut vous lier les mains. » — « Le brigand est le vrai héros, le vengeur populaire, l'ennemi irréconciliable de l'État, le véritable révolutionnaire en action, sans phrases et sans rhétorique puisée dans les livres. »

On s'aperçoit ici que Bakounine a lu Schiller et qu'il se souvient de Karl Moor. Marx, qui se moque de la rhétorique ampoulée de son adversaire, fait remarquer qu'en fait de brigands, il n'y a plus en Russie — en dehors de l'administration — que de pauvres diables qui font le métier de voleurs de chevaux, au profit de certaines entreprises commerciales, donnant du reste d'assez beaux dividendes. Toutefois, il est certain que, quand le mécanisme social réduit les populations au désespoir, les brigands se multiplient et deviennent populaires, comme ils le sont depuis longtemps en Sicile et dans les Calabres. Mais, en Russie, c'est la classe moyenne, et non le peuple, qui se sent opprimée. Or, la bourgeoisie fournit des révolutionnaires, non des brigands.

Dans une autre feuille volante, imprimée à Genève en russe, pour la Russie, et intitulée : *les Principes de la Révolution*, Bakounine indique les moyens à employer pour tout abattre et fonder l'amorphisme. « N'admettant, dit-il, aucune autre activité que celle de la destruction, nous déclarons que les formes dans lesquelles doit s'exprimer cette activité peuvent être extrêmement variées : poison, poignard, nœud coulant. La révolution sanctifie tout sans distinction. » Ces moyens paraîtront aujourd'hui un peu surannés, mais, il y a dix ans, le pétrole et la dynamite n'occupaient pas encore, dans l'arsenal révolutionnaire, la place que leur assure aujourd'hui leur efficacité désormais bien prouvée. Pour arriver à la « pan-destruction », ce qu'il faut d'abord, c'est « une série d'attentats et d'entreprises audacieuses, insensées même, épouvantant les puissants et réveillant le peuple, jusqu'à ce qu'il ait foi dans le triomphe de la Révolution ». Ce programme infernal ne paraît-il pas un mauvais rêve ou une gageure? et cependant les divers attentats qui ont lieu presque chaque jour en Russie et ailleurs prouvent qu'il est exécuté à la lettre. On ne comprend pas que

cette œuvre effroyable de la pan-destruction puisse inspirer à des personnes appartenant à la classe aisée ce fanatisme farouche qui les porte à sacrifier leur vie pour tuer ceux que la Vehme condamne à mort. En Occident, les régicides ne manquent pas, et ils agissent sous l'empire de cette même haine de l'ordre social, mais ils n'ont pas de complices, et l'idée du crime naît d'une sorte de fermentation maladive dans des cerveaux mal équilibrés : les deux régidices de Berlin, les deux de Madrid, et celui de Naples présentent le même caractère. En Russie, les assassins sont des gens intelligents, instruits, dévoués, et ils obéissent à une vaste association, partout présente et qui cependant échappe aux recherches les plus persistantes de la police. Il faut qu'il y ait, dans le caractère russe, une puissance d'exaltation mystique qui a disparu ailleurs. Pour trouver un phénomène semblable, il faut remonter aux séides du *Vieux de la Montagne*, au XIIIe siècle.

L'organisation de la secte n'est pas restée inconnue; elle a été formulée par Bakounine, dans le *Catéchisme Révolutionnaire*, écrit en chiffres, mais dont l'accusateur public a donné lecture dans la séance du procès Netchaïef, 8 juillet 1871. En voici quelques extraits :

« Le révolutionnaire est un homme voué. Il ne doit avoir ni intérêts personnels, ni affaires, ni sentiments, ni propriété. Il doit s'absorber tout entier dans un seul intérêt exclusif, dans une seule pensée et une seule passion : la Révolution... Il n'a qu'un but, qu'une science : la destruction. Pour cela, et rien que pour cela, il étudie la mécanique, la physique, la chimie et parfois la médecine. Il observe, dans le même dessein, les hommes, les caractères, les positions et toutes les conditions de l'ordre social. Il méprise et hait la morale actuelle. Pour lui, tout est moral qui favorise le triomphe de la Révolution, tout est immoral et criminel qui l'entrave... Entre lui et la société, il y a lutte et

lutte à mort, incessante, irréconciliable. Il doit se préparer à mourir, à supporter la torture et à faire périr, de ses propres mains, tous ceux qui font obstacle à la Révolution. Tant pis pour lui s'il a dans ce monde des liens de parenté, d'amitié ou d'amour! Il n'est pas un vrai révolutionnaire si ces attachements arrêtent son bras. Cependant, il doit vivre au milieu de la société, feignant d'être ce qu'il n'est pas. Il doit pénétrer partout, dans la haute classe comme dans la moyenne, dans la boutique du marchand, dans l'église, dans les bureaux, dans l'armée, dans le monde littéraire, dans la police secrète et même dans le palais impérial. — Il faut dresser la liste de ceux qui sont condamnés à mort et les expédier d'après l'ordre de leur malfaisance relative. — Un nouveau membre ne peut être reçu dans l'association qu'à l'unanimité et après avoir fait ses preuves, non en paroles, mais en actions. Chaque compagnon doit avoir sous la main plusieurs révolutionnaires du second ou du troisième degré, non entièrement initiés. Il doit les considérer comme une partie du capital révolutionnaire mis à sa disposition et il doit les dépenser économiquement et de façon à en tirer tout le profit possible. — L'élément le plus précieux sont les femmes complètement initiées et qui acceptent notre programme tout entier. Sans leur concours, nous ne pouvons rien faire. »

Les instructions de Bakounine ont été exactement suivies en ce point, en Russie. En effet, dans toutes les conspirations, on trouve des femmes riches et instruites, même des filles de fonctionnaires, de militaires et de nobles. Le secret est si bien gardé que, quand la police met la main sur des nihilistes, elle ne parvient pas à remonter du tronçon qu'elle saisit, au corps même de l'association. Ils pénètrent partout; ils ne reculent devant aucun moyen pour exécuter la sentence du tribunal secret. Quand ils sont fusillés ou pendus, ils meurent sans repentir et en

bravant les juges et les exécuteurs. Ils font peser sur la haute société russe une véritable terreur surtout depuis la terrible mort de l'empereur Alexandre. La vie du souverain actuel est sans cesse en danger. On ne sait vraiment ce qui étonne le plus, l'audace des sectaires ou l'impuissance de la répression.

Dans le procès de Netchaïef, nous voyons aussi comment l'association racole ses séides. Netchaïef était le lieutenant de Bakounine. Ogaref lui avait dédié, dans le *Kolokol* d'Herzen, une poésie intitulée l'*Etudiant*, qui a exercé une grande influence sur la jeunesse révolutionnaire russe. Chacun l'apprenait par cœur ; c'est le modèle qu'elle s'efforçait de réaliser. Dans ce petit poème, l'étudiant se voue à la science et à la rédemption du peuple. Il est traqué par la police du tsar et par la haine des boyards. Il adopte la vie pauvre et nomade du vagabond (*skitanie*), disant aux paysans, du levant au couchant : « Rassemblez-vous, levez-vous courageusement ! » Il est condamné aux travaux forcés en Sibérie, et il y meurt en répétant : « Le peuple doit conquérir la terre et la liberté : *Zemlia e Volyia* ». Ce mot d'ordre est devenu le titre du journal clandestin publié, jusque dans ces derniers temps, par les nihilistes.

En septembre 1865, Netchaïef, que la poésie d'Ogaref entourait d'une auréole d'apôtre et de martyr, arrive à Moscou. Il s'y met en relation avec les élèves de l'académie d'agriculture. Il y fait des recrues et forme un comité qu'il intitule : *Branche russe de l'Association internationale des travailleurs*. Il leur donne connaissance de l'organisation de la société secrète. La pièce fut saisie et figura au procès. En voici un curieux extrait : « L'organisation est fondée sur la confiance envers l'individu. Aucun membre ne sait à quel degré il se trouve du centre. L'obéissance aux ordres du comité doit être absolue, sans objection et sans hésitation ». — Quatre des jeunes initiés

reçurent l'ordre de recruter de nouveaux adhérents et de former chacun une petite section indépendante. Parmi ceux-ci se trouvait un étudiant de l'académie d'agronomie qui mettait, dans l'exercice de la charité, l'exaltation d'un saint. Il s'appelait Ivanof; il était très estimé et très influent parmi ses camarades. Il avait organisé des caisses de secours pour les étudiants pauvres, et il consacrait tout son temps libre à instruire les enfants des paysans; il se privait de tout pour donner aux autres, et ne prenait jamais d'aliments chauds. Il croyait que la révolution sociale peut seule mettre un terme à la misère, parce que la bienfaisance individuelle ne peut que venir en aide à quelques malheureux.

Netchaïef et Ivanof ne marchèrent pas longtemps d'accord. Netchaïef fit afficher des proclamations révolutionnaires dans les pensions à bon marché qu'Ivanof avait organisées pour les étudiants pauvres. Celles-ci furent fermées, et les délégués qui les administraient, exilés. Ivanof, au désespoir, annonça l'intention de quitter l'Association. Alors, de crainte qu'il ne trahît le secret, Netchaïef et deux autres initiés, Pryof et Nicolaïef, amis cependant d'Ivanof, l'attirèrent, le soir, dans un jardin écarté, sous prétexte d'y déterrer une imprimerie clandestine. Ils le tuèrent à coups de revolver et jetèrent le cadavre dans un étang.

Autre fait du même genre : Le congrès de l'Association internationale qui devait se réunir à La Haye en 1872, sous l'inspiration de Marx, voulait exclure Bakounine, et afin de le convaincre d'avoir fondé une société secrète dont les statuts étaient contraires à ceux de l'*Internationale*, on avait chargé un exilé russe, Outine, de rédiger un rapport sur l'affaire Netchaïef. Outine, pour faire son travail, s'était fixé à Zurich. Un soir qu'il se promenait près du lac, il fut assailli par huit individus parlant slave, qui, après l'avoir, croyaient-ils, assommé, allaient le jeter à l'eau, lorsqu'il fut sauvé par l'arrivée de quelques étu-

diants de l'Université. On peut donc affirmer, en invoquant non-seulement les statuts de la secte, mais ses actes, qu'elle ne recule même pas devant l'assassinat de ses initiés.

Lorsque Alexandre II décréta, en 1861, l'abolition du servage, Bakounine avait espéré qu'il deviendrait le tsar des paysans, *Zemsky Tsar*, nom qu'il lui donna dans le *Kolokol.* Alexandre devait rompre avec les traditions de Pierre le Grand, qui avait introduit dans la sainte Russie les odieuses institutions de l'Occident, et y substituer les lois égalitaires des Slaves. « Malheureusement, disait-il, Alexandre est Allemand, et, comme tel, il ne comprendra jamais la Russie des paysans, *Zemskouiou Rossiou* ». Dans la brochure intitulée : *Romanof, Poutgatchef ou Pestel* (1862), il dit : « Qui suivrons-nous, Romanof, c'est-à-dire Alexandre II, Pougatchef, c'est-à-dire un chef militaire comme celui qui dirigea l'insurrection des Cosaques contre Catherine, ou Pestel, c'est-à-dire un conspirateur qui aurait tué l'empereur ? » Pestel était l'un des chefs de la conspiration contre Nicolas Ier en 1825. Il fut arrêté et pendu. Bakounine expose avec un enthousiasme sauvage le programme du pan-slavisme : « Oh ! la guerre aux Allemands, s'écrie-t-il, est une œuvre bonne et indispensable pour les Slaves. Il faut rendre la liberté à nos frères de la Pologne, de la Lithuanie et de l'Ukraine, et marcher ensemble à la délivrance des Slaves qui gémissent sous le joug des Teutons et des Turcs. Alliance avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Grèce contre la Prusse, l'Autriche et la Turquie. Réalisation de ce rêve chéri de tous les Slaves : constitution de la grande et libre fédération pan-slave ». A cette époque, Bakounine était encore imbu de l'idée « étroite » des nationalités. C'est plus tard qu'il s'est élevé à la conception plus haute de la suppression des États, remplacés désormais par « l'amorphisme » des communes autonomes et fédérées. Cependant, la haine de l'Allemand

était pour ainsi dire dans son sang. Elle ne s'est jamais éteinte, et s'est révélée surtout, âpre et implacable, dans sa lutte contre Marx. C'est Bakounine qui domina dans l'*Internationale* à partir de 1870 et quand, par ses divisions, elle perdit toute influence, c'est l'*Alliance* bakouniste qui organisa, en Europe, la propagande du socialisme révolutionaire.

C'est dans les deux pays où les classes laborieuses étaient le plus fortement organisées pour la lutte, en Angleterre et en Allemagne, que l'*Internationale* a eu le moins d'influence. Elle s'est fondée à Londres ; elle a compté, dans son conseil général, quelques-uns des chefs du mouvement ouvrier en Angleterre, entre autres Odger, Applegarth, Lucraft et Hales; beaucoup de *trade-unions* ont exprimé des sympathies pour l'Association, et plusieurs même y ont adhéré. Mais elles ne lui ont fourni que très peu d'argent et ne lui ont pas emprunté l'esprit révolutionnaire. Ceci est parfaitement mis en lumière dans une lettre de l'un des sociétaires de l'*Internationale*, Eugène Dupont, du 1er janvier 1870 : « L'initiative de la révolution, écrit-il, doit partir de la France, mais c'est en Angleterre qu'elle s'accomplira de la façon la plus radicale. Le paysan propriétaire y a disparu. La propriété est dans un petit nombre de mains. Toute l'industrie s'exerce par la centralisation de grands capitaux; c'est ici que le capitalisme a pris tout son développement et a préparé ainsi les causes de sa destruction ; mais ce seront les étrangers qui devront donner le branle. Les Anglais ont toute la matière nécessaire à la révolution sociale; mais il leur manque l'esprit généralisateur et la passion révolutionnaire. » Dans un livre de Onslow York : *The Secret History of the International*, le contraste entre Français et Anglais est bien dépeint, tel qu'il se manifesta dans les premiers congrès de l'Association : « Je veux, dit le Français, exposer les vrais principes et fonder une société

où règne la justice. — Moi, dit l'Anglais, ce que je réclame, ce sont de meilleurs salaires et le bill réduisant la journée de travail à neuf heures. — Le Français murmure à part lui : « Cet Anglais est un stupide animal ; pas d'idées générales, pas d'imagination, pas l'ombre d'une synthèse. *What a sorry beast this John Bull: no ideas, no imagination, not a bit of a synthese.* »

Dès 1867, l'*Internationale* comptait près de trente mille membres en Angleterre. Le congrès général des *trade-unions*, réuni à Birmingham, engagea toutes les associations anglaises à s'y affilier. Une des résolutions portait « que l'extension du principe du libre échange produit la concurrence universelle, dont la baisse de salaire des ouvriers est l'arme principale ; que les sociétés de défense doivent, pour aboutir, s'entendre avec celles des autres pays, et que les principes de l'*Internationale* conduiront à une paix durable entre les nations ».

Le principe de la collectivité du sol, adopté aux congrès de Bruxelles (1868) et de Bâle (1869), fut inscrit dans le programme du groupe extrême du parti de la réforme agraire (*Land Reform*) : « Attendu que le monopole de la propriété foncière est la source de tout le mal social, moral et politique dont souffre la société ; qu'on ne peut y porter remède qu'en restituant le sol à son héritier légitime, le sol sera détenu par l'État, qui en cédera l'usage aux conditions à déterminer ultérieurement. Les propriétaires actuels recevront, en indemnité, des rentes sur l'État. La suppression de l'armée permanente, les bénéfices de la banque nationale et l'impôt direct progressif, remplaçant toutes les autres taxes, fourniront les ressources nécessaires à cette réforme. » Même dans ces propositions excessives, on retrouve l'esprit juridique des Anglais. Sur le continent, quand on propose de confisquer la propriété, il n'est guère question d'indemniser les propriétaires. Comment !

ces bandits volent le peuple depuis tant de siècles, et il faudrait encore les payer ! Ils peuvent s'estimer très heureux si on leur laisse la peau. En Angleterre, le respect de la propriété survit, même au moment où on la supprime, et on accorde une équitable indemnité, en « consolidés ».

Au congrès de Bâle, le président de la grande Association des menuisiers, Applegarth, annonça que les huit cent mille membres des *trade-unions* étaient tous dévoués à l'*Internationale*. On affirmait qu'en 1870 deux cent trente sociétés ouvrières, avec quatre-vingt-quinze mille membres, s'étaient affiliées. Mais ces adhésions, toutes platoniques, n'apportaient guère de ressources ni de puissance à l'Association. Elle tenta de fonder directement des sections dans les villes manufacturières. Dans un congrès tenu à cet effet à Manchester, au mois de juillet 1873, sous la présidence de Vickery, on adopta le drapeau rouge pour la fédération britannique. « Le drapeau rouge, disaient les considérants, est le symbole du sang versé par le peuple pour la liberté. Adopté par les socialistes de tous les pays, il représente l'unité et la fraternité des races humaines, tandis que les bannières nationales représentent l'hostilité et la guerre entre les différents États. » Jusqu'à présent, John Bull, *this sorry beast*, ne semble pas encore avoir compris la beauté de cette théorie des couleurs. Quand, en Angleterre, le drapeau rouge paraît dans les *meetings* ou dans les processions, il est presque toujours porté par des étrangers.

Après la scission de La Haye, Eccarius et Hales abandonnèrent Marx. Les plus enragés se firent bakounistes. La grande masse des ouvriers, bornant leurs vues au temps présent et à l'horizon de leur île, restèrent dans le mouvement local des *trade-unions*. Ce que l'*Internationale* leur a inculqué, c'est une sympathie pour les agitations révolutionnaires à l'étranger, et l'idée de la propriété collective du sol pour l'intérieur. On prétend que maintenant ils de-

viennent plus socialistes et qu'ils s'élèvent « à la synthèse ». Mais il n'est pas facile de mesurer la réalité de cette évolution souterraine. L'annuaire du socialisme (*Jahrbuch der Sozialwissenschaft*) du docteur Ludwig Richter, passant en revue les progrès du socialisme dans tous les pays civilisés, en 1879, ne mentionne pas l'Angleterre, « parce qu'il n'a rien à en dire ».

Quoique l'*Internationale* soit issue du socialisme allemand, puisque c'est Marx qui en a formulé les principes et créé l'organisation, son influence en Allemagne a été moindre encore qu'en Angleterre. En parlant, dans un chapitre précédent, de Lassalle et de Marx, nous avons esquissé le développement des idées socialistes en Allemagne ; nous n'avons donc pas à y revenir. Le mouvement était trop autonome et trop puissant pour obéir à l'action d'une association qui n'avait dans le pays ni son siège, ni ses racines. Beaucoup de sociétés ouvrières envoyèrent à l'*Internationale* des vœux et même des adhésions, mais elles n'en reçurent ni doctrines, ni mot d'ordre.

Pour l'Amérique, il en est autrement. L'introduction et le progrès du socialisme militant y sont dus, en grande partie, à l'*Internationale*. Depuis longtemps, différents systèmes d'organisation sociale y avaient été essayés, les uns sortant des sectes protestantes, comme les Mormons et les communistes d'Oneida ; les autres, des sectes françaises de 1848, comme les Icariens de Cabet et les Phalanstériens de Considérant. Mais ces tentatives de réforme visaient à donner l'exemple d'un ordre social plus équitable, et non à organiser la lutte du travail contre le capital. Ce fut là ce que fit l'*Internationale*. Des *trade unions* s'étaient établies dans les différents métiers. Au mois d'août 1866, soixante-six délégués de ces Unions se réunirent en congrès à Baltimore [1]. On décida qu'il fallait

[1] Pour l'histoire de l'*Internationale*, le meilleur livre à consulter est

affranchir les ouvriers de « l'esclavage du salaire ». Bientôt, une fédération générale des sociétés ouvrières se constitua sous le nom de *National Labour-Union.* Elle entra en relation avec le conseil général de l'*Internationale* et envoya des délégués à ses congrès. Les émigrants allemands, imbus des idées de Lassalle et de Marx, les répandirent dans tous les États de la Confédération. Un Badois fonda à San Francisco, dès 1868, une section de l'*Internationale* qui y publia un journal, l'*Abendpost.* D'autres Allemands créèrent des sections à Chicago, dont l'organe fut : *Der Deutsche Arbeiter.* La *National Labour-Union,* qui comptait alors plus de huit cents membres, dans son cinquième congrès, tenu à Cincinnati, le 15 avril 1870, résolut d'adopter les principes de l'*Internationale.* La fédération américaine des sections de l'*Internationale* se réunit aussi en congrès à Philadelphie, du 11 au 12 avril 1874. Elle déclara se rallier aux résolutions de La Haye et proposa de convoquer un congrès universel pour 1875. Mais ce congrès n'eut pas lieu.

Des grèves malheureuses, l'intensité de la crise industrielle et surtout les dissensions personnelles entre les meneurs amenèrent une décadence rapide. Le conseil général, qui, dans la décision du congrès de La Haye, avait fixé son siège à New-York, n'y exerça aucune influence et bientôt il cessa d'exister. Néanmoins, les germes déposés par l'*Internationale* se développèrent rapidement. La lutte des travailleurs contre les capitalistes est organisée aujourd'hui partout. Les journaux industriels signalent constamment des grèves. On se rappellera celle des mécaniciens de chemins de fer, qui aboutit à des combats sanglants. Aux dernières

sans contredit *Der Emancipations-Kampf des vierten Standes,* de Rudolph Meyer, socialiste conservateur. Voir aussi *Histoire du socialisme,* par B. Malon. Imprimerie Veladini. Lugano 1879.

élections en Californie, un grand nombre de socialistes ont été élus. La fameuse prédiction de Macaulay sur les barbares qui apparaîtraient un jour au sein des cités américaines ne paraît plus aussi étrange qu'il y a trente ans. Un livre remarquable, publié récemment par M. Henri George, à San Francisco, *Progress and poverty*, montre bien ce qui les fait naître.

Le seul préservatif efficace contre le socialisme révolutionnaire, c'est la diffusion de la propriété. En voici une preuve nouvelle. Dans les pays scandinaves, l'*Internationale* s'est répandue d'autant moins que le régime agraire était plus démocratique, c'est-à-dire pas du tout en Norvège, peu en Suède, davantage en Danemark. L'*Internationale* pénétra en Danemarck, au printemps de 1871, peu de temps après la chute de la Commune. L'apôtre de l'Association, Pio, était un militaire retiré du service. Il avait été placé comme précepteur par le chef de la mission catholique, Gründner, chez une dame de la cour, la baronne Berling, dont la conversion au catholicisme avait fait rumeur dans un pays exclusivement protestant. Pio quitta cette maison et alla, à Genève, s'affilier à l'*Internationale*. Revenu à Copenhague, il y publia des brochures pour exposer son but, forma une section et édita un journal, le *Socialisten*, qui ne tarda pas à devenir quotidien. Il trouva un lieutenant dévoué dans Paul Geleff, qui écrivait dans un journal ultramontain *Heimdal*. Geleff parcourut les différentes villes, prêchant la bonne nouvelle. Il parvint à fonder des sections dans la plupart d'entre elles, à Aalborg, Randers, Aarhuus, Skanderborg, Horsens, Odense et Naskov. Au commencement de 1872, ces sections comptaient déjà huit mille membres, dont cinq mille dans la capitale. Beaucoup de femmes étaient entrées dans le mouvement. De nombreuses grèves eurent lieu à partir de cette époque. Pio et Geleff ayant convoqué un grand *meeting*,

en plein air, sur le Nordenfeld, la police l'interdit. On en vint aux mains et le sang coula. Les meneurs furent arrêtés, puis condamnés à plusieurs années de prison. En même temps, un arrêté du ministre de la justice, visant l'article 87 de la Constitution, interdit l'*Association internationale des travailleurs* en Danemark. La mesure se trouva illusoire. Les socialistes se constituèrent sous le nom d'*Association démocratique des ouvriers* et trouvèrent dans l'ébéniste Pihl un chef actif et habile.

Des réunions nombreuses, en plein air, à la façon anglaise, eurent encore lieu de temps en temps. Le 5 juin 1874, plus de quinze mille ouvriers appartenant aux différentes sections de l'*Internationale* se rassemblèrent au Dürgarten, aux environs de Copenhague. Les bannières des métiers et vingt-deux drapeaux rouges flottaient au vent. Le suffrage universel existe en Danemark, mais il n'y a qu'une grande ville, la capitale, et les paysans, dont beaucoup sont propriétaires, forment à la Chambre le parti démocratique. Ils réclament l'économie la plus stricte, la simplicité des mœurs, et s'élèvent contre les dépenses faites dans les villes. Ils constituent une barrière solide contre les innovations brusques et violentes. Le parti libéral a fait aussi des efforts pour obtenir de l'influence sur les ouvriers. MM. Rimestod et Sonne ont favorisé la création d'associations ouvrières dans le genre de celles qui ont été fondées, en Allemagne, sous l'inspiration de Schulze-Delitzsch et de Max Hirsch. Il en existe déjà plus de cent, répandues dans tout le pays. Le parti socialiste a été ébranlé par l'improbité de ses deux chefs, Pio et Geleff, qui, sous prétexte de fonder une colonie d'expérimentation en Amérique, ont enlevé la caisse de l'Association. Une femme auteur, Jacquette Lilyenkrantz, s'est mise à la tête du mouvement ouvrier, à qui elle consacre sa plume, son temps et ses ressources. De divers côtés, les femmes commencent à

prendre une part très active aux menées socialistes. La Russie a donné l'exemple.

En Suède, le terrain est encore moins favorable pour le développement du socialisme, car 85 pour cent de la population habitent la campagne, et les familles des cultivateurs fabriquent encore elles-mêmes beaucoup des objets qu'elles consomment : ustensiles, outils, instruments aratoires, toile, étoffes grossières. La grande industrie n'existe que dans quelques districts. Le pays est admirablement administré. Le bien-être est réel et général. L'instruction est répandue dans toutes les classes. La Suède et la Norvège m'ont paru les pays les plus heureux de l'Europe et les plus dignes de l'être. Sans doute, les idées socialistes y ont pénétré comme partout, et il y éclate de temps en temps des grèves, notamment parmi les ouvriers des mines. Mais l'*Internationale* n'a pu y prendre de fortes racines. Un émule de Schulze-Delitzsch, M. Axel Krook, a provoqué la création de sociétés coopératives de production et de consommation.

En Norvège, la fameuse association a eu encore moins de succès. En septembre 1873, un ouvrier sellier de Copenhague, Jansen, se rendit à Christiania pour y prêcher le socialisme. Personne ne voulut lui louer de local, même les aubergistes. Enfin, aux environs à Tyreholmen, il put annoncer un *meeting*. On y compta trente assistants. Un menuisier norvégien, Hagen, se joignit à lui pour répandre les idées socialistes, mais en s'appuyant sur le christianisme. Quelques étudiants les suivirent, et une société fut fondée. Néanmoins, ces efforts de propagande ne reçurent aucun appui. Un journal socialiste allemand de Hambourg résumait ainsi, assez mélancoliquemeut, les résultats de cette campagne : « Il se montre de plus en plus que la Norvège est un champ très ingrat pour les tentatives d'amélioration du sort de l'humanité. »

L'exemple de la Suisse et de la Belgique prouve que rien

n'est plus efficace que la liberté ponr atténuer les dangers du socialisme. C'est dans ces deux pays que l'*Internationale* a tenu ses congrès. Rien n'y a entravé sa propagande. Elle y a joui de la liberté absolue de réunion, de la presse, de l'association et de la parole, et cependant l'ordre n'a jamais été sérieusement troublé. En France, le droit de réunion et d'association n'existait pas; l'*Internationale* y a subi deux procès et a été définitivement interdite : on a abouti à la Commune. En Italie, les poursuites, les procès, les condamnations, les mesures exceptionnelles n'ont pas manqué, et l'on a eu des troubles, des insurrections et d'effroyables attentats. En Espagne, compression plus rigoureuse encore : la plupart des grandes villes tombent aux mains des cantonalistes insurgés. En Allemagne, tentatives répétées de régicide; enfin, en Russie, où toute liberté est supprimée, crimes inouïs et situation pire qu'une révolution, car c'est la société elle-même qui est en état de siège,

En tout pays, il existe deux partis : celui qui veut conserver ce qui est, ou même rétablir ce qui a été; et celui qui vise à réformer et parfois, dans son impatience, à tout détruire. De même que le mouvement qui transporte notre globe est la résultante de la force centripète et de la force centrifuge, ainsi la société avance sous l'action combinée de l'esprit de conservation et de l'esprit de réforme. Tentez de les comprimer, et vous provoquez alternativement des révolutions et des réactions : donnez-leur un libre essor, et le progrès s'accomplit par une série de transactions et d'améliorations, comme en Angleterre, en Belgique et en Suisse.

La Suisse semblait un terrain admirablement préparé pour le socialisme. Dès 1843, Weitling y avait prêché le communisme. Les réfugiés des insurrections de 1848 y avaient fondé des associations, entre autre celles des « frères allemands » (*Deutsche Brüder*). Le *Grütliverein*, qui avait un

journal, le *Grütlianer*, et des sections dans la plupart des cantons, était acquis aux idées démocrates-socialistes. Les Russes Bakounine et Outine, les Italiens Rosetti et Ghalino, les agitateurs bannis de tous les pays arrivaient en Suisse, le seul asile qui leur restât sur le continent. L'apôtre de l'*Internationale* fut ici un ami de Marx, Joh.-Phil. Becker. En 1864, il parvint à fonder la première section de l'Association. Bientôt il s'en établit dans la plupart des villes et des centres industriels. Un moment, on en compta trente-deux, rien qu'à Genève. Becker publia aussi un journal qui exerça une grande influence, *der Vorbote*, et il y rattacha un comité central, dont l'action ne se borna pas à la Suisse, Elle s'exerça par des correspondances et des émissaires en Autriche, en Italie et en Espagne.

Dans les cantons de langue française, les sections se groupèrent sous la désignation de *Fédération de la Suisse romande*. Mais bientôt la lutte entre Marx et Bakounine y trouva de l'écho. Les sections du Jura se prononcèrent pour Bakounine et la majorité de celles de Genève contre lui. Ainsi, deux fédérations se constituèrent. Les sociétés ouvrières de la Suisse allemande se réunirent en congrès général, à Olten, en 1873, et à Winterthur, en 1874. Le programme adopté fut très modéré. Il n'y est pas question de collectivisme, mais de la réglementation du travail dans les manufactures et des moyens de culture intellectuelle et technique. L'organe de ce groupe très nombreux fut la *Tagwacht*. Le journal *Felleisen* représentait une nuance plus radicale. Depuis que la loi antisocialiste en Allemagne a permis de supprimer tous les journaux socialistes, la *Tagwacht*, qui continue à paraître deux fois par semaine à Zurich, a pu augmenter considérablement son tirage.

Les socialistes du Jura, dirigés par James Guillaume, ont adopté les idées extrêmes du bakounisme. C'est dans ce centre que se publiait *l'Avant-garde*, où un réfugié, Brous-

se, fit paraître, à propos du régicide, un article qui l'a fait condamner à Genève. Pour ce groupe, détruire et tuer semble le seul moyen d'améliorer les choses humaines. Voici, à ce sujet, un passage curieux que je note dans le numéro du *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 4 mars 1876. Un groupe de réfugiés français résidant à New-York et se disant révolutionnaires autoritaires demandaient, dans un manifeste, qu'à l'avenir on tuât, sans pitié, tous les réactionnaires. Le *Bulletin* répond que la haine est mauvaise conseillère, et que les réactionnaires se compteraient par millions, attendu que ce seraient non-seulement les magistrats, les prêtres, les fonctionnaires et les propriétaires, mais même la grande masse du peuple, qui ne comprendrait rien au collectivisme humanitaire. Au suffrage universel, dit le *Bulletin*, nous n'aurions guère qu'un demi-million de voix : il faudrait donc égorger tous les autres, ce qui serait impossible. L'essentiel est de se débarrasser des chefs : quelques milliers de têtes suffiraient.

Ces violences n'inquiètent guère en Suisse. On laisse dire et faire. A chaque instant, on voit naître et périr de nouveaux journaux et de nouvelles sociétés socialistes. Le plus clair de leurs forces est employé à s'entre-détruire. L'ordre social ne paraît nullement en danger. Il est vrai qu'il repose ici sur des bases très larges et très démocratiques. La Suisse a non-seulement le suffrage universel, mais le gouvernement direct par l'assemblée populaire (*Landsgemeinde*), comme dans les cantons primitifs, ou par le *referendum*, c'est-à-dire par le plébiscite, comme dans les autres cantons. La révision de la Constitution fédérale de 1874 a été votée par 334,000 *Oui*, contre 195,000 *Non*. Sur 580,000 électeurs, 535,000, soit 90 0[0, ont pris part au scrutin. La propriété collective de la commune se trouve aussi réalisée dans l'antique institution des *Allmends*. Point d'armée permanente, presque pas d'im-

pôts, très peu de police, la commune autonome, l'État formé de la fédération des cantons. Que peut exiger de plus « l'anarchisme »? Il est vrai que ce n'est pas encore « l'amorphisme » de Bakounine.

L'*Internationale* prit pied en Belgique, dès 1865. Mais ce n'est qu'en décembre 1866 que se constitua la première section, et ce fut à Liège. Nous voyons dans le rapport du délégué De Paepe, au congrès de Lausanne, qu'une section très active s'était fondée à Bruxelles et qu'elle se rattachait les sociétés ouvrières de Gand et d'Anvers. Au congrès de Bruxelles de 1868, le délégué Frère annonça que plusieurs sections très nombreuses s'étaient formées dans le bassin houiller de Charleroi et qu'à Verviers, « les francs ouvriers » avaient adhéré et même créé un journal, *le Mirabeau*, qui, chose rare, a vécu jusqu'à ce jour. A Bruges, se forma une section avec un journal, le *Vooruit*, et bientôt, à Anvers, parut le *Werker*, qui exerça une grande influence sur les ouvriers des villes flamandes. En décembre, toutes les sections se fédérèrent. Un conseil général de seize membres fut choisi et un journal créé, l'*Internationale*. Les sections se groupèrent par bassins. Elles devaient toutes envoyer des délégués au congrès général annuel. C'était à peu près la reproduction de l'association mère. Les grèves et les conflits qui en résultèrent, aux environs de Charleroi et à Seraing, apportèrent à l'*Internationale* une grande notoriété. Cependant, les meneurs n'étaient pas disposés à encourager les grèves, par crainte d'y échouer. Ainsi, au second congrès national d'Anvers (du 1er au 15 août 1873), il fut résolu que les fédérations devaient tout préparer pour la grève universelle, mais qu'il fallait complètement renoncer aux grèves partielles, sauf « en cas de légitime défense ».

A l'époque de sa plus grande diffusion en Belgique, l'*Internationale* a compté huit fédérations : celles de Bru-

xelles, de Gand, d'Anvers, de Liège, de la Vesdre, du Borinage, du Centre et de Charleroi. Quant au nombre des adhérents, on l'a porté de cent mille à deux cent mille. Mais, comme la qualité de membre s'acquiert par une adhésion toute platonique, une statistique exacte est impossible. Cependant, l'organisation a été ici plus complète que partout ailleurs. Après la scission de La Haye, les internationalistes belges se prononcèrent contre l'exclusion de Bakounine, sans cependant adhérer à ses doctrines. Depuis que l'Association universelle a cessé de fonctionner, le parti socialiste belge a tâché de se reconstituer sur une base nationale. Deux tendances existent : les uns veulent, comme les socialistes allemands, s'emparer du pouvoir par l'élection, et ils réclament le suffrage universel, de commun accord avec les radicaux de la bourgeoisie ; les autres, représentés par le journal *Le Mirabeau*, prétendent, comme les nihilistes, qu'il faut d'abord tout détruire. « Quiconque, dit ce journal, n'a pas porté les haillons de la misère ne peut vouloir la vraie révolution. L'ouvrier seul la fera. On emploie contre lui toutes les armes ; soit : œil pour œil, dent pour dent. Mettons en œuvre le feu, le fer, le poison et le pétrole. Faisons table rase. Abattons cette société pourrie dont notre misère et notre ignorance sont la base. Vainqueurs, nous élèverons une société nouvelle fondée sur le travail et la justice. »

Les poursuites contre ces appels à la force n'ayant abouti qu'à leur donner un retentissement qu'ils n'avaient pas, on y a renoncé. Dans ces dernières années le socialisme ne semble pas avoir gagné de terrain. Cependant, la Belgique présente des conditions exceptionnellement favorables à son développement. Le nombre des ouvriers est très considérable, et la population étant la plus dense de l'Europe, le salaire est moins élevé que dans les autres pays occidentaux.

L'*Internationale* pénétra en Hollande seulement vers 1869. Une section se constitua à Amsterdam, avec un journal, *De Standaart des Volks*. Elle ne tarda pas à rayonner et à en fonder d'autres dans les principales villes, à Arnhem, à Utrecht, à Harlem, à Leeuwaarden et à Rotterdam. Puis des émissaires visitèrent les petites villes et y réunirent des adhésions individuelles. Deux nouveaux journaux parurent: le *Werkman* et le *Volksblad*. On établit une association générale destinée à grouper toutes les sociétés ouvrières du pays, *Het Nederlandsch Werklieden-Verbond*. Mais l'esprit local et individualiste, très prononcé en Hollande, fit naître de nombreuses résistances. Après le premier moment d'expansion et d'enthousiasme, l'*Internationale*, même avant de disparaître, perdit une partie de ses conquêtes. Toutefois, le mouvement socialiste est encore représenté par quelques groupes et par les journaux *Oost en West* et *Recht voor allen*. Ici aussi, la liberté absolue a prévenu toute explosion.

Le socialisme s'était infiltré d'Allemagne en Autriche, dès 1866. L'*Internationale* tenta de l'organiser à partir de 1868, principalement par l'apostolat de Bernhardt Becker. Pour réclamer le suffrage universel, elle provoqua, à différentes reprises, des meetings auxquels assistaient des milliers d'ouvriers. Son organe était l'*Arbeiter-Blatt*. En janvier 1869, le nombre des adhérents était au moins de vingt mille, dont dix mille pour Vienne seulement. En février de cette même année, la grande Association des ouvriers tchèques adhéra et étendit ses ramifications à Prague. Le 30 février les socialistes convoquèrent un grand rassemblement auquel prirent part environ trente mille personnes. Le 13 décembre, jour de l'ouverture du parlement, plus de cent mille ouvriers se groupèrent devant le palais où il était réuni, et onze délégués furent admis à présenter une pétition au président du conseil, le comte Taaffe. On prit peur. Des pour-

suites furent ordonnées et quelques condamnations prononcées. La police ne laissa plus de trêve aux journaux et aux associations socialistes. Les deux feuilles principales, *Gleichheit* et *Volkswille*, fréquemment saisies et suspendues, durent cesser de paraître.

En Hongrie, où la liberté est plus grande, un comité de propagande se constitua, et un journal, l'*Allgemeine Arbeiter Zeitung*, fut publié en allemand et en magyar. En juin 1871, une grande démonstration eut lieu en l'honneur de la Commune. Les ouvriers, suspendant le travail, formèrent de longues colonnes qui parcoururent les rues de Pesth, en portant des crêpes et des drapeaux noirs. Il s'ensuivit un procès de haute trahison. Le principal meneur, Sigmund Polliker, fut condamné à six mois de prison. Néanmoins, la propagande socialiste pénétra dans toutes les villes de l'empire. Chose rare, elle parut même un moment envahir les campagnes ; des sociétés socialistes de paysans se formèrent dans les villages de la Carinthie, sous le nom de *Freie Bauernvereine.* Elles eurent un organe, *der Bauernwille,* rédigé par le fils d'un cultivateur, Karl Achar. Mais les animosités et les accusations réciproques des deux principaux chefs du socialisme, Oberwinder et Scheu, arrêtèrent ses progrès. Les idées répandues par l'*Internationale* comptent encore un nombre considérable de partisans parmi les ouvriers des diverses provinces de l'Autriche-Hongrie; seulement, dans ces derniers temps leur attitude est devenue moins révolutionnaire. L'agitation des nationalités, toujours si ardente, vient faire diversion.

Ce que l'on appelle le mouvement ouvrier est très actif en Italie. Quand je visitai ce pays, en 1879, je trouvai dans les villes un grand nombre de sociétés ouvrières : banques populaires sous la direction du Schulze-Delitzsch italien, l'éminent député Luzzatti ; sociétés de

secours, souvent sous le patronage d'un grand nom, comme Pepoli à Bologne et Teano à Rome; sociétés coopératives; sociétés d'études sociales ; associations de métiers et *trade-unions*, sans compter les cercles républicains, les sociétés secrètes et les fameux *circoli Barsanti*[1]. Chose exceptionnelle en Europe, sauf peut-être en Espagne, le socialisme envahit les campagnes. Les paysans sont réduits à une extrême misère par la rente et par l'impôt, également excessifs. Le salaire est complètement insuffisant. Les ouvriers agricoles vivent accumulés dans des bourgades et ne trouvent qu'un emploi intermittent. Il se forme ainsi un prolétariat rural plus misérable que celui de l'industrie. Exclu de la propriété par les *latifundia*, il devient l'ennemi d'un ordre social qui l'écrase. Ailleurs, en France notamment, « les ruraux », dans les comices, dans les assemblées et dans l'armée, sont les soutiens dévoués du régime actuel. En Italie, le danger deviendrait sérieux le jour où les idées de bouleversement seraient portées dans les régiments, par les fils des campagnards.

Des procès récents nous montrent bien les deux aspects du socialisme en Italie : le socialisme rural produit par la misère, et le socialisme cosmopolite du nihilisme. Voici le premier fait. Au commencement d'avril 1877, une trentaine de personnes venues on ne sait d'où, se réunissaient, tous les soirs, dans une maison d'un village du Bénévent, San Lupo, qu'ils avaient louée. La nuit du 6 avril, les carabiniers qui surveillaient la maison reçoivent des coups de fusil, et deux d'entre eux tombent gravement blessés.

[1] En 1874, une émeute eut lieu dans une caserne de Pavie, et le sergent Barsanti, considéré comme le meneur de l'affaire, fut fusillé. On prétendit qu'il n'y était pour rien, attendu qu'il était absent de la caserne, et pour le réhabiliter, des révolutionnaires créèrent des associations portant son nom : *Circoli Barsanti*. Leur but était d'y attirer les soldats et les sous-officiers, afin de les enrôler dans leur parti.

Après cet exploit, la bande se dirige vers le village voisin de Letino. Un drapeau rouge et noir la précède. Elle occupe le bâtiment municipal. Les conseillers demandent décharge; elle leur est donnée en ces termes : « Nous, soussignés, déclarons avoir occupé le municipe de Letino, à main armée, au nom de la révolution sociale ». Suivent les signatures. On apporte sur la place publique, au pied de la croix qui s'y élève, les registres du cadastre et de l'état civil, et l'on y met le feu. Les paysans accourent en foule. L'un des insurgés fait un grand discours. Il explique que le mouvement est général et que le peuple est affranchi. Le roi est déchu, la république sociale proclamée. On applaudit. Les femmes demandent qu'on procède immédiatement au partage des terres. « Vous avez des armes, leur répondent les chefs, vous êtes libres. Faites donc le partage entre vous ». Le curé Fortini, qui est en même temps conseiller municipal, monte sur le piédestal de la croix et dit que ces hommes, qui sont venus pour établir l'égalité, sont les vrais apôtres du Seigneur, et qu'ainsi le veut l'Évangile. Il se fait le guide de la bande et la conduit au village peu éloigné de Gallo, en criant: « Vive la révolution sociale! »

Le curé de Gallo, Tamburini, vient les recevoir et les présente à ses ouailles : « Ne craignez rien, dit-il, ce sont de braves gens, on change le gouvernement et on brûle les registres ». (*Buona gente; non temete. Cambiamento di governo et incendio di carte)*. La foule paraît ravie. On lui distribue les fusils de la garde nationale. Les registres, apportés sur la place publique, font une grande flambée. Dans le moulin, on détruit le compteur de l'impôt si détesté de la mouture. L'enthousiasme est au comble. Le vicaire embrasse le chef, qui porte la ceinture rouge. Les femmes pleurent de joie. Plus d'impôts, plus de fermage; tous égaux; émancipation générale. Mais on apprend bientôt que les troupes approchent. La bande se sauve dans la

forêt de Matesa. Malheureusement, les éléments sont moins cléments que les paysans. La neige couvre tout. Le froid devient intense. Les libérateurs meurent de faim. Ils sont pris, et, et au mois d'août 1878, ils paraissent devant les assises de Capoue. Les chefs étaient le comte G***, d'Imola, C***, docteur en droit, et M***, un chimiste. Les deux curés figurent parmi les trente-sept accusés.

Le dénouement de l'aventure n'est pas moins extraordinaire que ses incidents. Les avocats plaident qu'il s'agit d'un délit politique, lequel est couvert par l'amnistie qu'a accordée le roi Humbert en arrivant au trône. Le jury acquitte. Cependant, un des carabiniers était mort et un autre définitivement estropié. Ne dirait-on pas un chapitre de roman? Toutefois, il donne à réfléchir. Il prouve combien l'idée d'une révolution sociale, même quand elle se présente sous une forme presque burlesque, est facilement accueillie par les populations et par le clergé des campagnes. A chaque instant éclatent, au nord comme au midi, de petites insurrections agraires, où le sang coule. En 1880, celle de Calatabiano, en Sicile, menaçait de s'étendre. Comme le dit le marquis Pepoli, en parlant des troubles de Budrio et de Molinella, ce sont les estomacs creux qui s'insurgent. Le capitaine des carabiniers, qui a réprimé ces désordres, répond au préfet : *È questione di fame.* « C'est une question de faim ». Il n'est pas rare de voir les autorités municipales les favoriser. Voici un fait caractéristique pris entre beaucoup d'autres. A San Giovanni-Rotondo, dans la Pouille, le maire donne des conférences socialistes, et la municipalité les fait imprimer et répandre à ses frais. A San Nicandio et à Lezina, les maires poussent les paysans à se partager les terres. Quand la propriété est le privilège de quelques-uns, la spoliation devient le vœu du plus grand nombre.

Voici maintenant le socialisme cosmopolite et nihiliste.

Récemment se jugeait à Florence un procès contre une association d'internationalistes. Les accusés, au nombre de quinze, étaient presque tous des ouvriers très intelligents. Ils avaient été embrigadés par deux dames, dont l'une est russe, Mme Koulischof, et l'autre italienne, Mme Pezzi. Mme Koulischof est très instruite. Elle parle plusieurs langues et s'occupe de sciences. Elle suivait les cours de l'université de Pise. A la cour d'assises, elle fait des mots. Quand on distribue l'acte d'accusation : « C'est juste, dit-elle, il faut faire circuler le libretto avant la représentation. » Elle expose hardiment ses théories communistes en toute matière. Mme Pezzi est à la tête de la section florentine des dames internationalistes. Le principal accusé, Natta, est un mécanicien très capable. Il développe le programme du parti socialiste auquel il appartient. Il veut l'anarchie, le collectivisme, la destruction de la famille juridique et l'abolition de toutes les religions officielles. On reconnaît aussitôt les doctrines de Bakounine.

Partout, en Italie, on m'a affirmé que le socialisme s'empare des ouvriers et de la jeunesse. A Naples, les étudiants me disaient : « Les avancés ne sont plus guère républicains. A quoi bon renverser un roi plus dévoué à son pays que le meilleur président ? Mais beaucoup d'entre nous sont socialistes. » A Bologne, le préfet, le marquis Gravina, me disait : « Je ne pense pas qu'il y ait plus de cinq cents ouvriers affiliés à l'*Internationale*, mais presque tous en ont adopté les idées. » Dans les sociétés ouvrières que je visite, on me répète sans cesse : « Ceux qui ne font rien vivent dans l'opulence ; nous travaillons et nous sommes dans l'indigence. Cela ne peut pas durer. »

Les premières sociétés ouvrières ont été fondées en Italie sous l'inspiration de Mazzini. Elles datent de 1848. En 1863, on en comptait 453, avec 111,608 membres, et en 1875 plus de 1,000, avec environ 200,000 affiliés. Un grand nombre

d'entre elles — plus de 300 — se sont fédérées pour constituer « l'union fraternelle des sociétés ouvrières » *Società operaie italiane affratellate.* Elles ont un comité directeur siégeant à Rome. Elles y tiennent, presque chaque année, un congrès. Mazzini, après sa sortie de l'*Internationale,* lui était devenu de plus en plus hostile, à mesure qu'elle subissait davantage l'influence de Bakounine. Il lui reprochait, premièrement, de nier la notion de Dieu, la seule base du droit au nom de laquelle les travailleurs puissent réclamer justice ; secondement, de supprimer la patrie, la forme essentielle de la fraternité humaine, et enfin, troisièmement, d'abolir la propriété, le seul motif qui porte les hommes à produire ce qui dépasse les besoins immédiats, et par conséquent le seul agent du progrès économique. Il ne repoussait pas les réformes sociales. Il cherchait, disait-il, un système qui assurerait l'union du capital et du travail et qui transformerait la propriété sans l'abolir; mais il avait horreur du communisme. Il condamna avec indignation la Commune de Paris, comme en 1848, il avait maudit les journées de juin. Les « anarchistes » le lui reprochèrent durement, et Bakounine se chargea de l'exécuter dans sa brochure intitulée : *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale* (1871, sans nom d'imprimeur ni de ville).

Mazzini n'était pas économiste. Il attendait le salut de l'influence moralisatrice des institutions républicaines. Ses disciples ont hérité de sa haine contre l'*Internationale.* L'un des chefs les plus en vue du parti républicain, Alberto Mario, ne manque pas une occasion d'attaquer avec la plus grande violence les internationalistes, qu'il appelle des incendiaires et des assassins. Récemment, le cercle républicain d'Ossimo se défendait d'être socialiste : il se disait mazzinien. Le journal socialiste de Milan, *la Plebe,* conclut : *E poi dite che i Mazziniani non sono divenuti codini.* « Après

cela, qu'on dise encore que les mazziniens ne sont pas des réactionnaires ». Garibaldi tenait moins à la république, mais inclinait plus vers le socialisme, sans se rattacher à aucun système particulier. Il regretta la chute de la Commune. Dans une lettre publiée par la *Gazettina rosa*, en 1873, il dit : « La défaite de la Commune de Paris est un malheur pour l'humanité, car elle nous laisse le fardeau d'une armée permanente, dont se servira chaque parti qui voudra dominer... Je le dis avec orgueil : je suis internationaliste, et s'il se constituait une association de démons pour combattre les prêtres et le despotisme, je m'enrôlerais dans ses rangs. » Après la mort de Mazzini, mazziniens et garibaldiens s'unirent pour fonder une vaste association qui devait réunir tous les démocrates de la Péninsule. Ils prirent le nom de *I franchi cafoni*. Leur journal était le *Spartacus*. Ce grand projet ne put se réaliser, et les *cafoni* dérivèrent presque tous vers le socialisme.

C'est Bakounine qui a apporté l'*Internationale* en Italie. En 1865, il y constitua un groupe de socialistes très actifs, qui publièrent le journal *Libertà e Giustizia*. Ils créèrent la section napolitaine de l'*Internationale*, la première en Italie. En 1867, des sections s'établirent à Gênes et à Milan. Les « fils du travail », de Catane, s'affilièrent en 1868. En 1869, une section centrale fut fondée à Naples ; elle adressa un appel aux autres sections, pour constituer une fédération nationale ; mais la police entama des poursuites. En 1870 et 1871, de nombreuses sections s'établirent dans les Romagnes et se fédérèrent sous le nom de *Fascio operaio*. Le 12 mars 1872, elles tinrent un congrès à Bologne, où treize villes furent représentées. Le 6 août, les délégués du *Fascio operaio* se réunirent de nouveau à Rimini, pour déclarer, « à la face des travailleurs du monde entier », que la fédération italienne romprait avec le conseil général de l'*Internationale*. Les socialistes italiens se séparaient défi-

nitivement de Marx et se prononçaient pour Bakounine, qui avait été en effet leur messie.

Depuis que l'*Internationale* a cessé d'exister, on a continué à donner ce nom aux associations socialistes, et, du reste, elles s'appellent elles-mêmes *Sections de la fédération italienne de l'Association internationale des travailleurs.* Leur nombre n'a cessé de croître en Italie. On peut affirmer qu'il en existe dans presque toutes les villes. Dans ces derniers temps, pour échapper aux rigueurs de la police, elles prennent le nom de « Cercle pour les études sociales ». Elles publient de temps en temps des manifestes et se réunissent parfois en congrès régionaux. Elles font une propagande active. Quoique le statut italien n'ait pas proclamé la liberté d'association en même temps que les autres libertés nécessaires, l'exercice de ce droit est entré dans les mœurs, et il est reconnu en pratique comme garanti par la constitution. Pour atteindre les associations dites internationales, la jurisprudence a dû les considérer comme des associations de malfaiteurs préparant des crimes de droit commun, l'assassinat et le vol [1]. C'est à ce titre qu'on les dissout et qu'on fait le procès à leurs membres. En 1874,

[1] Le 14 août 1871, un arrêt ministériel déclarait dissoute la section de Naples, « considérant que la Société internationale des travailleurs, par ses principes et par ses actes, constitue une attaque permanente contre les lois et les institutions fondamentales de la nation et est un péril pour l'ordre public, que le gouvernement doit défendre. » La jurisprudence des cours suprêmes a admis cette interprétation des lois existantes. Récemment encore, la cour de cassation de Florence, par un arrêt en date du 5 février 1879, décidait que : « A tout individu appartenant à une association internationale, on peut infliger l'admonition, attendu que ces associations peuvent être considérées comme composées de malfaiteurs, et leurs membres sont par conséquent soupçonnés de préparer des attentats à la vie et à la propriété des personnes. » Pour l'histoire de l'*Internationale* en Italie, outre le livre déjà cité de Rudolph Meyer-on peut consulter Eugenio Forni, l'*Internazionale è lo Stato;* Tullio Martello, *Storia dell' Internazionale*, et *Jahrbuch der Sozialwissenschaft*, von Dr Ludwig Richter, 1879 et 1880.

on procéda à l'arrestation de toutes les commissions provinciales, à la dissolution forcée de toutes les sections et au séquestre des registres et des papiers. Mais souvent le jury acquitte. Ces poursuites ne servent qu'à les transformer en sociétés secrètes, ce qui augmente beaucoup leur prestige, leur influence et leur popularité, car elles répondent bien mieux ainsi aux habitudes de conspiration, invétérées dans le pays.

Dans une lettre écrite de Locarno, le 5 avril 1872, à Francesco Mora, à Madrid, Bakounine décrivait ainsi le mouvement socialiste en Italie : « Vous savez sans doute qu'en Italie, dans ces derniers temps, l'*Internationale* et notre chère *Alliance* ont pris un grand développement Jusqu'à présent, ce qui avait manqué, ce n'étaient pas les instincts, mais l'organisation et l'idée. L'une et l'autre se constituent, de sorte que l'Italie, après l'Espagne, est peut-être actuellement le pays le plus révolutionnaire. Il y a en Italie ce qui manque ailleurs : une jeunesse ardente, énergique, sans carrière, sans issue, et qui, malgré son origine bourgeoise, n'est pas moralement et intellectuellement épuisée comme dans les autres pays. Aujourd'hui, elle se jette, à tête perdue, dans le socialisme révolutionnaire avec tout notre programme, le programme de l'*Alliance*. Mazzini, notre « génial » et puissant antagoniste, est mort. Le parti mazzinien est complètement désorganisé, et Garibaldi se laisse de plus en plus entraîner par cette jeunesse qui porte son nom, mais qui va et court infiniment plus loin que lui. »

Comme le dit Bakounine, en Italie, les éléments révolutionnaires existent; mais ce qui y rend une révolution presque impossible, c'est qu'il y manque une capitale révolutionnaire. Les Américains bien avisés placent le chef-lieu de leurs États dans de petites villes. Les républicains français, plus imprévoyants, ont ramené les Chambres à Paris, faute énorme. La malaria, qui rend Rome inhabitable une

partie de l'année, la préservera longtemps encore du péril de devenir le siège d'une nouvelle Commune.

Les journaux socialistes ont pullulé en Italie, grâce à la liberté illimitée de la presse. Mais ils ont eu la vie courte, faute d'abonnés : ils meurent, après avoir dévoré le petit fonds qu'un groupe enthousiaste constitue. La *Plebe* de Milan fait exception : elle existe depuis quinze ans. Un jeune et savant professeur de l'Université de Palerme, M. Cusumano, a fait la liste des journaux « rouges » qui ont paru et disparu. Le total dépasse quatre-vingts. Il s'en trouve qui ont des noms bien caractéristiques : ainsi *Il Communardo*, de Fano ; *Satana*, *L'Ateo* et *Il Ladro* « le Voleur », de Livourne; *La Canaglia*, de Pavie; *Il Lucifero*, d'Ancône; *Spartaco* et *La Campana*, de Naples ; *L'Eguaglianza* et *La Giustizia*, de Girgenti; *Il Petrolio*, de Ferrare; *Il Povero*, de Palerme; *L'Anticristo*, de Milan; *Il Proletario*, de Turin.

J'emprunte à Rudolf Meyer quelques extraits de journaux qui montrent les tendances du socialisme extrême. D'abord, guerre à toute idée religieuse : « Dieu, dit le *Proletario*, est le plus grand ennemi du peuple; car il a maudit le travail. » — « Plus de foi ni d'obéissance au surnaturel, dit l'*Almanaco republicano*, c'est à cette condition seulement que la démocratie matérialiste pourra construire une société nouvelle. » — « Plus de patrie, plus de nation ; rien que la Commune et l'humanité. » La patrie, dit la *Campana*, est une idée abstraite et creuse, au nom de laquelle les rois poussent les peuples à s'entr'égorger... « La patrie est « un fait physiologique » qui est représenté par la maison que tu habites, par la commune où tu travailles. Au delà, il ne faut voir que le cercle où règnent les mêmes principes et où s'étend la solidarité des mêmes besoins. » — Parlant de l'idée cosmopolite, *La Plebe* s'indigne du mouvement de l'*Italia irredenta* : « Quoi ! dit-elle, vous

voulez faire la guerre à l'Autriche pour lui enlever une partie du Tyrol et Trieste, mais contemplez donc nos *terre redente*, notre territoire affranchi : on y meurt de la pellagre et de faim. » — Plus de gouvernement, plus d'autorité; l'anarchie, tel est le but final. « L'ère nouvelle, dit la *Campana*, consacrera la libre expansion de toutes les aspirations humaines. Toute autorité humaine ou céleste doit disparaître, depuis Dieu jusqu'au dernier agent de police. »

Voici maintenant quelques extraits de manifestes socialistes. Dans celui des internationalistes de la Pouille (août 1878), nous lisons : « Le but à atteindre est d'assurer aux hommes la félicité la plus complète possible, par le plein développement de toutes leurs facultés. La femme doit être la compagne de l'homme, non une esclave ou un instrument de plaisir. L'amour doit être libre et soustrait aux codes et aux rituels. Chacun doit recevoir une instruction intégrale, afin de pouvoir choisir la fonction à laquelle il est propre. La libre fédération des individus, des groupes, des associations et des communes forme la confédération du genre humain. La révolution n'est pas une conspiration qui aspire à changer en un jour la face de la société. C'est une lutte permanente, matérielle, morale et intellectuelle contre l'organisation actuelle, pour y substituer l'association libre. » — Le 6 mai 1877, les dames internationalistes des sections féminines de la Romagne et de Naples adressent un manifeste à toutes les ouvrières de la Péninsule : « Notre salaire, disent-elles étant insuffisant, nous dépendons des hommes pour vivre. L'émancipation de la femme est au fond l'émancipation de l'ouvrier. L'une et l'autre sont les victimes du capital. La société actuelle nous dit : « Vends-toi ou meurs de faim. » La société de l'avenir nous dira : « Vis, travaille, aime. » — Le Cercle des études sociales de Rome publie son programme (juillet 1878); ses principes sont : « 1º Abolition de tout privi-

lège; 2° le travail productif, unique source légitime de la richesse; 3° les instruments de travail propriété des travailleurs; 4° émancipation et « réintégration de l'homme individuel et collectif ». — En juin 1878, la fédération internationaliste de Rimini lance un manifeste où il est dit : « Plus de propriété privilégiée, mais collectivisme, c'est-à-dire possession en commun de la terre et de tous les instruments de travail ; pain, richesse, instruction, justice, liberté pour tous. La terre à qui la cultive, la machine à qui l'emploie, la maison à qui l'habite. » Mélange peu défini de communisme et d'individualisme. — Le programme du Cercle socialiste de Plaisance (avril 1878) porte: « La terre et tous les instruments de travail doivent devenir la propriété collective de la société tout entière, afin d'être utilisés par les associations agricoles et industrielles : où commence la science cesse la foi. Chacun a droit au nécessaire. Nul n'a droit au superflu. Pas de droit sans devoir, pas de devoir sans droit. » — Dans un manifeste des internationalistes de Montenero, Antignani, Ardenza et San-Jacopo, la théorie de l'anarchisme est nettement formulée: « L'État est la négation de la liberté; car n'importe qui commande, tous servent. L'autorité ne crée rien et corrompt tout. Tout État, même démocratique, est un instrument de despotisme. Le meilleur gouvernement est celui qui parvient à se rendre inutile. Changer de régime politique ne sert à rien. Un homme a une épine dans le pied; il croit se soulager en changeant de bottes, mais il souffre tout autant. C'est l'épine qu'il faut ôter. L'homme libre dans la commune libre; et dans l'humanité, rien que des communes fédérées, voilà l'avenir. »

Parmi les socialistes italiens, comme partout aujourd'hui en Europe, il existe deux nuances : celle des « collectivistes autoritaires » qui réclament l'intervention de l'État, et celle des « anarchistes révolutionnaires », qui

veulent la destruction de l'État et de toute autorité. J'emprunte à l'*Histoire du socialisme* de M. B. Malon deux extraits qui font assez bien connaître ces deux nuances. Voici d'abord les principes des collectivistes, publiés d'abord dans le *Povero* et repris ensuite par la *Plebe* de Milan (1877) :

1° Propriété collective de la terre et des instruments de travail ;

2° Substitution d'une famille égalitaire et libre à la famille morale et oppressive qui fait de la femme et de l'enfant les esclaves du mari et du père ;

3° Substitution, à l'État actuel, d'un organisme social basé sur la plus complète autonomie des groupes et des communes fédérées, pour l'organisation des services publics, la complète culture de la terre, l'embellissement du globe et la félicité commune :

4° Égalité civile, politique et économique de tous les êtres humains, sans distinction de sexe, de couleur, de race et de nationalité ;

5° Garantie de l'indépendance individuelle grâce à la possession, par chaque producteur, du surplus de valeur obtenu, par son travail, sur la matière qu'il a travaillée ;

6° L'assurance, pour chaque membre de la société, de recevoir, aux frais de la collectivité, une instruction intégrale et professionnelle en rapport avec l'ensemble des connaissances de son temps.

Dans le programme de la *Fédération des Marches et de l'Ombrie* se trouve indiqué le but que poursuivent les « anarchistes » :

« Considérant que l'émancipation du travailleur doit être l'œuvre du travailleur lui-même : que, par cela même qu'il ne veut être conduit par aucune autorité supérieure à lui, le travailleur est essentiellement anti-autoritaire et anarchique; que l'émancipation du travailleur a pour but

l'égalité des droits et des devoirs, l'abolition des classes; que cette émancipation est impossible avec l'organisation actuelle de l'État et de la propriété; que la destruction de l'État, dans toutes ses manifestations, est le grand but de la révolution sociale, qui tend à transformer la société sur les bases de l'anarchie et du collectivisme... » — Sauf l'idée de la pan-destruction, le surplus est bien vague. Un anarchiste, Costa, l'explique dans une lettre à *L'Égalité* de Paris (1878) : « Quant aux doctrines, nous pouvons dire que nous en avons peu. Nous sommes anarchistes, voilà tout. Nous voulons qu'il soit donné à chacun la possibilité de manifester ses besoins et les moyens de les satisfaire : en un mot, *que chacun puisse faire ce qu'il veut.* » Rien, en effet, n'est plus désirable que cette liberté universelle; mais comment la réaliser? Tout détruire, voilà la seule conclusion pratique.

Ces extraits suffisent pour montrer que le programme du socialisme militant en Italie n'est autre, au fond, que celui de Bakounine. Il en est de même en Espagne.

L'histoire de l'*Internationale* en Espagne est aussi tragique qu'instructive. Quoiqu'il y ait dans ce pays peu d'ouvriers engagés dans la grande industrie, l'*Alliance* y a fait des conquêtes rapides. Un moment, à la suite d'insurrections victorieuses, elle a eu en ses mains plusieurs grandes villes, mais bientôt elle a succombé dans le désordre et dans l'anarchie qu'elle avait créés. Jusque vers 1867, le mouvement ouvrier dirigé par le journal l'*Obrero* n'avait rien de révolutionnaire; on fondait des sociétés de secours mutuels, d'épargne et de production. Après le renversement du trône d'Isabelle, l'*Internationale* envoya en Espagne des délégués qui furent bien accueillis. Le 21 octobre 1868, le conseil général adressa un manifeste aux ouvriers espagnols pour les pousser à réclamer des réformes sociales. « Sans l'égalité économique, y était-il dit,

la liberté politique qu'on vous offre est un leurre. La république même, sans le renversement des institutions civiles actuelles, ne vous servirait à rien. Ce qu'il faut poursuivre, c'est la révolution sociale. » Au premier congrès de l'*Internationale*, à Bruxelles, paraît un délégué espagnol, Sarro Magallan, de Barcelone. Le 2 mars 1867, dans cette grande ville industrielle, la première section est fondée et un journal est publié, *La Federacion*. Bientôt une section centrale est créée à Madrid. Les principaux meneurs sont Morago et Francesco Mora. Ils rédigent aussi un journal, *La Solidaridad*. La police commence les poursuites. Néanmoins, le nombre des sections augmente rapidement ; à la fin de 1869, on en comptait 195 avec plus de 20,000 membres[1]. Chose curieuse, il s'était établi une section très active, à Palma, dans l'île de Majorque, qui avait son organe, *La Justicia sociale*. Les ouvriers agricoles prenaient part au mouvement et se groupaient, surtout en Andalousie, où les *latifundia* excluent les cultivateurs de la possession du sol et les réduisent à un salaire insuffisant.

En février 1872, le ministre Sagasta, effrayé des progrès si rapides de l'Association, envoie une circulaire aux gouverneurs de province, afin de l'extirper à tout prix, et il s'adresse même aux gouvernements étrangers, pour organiser une croisade européenne. Les chefs de l'*Internationale* sont obligés de chercher un refuge en Portugal. En même temps, la division se met dans le parti socialiste. Les adhérents de l'*Alliance* de Bakounine veulent

[1] Visitant l'Espagne en 1869, j'assistai à plusieurs séances de ces clubs socialistes. Elles avaient lieu ordinairement dans des églises enlevées au culte. Du haut de la chaire, les orateurs attaquaient tout ce qui y avait été exalté : Dieu, la religion, les prêtres, les riches. Les discours étaient chauffés à blanc, mais les assistants restaient calmes. Beaucoup de femmes étaient assises à terre, travaillant, nourrissant leurs nouveaux-nés et écoutant avec attention, comme au sermon. C'était bien l'image de 93.

arriver à la direction du mouvement. Ils créent un journal à Madrid, *El Condenado* dont le programme se résumait en ces trois mots : Athéisme, anarchie, collectivisme.

Après la scission de la Haye, entre Marx et Bakounine, la grande majorité des internationalistes espagnols se déclarèrent pour ce dernier. Un congrès régional fut convoqué à Cordoue, en décembre 1872, et il en sortit une fédération indépendante. Celle-ci lança un manifeste adressé aux frères du monde entier, dont on invoquait le secours. Elle se terminait ainsi : « Vive la liquidation sociale ! vive l'*Internationale* ! Salut et solidarité, anarchie et collectivisme. » Les partisans de Marx, Lafargue, son gendre, et Farga, fondèrent à Madrid « la nouvelle fédération madrilène », à laquelle ils essayèrent de rallîer leurs troupes, ébranlées par les anathèmes et les accusations que se lançaient les deux partis aux prises. Seulement, les Marxistes voulaient rester sur le terrain économique, tandis que les bakounistes s'alliaient aux radicaux bourgeois pour renverser le nouveau roi Amédée et pour établir la république. Lors de l'insurrection réprimée de 1872, à Madrid, *L'Emancipacion* des marxistes la jugea ainsi : « Nous connaissons assez le personnel du parti républicain pour dire que ce mouvement n'est qu'une de ces tentatives révolutionnaires par lesquelles les éléments déclassés de la bourgeoisie cherchent à faire leurs affaires, et qui coûtent tant de sang aux ouvriers, sans qu'ils puissent en tirer aucun profit. Nous ne pouvons que répéter à nos amis : L'émancipation des ouvriers ne peut s'accomplir que par les ouvriers. Toute révolution conduite par des bourgeois ne peut être utile qu'à la bourgeoisie. » Ces paroles ne furent pas écoutées. Après l'abdication du roi Amédée, qui eut lieu le 10 février 1873, le parti anarchiste entraîna les travailleurs à s'allier aux radicaux, pour préparer une nouvelle révolution.

Le rapport du délégué espagnol, Garcia Vinas, au congrès de Genève de septembre 1873, nous fait connaître la force de l'*Internationale*, à ce moment. Elle comptait 270 fédérations régionales, comprenant 557 sections de métier et 117 sections d'ouvriers divers : total 674, avec environ 300,000 affiliés. — Les journaux étaient : *La Solidaridad* et *La Federation* de Barcelone ; *El Orden* de Cordoue ; *El Obrero* de Grenade ; *La International* de Malaga ; *El Condenado*, *Los Decamisados* et *El Petroleo* de Madrid, et *La Rivista social* de Gracia. — Tous défendaient le programme de Bakounine, l'anarchie ou le communalisme, c'est-à-dire l'indépendance absolue de chaque commune. Les attaques contre la religion étaient d'une violence inouïe [1]. La plupart parlaient de renouveler les flambées de Paris, comme on le voit dans la conclusion d'un article emprunté au *Petroleo* : « Et si la force nous fait défaut pour atteindre notre but, qui est de nous asseoir à notre tour au banquet de la vie, alors viendra le vengeur que craignent les privilégiés, le pétrole, non pour accomplir seulement l'œuvre de la destruction, mais pour exécuter un acte de sainte et souveraine justice. Le nivellement, au besoin par la hache et le feu, voilà ce qu'exige la dignité si longtemps foulée aux pieds du prolétaire. »

En Andalousie, dans l'Estramadure et dans la province de Badajoz, les paysans opéraient le partage des terres.

[1] Voici un extrait du journal *Los Decamisados :* « Délivrons-nous enfin de ce fantôme appelé Dieu, bon pour effrayer des petits enfants. Les religions ne sont que des industries destinées à engraisser, aux dépens du peuple, ces saltimbanques de prêtres, comme les appelle Dupuis. Voilà notre programme. Toutefois, avant de le mettre à exécution, il faudra une bonne saignée, courte mais abondante. Il faut couper les rameaux pourris de l'arbre social, afin qu'il se développe. Tremblez, bourgeois engraissés de nos sueurs. Faites place aux sans-chemises, aux *decamisados*. Votre tyrannie va finir. Notre bannière noire est déployée et marchera à la victoire. »

Les insurrections cantonalistes commencèrent. Ce fut une contrefaçon de la Commune de Paris. Dès le 13 février 1873, à Barcelone, trente mille ouvriers se rassemblent, proclament la république fédérale et fixent, d'autorité, la durée du travail et le taux des salaires. Le 8 mars, soulèvement à Malaga : la garnison se laisse désarmer ; le feu est mis aux casernes. Cependant les républicains de la veille gouvernaient la république espagnole. Castelar, Suner, Pi y Margall et Salmeron sont au pouvoir, mais ils sont dénoncés comme des traîtres. Le 7 juillet, grève générale dans la ville industrielle d'Alcoy. On en vient aux mains. L'alcade et quelques gendarmes se défendent pendant quelques jours, dans les bâtiments de la municipalité. Les insurgés prennent comme otages des prêtres et des fabricants. L'alcade et les gendarmes, faits prisonniers, sont égorgés par la foule, et six bâtiments sont livrés aux flammes.

Le 12 juillet, éclate la grande insurrection de Carthagène. Les matelots et les soldats de marine fraternisent avec les socialistes. Les vaisseaux cuirassés tombent entre leurs mains. Le général Contreras se met à leur tête et bombarde la ville d'Almeria. Il se serait probablement emparé des autres ports de mer, sans l'intervention des flottes étrangères. Le 20 juillet, les cantonalistes, avec qui la gendarmerie et les troupes ont fraternisé, sont maîtres de la province de Castellon. Un comité de salut public règne à Séville. La durée de la journée de travail est limitée à huit heures. Les relations entre maîtres et ouvriers doivent se règler en vertu de « la liberté absolue ». Pour préparer la « liquidation sociale », tous les loyers sont réduits de moitié, les biens des églises sont confisqués, toutes les pensions supprimées. Les fabriques et les ateliers fermés, ainsi que les terres non exploitées sont attribués à ceux qui peuvent les faire valoir. A Grenade, les

cantonalistes décident qu'on vendra les églises, qu'on fondra les cloches pour en faire du billon et qu'un impôt écrasant sera levé sur les riches. A Carmona, bataille dans les rues qui dure tout un jour. Cadix, Murcie, San Fernando, Valence, Salamanque adhèrent aussi au mouvement cantonaliste. Il semble sur le point de triompher partout. Mais ces révolutionnaires, qui proclamaient l'anarchie, devaient tomber par elle. Au milieu de la désorganisation générale, les ordres des chefs n'étaient pas obéis. Ils n'avaient aucune force réelle. Il suffit au général Pavia de rassembler quelques troupes fidèles et de les mener à l'attaque, du dehors, pour soumettre en très peu de temps toutes les villes insurgées. A Séville, les anarchistes se défendirent avec une grande ténacité, et pour imiter en tout leurs frères de Paris, « ils flambèrent », au moyen du pétrole, les bâtiments qu'ils devaient abandonner. Pour reprendre Carthagène, place très forte, dont l'arsenal de marine fournissait des moyens de défense formidables, il fallut un siège en règle qui dura jusqu'en janvier 1874. Le dernier épisode du drame, pendant ce même mois, fut un sanglant combat dans les rues de Barcelone, où les cantonalistes combattirent avec l'énergie du désespoir.

Le mouvement finit, comme d'ordinaire, par un 18 brumaire. Vainqueur des cantonalistes, le général Pavia s'était entendu avec le général Serrano. Il fait passer à Salmeron, président des Cortès, un billet le priant de dissoudre l'assemblée. Les députés nomment Castelar dictateur, au milieu des transports d'un enthousiasme indescriptible. Ils jurent de mourir sur leurs bancs. Une compagnie de fusiliers entre dans la salle; des coups de fusil partent; la confusion est au comble. Une demi-heure après, tout est terminé : Serrano est dictateur, et bientôt le roi Alphonse remonte sur le trône de ses pères. Cet épisode est

instructif. Il montre, une fois de plus, comment l'anarchie conduit à un coup d'État.

Comprimée pendant quelques années, à la suite des sanglantes exécutions de 1873, la propagande socialiste a bientôt recommencé son travail souterrain, et elle a surtout recruté beaucoup d'adhérents dans les campagnes de l'Andalousie, parce que les griefs agraires y sont les mêmes qu'en Irlande. La découverte récente (février 1883) de la société secrète *La Mano Nera* a fait connaître le but poursuivi par les anarchistes. Les principes sont ceux de l'*Internationale*, mais les moyens d'action sont empruntés évidemment au nihilisme russe. Le nombre des affiliés paraît être très considérable dans toutes les villes du midi de l'Espagne. Nous croyons utile de résumer ici les détails donnés par les journaux espagnols. Les principaux centres d'agitation sont Xérès, Grazalema, Ubrique et Arcos de la Frontera. On a relevé plus de quatorze sentences de mort prononcées par le tribunal de la *Mano Nera*, et mis à exécution de la même manière que les assassinats agraires en Irlande. On prétend que, dans l'Andalousie et dans les provinces limitrophes d'Estramadure, de Jaen et de Murcie, sans compter le reste de l'Espagne, il y a 130 fédérations avec 340 sections et 42,000 affiliés dans les campagnes.

Les organisateurs de la Main-Noire déclarent dans leurs statuts que la Société a pour but de défendre les pauvres et les opprimés contre ceux qui les exploitent et les tyrannisent, et qui sont leurs voleurs et leurs bourreaux.

« La terre, ajoutent-ils, existe pour le bien-être commun des hommes, qui tous ont un droit égal à la posséder ; elle a été créée par l'activité féconde des travailleurs ; l'organisation sociale actuelle est absurde et criminelle : ce sont les travailleurs qui produisent, et les riches fainéants les tiennent dans leurs serres ; aussi ne saurait-on être animé d'une haine trop profonde contre tous les partis

politiques, car tous sont également méprisables. Toute propriété acquise par le travail d'autrui est illégitime, qu'elle provienne de la rente ou de l'intérêt; il n'y a de légitime que celle qui résulte du travail personnel, direct et utile. En conséquence, la Société déclare les riches hors du droit des gens ; elle proclame que, pour les combattre comme ils le méritent, tous les moyens sont bons et nécessaires, sans excepter le fer, le feu et même la calomnie [1]. »

L'association affirme qu'elle marche d'accord avec toutes celles du même caractère établies dans les divers pays.

Les statuts organiques sont courts et catégoriques. La sanction générale des décisions de l'association est la peine de mort.

L'association est essentiellement secrète. Quiconque révèle, par imprudence ou mauvaise foi, les actes dont il a connaissance, est mis en suspicion pour un temps illimité ou condamné à mort, suivant la gravité de la révélation.

Toute mission confiée à un affilié est obligatoire. Celui qui s'y soustrait est regardé comme traître.

[1] Au XIVe siècle, le socialisme en Angleterre exprimait des idées semblables, sauf le recours à la force. Voici les paroles que Froissart prête à un prêtre John Ball, parlant au nom des paysans : « Bonnes gens, les coses ne pont bien aller en Engleterre, ne yront, jusques à tant que li biens yront de commun, et que il ne sera ne villains ne gentils hommes et que nous soions tous amy. A quoy faire sont cels que nous nommons signeur, plus grant maîtres de nous? Pourquoi nous tiennent-ils en servitude? Et se venons tout d'un père et de une mère Adam et Eve, en quoi peuvent-ils dire ni montrer que ils sont mieux signeur que nous, fors parceque ils nous font gaigner et labourer ce que ils dépendent? Ils sont vêtus de velours et de camocas, fourrés de vairs et de gris, et nous sommes vestis de pôvres draps. Ils ont les vins, les espisses et les bons pains et nous avons le seigle, le retrait et la paille et buvons de l'aige. Ils ont le séjour et les biaux manoirs, et nous avons la paine et le travail, et la pleue et le vent, as camps; et faut que de nous vienne et de nostre labeur, ce dont ils tiennent les estats. »

L'affilié doit prendre pour règle de dissimuler en public ses rapports avec l'association ou ses sympathies pour elle.

Tout affilié est soumis à un noviciat : il doit fournir des preuves positives de sa sincérité, et ce n'est qu'après cette épreuve qu'il est admis à se présenter devant les initiés du groupe dont il doit faire partie. Les initiés s'entourent, en cette circonstance, de toutes les précautions pour ne pas être victimes d'une surprise. Après audition du récipiendaire, on procède au vote. Nul n'est admis qu'à l'unanimité des suffrages.

Les statuts du *tribunal populaire* ou tribunal secret rappellent ceux du nihilisme. Ils portent en tête la déclaration suivante :

« Attendu que les gouvernements bourgeois, en mettant hors la loi l'Internationale, empêchent la solution pacifique de la question sociale, il convient d'établir en secret une organisation révolutionnaire. Le triomphe est encore très éloigné. Les bourgeois continuent à commettre leurs crimes ; il faut les punir, et comme les fédérés sont déterminés à réaliser ce dessein, un tribunal populaire est chargé de condamner et de châtier les crimes de la bourgeoisie. Les membres du tribunal révolutionnaire doivent appartenir à l'Internationale ; ils doivent être capables d'exécuter la mission qu'ils acceptent. Les bourgeois seront châtiés par tous les moyens possibles, par le feu, le fer, le poison ou de toute autre manière. »

Les réunions ordinaires du tribunal ont lieu tous les premiers du mois. Elles ont pour objet de rendre compte des représailles exercées par chacun des membres contre la bourgeoisie, des avantages offerts par chacun des modes d'exécution mis en œuvre ; d'examiner les réformes qu'il serait utile d'introduire dans l'Association et de donner des instructions aux affiliés. Tout membre d'un groupe est tenu de lui soumettre, sans retard, ses idées et ses vues

sur les meilleurs modes d'incendie, d'assassinat, d'empoisonnement, et en général sur tout moyen de causer du dommage aux bourgeois. Chaque affilié paie une cotisation de cinq centimes par semaine pour les frais de correspondance. Pour les débours élevés, le recouvrement s'opère par la répartition ; en cas de dépenses extraordinaires, on a recours à la fédération. Les châtiments ne doivent s'exercer qu'au moment propice. L'affilié doit savoir profiter des occasions favorables. Les représailles doivent s'exercer contre les propriétés partout où elles ne peuvent atteindre les personnes. Nul n'est tenu d'agir dans le cas d'impossibilité matérielle ou d'incapacité personnelle. Mais quiconque a accepté une mission déterminée doit l'accomplir sous peine de mort. Quiconque s'abstient d'agir d'une manière permanente est déclaré déchu et expulsé de l'Association ; il est placé sous la haute surveillance du tribunal et encourt la peine de mort à la première révélation. Aucune considération d'amitié ni de parenté ne peut arrêter la mise à mort du traître. On ne doit respecter à aucun prix la vie d'un frère ou d'un père qui met en danger un nombre considérable de personnes. Toutes les fois qu'un groupe d'une localité ne peut exécuter la sentence de mort prononcée contre un traître, les affiliés d'autres localités sont chargés de cette exécution. Ils surprennent le condamné et le tuent sans pitié.

L'*Internationale* pénétra en Portugal vers 1872, et depuis lors elle y a compté un assez grand nombre de sections et différents organes, entre autres autres le *Jornal do trabalho*, la *Tribuna* et *O Rebate* à Lisbonne, le *Clamor do povo* et *O Protesto* à Porto. Récemment (1880), le docteur Anthelo de Quental, candidat socialiste révolutionnaire du Cercle 93, a publié un manifeste, où il adopte le collectivisme. Chaque année, les socialistes portugais se réunissent en congrès. Leur programme est un « anarchisme »

modéré, sans menaces d'expropriation, de massacres et de pétrole. Différentes causes expliquent cette attitude moins agressive. Le Portugais est moins violent que l'Espagnol, la situation économique du pays est meilleure, et enfin la liberté, étant très grande, a prévenu l'explosion des fureurs ailleurs exaspérées par la compression.

Ce que l'impuissance et la stérilité absolues de la commune à Paris et en Espagne démontrent clairement, c'est que le socialisme, fut-il victorieux en un jour de surprise, ne pourrait tirer parti de son triomphe momentané. Une révolution politique est souvent facile; une évolution sociale est inévitable; mais une révolution socialiste est impossible, parce qu'on ne change pas, en un jour, et par la force la situation économique des sociétés. Toutefois, il est certain que beaucoup de gouvernements font précisément ce qu'il faut pour provoquer de redoutables bouleversements. En effet, d'une part, les armements sans cesse accrus et les impôts de plus en plus accablants ruinent les populations et les réduisent au désespoir. D'autre part, on comprime sans merci toute manifestation de leurs souffrances et leurs vœux de réforme.

Le socialisme, même constitué à l'état militant, on l'a vu, existe maintenant partout; mais tandis que, dans les pays libres, comme en Angleterre, en Suisse ou en Belgique, il organise des congrès et des banquets où il discourt, chante, boit et fume, dans les États où il est persécuté à outrance, comme en Russie, il a recours au poignard, à l'incendie, au poison et à la dynamite.

Le gouvernement qui refuse la liberté a contre lui tous ceux qui la réclament, depuis les meilleurs citoyens jusqu'aux pires scélérats. Qu'il l'accorde, et il n'a plus pour ennemis que ceux qui méritent les galères, c'est-à-dire, heureusement encore, le très petit nombre.

Les révolutionnaires intelligents voient bien que la compression leur donne des armes. Voici ce que dit à ce

sujet le citoyen Brousse, l'auteur de l'article dans l'*Avant-garde*, condamné à Genève en 1878. « Notre but étant la destruction de l'État, nous ne devons pas désirer la république, qui donnerait à l'État cette base solide qu'elle a en Suisse et aux États-Unis. La forme de gouvernement la plus avantageuse pour nous est celle que nous pourrons le plus facilement détruire, c'est-à-dire la restauration de la légitimité... Nous soutenons, appuyés sur les résultats de la science sociologique, que l'État républicain conservateur, qui va s'établir en France sur les ruines du radicalisme, étant le dernier progrès de l'État, consacre, au grand détriment du prolétariat européen, l'alliance indissoluble de tous les éléments de la bourgeoisie. Au contraire, le retour à un régime d'un autre âge perpétuerait les divisions de la bourgeoisie et les luttes intestines rouvrant ainsi à notre profit l'ère des révolutions [1]. » Rien n'est plus vrai. Le socialisme isolé n'est pas à craindre; mais supposez une révolution politique ou de grands revers dans une guerre extérieure, et les anarchistes seront de nouveau prêts à profiter de la défaillance du pouvoir.

Les souverains veulent-ils désarmer le socialisme? Ils n'y parviendront ni par les lois d'exception, comme en Allemagne, ni par les casemates et la Sibérie, comme en Russie. Mais qu'ils mettent un terme à ce détestable antagonisme d'État contre État, qui est le fléau de notre temps; qu'ils réduisent les armées, qu'ils diminuent les impôts et qu'alors ils donnent sans crainte toute liberté aux peuples plus heureux. L'utopie ne disparaîtra pas, car elle est plus ancienne que Platon, et la société continuera à se transformer comme elle le fait depuis les temps préhistoriques; mais l'utopie ne sera plus le rêve de la destruction universelle, et les transformations pourront être pacifiques.

[1] *L'État à Versailles et dans l'Association des travailleurs*, par Brousse. Londres, 1873, sans nom d'éditeur.

Si maintenant nous essayons de remonter aux sources du socialisme nihiliste, nous trouvons, d'une part, les philosophes égalitaires du siècle dernier : J.-J. Rousseau, Morelli, Mably, Brissot, Helvetius, et les socialistes de ce siècle-ci : Owen, Saint-Simon, Fourier, Proudhon, Louis Blanc, et, d'autre part, les philosophes allemands Hegel, Feuerbach et Schopenhauer. Marx et Lassalle, Herzen et Bakounine étaient au début des hégéliens exaltés. C'est dans un livre très étrange, qui date de 1845, *Der Einzige und sein Eigenthum* (l'individu et sa propriété), de Max Stirner, qu'on voit l'hégélianisme aboutir à la déification de l'égoïsme, niant absolument tout le reste. Stirner prend pour épigraphe ce vers d'une chanson de Göthe :

Ich habe meine Sache auf nichts gestellt.

(Je ne tiens plus à rien).

Sa doctrine se résume en ces mots de la préface : « Mon affaire ce n'est ni le divin, ni l'humain, ni la vérité, ni le bien, ni la liberté, etc., mais le *mien;* moi et mon intérêt, rien au delà. » Nulle part on ne découvre mieux que chez Herzen la déduction d'idées qui engendre le nihilisme. Avant 1848, échappé de Russie, il s'enivre d'aspirations égalitaires. Quand la révolution de Février, qui semblait devoir les réaliser, devient aussi « bourgeoise » que celle de 1830, il pousse un cri de fureur contre la société, dans un écrit intitulé : *Après la tempête.* « Qu'il périsse le vieux monde ! Vive le chaos et la destruction ! Place à l'avenir[1] ! »

[1] Le contraste si poignant qu'offre Paris entre l'épanouissement de l'opulence et les souffrances de la misère, inspirait déjà, en 1833, à Hégésippe Moreau, une surexcitation de haine farouche qui lui fait désirer de voir la grande capitale livrée aux flammes. Dans une éloquente pièce de vers intitulée l'*Hiver*, il s'écrie :

Alors s'accomplira l'épouvantable scène
Qu'Isnard prophétisait au peuple de la Seine.
Spartacus ressaisit son glaive souverain.

Dans une autre publication qui date aussi de la fin de 1848, la *République une et indivisible*, il montre que la nouvelle forme de gouvernement est « le dernier rêve du vieux monde » et qu'elle ne fera rien pour réaliser ce grand principe de justice sociale : *L'ouvrier ne doit pas, ne peut pas travailler pour autrui.* « Voici venir la fin de l'antropophagie. Ce qui l'arrête encore, c'est que les ouvriers n'ont pas conscience de leur force et que les paysans sont encore plus en retard. Mais quand paysans et ouvriers se donneront la main, alors dites adieu à votre luxe, à votre civilisation ; alors l'exploitation de la majorité au profit de la vie brillante de la minorité aura vu sa dernière heure. Déjà, maintenant, l'exploitation de l'homme par l'homme est finie, car personne ne la croit plus juste. » Il espérait alors que, comme dans la palingénésie, sur les débris de l'édifice social condamné, surgirait une humanité affranchie et heureuse : « Viendra le printemps. Une vie jeune et fraîche se développera sur les tombes des générations mortes victimes de l'iniquité. Des peuples pleins de forces incohérentes, mais saines, surgiront. Un nouveau volume de l'histoire universelle s'ouvrira. » Vers la fin de sa vie, Herzen a compris qu'il ne suffisait pas de détruire des institutions ou de réduire des monuments en cendres, mais que c'était les sentiments de l'homme qu'il fallait changer.

Il va se réveiller, le peuple souterrain,
Qui, paraissant au jour des grandes saturnales,
De mille noms hideux a souillé vos annales.
Au rivage désert, les barbares surpris
Demanderont où fut ce qu'on nommait Paris.
La foudre éclatera.....
Et moi j'applaudirai. Ma jeunesse engourdie
Se réchauffera bien à ce grand incendie.

Barthélemy écrivait après 1830 :

Des affamés partout, voilà le genre humain.
L'énigme a quatre mots : Le peuple veut manger.

(V. art. de M. Mangin, *Econ. Français*. 22 avr. 1882.)

Dans la dernière lettre qu'il écrit à Bakounine, il combat cette formule qu'ils avaient tous deux cru vraie autrefois : *Die zerstörende Lust ist eine schaffende Lust* (Détruire c'est reconstruire). « Nous nous élançons en avant, dit-il, à la suite du Dieu inconnu de la destruction, et nous trébuchons sur des trésors brisés, roulant confusément avec la poussière et les ruines de toutes sortes. Mais quand même la poudre ferait sauter le monde bourgeois, après que la fumée se serait dissipée et qu'on aurait balayé les cendres, il reparaîtrait de nouveau, modifié peut-être, mais toujours bourgeois. Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas fini, parce que ni le personnel constructeur, ni la nouvelle organisation ne sont suffisamment préparés. »

On sait que le type des nihilistes russes a été dépeint d'abord dans le roman de Tourguénef : *Terres vierges;* puis étudié de plus près dans celui de Tchernishefski : *Que faire ?* Mais il ne faut pas confondre le nihilisme russe avec celui de notre occident. M. Arnaudo, dans son livre *Le nihilisme et les nihilistes* (1881), analyse très bien les éléments qui composent le parti révolutionnaire en Russie. Il n'est au fond qu'une protestation exaspérée et désespérée contre le despotisme, et, à en croire le manifeste solennel, publié par l'imprimerie de la *Narodnaya Volyia*, le 24 mars, après la mort tragique de l'empereur Alexandre, ce qu'il réclame, c'est la convocation d'une assemblée constituante aux décisions de laquelle il promet de se soumettre.

Dans l'Europe occidentale, ni les révolutions, ni les constituantes, ni les républiques ne changeant rien à l'organisation capitaliste de la société, c'est l'ordre social lui-même que l'anarchisme veut anéantir avec toutes ses institutions et tous ses organes. Mais pour cela, il faut plus que les flammes du pétrole et que les explosions de la dynamite; plus même que le feu du ciel annoncé dans les Évangiles ; c'est le cœur et l'esprit de l'homme qui doivent s'élever.

Comme le dit Stuart Mill dans ses *Chapters on Socialism*, si favorables aux revendications des classes laborieuses, toute organisation meilleure que celle qui existe actuellement suppose de la part de ceux qui seraient chargés de la mettre en œuvre, plus d'esprit de justice et plus d'intelligence de leur véritable intérêt.

CHAPITRE XI.

LE COLLECTIVISME ET LA NATIONALISATION DU SOL.

Collectivisme : le mot est nouveau, mais l'idée fait partie de tout système de socialisme radical. Le socialisme radical supprime ou restreint dans des limites assez étroites, l'hérédité, même en ligne directe, parce qu'elle a pour effet de perpétuer et d'accroître l'inégalité et de faire jouir les héritiers de biens qu'ils n'ont point produits eux-mêmes, contrairement au principe de la justice distributive, qui fait dériver la propriété et la jouissance des biens du travail personnel.

L'hérédité supprimée ou limitée, qui recueillera les biens laissés en déshérence? Évidemment, comme aujourd'hui, l'État ou, par délégation, la commune, d'où résulte nécessairement la propriété collective.

Le collectivisme peut être conçu comme appliqué d'une façon plus ou moins complète, suivant qu'on attribue à l'État, soit la propriété du sol seulement, comme dans le système connu en Angleterre sous le nom de *nationalisation of land*, nationalisation du sol; soit la propriété des capitaux fixes; soit aussi celle des capitaux circulants, ne réservant alors aux individus que la possibilité d'acquérir des objets de jouissance comme produit immédiat du travail.

Ce sont les saint-simoniens qui ont pénétré le plus au

fond du problème; car, sans s'arrêter à tracer le plan d'une organisation idéale comme Fourier, Cabet ou même Louis Blanc et sans s'appuyer sur les principes de l'économie politique, comme l'ont fait depuis, si habilement, Marx et Lassalle, ils se sont attaqués directement à l'hérédité, d'où, en effet, tout dépend.

On comprendra mieux en quoi consiste le collectivisme si nous analysons ce système tel qu'il nous apparaît dans les écrivains qui l'ont le plus nettement exposé. Dans son livre : *L'organisation du travail*, M. Louis Blanc préconisait une espèce de régime collectiviste, car l'État devait se mettre en possession de tous les moyens de production : terres, mines, usines, etc., pour en confier l'exploitation à des associations ouvrières. Mais l'idéal de Louis Blanc était le communisme, avec la formule : *à chacun suivant ses besoins ; de chacun suivant ses forces*, tandis que les collectivistes admettent la rémunération proportionnée à l'ouvrage accompli, ce qui est le principe de la responsabilité individualiste. D'ailleurs il n'a pas essayé de déterminer quelle serait la société de l'avenir.

Dans les écrits d'un socialiste belge, Colins, et surtout dans les développements de ses disciples, Agathon de Potter, Hugentobler et Borda, le collectivisme prend une forme plus saisissable, surtout en ce qui concerne l'organisation agraire. Voici un résumé de leurs théories et de la biographie de leur maître :

Jean-Guillaume-César-Alexandre-Hippolyte, baron de Colins, né à Bruxelles le 24 décembre 1783, était fils du chevalier Colins de Ham. Il paraît qu'il descendait de Charles le Téméraire, comme Saint-Simon de Charlemagne. Il fut élevé exclusivement par sa mère jusqu'à l'âge de sept ans et demi. Son père le plaça alors, pour faire son instruction, chez un vieil ami, ancien jésuite et vicaire à Dison. Il s'enrôla comme volontaire, dans l'armée française,

au moment où la descente en Angleterre allait avoir lieu, et conquit tous ses grades sur le champ de bataille. Il s'était établi à La Havane en 1819, où il pratiqua comme médecin. Il revient en France aussitôt après la révolution de 1830. La vue du drapeau tricolore lui rappelle sa jeunesse. Il s'affilie à une conspiration bonapartiste. Il reste lié avec Joseph Bonaparte à qui il fit, paraît-il, accepter ses idées de réforme. En 1833, il reprend ses études scientifiques, en suivant à Paris les cours de toutes les facultés, et publie, en 1835, un premier ouvrage intitulé *le Pacte social*. Il y formule déjà le collectivisme. L'un des articles de son projet de réforme est : « La propriété immobilière appartient à tous. »

En 1848, Colins est accusé d'avoir pris part aux journées de Juin, mais il est gracié. Il meurt à Paris, le 12 novembre 1859, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages et en laissant de nombreux manuscrits que ses disciples éditent successivement [1].

[1] Voici ses principaux ouvrages *Le Pacte social*, 2 vol. in-8°, 1835.
L'économie politique source des révolutions et des utopies prétendues sociales, 3 vol. in-12, 1856-1857.
Qu'est-ce que la science sociale? 4 vol. in-8°, 1851-1854.
La Société nouvelle, sa nécessité, 2 vol. in-8°, 1857.
La Souveraineté, 2 vol. in-8°, 1857-1858.
La Science sociale, 5 vol. in-8°, 1857.
La Justice dans la science, hors l'Église et hors la Révolution, 3 vol. in-8°, 1861.

Colins a aussi écrit, en 1848, dans quelques journaux : la *Révolution démocratique et sociale,* le *Tribunal des peuples* et la *Presse*.

Il a laissé de nombreux manuscrits dont ces disciples ont commencé la publication. C'est ainsi que la *Philosophie de l'avenir,* organe du socialisme rationnel, a publié, entre autres ouvrages, le 4e volume de l'*Économie politique* de Colins; deux volumes de sa *Science sociale*, le sixième et le onzième; différents opuscules comme le *Choléra moral* — *Qui donc est peuple?* — *Examen critique de la décadence de l'Angleterre*, de Ledru-Rollin. — *L'impôt, pratique confirmant la théorie*, etc., etc. La rédaction de la *Philosophie de l'avenir* annonce qu'elle publiera successivement les manuscrits laissés par le maître

Colins et et ses disciples attachent beaucoup de prix à leurs vues philosophiques sur lesquelles ils prétendent asseoir tout leur système qu'ils appellent « le socialisme rationnel ». Mais ici le défaut d'études spéciales se fait trop sentir. Ils admettent l'immortalité de notre être spirituel qu'ils appellent, par un étrange abus de mot : « Sensibilité » et ils nient Dieu. Ils s'attachent à démontrer que les notions de la morale, de la justice et de l'égalité des droits n'a de base que dans la permanence de la personnalité humaine, mais ils ne voient pas que la poursuite d'un ordre rationnel suppose un idéal et une raison en dehors de nous. Ils sont donc à la fois spiritualistes et athées.

Tous les hommes, disent-ils, sont égaux, comme étant formés par l'union d'une « sensibilité » à un organisme. Tous les hommes sont frères, comme ayant tous la même origine. L'homme seul, entre tous les êtres, est responsable de ses actes, puisque seul il est cause consciente, intelligente, libre. En opposition à l'ordre physique, où tout est fatal, il y a un ordre moral, un ordre de justice et de liberté.

L'homme étant responsable, chaque action doit fatalement, infailliblement être récompensée ou punie selon qu'elle est conforme ou non à la règle, ou à la conscience de celui qui agit. Et cette sanction, pour être inévitable, doit avoir lieu dans une existence postérieure à celle-ci.

L'ensemble de tous les raisonnements incontestables constitue la raison *impersonnelle* ; quand on considère celle-ci comme prescrivant la règle des actions, elle prend le nom de souveraineté.

De « l'immatérialité de la sensibilité » découlent, selon Colins, d'autres conséquences, relatives aux rapports de l'homme avec la matière, c'est-à-dire l'économie sociale.

L'homme seul, dit-il, travaille; l'homme seul est *agent*, à proprement parler. La matière est le *patient* sur lequel l'homme agit, dans le but de produire. Primitivement, il

n'existe que l'homme et la planète sur laquelle il s'est développé : d'un côté le travail, de l'autre, le *sol* ou la matière absolument première, sans laquelle tout travail serait impossible. Mais, du concours de ces deux éléments de la production, naissent bientôt des biens d'une espèce particulière, dans lesquels le travail s'est pour ainsi dire accumulé, et qui sont mobiles, détachés de la planète : c'est le *capital.* Il favorise la production : c'est l'instrument du travail. Mais pour le mettre en œuvre, une matière sur laquelle il puisse être appliqué est indispensable. De la nécessité pour l'homme d'une chose sur laquelle il puisse exercer ses forces, résulte, d'après Colins, l'importante conséquence qui suit : Le travail est libre quand la matière première, ou le sol, lui appartient ; il est esclave dans le cas contraire. L'homme ne peut alors, en effet, exercer son activité qu'avec la permission des détenteurs de la matière ; et celui qui a besoin de l'autorisation d'autrui pour agir n'est évidemment pas libre. Or, pour que tous les membres d'une société soient et ne puissent pas cesser d'être propriétaires du sol national, il faut que celui-ci soit approprié collectivement.

Pour que le sol soit propriété collective, il faut : 1° qu'il se trouve à la disposition de qui désire en user ; et 2° que la rente, payée par les locataires à la société, soit dépensée au profit de tous. D'après le socialiste belge, il y a seulement deux organisations de propriété bien distinctes : l'une — celle qui existe de nos jours, — dans laquelle le sol est aliéné aux individus, ou à certaines classes d'individus, et le travail, esclave ; l'autre, qui est le régime de l'avenir, et dans laquelle le sol sera collectif, et le travail, libre.

Ce qui précède est relatif à la production des richesses. Voyons maintenant comment le socialisme rationnel règle leur répartition.

Quand le travail est libre, — ce qui a lieu nécessairement quand le sol est accessible à tous, — chacun peut vivre sans devoir se mettre aux gages d'autrui. Alors on ne travaille pour les autres que si ceux-ci vous offrent, comme salaire, *plus* que ce que l'on peut gagner en travaillant pour soi. Cette situation s'exprime, en langage économique, en disant que le salaire s'élève au *maximum* des circonstances ; et lorsqu'elle existe, la répartition des richesses se fait de telle sorte que la plus grande part du produit va au travail, et la plus petite au capital.

Quand le travail est esclave, les travailleurs sont contraints, sous peine de mourir de faim, de se faire concurrence en allant offrir leurs bras aux possesseurs de terres et de capitaux ; alors le salaire est réduit à ce qui est strictement nécessaire pour vivre et se perpétuer ; si les détenteurs de la richesse n'ont pas besoin de travail, les ouvriers non employés n'ont qu'à disparaître. Les salaires s'abaissent au minimum des circonstances et la répartition des richesses a lieu de façon que la plus grande partie va aux propriétaires et aux capitalistes, et la plus petite aux travailleurs.

Quand le travail est libre, la richesse de chacun augmente en proportion de la peine qu'il se donne ; lorsque le travail est esclave, les richesses de chacun s'accroissent en proportion du capital qu'il accumule.

De ces deux modes de répartition si opposés découlent, suivant Colins, les deux conséquences suivantes, dont chacune se rapporte à l'une ou à l'autre des deux organisations de la propriété que nous venons d'indiquer. Quand le sol est possédé individuellement, la richesse des uns et l'indigence des autres croissent suivant deux lignes parallèles, et proportionnellement aux développements de l'intelligence dans la Société. Quand le sol est approprié collectivement, les richesses de tous augmentent proportionnelle-

ment à l'activité de chacun, et dans la mesure des progrès de la civilisation.

Colins a développé sur l'histoire des sociétés des vues originales que M. L. de Potter a reproduites dans son *Dictionnaire rationnel.*

Au début, la souveraineté de la force brutale s'impose : le père de famille ordonne ; le plus fort de la tribu commande. Mais, dans une agglomération humaine un peu considérable, cette espèce de souveraineté n'a jamais pu avoir qu'une durée éphémère, parce que celui qui possède un instant la force, ne peut pas toujours rester le plus fort. Qu'arrive-t-il alors ? Afin de rester le maître, il transforme, comme dit Jean-Jacques-Rousseau, sa force en droit et l'obéissance en devoir. Il affirme, dans ce but, qu'il existe un être anthropomorphe, tout puissant, nommé Dieu ; que Dieu a révélé une règle, des actions, et a nommé, lui, législateur et interprète infaillible de la révélation ; que Dieu a donné à chaque homme une âme immortelle ; enfin que l'homme sera récompensé ou puni dans une vie future, suivant qu'il aura ou non conformé ses actes à la règle révélée.

Mais il ne suffit pas au législateur d'affirmer ces dogmes ; il faut encore en empêcher l'examen, et c'est ce qui a lieu par le maintien de l'ignorance et par la compression de la pensée.

La souveraineté théocratique ou de droit divin se constitue, et la société aristocratique devient féodale. C'est la période historique que le socialisme rationnel appelle : période *d'ignorance sociale et de compressibilité de l'examen.*

Après un temps plus ou moins long, par suite des développements de l'intelligence, des découvertes qui en sont la suite, et de la facilité des communications entre les peuples, etc..., l'examen finit par devenir incompressible,

au moins momentanément. Alors la base sociale anthropomorphique est contestée et son autorité tombe, la souveraineté se transforme : elle perd son masque théocratique et n'est plus que la souveraineté de la force, c'est-à-dire des majorités ou du peuple. La société, d'aristocratique devient bourgeoise ; elle entre dans la période historique *d'ignorance et d'incompressibilité de l'examen.*

La société est profondément troublée et la désorganisation va croissant.

Les principes qui assuraient la soumission des masses perdent leur empire. Tout est discuté et mis en doute. Ainsi, négation de la sanction ultra-vitale et de la personnalité du Dieu anthropomorphe, négation de l'immortalité de l'âme, pour ne parler que de ces points, enfin affirmation du matérialisme, voilà à quoi aboutit le libre examen, à cette époque. Alors, l'intérêt personnel l'emporte toujours davantage sur les idées d'ordre et de dévouement, et chez un nombre continuellement croissant d'individus ; d'où résulte le fait que Colins formule ainsi : *En époque d'ignorance sociale, l'immoralité croît proportionnellement aux développements de l'intelligence.*

Comme en même temps le paupérisme augmente suivant les mêmes proportions, il s'ensuit que la forme sociale bourgeoise ne peut durer. Aussi le régime bourgeois ne tarde pas à s'écrouler d'une façon ou d'une autre, et la souveraineté de droit divin est restaurée jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution amène encore une fois le triomphe de la bourgeoisie. Les sociétés ne peuvent sortir de ce cercle vicieux, dans lequel elles tournent depuis l'origine de l'humanité, que lorsque, par suite de l'invention et des développements de la presse, et de l'incompressibilité universelle de l'examen qui en est la conséquence, tout retour à la forme théocratique est devenu radicalement impossible. Alors l'humanité doit périr dans l'anarchie, ou

s'organiser conformément à la raison méthodiquement reconnue et démontrée. C'est alors que l'humanité entre dans la dernière période de son développement historique, dans la période de *connaissance*, qui durera aussi longtemps que la vie de l'espèce humaine sera possible sur le globe.

Le régime théocratique, dit Colins, c'est l'ordre par le despotisme.

Le régime démocratique, c'est la liberté engendrant l'anarchie.

Le régime rationnel ou *logocratique* donne en même temps l'ordre et la liberté.

Voici quelle sera, d'après le socialiste belge, l'organisation future et définitive de la société :

Tous les hommes, étant égaux en droit, doivent tous être placés dans des conditions socialement égales de travail. L'homme est libre, et son travail doit l'être aussi. A cet effet, la matière doit être subordonnée à l'intelligence ; le travail doit posséder le sol et le capital, et ainsi le salaire doit être au *maximum* possible.

Tous les hommes sont frères, car ils ont une origine commune ; il s'ensuit que s'ils sont incapables de subvenir à leur existence, la société doit en prendre soin. Dans le domaine intellectuel, répartition sociale des connaissances, et dans le domaine matériel, appropriation sociale de la planète et d'une grande partie des richesses acquises par les générations passées et transformées en capital.

La société fera donner, à ses frais, l'éducation et l'instruction théorique et pratique, complètes, à tous les mineurs qui apprendront ainsi, au moyen des sciences physiques, comment il faut agir sur la matière pour en tirer le meilleur parti, et, par la science morale, comment ils doivent se conduire envers leurs semblables.

En sortant des établissements publics d'instruction, lors

de leur majorité, les jeunes gens feront une sorte de stage ou d'apprentissage de la vie active, en passant un certain temps au service de l'État, payant ainsi la tutelle sociale qui les aura protégés pendant leur minorité.

Quand les majeurs entreront dans la société, comme membres actifs, chacun recevra une dot prise sur l'excédant des recettes de l'État. A ce moment, trois voies s'ouvrent devant le travailleur : il peut rester isolé, ou s'associer avec d'autres pour produire en commun, ou enfin, s'il ne veut rien entreprendre à ses risques et périls, il se met à la solde d'un autre travailleur qui dirige l'entreprise.

Aux deux premières classes, la société offre du sol ou un capital à exploiter. A cet effet, le sol est divisé en fermes plus ou moins grandes selon les localités, les besoins des populations et les convenances agricoles. Ces fermes, avec le matériel nécessaire à l'exploitation, sont louées au plus offrant et dernier enchérisseur, à qui il est défendu de sous-louer. La société prête également des capitaux, afin d'obliger les capitalistes individuels à ne pas exiger un intérêt supérieur à celui qui est légalement fixé. Colins imaginait encore quelques autres mesures destinées, les unes à assurer la prédominance du travail sur le capital, autrement dit à élever le salaire aussi haut que possible ; les autres à porter l'activité de chacun au plus haut degré.

Les premières de ces mesures sont : l'anéantissement de la perpétuité de l'intérêt, que remplace le remboursement des dettes par annuités durant la vie du prêteur ; la proscription des associations de capitaux, celles des travailleurs étant seules licites ; et la concurrence au commerce individuel faite par la société elle-même.

La principale mesure de la seconde espèce consiste dans la limitation de l'hérédité, à la ligne directe, et dans la reconnaissance du droit de tester ; les successions testamentaires sont frappées d'un impôt, et les successions

ab intestat, autres que celles en ligne directe, tombent dans le domaine public.

Par l'ensemble de ces mesures, la société met en pratique l'égalité, la liberté et la fraternité. Elle rend, en même temps, impossible toute exploitation du travail par le capital individuel.

Dans ce système social, prétendent les colinsiens, il y a harmonie entre l'intelligence et la propriété. Tous sont propriétaires de leur part inaliénable dans le sol ; tous au moins, ont le nécessaire ; tous ont du loisir ; tous possèdent les moyens intellectuels et matériels nécessaires à leur félicité terrestre. La société fondée sur des principes rationnellement incontestables, ne peut plus être renversée par le libre examen. Elle est conforme à la raison et elle garantit à chacun le maximum de bien-être compatible avec ses aptitudes ; ainsi celui qui est malheureux l'est uniquement par sa faute. Qui donc songerait à renverser un régime qui ne lèse personne et qui donne satisfaction à tous?

Quoique les disciples de Colins soient parvenus à donner quelque précision à l'idée de collectivisme, il est bien des points et des plus importants qui restent obscurs dans leur système. Le sol et une partie des capitaux appartiendront à la collectivité : mais quels capitaux seront collectifs et qui est la collectivité : la commune, l'État ou le genre humain ?

Les exploitations rurales seront louées pour trente ans ; soit, c'est généraliser ce que l'État fait aujourd'hui, par exemple, en Prusse où il possède de nombreux domaines, qu'il loue aux meilleures conditions, d'abord dans l'intérêt d'une bonne agriculture, et en second lieu, du fisc. Mais à quel régime seront soumis les mines, les manufactures de tout genre, les chemins de fer ? Vous accordez à celui qui atteint sa majorité une dot pour le mettre à

même de travailler d'une façon indépendante et exclusivement à son profit; mais cette dot, payée probablement en argent, ne sera-t-elle pas depensée à la légère, au détriment des jeunes générations et de la société tout entière? Si le collectivisme doit être autre chose que la nationalisation du sol et si l'on veut l'appliquer à l'industrie, il suppose la bonne marche d'associations coopératives pour soustraire l'exploitation des capitaux fixes au régime « capitalistique ». Mais alors se présentent les difficultés que j'ai indiquées en analysant les projets de réforme de Lassalle.

Dans un beau livre intitulé le *Règne social du Christianisme*, François Huet expose des idées assez semblables à celles des colinsiens; mais il les a empruntées directement aux plus hautes inspirations morales du platonisme et du christianisme. Cet ouvrage, où éclate à chaque page un ardent amour de la justice, contient une théorie complète de la société ou sociologie basée sur le christianisme. Il n'a pas obtenu la notoriété qu'il méritait, parce qu'il était trop chrétien pour les socialistes et trop socialiste pour les chrétiens.

François Huet est né en 1814, au village de Villeau, en Beauce, et mort à Paris en 1869. Élève du collège Stanislas et travailleur incomparable, il a obtenu au grand concours des succès sans précédents. A vingt-deux ans, il était nommé professeur de philosophie à l'Université de Gand, et il a conservé cette chaire jusqu'en 1850. Il était le disciple d'un philosophe spiritualiste, génie singulièrement vigoureux, Bordas-Demoulin, et par lui, de Descartes et de Platon. Protestant jusqu'à la fin contre l'ultramontanisme et ses nouveaux dogmes, ils ont été les derniers gallicans de l'école de Pascal et de Bossuet. Vers 1846, ses études philosophiques amenèrent Huet à aborder les questions sociales. Il en a été de même pour la plupart des philo-

sophes de notre temps : Jules Simon, Janet, Caro, en France ; Herbert Spencer, en Angleterre ; Fichte et les Hegeliens, en Allemagne ; Rosmini et Mamiani, en Italie. A Gand, Huet réunit autour de lui un groupe de ses élèves, où, dès avant 1848, nous étudiâmes à fond, et chacun avec ses préférences, les différents systèmes de réforme sociale. C'est dans les discussions de ce cercle d'amis, tous imprégnés des idées égalitaires de notre maître, que se sont formées en moi des convictions qui n'ont guère varié depuis lors et que les événements contemporains n'ont fait que confirmer. Huet a publié, en outre, la *Science de l'esprit*, 2 vol. in-8°, Chamerot, 1864. Il dirigea l'éducation du prince Milan, actuellement roi de Serbie, et il le suivit même à Belgrade. Revenu à Paris pour se faire traiter d'une maladie grave, il succomba aux suites de l'opération. Ses amis lui ont élevé un monument au cimetière Montparnasse.

Je ne ferai connaître ici des vues d'Huet que celles qui concernent l'organisation sociale. Il prend pour base de son système les principes de 1789 et sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité, dont il poursuit en tout la réalisation. Ses idées, en ce point, sont celles de Fichte dans son livre : *Beitræge zur Berichtigung des Urtheils über die franzœsische Revolution*. Il ne les a cependant pas connues. En voici le résumé : — Les hommes sont égaux en droit. L'individu doit pouvoir se développer librement ; mais la condition de la liberté est la propriété. La propriété est donc un droit naturel et comme tel il appartient à tout homme.

« Ou les mots n'ont plus de sens, ou mettre la propriété au nombre des droits naturels signifie que le titre originel d'investiture pour les biens de la terre est la qualité d'homme ; que la qualité d'homme engendre par elle seule et immédiatement un droit à une quantité déterminée de ces biens : première propriété qui devient, pour chacun, la source, le fondement et le moyen de toutes les autres. C'est la plus irrécusable conséquence du droit de vivre. Ce droit n'est-il pas égal et la nécessité des choses pour

vivre n'est-elle pas la même pour tous ? Chacun, comme image de Dieu, n'a-t-il pas droit au patrimoine primitif, magnifique présent de Dieu ? Comme ayant sa place dans la série des générations humaines, chaque homme encore n'a-t-il pas droit au capital héréditaire, qui est leur commune conquête ? Nul ne doit vivre aux dépens d'autrui. L'homme qui n'a pas démérité a droit de vivre libre ; il a droit à ce que sa subsistance, son travail ne dépendent pas du bon plaisir des autres, et quelque libre qu'il soit de sa personne, s'il ne possède, de droit naturel, aucune avance, aucun capital, s'il n'est pas propriétaire, comme il est homme et travailleur, il ne produit, il ne vit que par la permission de ses semblables ; il tombe dans un véritable *esclavage réel*. On l'a dit et l'on ne saurait trop le redire : la propriété est une condition absolue de liberté. Comment donc, au lieu d'un droit général, en faire un monstrueux privilège ? Comment méconnaître dans l'humanité le premier, le plus sacré des titres à la possession des choses [1] ? »

Le droit naturel de propriété se réalise dans le droit au patrimoine, en vertu duquel toute personne en état de travailler obtient une part de la richesse générale : « Chaque année se fait le partage des biens patrimoniaux devenus vacants par décès. Tous les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui, pendant cette même année, ont atteint l'âge de quatorze ans ou de vingt-cinq ans y prennent part. Les majeurs reçoivent une part double des mineurs. »

L'hérédité est supprimée, mais le testament et la donation entre vifs sont autorisés. Seulement, chacun ne peut disposer que des biens acquis par son propre travail et non de ceux qu'il a reçus à titre gratuit ou comme legs. Ceux-ci vont grossir le patrimoine héréditaire. « Incessamment alimenté par une source intarissable, le patrimoine général se composerait, à un moment donné, des anciens biens

[1] A l'appui de sa thèse, Huet invoquait de nombreuses autorités et, entre autres, Chateaubriand. « Le salaire n'est que l'esclavage prolongé. » (*Ess. hist. sur la litt. angl.*, t. II, p. 392.) « Sans la propriété individuelle, nul n'est affranchi. Quiconque n'a pas de propriété ne peut être indépendant. La propriété n'est autre chose que la liberté. » *(Mémoires d'outre-tombe.)*

patrimoniaux, et de tous les capitaux accumulés à chaque génération, qui, ne pouvant se transmettre qu'une seule fois gratuitement, viendraient, au décès des donataires, se joindre à la masse des premiers. »

Socialiste égalitaire, quand il réclame pour tous un droit égal d'accession à la propriété, Huet est très individualiste quand il s'agit de l'organisation du travail. Il repousse toute intervention de l'État; il ne veut même pas de corporations détenant les capitaux industriels. L'individu, mis en possession de « son patrimoine », travaille isolé ou s'associe avec d'autres, mais librement, sans privilèges, sans corporations fermées.

Dans une société très simple vivant principalement de l'agriculture, il ne serait pas impossible de mettre en pratique « le droit au patrimoine ». J'ai montré, dans mon livre *La Propriété et ses formes primitives*, de quelle façon il l'est, en réalité, dans le *mir* russe, dans la *dessa* javanaise, dans l'*allmend* suisse et dans le partage périodique des terres communales qu'on trouve partout, au début du régime agricole ; mais comment appliquer ce système à notre état social actuel, sans l'intervention de corporations de métier ou de sociétés coopératives permanentes? C'est ce qu'Huet pas plus que Colins ne nous fait entrevoir. La valeur du livre *le Règne social du Christianisme* consiste, non dans ce plan trop sommaire de réorganisation, que j'ai souvent discuté avec lui, sans qu'il soit jamais parvenu à le formuler clairement, mais dans les principes de justice qu'il a exposés d'une façon lumineuse, en le rattachant intimement aux traditions bibliques et évangéliques.

Le système où la propriété collective est appliquée seulement à la terre (*nationalisation of land*) a trouvé en Angleterre un certain nombre d'adhérents, même parmi des esprits très distingués, comme par exemple l'éminent

naturaliste A. Russell Wallace (v. son écrit récent, 1883 : *Nationalisation of Land*). Il n'a jamais été exposé avec plus d'éclat que dans un livre d'un auteur américain, Henri George: *Progress and Poverty*. Ce livre a été vendu à des centaines d'éditions aux États-Unis et en Angleterre. Il a été traduit en plusieurs langues, discuté dans presque toutes les Revues et les journaux anglais et américains; il a produit une impression si grande que l'auteur a été appelé à exposer ses idées devant un conclave de ministres de l'Église établie et que des pasteurs dissidents et des professeurs d'Université ont donné des conférences et organisé des meetings pour répandre ses idées. Dans ce livre, animé d'un souffle puissant de christianisme égalitaire et écrit avec un grand talent, M. George examine comment il se fait que la misère augmente en même temps que s'accroît la richesse au sein des États civilisés. Il y a trente ans, dit-il, j'ai vu la Californie à ses débuts. Il y avait peu de capitaux, pas de machines, pas de routes, pas de grandes villes; le squatter habitait une hutte de bois; mais tout le monde vivait à l'aise, et il n'y avait point de pauvres. Aujourd'hui, San-Francisco est une ville très riche et remplie de millionnaires; des palais s'élèvent de toutes parts. Le capital est abondant et s'accumule avec une rapidité inouïe; cependant le salaire est tombé de plus de moitié, et dans ces rues bordées de demeures princières, éclairées au gaz et où roulent sans cesse de magnifiques équipages, le misérable, le prolétaire apparaît et ces barbares, plus redoutables que les Goths et les Vandales, dont parlait Macaulay dans sa lettre prophétique, deviennent chaque jour plus nombreux. Allez partout; le même contraste vous frappera : c'est là où le capital est le plus abondant qu'il y a le plus de misère : voyez Londres et Paris. Dans les pays primitifs et considérés comme pauvres et où, en effet, le capital est rare, il n'y a point de

grandes richesses; mais il n'y a point non plus de paupérisme. L'histoire économique présente des faits semblables. Autrefois, quand tous les travaux étaient faits à la main, la société, considérée dans son ensemble, était pauvre, mais le travailleur avait un travail assuré pour lequel il obtenait de quoi vivre. Aujourd'hui la machine produit les choses utiles avec une abondance et une facilité merveilleuses. L'arbre de la forêt est débité en planches, transformé en portes ou en fenêtres, sans que la main de l'homme y touche, sauf pour guider les engins qui travaillent pour lui. Dans les fabriques de coton ou de laine, le chariot dévideur, surveillé par un ouvrier, file autant de mètres de fil que quinze cents ouvrières jadis. Des marteaux à vapeur cyclopéens forgent des masses d'acier colossales, et en même temps des mécanismes d'une délicatesse infinie, font des montres à un bon marché inouï. Des tarières armées de diamant percent les rochers. Le gaz, le pétrole, l'électricité nous éclairent presque gratis. Des engins perfectionnés exécutent tous les travaux de l'agriculture et en même temps les chemins de fer et les bateaux à vapeur nous apportent, de l'Himalaya et du Far West américain, les récoltes des terres vierges et fertiles.

Incontestablement le travail humain, aidé par ces puissantes et merveilleuses machines, suffit largement pour assurer à tous les habitants des pays civilisés la pleine satisfaction de tous leurs besoins. Comment se fait-il que la misère persiste et atteigne ceux-là même qui produisent toute richesse? Le progrès de la civilisation a-t-il donc pour effet inévitable de créer le paupérisme?

M. George s'efforce de montrer que les économistes se sont trompés en attribuant cette excessive inégalité à ce qu'ils appellent la loi des salaires et la loi de la population. Ils prétendent que si le salaire est insuffisant, c'est d'abord parce que le capital destiné à l'entretien des ouvriers n'est

pas assez grand et ensuite parce que la population croissant trop rapidement la part qui revient à chacun se réduit au strict nécessaire et tombe souvent au-dessous. M. Georges conteste ces deux principes. L'ouvrier, dit-il, vit sur le produit de son travail et non sur le capital; si donc une partie de son produit ne lui était pas enlevé, il serait mieux pourvu à mesure que le travail devient plus productif, et quant à la loi de Malthus, elle ne s'applique pas à l'homme, parce qu'il est le seul, parmi les êtres organisés qui peut augmenter sans cesse la production de ce qui lui est nécessaire pour subsister. L'extrême inégalité provient uniquement, d'après M. George, de la rente qui prélève à son profit tous les avantages du progrès économique. Il y a trois facteurs de la production : la terre, le travail et le capital. Chacun est remunéré par une part du produit qui s'appelle la rente pour les terres, le salaire pour le travail, l'intérêt pour le capital. Le produit est donc égal à la rente, plus le salaire, plus l'intérêt. La rente augmente-t-elle ? Moindres seront le salaire et l'intérêt, car produit *moins* rente est égal à salaire *plus* intérêt. A mesure que la population et la richesse augmentent, le prix des denrées s'élève et par conséquent aussi la rente de la terre qui les produit. Les perfectionnements techniques qui diminuent les frais de production contribuent aussi à accroître les bénéfices des cultivateurs et, bientôt après, le revenu des propriétaires. La hausse de la rente est arrêtée par les améliorations de la culture quand elles créent plus de produits ou par le bon marché des moyens de transport qui apportent aux pays à population dense les denrées des pays encore peu peuplés; mais ces obstacles à la hausse de la rente sont momentanés. L'accroissement général de la population les fait peu à peu disparaître. Le benéfice net de toutes les améliorations et de tous les progrès finit par se condenser aux mains des propriétaires. Le travailleur

n'en retire aucun avantage, et comme sa vie devient plus difficile à mesure que le prix des denrées alimentaires s'élève, il en résulte la gêne pour la classe laborieuse et le paupérisme pour les plus mal pourvus. Quand, pour rappeler l'exemple de M. George, en Californie la terre était à qui voulait la prendre, il n'y avait pas de rente et le travailleur jouissait du produit intégral de son labeur. Aujourd'hui, pour se loger et pour avoir accès aux agents naturels et aux matières premières qu'il doit mettre en œuvre, il faut qu'il abandonne à la rente tout ce qui dépasse le nécessaire.

Pour empêcher que le paupérisme ne se développe dans les mêmes proportions que la richesse, M. George ne voit qu'un moyen : c'est d'attribuer à l'État la propriété de la terre. Pour accomplir cette réforme, dit-il, point n'est besoin de recourir à l'expropriation : il suffit d'élever l'impôt de façon qu'il absorbe la rente, ainsi que cela a lieu dans certaines provinces de l'Inde où l'État est considéré, en vertu du droit, comme propriétaire du sol. On pourrait alors supprimer tous les autres impôts, et l'industrie, degagée de toute entrave, prendrait un essor tel que le bien-être deviendrait général. L'idée de l'impôt-rente est au fond, celle des Physiocrates, l'impôt unique sur le sol.

Dans les dernières années de sa vie, Stuart Mill a proposé d'attribuer à l'État toute l'augmentation de la rente qui est l'effet du progrès social collectif et non des efforts individuels du propriétaire. Un propriétaire français, M. Edgard Baron, dans une *Protestation contre l'extension abusive du droit de propriété*, a émis les mêmes idées que M. Henri George.

Je crois que c'est une erreur de voir dans la rente la cause principale de l'inégalité. En tant qu'elle prélève le produit de la fertilité exceptionnelle du sol, elle établit, au contraire, l'égalité entre les cultivateurs des différentes

qualités de terre. Sans la rente, celui qui cultive une terre fertile percevrait, pour un même effort, une rémunération plus grande que celui qui fait valoir une terre rebelle. C'est le capital croissant sans cesse qui prend une part de plus en plus grande du produit total. Autrefois, le facteur principal était le travail. Aujourd'hui à mesure que les moyens de production se perfectionnent il faut plus de capitaux; ces capitaux représentés par des titres : actions et obligations, permettent à leurs détenteurs de vivre non de la rente, mais du profit et de l'intéret. Le taux de l'intérêt tend à diminuer à mesure que la masse des capitaux augmente, mais le total des intérêts s'accroît; il s'ensuit, comme l'a demontré Rodbertus, que la part totale du salaire diminue relativement à celle de la rente et de l'intérêt.

Le collectivisme appliqué à la terre seulement et n'ayant d'autre effet que d'attribuer la rente à l'État, serait d'une application facile, car il laisserait complètement intacte l'organisation actuelle de la société. Mais il n'en est pas de même du collectivisme universalisé réclamé par la plupart des socialistes contemporains. Ce système a été esquissé par M. de Paepe aux congrès de l'*Internationale* de Bruxelles (1868) et de Bâle (1869). Mais à ma connaissance il n'a été exposé et discuté d'une façon scientifique que dans un petit écrit intitulé : *Quintessenz des Socialismus* (traduit en français par M. B. Malon). Il est extrait d'un grand ouvrage de sociologie : *Bau und Leben des Socialen Körpers* de M. Albert Schæffle, ancien ministre des finances d'Autriche, l'un des économistes les plus éminents de l'Allemagne.

Tâchons, en suivant l'analyse de M. Schæffle, de nous représenter l'état social collectiviste. Il faut se garder de confondre ce système avec les anciennes utopies communistes, dont l'idéal était un couvent de trappistes : travail en commun, vie commune, jouissance commune des produits,

sans égard au travail accompli, comme au sein de la famille. Le collectivisme admet la vie isolée de la famille, et par la rémunération proportionnée au produit, il n'exclut pas le ressort de l'intérêt privé. Dans l'état collectiviste, il devrait y avoir autant de sociétés coopératives qu'il y a de branches principales du travail: sociétés agricoles, sociétés de transport, sociétés manufacturières de toute espèce. Les fermes, les mines, les chemins de fer, les fabriques, les ateliers qui, en principe, sont propriété collective de l'État, seraient, en fait, remises aux corporations ouvrières qui les administreraient, comme le font les sociétés anonymes maintenant. Les travailleurs seraient payés en raison de la quantité et de la qualité de leur travail; ils seraient donc stimulés, comme aujourd'hui, à y apporter de l'activité et du soin. La différence résiderait en ceci : d'une part, ils toucheraient le plein produit de leur travail, puisqu'il n'y aurait rien à prélever pour la rente, pour l'intérêt et pour le profit, et, d'autre part, tout le monde serait forcé de travailler, puisque les moyens de production, dont le revenu permet actuellement de vivre oisifs, auraient cessé d'être propriété individuelle. Dans les sociétés primitives où chacun est propriétaire de son instrument de travail, terre, outil, métier, la propriété privée réalise ce desideratum de la justice qui consiste à faire jouir chacun de tout son produit. Mais depuis que dominent la grande industrie et la grande propriété, et, par suite, le salariat et le fermage, la rémunération du travail est réduite au minimum par la concurrence de ceux qui demandent de la terre, ou du travail c'est-à-dire par les prélèvements qu'opèrent le sol et le capital. Le collectivisme, avec le système de production coopérative qu'impose l'emploi des machines, a pour but de réaliser ce qu'accomplissait la propriété privée généralisée : la jouissance intégrale du produit assurée à celui qui l'a créé. Tout ce qui concerne

les moyens de transport et les agents de la circulation, monnaie ou crédit, deviendrait un service public. M. Schæffle suppose même réalisé un système général de rémunération et d'échange, indiqué par Proudhon et Marx et qui consisterait en ceci : En vertu de la théorie des économistes qui font dériver la valeur exclusivement du travail, l'ouvrier recevrait, pour tout objet achevé, autant de fois le prix d'une heure de travail qu'il faut, *en moyenne*, d'heures pour confectionner cet objet. Il serait payé en bons de travail remboursables en marchandises. Les marchandises seraient apportées dans des magasins publics ou coopératifs qui livreraient des produits contre des bons et des bons contre des produits. Ce mécanisme d'échange est ingénieux. Les grands Cooperativ-stores de Londres en donnent l'idée; mais il ne me semble pas qu'ils forment partie intégrante du collectivisme. Ce qui peut le mieux donner une idée de ce régime, c'est de supposer que le succès des *Equitables Pionniers* de Rochdale a été si grand que tout a passé en leurs mains : terres, maisons, boutiques, fabriques et ateliers, et que les autres localités ont imité Rochdale.

Les collectivistes ne suppriment pas complètement l'hérédité; mais comme toute propriété immobilière appartiendrait à l'État, aux communes et aux corporations et comme, d'autre part, chacun devrait vivre désormais du métier qu'il exerce ou de la fonction qu'il remplit, il s'ensuivrait que la faculté d'accumuler, serait très réduite et que l'héritage devrait se borner à des objets mobiliers. M. Schæffle ne semble pas éloigné de croire qu'un semblable idéal puisse se réaliser dans l'avenir; cependant il pose nettement la question décisive d'où dépend l'avenir. Aucune réforme socialiste dit-il, ne peut réussir qui méconnaîtra ce fait psychologique sur lequel repose le régime individualiste, à savoir que c'est l'intérêt privé qui pousse à la production des biens. Ce n'est ni par des formalités, ni par des appels au

sentiment du devoir et de l'honneur que l'on obtiendra le soin et le zèle nécessaires pour produire le plus avec le moins de frais possible, personne ne gaspillant ni le temps, ni la matière première. La difficulté principale réside dans la bonne direction d'une grande entreprise industrielle. C'est parce que cette direction a fait défaut, que tant de sociétés coopératives ont succombé. Le succès du collectivisme suppose que les corporations ouvrières soient en état de faire marcher le travail industriel aussi bien que les entreprises reposant sur la propriété individuelle. Quand les ouvriers associés auront fait leurs preuves sous ce rapport, le triomphe de l'organisation nouvelle ne sera plus qu'une question de temps. Mais tant que la classe laborieuse ne se sera pas montrée capable de se passer de la direction des patrons, toute tentative de hâter, par une révolution, l'avènement du régime nouveau, aboutira à de lamentables échecs.

Le collectivisme, que ses adeptes appellent aussi « communisme libertaire », est devenu le mot d'ordre du socialisme révolutionnaire dans toute l'Europe, ainsi que le prouvent les manifestes et les programmes livrés parfois à la publicité ; mais parmi les collectivistes, il y a des nuances, et, comme d'ordinaire, les plus rapprochées se détestent le plus cordialement. D'après des renseignements que je dois à l'obligeance de M. B. Malon, auteur d'une bonne histoire du socialisme et lui-même l'un des meneurs de ce mouvement, à Paris, voici approximativement comment se divise le parti collectiviste en France. A l'extrême gauche se trouvent les anarchistes ou nihilistes dont on peut considérer le prince Krapotkine comme le type idéal. Ils se rattachent à l'idée de l'Anarchie de Proudhon, mais d'une façon plus directe à Bakounine, qui, par ses sociétés secrètes formées des débris de l'Internationale, a répandu partout, dans les

groupes socialistes, les idées du nihilisme russe. Les anarchistes sont peu nombreux, mais ils sont très exaltés et leurs adeptes extrêmes sont disposés à recourir à tous les moyens : pétrole, incendie, bombes, dynamite, assassinats même, comme on l'a vu récemment en Andalousie.

Le nihilisme anarchique ne fait pas grands progrès en France, parce que le génie français veut des idées nettes, des programmes avec des articles de code et des plans saisissables de réforme. Les collectivistes proprement dits se divisent eux-mêmes en deux groupes, surtout depuis le congrès de Saint-Étienne de septembre 1882 : 1° les collectivistes intransigeants qui attendent tout d'un mouvement révolutionnaire, comme les anciens jacobins, et 2° les collectivistes « évolutionnistes » qui commencent à accepter, des mains de la science, cette vérité que les transformations, dans l'ordre social comme dans la nature, ne se font que lentement et par voie d'évolution. Ceux-ci sont appelés *possibilistes*, parce qu'ils veulent agir par la voie des revendications légales et prendre part à la lutte électorale, non seulement comme protestation, mais aussi pour faire prévaloir leurs idées au sein du Parlement et des conseils municipaux. Ils suivent en ceci la marche adoptée par les socialistes allemands qui ont réussi ainsi, non seulement à envoyer des représentants au Reichstag, mais surtout à amener le gouvernement à s'occuper de réformes sociales, déterminé sans doute, en partie, par le nombre considérable de voix qu'ils obtenaient dans les élections générales. Les collectivistes « évolutionnistes » ou « possibilistes » sont de beauconp les plus nombreux parmi les ouvriers socialistes et ils gagnent sans cesse du terrain sur les intransigeants, les anarchistes et les jacobins qui les traitent de traîtres et de lâches. Pour faire connaître leurs principes d'une façon plus précise, je crois utile de reproduire les passages les plus importants d'un de leurs pro-

grammes (Congrès national du Havre, 1880) : « Considérant que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe, ni de race ; que les producteurs ne sauraient être vraiment libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production ; qu'il n'y a que deux formes dans lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir : 1° la forme individuelle qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel ; 2° la forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste ; les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts dans l'ordre économique le retour à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé de prendre part aux élections avec le programme suivant :

« Programme économique : 1° Repos d'un jour par semaine ; réduction par la loi du travail des adultes à huit heures ; interdiction du travail des enfants dans les ateliers au-dessous de quatorze ans ; 2° Minimum légal des salaires déterminé chaque année, d'après le prix local des denrées ; 3° Égalité de salaire pour les deux sexes (à travail égal) ; 4° Instruction scientifique, professionnelle et intégrale de tous les enfants, mis pour leur entretien à la charge de l'État et des communes ; 5° Mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail ; 6° Responsabilité des patrons en matière d'accidents ; 7° Intervention des ouvriers dans les règlements spéciaux des ateliers ; 8° Révision des contrats ayant aliéné la propriété publique (banque, chemins de fer, mines), et exploitation des ateliers de l'État confiée aux ouvriers qui y travaillent ; 9° Abolition des impôts indirects et leur remplacement par un impôt progressif sur les revenus dépassant 3,000 francs. Suppression de l'héritage en ligne indirecte et de tout hé-

ritage en ligne directe dépassant 20,000 francs ; 10° Reconstitution de la propriété communale; 11° Affectation par les municipalités des fonds disponibles à la construction, sur les terrains appartenant aux communes, des bâtiments de nature diverse, tels que maisons ouvrières, bazars de dépôt, pour les louer aux habitants sans bénéfice

CHAPITRE XII

LES SOCIALISTES DE LA CHAIRE

Je crois devoir comprendre dans cette étude du socialisme contemporain, les économistes de l'école nouvelle qu'on a appelés *Katheder Socialisten* (1), ou socialistes de la chaire, parce qu'ils admettent, comme les socialistes, premièrement que l'équité devrait présider davantage à la répartition des richesses, et que notamment la part des travailleurs devrait être plus grande; secondement, que ce résultat ne peut être atteint par l'effet de la liberté, ou de ce qu'on appelle les lois naturelles, mais seulement par l'action de la loi ou de l'État. S'il est vrai que le désir de voir régner plus d'égalité parmi les hommes, et la conviction que cet idéal ne peut être réalisé que par l'intervention du législateur constituent le socialisme, les économistes de l'école nouvelle sont des socialistes.

Les socialistes de la chaire comprennent tout autrement que l'ancienne école le fondement, la méthode, la mission et les conclusions de la science.

Voyons comment ils expliquent eux-mêmes les points qui les séparent de la doctrine orthodoxe (2).

[1] Ce nom a été donné en Allemagne aux économistes de l'école nouvelle par leurs adversaires, et notamment par M. Eras, parce qu'ils professaient dans les chaires des universités des doctrines à tendances socialistes.

[2] Nous suivrons principalement ici : Adolf Held, *Ueber den gegenwartigen Principienstreit in der Nationalœkonomie,* Gustav Schön-

Les successeurs d'Adam Smith, comme Ricardo, Macculoch, J.-B. Say et toute l'école dite anglaise, suivaient la méthode déductive. Celle-ci partait de certaines vues sur l'homme et sur la nature qu'elle donnait comme des axiômes, et elle en déduisait les conséquences. Rossi caractérise nettement cette méthode quand il dit : « L'économie politique, envisagée dans ce qu'elle a de général, est plutôt une science de raison qu'une science d'observation (1). Elle a pour but la connaissance réfléchie des rapports qui découlent de la nature des choses... Elle recherche des lois, en se fondant sur les faits généraux et constants de la nature humaine. »

Dans ce système, l'homme est considéré comme un être poursuivant partout et toujours son intérêt privé. Mû par ce mobile, bon en lui-même, puisqu'il est le principe de sa conservation, il recherche ce qui lui est utile, et nul ne peut le discerner mieux que lui-même. Si donc il est libre d'agir comme il le veut, il arrivera à se procurer tout le bonheur auquel il lui est donné d'atteindre. Jusqu'à présent, l'État a toujours mis des entraves à la pleine expansion des forces économiques; mais supprimez ces obstacles, et, tous les hommes se portant librement à la poursuite du bien-être, l'ordre véritable s'établira dans le monde. La concurrence universelle et sans restriction fait arriver chaque individu à la place qui lui convient le mieux, et

berg, *Die Volkswirthschaftslehre,* — Gustav Schmoller, *Ueber einige Grundfragen des Rechts und der Volkswirthschaft,* — Contzen, *Die Aufgabe der Volkswirthschaftslehre,* — Wagner, *Die Sociale Frage,* — L. Luzzatti, *Die nationalœkonomischen Schulen Italiens und ihre Controversen,* — Vito Cusumano, *Le Scuole economiche della Germania,* — Dr Moriz Block, *Die Quintessenz des Katheder-socialismus,* — Friedrich von Bœrenbach, *Die Social Wissenschaften,* — Oppenheim, *Der Katheder socialismus.* Enfin une étude inédite de M. le professeur Eheberg, que je tiens à remercier tout spécialement ici.

[1] *Cours d'économie politique,* deuxième leçon, année 1836.

lui fait obtenir la juste rétribution de ses travaux. Ainsi que le dit Montesquieu, « c'est la concurrence qui met un juste prix aux marchandises ». Elle est le régulateur infaillible du monde industriel. C'est comme une loi providentielle qui, dans les rapports si compliqués des hommes réunis en société, fait régner l'ordre et la justice. Que l'État s'abstienne de toute immixtion dans les transactions humaines, qu'il laisse liberté entière à la propriété, au capital, au travail, aux échanges, aux vocations, et la production de la richesse sera portée au comble, et ainsi le bien-être général deviendra aussi grand que possible. Le législateur n'a pas à s'occuper de la distribution de la richesse; elle se fera conformément aux lois naturelles et aux libres conventions. Un mot, dit au siècle dernier par Quesnay, résume toute la doctrine : *Laissez faire, laissez passer.*

Avec cette théorie, les problèmes se rapportant au gouvernement des sociétés se trouvent singulièrement simplifiés. L'homme d'État n'a qu'à se croiser les bras. Le monde va de lui-même à sa fin. C'est l'optimisme de Leibniz et du dix-huitième siècle transporté dans l'économie politique. Appuyés sur cette doctrine philosophique, les économistes énoncent certains principes généraux applicables en tout temps et à tous les peuples, parce qu'ils sont d'une vérité absolue.

L'économie politique était essentiellement cosmopolite. Elle ne tenait aucun compte de la division des hommes en nations séparées et des intérêts différents qui en pouvaient résulter, pas plus qu'elle ne se préoccupait des nécessités ou des conditions particulières résultant de l'histoire des différents États. Elle ne voyait que le bien de l'humanité considérée comme une seule grande famille, ainsi que le fait toute science abstraite et toute religion universelle, le christianisme principalement.

Après avoir ainsi exposé la doctrine ancienne, les nou-

veaux économistes en font la critique. Ils l'accusent de ne voir les choses que d'un seul côté. Sans doute, disent-ils, l'homme poursuit son intérêt, mais plus d'un mobile agit sur son âme et règle ses actions. A côté de l'égoïsme, il y a le sentiment de la collectivité, le *gemeinsinn*, la sociabilité, qui se traduit par la formation de la famille, de la commune, de l'État. L'homme n'est pas semblable à l'animal, qui ne connaît que la satisfaction de ses besoins; il est un être moral qui sait obéir au devoir, et qui, formé par la religion ou par la philosophie, sacrifie souvent ses satisfactions, son bien-être et sa vie même à sa patrie, à l'humanité, à la vérité, à Dieu. C'est donc une erreur de baser une série de déductions sur cet aphorisme, que l'homme n'agit que sous l'empire d'un seul mobile, l'intérêt individuel. « Ces faits généraux et constants de la nature humaine », dont Rossi veut qu'on déduise les lois économiques, sont une conception imaginaire. Dans les différents pays, aux différentes époques, les hommes obéissent à des mobiles, qui ne sont pas les mêmes, parce qu'ils se font des idées particulières du bien-être, du droit, de la morale, de la justice. Le sauvage se procurera de quoi subsister en chassant et en égorgeant, au besoin, ses semblables; le citoyen de l'antiquité en les réduisant en esclavage, afin de vivre du fruit de leur labeur; l'homme moderne en leur payant un salaire.

Les hommes ayant, d'après les différents états de civilisation, d'autres besoins, d'autres mobiles, d'autres façons de produire, de répartir et de consommer la richesse, il en résulte que les problèmes économiques n'admettent pas ces solutions générales et *a priori* qu'on demandait à la science et qu'elle se hasardait trop souvent à fournir. Il faut toujours examiner la question relativement à un pays donné, et ainsi il est nécessaire de s'appuyer sur la statistique et sur l'histoire. De là, la méthode historique et « réaliste »,

comme s'expriment les *Katheder-Socialisten*, c'est-à-dire fondée sur les faits (1). En politique également, on admet aujourd'hui qu'il s'agit, non pas de découvrir une constitution idéale convenant à l'homme abstrait, mais les formes de gouvernement qui sont le mieux en rapport avec les traditions, les lumières, le tempérament et les besoins de tel ou tel pays.

D'après les *Katheder-Socialisten*, c'est encore une erreur de prétendre, comme l'a fait Bastiat dans ses *Harmonies économiques*, que l'ordre général résulte du libre jeu des égoïsmes individuels, et qu'il suffit, par conséquent, de supprimer toutes les entraves pour que le bien-être vienne à chacun en proportion de ses efforts. L'égoïsme porte les hommes à l'iniquité et à la spoliation ; il faut donc le réprimer et non lui donner libre carrière : c'est là la mission propre de la morale d'abord, ensuite de l'État, organe de la justice.

Sans doute, si les hommes étaient parfaits et ne voulaient que le bien, la liberté suffirait pour faire régner l'ordre; mais, tels qu'ils sont, les intérêts déchaînés aboutissent à l'antagonisme, non à l'harmonie. Le chef d'industrie désire que le salaire baisse, et l'ouvrier qu'il monte. Le propriétaire s'efforce d'augmenter le fermage, et le fermier de le réduire. Partout triomphe le plus fort ou le plus habile, et dans la mêlée des égoïsmes aux prises, nul ne s'inquiète de ce que commandent la morale et la justice. C'est précisément en Angleterre, où toutes les entraves ont été abolies et où règne le plus complètement la liberté

[1] Quoiqu'en France il ne se soit pas constitué d'école économique nouvelle comme en Allemagne, en Angleterre et en Italie, plusieurs écrivains suivent la méthode historique et « réaliste » avec une sûreté d'érudition et une richesse d'informations qui ne sont point surpassées ailleurs : il nous suffira de citer les travaux de MM. Léonce de Lavergne, Wolowski, Victor Bonnet, Paul Leroy-Beaulieu.

industrielle, que la lutte des classes, l'antagonisme des maîtres et des travailleurs se présente de la façon la plus tranchée et sous l'aspect le plus alarmant. C'est aussi dans ce pays par excellence du *laissez-faire* que, depuis quelque temps, on réclame le plus fréquemment l'intervention de l'État pour réprimer les abus des puissants et pour protéger les faibles. Après avoir désarmé le pouvoir, on lui confère chaque jour des attributions nouvelles. N'est-ce pas la preuve que la doctrine économique de la liberté absolue n'apporte pas une solution complète?

Les nouveaux économistes ne professent point pour l'État cette horreur qui faisait dire à leurs prédécesseurs tantôt que l'État était un chancre, tantôt que c'était un mal nécessaire. Pour eux, au contraire, l'État, représentant l'élite de la nation, est l'organe suprême du droit, l'instrument de la justice. Émanation des forces vives et des aspirations intellectuelles d'un pays, il est chargé d'en favoriser le développement dans toutes les directions. Comme le prouve l'histoire, il est le plus puissant agent de civilisation et de progrès. La liberté de l'individu doit être respectée et même stimulée, mais il faut qu'elle reste soumise aux règles de la morale et de l'équité, et ces règles, qui deviennent de plus en plus strictes à mesure que les idées du bien et du juste s'épurent, doivent être imposées par l'État.

La liberté industrielle est chose excellente. Le libre échange, la liberté du travail et des contrats ont énormément contribué à accroître la production de la richesse. Il faut donc abattre toutes les entraves à la liberté, s'il en existe encore; mais c'est à l'État qu'il appartient d'intervenir quand les manifestations de l'intérêt individuel arrivent à être en contradiction avec la mission humaine et civilisatrice de l'économie politique, en amenant l'oppression et la dégradation des classes inférieures. Ainsi donc,

l'État a une double mission : d'abord maintenir la liberté dans les limites tracées par le droit et la morale, en second lieu, accorder son concours partout où le but, qui est le progrès social, peut être mieux atteint de cette manière que par les efforts individuels, qu'il s'agisse de l'amélioration des ports, des voies de communication, du développement de l'instruction, des sciences, des arts ou d'un autre objet d'utilité générale.

L'intervention de l'État ne doit pas être toujours repoussée, comme le veulent les économistes à outrance, ni toujours admise, comme le demandent certains socialistes; chaque cas doit être examiné à part, en tenant compte des besoins à satisfaire et des ressources de l'initiative privée. Seulement c'est une erreur de croire que le rôle de l'État s'amoindrisse à mesure que la civilisation progresse : il est aujourd'hui d'une autre nature que sous le régime patriarcal ou despotique, mais il s'étend sans cesse dès que s'ouvre une voie nouvelle à l'activité humaine et que s'épure l'appréciation de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas. Cette opinion avait été également exposée en France avec beaucoup de force par M. Dupont-White dans son livre *l'Individu et l'État*.

Les *Katheder-Socialisten* reprochent aussi aux économistes orthodoxes de s'être renfermés trop exclusivement dans les questions qui touchent à la production de la richesse et d'avoir négligé celles qui concernent la répartition et la consommation. Ils prétendent qu'ils ont considéré l'homme comme une force productive, sans se préoccuper assez de sa destinée et de ses obligations comme être moral et intelligent. D'après eux, grâce aux merveilles de la science appliquée à l'industrie, celle-ci fournirait déjà des produits suffisants si tout le travail était utilement employé et si tant d'efforts humains n'étaient pas gaspillés pour des satisfactions fausses ou même vicieuses; le grand problème

de notre temps, c'est ce que l'on appelle la question sociale, c'est-à-dire une question de répartition.

Les classes laborieuses veulent améliorer leur sort et obtenir une part plus grande des biens créés par le concours du capital et du travail. Dans quelles limites et à quelles conditions cela est-il possible? Voilà ce qu'il s'agit de savoir. En présence des maux qui troublent et qui menacent le corps social, trois systèmes se présentent : celui qui préconise le retour au passé et le rétablissement de l'ancien régime; — le socialisme, qui vise à un changement radical de l'ordre social; — enfin, l'économie orthodoxe, qui croit que tout se règlera par la liberté et par l'action des lois naturelles. D'après les *Katheder-Socialisten*, aucun de ces trois systèmes ne résout les difficultés qui agitent l'époque actuelle. Le retour au passé est impossible, une modification générale et brusque de la société ne l'est pas moins, et invoquer la liberté, c'est, en ce point, se payer de mots, car il s'agit d'une question de droit, de code civil et d'organisation sociale. La répartition se fait non pas seulement en vertu de contrats qui évidemment doivent être libres, mais principalement en vertu des lois civiles et des sentiments moraux, dont il faut apprécier l'influence et juger l'équité.

On a eu tort d'aborder les problèmes économiques isolément; ils se rattachent intimement à la psychologie, à la religion, à la morale, au droit, aux mœurs, à l'histoire. Il faut donc tenir compte de tous ces éléments et ne pas se contenter de la formule uniforme et superficielle du laissez-faire. L'antagonisme des classes, qui a été de tout temps au fond des révolutions politiques, reparaît aujourd'hui avec des caractères plus graves que jamais. Il semble mettre en péril l'avenir de la civilisation. Il ne faut pas nier le mal, il vaut mieux l'étudier sous toutes ses faces et s'efforcer d'y porter remède par des réformes successives

et rationnelles. C'est à la morale, au sentiment du juste et à la charité chrétienne qu'il faut ici demander des inspirations. L'économie politique doit être une science éthique.

Les socialistes de la chaire comprennent tout autrement que l'ancienne école, la nature et les limites du droit de propriété. Les économistes orthodoxes parlent de « la propriété », comme d'un droit absolu parfaitement défini et toujours identique. Les nouveaux économistes prétendent, au contraire, que ce droit a revêtu des formes très différentes en rapport avec les modes de production de chaque époque ; qu'il est ainsi appelé à subir de nouveaux changements ; qu'il ne peut jamais être considéré comme absolu puisqu'il n'existe que dans l'intérêt général, et que, par conséquent on peut lui imposer telles limitations et telles formes qu'exige le progrès de la civilisation, qui est sa raison d'être.

En résumé, tandis que les anciens économistes, partant de certains principes abstraits, croyaient arriver par la méthode déductive à des conclusions parfaitement démontrées et partout applicables, les *Katheder-Socialisten*, s'appuyant sur la connaissance des faits passés et présents, en tirent, par la méthode inductive et historique, des solutions relatives qui doivent se modifier d'après l'état de société auquel on veut les appliquer.

Les uns, convaincus que l'ordre naturel qui préside aux phénomènes physiques doit aussi gouverner les sociétés humaines, prétendent que, toutes les entraves artificielles étant supprimées, du libre essor des vocations résultera l'harmonie des intérêts, et de l'affranchissement complet des individus l'organisation sociale la meilleure, le bien-être le plus grand et la répartition des biens la plus équitable. Les seconds pensent, au contraire, que, sur le terrain économique comme parmi les animaux, dans la lutte

pour l'existence et dans le conflit des égoïsmes, le plus fort écrase ou exploite le plus faible, à moins que l'État, organe de la justice, n'intervienne pour faire attribuer à chacun ce qui lui revient légitimement. Ils ajoutent que l'État doit contribuer au progrès de la civilisation et accepter comme mission principale, l'amélioration de la condition morale, intellectuelle et matérielle des classes laborieuses. Enfin, au lieu de professer, avec les économistes orthodoxes, que la liberté illimitée suffit pour mettre un terme aux luttes sociales, ils prétendent qu'une série de réformes et d'améliorations, inspirées par des sentiments d'équité, est indispensable si l'on veut échapper aux dissensions civiles et au despotisme qu'elles amènent à leur suite. Ils admettent que le socialisme a rendu un service réel en appelant l'attention sur les maux et les iniquités de l'ordre social actuel, et en faisant pénétrer dans l'âme des hommes de bien le désir d'y porter remède.

C'est surtout en Allemagne que l'école nouvelle s'est développée. La raison en est que l'économie politique y a été rangée parmi les sciences « camérales », c'est-à-dire qui ont l'État pour objet. On ne l'a donc jamais traitée comme une branche isolée, régie par des lois spéciales. Même les disciples orthodoxes de l'école anglaise, comme Rau, n'ont jamais méconnu les liens étroits qui l'unissent aux autres sciences sociales et notamment à la politique, et ils ont volontiers invoqué les faits et l'histoire. Dès que les idées de Smith et de ses disciples ont commencé à se répandre en Allemagne, elles y ont trouvé des critiques, tels que le professeur Lueder et le comte de Soden, qui considéraient comme important non l'accroissement seul de la richesse, mais le progrès général de la civilisation. Puis sont arrivés von Thünen, Adam Müller, Ch. Bernhardi, List, Lorenz Stein, Roscher, Knies, Hildebrand, Hermann, et aujourd'hui c'est une légion : Nasse, Schmoller, Brentano,

Schœnberg, Rœsler, Dühring, Wagner, Schæffle, Cohn, von Scheel, Samter, Engel.

Les principes de l'économie orthodoxe avaient eu, en Allemagne, comme organe, en matière d'application, les congrès des économistes (*Volkswirthschaftliche Congresse*), qui, se réunissant chaque année dans une ville différente, avaient exercé une grande influence d'abord sur l'opinion et ensuite, sur la législation.

C'est à cette influence qu'est due la suppression de la plupart des règlements restrictifs et, par suite, la liberté des professions, du domicile, du prêt à intérêt, de la subdivision des propriétés ainsi que des réformes douanières successives dans le sens du libre échange. Grâce aux connaissances scientifico-techniques largement répandues par les établissements d'instruction publique, grâce aussi à la production facile et abondante du charbon en Westphalie, fournissant un moteur à bon marché, la grande industrie prit un essor rapide qui amena, en peu de temps, l'Allemagne à concourir avec la France et même avec l'Angleterre. Mais comme conséquence inévitable, la question ouvrière vint à surgir.

Nous avons vu comment Marx et Lassalle en firent sortir le mouvement socialiste.

Une partie des économistes restèrent fidèles au principe des lois naturelles et de la non-intervention de la loi ou de l'État. D'autres, au contraire, furent frappés du contraste que présentaient, d'un côté, l'accroissement extraordinaire de la richesse et, de l'autre, le développement simultané du prolétariat. Ils arrivèrent à se persuader que les notions de la morale et du droit doivent présider à la répartition des biens. Ils cessèrent de croire que la libre concurrence, poussée à ses dernières limites et appliquée même au commerce international, suffise pour établir parmi les hommes un ordre rationnel et équitable.

Sans admettre les exagérations et les conclusions des socialistes et surtout leurs appels à la révolution, ils acceptaient le principe qui est le fondement de leurs revendications. En concédant que, dans « la lutte pour l'existence », le libre jeu des égoïsmes aux prises n'amène pas un partage de la richesse conforme à la justice et n'apporte pas à l'ouvrier une rémunération proportionnée à la part qu'il prend dans la production, ils étaient logiquement conduits à réclamer l'action de l'État et de la législation, non tout à fait comme le demandent les socialistes, pour modifier radicalement les lois civiles, et surtout la propriété et l'hérédité, mais pour protéger les faibles et pour lutter contre les conséquences fâcheuses du nouveau régime industriel. Les adversaires de l'école nouvelle n'ont donc pas eu tort de lui dire que sa doctrine n'était qu'un socialisme timide qui recule devant ses conséquences logiques (1). Aussi voit-on quelques-uns de ses adeptes se rapprocher de plus en plus de ce que l'on peut appeler le socialisme scientifique par opposition au socialisme utopique ou révolutionnaire, et ce ne sont pas les moins considérables. Parmi eux on peut citer Adolf Samter, Lange,

[1] Au Congrès des socialistes de la chaire, en octobre 1875, réuni à Eisenach, l'un des professeurs que j'y rencontrai me raconta que telle était aussi l'opinion de M. de Bismarck. Ce professeur faisait partie d'une députation qui était allée exposer au Chancelier les besoins de leur Université. M. de Bismarck les accueillit de la façon la plus aimable et les invita à dîner. Parmi les convives se trouvaient plusieurs Excellences. « Vous permettez, leur dit le Chancelier, qu'aujourd'hui la science passe avant tout le monde. Monsieur le professeur, veuillez offrir le bras à Mme de Bismarck. »

Pendant le repas, il interpella le professeur X... « Vous êtes probablement un *katheder-socialist?* — Oui, Excellence. — Et pourquoi pas socialiste tout court? Moi aussi je suis socialiste ; malheureusement, le temps me manque pour m'occuper de la question. Mais certainement, il y a beaucoup à faire pour les ouvriers. » Et le Chancelier, me dit le professeur X..., exposa ses idées à ce sujet en quelques paroles vives, originales et allant au fond même du problème social.

Dühring, von Scheel, Wagner, Schæffle et Loria en Italie. Il est vrai qu'à l'autre extrémité, vers la droite, on trouve des savants dont l'autorité est même moins contestée, comme Roscher, Nasse Conrad et von Sybel. Il n'en est pas moins vrai que dans l'école nouvelle, on passe par des nuances insensibles, *facilis descensus averni*, des limites de l'orthodoxie à celles du socialisme radical.

On peut dire que le socialisme de la chaire a pris corps et s'est constitué à l'état de doctrine spéciale dans les réunions annuelles de l'association de la « politique sociale » (*Sozialpolitik*), dont la première eut lieu le 6 octobre 1872. Mais, il est à peine nécessaire de dire que des idées semblables avaient été émises auparavant en Allemagne, en France et en Angleterre. On peut citer notamment, Godwin, *la Justice politique* (*Inquiry concerning political justice and its influence on morals and happiness*, 1793); Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*, 1827, et *Études sur l'économie politique*, 1836; A. Buret, de *la Misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*; Lorenz Stein, *Der socialismus des heutigen Frankreichs*, 1842 (1); G. Schmoller, professeur à l'université de Halle, puis de Strasbourg, et maintenant de Berlin : *Zur Geschichte der deutschen Kleingewerbe im* XIX^ten^ *Jahrhun-*

1 Je crois pouvoir citer aussi un article que j'ai publié, en 1848, dans une revue belge, la *Flandre libérale*, et où j'arrivais aux conclusions de l'extrême gauche du socialisme de la chaire actuel. C'est un examen critique des lettres que Michel Chevalier venait de publier sur l'organisation du travail. M. Chevalier, pour résoudre la question sociale, préconisait l'épargne, la propriété et l'association. Je répondais : « L'épargne est chose excellente, mais pour la rendre possible à l'ouvrier, il faut une plus équitable répartition des produits ; la propriété, chose meilleure encore, mais il faut l'universaliser ; l'association, c'est parfait, mais elle doit se fonder sur le droit naturel d'appropriation reconnu à tous. Je m'étais inspiré du droit naturel de Ahrens, du livre de Fichte sur la Révolution française, et surtout des idées de notre éminent professeur à l'Université de Gand, François Huet.

derte (Histoire des petits métiers en Allemagne pendant le XIXe *siècle* où il a bien mis en relief ce que les phénomènes économiques ont de relatif, et un autre travail où en étudiant l'impôt sur le revenu, il a parfaitement indiqué l'influence de la morale sur l'économie politique. G. Schönberg, professeur à l'université de Tubingue, dans des travaux très discutés sur le régime du travail dans l'industrie à notre époque et au moyen âge (*Arbeitsamter* et *Deutsche Zunftwesen im Mittelalter*, 1868), avait admis la nécessité d'une intervention protectrice de la part de l'autorité, point de vue développé avec une grande force par Adolf Wagner, professeur à l'université de Berlin, dans son fameux discours sur la question sociale (*Die Soziale Frage*, 1872), dans un article sur la propriété privée et dans sa *Science financière* (*Rau'sches Lehrbuch der Finanzwissenschaft*, 1870); A. Rösler, professeur à Rostock, dans ses travaux critiques sur les principes fondamentaux d'Adam Smith ; Brentano, professeur de l'université de Breslau et maintenant de Strasbourg, dans son beau livre sur les corporations ouvrières de notre époque (*Arbeiter gilden der Gegenwart,* 1871); Held, professeur à Bonn, puis à Berlin, dans son article sur la lutte actuelle des principes en économie politique (*Gegenwærtiger Principienstreit in der Nationalœkonomie*); Engel, l'éminent directeur du bureau de statistique à Berlin, dans un article écrit en 1867 sur le contrat de louage du travail, avait également admis la notion du juste comme devant présider au libre contrat. Je ne cite que les principaux écrits qui préparèrent l'éclosion de l'école nouvelle. Plus tard quand la polémique s'engagea à propos de ces doctrines, des publications sans nombre parurent de part et d'autre.

L'idée de réunir les partisans de la nouvelle école économique, en un congrès annuel, émane, dit-on, de Roscher. La session de 1872 à Eisenach eut un grand succès et un

retentissement considérable. Outre les professeurs déjà nommés, on y remarquait Nasse, de Bonn, Gneist, de Berlin, Knapp, de Leipzig, Conrad, de Halle, Hildebrand, d'Iena, Holtzendorf, de Berlin, aujourd'hui de Munich, Knies, de Heidelberg, Neumann, de Bâle, maintenant de Tubingue, et, en outre, un grand nombre de députés, d'hommes d'État, de fonctionnaires supérieurs, de propriétaires et d'hommes éminents. Schmoller, dans son discours d'ouverture, admit franchement qu'il y a, de notre temps, une question sociale. « La division profonde des classes, au sein de la société actuelle, dit-il, la lutte ouverte entre maîtres et ouvriers, entre propriétaires et prolétaires, le danger encore éloigné, mais menaçant pour l'avenir d'une révolution sociale ont fait naître, depuis plusieurs années, des doutes sur la vérité et sur le triomphe définitif des doctrines économiques représentées par les Congrès des économistes, et l'on se demande de tous côtés si la pleine liberté du travail et la suppression complète des règlements vieillis du moyen âge, apportera cette situation parfaitement heureuse que nous avaient promise les enthousiastes des doctrines du laissez-faire. » Tout en se séparant de l'ancien optimisme des « gens de Manchester », du *Manchesterthum*, Schmoller tient à marquer qu'il n'admet pas les conclusions des socialistes. « Quoique peu satisfait, des conditions sociales actuelles, dit-il, et convaincu de la nécessité des réformes, nous ne prêchons ni le renversement de la science, ni le bouleversement de l'ordre social actuel et nous protestons contre toutes les expérimentations socialistes. Les grands progrès que constate l'histoire sont le résultat du travail des siècles. La législation économique existante, les modes actuels de la production, les conditions psychologiques des différentes classes doivent être la base de notre activité réformatrice. Nous ne demandons ni la suppression de la liberté industrielle, ni la sup-

pression du salariat; mais nous ne voulons pas, en l'honneur de principes abstraits, permettre que les abus les plus criants le deviennent chaque jour davantage et que la soi-disant liberté du contrat aboutisse en réalité à l'exploitation du travailleur. Nous ne désirons pas que l'État avance de l'argent aux ouvriers pour expérimenter des systèmes destinés à une chute inévitable, mais nous réclamons qu'il s'occupe, tout autrement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, de leur instruction et de leur éducation et qu'il voie si le travail ne s'accomplit pas en des conditions qui doivent avoir pour effet inévitable d'abaisser le travailleur. » Durant la session de 1872, trois rapports donnèrent lieu à des débats approfondis: l'un de Brentano, sur la législation industrielle; le second de Schmoller, sur les grèves et les Trade-unions, et le troisième de Engel, sur la difficulté des logements (*Wohnungsnoth*).

Dans la session de 1873, les socialistes de la chaire se constituèrent définitivement en *Association de politique sociale* (*Verein für Sozial politik*), qui, depuis lors s'est réunie presque chaque année, principalement à Eisenach. La façon dont les travaux y sont préparés peut servir d'exemple aux institutions scientifiques du même genre. Les questions à traiter sont désignées d'avance, et les rapporteurs choisis parmi ceux qui les ont spécialement étudiées. Chaque question donne lieu à un rapport et à un contre-rapport, qui forment des travaux complets sur la matière. L'association a pu publier ainsi vingt-deux écrits qui ont enrichi la littérature économique d'études d'une valeur permanente, sans compter les discussions orales et les polémiques auxquelles elles donnaient lieu après coup.

Les partisans des doctrines classiques ne ménagèrent pas les novateurs. Ils leur reprochèrent de méconnaître la vérité pure de la science qu'ils étaient appelés à professer et de ne se séparer du socialisme radical que par des réserves

que leurs principes ne justifiaient point. L'économie politique, déduisant ses affirmations de quelques axiomes, et soutenant que l'ordre résulte spontanément de la libre action des lois naturelles, permettait d'acquérir, sans grands efforts, une science claire, très simple et qui résolvait toutes les difficultés par l'uniforme recette du laissez-faire. La nouvelle école n'admettant, au contraire, que des solutions relatives, justifiées par l'étude de l'histoire et de la statistique, exigeait, de vastes recherches. Il se comprend que les orthodoxes, troublés dans la possession paisible de ce qu'ils prétendaient être des vérités absolues, se soient montrés très irrités contre les hérétiques. La lutte dure encore ; mais on peut affirmer que le socialisme de la chaire domine à peu près partout aujourd'hui, sauf en France.

Les doctrines de l'école nouvelle viennent d'être exposées dans une œuvre magistrale, publiée sous la direction de M. Gustave Schönberg; elle a pour titre: *Handbuch der politischen Œconomie* (*Manuel d'économie politique*). C'est une œuvre collective où les différentes matières sont traitées, chacune par l'économiste de renom qui s'en est plus spécialement occupé. Pour bien connaître les idées des hétérodoxes, il faut lire aussi un écrit de M. Schmoller qui est une sorte de programme, publié en réponse aux attaques de M. le professeur-député Treitschke: *Ueber einige Grundfragen des Rechts und der Volkswirthschaft* (*Sur quelques questions fondamentales de droit et d'économie politique*); l'esquisse du cours de M. Adolf Held, si prématurément et si tragiquement enlevé à la science, et enfin le grand ouvrage de M. Adolf Wagner: *Lehrbuch der politischen Œkonomie*, dont un seul volume de 775 pages, in-8, consacré à l'exposition des principes (*Grundlegung*) a paru. Les trois derniers chapitres traitent du côté juridique des problèmes économiques. Le titre qu'ils portent en indique bien l'importance: « De l'organisation écono-

mique », — « De l'État et de son influence économique », — « Le droit considéré en tant qu'il règle les rapports économiques ».

M. Wagner considère d'abord l'homme cherchant dans le travail la satisfaction de ses besoins. Mais l'homme vit en société, et la société ne peut subsister que quand l'État y fait régner l'ordre et établit la base juridique des relations des hommes entre eux. Cette base juridique, c'est le droit civil d'où résulte l'organisation économique de la société. Les anciens économistes se sont vivement élevés contre toute organisation artificielle. Ils semblent oublier que le droit qui nous régit est le résultat d'une élaboration rationnelle du droit romain primitif, poursuivi pendant mille ans, par des générations successives de jurisconsultes. Le prétendu ordre naturel dont ils parlent sans cesse, loin d'être l'effet de la nature, est le résultat des lois humaines et par conséquent artificielles.

D'après M. Wagner, le développement économique d'un peuple dépend, d'une part, du progrès des procédés techniques des différentes industries, et, d'autre part, de l'état de la législation qui sert de base et de règle aux activités économiques des individus. Les grandes institutions juridiques dont il faut rechercher l'influence en économie politique sont, dit le savant professeur de Berlin, la liberté individuelle, la proprieté et le droit contractuel, l'hérédité et l'autorité des droits acquis. Les principes d'après lesquels se règlent ces institutions ne sont pas immuables; ils sont soumis à des transformations et à des développements historiques. Les changements dans les procédés techniques amènent presque toujours un changement dans les institutions juridiques; ainsi le développement de l'industrie a fait naître tout un nouveau droit industriel. De même, les modifications du droit conduisent à des modifications dans les procédés; de façon que M. Minghetti a pu dire avec

raison que toute grande période du progrès économique s'appuie sur un système juridique correspondant.

Dans une étude approfondie de la liberté et de la propriété, M. A. Wagner montre l'influence décisive exercée sur la production et plus encore sur la répartition de la richesse par les formes différentes que l'histoire a successivement données à ces deux droits. On voit ainsi apparaître les rapports intimes qui relient l'économie politique au droit, principalement dans les détails des organisations agraires des différentes époques et des différents pays. M. A. Wagner fait ressortir ici une vérité essentielle, généralement méconnue : c'est que la propriété n'est pas un droit présentant toujours des caractères identiques et pour ainsi dire nécessaires. Elle a varié en tout temps, d'après le milieu social où elle était reconnue, d'après les procédés du travail et même d'après les objets auxquels elle s'applique (1). Tant que les hommes vivent du produit de la chasse ou de leurs troupeaux, et même tant que l'agriculture est essentiellement « extensive », le sol appartient en commun à la tribu entière. A mesure que le mode d'exploitation se perfectionne, devient plus « intensif », et par suite, exige l'emploi d'un plus grand capital, et qu'en même temps le bétail occupe moins de place dans l'économie rurale et la viande dans l'alimentation, la propriété privée s'étend successivement jusqu'à faire disparaître, même entièrement, les biens communaux des villages, champs et forêts, et ainsi à ne rien laisser pour l'usage collectif. Le bénéfice, le fief, la mense épiscopale, le domaine des couvents, le colonat, la possession des

1 J'ai moi-même essayé de démontrer ce fait dans mon livre *La Propriété et ses formes primitives.* — Un banquier de Königsberg, qui trouve le temps d'écrire de bons livres, Adolph Samter, expose les mêmes idées dans un ouvrage récemment publié sous le titre de : *Privateigenthum und gesellschaftliches Eigenthum (Propriété privée et propriété sociale).*

mainmortables, la propriété, sous toutes ses formes, dans le régime féodal, a un caractère précaire, viager, ou tout au moins limité, qui la distingue radicalement de la propriété absolue, exclusive du droit quiritaire, adoptée par le droit moderne.

La propriété des objets de consommation est tout autrement entière que celle des instruments de production. A ceux-ci doit être appliquée dans toute sa force la réserve imposée, même par le droit romain, au droit d'user et d'abuser *(Jus utendi et abutendi re suâ, quatenus juris ratio patitur)*: autant que le permet la raison même qui a donné naissance au droit, c'est-à-dire l'utilité générale. Tandis que pour les objets de consommation, les anciens règlements, par exemple, les lois somptuaires, les vêtements imposés, les prix de vente fixés par l'autorité, disparaissent, les restrictions mises au libre emploi des choses immobilières tendent à se multiplier et deviennent plus sévères. Ainsi on fait partout des lois de plus en plus strictes concernant les déboisements, l'emploi des machines, l'usage des eaux courantes, l'organisation du travail dans les fabriques. Dans les villes, le propriétaire ne peut bâtir qu'après que son plan a été approuvé par l'autorité; il peut être forcé à démolir des bâtiments déclarés dangereux et insalubres; il ne peut y établir une industrie de nature à incommoder ses voisins. La propriété des mines est soumise à des restrictions encore plus nombreuses. Enfin on vous exproprie malgré vous, non seulement pour un travail d'utilité publique, mais même, dans l'expropriation par zones, pour permettre à la commune ou à l'État de couvrir les frais d'une amélioration. Voilà quelques applications de la formule romaine : *Quatenus juris ratio patitur*.

Les économistes de l'école nouvelle sont loin d'avoir en tout les mêmes opinions. Ils se séparent, au contraire, beaucoup plus les uns des autres que les économistes clas-

siques, précisément parce qu'ils rejettent le credo uniforme des lois naturelles et du laissez-faire universel. Ainsi, A. Wagner réclame des limitations de la propriété privée et une extension de la propriété collective que peu de ses collègues acceptent. Dans la session de Brême, où fut discutée la reprise des chemins de fer par l'État, A. Wagner et A. Held s'en déclarèrent les partisans, Nasse et Brentano les adversaires.

Schmoller est partisan d'une organisation des corporations ouvrières que beaucoup d'autres combattent. Cependant, deux points se retrouvent dans le programme de tous : premièrement, intervention plus grande de la loi ou de l'État dans le monde économique ; secondement, relèvement intellectuel et matériel des classes laborieuses. « Quand des hommes de science, dit très bien Held, s'occupent avec chaleur et d'une façon toute désintéressée du sort des ouvriers, ne faut-il pas leur en savoir gré, surtout en présence de l'indifférence ou même de l'hostilité de l'opinion publique? Il est trop naturel aux privilégiés de considérer les travailleurs comme nés pour les servir, et de cultiver dans leur âme les sentiments du brahmine à l'égard du paria. Faute d'y réfléchir et parce qu'on ne prend pas la peine de se mettre à leur place, on se montre à leur égard dur et injuste. N'avons-nous pas fait chose utile en montrant que leur désir d'augmenter le salaire et de diminuer la journée de travail n'a rien d'immoral, ni de révolutionnaire? »

A l'ouverture de la dernière session (octobre 1882) un économiste dont l'érudition et la modération sont reconnues partout dans le monde scientifique, M. Nasse, résumait l'œuvre de la nouvelle école dans les termes suivants : « Dix ans se sont écoulés depuis que l'*Association de la politique sociale* s'est réunie la première fois à Eisenach, afin de se livrer à l'étude de la question sociale.

Son but était de s'élever contre les tendances qui avaient prévalu jusque-là dans la presse et dans l'opinion publique, en matière économique. La création de notre association était une protestation contre cet individualisme étroit qui croit résoudre les questions les plus difficiles de la législation économique, en invoquant uniquement la liberté d'action la plus complète accordée à l'intérêt individuel et qui méconnaît la mission de culture morale qui incombe à l'État dans le domaine de l'économie politique. Elle était dirigée tout spécialement contre cet optimisme qui se refuse à voir combien il est urgent de s'occuper de ce redoutable problème qu'on appelle la question sociale. C'était un appel et un avertissement qui sortait de la conscience juridique et morale de l'Allemagne presque tout entière, et qui a, je crois pouvoir l'affirmer, modifié complètement les tendances de l'opinion publique. Le changement a été si profond que plusieurs de ceux qui s'étaient levés pour combattre la théorie exclusive de l'action complètement bienfaisante de la concurrence, se sentent maintenant obligés d'attaquer la confiance qui se répand de plus en plus, en la toute-puissance de la législation et de l'État. »

La nouvelle école est appelée à rendre de grands services. Ni l'économie classique, ni le socialisme ne peuvent servir de guide dans l'œuvre si difficile d'améliorer le sort des classes laborieuses et d'introduire peu à peu une répartition plus équitable des richesses. D'une part, l'économie orthodoxe persuadant aux classes dirigeantes et aisées que l'ordre social actuel est aussi parfait qu'il peut l'être et qu'en tout cas la liberté illimitée répond à tout, celles-ci se croient en droit de nier qu'il y ait une question sociale et elles repoussent comme chimérique toute aspiration vers un régime plus conforme à la justice. D'autre part, le socialisme scientifique de Saint-Simon, de Marx et de

Lassalle a montré clairement les maux de la société moderne et la faiblesse des apologies tentées pour en contester la réalité; mais quand, ne se bornant plus à la critique, ces socialistes émettent des vues de réforme et de reconstruction, ils échouent, parce qu'ils ne tiennent pas un compte suffisant des enseignements de l'histoire et des sentiments innés de l'humanité. Ne voyant que du mal dans la société actuelle, ils sont aveuglément optimistes pour l'avenir. Ils ne comprennént pas assez que pour arriver à un ordre de choses meilleur, il faut améliorer les hommes qui seront appelés à l'établir et à le maintenir, et que, tout d'abord, il faut purifier et élever les idées régnantes concernant le devoir et le droit. Ceci est l'œuvre de longue durée réservée au socialisme de la chaire. Il l'entreprendra, armé de la connaissance exacte des faits que constate l'histoire et la statistique et animé du désir de contribuer à établir parmi les hommes ce règne de la justice et ce royaume de Dieu qu'entrevoyait Platon et qu'ont annoncé les prophètes d'Israël et Jésus.

APPENDICE

I

LE SOCIALISME EN ANGLETERRE [1]

Pour son bonheur ou pour son malheur, l'Angleterre n'est plus à l'abri du socialisme et de la propagande socialiste. Je ne fais pas allusion à ce qu'on appelle la tendance socialiste de la législation moderne [2], quoiqu'elle ait pour résultat d'augmenter la confiance croissante de la démocratie dans l'action gouvernementale. Je fais allusion à des mouvements socialistes d'une portée plus grande, sinon d'un effet aussi immédiat. En premier lieu, il y a le mouvement en faveur de la « nationalisation du sol », auquel les écrits de Henry George ont donné récemment une grande impulsion. Secondement, il faut citer le mouvement « socialiste chrétien », qui a dépassé aujourd'hui de beaucoup le but que lui avaient assigné ses fondateurs, Maurice

1. A la traduction anglaise qu'il a publiée de mon livre *le Socialisme contemporain,* M. Goddard H. Orpen a ajouté ce chapitre, que je crois utile de reproduire ici.

2. M. Herbert Spencer, le grand apôtre de l'individualisme, s'est élevé dernièrement contre ces tendances dans des articles de revue sur *le Nouveau Torysme* et *l'Esclavage moderne*, etc. Ces articles ont été publiés en volume sous le titre de *The Man versus the State,* ouvrage traduit en français par M. Gerschel chez F. Alcan, sous le titre de *l'Individu contre l'État,* 1884. En dehors des partis politiques, une Société a été fondée, intitulée *The Liberty and Property defence League* (*Central offices 4, Westminster, Chambers*), qui s'est donné la mission de résister à l'intervention exagérée du gouvernement, de maintenir la liberté du contrat et de développer l'individualisme en tant qu'adversaire du socialisme.

et Kingsley, nos premiers socialistes chrétiens. En dernier lieu, vient l'agitation collectiviste, dirigée par les membres de la « Fédération sociale démocratique », qui sont considérés en Angleterre comme les disciples de Karl Marx.

Il y a certainement quelques « anarchistes » dans notre pays, mais ils ne forment pas un corps organisé. Il y a tout lieu de croire que les attentats à la dynamite, qui ont eu lieu récemment en Angleterre, sont l'œuvre des révolutionnaires irlandais-américains, haïssant l'Angleterre et le joug anglais en Irlande, et non pas le résultat d'un mouvement anarchique tel que Bakounine l'a prêché sur le continent. Je n'ai donc heureusement pas à parler de l'anarchisme en Angleterre; mais je me propose d'expliquer la situation et le but des trois autres mouvements socialistes que j'ai cités plus haut.

L'idée de la nationalisation du sol comme remède aux maux des temps modernes n'est pas nouvelle. D'après feu M. Arnold Toynbee, cette idée fut émise par James Mill, qui l'appuyait sur ses observations concernant le système de tenure du sol et de revenu aux Indes; mais il y a des raisons pour croire que l'idée est beaucoup plus ancienne [1]. Comme proposition pratique, la nationalisation du sol, sous une forme un peu modifiée, attira l'attention, pour la première fois, quand furent arrêtés, en 1870, les statuts de la *Land tenure reform Association*, dont John Stuart Mill était l'instigateur. Voici l'article IV du programme de cette association : « Réclamer au profit de l'État, au moyen de l'impôt, la plus-value graduelle du sol, pour autant qu'on puisse la constater, ou au moins une grande partie de cette plus-value, qui est la conséquence naturelle de l'accroissement de population et de richesse, sans aucun effort ni dépense de la part du propriétaire; réservant aux propriétaires le droit de céder leurs terres à l'État au prix courant du jour où ce principe aura été adopté par la législature. »

Mill défendait ce système spécial d'impôt sur la terre par la raison que le sol est un monopole naturel. Dans toute société qui prospère, sans que les propriétaires fassent rien pour cela, le sol augmente de valeur; comme cette plus-value provient

1. M. Hyndman (*Historical Basis of socialism,* p. 448) mentionne une brochure de Thomas Spence, de Newcastle, publiée il y a cent ans, dans laquelle se trouve formulé un système complet de nationalisation du sol, par l'intermédiaire des paroisses et des municipalités.

du fait de la communauté, il est juste que la communauté entière en profite. L'Association ne proposait pourtant pas d'attaquer les acquisitions anciennes de propriétés, mais seulement de taxer les augmentations naturelles du revenu, et elle offrait, à tout propriétaire disposé à renoncer à ses terres, la valeur marchande de celle-ci. Ce système serait avantageux pour la nation, disait-il, car un individu ne donnera jamais en argent comptant, en prévision d'un bénéfice éloigné, autant que ce bénéfice vaut pour l'État qui est immortel [1]. Quoi qu'on puisse penser de la possibilité d'appliquer ce projet, on ne peut dire qu'il est injuste, comme le sont la plupart des projets de nationalisation du sol qu'on propose aujourd'hui. Tout ce qu'on peut lui objecter, c'est que l'augmentation naturelle de valeur du sol n'a rien de spécial et qu'elle se produit également, par exemple, sur les actions d'un chemin de fer, dont la valeur s'accroît aussi uniquement à cause de l' « augmentation de population et de richesse ». On ne parle plus guère de cette proposition en ce moment, d'abord parce que d'autres questions plus pressantes ont occupé l'attention publique et ensuite parce que le sol en Angle'erre a subi une grande dépréciation, qui ne s'arrêtera probablement pas de sitôt.

La publication de *Progress and Poverty*, au commencement de 1881, donna un grand essor au mouvement de la nationalisation du sol. L'auteur, Henry George [2], est né à Philadelphie, le 2 septembre 1839, de parents américains. Son père désirait lui faire faire des études complètes, mais le jeune homme s'entêta à étudier à sa manière. « On n'apprend rien au collège que je ne sache déjà », disait-il, et il abandonna les bancs de l'école à partir de sa douzième année. A seize ans, il s'embarqua pour les Indes comme garçon de cabine, parce qu' « il avait lu tant de choses sur ce pauvre pays », et il désirait voir par lui-même ce qui en était. Pendant quelques années, il mena une vie errante, sans occupation fixe. En 1858, il se rendit en Californie, où il s'occupa pendant trois ans d'entreprises minières qui ne réussirent point. Finalement, en 1861, il s'établit à San-Francisco, où il fit du journalisme, d'abord comme compositeur d'imprimerie et enfin comme directeur-gérant.

1. Voy. les notes de J.-S. Mill sur la tenure du sol, dans le 4e volume de ses *Dissertations and Discussions*.

2. Voy. une esquisse de la vie de M. George, par M. Henry Rose, éditeur du *Hull Express*.

Dès 1869, M. George s'était spécialement occupé de la question agraire, et, en 1871, il publia une brochure intitulée *Our land and land Policy*. Plusieurs de ses théories économiques, celles par exemple sur les lois du salaire, de l'intérêt et de la population, sont dues à une généralisation trop hâtive de ce qu'il avait vu en Californie, où primitivement il y avait du terrain fertile et produisant souvent des métaux précieux, où les moindres établissements devenaient rapidement des villes considérables et où « le colon arrivait en même temps que la locomotive ». En 1878, une position officielle peu importante lui permit de consacrer son temps à exposer ses théories dans son grand ouvrage, *Progress and Poverty*. En octobre 1881, M. George arriva en Angleterre comme correspondant de l'*Irish World*, journal représentant les séparatistes révolutionnaires parmi les Irlandais américains. En juin 1882, il fit une conférence à Dublin sur la question de la propriété en Irlande; mais comme il recommandait la suppression de la propriété foncière et non la propriété du sol donnée aux paysans, comme le veulent les partisans de la *Land League*, il ne trouva guère d'adhérents. Au commencement de l'année 1884, M. George visita de nouveau l'Angleterre pour entreprendre une campagne de conférences sous les auspices de la *Land Reforme Union*. Un grand meeting eut lieu dans le *St-James Hall*, à Londres, le 9 janvier, présidé par M. Labouchère. M. P. M. George exposa ses idées en de nombreux meetings à Plymouth, Birmingham, Liverpool, Glasgow, Edinbourg, Leeds, Oxford, Cambridge, etc.; mais, quoique souvent sa parole enlevât l'auditoire, cette série de conférences attira moins l'attention publique qu'on ne s'y attendait.

Pourtant le livre de M. George a obtenu un incontestable succès. L'auteur y apparaît comme le prophète d'une révélation nouvelle. Un ton de calme infaillibilité, des passages d'une réelle éloquence, une profonde sympathie pour les pauvres, une vraie ferveur religieuse et l'audace même de sa théorie attirent vivement certains esprits. C'est un livre qui doit remuer le peuple. Il est possible qu'il ne comprenne pas toutes les analyses plus ou moins scientifiques de M. George, mais il est touché par son enthousiasme et son éloquence et il peut apprécier la simplicité apparente de ses propositions. M. George n'est pas ultra-révolutionnaire. Il ne propose pas, comme les socialistes, de renverser l'ordre de choses existant. Il n'est du reste pas un socialiste proprement dit. Qui n'accueillerait pas son « re-

mède à la fois simple et souverain », si vraiment, comme il le dit, cela devait suffire pour « relever les salaires, augmenter le revenu du capital, supprimer le paupérisme, donner une occupation rémunératrice à quiconque la désire, ouvrir une libre carrière aux efforts de l'humanité, diminuer le crime, élever le niveau moral et intellectuel, purifier le gouvernement et ramener la civilisation à un but plus élevé »?

M. George se propose « de trouver les lois qui font que la pauvreté augmente en raison du progrès et que le dénuement s'accroît en même temps que la richesse ». En formulant ainsi le problème, M. George tranche une question préliminaire. La misère existe toujours, mais, d'après les statistiques les mieux contrôlées, elle diminue. Ainsi M. Giffen, président de la Société de statistique, comparant la situation actuelle avec celle d'il y a un demi-siècle, constate que l'ouvrier gagne cinquante à cent pour cent en plus pour une tâche moindre de vingt pour cent [1], tandis qu'à l'exception du loyer et du prix de la viande, les objets de première nécessité ont baissé de prix. On peut en conclure que le sort des classes ouvrières est notablement amélioré, « conclusion, dit-il, appuyée sur la statistique qui montre une décroissance de mortalité, une augmentation de la consommation générale, un progrès dans l'éducation générale, une diminution du crime et du paupérisme, un nombre beaucoup plus grand de dépôts à la caisse d'épargne, et d'autres témoignages du bien-être général. D'autre part, le revenu du capital n'a pas augmenté en proportion; au contraire, il a plutôt diminué et le capital est réparti en plus de mains, tandis que la rémunération du travail a beaucoup augmenté.

Il est certain toutefois qu'une grande somme de misère et de souffrance existe encore, à côté d'un bien-être devenu plus général. Il n'y a pas à considérer seulement les moyennes, quelque importantes qu'elles soient, au point de vue du progrès général. Aussi longtemps qu'il existe en Angleterre un ou deux millions d'êtres dans un extrême besoin, c'est une triste compensation de penser que d'immenses quantités d'autres hommes possèdent plus de biens qu'ils n'en peuvent employer. Cette inégalité de richesse, quoiqu'elle diminue progressivement, est encore un grand mal social. Quelle en est la cause et où est le remède? Si M. George avait répondu à ces deux questions, il aurait rendu un grand service à l'humanité.

1. Voy. son discours d'ouverture à la Société de statistique

Résumons brièvement sa réponse. M. George établit que, dans toute société qui progresse, la rente absorbe tout le bénéfice de la production augmentée, tandis que la rémunération du travail et du capital est stationnaire ou même va en diminuant. Son remède consiste à faire du sol une propriété nationale, et il l'applique en confisquant la rente par le moyen de l'impôt. Par « rente » M. George entend le revenu annuel total du sol, moins « les améliorations récentes dûment constatées ». Il s'ensuit que l'ouvrier s'est trompé en supposant que « son maître est son ennemi » ou, du moins, que c'est son maître qui reçoit « la part du lion » des profits de son travail. Le profit peut se diviser en trois éléments : la compensation pour les risques à courir, la rémunération de la surveillance et le revenu du capital. D'après M. George, le premier de ces éléments ne doit pas être considéré dans la répartition de la richesse, puisque le risque disparaît dans la totalité des transactions; le second est très justement nommé « salaire » et doit rentrer, pense-t-il, dans la catégorie des salaires du travailleur ordinaire; quant au revenu du capital, d'après M. George, il est également soumis aux lois du salaire, baissant ou augmentant avec le taux de celui-ci. De tout ceci, M. George conclut que la division primitive de la richesse se fait en deux et non en trois parts; le capital n'est qu'une forme du travail, et ce qu'il faut chercher, c'est la loi en vertu de laquelle le produit se divise entre la rente et le salaire. En acceptant la loi de Ricardo sur la rente, M. George découvre comme corollaire que le salaire dépend aussi des limites de la culture du sol, mais en sens inverse de la rente, en sorte que, si la limite de la culture se restreint, la rente s'accroît et le salaire diminue. En définitive, il prétend que l'augmentation de population, les progrès techniques, bref, tout ce qui augmente les forces productives du travail, tend à faire augmenter la rente et non le salaire. Il résulte de tout ceci que le patron, capitaliste ou non, et l'ouvrier n'ont pas, vraiment, d'intérêts opposés, mais que le manufacturier et son ouvrier sont tous deux exploités par l'ennemi commun, le propriétaire du sol.

Il n'est pas nécessaire de discuter en détail la série d'arguments spécieux par lesquels M. George arrive à ce résultat surprenant. Les critiques de son livre ont été très nombreuses. M. de Laveleye y a consacré quelques observations dans un chapitre précédent de ce volume et un examen complet dans le *Contemporary Review* de novembre 1882. Le travail récent de M. John Rae sur le « Socialisme contemporain » contient un

long chapitre où il critique vigoureusement *Progress and Poverty*[1]. M. Mallock aussi a relevé le gant jeté par le prophète de San-Francisco. Au nombre de ces critiques, nous citerons encore le duc d'Argyll, lord Bramwell, le professeur Fawcett, M. Frédéric Harrisson, feu M. Arnold Toynbee et le professeur F. Walker. Le dernier livre de M. George, intitulé *Social Problems*, qui a moins de prétentions scientifiques, est, somme toute, plus acceptable et aussi plus intéressant que son précédent ouvrage. Il faut cependant remarquer que M. George y émet des idées révolutionnaires plus avancées qu'autrefois. Il semble recommander maintenant la répudiation de la dette publique, qui repose, tout comme la propriété du sol, « sur l'idée absurde qu'une génération peut lier la génération suivante[2] ».

Avant de parler des sociétés qui se sont formées pour poursuivre l'application des idées de M. George, il faut donner un aperçu du plan rival de nationalisation du sol proposé par M. Alfred Russel Wallace, le célèbre naturaliste.

En 1882, M. Wallace publia son livre *Land Nationalization; its necessity and its aims*, « La nationalisation du sol, sa nécessité et son but », pour démontrer qu' « un système rationnel d'occupation (*occupying ownership*), sous le domaine éminent de l'État, » serait un remède complet aux maux causés par le système actuel de propriété absolue, et pour expliquer comment ce changement pourrait être effectué, « sans faire aucun tort aux propriétaires existants » et « sans amener les résultats fâcheux supposés inséparables d'un système de nationalisation du sol ». Dans les premiers chapitres de son livre, M. Wallace discute les causes de la misère qui persiste côte à côte avec la richesse croissante et explique les souffrances résultant du propriétarisme en Irlande, en Angleterre et en Écosse, par des citations et des résumés d'auteurs connus. Il fait voir ensuite la différence entre le système d'occupation et celui du propriétarisme, et il cherche à prouver que « le bien-être et le bonheur du cultivateur augmentent en proportion de l'intérêt qu'il possède dans le sol ». La méthode de M. Wallace est inductive et il cite des faits, mais il invoque aussi le raisonnement déductif de M. George comme « étant basé sur les principes admis de l'Éco-

1. Voy. son livre *Property and Progress*, ch. I (Murray, London, 1884).

2. Voy. *Social Problems*, p. 154 (Kegan Paul, 1884).

nomie politique et sur les faits généraux du développement social et industriel ».

Dans son dernier chapitre, après avoir soutenu que le libre-échange appliqué au sol ne peut qu'accroître les grandes propriétés et aggraver les maux résultant du propriétarisme, M. Wallace développe sa propre solution du problème, qui peut être résumée comme suit. — L'État seul doit être propriétaire du sol. Les tenanciers de l'État doivent avoir un bail perpétuel, mais en conservant la liberté absolue de culture, de vente ou d'échange de leurs lots; la sous-location doit être absolument interdite et les hypothèques extrêmement limitées. La propriété de l'État ne doit pas être purement nominale comme actuellement en Angleterre, mais elle doit comprendre un fermage proportionné à la valeur inhérente du sol. Le montant de ce fermage sera déterminé comme suit. — Une évaluation exacte de chaque parcelle de terre du Royaume-Uni sera faite, et la valeur locative ainsi déterminée sera divisée en deux parts, l'une représentant la valeur inhérente du sol qui dépend de sa nature même, des moyens de communication, du voisinage des marchés, etc., et l'autre consistant en « valeur additionnelle » donnée au sol par les propriétaires et les occupants, et provenant des constructions, clôtures et améliorations permanentes. La première part serait le « fermage » payable désormais à l'État et soumis à une revision périodique; la seconde part, que M. Wallace appelle le « droit du tenancier » (*tenant right*), lui reviendrait exclusivement.

Comme, à l'avenir, la sous-location sera absolument interdite, le « droit du tenancier » sur tous les terrains non occupés actuellement par leurs propriétaires devrait être mis en vente. Les tenanciers actuels auraient le droit de préférence, et, s'ils ne pouvaient pas s'arranger à l'amiable avec les propriétaires, la question serait tranchée par des tribunaux locaux spécialement nommés à cet effet. En cas de nécessité, la somme fixée pourrait être avancée au tenancier par des sociétés de prêt autorisées ou par l'autorité municipale; elle serait remboursée par un fermage à terme. Une fois le « droit du tenancier » acquis, l'acquéreur devient le tenancier de l'État, sujet au fermage-impôt, et il peut à son gré aliéner son droit.

M. Wallace [1] diffère de la plupart des partisans récents de la

1. Cependant miss Helen Taylor, la belle-fille de Stuart Mill, a trouvé moyen de concilier ces contradictions de façon à lui per-

nationalisation du sol, en ce qu'il admet « que les propriétaires actuels et leurs héritiers naturels doivent être dédommagés ». Il pense que cela pourrait être fait d'une façon équitable par l'État en assurant, au propriétaire ou à ses héritiers vivants ou à naître avant la mort dudit propriétaire, une annuité équivalant au « revenu annuel de la part de sa propriété » appropriée par l'État [1]. Cette proposition émane évidemment chez M. Wallace d'un sentiment de justice que ne connaît pas M. George, qui, partant du principe que les propriétaires sont des voleurs, ne voit pas pourquoi on les dédommagerait parce qu'on les a privés de leurs moyens de voler. Le seul principe vrai en ce point est celui proclamé par Stuart Mill, quand il dit, à propos du changement radical apporté aux lois agraires de l'Irlande : « Les intérêts pécuniaires existants sanctionnés par les lois doivent être respectés. Une indemnité est certainement due aux propriétaires en échange des droits nuisibles qu'on les oblige d'abandonner. » M. Wallace s'efforce de prouver que son système de compensation ne ferait aucun tort aux propriétaires actuels, mais il est bien difficile de démontrer que la propriété d'une annuité de 100 livres due pendant une, deux ou même trois vies est égale en valeur pécuniaire à la propriété absolue d'une terre d'un revenu annuel de 100 livres. La différence réelle de revenu existerait en ceci que, si ce propriétaire est un homme prévoyant, il capitalisera une partie de ces 100 livres et son revenu sera diminué d'autant.

M. Wallace ne détermine aucune limite à l'étendue de terre que peut occuper un seul individu, estimant que la prohibition de la sous-location rendra toute autre mesure législative superflue. Mais le professeur T.-W. Newman, un de ses disciples les plus distingués, voudrait rendre illégale la possession de plus de 500 acres par la même personne. Ce Gracchus moderne a moins d'égards que M. Wallace pour les intérêts existants. Il compare les propositions de M. Wallace à l'offre que fit la sibylle au roi Tarquin. Si ces propositions ne sont pas admises, les conditions seront plus dures, la fois suivante.

mettre de prendre une part active et dans la Société formée pour soutenir les idées de M. Wallace et dans celle inspirée par les écrits de M. George. Elle fait aussi partie du comité de la Fédération sociale démocratique.

1. Dans le programme de la Société de la nationalisation du sol, cette annuité n'est admise que pour les propriétaires actuels et leurs héritiers vivants au moment où l'acte sera passé.

Le côté le plus original et le plus caractéristique au projet de M. Wallace est le remède qu'il propose pour combattre l'accroissement de la population dans les villes et pour ramener les familles dans les campagnes, en offrant à chacune d'elles le droit de choisir une parcelle de terre à bon marché. « Tout Anglais, dit-il, devrait pouvoir, une fois dans sa vie, choisir une portion du sol pour l'occuper lui-même. Son droit de choisir sera naturellement limité aux terrains vagues ou aux terres arables; il faut qu'elles aient accès à un chemin public; que le lot ait une superficie de un à cinq acres; le droit ne pourra s'exercer sur tout domaine dont on aura déjà enlevé un dixième et ne s'appliquera en aucun cas aux petites propriétés; et, finalement, il devrait respecter les alentours immédiats de la demeure du propriétaire qui ne doit pas être soumis à des tracasseries inutiles. » Tous les différends (et ils seraient nombreux) qui pourraient surgir à la suite de ce curieux projet, séduisant sous beaucoup de rapports, seraient tranchés par des tribunaux locaux du même genre que les sous-commissions établies par le *Irish Land Act.* M. Wallace estime qu'au maximum, un million et demi de familles profiteraient de ce droit de préemption pour occuper trois millions d'acres ou un dixième de toute la partie arable du sol anglais, pendant les dix premières années.

Une société nommée *Land nationalization Society* s'est formée, sous la présidence de M. Wallace, en vue de poursuivre la mise à exécution de ce projet. Dans son discours, à la troisième réunion annuelle de cette Société, juin 1884, M. Wallace a soutenu que le remède proposé par M. George, savoir l'appropriation complète de la rente territoriale au profit de la communauté entière, n'aurait pas pour résultat de réparer le dommage fondamental causé à la société par le monopole du sol réservé à quelques-uns, ni d'assurer à tous le libre accès à la propriété de la terre. « Ce projet, dit-il, ne donnerait pas la terre au cultivateur et par conséquent ne ferait pas hausser le salaire. Il contribuerait plutôt à aggraver le monopole du sol, parce que les propriétaires, possédant les habitations et autres améliorations, en même temps que la terre, augmenteraient le taux du loyer de ces améliorations pour se dédommager de ce que l'impôt leur ferait perdre. Ceci ne pourrait être empêché, parce que ceux qui sont maîtres de ce qui est nécessaire à la vie peuvent en exiger tout le prix que sont en état de payer ceux auxquels ces choses sont indispensables. Il est donc abso-

lument impossible d'arriver à un résultat satisfaisant en appliquant le système préconisé par M. George. »

La société fondée par M. Wallace a perdu quelques-uns de ses membres les plus énergiques qui ne purent admettre « ses ménagements à l'égard des propriétaires et d'autres principes ». Ces dissidents ont constitué, en 1883, la *Land Reform Union*, société dont nous avons déjà parlé comme ayant organisé les conférences de M. George. Cette société, qui a pris dernièrement le nom de *English Land restoration league*, s'est inspirée du livre de M. George, *Progress and Poverty*. Pour le moment, on n'a formé que deux sections, l'une à Plymouth et l'autre dans la paroisse de Finsburg, à Londres; mais M. Verinder, secrétaire de la ligue, me fait savoir que d'autres sections sont en voie de formation à Carlisle et parmi les résidents anglais et américains à Paris. Il m'apprend aussi que des ligues semblables existent à Hull, Birmingham, Leeds, etc. Ces ligues se séparent de la Société de M. Wallace au sujet de l'indemnité à accorder aux propriétaires; « il est inadmissible, disent-elles, que les citoyens anglais soient obligés de racheter un sol qui leur appartient de droit, ou de dédommager ceux qui accaparèrent le produit de leur travail, pour la privation du droit de continuer à spolier dans l'avenir ». Conformément aux idées de M. George, elles proposent « d'augmenter l'impôt sur le sol jusqu'à ce point que le revenu tout entier de la terre arrive dans les caisses publiques ».

Une ligue écossaise pour la restitution du sol a été fondée également en 1884, sur les mêmes principes. Les deux ligues semblent s'inspirer, en quelque mesure, du mouvement socialiste chrétien; seulement ce qui est considéré dans le programme anglais comme un droit abstrait prend dans le manifeste écossais la dénomination suivante : « un don nouvellement conféré par le Créateur à chaque nouvelle génération qu'il appelle à l'existence ». Le manifeste écossais a la bonté de déclarer qu'il ne veut pas élucider la question de savoir combien les propriétaires devraient payer à ceux qui si longtemps ont été « injustement déshérités ».

Une tentative a été faite pour fonder une ligue semblable en Irlande, à Belfast, et M. Michael Davitt, le premier fondateur de la *Land League*, quoiqu'il ne se soit pas rattaché directement à la *Irish Land restoration Society*, est connu depuis longtemps comme partisan du système socialiste opposé aux « vues réactionnaires » de M. Parnell, qui vise surtout à faire posséder le

sol par les paysans eux-mêmes. Il se produira peut-être bientôt une scission sur cette question parmi les réformateurs agraires irlandais, mais M. Parnell a tous les fermiers avec lui. Ils veulent obtenir leurs terres pour rien, et ils n'entendent pas payer à l'État — fût-ce même à une République irlandaise — un fermage destiné à remplacer les impôts actuels. Il est possible que les ouvriers ruraux, qui commencent à s'apercevoir qu'ils n'ont pas beaucoup gagné aux changements récents de la législation agraire et que les fermiers sont des maîtres bien plus durs que les propriétaires, deviennent partisans du programme socialiste; mais leur idéal actuellement est une meilleure habitation et la propriété d'une parcelle de terre. Quand ils auront le suffrage, il est possible qu'ils arrivent à faire entendre leur voix, mais ils manquent « du nerf de la guerre », qui est essentiel à la réussite de toute agitation en Irlande.

Certainement dans aucune des trois parties du Royaume-Uni, ni les fermiers, ni les ouvriers agricoles n'appuieront la demande de nationalisation du sol. En Ecosse, le pays où ce système aurait le plus de chance de succès, la *Highland Land law reform Association*, qui réunit en septembre 1884 les divers clans écossais à Dingwall, pour s'occuper des malheureux petits cultivateurs (*crofters*) des Highlands, a une bien plus grande influence que la Ligue écossaise pour la revendication du sol. Son programme n'est pourtant pas socialiste dans le sens propre du terme. Elle demande simplement une loi semblable à l'*Irish Land Act*, pour permettre aux *crofters* de recouvrer des droits sur le sol qu'ils ont récemment perdus. Des changements radicaux apportés dans les lois agraires anglaises sont très généralement réclamés; mais les opinions diffèrent complètement sur ce que doivent être ces changements. En 1882 le congrès des *Trades Unions* émit un vœu en faveur de la nationalisation du sol, mais ce vœu fut retiré en 1883, à Nottingham; et, en 1884, le congrès d'Aberdeen se prononça en faveur d'une loi « qui donnât plus de sécurité aux tenanciers, qui accordât une indemnité pour les améliorations, et qui mît le sol mieux à la portée du peuple », mais il rejeta un amendement approuvant le principe de la nationalisation du sol. Les congrès des sociétés coopératives n'ont donné aucun appui aux projets excluant le principe de la compensation aux propriétaires.

Il est certain que la compensation aux propriétaires ferait surgir un problème difficile à résoudre : sans compensation, la nationalisation du sol est d'une injustice criante et n'a pas

chance d'aboutir; avec compensation, les avantages sont douteux, et reculés indéfiniment. Ceci naturellement ne s'applique pas aux pays nouveaux qui font des concessions de terrain de première main. Certainement il semble désirable que, dans nos colonies par exemple, l'État ne concède pas la pleine propriété des terres disponibles; aussi il est probable que le mouvement de la nationalisation du sol, assez actif dans la Nouvelle-Zélande et dans la Nouvelle-Galles du Sud, réussira mieux qu'en Angleterre. Il y a beaucoup à dire aussi en faveur de la « municipalisation » des terrains dans le voisinage des grandes villes où l'augmentation de valeur naturelle est souvent énorme; et il y est surtout important de ne pas permettre aux droits privés de mettre obstacle aux mesures que réclame le bien général de la communauté. Je ne m'arrêterai pas à approfondir cette question et je passe au second mouvement socialiste que je me propose de faire connaître.

Le socialisme chrétien date en Angleterre de 1848, lorsque Charles Kingsley, Frédérick Denison, Maurice, Tom Hughes, M. Ludlow et d'autres publièrent un journal, *le Socialiste chrétien*, ainsi que des séries de petites brochures, et formèrent une société d'encouragement pour les associations coopératives. Les promoteurs de ce mouvement ne semblent pas avoir été influencés par les écrits de Lamennais, un des premiers socialistes chrétiens des temps modernes, dont les attaques violentes contre le système capitaliste n'ont jamais été dépassées; ils s'inspirent encore moins des réformateurs utopistes tels que Cabet et Saint-Simon. L'idée d'introduire le Christianisme en tant que principe dirigeant dans le monde économique semble s'être présentée spontanément à l'esprit de quelques hommes d'Église sincères et désintéressés, comme le seul moyen de remédier à la détresse et au mécontentement général qui existaient alors en Angleterre, et qui avaient fait entendre des accents menaçants, lors de l'agitation chartiste. Ils n'avaient pas en vue un système socialiste bien défini; mais ils étaient profondément convaincus des inconvénients de la concurrence illimitée, et ils craignaient surtout l'influence prédominante de l'école de Manchester préconisant un système social qualifié par Kingsley, dans son langage véhément, de « conception de l'univers, étroite, prétentieuse, hypocrite, anarchique et athée ». « Je ne vois qu'une chose, disait Maurice, la concurrence donnée comme loi à l'univers est un mensonge. Le moment est arrivé pour nous de prouver que c'est un mensonge par la parole et par les actes. Je ne vois

qu'un moyen de salut, c'est l'association pour le travail, au lieu de l'association pour la grève. » « Je crois, disait Kingsley, que ce n'est pas l'intérêt, mais bien le dévouement qui est la seule base sur laquelle la société puisse se fonder avec espoir de prospérité et de stabilité. »

Ils diffèrent des socialistes ordinaires en ce qu'ils ne demandent pas à l'État la réforme du système social actuel. Maurice pourtant avait émis l'opinion que l'État ne pouvait pas être communiste; « par essence et par la loi, disait-il, sa mission est de protéger les intérêts et les propriétés individuelles. Ce n'est qu'accidentellement et sortant par là de sa sphère propre que l'État est parfois obligé de consacrer un autre principe, comme c'est le cas pour le travail des enfants dans les manufactures, tandis que l'Église est essentiellement communiste, reconnaissant la propriété et les droits individuels, mais comme n'étant pas son ouvrage. » Maurice voyait donc dans l'union de l'État avec l'Eglise la vraie fusion des principes du communisme et de la propriété. Il est vrai que Kingsley se reconnaissait publiquement comme chartiste, et dans une de ses lettres, écrite sous le pseudonyme fameux de « Parson Lot », il disait que sa seule querelle avec la Charte venait de ce qu'elle ne poussait pas les réformes assez loin; seulement il expliquait immédiatement sa pensée, en ajoutant que l'erreur commise par les chartistes était de croire qu'ils pouvaient changer le cœur des hommes comme on modifie un acte du Parlement. Il était alors prêt à approuver tous les articles de la Charte; mais jamais ni lui ni ses disciples ne cherchèrent dans la politique le moyen d'améliorer le sort des prolétaires. Ils n'ont jamais réclamé l'aide de l'État pour leurs sociétés coopératives. Des hommes isolés se sentent bien impuissants. Ils peuvent « boycoter » les mauvaises boutiques se livrant à l'usure; encourager les associations et s'adresser exclusivement à elles; les riches pourraient fournir des ateliers vastes et salubres à un prix modéré; mais, au fond, ce sont les ouvriers eux-mêmes qui doivent lutter pour leurs droits, aidés surtout de « Celui dont l'amour paternel est la seule base vraie de la fraternité humaine ».

Le rapport entre l'œuvre des socialistes chrétiens, tels que Maurice, Kingsley et leurs amis, et le mouvement coopératif, d'où est sorti l'organisation coopérative actuelle, est signalé par M. E.-V. Neale, qui prit part au mouvement socialiste chrétien en 1848, et qui est maintenant le vénérable secrétaire général de l'Union coopérative. Dans une lettre publiée par le profes-

seur R.-T. Ely[1], M. Neale dit que « les deux mouvements étaient indépendants à leur origine, mais que, depuis, ils se sont rapprochés jusqu'à un certain point ». Les pionniers de Rochedale, qui donnèrent la première impulsion aux sociétés distributives en 1844, étaient owenites, plutôt que chrétiens, et ce n'est qu'au commencement de l'année 1850 que fut fondée la *Société pour l'encouragement des associations ouvrières*, sous la présidence de M. Maurice.

La plupart des sociétés fondées par les chrétiens socialistes à Londres ont périclité, par suite de différentes causes, et, comme le dit M. Neale, « sans le progrès continu de la coopération dans le Nord, le mouvement aurait échoué en Angleterre ». Les efforts des chrétiens socialistes n'ont pourtant pas été complètement vains. C'est grâce à eux qu'on modifia très heureusement, en 1852, la loi sur les sociétés de prévoyance, et, quand on fit les premiers pas vers l'organisation actuelle, c'est à l'influence de Maurice et de Kingsley qu'il faut attribuer le caractère élevé et largement chrétien de ce mouvement.

Les chrétiens socialistes d'aujourd'hui en Angleterre soutiennent qu'ils ne font que mettre en pratique les enseignements de Maurice et de Kingsley, quoique les plus avancés ajoutent qu'ils s'inspirent également des vues économiques de Karl Marx, de Lassalle et de Henry George. Beaucoup d'entre eux ont des tendances bien plus radicales que leurs frères du continent[2], soit ceux de l'école de l'évêque Ketteler, soit de celle du Dr Stöcker. La section extrême est représentée par la guilde de Saint-Mathieu, fondée il y a sept ans, dans le but de rendre l'Église plus vivante et plus forte au sein des populations.

Dans une lettre récente, le Rév. Stewart D. Headlam, le doyen de la guilde, me disait : « Notre position vis-à-vis de Maurice et de Kingsley est celle de disciples enthousiastes. Nous savons que quelques-unes de leurs tentatives ont avorté, mais nous cherchons à mettre leurs principes en pratique plus fidèlement que ceux qui travaillent seulement en vue de la coopération. » Quoique ne prétendant avoir aucun titre pour parler au nom des chrétiens socialistes en général, M. Headlam continue : « Je crois pouvoir dire qu'un chrétien socialiste admet à peu près

1. Voy. son *French and German Socialism in modern times* (1883. p. 252).

2. Voy. le manuel coopératif édité par Thomas Hughes, Q. C., et E.-V. Neale, et publié par le comité central coopératif.

ceci : L'Église, c'est-à-dire le corps entier de tous les hommes baptisés, doit être considérée comme une société fondée pour faire prévaloir la justice, et quand ce principe sera reconnu par tous, inférieurs et supérieurs, la répartition de la richesse sera toute différente de ce qu'elle est actuellement. Cependant, considérant que l'État est aussi une institution sacrée, nous réunissons tous nos efforts pour obtenir des lois conduisant à une répartition meilleure : par exemple la suppression de la propriété individuelle du sol; le rétablissement immédiat de l'impôt de quatre shillings sur la valeur actuelle, la confiscation de toute augmentation naturelle de valeur; l'impôt progressif sur le revenu; les écoles gratuites où la nourriture serait gratuite, etc. Nous démontrons à tous les chrétiens, qui seraient atteints par ces mesures, qu'elles peuvent seules les amener à la vraie vie fraternelle, ce qui, dans l'état de civilisation compliquée actuelle, leur serait impossible avec la meilleure volonté du monde; nous croyons que toutes les petites sociétés, coopératives, communistes et autres, vivront aux dépens d'autrui, aussi longtemps que durera l'anarchie actuelle..... J'ai toujours trouvé que la première chose à faire était de convaincre un chrétien que Jésus-Christ était un ouvrier séculier et que le royaume des cieux dont il parlait signifiait l'Église sur la terre. Si vous pouvez mettre fin à cette *mondanité*, qui est toute la religion de tant de personnes, la bataille serait plus qu'à moitié gagnée [1]. »

M. Headlam a découvert ce que M. de Laveleye a si clairement montré, à savoir : que le christianisme, quoiqu'il contienne

1. M. Headlam a développé ces opinions devant une partie de la *Secular Society*, dans une conférence publiée ensuite en brochure : *Le travail séculier de Jésus-Christ, de ses Apôtres et de l'Église anglaise.* Il met en relief le côté séculier des actes et des discours de Jésus; il réduit presque à rien le côté surnaturel de ses miracles, qu'il compare aux triomphes de la science sur la nature, et il soutient que l'Église — tout au moins la guilde de Saint-Mathieu — et la *Secular Society* travaillent dans le même but : le bien de l'humanité sur cette terre. D'un autre côté, la guilde est ce qu'on appelle *High Church,* plutôt que *Low Church.* La facilité que possède M. Headlam de voir le bon côté (comme il le comprend) des personnes avec lesquelles il diffère complètement au point de vue théologique, sa courageuse attaque contre la loi sur les blasphèmes, et ses plaidoyers éloquents en faveur de la suppression du dernier obstacle religieux à l'égalité, le serment parlementaire, sont dignes des plus grands éloges.

en germe les idées socialistes, met obstacle au plein développement du socialisme, en inculquant la patience et la soumission et en montrant la récompense au delà de la tombe. M. Headlam, au lieu de chercher à effacer le sentiment religieux, comme le font les socialistes révolutionnaires, s'efforce de réveiller « le mécontentement divin » en sécularisant le christianisme.

Les chrétiens socialistes avancés demandent le « désétablissement » de l'Eglise et sa réorganisation sur des bases démocratiques. Ils s'imaginent que leurs principes seraient admis par la généralité des pasteurs nouvellement nommés. Ils pensent que, dans les doctrines et les traditions de l'Eglise, convenablement interprétées, il existe un levier suffisant pour soulever les masses, dont ne disposent point les « sécularistes » avec leur « morne doctrine » ; ils attendent avec confiance un réveil religieux tout pénétré de la morale sociale nouvelle , qui deviendra, d'après M. George, « une foi si profonde, si claire et si intense que l'égoïsme disparaîtra devant elle »; ils croient aussi que la réédification de la société sur des données socialistes s'accomplira d'elle-même, d'ici à peu de temps, sans aucune violence matérielle ; et ils espèrent même voir s'amollir les cœurs des propriétaires et des capitalistes au contact de la charité néo-chrétienne, au point de leur faire abandonner spontanément tous leurs biens aux pauvres.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, les chrétiens socialistes de l'extrême gauche acceptent intégralement les doctrines de M. George sur la nationalisation du sol et rejettent l'idée de la compensation due aux propriétaires. Ils soutiennent que le principe d'élever l'impôt sur la terre au niveau du revenu annuel, quoique appliqué aussi vite que possible, sera inévitablement établi si lentement, que le dommage causé aux propriétaires sera bien moindre qu'on se l'imagine. Ils refusent toute compensation, en accusant même les propriétaires de vol et de spoliation. A ceux qui font observer que les droits des propriétaires et des capitalistes, quelque nuisibles qu'ils puissent être, ont eu la sanction des lois et même celle de l'opinion publique, du moins avant l'avènement de la révolution sociale, et par conséquent, que les détenteurs de ces droits ne doivent pas être considérés comme des voleurs et privés de leurs propriétés légales sans dédommagement, les chrétiens socialistes répondent que Jésus a chassé les changeurs du Temple, alors que leur présence y était sanctionnée par les autorités religieuses et n'offensait pas l'opinion publique. Bref, les marchands furent

privés violemment de leurs droits reconnus sans compensation, et, en outre, qualifiés de *voleurs*. De plus, ils citent les attaques véhémentes du fondateur du christianisme contre les classes « aisées » de la société juive, lorsqu'il les accusait des mêmes iniquités reprochées aujourd'hui aux riches. Cette argumentation n'est pas sans force comme *argumentum ad Christianum*, mais même un chrétien peut répondre, d'après moi, que le prophète de San Francisco n'est pas le prophète de Nazareth, qu'il ne dispose pas de la colère divine et qu'il ne lui appartient pas d'agir ou de parler avec une autorité suprême.

J'emprunte en partie ces détails au rapport publié récemment par la guilde de Saint-Mathieu. Pour préciser mieux encore l'attitude prise par la guilde vis-à-vis du socialisme et du christianisme, j'ajouterai le passage suivant : « Les deux propositions fondamentales de la doctrine socialiste sont certainement des principes chrétiens : premièrement tout homme doit travailler; il ne devrait pas exister de classe oisive, de classe où l'on consomme sans produire; pas de corps privilégié admis à jouir du produit du travail des autres sans donner en échange l'équivalent; ceci n'est-il pas dans la doctrine chrétienne? L'obligation de travailler proclamée par saint Paul : *Qui non laborat nec manducet* [1], si elle était appliquée à la société moderne, produirait une révolution sociale. Dans une société réellement chrétienne, toute nourriture devrait être supprimée pour ceux qui, volontairement, vivent dans la paresse : dans la société moderne, un homme est souvent honoré en raison inverse de sa production utile. Secondement, le produit du travail doit être réparti d'après un système beaucoup plus équitable qu'actuellement. Le propriétaire et le capitaliste, prétendent les socialistes, acca-

1. Thess., III, 10. — Herbert Spencer dans son livre *Coming Slavery* cite ce texte comme étant « simplement une explication chrétienne de la loi universelle de la nature..... c'est-à-dire qu'une créature incapable de se suffire à elle-même doit disparaître ». Seulement dans la phrase suivante il dit que la loi chrétienne doit être « mise à exécution, même par la force ». L'Apôtre a certainement voulu énoncer une règle morale de conduite et non pas une loi physique : personne ne doit manger le pain d'un autre gratuitement, mais on doit travailler comme le faisait saint Paul lui-même, nuit et jour, afin de n'être pas à charge à autrui. Ces mots devraient être traduits par : « qu'il ne mange pas le pain de la charité ». C'est une allusion faite aux aumônes que l'Église collectait pour les pauvres. (B. Wordsworth.)

parent une beaucoup trop grande part de la valeur créée par le travail. »

Ces revendications, disent-ils, rappellent exactement le mot de saint Paul : « L'agriculteur qui laboure la terre doit être le premier à en recueillir les fruits », texte souvent cité par les prêtres catholiques de l'Irlande à l'époque de la *Land-league*, et ils comparent les accusations socialistes contre le capital aux discours des prophètes hébreux et des apôtres chrétiens [1].

En règle générale, les socialistes chrétiens ne fondent pas leur socialisme sur l'économie politique. Une petite brochure, intitulée *la Grammaire du Socialisme*, explique les idées un peu confuses de la section modérée de ces socialistes. Sa devise : « Vous êtes frères; pourquoi vous faire mutuellement du mal? » indique l'esprit qui l'inspire. L'idée générale est que de grandes richesses accumulées sont une mauvaise chose, car il est impossible, pour un homme riche, sans violer le sentiment de fraternité, de jouir de ses richesses, quand il y a tant de misères et de détresse autour de lui. La conclusion pratique est que la force de l'opinion publique doit décider les riches à distribuer spontanément leur superflu aux pauvres [2].

Le cœur de ces hommes vaut mieux que leur tête. Ils attaquent la *Société de la charité organisée*, et patronnent la charité aveugle, « en la comparant au soleil qui éclaire indifféremment le bien et le mal ». Citons encore le *Church Reformer*, organe de la guilde de Saint-Mathieu : « Nous avons appris notre socialisme, non

1. Ils citent Jér., II, 34; V, 26; XXII, 13; Eccl., V, 13, etc.; I Tim., VI, 9; Jacques, V, 1-4, etc.

2. Pour expliquer mieux encore les sentiments qui animent la section modérée, je citerai le passage suivant extrait d'un sermon sur le socialisme chrétien par le Rév. J.-W. Horsley, M. A., chapelain de la prison de Clerkenwell, prêché devant la guilde de Saint-Alban : « N'est-ce qu'un rêve, et les rêves ne s'accomplissent-ils jamais, quand je vois faire par un grand nombre ce que peu d'entre vous essayent maintenant, devenir pauvres pour l'amour des pauvres et devenir ainsi plus réellement riches? Je vois la malédiction transportée de la pauvreté à la richesse, de l'humilité à l'orgueil. Je vois les « workhouses » tombant en poussière et les prisons devenir des ruines; les hôpitaux gratuits; partout des orphelinats et des hospices, des guildes fondées pour chaque métier et chaque profession; la pauvreté appelant les bénédictions et les richesses ne se distinguant que par des œuvres de philanthropie, de sacrifice et d'amour. » M. Horsley croit pour l'avenir en un système de socialisme d'État; mais les chrétiens doivent agir sans en attendre l'avènement.

pas dans *Das Kapital*, mais bien dans le Nouveau Testament; Jésus de Nazareth et Paul de Tarse sont nos maîtres, et non pas Karl Marx et Frédéric Engels. » Cependant le *Church Reformer* et le *Christian Socialist*, journal représentant le groupe avancé, prétendent également trouver dans la Bible les théories scientifiques de Karl Marx et de Henri George.

Cependant un des membres de la guilde, le Rév. professeur Symes, du University college, de Nottingham, est un économiste connu. Dans une conférence intitulée : *Socialisme par l'impôt*, faite devant un auditoire d'ecclésiastiques au Charing Cross hotel, en janvier 1884, M. Symes réduit franchement la question d'une distribution plus équitable de la richesse à la formule suivante : « Prendre aux riches pour donner aux pauvres. »

Il justifie cette formule, au point de vue moral, en disant que « un homme a un droit naturel au produit de son travail, mais, s'il a besoin de l'aide d'autres hommes, ceux-ci ont également le droit de poser leurs conditions ».

C'est exactement ce que disent les propriétaires, les capitalistes et les industriels, mais le professeur veut que ces paroles soient dites par la nation tout entière. La nation a le droit de dire à l'industriel : « Vous pouvez vivre au milieu de nous et profiter des avantages de notre civilisation, mais, si vous faites une grande fortune, nous vous en prendrons une bonne partie pour soulager les victimes de notre système social si compliqué. Si vous n'acceptez pas nos offres, il ne manque pas sur la terre d'endroits où vous pourrez développer votre égoïsme à votre aise. » Voilà, brièvement exposée, la justification morale de l'impôt sur le riche au profit du pauvre. Au point de vue économique, il faut distinguer les impôts suivant qu'ils frappent la rente, l'intérêt ou les salaires. L'impôt sur la rente est excellent. Ce n'est qu'un simple transfert de richesse. Il ne rend pas par lui-même le sol moins productif et ne fait pas hausser la rente, excepté là où la terre aurait été louée à très bas prix. Quoique approuvant le projet de M. George d'imposer la terre de façon à absorber presque la totalité de son revenu et considérant ce projet comme un idéal à atteindre, M. Symes donne de sages conseils sur la façon d'appliquer une taxe aussi énorme.

Cet impôt, appliqué trop subitement, ne serait pas seulement très dur pour les propriétaires, mais il ébranlerait la confiance dans toute espèce de propriété et amènerait un si grand changement dans la demande des produits que, tout en étant fort

désirable en principe, une quantité d'habiles ouvriers souffriraient tout autant que les propriétaires.

Quant aux impôts sur l'intérêt, M. Symes admet que le capital est indispensable au travail. Un impôt sur l'intérêt ferait fuir les capitaux à l'étranger et serait donc funeste. Un impôt sur les profits du commerce ou des professions libérales ne soulève pas les mêmes objections économiques, car il est beaucoup plus facile de transporter ailleurs le capital que les capacités. Par conséquent, M. Symes recommande un impôt progressif sur le revenu qui serait successivement augmenté.

Le curieux résultat de la « morne science », même maniée par un pasteur socialiste, est donc que l'impôt sur les profits, sur les produits du travail et sur le revenu de l'homme laborieux est jugé bon, tandis que l'impôt sur « la postérité apocryphe » de l'infâme capital, le résultat de la spoliation et le rapport des oisifs, est reconnu impraticable. Cependant l'analyse économique de M. Symes est correcte en principe, mais le point de savoir s'il est opportun d'établir un impôt sur les bases qu'il propose (à part la question de justice, la plus essentielle de toutes) dépend de beaucoup de considérations, notamment de celle-ci : que ferait l'État des sommes énormes prélevées ainsi? En ferait-il à la longue meilleur usage que les particuliers, à qui on les aurait enlevées?

M. Symes veut qu'on emploie les deniers publics à améliorer les habitations des pauvres et le sort de leurs enfants. « Différant en ceci de la *Fédération sociale démocratique*, il entend louer ces demeures améliorées au plus offrant », mais le taux des loyers ne serait pas un prix de monopole. L'influence du monopole et de la rareté ne cesserait pas complètement d'agir sur les loyers fixés par la concurrence, puisqu'il n'y aurait pas moyen de fournir une quantité illimitée de maisons dans des situations convenables. D'après M. Symes, il faudrait construire dans chaque localité des maisons en proportion du nombre des indigents.

Le taux des loyers diminuerait naturellement à mesure que le nombre des maisons augmenterait, mais il est certain que ce système imposerait à l'État d'énormes sacrifices. Peut-être ceci n'est-il point une objection aux yeux du professeur Symes, car plus loin il dit qu « 'il serait désirable que le gouvernement crée lui-même, fût-ce à perte, des ateliers qui remédieraient en partie aux fluctuations de l'industrie moderne ». Mais comment les ateliers de l'État arriveraient-ils à ce résultat? Naturellement

si l'État procurait de l'occupation aux ouvriers sans travail, l'incertitude de trouver un emploi disparaîtrait provisoirement pour eux; seulement à quel prix et quelles en seraient les conséquences? Ce seraient les contribuables, et par conséquent la nation tout entière qui en pâtirait, car M. Symes admet que, « somme toute, la dépense serait plus grande que le gaspillage inhérent à l'industrie moderne ». Et ce n'est pas tout; au moment où, par suite d'un encombrement du marché, les industriels diminueraient leur production, le nombre des ouvriers privés d'emploi, et demandant de l'ouvrage à l'État, augmenterait sans cesse. L'État serait obligé de faire des commandes, non pour satisfaire des besoins réels, mais pour donner du travail, et l'équilibre entre l'offre et la demande serait indéfiniment éloigné. Il est certain que la désorganisation irait croissant et que les collectivistes auraient beau jeu pour demander que l'État prenne en mains et administre tout : terre, capital, machines et crédit, dans le pays entier.

Il est impossible de mesurer exactement l'influence de ce mouvement sur le clergé de l'Église anglicane. M. Headlam me dit qu'il est certain que cette influence gagne du terrain, quoiqu'il ne puisse pas, admet-il, nommer cinquante ecclésiastiques s'intitulant « chrétiens socialistes ». La liste des membres de la guilde de Saint-Mathieu contient maintenant 119 noms, dont 45 appartiennent au clergé. Il est certain que les assertions de M. Headlam sont prouvées par l'attention croissante accordée par l'Église dans ses congrès aux idées socialistes, par la renaissance des guildes et par des communautés religieuses, dont les principes sont socialistes, et par la fondation de quelques communautés communistes dans le sein même de l'Église. Parmi les dissidents, le socialisme chrétien fait aussi des progrès, quoiqu'ils n'aient pas fondé de corporations socialistes organisées, comme la guilde de Saint-Mathieu, et ils ne partagent pas non plus ses opinions très particulières sur la nature du vol. Le Dr Parker a dit, à l'ouverture de la session d'automne (1884) de l'Union congrégationaliste : « Le sol ne peut pas rester toujours réparti comme il l'est actuellement en Angleterre. Mais les nouvelles lois agraires, en introduisant un partage du sol plus démocratique, doivent être dictées par le niveau moral actuel du peuple, et, par conséquent, elles ne peuvent consacrer aucune injustice à l'égard des propriétaires. »

Il doit avoir ajouté que ni lui ni son parti « ne soutiendraient aucune mesure de spoliation publique ». Il dit aussi à ses audi-

teurs : Prenez garde que le mot chrétien ne devienne « le manche du couteau socialiste ».

J'ai maintenant à signaler un mouvement socialiste conduit par un groupe d'hommes qui diffèrent totalement de tous les autres socialistes anglais et qui appellent lord Salisbury « un voleur », M. Chamberlain, « un marchand d'esclaves » et les chefs des Trades unions, cette aristocratie des travailleurs, « vils instruments payés par les capitalistes ». Ils disent que M. George « attaque des moulins à vent », qu'il n'est qu'un réformateur bourgeois, croyant aux vertus du libre contrat et de la concurrence. Ils se moquent des socialistes chrétiens et « méprisent profondément le monde à venir avec son étalage théâtral »; ils acceptent *Das Kapital* comme leur Bible et ils s'attendent à voir « surgir » un monde nouveau, où régnera, comme le dit leur meilleur écrivain, M. Belfort Bax, « le communisme coopératif en fait d'industrie, la république internationale en fait de gouvernement et l'humanisme athée en fait de religion ». Ils sont convaincus que ce monde nouveau sortira « des tortures d'agonie de la Révolution ». Ce groupe de personnes, dont les plus connues sont le fameux poète et artiste M. William Morris [1] et miss Helen Taylor, la belle-fille de J. S. Mill, appartient à une société nommée *Fédération sociale démocratique*.

Cette Société fut fondée en 1881, d'abord sous le nom de *Fédération démocratique*. Elle semble avoir été inspirée par le succès de la *Land-league* irlandaise, et elle agissait, au commencement, de concert avec cette association. Ce n'est que vers

1. M. Morris a écrit, dans le style charmant qui le caractérise, une petite brochure intitulée *Art et Socialisme,* dont certaines parties méritent l'attention. Voici ce qu'il demande en faveur du travail : « Il est juste et nécessaire que tout homme ait à faire un travail qui en vaille la peine et qui soit agréable en lui-même; en outre, ce travail devrait être fait dans des conditions qui ne le rendent ni trop fatigant ni trop anxieux. » Ceci est un idéal certes très désirable, mais est-il vraisemblable qu'il soit réalisé par les armées industrielles dirigées par l'État que M. Morris et ses amis voudraient enrôler au moyen de la conscription universelle? M. Morris dit que nous avons abandonné l'art il y a trois siècles pour ce que nous croyons être la lumière et la liberté, et il s'est trouvé que le petit nombre seul en a profité. Croit-il réellement qu'en abandonnant les lumières et la liberté que nous possédons telle quelle actuellement, nous ramènerons une nouvelle renaissance dans l'art? Le régime socialiste, quel qu'il soit, n'est certainement pas compris de façon à encourager l'individualité.

1883 que la *Fédération* se déclara ouvertement socialiste, en publiant son manifeste sous forme de brochure ayant pour titre *le Socialisme rendu intelligible*. La Fédération fait une propagande des plus actives au moyen de brochures, de conférences, de meetings publics dans les parcs et ailleurs, et édite un journal intitulé *Justice* et une revue mensuelle : *To Day* (*Aujourd'hui*). Je ne puis indiquer exactement le nombre de ses membres. En réponse à une enquête sur ce sujet, M. C. Fitzgerald, secrétaire assistant, m'écrit, le 3 septembre 1884, ce qui suit : « Nous avons maintenant vingt et une branches ; six nouvelles sont en formation et en outre plus de vingt classes de pionniers, comme nous les nommons, composées de jeunes gens qui étudient le socialisme pour devenir le noyau de branches futures dans leurs localités respectives. Depuis octobre 1883, nos progrès sont remarquables. Il n'est pas possible de donner le nombre même approximatif de nos adhérents, parce que des milliers d'hommes qui voudraient se joindre à nous reculent devant la crainte de perdre leur travail, comme cela arrive malheureusement trop souvent. M. Hyndman, un des membres les plus actifs de la Fédération, en défend le programme par la parole et la plume. Récemment il discuta en public avec M. Bradlaugh la question de savoir « si le socialisme serait profitable au peuple anglais ». C'est M. Bradlaugh qui relativement défendait les droits de la propriété[1]. M. Hyndman est l'auteur de nombreux écrits dont le plus considérable est un livre intitulé *les Bases historiques du socialisme en Angleterre*, publié pour favoriser l'œuvre de la *Fédération*.

Ce livre, comme son titre l'indique, est principalement historique, mais il contient deux chapitres, l'un sur « *le travail et la plus-value* », l'autre sur « *la grande Industrie et les machines* » qui traitent presque entièrement des questions d'économie politique. L'ouvrage, et surtout la partie économique, comme l'au-

1. Le texte exact de ce débat a été publié par la Société des publications des libres penseurs à Londres. Plusieurs des arguments de M. Bradlaugh étaient indiscutables et n'ont pas été discutés. En voici un exemple : « Supposez que je cherche à exciter un mouvement contre votre système collectiviste : votre gouvernement socialiste m'accordera-t-il des salles de conférences où je pourrai l'attaquer, une presse d'imprimerie pour publier mes livres et mes écrits, où je préconiserai une révolution renversant votre socialisme? Si non et si le sol, les machines, le capital et le crédit appartiennent à l'État, que devient la liberté de la parole? »

teur le dit lui-même, est tiré des écrits de Karl Marx, de Rodbertus et de Friedrich Engels. La partie historique est une esquisse du développement social de l'Angleterre depuis le xv[e] siècle jusqu'aux temps modernes [1]. C'est nécessairement un tableau très sombre, et M. Hyndman n'y a laissé par-ci par-là quelques points clairs que pour rendre les ombres encore plus noires. Comme étude scientifique, ce travail est défiguré par les mauvais sentiments attribués gratuitement aux propriétaires, aux capitalistes, aux libre-échangistes et généralement à toutes les personnes avec lesquelles M. Hyndman n'est pas d'accord. Dans la partie économique, on trouve, assez mal exposées du reste, toutes les théories de Karl Marx que M. de Laveleye a fait connaître dans un précédent chapitre.

En premier lieu vient la théorie de Marx sur la valeur, que M. Hyndman formule comme suit : « La force du travail de l'homme appliquée à la production des choses nécessaires, dans notre état social actuel, constitue la base de la valeur d'échange; la quantité de cette force-travail nécessaire pour produire ces choses et les apporter à l'échange, constitue la mesure de leur valeur relative d'échange, et cette force-travail elle-même est mesurée par le temps employé. En termes plus simples, on peut dire que le travail est la seule source de la valeur, et la durée du temps nécessaire pendant lequel le travail applique les méthodes les plus perfectionnées, pour produire un objet utile, est la mesure de la valeur d'échange de cet objet. » L'erreur principale de cette théorie est d'ignorer la part qui revient à l'utilité d'un objet pour en déterminer la valeur. Cette théorie admet qu'un objet doit être utile pour avoir une valeur quelconque, mais elle soutient que sa valeur est proportionnée uniquement à la somme de travail nécessaire pour le produire; tandis que M. de Laveleye a prouvé que la valeur vient réellement de l'utilité, en comprenant également dans ce terme l'élément de rareté. Il n'est pas facile d'énoncer en quelques mots la loi concernant la valeur telle qu'elle est expliquée généralement par les économistes d'aujourd'hui, mais je crois pouvoir dire que là où la rareté n'exerce pas son influence, et quand un objet peut être multiplié indéfiniment, sa valeur normale tendra à égaler les frais de production, parmi lesquels le salaire, y compris les

1. Un travail très intéressant, quoique malheureusement incomplet, sur la période depuis 1760, se trouve dans le livre de M. Arnold Toynbee : *Industrial Revolution in England,* 1884.

frais généraux d'administration, est un élément important, mais non pas le seul. Même dans ce cas, les frais de production, obéissant aux fluctuations de la loi de l'offre et de la demande, ne seront pas toujours les mêmes. Si la demande augmente, les prix de revient diminuent, quand il s'agit d'objets manufacturés où la matière première n'a que peu de valeur, mais il augmente s'il s'agit de produits agricoles; et cette demande elle-même est déterminée par l'utilité de cet objet dans notre état social actuel. S'il s'agit d'un objet qui ne peut pas être reproduit, sa valeur dépendra uniquement de son utilité sociale relative.

Secondement, se présente la fameuse théorie sur la « plus-value », à laquelle on attache une grande importance et qui peut être brièvement exposée en résumant l'explication qu'en donne M. Hyndman : — Le travail seul a cette remarquable faculté d'être par lui-même une source de valeur d'échange additionnelle; par le fait de sa consommation, il crée plus que sa valeur propre ou son prix de revient. L'ouvrier, privé des moyens de production, est obligé de vendre sa faculté de travail, pour ce qu'on voudra bien lui en donner. Par conséquent, le capitaliste, par suite de la concurrence, est à même d'acheter le travail pour un salaire dérisoire, qui suffit tout juste à permettre au travailleur d'exister et de perpétuer sa race. Seulement, l'ouvrier, en travaillant trois ou quatre heures, a créé une valeur-travail égale à son salaire de toute la journée, et le produit des six ou sept heures de travail qu'il fournit en outre constitue le surplus de valeur qui rend le capital fécond et qui fournit au capitaliste, au propriétaire, au banquier, à l'agent de change, au marchand et au négociant, bref, à tous les hommes oisifs, les moyens de vivre aux dépens de la part du travail non rémunéré. Ainsi, le capital n'est pas le résultat de l'épargne, ni des privations, comme le disent les économistes orthodoxes; il est le produit du travail non payé.

M. Belfort Bax, qui expose les idées de Karl Marx beaucoup plus clairement que M. Hyndman, nous dit que, « pour l'œil humain, les privations de M. Rothschild sont au-dessous du minimum visible ». Certainement, il n'y a pas grand mérite de sa part, mais tout ce que le millionnaire accumule n'en est pas moins un capital qu'il se prive de dépenser improductivement.

Il n'y a rien de nouveau dans la révélation de la plus-value. Tout le monde sait que l'ouvrier ne reçoit pas la valeur totale du produit de son travail. Aussi longtemps que le sol et le capital seront dans les mains de quelques individus et non pas

de tous, et que certaines aptitudes commerçantes spéciales n'appartiendront qu'à la minorité, les ouvriers qui ne possèdent pas les conditions de toute production devront en payer l'usage. Il est inutile de discuter ici « la loi d'airain » des salaires qu'on cite toujours à l'appui de la théorie de la plus-value; M. de Laveleye a déterminé nettement la part de vérité qu'elle renferme. Il n'y a qu'un point à examiner. M. Hindman dit que « le salaire plus élevé obtenu par quelques ouvriers d'élite n'infirme pas la théorie du salaire-famine. Le travail compliqué n'est que le multiple du travail simple. » Il résulterait de ceci que « l'ouvrier d'élite » qui gagne trente shillings par semaine aurait besoin de trois fois autant de nourriture pour entretenir sa force-travail que l'ouvrier qui ne gagne que dix shillings, pour le même nombre d'heures de travail. Et encore : comme la valeur d'un objet dépend de la quantité de force-travail, elle est mesurée par le temps socialement nécessaire pour la produire; le travail de l'ouvrier d'élite, dans le cas ci-dessus, ne vaudra pas plus que celui de l'ouvrier ordinaire, quoique le capitaliste, considéré pourtant comme très avisé, aura payé trois fois plus pour se le procurer.

Si, comme cela semble résulter de certains passages du livre *Das Kapital*, dans le cas du travail plus compliqué, il faut considérer les dépenses occasionnées par l'éducation spéciale qu'il a nécessitée, il est certain que, réparties sur le salaire plus élevé de cet ouvrier pendant toute sa vie, ces dépenses n'équivaudront guère à la différence de son salaire avec celui du travailleur ordinaire.

Quant aux machines, M. Hyndman estime qu'elles n'ajoutent aucune valeur aux objets, sauf l'équivalent de la dépense nécessaire pour les réparer. Naturellement, il admet qu'avec la même quantité d'efforts humains, la machine produit beaucoup plus de richesse que le travail manuel, mais rien de cette richesse, prétend-il, ne va aux ouvriers. Au contraire, en aidant à l'accumulation du capital, les machines ne font que resserrer leurs chaînes. L'effet direct et indirect des machines est de déprécier toujours plus la valeur de la force-travail. Leur introduction est la cause du renvoi de nombreux ouvriers ne connaissant qu'un seul métier, et elle crée ainsi un excès de population en regard d'un accroissement de « richesse », une armée industrielle de réserve, « prête à être absorbée par le capital » dans le tourbillon de la production, aux époques d'expansion des affaires, pour être jetée sans travail dans les rues au moment de la crise.

Il est vrai que les machines font baisser le prix des produits; mais, comme le salaire des ouvriers est diminué en proportion, ils n'y gagnent rien et la plus-value croissante va au capitaliste. Une grande partie des assertions de M. Hyndman, sur les résultats de l'emploi des machines et de la grande industrie, au point de vue des ouvriers, est vrai; mais il n'est pas exact de dire que les machines n'ajoutent rien à la valeur. Premièrement, dès qu'il y a un monopole quelconque, — et même, en dehors des brevets et des coalitions, n'est-ce pas un monopole quand l'homme intelligent et entreprenant adopte les machines les plus perfectionnées et devance ainsi ses concurrents? — les machines augmentent la valeur en échange; et, secondement, le point important est la valeur d'usage, les utilités créées par les machines auxquelles la civilisation moderne doit la plus grande partie de ses richesses nouvelles. Quoiqu'il soit vrai que les ouvriers n'aient pas eu la part qu'ils auraient dû avoir dans cette augmentation, il est inexact de dire qu'ils n'en ont pas profité du tout. Ils jouissent du bon marché des objets de consommation, et il n'est pas vrai que leur salaire ait diminué proportionnellement. Nous avons vu, au contraire, les salaires en argent augmenter rapidement pendant les cinquante dernières années, tandis que tout baissait de prix.

Il est inutile de discuter davantage les théories de M. Hyndman. M. de Laveleye les a réfutées en parlant de Karl Marx. Mais quoique l'analyse de M. Hyndman soit erronée, son tableau du temps présent poussé au noir et ses vues d'avenir fausses, il n'en est pas moins vrai que notre système industriel actuel est loin d'être parfait. Le mécontentement croissant qu'inspire la répartition actuelle de la richesse ne se borne pas aux pauvres et aux socialistes démocrates : la conviction va croissant que les ouvriers n'obtiennent pas la part qui leur revient dans le produit de leur travail, que parfois non seulement l'industriel fait des bénéfices excessifs et que le salaire des ouvriers est honteusement minime, mais que le système actuel, qui crée un antagonisme permanent entre le patron et l'ouvrier, et qui met ce dernier à la merci de l'autre, est radicalement mauvais. Comment remplacer ce régime par un système meilleur? Telle est la question vitale qui se pose aujourd'hui. Voyons la réponse qu'y donnent les socialistes démocrates.

Le but de la *Fédération* se trouve exprimé d'une façon très concise dans son manifeste intitulé : *Socialisme rendu intelligible* (*Socialisme made plain*). Comme nous l'avons vu, elle adopte

les théories de Karl Marx et s'appuie sur cette proposition fondamentale, réfutée par M. de Laveleye : « Toute la richesse vient du travail », « la richesse est due tout entière au travailleur. » Ils prétendent que tout le sol de la Grande-Bretagne est réparti entre trente mille personnes, ce qui est absolument inexact [1]. Ils réclament donc la nationalisation du sol.

« Nous voulons que le sol à la campagne comme dans les villes, les mines, les parcs, les montagnes, les landes soient possédés par le peuple et pour le peuple, afin qu'il en use comme cela lui convient. La poignée de voleurs qui les détiennent actuellement n'ont aucun droit, sauf celui de la force brutale, vis-à-vis des millions d'hommes qui en sont privés. »

Après tout, ce ne sont pas les propriétaires qui sont les plus grands criminels. Ils ne reçoivent que £ 60 000 000 sur un total de £ 1 000 000 000 volés aux travailleurs [2].

« Les quelques milliers de personnes qui détiennent les titres de la dette nationale reçoivent gratuitement £ 28 000 000 produits par leurs concitoyens ; les actionnaires de nos grands chemins de fer, accaparés par eux, reçoivent une somme encore plus considérable. C'est surtout la classe des capitalistes, des prêteurs d'argent, des fermiers, des exploiteurs des mines, des entrepreneurs, des intermédiaires, des chefs d'industrie, cette classe de marchands d'esclaves modernes qui, par leur argent, leurs machines, leur capital et leur crédit, usent de toutes les ressources de la civilisation actuelle pour pressurer toujours davantage l'esclave du salaire, en lui faisant produire à leur profit une plus-value toujours croissante. Aussi longtemps que les moyens de production, soit les matières, soit les objets manufacturés, seront le monopole d'une classe, les ouvriers se verront forcés de vendre leur travail, dans les fermes, dans les

1. Le rapport fait pour le Parlement en 1872 donne un nombre total de propriétaires dans les trois royaumes unis de 1 173 724. A part l'Irlande, il y avait en Grande-Bretagne (en chiffres ronds) 234 000 propriétaires de 1 à 100 acres, 47 000 propriétaires de 100 acres et plus, tandis qu'il n'y avait pas moins de 816 000 propriétaires de moins d'une acre. Ces derniers devaient être surtout des propriétaires de maisons de villes, car leur revenu approximatif s'élève à £ 35 000 000.

2. A part même la théorie qui dicte l'expression « volé aux travailleurs », il est à remarquer que les chiffres d'après lesquels on a calculé ce total de 1 000 000 000 L. st. ne sont nullement admis par les statisticiens les plus compétents.

mines et dans les fabriques, à un prix à peine suffisant pour les faire subsister. La terre doit être à l'avenir une propriété nationale, tout comme les autres sources de la richesse..... »

« Nous demandons, comme « moyens préliminaires d'arriver à un régime meilleur », l'adoption immédiate des mesures suivantes :

« La construction obligatoire d'habitations saines pour les artisans et les ouvriers agricoles en proportion de la population; ces habitations livrées à un prix ne dépassant pas les frais de construction et d'entretien.

« L'éducation obligatoire gratuite pour toutes les classes, avec un repas substantiel par jour.

« La journée de travail limitée à huit heures au plus dans tous les métiers.

« L'impôt progressif établi sur tout revenu dépassant £ 300 par an.

« La reprise par l'État de tous les chemins de fer avec ou sans indemnité. — (L'indemnité est un détail, à négliger si possible.)

« L'établissement de banques nationales qui absorberont toutes les institutions privées, tirant profit des opérations financières et de crédit. — (Le système d'absorption n'est pas expliqué.)

« L'extinction rapide de la dette nationale. — (Il n'est pas dit comment, mais il est probable que « extinction rapide » signifie « répudiation ».)

« La nationalisation du sol et l'organisation d'armées industrielles et agricoles, sous le contrôle de l'État et basées sur les principes coopératifs. »

On ne parle pas d'indemnité pour les propriétaires actuels, ni pour les capitalistes ou les possesseurs d'une richesse quelconque, probablement parce qu'on entend n'en point accorder. Ils doivent être expropriés, sinon par des procédés sommaires, du moins par l'impôt progressif. Ceci est expliqué encore plus clairement dans le *Résumé des principes socialistes* signé par tout le Comité exécutif de la *Fédération démocratique*, où, après que le but de la Ligue a été développé, il est dit : « Est-ce une confiscation? Non; c'est une restitution. Ceux qui demandent une compensation pour les spoliations du passé et crient à la confiscation, parce qu'on leur refuse le droit de voler à l'avenir, devraient se rappeler que les hommes à qui il faudrait accorder un dédommagement sont ceux qui succombent de misère, depuis leur berceau jusqu'à leur fin prématurée et misérable, afin que les capitalistes et les propriétaires puissent vivre dans le

luxe et les excès. Pour les morts il ne faut plus de dédommagement, pourvu que les vivants ne crient pas vengeance en leur nom. Notre premier principe comme socialiste est que tous doivent être bien nourris. Pour en arriver là, nous préparons une révolution que nos ennemis cherchent à éloigner par tous les moyens. »

Ne nous y trompons pas, les moyens que ces socialistes veulent mettre en œuvre pour réaliser leur idéal, sont ce que l'on a coutume d'appeler le vol et le pillage. C'est une guerre de « classes » dans le sens terrible du mot, à laquelle ils convient le peuple.

Je ne veux pas discuter en détail « les moyens préliminaires d'arriver à un régime meilleur », mentionnés ci-dessus. Je crois que, quand on comprendra qu'ils supposent la confiscation et la spoliation, l'immense majorité de la classe ouvrière de ce pays les regrettera. Les trois premiers articles de la nouvelle Charte ne sont pourtant pas nécessairement révolutionnaires dans le sens propre du mot; la seule question est de savoir s'ils apporteraient une amélioration à l'état de choses actuel. Prenons d'abord le point concernant les demeures du prolétaire, « bâties en proportion de la population et louées à un prix ne dépassant pas les frais de construction et d'entretien ». A moins que les terrains ne soient pris par l'État comme « dépouilles de la guerre », ce qui semble, il est vrai, sous-entendu, il est peu probable que l'État, avec tous ses intermédiaires, son incompétence et ses dépenses exagérées, soit une agence propre à bâtir économiquement de bonnes maisons ouvrières louées à bas prix. En tout cas, d'après les principes mêmes de M. Hyndman sur le salaire-famine, le résultat le plus clair, étant données les conditions économiques actuelles, serait d'augmenter encore les profits des « marchands d'esclaves », en réduisant la rémunération du travail. Il n'en est pas moins vrai que toutes les personnes un peu réfléchies se préoccupent des moyens d'obvier à la façon déplorable dont sont logés la plupart des ouvriers, tant en ville qu'à la campagne. La question est hérissée de difficultés, mais il me semble qu'on pourrait prendre des mesures efficaces, en modifiant les lois de façon à obliger les propriétaires de ces maisons à se conformer aux règlements hygiéniques, ou bien à les céder à l'État, moyennant un prix équitable, sans mettre en œuvre les lourds rouages de la machine gouvernementale dans une vaste entreprise de construction. Quant à « l'éducation gratuite » combinée avec

« un repas substantiel par jour », cette mesure, toujours d'après les principes de M. Hyndman, ne serait qu'un supplément ajouté au salaire des parents, et, naturellement, ce que ceux-ci auraient de moins à payer pour subvenir à l'entretien des enfants serait prélevé sur le salaire, en vertu de la « loi d'airain ». Je crois pourtant qu'on pourrait avantageusement appliquer le système de M. Hyndman en faveur des familles très pauvres. Le danger serait d'affaiblir le sentiment de responsabilité des parents vis-à-vis des enfants; mais ce sentiment est déjà très faible, dans la classe indigente; et ce danger serait plus que contre-balancé par l'avantage d'élever une génération mieux nourrie et plus instruite, qui aurait à l'avenir un idéal de vie (*Standard of life*) plus élevé. Quant à la journée de travail de huit heures, rien de plus légitime et de plus désirable si l'industrie ne devait pas en souffrir. Il faudrait un règlement international, autrement une loi semblable ferait aux ouvriers plus de mal que de bien.

Il est inutile de discuter longuement les autres mesures proposées. En admettant que leur adoption soit chose désirable, ce qui n'est pas, il y a une question préalable à poser : la nation et les ouvriers eux-mêmes sont-ils préparés à décréter le nouveau régime, au moyen de la spoliation exercée aux dépens non seulement des riches et des classes moyennes si injustement calomniées, mais aussi aux dépens de milliers, et même de millions des soi-disant « esclaves du salaire »? Les ouvriers qui ont placé leurs économies, gagnées à la sueur de leur front, dans les sociétés de construction, dans les caisses d'épargne, dans les sociétés de secours de toute espèce, dans les magasins coopératifs où ils ont du crédit, se verront expropriés absolument comme les Rothchilds eux-mêmes. Le petit propriétaire, le fermier qui a mis son capital dans sa terre sera traité comme le duc de Westminster. Tous ceux qui ont quelque chose à perdre le perdront et seront, sous le nouveau régime, dans la même situation que ceux qui auront été des paresseux et des mendiants toute leur vie. Où donc sont ceux qui, dans ces conditions, consentiront à la confiscation proposée?

Cependant, à part l'atteinte si injustifiable que porteraient à la morale les moyens proposés, chose plus funeste que le dommage matériel, le but à atteindre est-il en lui-même si désirable? Moins d'heures de travail, plus de loisirs, une répartition plus égale de la richesse, la substitution d'un « système intelligent de coopération » au système actuel de « lutte désordonnée pour

l'existence », tout cela semble bien séduisant. Mais voyons s'il est probable qu'on obtienne pareil résultat, et, sans tenir compte des dépenses premières, à quel prix ce régime pourra-t-il être maintenu ?

Les socialistes démocrates n'ont jamais essayé d'expliquer comment fonctionnerait l'Etat collectiviste, soit qu'ils ne s'en rendent pas compte eux-mêmes, soit qu'ils craignent, en l'expliquant, de montrer son absurdité. Tout ce qu'ils disent se réduit à ceci : la terre, les mines et toutes les matières premières, les chemins de fer, les moyens de navigation et de communication, les manufactures, les machines et tous les instruments de production, bref, tout le sol et tout le capital du pays doivent être concentrés dans les mains de l'Etat démocratique, et la production, la distribution et l'échange doivent s'accomplir au moyen d'armées industrielles et agricoles sous le contrôle de l'Etat. La concurrence sera remplacée par un immense monopole gouvernemental et l'échange s'effectuera sans profit pour personne. Tout objet sera taxé comme étant l'équivalent d'autant d'heures de travail et sera échangeable contre des billets de banque du travail, comme le suggère Rodbertus [1]. Personne n'ayant de capital à lui, chacun devra s'enrôler au service de l'Etat. Les socialistes démocrates prétendent qu'alors environ deux heures de travail suffiront pour créer la quantité de biens réclamés par le bien-être général. Il y aura, disent-ils, une immense économie dans les frais de surveillance et de distribution. Les surveillants, y compris, je suppose, toute la hiérarchie des employés du gouvernement occupés à organiser le travail, seront rémunérés sur la même base que les simples ouvriers. Cette seule clause, qui n'est que la conséquence logique des théories socialistes sur la valeur, nous permet de juger de l'absurdité de tout le système.

A ceux qui sont habitués au régime social actuel, ajoute M. Bax [2], il peut sembler injuste qu'un habile praticien, un avocat, un artiste, un auteur ou un compositeur ne soit pas plus rémunéré qu'un travailleur ordinaire. Ce n'est qu'un exemple entre mille qui démontre combien l'habitude fausse le sens moral. Le sens moral non perverti dit, au contraire, que l'homme mieux doué par la nature et occupant un niveau plus

1. Voy. plus haut, chapitre III.
2. Voy. l'article de M. Bax, *la Révolution moderne* (*Modern Revolution*), dans la revue *To Day*, de juillet 1884, p. 71, 72.

élevé que l'homme ordinaire devrait être porté à sacrifier spontanément une partie de sa légitime rémunération. Tout ce que demande le socialiste, c'est que l'homme supérieur soit sur un pied d'égalité économique avec ce frère qui lui est inférieur.

Ce principe de rémunération peut convenir au sens moral non perverti des anges dans le pays des rêves, mais il est puéril de croire que, à moins d'une révolution morale encore bien plu radicale que la révolution matérielle désirée par les socialistes, ce principe puisse provoquer parmi des êtres humains, tels qu'ils sont, l'invention, l'imagination, la science, l'art et la littérature, sans parler de la création de la richesse.

Cependant il paraît que la production en vue d'un intérêt privé ne sera pas prohibée dans le gouvernement collectiviste. « Des lois prohibitives, dit M. Bax, seront inutiles, puisque les entreprises privées cesseront d'être profitables, comme cela aura lieu quand tous les moyens de production, de distribution et de crédit seront entre les mains du peuple même. » En conséquence, à M. Leroy-Baulieu, qui prétend que, sous le régime collectiviste, personne ne pourra raccommoder la culotte ou la chemise de son voisin moyennant un salaire, il répond : « Tous ceux qui désireront se faire une carrière en raccommodant d'une façon individualiste la culotte et la chemise de leur voisin auront toute liberté de satisfaire leurs aspirations »; et avec une superbe confiance il ajoute : « Seulement il est probable que le cas ne se présentera pas, car les réparations de ce genre se feront mieux, plus rapidement et plus économiquement dans les établissements de l'Etat. » Nous prions M. Bax de nous permettre de ne pas partager son opinion relativement au mérite relatif d'un établissement de l'Etat et du propriétaire individuel de l'aiguille et du fil; mais il est plus important de faire remarquer que, si l'on n'y met pas obstacle, l'ancien système de concurrence individuelle reparaîtra. En admettant même qu'il n'y ait pas de contre-révolution ramenant l'inégalité, bientôt les individus énergiques, en dépit du système de rémunération égalitaire, amasseront du capital en travaillant plus longtemps que les autres : ils feront alors concurrence à la production de l'Etat et ils triompheront certainement, à moins que le monde ne soit renversé.

L'expérience collectiviste ne pourra donc s'essayer qu'en sacrifiant l'honneur national; et, en admettant même qu'elle réussisse, elle enlèvera à l'existence tout ce qui la rend supportable, et le jour où elle échouera, ce qui est inévitable, nous serons ramenés à plusieurs siècles en arrière.

Ajoutons que les socialistes démocrates anglais ne cessent de dire, ce qui est évident du reste, qu'une révolution violente est nécessaire avant de pouvoir expérimenter leur système collectiviste. Il est impossible de l'essayer sur une petite échelle, comme les systèmes d'Owen et de Fourier. Ils soulèvent ainsi l'objection que J. S. Mill faisait à des projets semblables défendus par les socialistes révolutionnaires du continent.

« Il faut reconnaître, dit-il, que ceux qui tenteraient cette aventure, appuyés seulement sur leur opinion personnelle, sans aucune expérience préalable, et qui voudraient enlever par la force, à ceux qui jouissent actuellement d'une existence tolérable, les moyens de se la procurer, et qui ne reculeraient pas devant le massacre et les maux épouvantables qui s'ensuivraient, ceux-là doivent avoir une confiance sans borne dans leur propre sagesse d'un côté, et une indifférence aux souffrances des autres que Robespierre et Saint-Just, considérés jusqu'ici comme les types du genre, n'ont jamais égalée [1]. »

A moins que les ouvriers anglais ne changent beaucoup, ils ne consentiront jamais à s'enrégimenter dans le régime collectiviste. Ils se sont toujours montrés hostiles, et non sans raison, à l'intervention de l'État; et, quoique plus disposés dans les derniers temps à se confier à l'officialisme pour certaines choses, ils ne voudront jamais abandonner à un gouvernement, quelque démocratique qu'il puisse être, la direction complète de leurs intérêts privés. Il est possible que les Allemands, habitués depuis longtemps à un régime bureaucratique, — excellent dans son genre, — se soumettent à un système de socialisme gouvernemental, et nous observerons cette expérience avec le plus grand intérêt; mais l'amour de la liberté individuelle, avec ses inconvénients, et la confiance en soi-même sont trop profondément enracinés dans la nature anglaise, pour rendre possible, même modifiée, l'intervention de l'État, qui pourrait être admise en Allemagne.

Ces sentiments, quoique plus marqués chez nous, ne sont pas spéciaux aux Anglais; ils sont propres au monde civilisé tout entier, et il serait facile de montrer que ce sont ces sentiments qui ont poussé ceux qui sont le plus hostiles à notre régime social actuel vers l'anarchisme ou l'amorphisme, ce système que M. Hyndman appelle « l'individualisme affolé », plutôt que vers un collectivisme ou un communisme autoritaire et centralisé. En fait, Bakounine est à Karl Marx ce que Herbert Spencer

1. *Chapitres sur le Socialisme* (*Fortnightly Review*, avril 1879).

est au socialiste d'État moderne. Quoique appréciant très différemment le régime actuel et suivant un tout autre ordre d'idées, ils représentent, chacun de leur côté, une révolte contre ce qu'ils considèrent comme une intervention illégitime de l'autorité centralisée.

Toutefois l'anarchisme et le socialisme centralisé, quoique placés aux deux pôles opposés de la théorie économique, se ressembleraient beaucoup en fait, si l'on tentait de les mettre en pratique. Ils veulent également l'abolition complète de l'ordre social et économique actuel, et il faudrait la vue de l'avenir d'une sibylle pour prévoir la forme que prendrait la palingénésie qui sortirait de ce chaos.

M. Matthew Arnold l'a dit : « Aucune vie individuelle ne peut être réellement heureuse au milieu de ceux qui souffrent; les âmes nobles ne peuvent pas être satisfaites et les âmes viles vivent dans la crainte. » Il y a beaucoup de nobles cœurs qui éprouvent ce sentiment en dehors de la *Fédération sociale démocratique*. Il convient cependant de les appeler des réformateurs sociaux plutôt que des socialistes. Ils admettent une grande partie des maux reprochés à l'industrialisme moderne par les socialistes révolutionnaires, mais ils disent que ces derniers dénaturent les faits par leurs exagérations, qu'ils aggravent l'antagonisme existant entre le patron et l'ouvrier, qu'ils contribuent ainsi à rendre leurs intérêts irréconciliables; et qu'ils reculent les réformes, en fomentant une révolution sanglante et sans issue.

L'attitude des radicaux qui ont accepté les enseignements de la nouvelle économie politique est bien caractérisée par M. Arnold Toynbee, un de leurs représentants les plus convaincus. « La croyance radicale telle que je la comprends, dit-il, est celle-ci : Nous n'avons pas abandonné notre foi ancienne dans la liberté, la justice et l'initiative privée, mais nous disons que, dans certaines conditions, le peuple ne peut pas s'aider lui-même, et qu'alors c'est l'État, représentant directement le peuple tout entier, qui doit lui venir en aide. A cette intervention de l'État nous posons trois conditions : il faut premièrement qu'il s'agisse d'un intérêt social de premier ordre; secondement, que la mesure proposée ne soit pas impraticable; troisièmement, que l'action de l'État n'affaiblisse pas le ressort individuel et la confiance en soi... Nous différons du socialisme conservateur en ce que nous demandons un gouvernement fraternel et non point paternel, et du socialisme continental, en ce que nous accep-

tons le principe de la propriété privée, et que nous répudions la confiscation et la violence. »

Malgré les efforts des socialistes démocrates, le conflit des classes n'est plus aussi violent qu'il l'était il y a quelques années. Les *Trades unions*, indépendamment des sociétés de secours, ne sont plus considérées que comme un moyen juste et utile de mettre les ouvriers sur un pied de plus grande égalité avec leurs patrons, pour le règlement de leurs salaires, et les différends en cette matière sont bien plus souvent qu'autrefois portés devant les bureaux de conciliation et d'arbitrage. Les classes aisées, y compris les « spoliateurs » et les « marchands d'esclaves » qui siègent au Parlement, étudient maintenant la question du travail avec bien plus de sympathie pour l'ouvrier que n'en avaient leurs prédécesseurs. Cela se voit notamment par les changements de vues qui s'introduisent graduellement en économie politique, par l'intérêt croissant qu'on prend aux discussions des congrès et des sociétés qui s'occupent des questions sociales, par la place toujours plus considérable consacrée aux problèmes sociaux dans la littérature contemporaine et par l'attention de plus en plus grande qu'apporte la législature à tout ce qui concerne le bien-être de la classe ouvrière. Pendant que j'écris ces pages, paraît, dans la *Pall-Mall Gazette* (8 sept. 1884), un article de M. Fréderic Harrisson sur une nouvelle enquête provoquée par un généreux anonyme d'Édimbourg, qui a donné £ 1000 comme fonds devant servir à maintenir sous les yeux du public la question vitale de savoir « quels sont les meilleurs moyens, compatibles avec la justice et l'équité, d'arriver à une répartition plus égale de la richesse accumulée du pays, ainsi que des produits journaliers de l'industrie, entre le capital et le travail, de sorte qu'il devienne possible à tous de jouir d'une part équitable de confort matériel et de culture intellectuelle, de mener une vie plus digne de notre espèce ».

Plusieurs réformateurs sociaux se rapprochent davantage des socialistes purs. Non seulement ils admettent les griefs des socialistes contre l'ordre social actuel, mais ils sont d'accord avec eux sur ce point que la seule solution possible est la réunion du capital et du travail dans les mêmes mains. C'est dans la méthode à employer pour arriver à ce but et dans le mode d'application que les réformateurs sociaux se séparent définitivement des socialistes. Ces derniers prétendent que seule une révolution, sanglante ou pacifique, peut aboutir; les ouvriers doivent s'emparer, par la violence, s'il le faut, de la terre et du capital

du pays et exproprier les détenteurs actuels sans compensation; la production en vue du profit doit être abolie, la concurrence doit disparaître et le travail et l'échange doivent s'accomplir, d'une manière mal définie, par des « armées industrielles et agricoles », sous la direction de l'Etat. Les réformateurs sociaux, d'un autre côté, soutiennent qu'une telle révolution, sans parler de sa révoltante injustice et du règne de la Terreur qui s'ensuivrait, en admettant qu'elle réussisse, n'aboutirait qu'à l'anarchie, à la réaction et au despotisme; que la vraie révolution doit avant tout modifier les esprits et les cœurs des hommes; que cette révolution ne peut se faire que lentement et n'est, en réalité, qu'une évolution qui se poursuit actuellement sous nos yeux; bref, ils ne considèrent pas que produire pour faire un profit soit un crime, ni que la concurrence soit nécessairement un mal, tandis qu'ils pensent que l'intervention de l'Etat, appliquée sur une aussi vaste échelle que le rêvent les socialistes, empêcherait tout progrès et substituerait un esclavage relatif à la liberté relative actuelle.

Il n'y a pas de panacée pour les maladies qui affligent la société. Pour les combattre, il faut recourir à diverses influences morales et intellectuelles aussi bien que matérielles. De toutes les influences qui peuvent améliorer l'organisation sociale actuelle en ce qui concerne l'industrie, c'est le mouvement coopératif qui promet les meilleurs résultats. C'est un mouvement purement démocratique qui, sans révolution, ni aide de l'État, a pour but de résoudre l'antagonisme entre les vendeurs et les consommateurs, entre les patrons et les ouvriers, et d'élever le niveau matériel, moral et intellectuel de la classe ouvrière.

Il n'est pas inutile d'examiner les progrès extraordinaires qu'a faits ce mouvement depuis le jour où, il y a quarante ans, les *Equitables Pionniers de Rochdale* souscrivaient leurs £ 28 et ouvraient leurs magasins basés sur le principe de distribuer les bénéfices au prorata de l'importance des achats. D'après les rapports du *Registrar* pour 1882, il y avait alors dans le Royaume-Uni 1346 sociétés coopératives, faisant des affaires pour la somme totale de £ 26 616 000 et distribuant £ 2 100 000 de dividende. Dans ces chiffres sont compris les magasins en gros et au détail et les sociétés de production, mais jusqu'ici celles-ci sont peu nombreuses. D'après le rapport de 1883, il y avait 34 sociétés de production, et parmi celles-ci dix moulins à farine, dont le chiffre d'affaires s'élevait à plus de £ 1 720 000. Leur capital réuni était d'un peu plus d'un demi-million ster-

ling et leurs bénéfices de £ 61 000 environ, en décomptant les pertes, ce qui fait 12 pour 100 d'intérêt.

Les sociétés coopératives d'achat et de vente sont très utiles sans doute, mais jamais elles ne créeront un nouvel ordre industriel en faisant de l'ouvrier son propre patron. Pourtant elles constituent déjà un pas important dans cette direction. Ces institutions habituent les ouvriers à l'épargne; elles leur donnent l'habitude des affaires et leur inspirent la confiance mutuelle; c'est un moyen toujours plus puissant de développement moral et intellectuel qui encourage « l'épargne d'un capital commun, par une action commune et dans un but commun ». L'un des buts les plus importants de ces associations est la création de sociétés coopératives de production. Il y a des différences d'opinion considérables concernant les principes qui doivent servir de base à ces entreprises ainsi que sur les moyens de les appliquer. Je ne puis discuter ici ces questions, mais je me permettrai d'exprimer l'espoir que, quel que soit le plan définitivement adopté, et en tant que la distinction entre le patron et l'ouvrier subsiste, les coopérateurs employant des ouvriers intéresseront directement ceux-ci aux résultats de leur travail, sinon le principe essentiel de la coopération sera méconnu. Comment les ouvriers peuvent-ils espérer que leurs patrons les admettront à participer aux bénéfices si, en leur qualité de chefs d'industrie, ils ne traitent pas les autres comme ils veulent être traités eux-mêmes [1]? Strictement le terme de « production coopérative » ne devrait s'appliquer qu'aux cas où les ouvriers associés ne partagent pas seulement les bénéfices, mais fournissent au moins une partie du capital et prennent part à la direction de l'affaire. Seulement, comme précisément le capital et les aptitudes de directeur sont ce qui manque aux ouvriers, il est utile de signaler un système dans lequel ces aptitudes essentielles ne sont pas indispensables au début, mais peuvent s'acquérir successivement, et qui forme ainsi un acheminement vers la véritable coopération. C'est le système de la participation au profit en vertu duquel les ouvriers, outre leur salaire, ob-

1. Les socialistes employant des salariés devraient bien expliquer pourquoi, après avoir flétri avec une vertueuse indignation le système de « l'esclavage du salaire » et en prétendant que « le profit est le produit du travail non rémunéré », ils n'adoptent pas, au moins comme pis-aller, le principe de la participation aux bénéfices.

tiennent directement une part des bénéfices que leur travail a produits. Ce système, préconisé avec grand talent par M. Sedley Taylor [1], a le grand avantage de pouvoir être appliqué directement dans les entreprises existantes, tout en conservant aux maîtres la direction et sans diminuer en rien les bénéfices que ces affaires donnent. Dès maintenant, le fonds auquel participeraient les ouvriers pourrait être limité à l'accroissement de profit qu'apporterait leur travail, plus énergiquement stimulé par cette participation et rendu ainsi plus productif. Le lecteur trouvera de plus amples détails dans le livre si intéressant de M. Taylor et dans les autres auteurs que je cite en note [2].

Dans l'un des derniers congrès des sociétés coopératives, M. G.-J. Holyoake suggère l'idée que les unions de métiers (*Trades unions*) devraient obliger leurs membres à refuser de travailler là où le partage des bénéfices n'est pas en vigueur, ou, au moins, à donner la préférence aux firmes qui adoptent ce principe, et un écrivain exprime la même opinion dans un numéro récent du *Westminster Review* [3]. Ce serait d'un mauvais augure pour l'avenir du « partage des bénéfices », si l'on forçait les patrons à l'adopter au moyen de grèves unionistes; mais si les *Trades unions* se prononçaient hautement en faveur de ce principe, il est probable que bien des patrons seraient encouragés à en faire l'essai loyalement, et, si le résultat en était satisfaisant, le système finirait par être pratiqué partout. Du reste, il y aurait beaucoup à attendre, de plus d'un côté, d'une entente entre les coopérateurs et les *Trades unions*. Les deux groupes sont composés à peu près de même et ils ont, au fond, le même but, à savoir le relèvement moral et matériel des ouvriers qui

1. Ses instructives études ont été récemment publiées en volume sous le titre de *Profit Sharing,* « Partage des bénéfices » (Kegan Paul, 1884). Au congrès coopératif de Derby de 1884, M. Taylor, dans le discours d'ouverture, avait pris ce sujet comme thème.

2. Leclaire, *Biographie d'un homme utile,* par M. Charles Robert (Paris, 1878); *A brief Sketch of the maison Leclaire,* par miss M. H. Hart (Londres, 405, Oxford street, 1882). Miss Hart est l'infatigable secrétaire honoraire de la *Decorative cooperator's Association,* fondée il y a deux ans sur les principes de la maison Leclaire. Quant au partage des bénéfices appliqué à l'agriculture, voyez, outre le livre de M. Taylor, *Cooperative agriculture,* de Pare (Longmans, 1870); *The history of Ralahine and cooperative farming*, par E.-T. Craig; *The Land and the Labourers,* par le Rév. C.-W. Stubbs (1884).

3. Voy. l'article intitulé *Cooperation or spoliation*, dans le numéro d'avril 1884.

se joignent à eux, quoique leurs moyens d'action soient différents. Si les *Trades unions* voulaient s'entendre avec les sociétés coopératives et employer une partie de leur capital à aider la production coopérative et à la faire réussir, elles auraient fait beaucoup pour l'émancipation définitive et complète du salarié, c'est-à-dire en le rendant son propre patron. Il ne manque pas d'indices montrant que les meneurs des *Trades unions* comprennent toute l'importance du mouvement coopératif et sont disposés à le favoriser par tous les moyens en leur pouvoir.

J'ai cru devoir signaler brièvement les progrès de la coopération, dans un chapitre concernant le socialisme, parce que je suis convaincu que c'est dans le développement de ce système, notamment en fait de production, et dans une large application de la « participation aux bénéfices », qu'on trouvera les moyens les plus justes et les plus efficaces de mettre fin à l'antagonisme entre le patron et l'ouvrier, et de porter remède aux plus graves des maux causés par notre système industriel actuel, dont le socialisme poursuit la destruction. On pourrait objecter que, quand la coopération sera devenue générale, tous les inconvénients reparaîtraient sous la forme de la concurrence que se feraient ces sociétés; mais on peut répondre que la concurrence existera toujours et qu'il est bon au point de vue et du producteur et du consommateur qu'il en soit ainsi, car dès que la concurrence cesse le monopole existe. Si l'on continue à organiser les Sociétés coopératives avec les modifications que peuvent nécessiter d'autres circonstances, il y a tout lieu de croire qu'un principe régulateur aussi puissant atténuera notablement les maux qui découlent de notre anarchie économique actuelle, tels que l'instabilité constante des transactions et le crises fréquentes provenant d'une trop grande production. Un bureau central pourrait, par exemple, publier des statistiques très exactes relativement au total de la production et prévoir ainsi approximativement le total de la demande pour un grand nombre de consommations. Si c'est là du socialisme, soit; mais il se sera développé spontanément, dans une forme adaptée au milieu. Ce ne sera pas un socialisme brusquement implanté sur un sol qui n'est pas préparé à le recevoir. Il conservera, en la contrôlant, la force motrice qui met en mouvement la machine sociale actuelle; il s'appuiera sur les forces individuelles et non sur le secours de l'État; et il produira, comme le dit l'évêque de Durham, « des hommes indépendants » et non « des enfants nourris à la cuillère ».

Un avantage et non un inconvénient de la coopération est qu'elle ne peut se développer qu'en raison de l'intelligence et de la moralité de ceux qui y prennent part. Pour ce motif, chaque pas en avant sera sûr et préparera un progrès nouveau, sans qu'un recul soit à craindre. Tandis que même si l'État socialiste le plus idéalement parfait — tel que peut le rêver « le chantre oisif d'un jour de loisir » — était mis en œuvre demain, il s'écroulerait infailliblement et conduirait à l'anarchie et au despotisme, parce que les esprits ne sont préparés ni à le fonder ni à le maintenir.

II

L'ÉTAT ET L'INDIVIDU
OU DARWINISME SOCIAL ET CHRISTIANISME

La nature est l'injustice même.
RENAN.

M. Herbert Spencer a réuni, en un écrit portant le titre de *The man versus the State*, quatre articles publiés d'abord dans une revue anglaise, la *Contemporary Review* [1]. Cette étude mérite l'examen le plus attentif, parce qu'elle traite d'une façon magistrale la principale question sociologique de notre époque. Jamais, je crois, la théorie individualiste n'a été mieux exposée. Elle s'y trouve appuyée sur des arguments qui paraissent irréfutables, car ils sont déduits des premiers principes de la science et corroborés par un nombre considérable de faits très clairement analysés et admirablement groupés. En même temps, ces pages sont pleines de vérités utiles et de leçons, dont peuples et gouvernements peuvent tirer le plus grand profit. Les déductions du maître sont si serrées qu'on se sent entraîné, malgré soi, à accepter ses conclusions, et cependant plus j'y ai réfléchi, plus je me suis convaincu que celles-ci sont contraires à l'intérêt réel de l'humanité.

Le but de M. Herbert Spencer est de montrer l'erreur et le

1. Ces quatre articles ont été réunis en un volume qui a été traduit en français sous le titre : *l'Individu contre l'État* (Paris, Félix Alcan, 1888).

danger du socialisme d'État, c'est-à-dire de ce système qui consiste à employer le pouvoir et le revenu de l'État ou des communes à faire régner plus d'égalité parmi les hommes. Il est certain que, comme le montre l'éminent philosophe, les gouvernements de la plupart des pays civilisés entrent de plus en plus dans cette voie : en Angleterre, c'est le Parlement; en Allemagne, c'est le prince de Bismarck, malgré son Parlement; ailleurs, ce sont les Chambres ou les villes. Dans cet effort fait partout, avec plus ou moins d'énergie ou de suite, en faveur du relèvement des classes laborieuses, M. Herbert Spencer voit une violation des lois naturelles, qui ne tarderont pas à en faire porter la peine aux nations égarées par une philanthropie aveugle et imprévoyante. Je crois, au contraire, que cet effort, considéré dans son ensemble et malgré certaines mesures mal conçues, est conforme non seulement à l'esprit du christianisme, mais aussi aux vrais principes de la politique et de l'économie politique.

Voyons d'abord une question préliminaire, où j'accepte les vues de M. Herbert Spencer, quoique par des motifs différents de ceux qu'il invoque : Quel est le fondement des droits de l'individu et quelles sont les limites des pouvoirs de l'État? M. Herbert Spencer réfute avec une impitoyable logique l'opinion de ceux qui, comme Bentham, font dériver les droits individuels d'une concession de l'État, ou qui, comme Matthew Arnold, nient les droits naturels. L'absurdité du système de Bentham est évidente. Qui, d'après lui, crée le gouvernement? Le peuple. Le gouvernement, émané du peuple, crée donc des droits, et ces droits il les confère aux individus, c'est-à-dire aux membres du peuple souverain qui l'a créé lui-même. Quel cercle vicieux inintelligible! Ce qui est vrai, c'est que les gouvernements définissent les droits, les sanctionnent et emploient la force publique à les faire respecter : mais les droits préexistaient dans les individus.

M. Herbert Spencer n'a pas de peine à montrer à M. Matthew Arnold, en invoquant l'histoire de toutes les civilisations primitives, qu'au sein des communautés de famille et de tribu, il existait certaines coutumes, conférant des droits reconnus et respectés, avant que se fût constituée une autorité supérieure méritant le nom d'État. Seulement je pense que M. Herbert Spencer a tort de se servir ici du terme de « droits naturels », emprunté au langage des philosophes français du XVIIIe siècle et que la philosophie du droit continue à employer en Alle-

magne sous la forme de *Naturrecht*. La critique si profonde et si juste qu'a faite de cette expression sir Henry Maine, dans son livre *Ancient Law*, fait bien voir tout ce qu'elle cache d'idées vagues et amphibologiques. Les juristes et les philosophes du XVIIe et du XVIIIe siècle entendaient par « droit naturel » tantôt le régime (*status*) des sociétés primitives, où l'optimisme leur faisait rêver le règne de la justice, de la liberté et de l'égalité, tantôt l'ensemble des droits qui doivent appartenir à tout individu, en raison même de sa nature d'homme. Ces deux conceptions sont également erronées. Dans les sociétés primitives, malgré certaines coutumes qui sont l'embryon du droit, la force règne, comme parmi les animaux, et le mieux armé détruit le plus faible. Ce n'est point là, en tout cas, que l'on peut chercher le modèle des constitutions politiques ou des codes civils qui conviennent à un peuple civilisé. On ne peut pas soutenir non plus que les « droits de l'homme », proclamés par la révolution américaine et par la révolution française, appartiennent à tout individu, uniquement parce qu'il fait partie de l'espèce humaine. L'étendue des droits que peut légitimement revendiquer une personne dépend de son aptitude à en faire bon usage. Le même code civil, le même régime politique ne conviennent pas également à une tribu sauvage et à une nation policée. Si le suffrage accordé à tous doit conduire un peuple à l'anarchie ou au despotisme, on ne peut pas dire qu'il est de droit naturel; car il n'y a pas de droit au suicide.

Quand on va au fond de cette expression « droit de la nature », on trouve qu'elle n'a pas de sens. Comme le disait spirituellement Xavier de Maistre, irrité de cet appel incessant à la nature, qu'on trouve dans les écrits du XVIIIe siècle : « Nature! quelle est cette femme? » La matière est soumise à certaines lois fatales, et partout les mêmes, comme la gravitation. On peut les appeler les lois de la nature, mais dans les institutions humaines, partout et toujours variables, on ne rencontre rien de semblable. Ce droit supérieur, idéal, que l'on invoque pour condamner les lois existantes et en réclamer la réforme ou la suppression, devrait s'appeler le droit rationnel, c'est-à-dire le droit conforme à la raison.

A tout moment et en tout pays, on peut concevoir un ordre de choses — lois civiles, lois politiques, lois pénales, lois administratives — qui serait le plus conforme à l'intérêt général et le plus favorable au bien et au progrès de la nation. Cet ordre n'est pas celui qui existe, sinon il faudrait dire avec l'optimisme

que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, et toute demande d'amélioration serait une insurrection contre les lois naturelles et une absurdité. Mais cet ordre peut être aperçu par la raison et défini, avec plus ou moins de précision, par la science, d'où suit qu'il faut le nommer ordre rationnel. Si je demande le libre-échange en France, une meilleure répartition de la propriété en Angleterre, plus de liberté en Russie, je le fais au nom de cet ordre rationnel, entendant par là un régime qui apporterait aux hommes plus de félicité. Cette théorie nous permet de tracer la limite entre la liberté des individus et les pouvoirs de l'État.

M. Herbert Spencer montre très bien qu'il est des choses que nul ne consentira jamais à abandonner à l'autorité de l'État, ainsi sa conviction religieuse. D'autre part, tout le monde sera d'accord pour charger l'État de défendre son territoire, de punir le vol, les meurtres, en un mot de maintenir la sécurité extérieure et intérieure. Seulement ici, comme la plupart des Anglais, M. Herbert Spencer invoque la volonté humaine. « Cherchez, dit-il, ce que la grande majorité des hommes veut, d'un côté, réserver à la sphère de l'individu, et consent, de l'autre, à soumettre aux décisions de l'État, et vous aurez trouvé la limite qu'il faut poser à l'action de l'autorité publique. » Je ne puis admettre, quant à moi, que la volonté humaine soit la source du droit. Jusque récemment, partout et à toutes les époques, l'esclavage était considéré comme une institution nécessaire et légitime. Cette opinion et cette volonté unanimes transformaient-elles le fait en droit? Nullement. Le fait était opposé à l'ordre qui aurait amené le plus grand bien, il était donc contraire au droit rationnel. Jusqu'au xvie siècle, sauf quelques anabaptistes que l'on brûlait, tous pensaient qu'il appartient à l'État de régler ce qui concerne la religion et de punir les hérétiques et les athées. Cette opinion générale suffisait-elle pour légitimer l'intolérance?

Voici, me semble-t-il, ce qu'il faut dire dans l'intérêt de tous les individus, et par conséquent de la société tout entière. Il est une partie de l'existence et des actes de l'homme qui doivent être soustraits à l'autorité souveraine, soit républicaine, soit monarchique. Quelles sont les bornes de ce domaine inviolable de l'activité individuelle? Ce n'est pas la volonté de la majorité ni même de l'unanimité qui peut les tracer, car l'histoire nous montre combien fréquentes, préjudiciables, monstrueuses même ont été leurs erreurs. Cette délimitation ne peut

donc être faite que par la science, qui, à chaque étape du progrès de la civilisation, peut découvrir et proclamer où doit s'arrêter l'action de l'État.

La science sociologique pourra dire, par exemple, qu'il faut toujours respecter la liberté de conscience, parce qu'elle est ce qu'il y a de plus sacré dans l'homme, et parce que l'avancement religieux est à ce prix ; qu'il ne faut jamais porter atteinte à la vraie propriété, c'est-à-dire à celle qui est le produit d'un labeur personnel, parce que ce serait décourager le travail et diminuer la production ; qu'il faut punir les criminels, mais en même temps établir une justice rigoureusement impartiale, afin de ne pas frapper les innocents. Il ne sera pas impossible de formuler ainsi un ensemble de droits essentiels, que M. Thiers appelait « les libertés nécessaires », et qui se trouvent inscrites dans les constitutions de tous les peuples libres. Il est parfois très difficile de déterminer les bornes exactes qu'il faut mettre à la liberté des individus, dans l'intérêt d'autrui et de l'ordre public, mais la science sociologique peut y parvenir, si l'on entend par là, avec M. Spencer, « l'étude systématique des causes et des effets naturels tels qu'ils se produisent parmi les êtres humains réunis en société » (page 60).

Sans doute, c'est le souverain, roi, assemblée ou peuple, qui fait la loi ; mais la science, quand elle arrive à une démonstration très claire, finit par s'imposer aux législateurs. Certaines vérités ont-elles été fréquemment et nettement exposées, on les respecte. L'évidence forme une opinion universelle qui définitivement l'emporte et qui finit par dicter les lois. En résumé, je pense avec M. Herbert Spencer qu'il faut proclamer très haut que, contrairement aux doctrines de Rousseau, le pouvoir de l'État doit être limité et qu'il est un domaine réservé à la liberté individuelle qui doit toujours être respecté ; seulement les bornes de ce domaine doivent être tracées non par la volonté de la foule, mais par la raison ou la science, personnifiées en des corps d'élite, en vue du plus grand bien.

J'arrive maintenant à la question principale que je désire traiter. Je pense que l'État doit user de ses moyens d'action légitimes pour établir parmi les hommes plus d'égalité proportionnée aux mérites, et je crois que cela est conforme à sa mission propre, au droit rationnel, au progrès de notre espèce, c'est-à-dire à tous les droits et à tous les intérêts qu'invoque M. Herbert Spencer.

Je résumerai brièvement les motifs qu'invoque M. Herbert

Spencer pour démontrer que vouloir, par les lois et l'action du pouvoir public, relever les classes laborieuses, afin de faire régner plus d'égalité parmi les hommes, c'est remonter le cours de l'histoire et violer les lois naturelles. « Il y a, dit-il, deux types d'organisation sociale très distincts, « le type militant » et « le type industriel. » Le premier de ces types est caractérisé par le régime du *status*, le second par le régime du contrat. Celui-ci est devenu général parmi les nations modernes et surtout en Angleterre et en Amérique. L'autre type régnait partout autrefois. Le type militant est un système de coopération imposé par l'autorité; le type industriel, au contraire, est un système de coopération libre. La première de ces organisations ressemble à celle d'une armée où chacun est obligé de remplir sa tâche, sous peine de mort, et reçoit, en échange, la nourriture et la paye. La seconde est semblable à celle d'un groupe de travailleurs qui échangent librement leurs services, suivant un prix convenu et qui peuvent se séparer quand ils le veulent. Tant que les États sont en hostilité permanente les uns à l'égard des autres, le gouvernement sera conçu sur le type militant, comme dans l'antiquité. La défense étant l'objet principal de la société, celle-ci doit obéir à un chef comme une armée. Il est impossible de réunir les bienfaits de la liberté et de la justice à l'intérieur avec « la commission » habituelle d'actes de violence et d'iniquité au dehors.

Grâce au progrès insensible de la civilisation et aux réformes obtenues par les libéraux, l'antique État militant avait été, peu à peu, dépouillé de ses pouvoirs arbitraires; le cercle de ses interventions se rétrécissait sans cesse; les hommes devenaient libres dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique. Nous marchions rapidement vers le régime industriel du libre contrat. Mais récemment les libéraux, en tout pays, sont entrés dans une voie opposée. Loin de continuer à restreindre les attributions de l'État et à le désarmer, ils veulent étendre ses pouvoirs, et ils arrivent ainsi au socialisme, dont l'idéal est de remettre au gouvernement la direction de toutes les activités sociales. Ils s'imaginent agir ainsi dans l'intérêt des classes laborieuses. Ils croient qu'il peut être porté remède aux souffrances qui résultent de l'ordre actuel et que c'est la mission de l'État de le faire. En agissant ainsi, ils aggravent, au contraire, les maux qu'ils veulent guérir et ils préparent l'esclavage universel qui nous attend tous : *The coming slavery*. Que l'autorité soit exercée par un roi, par une assemblée ou par le peuple lui-

même, je suis esclave, si en tout je dois obéir et si je suis forcé d'abandonner à autrui le produit net de mon travail.

Non seulement les progressistes contemporains remontent le cours de l'histoire, en nous ramenant à l'organisation despotique du type militant, mais ils violent les lois naturelles, et préparent ainsi la dégénérescence de l'humanité. « Au sein de la famille, l'aide gratuit des parents doit être d'autant plus efficace que les enfants sont moins utiles à eux-mêmes et aux autres, et les bienfaits reçus doivent être en raison inverse de la force ou de l'aptitude de celui qui en est l'objet. Pendant le reste de la vie, l'adulte est rémunéré en raison de son mérite, ce mot signifiant l'aptitude à remplir toutes les conditions de l'existence. En compétition avec des individus de son espèce ou en antagonisme avec des êtres d'une autre espèce, il sera tué et éliminé, ou bien il se développera et se propagera dans la mesure où il sera bien ou mal armé pour la lutte. Si les avantages obtenus par chaque individu étaient en proportion de son infériorité, et si, comme conséquence, la multiplication des moins bien doués était favorisée et celle des mieux doués entravée, une dégradation progressive de l'espèce s'ensuivrait et cette espèce dégénérée céderait la place aux espèces avec qui elle se trouverait en lutte ou en compétition » (page 55). « La pauvreté des incapables, la détresse des imprudents, l'élimination des paresseux et cette poussée des forts, qui met de côté les faibles et qui en réduit un si grand nombre à la misère, sont les résultats nécessaires d'une loi générale, éclairée et bienfaisante » (page 69). Quand l'État, guidé par une philanthropie mal inspirée, met obstacle à l'application de cette sage loi, au lieu de diminuer les maux qui affligent l'humanité, il les augmente et « il tend à remplir le monde d'êtres pour qui la vie sera une peine et à en écarter ceux pour qui l'existence serait surtout un plaisir. Il crée la douleur et éloigne le bonheur » (*Social Statics*, page 381, édition 1851).

La loi que M. Herbert Spencer voudrait donc voir appliquer dans la société n'est autre que la loi biologique darwinienne *the survival of the fittest*, le triomphe des mieux doués. Il s'étonne de voir qu'aujourd'hui plus que jamais auparavant, dans l'histoire du monde, on fait tout ce qu'on peut pour favoriser la survie des moins bien doués, alors que cependant la vérité révélée par Darwin est reconnue et acceptée par un nombre de plus en plus grand de personnes instruites et influentes.

J'ai essayé de donner un résumé fidèle de l'argumentation de

M. Herbert Spencer. Voyons ce qu'on peut y répondre. Un premier point aurait dû, semble-t-il, frapper l'éminent écrivain. Si l'application de la loi darwinienne au gouvernement des sociétés était complètement justifiée, ne serait-il pas étrange que l'opinion, non seulement en Angleterre, mais dans tous les pays, la repousse d'autant plus que les lumières se répandent et que les études sociologiques sont plus approfondies? Si faire intervenir les pouvoirs publics pour relever les classes inférieures c'est remonter le cours de l'histoire et revenir à l'ancien type militant des sociétés, comment se fait-il que le pays où le type nouveau de l'organisation industrielle s'est développé plus complètement qu'ailleurs, c'est-à-dire l'Angleterre, soit aussi le pays où cette intervention de l'État est poussée le plus loin et surtout où l'on réclame les mesures les plus énergiques dans ce sens? Chez aucun peuple, l'effort pour venir en aide, de toutes les façons, aux classes déshéritées n'occupe autant de place dans la vie des classes aisées et dans les dépenses des pouvoirs publics. Nulle part ailleurs n'existe une loi des pauvres donnant à l'individu, même valide, le droit à l'entretien; nulle part on n'aurait pu même proposer d'attenter au libre contrat et par conséquent au principe même de la propriété, comme l'ont fait les *Land-Bills* irlandais de M. Gladstone. Nulle part ailleurs un ministre n'oserait formuler un programme de réformes semblables à celui que M. Chamberlain vient de proposer à Ipswich au *Liberal Reform Club* (14 janvier 1885). Sur le continent, tout cela serait considéré comme pur socialisme.

Si donc nous voyons ce que M. Herbert Spencer appelle un retour au type militant de l'organisation sociale et une violation de la loi darwinienne appliquée aux sociétés humaines, prévaloir de plus en plus, à mesure que les lumières se répandent et qu'un pays se civilise, n'y a-t-il pas lieu de croire que cette prétendue rétrogression est au contraire un progrès? Ceci expliquerait la volte-face que M. Herbert Spencer reproche au libéralisme avec tant de force et d'éloquence. Pourquoi les libéraux se sont-ils efforcés autrefois de restreindre les pouvoirs de l'État? Parce que ces pouvoirs étaient mis en œuvre dans l'intérêt des classes supérieures et contrairement à celui des classes laborieuses. Pour ne citer qu'un exemple, si l'on a voulu jadis fixer le taux des salaires et des prix, toujours et partout, ç'a été afin d'en empêcher la hausse, tandis qu'aujourd'hui ce qu'on réclame c'est une réduction des heures de travail et une rémunération plus élevée. Pourquoi les libéraux

veulent-ils aujourd'hui étendre les attributions des pouvoirs publics, au lieu de les restreindre? C'est encore pour améliorer la condition intellectuelle, morale et matérielle du plus grand nombre. On ne peut donc leur reprocher aucune contradiction. Ils poursuivent toujours le même but, lequel est la fin de toute civilisation : assurer à chacun liberté et bien-être en proportion de son mérite et de son activité.

L'erreur fondamentale du système de M. Herbert Spencer, si généralement accepté aujourd'hui, consiste, me semble-t-il, à croire que si l'on réduisait les attributions de l'État au point de les faire rentrer dans le cercle tracé par les économistes orthodoxes, la loi darwinienne de « la survie des plus aptes » se réaliserait. M. Spencer a emprunté à l'économie politique ancienne, sans la soumettre au contrôle de son inexorable critique, une idée superficielle et fausse, à savoir que si l'on proclame le régime du laissez-faire et du libre contrat, les prétendues « lois naturelles » gouverneront l'ordre social. Il oublie que les individus agissent tous sous l'empire des lois civiles, qui règlent la propriété, l'hérédité, les obligations, la prescription et, en outre, du code de commerce, des institutions politiques et administratives et de ces nombreuses lois qui touchent aux intérêts matériels : banques, monnaie, crédit, colonies, armée et marine, chemins de fer, etc.

Pour que les lois naturelles et surtout celle de « la survie des plus aptes » règnent au sein des sociétés humaines, il faudrait détruire cet immense édifice de législation et retourner à l'état sauvage où vivaient probablement les hommes primitifs, à la façon des animaux, sans propriété, sans succession, sans protection par l'État des droits des plus faibles.

Ceux qui, comme Spencer, Hæckel et les autres évolutionnistes conservateurs, veulent que la loi de « la survie des plus aptes » et de la sélection naturelle soit appliquée aux sociétés humaines, ne voient pas que le règne animal et l'organisation sociale sont des milieux complètement différents et où, par conséquent, la même loi doit avoir des effets tout autres.

M. Herbert Spencer nous décrit admirablement comment s'accomplit la sélection naturelle parmi les animaux : « Les animaux carnivores non seulement suppriment, dans les troupeaux des herbivores, les individus qui vieillissent, mais ils extirpent aussi ceux qui sont malades, mal conformés, c'est-à-dire les moins forts et les moins rapides. Par ce procédé de purification et aussi par les combats si fréquents à l'époque de

l'accouplement, la *viciation* de la race par la multiplication des exemplaires de qualité inférieure se trouve empêchée et ainsi se trouve assurée la préservation d'une constitution complètement adaptée aux conditions environnantes et faite par conséquent pour produire la plus grande somme de félicité. » Voilà, dit-on, l'ordre idéal qui devrait régner également dans les sociétés humaines. Mais tout s'y oppose dans cette organisation actuelle que les économistes et M. Spencer lui-même considèrent comme naturelle. Un lion vieux et malade s'empare d'une gazelle. Survient un autre lion vigoureux et jeune. Il enlève la proie et survit pour perpétuer l'espèce; l'autre succombe dans la lutte ou meurt de faim. C'est la loi bienfaisante de la survie « des mieux doués ». Elle règne encore parmi les tribus sauvages. Mais en est-il de même dans notre ordre social? Nullement. Le riche mal constitué, incapable, maladif, jouit de son opulence et fait souche sous la protection des lois, et si un Apollon doué de la force d'un Hercule veut lui enlever ce qu'il possède, il est mis en prison. Il sera même pendu, s'il s'avise d'appliquer à son profit la loi darwinienne de la sélection qui se résume en ceci : « Place aux plus forts, car la force est le droit et il est utile que les forts l'emportent. »

M. Spencer objectera que dans nos sociétés industrielles la qualité qu'il faut récompenser et qui l'est en effet, ce n'est plus le talent de tuer son semblable, mais l'aptitude à travailler et à produire. Seulement en est-il bien ainsi? Stuart Mill a dit que du haut en bas de l'échelle sociale la rémunération est en proportion inverse du travail accompli. J'admets qu'il y ait quelque exagération dans cette proposition : toutefois qui oserait nier qu'elle ne contienne une large part de vérité? Jetons les yeux autour de nous : ne voyons-nous pas ceux qui ne font rien vivre dans l'aisance ou dans l'opulence, et ceux qui exécutent, du soir au matin, les plus durs travaux, qui peinent au fond des mines, dans des ateliers insalubres ou sur mer, parmi les tempêtes, n'obtenir en échange qu'un salaire à peine suffisant, que les chômages et les crises, devenant de plus en plus fréquents, viennent encore leur enlever? Que de fortunes rapides faites au moyen de manœuvres de bourse, par des tromperies sur les marchandises, ou en envoyant sur mer des navires qui deviennent le cercueil de l'équipage qui les monte! N'est-ce pas ce spectacle qui pousse les partisans du progrès à demander l'intervention de l'État en faveur des classes qui ne reçoivent pas l'équitable équivalent de ce qu'elles

produisent? Les économistes avaient persuadé à la génération précédente qu'il suffisait de proclamer le régime du laissez-faire et du libre contrat pour amener le règne de la justice. C'est quand on a vu que ces belles promesses ne se réalisaient pas, que l'on s'est mis à invoquer l'action des pouvoirs publics, afin d'obtenir les résultats que le régime tant vanté de la liberté n'apportait pas.

Ce qui fausse complètement l'application de la loi darwinienne aux sociétés civilisées, c'est le régime de l'accumulation et de la succession des biens. Parmi les animaux, la survie des plus aptes a lieu, parce qu'à chaque génération nouvelle l'individu se développe, se fait sa place et se perpétue en raison de ses qualités propres, et ainsi se produit ce « procédé de purification » dont M. Herbert Spencer fait ressortir les bienfaits.

Le même procédé opérait encore largement parmi les barbares, mais au sein de l'ordre social actuel il n'apparaît plus que dans le cas de ceux qui ont fait leur fortune eux-mêmes, des *self-made men*. Mais voyez leurs enfants : quand même l'hérédité physique leur donnerait une partie des qualités de leurs parents, l'hérédité légale a souvent pour conséquence de les affaiblir ou de les détruire. Ils sont élevés dans le luxe, dans la mollesse, dans l'oisiveté. Leur sort étant assuré, rien ne les stimule au travail et à la prévoyance. Les aptitudes qu'ils peuvent avoir héritées s'atrophient bientôt, et comme on le voit si souvent, les descendants sont de tout point inférieurs à ceux qui leur ont créé cette position privilégiée. De là le proverbe : « A père économe fils prodigue. » Il s'ensuit que ceux qui veulent que la loi de la sélection naturelle, par la transmission héréditaire des aptitudes, se réalise dans nos sociétés, doivent tout d'abord réclamer l'abolition de l'héritage.

Parmi les animaux, la *viciation* de la race qu'amènerait la multiplication des individus de qualité inférieure est prévenue par les combats livrés à l'époque du rut. Mais, dans nos sociétés, l'accumulation et la transmission héréditaire des richesses entravent ce procédé de perfectionnement des espèces. En Grèce, à la suite des luttes athlétiques, ou dans ce temps fortuné et chimérique chanté par des troubadours, il se peut qu'on accordât parfois « la plus belle au plus vaillant », mais à notre époque prosaïque, le rang et la fortune l'emportent trop souvent sur la beauté, la force et la santé. Dans le monde animal, la destinée de chaque être est déterminée par ses qualités personnelles. Dans les sociétés civilisées, un homme obtiendra la première

place ou la plus belle femme parce qu'il est noble et riche, quoiqu'il puisse être laid, paresseux ou imprévoyant, et c'est lui qui perpétuera l'espèce.

L'armée permanente et la marine, autres institutions sociales qu'il faut anéantir si l'on veut faire triompher les lois darwiniennes; la conscription sur le continent, l'enrôlement en Angleterre accaparent les hommes les plus forts, les plus belliqueux, leur imposent le célibat, et les exposent aux causes exceptionnelles de mortalité des casernes, des expéditions et des guerres. Ceux qui, aux temps préhistoriques ou à l'état de nature, auraient fait souche parce qu'ils y étaient les plus aptes, sont ainsi décimés ou empêchés de se marier.

Ayant emprunté à l'économie politique orthodoxe l'idée qu'il suffirait de restreindre l'intervention inopportune de l'État pour faire régner la justice, M. Herbert Spencer prétend que les souffrances des classes laborieuses sont dues en grande partie « aux législateurs qui ont fait la loi des pauvres, qui ont créé ainsi un corps permanent de vagabonds allant d'une Union de secours à l'autre et qui remettent en circulation dans la société des condamnés libérés en des conditions telles qu'ils sont presque obligés de commettre de nouveaux crimes » (page 19). Mais ne peut-on pas reprocher à ceux qui ont fait la loi ou, si l'on veut, à l'organisation sociale, des mesures tout autrement funestes, par exemple celle qui a eu pour effet de concentrer la propriété en un petit nombre de mains? M. Herbert Spencer a écrit autrefois une page qui est l'acte d'accusation le plus sévère qui ait été prononcé par un véritable savant contre l'ordre actuel.

« Étant donnée une race d'êtres, ayant un droit égal à poursuivre le but de leurs désirs, et étant donné un monde fait pour la satisfaction de ces désirs et où ces êtres naissent dans des conditions égales, il en résulte qu'ils ont des droits égaux à jouir de ce monde. Car, si chacun est libre de faire ce qu'il veut à condition qu'il ne porte pas atteinte à la liberté d'autrui, chacun est libre de faire usage de ces dons naturels pour la satisfaction de ses besoins, pourvu qu'il respecte le même droit chez les autres. Et en convertissant la proposition, il est clair que personne ne peut faire usage de la terre de façon à empêcher les autres d'en faire usage également, car alors on se prévaudrait d'une liberté plus grande que les autres et conséquemment on violerait la loi. La justice n'admet donc pas la propriété appliquée au sol. Ni la mise en culture, ni même le

partage égal du sol ne peuvent faire naître un droit absolu et exclusif, car, poussé à ses limites extrêmes, un pareil droit engendre le despotisme complet des propriétaires. Les lois votées à chaque instant par le Parlement sont la négation de ce droit. Enfin la théorie d'un droit à l'héritage du sol reconnu à tout homme est conforme au plus haut degré de civilisation, et quelque difficile qu'il soit de faire passer cette théorie dans les faits, l'équité commande rigoureusement que cela s'accomplisse... Peu à peu les hommes apprendront que priver les autres de leur droit de faire usage de la terre est un crime inférieur seulement en perversité à celui de leur enlever la vie ou la liberté » (*Social Statics*, chapitre IX).

M. Herbert Spencer a-t-il changé d'opinion au sujet de la propriété privée du sol? Nullement, car il reconnaît encore dans l'écrit que nous examinons (page 32) que le mouvement en faveur de la nationalisation du sol « a pour but un système de *tenure* agraire équitable en théorie ». Mais si la société, en privant une masse d'individus de leur droit à une part de leur cohéritage du sol (*coheirship to the soil*), a commis « un crime inférieur seulement à celui de leur enlever la vie ou la liberté », ne doit-elle pas, en toute justice, réparer le tort qu'elle leur a fait? L'aide qu'elle leur procure, en ce cas, n'est qu'une faible compensation des avantages dont elle les a privés; c'est ce que M. Alfred Fouillée, se plaçant à un autre point de vue, appelle très bien un acte de « justice réparative » dans son récent et remarquable ouvrage : *la Propriété sociale*. Ces admirables œuvres de charité, si nombreuses en Angleterre, cette émotion profonde de commisération qui a touché le cœur des classes dirigeantes, quand ont paru ces quelques pages intitulées : *The bitter cry of outcast London*, cette préoccupation croissante des pouvoirs publics de relever les classes laborieuses, sont dues d'abord au sentiment chrétien et ensuite à la perception plus nette de certains droits encore mal définis, appartenant à ceux qui ont été dépouillés de leur part du cohéritage national. C'est une idée que M. Herbert Spencer a exprimée en termes si précis et si éloquents, qu'on me permettra de les reproduire : « Nous ne devons pas méconnaître que, tout erronées que soient les théories communistes et celles de la loi des pauvres (*poor-law*) et la revendication d'un droit pour l'homme d'être entretenu ou pourvu de travail, elles touchent cependant de très près à une vérité. Elles sont l'effort mal réussi d'exprimer ce fait que quiconque naît sur notre planète, y acquiert, par suite,

un certain droit et qu'il ne peut en être sommairement expulsé ou considéré comme n'existant pas par ceux qui détiennent le sol. En d'autres termes, c'est une tentative de formuler la pensée qui trouve son expression légitime dans cette loi : « Tous les hommes ont un droit égal à faire usage de la terre. » Après s'être affranchis de l'abominable injustice de l'esclavage, les hommes arrivent, avec le temps, à comprendre quelle chose monstrueuse c'est que neuf individus sur dix ne vivent en ce monde que par tolérance, n'ayant pas même où mettre le pied, sauf avec la permission de ceux qui ont accaparé la surface de notre globe » (*Social Statics*, page 345).

Quand on lit cet écrit si substantiel : *The man versus the State*, il semble que le socialisme d'État ait pour but principal, ou même unique, l'extension de l'assistance publique et l'accroissement des secours accordés à ceux qui n'en sont pas dignes. Or ce but est tout opposé. Le socialisme scientifique cherche premièrement quels sont les moyens de relever les classes inférieures, de façon à les rendre plus aptes à se suffire à elles-mêmes et à se passer, par conséquent, de l'aide d'autrui et, secondement, quelles sont les lois les plus conformes à la justice, c'est-à-dire à ce principe suprême : « Rémunération en proportion de son mérite et de ses œuvres. »

Dans le discours qu'il a prononcé comme président à l'ouverture du congrès des sciences sociales à Birmingham, en 1884, M. Shaw Lefevre a montré, en un tableau admirable et riche de faits, tout le bien qu'a accompli l'intervention de l'État en Angleterre durant ces dernières années : plus de justice imposée dans les relations des hommes entre eux, les enfants plus instruits et mieux préparés à devenir des membres utiles de la société, le fermier mieux défendu contre les exigences injustes ou exagérées du propriétaire, des facilités plus grandes offertes à l'épargne, la santé plus assurée aux générations nouvelles par la limitation des heures de travail, la vie des ouvriers mieux garantie au fond des mines et, par conséquent, moindre nécessité de recourir à l'assistance publique, et, comme résultat, la mortalité réduite, durant les trois dernières années comparativement aux dix années précédentes, de 27.3 à 22.1 par mille, soit d'environ 2 p. cent. Un seul fait suffit pour prouver le progrès dû à l'intervention de l'État : dans une population qui augmente rapidement, la criminalité diminue sans cesse.

Supposez que, par des lois meilleures, on arrive à ce résultat que, comme en Norvège ou dans les cantons alpestres de la

Suisse, chaque famille habitant la campagne ait une propriété qu'elle exploite et une maison qu'elle habite; alors chacun jouira du fruit intégral de son travail et sera récompensé à proportion de son activité, ce qui est l'idéal de la justice : *cuique suum*. L'instinct de justice de l'humanité a toujours compris que, dans l'organisation sociale, la propriété est la base de la famille et la condition nécessaire de la liberté. C'est afin que tout homme conservât toujours au moins une part du sol où il pût récolter de quoi vivre, que la terre, propriété collective de la tribu, était soumise à des partages périodiques, comme cela se fait encore aujourd'hui dans l'*allmend* suisse, dans le *township* écossais, dans la *dessa* javanaise et dans le *mir* russe.

Qu'un semblable régime soit établi, et l'on ne verra plus en Angleterre des vagabonds errer « d'une union de secours à l'autre ». C'est dans une société semblable, et non dans les nôtres, que se réaliserait la loi suprême qui devrait gouverner toutes les relations économiques, et que M. Herbert Spencer définit si parfaitement dans le passage suivant : « Je suppose qu'un principe qu'admettent également et l'opinion générale et la science peut être considéré comme ayant la plus haute autorité qu'on puisse imaginer. Eh bien, le précepte : « quiconque ne veut pas travailler, ne doit pas avoir à manger », *qui non laborat nec manducet*, est simplement l'énonciation, sous une forme chrétienne, de cette universelle loi de la nature qui a amené la vie au degré de développement qu'elle a atteint, la loi qui fait que toute créature incapable de se suffire à elle-même doit périr; la seule différence étant que cette loi, qui dans la société doit être appliquée par l'art gouvernemental, l'est, au sein de la nature, en vertu de la nécessité ».

Ces lignes devraient être inscrites en tête de tout traité de science sociale comme norme suprême des recherches sociologiques. Seulement il faut se dégager de cette illusion, empruntée aux économistes, qui consiste à croire que ce *dictum* de la science et du christianisme est appliqué dans nos sociétés. Est-ce que partout ceux qui peuvent prouver, par parchemins authentiques, que depuis des siècles leurs aïeux ont vécu dans une oisiveté héréditaire, ne sont pas les plus riches, les plus considérés? Ce n'est donc que dans l'avenir que nos descendants pourront voir se réaliser, un jour, ce principe de la science et du christianisme, au sein d'une organisation sociale qui créera la responsabilité économique et assurera à chacun

la jouissance intégrale des fruits de son travail. Chercher quelle peut être cette organisation et en préparer l'avènement, voilà l'œuvre difficile et nécessaire de la sociologie. Le discours de M. Shaw Lefevre montre clairement dans quelle voie il faut marcher pour y parvenir.

M. Herbert Spencer croit, au contraire, que cette voie nous conduit tout droit à l'esclavage universel. L'État reprendra peu à peu, dit-il, toutes les entreprises industrielles : d'abord les chemins de fer et les télégraphes, comme l'ont fait déjà l'Allemagne et la Belgique, puis certaines industries, comme en France, puis les mines, et enfin même les exploitations agricoles, quand le sol aura été nationalisé. « La liberté dont un citoyen jouit doit être mesurée, non d'après la nature du gouvernement sous lequel il vit, mais d'après le petit nombre d'efforts auxquels il est assujetti » (page 16). « Par contre, ce qui caractérise essentiellement l'esclave, c'est qu'il travaille, par force, au profit d'autrui. Le degré de son esclavage varie d'après le rapport qui existe entre ce qu'il est forcé de livrer à autrui et ce qu'il peut garder pour lui » (page 34). Car dans le régime qui se prépare l'homme travaillera par contrainte et devra abandonner à l'État la plus large part de ce qu'il aura produit. Il importe peu que le maître qui commandera et qui prélèvera soit un individu ou la société. Voilà ce que dit M. Herbert Spencer.

Je ne crois pas, quant à moi, que l'État arrive jamais à prendre en main toutes les industries, par la raison très simple qu'un semblable système ne fonctionnerait pas. Ce que l'on peut concevoir comme possible, c'est un régime semblable à celui qu'a décrit M. Schæffle, dans son écrit *Essence du socialisme*, c'est-à-dire un ordre social où les branches multiples de la production seraient exécutées par des sociétés coopératives. Mais, en tout cas, les hommes ne seraient pas plus esclaves dans les ateliers de l'État que dans ceux de l'industrie privée. M. Herbert Spencer peut s'en assurer facilement. Qu'il visite les charbonnages de l'État prussien à Saarbrück, ou qu'il parcoure les chemins de fer de l'État en Belgique, qu'il interroge le personnel employé à tous les degrés, il verra qu'il est aussi libre et aussi content que celui des entreprises particulières. Il a même plus de garanties contre l'arbitraire, de sorte que sa liberté réelle est plus grande. Ce qui le prouve, c'est que les places dans les services de l'État sont recherchées par l'élite des ouvriers.

Si le degré de servitude est en proportion de la part du produit que peut garder pour lui celui qui le crée, alors il faut dire que, dans le monde entier, la plupart des ouvriers et des petits fermiers, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont point quelque propriété et dont la condition est déterminée par la dure loi de la concurrence, sont esclaves, car ils ne peuvent conserver pour eux que ce qui, en général, leur est indispensable pour subsister et se perpétuer. Sont-ils libres les *contadini* italiens dont j'ai décrit le triste sort dans mes *Lettres d'Italie*, réduits à vivre uniquement d'un maïs malsain qui leur donne la *pellagra?* Ils peuvent répondre, hélas! non sans quelque raison, au ministre qui les détourne d'émigrer : « Qu'entendez-vous par nation, monsieur le ministre? Est-ce la foule des malheureux? Oui; alors nous sommes vraiment la nation. Regardez nos visages pâles et amaigris, nos corps épuisés par un travail excessif et une nourriture insuffisante. Nous semons et nous récoltons du froment, et jamais nous ne mangeons de pain blanc. Nous cultivons la vigne, et nous ne buvons pas de vin. Nous élevons du bétail, et nous ne consommons pas de viande. Nous sommes couverts de haillons, nous habitons des trous infects. L'hiver, nous souffrons du froid et, l'été comme l'hiver, de la faim... La terre où l'on ne peut trouver de quoi vivre en travaillant est-elle une patrie? » Sont-ils libres, et ces ouvriers ruraux des Flandres dont le salaire est inférieur à 1 franc 25 centimes par jour, et ces petits fermiers à qui le *rack-rent* dérobe tout le produit net, et ces *crofters* des Highlands à qui l'on a enlevé les terres communales, héritage sacré de l'époque primitive, où ils pouvaient du moins entretenir quelques têtes de bétail, et ces fellahs égyptiens, que le créancier européen écorche jusqu'au sang, en un mot, tous les infortunés qui, en tous pays où la propriété n'appartient pas à celui qui la fait valoir, peinent, tout le jour, pour une rémunération insuffisante? Il se peut que, dans le régime de l'État entrepreneur général, — que je crois, moi, impossible, — leur condition ne soit pas meilleure, mais, en tout cas, elle ne pourra être pire.

Je n'admets nullement qu'il faille sacrifier la liberté dans la proportion où il est pourvu au bien-être. Tout au contraire : un certain degré de bien-être est la condition essentielle de la liberté. C'est une dérision d'appeler libre celui qui, moyennant son travail, ne trouve pas de quoi vivre ou à qui tout travail est même impossible, parce qu'il n'a rien à lui et que nul ne peut l'employer. Comparez d'ailleurs la vie du soldat à celle de

l'ouvrier des fabriques ou des charbonnages. Le premier est le type du serf dans le régime d'esclavage annoncé par M. Herbert Spencer, le second est le type de l'individu indépendant dans l'organisation industrielle et dans le régime du libre contrat. Lequel a le plus de liberté effective, le soldat, qui, ses exercices terminés, peut se promener librement et jouir de la nature, ou bien l'ouvrier qui, rentrant chez lui, le soir, après onze ou douze heures du plus dur labeur, ne trouve souvent d'autre distraction que les excitations du *gin-palace?* D'ailleurs le travailleur à l'atelier doit et devra toujours obéir au contremaître, ou aux nécessités de sa tâche, dans une entreprise privée, comme dans une société coopérative ou au service de l'État.

« Jusqu'à présent, dit M. Herbert Spencer, vous avez été libre de dépenser ce que vous gagnez comme vous l'entendez; mais, dorénavant, on le dépensera dans l'intérêt général. Or ce qui m'importe, ajoute-t-il, c'est le montant de ce que l'on m'enlève et non la main qui me le prend. » Ceci est-il bien vrai? Si ce que l'on prélève sur mon revenu est employé à ouvrir un parc public où je me promène, à établir des bains publics où je puisse me baigner l'été comme l'hiver, à ouvrir des bibliothèques où je me récrée et m'instruis et des clubs où je puisse passer mes soirées, à entretenir de bonnes écoles où mes enfants vont puiser les moyens de faire eux-mêmes leur chemin dans la vie, à bâtir des maisons hygiéniques et à bon marché qui m'épargnent la cruelle nécessité de vivre dans des bouges qui dégradent l'âme et le corps, le résultat sera-t-il le même que si cette somme était touchée par un Crésus, qui en fait usage pour ses fantaisies et ses plaisirs? J'ai visité, cet été, en Suisse et dans le pays de Bade, des villages qui donnent à chaque famille du bois de chauffage et de construction, tiré des forêts communales, un bon pâturage pour le bétail et quelques ares de terre pour y cultiver des légumes, et des fruits. En outre, tous les services publics sont défrayés par le revenu des propriétés communales, sans que les habitants aient à payer le moindre impôt [1]. Supposons que les bois, les prairies et les terres de la

1. Je citerai comme exemple le village de Freudenstadt, au pied du Knibis, en Bade. Jamais on n'a payé un sou d'impôt depuis sa fondation, en 1557. Il possède environ 2000 hectares (8000 morgen à 25 ares l'un) de beaux bois de sapins et de bonnes prairies, qui valent plus de 250 à 300 000 marks. Les 1430 bourgeois obtiennent

commune appartiennent à un grand propriétaire, et qu'il aille en dépenser la rente dans la capitale et en voyage! Quelle différence pour le bien-être des habitants! Veut-on l'apprécier? Que l'on compare le sort des *crofters* highlandais, citoyens libres du pays le plus riche du monde, avec la condition des villages perdus dans les montagnes des cantons alpestres de la Suisse ou dans les gorges de la Forêt-Noire, comme Freudenstadt.

Si, dans les villages des Highlands d'Écosse, la rente avait été, comme dans ces heureuses communes de la Suisse et de Bade, conservée, en partie, par les habitants et pour une autre part employée à des objets d'utilité générale, quel ne serait pas leur bien-être? Si seulement ils avaient pu conserver pour eux le varech, le *kelp*, que la mer leur apporte, quelle différence dans leur sort! ainsi que le montre si bien M. Blacky, dans son beau livre *The Scottish Highlanders*.

J'aurai une remarque semblable à faire pour la politique. « Qu'importe, dit M. Herbert Spencer, que je contribue à faire les lois, si ces lois m'enlèvent ma liberté? » Et pour nous effrayer de « l'esclavage futur » il cite l'exemple de la Grèce : « Dans la Grèce ancienne, dit-il, le principe accepté était que le citoyen n'appartient ni à lui-même ni à sa famille, mais à la cité. Et cette doctrine qui convient à une situation où la guerre est permanente, le socialisme, sans s'en rendre compte, veut la réintroduire dans une organisation destinée à être purement industrielle. » Il est certain que le régime des cités grecques, basées sur l'esclavage, ne peut convenir aux sociétés modernes, basées sur le travail. Toutefois, n'oublions pas tout ce qu'a été la Grèce et tout ce que nous devons à cette civilisation hellénique, que l'esclavage futur menace de faire revivre, dit M. Herbert Spencer. Non seulement ce régime a permis à la philosophie,

chacun autant de bois à brûler et de construction qu'ils en ont besoin. Chacun peut mettre en prairie, l'été, le bétail qu'il a nourri l'hiver. Il est parfaitement pourvu à l'entretien de l'école, de l'église, des chemins, des fontaines, et en outre, chaque année, on fait de notables embellissements. 100 000 marks ont été employés en 1883 à faire dans tout le village une distribution d'eau avec tuyaux en fer. Un hôpital a été construit d'abord, puis un joli kiosque sur la grande place, pour y faire de la musique les jours de fête. On répartit chaque année 50 à 60 marks par famille, en argent, et bien davantage quand il se fait une vente de bois extraordinaire. Ainsi en 1882 on a partagé entre les 1430 bourgeois 80 000 marks. N'est-ce pas là un heureux village?

à la littérature, aux arts de produire des chefs-d'œuvre incomparables, mais il a donné aux caractères une telle trempe d'individualité, que les hommes illustres de la Grèce apparaissent comme des types marmoréens, dont les traits et les paroles resteront éternellement gravés dans la mémoire des hommes. Si l'esclavage futur peut faire naître parmi nous des Socrates, des Platons, des Aristotes, des Xénophons, des Solons, des Lycurgues, des Eschyles, des Sophocles, des Thucydides, des Miltiades, des Epaminondas ou des Périclès, nous n'aurons pas à nous en plaindre. D'où vient cette levée en masse d'hommes extraordinaires? Des institutions démocratiques et d'un merveilleux système d'éducation, qui concouraient à produire le développement harmonique de toutes les facultés de l'esprit, du cœur et du corps. L'armée allemande, malgré sa discipline de fer, donne, en quelque mesure, les mêmes résultats. Elle saisit un lourd et inerte paysan ; elle lui apprend à marcher, à nager, à se tirer d'affaire ; elle achève son instruction et en fait un homme mieux trempé et plus apte à survivre dans le combat pour la vie. Si, dans nos villes, l'autorité prélevait une large part de la rente pour former des hommes, mieux encore que ne le fait l'armée allemande, et plutôt à la façon des Grecs, les générations futures ne seraient-elles pas plus aptes à bien travailler, à se suffire, à maintenir haut leur dignité et leur condition, que ceux qui auraient passé leur enfance dans le ruisseau?

C'est à tort que M. Herbert Spencer dit : « Qu'importe que je prenne part à faire des lois si ces lois m'enlèvent ma liberté? » Des lois qui me privent de ma liberté pour me dégrader et me piller sont odieuses, mais des lois qui ne le font que pour mon bien et pour développer mes facultés sont bienfaisantes, comme l'est la contrainte qu'un père intelligent impose à ses enfants pour les corriger et les instruire. En outre, contribuer à faire les lois élève l'homme de toute façon. Ainsi que l'a montré Mill, c'est même le principal avantage d'une extension du suffrage. Celui qui a un vote à émettre sortira nécessairement de la sphère basse de l'intérêt individuel, pour s'occuper des intérêts généraux ; il lira, il discutera, il s'instruira ; on s'adressera à lui pour l'entraîner et le convaincre. Il aura le sentiment qu'il est un homme libre et qu'il a son mot à dire dans la direction des affaires publiques. L'influence qu'exerce ce sentiment sur le citoyen français, et plus encore sur le citoyen suisse, est remarquable.

Certes, les réformes politiques ou sociales ne produiront de

bons fruits que si les hommes sont améliorés au point de pouvoir les comprendre et les appliquer. Mais il ne faut pas oublier que des institutions meilleures rendent aussi les hommes meilleurs. Visitez la Norvège : il ne s'y commet presque pas de crimes. Dans les campagnes on dort sans tirer les verrous, et on ne vole point, sans doute parce que les gens sont moraux et religieux, mais aussi parce que la propriété est également répartie. Nul n'est dans l'opulence et nul dans le dénuement. Or la misère et la dégradation, qui en est la suite, sont la cause de la plupart des crimes. Le riche financier Helvétius a dit parfaitement : « Chaque citoyen possède-t-il quelque bien dans un Etat, le désir de la conservation est, sans contredit, le vœu général de la nation. Le grand nombre, au contraire, y vit-il sans propriété, le vol devient le vœu général de cette même nation. » (*De l'homme*, sect. VI, c. 7.)

En terminant, tâchons de pénétrer au fond du débat. En face des maux qui accablent les sociétés, deux systèmes se présentent. D'une part, on peut dire avec le christianisme ou avec le socialisme : Ces maux sont la conséquence de la perversité et de l'égoïsme des hommes. La charité, la fraternité doivent y porter remède. Il faut secourir et relever les déshérités. Comment? Par la venue du royaume de Dieu, « où les derniers seront les premiers », dit le Christ; — par la mise en commun de tous les biens, disent les apôtres, dans la première ferveur messianique et aussi, plus tard, les communautés religieuses; par l'aumône et par toutes les œuvres de bienfaisance, dit le christianisme du moyen âge; — par la réforme des lois réglant la répartition de la propriété, dit le socialisme. D'autre part, on peut prétendre, avec la sociologie évolutionniste, que ces misères sont la conséquence inévitable et bienfaisante des lois naturelles Ces lois sont la condition du progrès. A vouloir les supprimer on trouble l'ordre de la nature et on retarde l'éclosion d'un situation meilleure. C'est par l'élimination des faibles, des infirmes, des incapables et par la survie des plus forts, des plus aptes que s'accomplit l'amélioration des espèces animales. Cette loi de la sélection naturelle doit pouvoir s'appliquer librement et complètement aux sociétés humaines. *Society is not a manufacture but a growth.* La société n'est pas une construction artificielle, mais un développement spontané comme celui d'une plante. La force est réellement le droit, car il est dans l'intérêt général que les forts l'emportent et perpétuent l'espèce. Ainsi parle ce qu'on appelle maintenant la Science.

Dans un livre intitulé : *True history of Joshua Davidson*, l'auteur, qui a voulu mettre en regard l'idéal chrétien et la société actuelle, formule nettement l'opposition qui existe entre le dogme de la « Science » et le dogme de l'Évangile. « Si les doctrines de l'économie politique sont vraies, si les lois de la lutte pour l'existence et de la survie des plus aptes doivent s'appliquer entièrement à la société humaine, aussi bien qu'aux plantes et aux animaux, alors disons nettement que le christianisme qui vient en aide aux pauvres et aux faibles et qui tend la main aux pécheurs, est une folie, et renonçons franchement à une croyance qui n'influence ni nos institutions politiques ni nos arrangements sociaux et qui ne doit pas les influencer. Si le Christ avait raison, notre christianisme actuel a tort, et si la sociologie contient la vérité scientifique, alors Jésus de Nazareth a parlé et agi en vain, ou plutôt il s'est insurgé contre les lois immuables de la nature ». (Tauchnitz édition, page 252.)

M. William Graham, dans son beau livre : *The creed of science* (page 278), dit à ce propos : « Cette grande et redoutable controverse — la plus importante dans l'histoire de notre espèce, qui remonte probablement au début des sociétés humaines, et qui, en tout cas, est aussi ancienne que la *République* de Platon, où elle se trouve discutée à fond, et que le christianisme qui a commencé par le communisme — a commencé à être comprise seulement dans ce dernier demi-siècle comme un débat soulevant des questions pratiques de l'ordre le plus grave et non comme des utopies se rapprochant à peine du domaine du possible. »

On peut démontrer, je crois, très clairement que le dogme de la prétendue science n'est nullement scientifique, puisqu'il est contraire aux faits, tandis que la doctrine du christianisme est conforme en même temps et aux faits actuels et à l'idéal de l'humanité.

Darwin a emprunté à Malthus l'idée de « la lutte pour l'existence » et de « la survie des plus aptes », et il en a tiré la théorie de l'évolution et du transformisme, mais les naturalistes n'ont nullement songé à appliquer ces lois biologiques aux sociétés humaines. C'est la sociologie qui a tenté de le faire, en acceptant, les yeux fermés, des mains des économistes, ce principe que la société est régie par des lois naturelles, auxquelles il suffit de donner un libre cours pour amener la plus grande somme possible de prospérité et de bonheur; or ceci est manifestement une erreur. Certes, les sociétés humaines, étant comprises dans ce que nous appelons la nature, obéissent aux lois

de celle-ci, mais les institutions et les lois qui règlent l'acquisition et la transmission des biens, la propriété et l'hérédité en leurs formes diverses, en un mot, toutes les lois civiles et pénales émanent de la volonté des hommes et des décrets des législateurs, et si l'expérience ou une notion plus élevée de justice nous montrent qu'elles sont mauvaises, nous pouvons les changer. Quant aux lois darwiniennes, il est impossible de les faire régner parmi les hommes, sans anéantir toutes nos institutions d'une façon plus radicale que ne le rêvent les nihilistes les plus extrêmes. Voyez plutôt parmi les animaux : le plus fort dépouille le plus faible, le tue et s'en repaît. Si parmi les hommes le mieux armé s'avise de faire de même, il est incarcéré ou pendu. Veut-on que parmi nous la lutte pour l'existence aboutisse au triomphe des plus aptes, il faut évidemment abolir les lois qui condamnent le vol et l'assassinat. L'animal n'obtient de la nourriture qu'à proportion qu'il fait usage de ses muscles. Parmi nous, grâce à des institutions successives : esclavage, servage, rente, un grand nombre d'hommes prélèvent de quoi vivre dans l'opulence sans rien faire. Si M. Herbert Spencer désire que ce principe suprême de justice : *Rémunération en proportion du mérite*, soit pleinement appliqué, il faut qu'il réclame la suppression du régime actuel de propriété. Parmi les animaux chaque individu se fait sa destinée en raison de ses aptitudes. Parmi les hommes la destinée de chacun est déterminée par les avantages qu'il obtient ou qu'il hérite de ses parents, et celui à qui revient une brillante succession l'emporte sur les autres. Pour assurer l'application des lois darwiniennes, il faut donc abolir la famille et surtout le droit de succession.

Les animaux, comme les plantes, obéissant à l'instinct, procréent tant qu'ils le peuvent, mais une lutte et un carnage incessants arrêtent la multiplication excessive. Les hommes parviennent à vivre en paix, à mesure qu'ils se civilisent; ils parlent de se traiter en frères, et, même, des philanthropes rêvent, les insensés! de substituer l'arbitrage à la guerre. L'équilibre entre la naissance et la mort se trouve ainsi rompu; l'ordre naturel est troublé. Pour le rétablir, vantons les batailles, disons avec le général de Moltke que le projet de les supprimer est une utopie malfaisante et imposons silence aux fous dangereux qui vont répétant : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Au sein de la nature règne ce qui nous paraît l'injustice, ou, comme le dit plus énergiquement encore Renan, « la nature est

l'injustice même ». La pierre qui tombe écrase indifféremment l'honnête homme ou le coquin. Un oiseau plongeur, après une longue recherche, apporte à sa couvée une nourriture bien gagnée; un aigle, despote des airs, fond sur lui et la lui enlève. Nous trouvons cela inique, odieux. Nous ne voulons pas que parmi nous chose semblable soit tolérée. Le vigoureux Caïn tue le doux Abel. Le sentiment du droit et de la justice proteste. C'est à tort. Car il ne s'agit que de l'application « du procédé par lequel la nature élimine les moins bien conformés et assure l'amélioration de l'espèce par le triomphe de ses meilleurs exemplaires ».

Helvétius formule parfaitement la loi darwinienne, mais pour la condamner : « Le sauvage dira à ceux qui sont moins forts que lui : Lève les yeux au ciel : tu vois l'aigle fondre sur la colombe; abaisse-les sur la terre : tu vois le cerf déchiré par le lion; porte tes regards sur la profondeur des mers : tu vois la dorade dévorée par le requin. Tout dans la nature t'annonce que le faible est la proie du puissant. La force est un don des dieux. Par elle, je possède tout ce que je puis ravir. » (*De l'homme*, IV, 8.)

L'effort constant des moralistes et des législateurs a été de remplacer le règne de la force par le règne de la justice. Comme le dit Bacon : *In societate aut vis aut lex viget*. Le but est de soumettre de plus en plus les actes des hommes à l'empire de la loi, et d'une loi de plus en plus conforme à l'équité. Les sociétés ont été longtemps et sont encore, pour une large part, comme un reflet de la nature. Les violations de la justice y sont nombreuses, mais veut-on les faire disparaître, il faut s'éloigner de l'ordre de la nature et non le rétablir.

C'est pour ce motif que le christianisme, qui est une aspiration ardente vers la justice, est conforme à la vraie science. Dans le livre de Job le problème est posé d'une façon tragique. Le pervers est aussi heureux que le juste et, comme dans la nature, le puissant vit aux dépens du faible; mais le sentiment du droit proteste et la voix du pauvre s'élève contre les oppresseurs. Écoutez quelle pensée profonde! « Comment se fait-il que les méchants vivent, qu'ils vieillissent et croissent en force, et que leurs maisons jouissent de la paix loin de la frayeur? La verge de Dieu n'est point sur eux. Arrive-t-il souvent que leur lampe s'éteigne, que la misère fonde sur eux, que Dieu leur distribue une part en sa colère? » (Job, XXI, 7, 9, 17, 18.) « Pourquoi l'Éternel ne dispose-t-il pas le temps de sorte que

ses serviteurs voient le jour de sa justice? Les méchants déplacent les bornes des champs et font paître les troupeaux qu'ils ont volés. Les indigents vont tout nus, sans vêtements; ils portent les gerbes et ils sont affamés; ils foulent le pressoir et ils ont soif. » (Job, XXIV, 1, 2, 10, 11.)

Contre le mal qui règne dans la société, Isaïe, dans ses prophéties, élève une protestation éloquente et annonce qu'un temps viendra où la justice sera établie sur la terre. Ces espérances messianiques se formulent en termes si précis qu'ils peuvent encore servir de programme aux réformes qui restent à accomplir. « Il jugera son peuple avec justice et les malheureux avec équité. Il aura pitié du misérable et de l'indigent, et il sauvera la vie des pauvres. Les blés abonderont dans le pays. » (Psaume LXXII, 4, 13, 16.) « L'œuvre de la justice sera la paix, et le fruit de la justice, le repos et la sécurité pour toujours. » (Isaïe, XXII, 17.) « Moi, l'Éternel, j'aime la justice. » (Isaïe, LXI, 8.) « Ceux qui auront amassé le blé le mangeront et ceux qui auront récolté le vin le boiront. » (Isaïe, LXII, 9.) Dans la Jérusalem nouvelle « on n'entendra plus le bruit des pleurs. Ils bâtiront des maisons et les habiteront; ils planteront des vignes et en mangeront le fruit. Ils ne bâtiront pas des maisons pour qu'un autre les habite, ils ne planteront pas des vignes pour qu'un autre en mange le fruit. Mes élus jouiront de l'œuvre de leurs mains et ne travailleront pas en vain. » (Isaïe, LXV, 19, 21, 22, 23.)

C'est au nom de la justice, et non de la charité ou de la miséricorde, que le prophète élève sa voix en faveur des pauvres. « L'Éternel entre en jugement avec les anciens de son peuple et avec ses chefs : Vous avez brouté la vigne! La dépouille des pauvres est dans vos maisons! De quel droit foulez-vous mon peuple et écrasez-vous la face des pauvres? dit le Seigneur. » (Isaïe, III, 14, 15.) « Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison et qui joignent champ à champ, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace et qu'ils habitent seuls au milieu du pays. » (Isaïe, V, 8.) Dans la société renouvelée la propriété sera assurée à tous. « Chacun habitera sous sa vigne et sous son figuier. » (Michée, IV, 4.)

L'idéal messianique des prophètes comprend donc, premièrement, le triomphe de la justice apportant la liberté aux opprimés, le bien-être aux déshérités et le fruit de leurs labeurs aux travailleurs, et, en second lieu et principalement, la domination et la glorification du peuple élu d'Israël. L'idéal messianique de l'Évangile laisse au second plan ces aspirations de

grandeur nationale, pour mettre dans une pleine et admirable lumière la première de ces idées, celle d'une transformation radicale de l'ordre social. L'Évangile, c'est « la bonne nouvelle », εὐαγγέλιον, apportée aux pauvres, l'annonce de l'approche du royaume de Dieu, c'est-à-dire du règne de la justice. Les premiers y seront les derniers; donc l'ordre prétendu naturel sera renversé. A qui sera la terre? Aux plus forts, comme parmi les animaux et comme le veulent les lois darwiniennes? Non, aux débonnaires (Saint Mathieu, V, 5). Le riche entrera difficilement au ciel, mais Lazare sera reçu dans le sein d'Abraham. Le riche est précipité dans le lieu où il y aura des grincements de dents. Celui qui plaît à Dieu n'est pas celui qui aura su le plus habilement amasser des millions, mais celui qui aura fait le plus pour ses semblables.

La première des lois biologiques, celle qui assure le triomphe des plus aptes, puisqu'elle leur fait sacrifier les autres à leur profit, l'égoïsme, est condamnée sans cesse. « Que nul n'ait en vue ses propres intérêts, mais que chacun ait aussi égard à ceux des autres. » (Paul aux Philip., II, 4.) La première vertu est la charité. Ce principe est l'essence même de l'Évangile. « Cherchez d'abord la justice et le reste vous sera donné par surcroît. » Profonde vérité économique. En effet, qu'en vertu des lois équitables, chacun jouisse du produit intégral de son travail, et l'activité sera portée au plus haut point. Rien de plus contraire à la prospérité des peuples que des lois iniques.

Si l'on veut appliquer les lois darwiniennes aux sociétés humaines, on détruit l'utilité que l'on avait cru pouvoir tirer de l'histoire considérée comme une leçon morale à l'usage des peuples et des rois. En effet, on arrive alors à considérer l'histoire comme la lutte zoologique des nations et le prolongement de l'histoire naturelle. Quelle instruction morale y a-t-il à tirer de l'étude du monde animal, où l'on voit toujours le plus fort dévorer le plus faible? Rien de plus odieux et de plus démoralisant.

L'incomparable sublimité de l'Évangile, encore, hélas! trop méconnue et par les uns et par les autres, consiste dans cette soif ardente de la perfection, dans cette aspiration vers un idéal de justice, qui poussaient Jésus et ses premiers disciples à condamner le monde réel. C'est de là que sont venus la haine de l'iniquité sous toutes ses formes, la recherche d'un ordre meilleur, les réformes, le progrès. Pourquoi les peuples musulmans restent-ils stationnaires, tandis que les peuples chré-

tiens marchent en avant d'un pas sans cesse plus rapide? Parce que les premiers se résignent au mal, tandis que les seconds prétendent le combattre et l'extirper. Le stoïcisme dont on ne peut assez admirer l'élévation, l'austérité, la pureté, et les anciens les plus vertueux, comme Marc-Aurèle, s'inclinaient devant les faits, parce qu'ils y voyaient la conséquence nécessaire de l'ordre naturel. Comme les évolutionnistes modernes, ils glorifient les lois de la nature, qu'ils croient parfaites. Leur optimisme va jusqu'à adorer le Cosmos comme divin. « Tout ce qui t'arrange, ô Cosmos, m'arrange, dit Marc-Aurèle. Rien ne m'est prématuré ou tardif de ce qui pour toi vient à l'heure. Je fais mon fruit de ce que portent les saisons, ô nature! De toi vient tout. En toi est tout. Vers toi va tout... Si les dieux sont souverainement bons et souverainement justes, ils n'ont rien laissé passer dans l'ordonnance du monde qui soit contraire à la justice et à la raison. » Quel contraste entre cette satisfaction sereine et les réprobations virulentes de Job, des prophètes et de Jésus! A l'opposé des stoïciens et de M. Herbert Spencer, le vrai chrétien considère le monde comme si complètement infecté de mal qu'il le fuit, ou qu'il espère un prochain cataclysme qui le réduira en poudre, pour faire place « à une autre terre et d'autres cieux ». Le sentiment du stoïcien et du sociologue évolutionniste le conduit logiquement à l'inertie, puisqu'il doit respecter l'ordre actuel comme le résultat des lois nécessaires. Le sentiment du chrétien enfante ce désir ardent d'améliorations, qui, parfois, poussé à l'extrême ou au désespoir, aboutit aux violences révolutionnaires et au nihilisme. Non seulement Jésus, mais tous les grands réformateurs religieux comme Bouddha, Mahomet, Luther, les grands philosophes comme Socrate et surtout Platon, les grands législateurs, depuis Solon et Lycurgue jusqu'aux légistes de la révolution française, toute l'élite de l'humanité, frappée des maux qui affligent notre espèce, ont conçu et révélé un idéal d'ordre social plus conforme à la notion de justice. Ils posaient l'utopie en face de la réalité. Plus le christianisme se dépouillera de la dogmatique, pour mettre en relief les idées de réforme morale et sociale contenues dans les paroles de Jésus, plus les sociétés s'éloigneront des principes exposés par M. Herbert Spencer. Dans le magnifique développement du droit romain qui a duré quinze cents ans, une évolution semblable s'est produite. Au début, dans la loi des XII Tables, on retrouve encore les traces de la dure loi du plus fort, symbolisée par la lance, *quir*, qui

donne son nom au droit quiritaire. Le père de famille pouvait vendre, exposer, détruire ses enfants. Il avait pouvoir absolu sur ses esclaves, qui étaient « sa chose ». Le créancier pouvait mettre en prison et même couper en morceaux le débiteur insolvable, *in partes secanto*. La femme était entièrement dans la main du mari, *in manus*. Peu à peu, grâce au travail, continué de siècle en siècle, d'une succession de jurisconsultes éminents, des principes d'humanité et d'équité ont pénétré toutes les parties du droit.

La loi darwinienne qui glorifie la force a fait place à la loi chrétienne qui glorifie la justice : mais le mouvement chrétien continuera, malgré les objurgations de M. Herbert Spencer et de ceux qui pensent comme lui. Il est la conséquence de la marche de la civilisation, depuis le christianisme, et même depuis le prophétisme d'Israël. Il se manifestera, non plus comme au moyen âge par des œuvres de miséricorde, mais, sous l'empire de la science économique, par les réformes et par l'intervention de l'Etat en faveur des déshérités, qui mettront les hommes en mesure d'obtenir une part de bien-être proportionnée au travail utile qu'ils auront accompli.

Les lois darwiniennes, généralement admises dans le domaine de l'histoire naturelle et pour l'évolution du règne animal, ne seront jamais appliquées dans les sociétés humaines, tant que les sentiments de justice et de charité que le christianisme a gravés dans nos cœurs n'en seront pas complètement extirpés.

III

RÉPONSE A M. ÉMILE DE LAVELEYE

PAR M. HERBERT SPENCER

L'éditeur de la *Contemporary Review* ayant bien voulu me communiquer une épreuve du précédent article de M. de Laveleye, et m'ayant autorisé à le faire suivre de quelques explications et commentaires, en attendant une réponse complète réservée pour un numéro ultérieur de cette Revue, j'ai écrit les pages suivantes, afin d'éviter de graves malentendus qui pour-

raient résulter des critiques de M. de Laveleye, si elles paraissaient sans observations.

A la première page de son essai, M. de Laveleye, parlant de l'effort fait pour établir « une plus grande égalité parmi les hommes » par l'emploi des revenus de l'État ou des communes, écrit ce qui suit : « M. Spencer considère cet effort fait partout, avec plus ou moins d'énergie, pour améliorer la condition des classes laborieuses, comme une violation des lois naturelles, qui ne manqueront pas d'en faire porter la peine aux nations égarées par une philanthropie mal inspirée. »

Cette phrase en elle-même et surtout expliquée par tout ce qui suit, est faite pour produire l'impression que je suis opposé aux mesures destinées « à améliorer la condition des classes laborieuses ». Cela est entièrement inexact, comme de nombreux passages de mes livres le prouveraient. Deux questions se posent : Quelles mesures faut-il adopter et qui doit les mettre à exécution? En premier lieu, il y a plusieurs mesures favorables à l'amélioration de la condition des classes laborieuses, que j'ai toujours soutenues et que je soutiens encore comme devant être prises par les pouvoirs publics généraux ou locaux; surtout une administration efficace de la justice qui est à leur avantage directement et indirectement, une administration de la justice qui non seulement réprime la violence et la fraude, mais qui punit promptement quiconque porte atteinte aux droits de son voisin, même par une *nuisance.*

Tout en réclamant une diminution de l'action de l'État de l'ordre « régulateur-positif », j'ai demandé une extension de l'action de l'État dans le sens « régulateur-négatif », entendant par là cette intervention qui limite les activités des citoyens dans les bornes qu'impose l'existence d'autres citoyens qui ont le droit de se livrer à des activités semblables. J'ai montré que la mauvaise administration de la justice augmente considérablement les frais de l'existence pour tous (*Study of Sociology*, page 415), et atteint par conséquent tout spécialement les classes laborieuses, dont le sort dépend du coût de la vie.

Parmi les maux de la législation excessive, j'ai signalé, dès le début, celui-ci, à savoir, que tant de questions absorbent l'attention publique, que la question de l'organisation de la justice se trouve négligée, et que la vie sociale est ainsi viciée par les iniquités qui en sont la conséquence (voir *Social Statics — The duty of State*, et aussi *Essays*, vol. II, pages 94-98; vol. III, page 167). En défendant la théorie du laissez-faire

dans son sens originel, j'ai fait voir que la politique d'intervention universelle aboutit à un laissez-faire malfaisant qui permet aux gens malhonnêtes de s'enrichir aux dépens des gens honnêtes.

En second lieu, il y a d'autres mesures en très grand nombre favorables « à l'amélioration du sort des classes laborieuses », que j'approuve tout autant que M. de Laveleye. Je me sépare de lui seulement en ce qui concerne l'agent qui doit les mettre à exécution.

Sans vouloir diminuer l'action des philanthropes, tout au contraire, j'ai soutenu à différentes reprises qu'ils atteindraient leur but bien mieux par l'initiative privée que par celle des gouvernements. M. de Laveleye connaît mieux que moi les faits qui prouvent que dans les sociétés en général les arrangements organiques qui pourvoient à la production et à la distribution de la richesse se sont développés, non seulement sans l'aide de l'État, mais, presque toujours, malgré les obstacles créés par l'État, et par conséquent je suis surpris qu'il ne semble pas admettre cette opinion, que les individus, soit isolés, soit associés, peuvent arriver à des résultats bien supérieurs à ceux que peut obtenir l'État, qu'il est de mode d'invoquer aujourd'hui [1].

Parlant du domaine de la liberté individuelle, M. de Laveleye dit : « En résumé, je pense avec M. Herbert Spencer qu'il faut proclamer très haut que, contrairement aux doctrines de Rousseau, le pouvoir de l'État doit être limité et qu'il est un domaine réservé à la liberté individuelle qui doit toujours être respecté, mais les bornes de ce domaine doivent être tracées non par la volonté du peuple, mais par la raison et la science en vue du grand bien. »

Je me demande comment cette phrase peut être écrite à mon adresse, comme si elle était en opposition avec mes idées. Mais

1. Je n'ai à répondre que deux mots à ce paragraphe. Je n'ai pas dit que M. Spencer est hostile à l'amélioration du sort des ouvriers, mais qu'il ne veut pas de l'intervention positive de l'Etat dans ce but. C'est précisément ce qu'il affirme. Je pense, comme lui, qu'il faut réduire l'intervention de l'État au minimum, mais, là où elle est nécessaire, je la veux efficace. Or je crois qu'elle l'est, quand il s'agit de mettre plus d'égalité entre les hommes, non par des secours ou de la « générosité », mais par un système général d'instruction et par une bonne organisation de la propriété.

Emile de Laveleye.

mon livre *Social Statics* a pour but spécial d'essayer de marquer ces limites, au moyen « de la raison et de la science ». Dans mes *Data of Ethics*, le chapitre intitulé : *Sociological view* est écrit pour montrer que les limites à imposer à la liberté individuelle peuvent se déduire des lois de la vie, telles qu'elles agissent sous l'empire des conditions sociales. Et dans l'écrit *The man versus the State*, dont M. de Laveleye s'occupe plus spécialement, une partie du dernier chapitre est consacrée à prouver, par voie de déduction, que les « droits naturels » dérivent des besoins de la vie auxquels chaque homme doit pourvoir, en présence d'autres hommes qui ont à faire face aux mêmes besoins, tandis que dans une autre partie du même chapitre, je fais voir, par voie d'induction, que les droits naturels ont commencé à être reconnus au sein des groupes primitifs, par les représailles que provoque tout attentat, représailles qui tendent sans cesse à amener le respect pour les limites légitimes de l'activité individuelle. Si M. de Laveleye ne considère pas que c'est là « établir ces limites au moyen de la raison et de la science », je demande quelle est l'espèce « de raison et de science » qu'il réclame pour les déterminer [1].

A une autre page M. de Laveleye écrit : « Je pense que l'État doit faire usage de ses légitimes moyens d'action pour établir, parmi les hommes, plus d'égalité en proportion des mérites. » Je fais remarquer d'abord que l'expression « ses légitimes moyens d'action » semble trancher la question, puisque le point en discussion est précisément de savoir quels sont « les moyens légitimes d'action », mais j'ajoute que je suis surpris de lire cette phrase émanant d'un économiste aussi distingué. M. de Laveleye parle de la vieille économie politique, faisant entendre qu'il est un économiste de la nouvelle école qui n'accepte pas les doctrines de l'ancienne; mais je n'étais point préparé à ce qu'il s'en séparât au point de nier que dans la plupart des cas « une rémunération proportionnée aux mérites » résulte de l'action libre de l'offre et de la demande. Après toutes les

1. Je n'avais critiqué chez M. Spencer que l'appel fait (page 85) à l'opinion et à la volonté populaires, dans le passage : « Si l'on demandait à tous les Anglais, etc., etc. » Je voulais dire que la volonté populaire doit être subordonnée à la voix de la science et de la raison, celles-ci étant incorporées dans une assemblée renfermant l'élite de la nation, c'est-à-dire un sénat idéal comme celui que rêvaient Platon et Aristote le marquis Alfieri et lord Rosebery.

E. L.

souffrances infligées aux hommes, pendant tous les siècles passés, par les tentatives absurdes de l'État de régler les prix et les salaires, je m'attendais encore moins à voir un économiste avoir en l'État une confiance assez grande pour le charger de proportionner « la rémunération aux mérites ». Je sais qu'il en est qui prétendent que le salaire doit être proportionné aux désagréments de la besogne accomplie, entendant par là, je suppose, qu'un équarrisseur ou un veilleur de nuit toucherait trois guinées par jour, et un médecin une demi-couronne. Mais, avec un arrangement pareil, je pense que la dépense et le temps nécessaires pour former un médecin n'étant pas compensés, il n'y aurait bientôt plus de médecins, ni personne capable de remplir les fonctions de l'ordre supérieur. Je ne crois pas que M. de Laveleye ait précisément en vue un règlement de ce genre, mais si, après l'expérience du passé et du présent, il a foi dans l' « officiel » pour juger et récompenser les mérites personnels, il est doué d'une confiance qui m'étonne [1].

L'une des questions que pose M. de Laveleye est celle-ci : « Si faire intervenir les pouvoirs publics pour relever les classes ouvrières, c'est remonter le cours de l'histoire et revenir à l'ancien type militant des sociétés, comment se fait-il que le pays où le type nouveau de l'organisation industrielle s'est développé plus complètement qu'ailleurs, c'est-à-dire l'Angleterre, soit en même temps celui où cette intervention de l'État est poussée le plus loin et surtout où l'on réclame les mesures les plus énergiques dans ce sens? »

Outre la question principale, des questions accessoires sont soulevées ici. J'ai déjà dit que je m'opposais, non à « toute intervention des pouvoirs publics en faveur des classes laborieuses », mais à un certain genre d'intervention. L'abolition des lois interdisant la coalition des ouvriers et le libre déplacement des artisans, c'étaient certes des lois améliorant le sort des classes laborieuses, et j'aurais été heureux de contribuer à les

1. Actuellement la libre concurrence n'apporte pas une rémunération équitable, parce que le contrat n'est pas vraiment libre. Le petit fermier et l'ouvrier *doivent* tout accepter sous peine de mourir de faim. C'est ce qu'a démontré M. Spencer dans le chapitre des *Social Statics* cité plus haut. Je ne veux pas que l'État fixe les prix et les salaires, mais je demande qu'il soit établi un régime social semblable à celui qui existe à peu près en Norvège, par exemple, ou que l'égalité des conditions soit assez grande pour que le contrat soit réellement libre et par conséquent équitable. E. L.

faire adopter. De même, en ce moment, je désire qu'il soit pris des mesures sévères et efficaces pour empêcher qu'on embarque, dans un but frauduleux, des matelots sur des navires incapables de tenir la mer. Mes plus vives sympathies sont acquises à ceux qui dénoncent les usurpations constantes des propriétaires, les clôtures des communaux et des bordures gazonnées des *Lanes* par exemple. Ces injustices et d'autres du même genre, dont souffrent les classes laborieuses et qui remontent haut, je ne suis pas moins désireux que M. de Laveleye de les voir empêchées, à condition qu'on prenne bien soin de ne pas en commettre d'autres, en y portant remède. Il s'ensuit que M. de Laveleye dans la phrase citée plus haut s'est mal exprimé. En outre, il dit que j'appelle cette intervention des pouvoirs publics en faveur des ouvriers un retour à « l'ancien type militant des sociétés ». C'est une erreur : car dans les anciennes sociétés militantes, on s'occupait peu du sort des classes laborieuses; on n'y pensait même pas. Ce que j'ai dit, c'est que le système de coercition qu'on recommande est semblable au système de coercition en vigueur dans les sociétés militantes, le but poursuivi étant complètement différent.

Mais revenant au point principal soulevé dans sa question, j'y veux répondre par une « contre-demande » : Pourquoi la nouvelle organisation industrielle est-elle plus développée en Angleterre qu'ailleurs et sous quelles conditions s'est-elle ainsi développée? J'ai à peine besoin de faire remarquer à M. de Laveleye que l'époque pendant laquelle l'organisation industrielle s'est développée en Angleterre plus qu'ailleurs était un temps où la forme du gouvernement était moins « coercitive » et où les individus étaient plus libres qu'ailleurs. Et si des philanthropes enthousiastes, entraînés par les admirateurs des bureaucraties continentales, augmentent les interventions administratives plus rapidement ici que sur le continent, c'est évidemment parce qu'il y a plus de place ici qu'ailleurs pour cette extension.

Pour prouver que les méthodes coercitives améliorent les conditions des classes laborieuses, M. de Laveleye dit : « Un fait suffit pour démontrer le grand progrès dû à l'intervention de l'État : c'est qu'en Angleterre, au sein d'une population qui augmente sans cesse, la criminalité diminue notablement et rapidement. » Sans m'arrêter au fait noté dans l'*Histoire de la criminalité en Angleterre* par M. Pike, que les cas de violence et les délits avaient beaucoup augmenté durant la période de guerre

qui s'est terminée à Waterloo, et sans faire ressortir qu'après le temps de relèvement qui a succédé à ces longues guerres, il s'est produit une diminution de crimes en même temps qu'une grande diminution de législation coercitive qui a caractérisé cette longue période de paix, je ferai remarquer que la première condition pour tirer des conclusions de certains faits est d'ajouter : « toutes choses égales d'ailleurs ». M. de Laveleye ne tient pas compte de deux facteurs bien plus importants que tous les autres et qui ont produit une véritable révolution : les chemins de fer et le libre-échange, le libre-échange résultant de l'abolition des interdictions gouvernementales en matière de commerce, obtenues après une longue lutte; les chemins de fer construits par l'initiative privée, en dépit d'une opposition énergique, soutenue au sein du parlement. Sans aucun doute, la prospérité due à ces deux facteurs a grandement amélioré le sort des classes ouvrières et ainsi a diminué la criminalité, car certainement, en diminuant la difficulté de se procurer des subsistances, on diminue les tentations de recourir au crime.

Si M. de Laveleye n'a eu en vue que la diminution récente de la criminalité, alors, à moins qu'il ne nie le rapport qui existe entre l'ivrognerie et le crime, il doit admettre que l'agitation pour la tempérance, avec ses engagements, avec « ses Sociétés d'espérance » et avec sa « Ligue du ruban bleu », a contribué notablement à ce résultat.

Avant de passer à la question principale, qu'on me permette de relever encore quelques points de détail. M. de Laveleye dit : « Je pense que l'erreur fondamentale du système de M. Herbert Spencer, qui est généralement accepté aujourd'hui, consiste dans la croyance que si le pouvoir de l'État était suffisamment réduit... » En regard de cette phrase, je reproduirai celle-ci, écrite récemment par M. Frédéric Harrison : « M. Spencer vient de publier *The man versus the State*, auquel il espère à peine convertir quelqu'un et dont un critique peu bienveillant aurait pu changer le titre en celui-ci : *M. Spencer contre toute l'Angleterre*. » La crainte de voir triompher mes arguments qui a, je pense, poussé M. de Laveleye à les combattre, est évidemment peu fondée. Je voudrais bien pouvoir croire que son appréciation est plus juste que celle de M. Harrison [1].

1. La partie des doctrines de M. Spencer qui fait tant de prosélytes n'est pas celle où il combat l'intervention de l'Etat, mais celle

M. de Laveleye dit : « La loi que M. Herbert Spencer voudrait voir appliquer à la société est la loi darwinienne, la « survie des plus aptes ». On me pardonnera peut-être si j'essaye de prévenir la confirmation d'une erreur qui a généralement cours. Dans son article, M. de Laveleye a emprunté au livre *Social Statics* des passages montrant avec insistance les avantages de la « survie des plus aptes », aussi bien au sein de l'humanité que dans le règne animal, quoiqu'il ne tienne pas compte de ce fait que tout l'ouvrage est une exposition complète des conditions et des limites sous lesquelles la loi naturelle de l'élimination des incapables doit être admise à opérer. Ce que je veux seulement faire ici, c'est corriger l'impression que sa phrase citée plus haut peut produire en me bornant à rappeler deux dates. Le livre *Social Statics* a été publié en 1851, et celui de Darwin, *Origine of Species*, en 1859 [1].

Et maintenant j'arrive au point principal en discussion. Après avoir affirmé que je voudrais voir la société adopter comme principe prédominant la loi de la « survie des plus aptes », M. de Laveleye décrit quelles seraient les conséquences de cette loi appliquée à l'humanité. Voici ses paroles : « Tel est donc l'ordre idéal qui devrait, dit-on, régner également au sein des sociétés humaines ; mais tout s'y oppose dans cette organisation actuelle, que les économistes et M. Spencer lui-même considèrent comme naturelle. Un lion vieux et malade capture une gazelle : survient un autre lion vigoureux et jeune, il s'empare de la proie et survit pour perpétuer l'espèce ; l'autre succombe dans la lutte ou meurt de faim. C'est la loi bienfaisante de la survie des mieux doués. Elle règne encore parmi les tribus sauvages. Mais en est-il de même dans notre ordre social ? Nullement. Le riche, mal constitué, incapable, maladif, jouit de son opulence et fait souche sous la protection des lois civiles, et si un Apollon doué de la force d'un Hercule veut lui enlever ce qu'il possède, il est mis en prison. Il sera même pendu s'il s'avise d'appliquer à son profit la loi darwinienne de la sélection. »

où il préconise l'application des lois dites darwiniennes aux sociétés humaines ; c'est cette manière de voir que je considère comme très funeste, parce qu'elle affaiblit l'amour de la justice. E. L.

1. Pour désigner les lois biologiques de la « lutte pour l'existence » et de la « survie des plus aptes », j'ai employé l'expression « lois darwiniennes », parce que c'est sous ce nom qu'elles sont généralement connues. Mais je n'ai nullement entendu enlever à M. Spencer la gloire d'avoir été le premier à les formuler. E. L.

Quoique, dans une page suivante, M. de Laveleye reconnaisse le fait que la « survie des plus aptes », entendue dans ses applications sociales, comme je le fais, est la survie de ceux qui ont une supériorité industrielle et qui sont les mieux constitués pour répondre aux exigences de la société, dans le paragraphe que je cite ici il semble dire que la doctrine que je soutiens approuverait des procédés violents pour remplacer les moins bien doués par les mieux doués. A moins qu'il ne veuille prétendre que je voudrais voir opérer le principe de la même façon parmi les hommes que parmi les animaux, pourquoi a-t-il écrit ce paragraphe? Dans l'écrit qu'il a sous les yeux, sans invoquer d'autres de mes ouvrages, il trouvera constamment la preuve que je déteste surtout les agressions violentes. Il n'a pas besoin, je pense, que je lui rappelle que, depuis mon premier livre publié il y a déjà plus d'un tiers de siècle jusqu'à cette heure, j'ai réclamé sans relâche le changement de toutes les lois qui amenaient des injustices ou qui ne remédiaient point aux injustices commises soit par un individu contre un autre, soit par une classe contre une autre, soit par un peuple contre un autre.

Pourquoi donc M. de Laveleye fait-il croire que je voudrais, si je le pouvais, établir le règne de l'injustice sous sa forme la plus brutale [1]? S'il était nécessaire de prouver que, suivant moi, la lutte pour l'existence au sein de la société et la multiplication des mieux doués pour cette lutte doivent être soumises à des limi-

1. Telle évidemment n'a pas été ma pensée. Je sais trop bien que M. Spencer a voué toute sa vie au culte de la vérité et au bien de l'humanité, mais il s'agit de savoir où aboutissent les lois darwiniennes ou plutôt spenceriennes, appliquées aux sociétés. Or dans le passage des *Social Statics,* page 322, reproduit dans *Man versus the State,* page 67, M. Spencer, après avoir décrit, en termes d'une étonnante énergie, le procédé d'élimination des faibles dans les combats pour la nourriture et la femelle, ajoute : « Le bien-être de l'humanité actuelle et son évolution vers sá suprême perfection sont également assurés par cette même bienfaisante quoique dure discipline, à laquelle toute la création animée est sujette, discipline sans pitié dans la poursuite du bien, loi tendant à la félicité qui jamais ne cède pour éviter des souffrances partielles et temporaires. » M. Spencer, ébloui par la découverte, en effet si importante, des lois biologiques, n'a pas fait attention que « cette poussée des forts qui élimine les faibles » (*those shoulderings aside of the weak by the strong*) ne se fait pas de même, dans nos sociétés, au profit des êtres physiquement forts et beaux, mais à l'avantage des puissants, des riches et trop souvent des tyrans et des coquins. E. L.

tes rigoureuses, je pourrais citer le passage suivant des *Data of Ethics*, en faisant remarquer que le mot coopération, qui y est employé, doit être entendu dans son sens le plus large, comme comprenant tous ces efforts combinés par lesquels les citoyens mènent la vie sociale : « Il est facile de définir les traits principaux d'un code sous l'empire duquel la vie serait assurée dans son complet développement, par la coopération volontaire, en opposition radicale avec la coopération coercitive caractérisant le type militant des sociétés. La condition principale est que les actes de l'individu ayant pour but d'entretenir la vie rapportent, chacun, la quantité et le genre d'avantages naturellement réalisés par cet acte. Ceci implique d'abord que l'individu ne sera exposé à aucune agression directe, ni dans sa personne ni dans sa propriété, et secondement qu'il ne subira aucune agression directe par la violation des contrats. L'observation de ces conditions négatives posées à la coopération volontaire ayant favorisé, au plus haut degré, le développement de la vie par l'échange de services en vertu du contrat, la vie sera facilitée encore davantage par des échanges de service en dehors du contrat; le plus haut degré de vie se trouvant atteint seulement quand les hommes compléteront leur existence, d'abord à l'aide de réciprocités spécifiées, ensuite d'autre façon encore. » (*Data of Ethics*, page 149.)

Ce passage pose la question en sa forme essentielle. On remarquera que deux genres de conditions sont spécifiées qui, si elles sont observées, conduiront les hommes vivant en société au plus haut degré de félicité. La première série de conditions embrasse ce que l'on désigne par le terme général de justice; la seconde série corrrespond à ce que nous appelons bienfaisance. La thèse de M. de Laveleye et des multitudes qui pensent comme lui est que la société, par son gouvernement, peut à la fois administrer la justice et pratiquer la bienfaisance. D'un autre côté, moi et le petit nombre de ceux qui pensent comme moi, nous prétendons que la justice seule doit être administrée par la société en tant que corporation, et que la pratique de la bienfaisance doit être abandonnée aux individus et aux associations volontaires. Assurer à chacun sécurité pour sa personne et pour sa propriété, aussi bien que rémunération pour ses services à proportion de ce que les concitoyens s'engagent à lui donner, voilà la fonction de l'État; tandis que lui donner des secours et lui procurer des avantages au delà de ce qu'il a gagné est affaire privée. La raison pour maintenir cette distinc-

tion est que l'État ne peut pas se charger de cette seconde fonction sans cesser de remplir la première. La condition essentielle de la vie sociale doit être violée pour accomplir ce qui n'est pas essentiel. Sous le règne de la justice pure [1], non accompagnée de bienfaisance, la vie sociale peut se développer, quoique point la plus haute vie sociale; mais le règne de la bienfaisance sans la justice, c'est-à-dire un système d'après lequel ceux qui travaillent ne sont pas payés, afin que ceux qui se sont livrés à la paresse et à l'ivrognerie puissent être préservés de la misère, est fatal et tout ce qui nous en rapproche est funeste.

Le seul régime vraiment bienfaisant est celui où la conduite de chacun emporte ses conséquences naturelles en bien ou en mal, suivant les cas, et la mission de l'État est de faire en sorte que les citoyens ne soient pas privés des bons résultats de leurs actes et ne puissent pas non plus faire subir aux autres les mauvais effets de leurs fautes ou de leurs négligences. Si des individus, agissant comme personnes privées, veulent, par affection ou par charité, mitiger ces conséquences fâcheuses, qu'ils soient libres de le faire. Aucun pouvoir ne peut équitablement les empêcher de faire des efforts pour diminuer les souffrances des malheureux et des mal doués; mais aucun pouvoir non plus ne peut les y contraindre.

Si M. de Laveleye [2] soutient, comme il semble, que faire pré-

1. Je réclame de l'État, non comme le dit M. Spencer, des actes de bienfaisance, mais rien que justice, seulement je veux toute justice. Lorsque la grande masse des hommes est exclue de la propriété, l'injustice règne, ainsi que l'a si bien prouvé M. Spencer lui-même. Dès lors, quand l'Etat intervient pour donner aux déshérités l'instruction gratuite, quand il les défend contre les excès du travail, quand il porte atteinte au libre contrat en Irlande, quand il exproprie des bouges infects pour améliorer les demeures des ouvriers, quand il accorde quelques moyens de subsistance à ceux qui sont privés de travail, toutes mesures que M. Spencer condamne, l'État ne pratique pas la bienfaisance, car ce sont là autant d'actes de justice réparative. Le jour où l'ordre social sera constitué sur la base des deux principes essentiels proclamés par M. Spencer : « A chacun suivant ses œuvres » et « *Qui non laborat nec manducet* », l'Etat pourra s'abstenir des actes de justice réparative et se contenter d'appliquer rien que la justice. E. L.

2. Dans ces dernières lignes, M. Herbert Spencer me semble concéder le point capital que je tenais à établir. Si les institutions actuelles, par la trop grande inégalité qu'elles maintiennent, donnent lieu à de nombreuses injustices, comme on ne peut « rapidement »

valoir les conséquences normales qui doivent résulter de la conduite de chacun, si juste que cela soit en principe, est impraticable dans les conditions sociales actuelles, qui sont telles qu'en beaucoup de cas les uns reçoivent ce qu'ils n'ont pas gagné ou autrement mérité d'une façon équitable, tandis que d'autres sont empêchés même de vivre par leur travail, dans ce cas voici ma réponse : Quand cet état de choses est dû à des arrangements sociaux injustes, efforçons-nous de corriger ces arrangements aussi rapidement que possible, mais n'adoptons pas cette politique désastreuse de créer des injustices nouvelles, pour diminuer les maux produits par des injustices anciennes.

modifier un état social résultant de tout le passé, il faut réparer ces injustices nouvelles. Ce sera même, si les mesures sont bien entendues, comme l'est par exemple l'organisation d'une bonne instruction populaire, le seul moyen de préparer peu à peu l'avènement de cet ordre normal et rationnel, où les conséquences normales des actes humains et du libre contrat seront réellement conformes à l'équité. E. L.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 1006-1901.

Mai 1903

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, Boulevard Saint-Germain, 108, Paris, 6e.

EXTRAIT DU CATALOGUE

SCIENCES — MÉDECINE — HISTOIRE — PHILOSOPHIE

BIBLIOTHÈQUE

SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Volumes in-8, cartonnés à l'anglaise. — Prix : 6 fr.

98 VOLUMES PUBLIÉS :

1. J. TYNDALL. **Les glaciers et les transformations de l'eau,** 7e éd., illustré.
2. W. BAGEHOT. **Lois scientifiques du développement des nations,** 6e édition.
3. J. MAREY. **La machine animale,** locomotion terrestre et aérienne, 6e édition, illustré.
4. A. BAIN. **L'esprit et le corps considérés au point de vue de leurs relations,** 6e édition.
5. PETTIGREW. **La locomotion chez les animaux,** 2e éd., ill.
6. HERBERT SPENCER. **Introd. à la science sociale,** 13e édit.
7. OSCAR SCHMIDT. **Descendance et darwinisme,** 6e édition.
8. H. MAUDSLEY. **Le crime et la folie,** 7e édition.
9. VAN BENEDEN. **Les commensaux et les parasites dans le règne animal,** 4e édition, illustré.
10. BALFOUR STEWART. **La conservation de l'énergie,** 6e éd., illustré.
11. DRAPER. **Les conflits de la science et de la religion,** 11e éd.
12. LÉON DUMONT. **Théorie scientifique de la sensibilité,** 4e éd.
13. SCHUTZENBERGER. **Les fermentations,** 6e édition, illustré.
14. WHITNEY. **La vie du langage,** 4e édition.
15. COOKE et BERKELEY. **Les champignons,** 4e éd., illustré.
16. BERNSTEIN. **Les sens,** 5e édition, illustré.
17. BERTHELOT. **La synthèse chimique,** 9e édition.
18. NIEWENGLOWSKI. **La photographie et la photochimie.** illustré.
19. LUYS. **Le cerveau et ses fonctions.** 7e édition, illustré.
20. W. STANLEY JEVONS. **La monnaie et le mécanisme de l'échange,** 5e édition.
21. FUCHS. **Les volcans et les tremblements de terre,** 6e éd.

22. GÉNÉRAL BRIALMONT. **La défense des États et les camps retranchés**, 3e édition, avec fig. (*épuisé*).
23. A. DE QUATREFAGES. **L'espèce humaine**, 13e édition.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. **Le son et la musique**, 5e éd.
25. ROSENTHAL. **Les muscles et les nerfs**, 3e édition (*épuisé*).
26. BRUCKE et HELMHOLTZ. **Principes scientifiques des beaux-arts**, 4e édition, illustré.
27. WURTZ. **La théorie atomique**, 8e édition.
28-29. SECCHI (Le Père). **Les étoiles**, 3e édit., 2 vol. illustrés.
30. N. JOLY. **L'homme avant les métaux**, 4e édit. (*épuisé*).
31. A. BAIN. **La science de l'éducation**, 10e édition.
32-33. THURSTON. **Histoire de la machine à vapeur**, 3e éd., 2 vol.
34. R. HARTMANN. **Les peuples de l'Afrique**, 2e édit. (*épuisé*).
35. HERBERT SPENCER. **Les bases de la morale évolutionniste**, 7e édition.
36. TH.-H. HUXLEY. **L'écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie, 2e édition, illustré.
37. DE ROBERTY. **La sociologie**, 3e édition.
38. O.-N. ROOD. **Théorie scientifique des couleurs et leurs applications à l'art et à l'industrie**, 2e édition, illustré.
39. DE SAPORTA et MARION. **L'évolution du règne végétal.** *Les cryptogames*, illustré.
40-41. CHARLTON-BASTIAN. **Le cerveau et la pensée**, 2e éd., 2 vol. illustrés.
42. JAMES SULLY. **Les illusions des sens et de l'esprit**, 3e éd., ill.
43. YOUNG. **Le Soleil**, illustré (*épuisé*).
44. A. DE CANDOLLE. **Origine des plantes cultivées**, 4e édit.
45-46. J. LUBBOCK. **Les Fourmis, les Abeilles et les Guêpes**, 2 vol. illustrés (*épuisé*).
47. ED. PERRIER. **La philos. zoologique avant Darwin**, 3e éd.
48. STALLO. **La matière et la physique moderne**, 3e édition.
49. MANTEGAZZA. **La physionomie et l'expression des sentiments**, 3e édit., illustré, avec 8 pl. hors texte.
50. DE MEYER. **Les organes de la parole**, illustré.
51. DE LANESSAN. **Introduction à la botanique.** *Le sapin*, 2e édit., illustré.
52-53. DE SAPORTA et MARION. **L'évolution du règne végétal.** *Les phanérogames*, 2 volumes illustrés.
54. TROUESSART. **Les microbes, les ferments et les moisissures**, 2e éd., illustré.
55. HARTMANN. **Les singes anthropoïdes**, illustré.
56. SCHMIDT. **Les mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques**, illustré.
57. BINET et FÉRÉ. **Le magnétisme animal**, 4e éd., illustré
58-59. ROMANES. **L'intelligence des animaux**, 3e éd., 2 vol.
60. F. LAGRANGE. **Physiologie des exercices du corps**, 8e éd.
61. DREYFUS. **L'évolution des mondes et des sociétés**, 3e éd.

62. DAUBRÉE. Les régions invisibles du globe et des espaces célestes, 2e édition, illustré.
63-64. J. LUBBOCK. L'homme préhistorique, 4e édition, 2 volumes illustrés.
65. RICHET (Ch.). La chaleur animale, illustré.
66. FALSAN. La période glaciaire, illustré (*épuisé*).
67. BEAUNIS. Les sensations internes.
68. CARTAILHAC. La France préhistorique, 2e éd., illustré.
69. BERTHELOT. La révolution chimique, Lavoisier, illustré.
70. J. LUBBOCK. Les sens et l'instinct chez les animaux, ill.
71. STARCKE. La famille primitive.
72. ARLOING. Les virus, illustré.
73. TOPINARD. L'homme dans la nature, illustré.
74. BINET. Les altérations de la personnalité.
75. A. DE QUATREFAGES. Darwin et ses précurseurs français, 2e éd.
76. LEFÈVRE. Les races et les langues.
77-78. A. DE QUATREFAGES. Les émules de Darwin, 2 vol.
79. BRUNACHE. Le centre de l'Afrique; Autour du Tchad, illustré.
80. A. ANGOT. Les aurores polaires, illustré.
81. JACCARD. Le pétrole, l'asphalte et le bitume, illustré.
82. STANISLAS MEUNIER. La géologie comparée, illustré.
83. LE DANTEC. Théorie nouvelle de la vie, 2e éd., illustré.
84. DE LANESSAN. Principes de colonisation.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. L'évolution régressive en biologie et en sociologie, illustré.
86. G. DE MORTILLET. Formation de la nation française, 2e édition, illustré.
87. G. ROCHÉ. La culture des mers en Europe (*Piscifacture, pisciculture, ostréiculture*), illustré.
88. J. COSTANTIN. Les végétaux et les milieux cosmiques (*Adaptation, évolution*), illustré.
89. LE DANTEC. Evolution individuelle et hérédité.
90. E. GUIGNET et E. GARNIER. La céramique ancienne et moderne, illustré.
91. E.-M. GELLÉ. L'audition et ses organes, illustré.
92. STANISLAS MEUNIER. La géologie expérimentale, ill.
93. J. COSTANTIN. La nature tropicale, illustré.
94. E. GROSSE. Les débuts de l'art, illustré.
95. J. GRASSET. Les maladies de l'orientation et de l'équilibre, illustré.
96. G. DEMENY. Les bases scientifiques de l'éducation physique, 2e éd., illustré.
97. F. MALMÉJAC. L'eau dans l'alimentation, illustré.
98. STANISLAS MEUNIER. La géologie générale, illustré.

COLLECTION MÉDICALE

ÉLÉGANTS VOLUMES IN-12, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, A 4 ET A 3 FRANCS

Hygiène de l'alimentation dans l'état de santé et de maladie, par le Dr J. LAUMONIER, avec gravures. 2e éd. 4 fr.

Les nouveaux traitements, par *le même.* 4 fr.

L'alimentation des nouveau-nés. *Hygiène de l'allaitement artificiel,* par le Dr S. ICARD, avec 60 gravures. 2e édit. (*Couronné par l'Académie de médecine.*) 4 fr.

La mort réelle et la mort apparente, diagnostic et traitement de la mort apparente, par *le même,* avec gravures. 4 fr.

L'hygiène sexuelle et ses conséquences morales, par le Dr S. RIBBING, prof. à l'Univ. de Lund (Suède). 2e édit. 4 fr.

Hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens, par le Dr F. LAGRANGE, lauréat de l'Institut. 7e édit. 4 fr.

De l'exercice chez les adultes, par *le même.* 4e édition. 4 fr.

Hygiène des gens nerveux, par le Dr LEVILLAIN, avec gravures. 4e édition. 4 fr.

L'idiotie. *Psychologie et éducation de l'idiot,* par le Dr J. VOISIN, médecin de la Salpêtrière, avec gravures. 4 fr.

La famille névropathique, *Hérédité, prédisposition morbide, dégénérescence,* par le Dr CH. FÉRÉ, médecin de Bicêtre, avec gravures. 2e édition. 4 fr.

Le traitement des aliénés dans les familles, par *le même.* 2e édition. 3 fr.

L'instinct sexuel. *Évolution, dissolution,* par *le même.* 2e édition. 4 fr.

L'éducation physique de la jeunesse, par A. MOSSO, profess. à l'Univers. de Turin. Préface du Commandant LEGROS. 4 fr.

Manuel de percussion et d'auscultation, par le Dr P. SIMON, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, avec grav. 4 fr.

Éléments d'anatomie et de physiologie génitales et obstétricales, par le Dr A. POZZI, professeur à l'Ecole de médecine de Reims, avec 219 gravures. 4 fr.

Manuel théorique et pratique d'accouchements, par le *le même,* avec 138 gravures. 3e édition. 4 fr.

Morphinisme et Morphinomanie, par le Dr PAUL RODET. (*Couronné par l'Académie de médecine.*) 4 fr.

La fatigue et l'entraînement physique, par le Dr PH. TISSIÉ, avec gravures. Préface de M. le prof. BOUCHARD. 2e édition. 4 fr.

Les maladies de la vessie et de l'urèthre chez la

femme, par le Dr Kolischer ; trad. de l'allemand par le Dr Beuttner, de Genève; avec gravures. 4 fr.

L'éducation rationnelle de la volonté, son emploi thérapeutique, par le Dr Paul-Emile Lévy. Préface de M. le prof. Bernheim. 3e édition. 4 fr.

La profession médicale. *Ses devoirs, ses droits*, par le Dr G. Morache, professeur de médecine légale à l'Université de Bordeaux. 4 fr.

Le mariage. *Étude de socio-biologie et de médecine légale*, par *le même.* 4 fr.

Grossesse et accouchement. *Étude de socio-biologie et de médecine légale*, par *le même.* 4 fr.

L'hystérie et son traitement, par le Dr Paul Sollier. 4 fr.

Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic, par le Dr E. Albert-Weil, avec 80 gravures. 4 fr.

Traité de l'intubation du larynx *de l'enfant et de l'adulte dans les sténoses laryngées aiguës et chroniques*, par le Dr A. Bonain, avec 42 gravures. 4 fr.

Manuel de psychiatrie, par le Dr J. Rogues de Fursac, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. 4 fr.

De la même collection :

COURS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE

de M. le Professeur **Félix Terrier.**

Petit manuel d'antisepsie et d'asepsie chirurgicales, par les Drs Félix Terrier, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et M. Péraire, ancien interne des hôpitaux, avec grav. 3 fr.

Petit manuel d'anesthésie chirurgicale, par *les mêmes*, avec 37 gravures. 3 fr.

L'opération du trépan, par *les mêmes*, avec 222 grav. 4 fr.

Chirurgie de la face, par les Drs Félix Terrier, Guillemain et Malherbe, avec gravures. 4 fr.

Chirurgie du cou, par *les mêmes*, avec gravures. 4 fr.

Chirurgie du cœur et du péricarde, par les Drs Félix Terrier et E. Reymond, avec 79 gravures. 3 fr.

Chirurgie de la plèvre et du poumon, par *les mêmes*, avec 67 gravures. 4 fr.

MÉDECINE

Extrait du catalogue, par ordre de spécialités.

A. — Pathologie et thérapeutique médicales.

AXENFELD ET HUCHARD. **Traité des névroses.** 2e édition, par HENRI HUCHARD. 1 fort vol. gr. in-8. 20 fr.

BOUCHUT ET DESPRÉS. **Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale,** comprenant le résumé de la médecine et de la chirurgie, les indications thérapeutiques de chaque maladie, la médecine opératoire, les accouchements, l'oculitisque, l'odontotechnie, les maladies d'oreilles, l'électrisation, la matière médicale, les eaux minérales, et un formulaire spécial pour chaque maladie. 6e édition, très augmentée. 1 vol. in-4, avec 1001 fig. dans le texte et 3 cartes. Broché, 25 fr. ; relié 30 fr.

CORNIL ET BABÈS. **Les bactéries et leur rôle dans l'anatomie et l'histologie pathologiques des maladies infectieuses.** 3e éd. entièrement refondue. 2 vol. in-8, avec 350 fig. dans le texte en noir et en couleurs et 12 planches hors texte. 40 fr.

DAVID. **Les microbes de la bouche.** 1 vol. in-8, avec gravures en noir et en couleurs dans le texte. 10 fr.

DÉJERINE-KLUMPKE (Mme). **Des polynévrites et des paralysies et atrophies saturnines.** 1 vol. in-8. 6 fr.

DELBET (Pierre). **Du traitement des anévrysmes.** 1 vol. in-8. 5 fr.

DUCKWORTH (Sir Dyce). **La goutte,** son traitement. Trad. de l'anglais par le Dr RODET. 1 vol. gr. in-8, avec gravures dans le texte. 10 fr.

DURAND-FARDEL. **Traité des eaux minérales** de la France et de l'étranger, et de leur emploi dans les maladies chroniques. 3e édition. 1 vol. in-8. 10 fr.

FÉRÉ (Ch.). **Les épilepsies et les épileptiques.** 1 vol. gr. in-8, avec 12 planches hors texte et 67 grav. dans le texte. 20 fr.

— **La pathologie des émotions.** 1 vol. in-8. 12 fr.

FINGER (E.). **La syphilis et les maladies vénériennes.** Trad. de l'allemand avec notes par les docteurs SPILLMANN et DOYON. 2e édit. 1 vol. in-8, avec 5 planches hors texte. 12 fr.

FLEURY (Maurice de). **Introduction à la médecine de l'esprit.** 6e édit. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— **Les grands symptômes neurasthéniques** 2e édition, revue. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

GAYME (L.). **Essai sur la maladie de Basedow.** 1 vol. grand in-8. 6 fr.

GLÉNARD. **Les ptoses viscérales** (Estomac, Intestin, Rein, Foie, Rate). 1 vol. gr. in-8, avec 224 fig. et 30 tableaux synoptiques. 20 fr.

GRASSET. **Les maladies de l'orientation et de l'équilibre.** 1 vol. in-8, cart à l'angl. 6 fr.

HERARD, CORNIL ET HANOT. **De la phtisie pulmonaire.** 2e éd. 1 vol. in-8, avec fig. dans le texte et pl. coloriées. 20 fr.

ICARD (S.). **La femme pendant la période menstruelle.** Étude de psychologie morbide et de médecine légale. In-8. 6 fr.

JANET (P.) ET RAYMOND (F.). **Névroses et idées fixes.**

Tome I. — *Études expérimentales sur les troubles de la volonté, de l'attention, de la mémoire; sur les émotions, les idées obsédantes et leur traitement*, par P. Janet. 1 vol. gr. in-8, avec 68 gr. 12 fr.

Tome II. — *Fragments des leçons cliniques du mardi sur les névroses, les maladies produites par les émotions, les idées obsédantes et leur traitement*, par F. Raymond et P. Janet. 1 vol. grand in-8, avec 97 gravures. 14 fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de médecine.*)

JANET (P.) ET RAYMOND (F.) **Les obsessions et la psychasthénie.**

Tome I. — *Études cliniques et expérimentales sur les idées obsédantes, les impulsions, les manies mentales, la folie du doute, les tics, les agitations, les phobies, les délires du contact, les angoisses, les sentiments d'incomplétude, la neurasthénie, les modifications des sentiments du réel, leur pathogénie et leur traitement*, par P. Janet. 1 vol. in-8 raisin, avec gravures dans le texte. 18 fr.

Tome II. — *Fragments des leçons cliniques du mardi sur les états neurasthéniques, les aboulies, les sentiments d'incomplétude, les agitations et les angoisses diffuses, les algies, les phobies, les délires du contact, les tics, les manies mentales, les folies du doute, les idées obsédantes, les impulsions, leur pathogénie et leur traitement*, par F. Raymond et P. Janet. 1 vol. in-8 raisin, avec 22 grav. dans le texte. 14 fr.

LAGRANGE (F.). **Les mouvements méthodiques et la « mécanothérapie ».** 1 vol. in-8, avec 55 gravures dans le texte. 10 fr.

— **Le traitement des affections du cœur par l'exercice et le mouvement.** 1 vol. in-8, avec nombreux graphiques et une carte hors texte. 6 fr.

MARVAUD (A.). **Les maladies du soldat**, étude étiologique, épidémiologique et prophylactique. 1 vol. grand in-8. 20 fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences.*)

MURCHISON. **De la fièvre typhoïde.** In-8, avec figures dans le texte et planches hors texte. 3 fr.

ONIMUS ET LEGROS. **Traité d'électricité médicale.** 2e édition. 1 fort vol. in-8, avec 275 figures dans le texte. 17 fr.

RILLIET ET BARTHEZ. **Traité clinique et pratique des maladies des enfants.** 3e édition, refondue et augmentée, par Barthez et A. Sanné.

Tome I, 1 fort vol. gr. in-8. 16 fr.

Tome II, 1 fort vol. gr. in-8. 14 fr.

Tome III terminant l'ouvrage, 1 fort vol. gr. in-8. 25 fr.

SOLLIER (Paul). **Genèse et nature de l'hystérie.** 2 forts vol. in-8. 20 fr.

SPRINGER. **La croissance.** Son rôle en pathologie. Essai de pathologie générale. 1 vol. in-8. 6 fr.

VOISIN (J.). **L'épilepsie.** 1 vol. in-8. 6 fr.

WIDE (A.). **Traité de gymnastique médicale suédoise.** Trad., annoté et augm. par le Dr BOURCART. 1 vol. in-8, avec 128 grav. 12 fr. 50

B. — Pathologie et thérapeutique chirurgicales.

ANGER (Benjamin). **Traité iconographique des fractures et luxations.** 2e tirage. 1 fort volume in-4, avec 100 planches coloriées, et 127 gravures dans le texte. Relié 150 fr.

Congrès français de chirurgie. Mémoires et discussions, publiés par MM. POZZI et PICQUÉ, secrétaires généraux :

1re, 2e et 3e sessions : 1885, 1886, 1888, 3 forts vol. gr. in-8, avec fig., chacun, 14 fr. — 4e session : 1889, 1 fort vol. gr. in-8, avec fig., 16 fr. — 5e session : 1891, 1 fort vol. gr. in-8, avec fig., 14 fr. — 6e session 1892, 1 fort vol. gr. in-8, avec fig., 16 fr. — 7e session : 1893, 1 fort vol. gr. in-8, 18 fr. — 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 15e sessions : 1894-95-96-97-98-99-1901-1902, chaque volume 20 fr.

CORNET. **Pratique de la chirurgie courante.** Préface du professeur OLLIER. 1 fort vol. in-12, avec 111 gravures. 6 fr.

DE BOVIS. **Le cancer du gros intestin,** *rectum excepté.* 1 volume in-8. 5 fr.

DELORME. **Traité de chirurgie de guerre.** 2 vol. gr. in-8.

TOME I, avec 95 grav. dans le texte et une pl. hors texte. 16 fr.
TOME II, terminant l'ouvrage, avec 400 grav. dans le texte. 26 fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences.*)

FRAISSE. **Principes du diagnostic gynécologique.** 1 vol. in-12, avec gravures. 5 fr.

JAMAIN ET TERRIER. **Manuel de pathologie et de clinique chirurgicales.** 3e édition. TOME I, 1 fort vol. in-18, 8 fr. — TOME II, 1 vol. in-18, 8 fr. — TOME III, avec la collaboration de MM. BROCA et HARTMANN, 1 vol. in-18, 8 fr. — TOME IV, avec la collaboration de MM. BROCA et HARTMANN, 1 vol. in-18. 8 fr.

LABADIE-LAGRAVE ET LEGUEU. **Traité médico-chirurgical de gynécologie.** 3e édition entièrement remaniée. 1 vol. grand in-8, avec nombreuses fig., cart. à l'angl. 25 fr.

LE FORT (Léon). **Œuvres complètes,** publiées par le Dr LEJARS (1895-1896).

TOME I. — *Hygiène hospitalière, démographie, hygiène publique.* 1 vol. in-8. 20 fr.
TOME II. — *Chirurgie militaire, enseignement.* 1 vol. in-8. 20 fr.
TOME III. — *Chirurgie.* 1 vol. in-8. 20 fr.

F. LEGUEU. **Leçons de clinique chirurgicale** (Hôtel-Dieu, 1901). 1 volume grand in-8, avec 71 gravures dans le texte. 12 fr.

LIEBREICH. **Atlas d'ophtalmoscopie,** représentant l'état normal et les modifications pathologiques du fond de l'œil vues à l'ophtalmoscope. 3e édition. Atlas in-f° de 12 planches. 40 fr.

MALGAIGNE ET LE FORT. **Manuel de médecine opératoire.** 9e édit. 2 vol. grand in-18, avec nombreuses fig. dans le texte. 16 fr.

NÉLATON. **Éléments de pathologie chirurgicale**, par A. NÉLATON, membre de l'Institut, professeur de clinique à la Faculté de médecine, etc. Ouvrage complet en six volumes.

Seconde édition, complètement remaniée, revue par les Drs JAMAIN, PÉAN, DESPRÉS, GILLETTE et HORTELOUP, chirurgiens des hôpitaux. 6 forts vol. gr. in-8, avec 795 figures dans le texte. 32 fr.

NIMIER ET DESPAGNET. **Traité élémentaire d'ophtalmologie.** 1 fort vol. gr. in-8, avec 432 gravures. Cart. à l'angl. 20 fr.

NIMIER ET LAVAL. **Les projectiles de guerre** et leur action vulnérante. 1 vol. in-12, avec grav. 3 fr.

— **Les explosifs, les poudres, les projectiles d'exercice,** leur action et leurs effets vulnérants. 1 vol. in-12, avec grav. 3 fr.

— **Les armes blanches**, leur action et leurs effets vulnérants. 1 vol. in-12, avec grav. 6 fr.

— **De l'infection en chirurgie d'armée,** évolution des blessures de guerre. 1 vol. in-12, avec grav. 6 fr.

— **Traitement des blessures de guerre.** 1 fort vol. in-12, avec gravures. 6 fr.

RICHARD. **Pratique journalière de la chirurgie.** 2e éd. 1 vol. gr. in-8, avec 215 fig. dans le texte. 5 fr.

SOELBERG-WELLS. **Traité pratique des maladies des yeux.** 1 fort volume gr. in-8, avec fig. 4 fr. 50

TERRIER. **Éléments de pathologie chirurgicale générale.**
1er fascicule : *Lésions traumatiques et leurs complications.* 1 vol. in-8. 7 fr.
2e fascicule : *Complications des lésions traumatiques. Lésions inflammatoires.* 1 vol. in-8. 6 fr.

F. TERRIER ET M. AUVRAY. **Chirurgie du foie et des voies biliaires.** 1 vol. grand in-8, avec 50 fig. 10 fr.

F. TERRIER ET M. PÉRAIRE. **Manuel de petite chirurgie.** 8e édition, entièrement refondue. 1 fort vol. in-12, avec 572 fig., cartonné à l'anglaise. 8 fr.

C. — Thérapeutique. Pharmacie. Hygiène.

BOSSU. **Petit Compendium médical.** 4e édit. 1 vol. in-32, cartonné à l'anglaise. 1 fr. 25

BOUCHARDAT. **Nouveau formulaire magistral**, précédé d'une Notice sur les hôpitaux de Paris, de généralités sur l'art de formuler; suivi d'un Précis sur les eaux minérales naturelles et artificielles, d'un Mémorial thérapeutique, de notions sur l'emploi des contrepoisons et sur les secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés. 1900, 32e édition, revue et corrigée. 1 vol. in-18, broché, 3 fr. 50; cartonné, 4 fr.; relié 4 fr. 50

BOUCHARDAT ET DESOUBRY. **Formulaire vétérinaire**, contenant le mode d'action, l'emploi et les doses des médicaments. 6e édit. 1 vol. in-18, broché, 3 fr. 50; cartonné, 4 fr.; relié 4 fr. 50

BOUCHARDAT. **De la glycosurie ou diabète sucré**, son traitement hygiénique. 2e édition. 1 vol. grand in-8, suivi de notes et docu-

ments sur la nature et le traitement de la goutte, la gravelle urique, sur l'oligurie, le diabète insipide avec excès d'urée, l'hippurie, la pimélorrhée, etc. 15 fr.

BOUCHARDAT. **Traité d'hygiène publique et privée**, basée sur l'étiologie. 3e édition. 1 fort volume gr. in-8. 18 fr.

LAGRANGE (F.). **La médication par l'exercice**. 1 vol. grand in-8, avec 68 grav. et une carte. 12 fr.

— **Les mouvements méthodiques et la « mécanothérapie ».** 1 vol. in-8, avec 55 gravures. 10 fr.

A. MOSSÉ. **Le diabète et l'alimentation aux pommes de terre.** 1 volume in-8, avec graphiques. 5 fr.

WEBER. **Climatothérapie.** Traduit de l'allemand par les docteurs Doyon et Spilmann. 1 vol. in-8. 6 fr.

D. — Anatomie. Physiologie. Histologie.

BELZUNG. **Anatomie et physiologie végétales**. 1 fort volume in-8, avec 1700 gravures. 20 fr.

— **Anatomie et physiologie animales**. 9e édition revue. 1 fort volume in-8, avec 522 gravures dans le texte, broché, 6 fr.; cart. 7 fr.

BÉRAUD (B.-J.). **Atlas complet d'anatomie chirurgicale topographique**, pouvant servir de complément à tous les ouvrages d'anatomie chirurgicale, composé de 109 planches représentant plus de 200 figures gravées sur acier, avec texte explicatif. 1 fort vol. in-4.

Prix : Fig. noires, relié, 60 fr. — Fig. coloriées, relié, 120 fr.

BURDON-SANDERSON, FOSTER et BRUNTON. **Manuel du laboratoire de physiologie**. Traduit de l'anglais par M. Moquin-Tandon. 1 vol. in-8, avec 184 figures dans le texte. 7 fr.

CORNIL, RANVIER, BRAULT et LETULLE. **Manuel d'histologie pathologique**. 3e édition entièrement remaniée.

Tome I, par MM. Ranvier, Cornil, Brault, F. Bezançon et M. Cazin. — *Histologie normale.* — *Cellules et tissus normaux.* — *Généralités sur l'histologie pathologique.* — *Altération des cellules et des tissus.* — *Inflammations.* — *Tumeurs.* — *Notions sur les bactéries.* — *Maladies des systèmes et des tissus.* — *Altérations du tissu conjonctif.* 1 vol. in-8, avec 387 gravures en noir et en couleurs. 25 fr.

Tome II, par MM. Durante, Jolly, Dominici, Gombault et Phillipe. — *Muscles.* — *Sang et hématopoïèse.* — *Généralités sur le système nerveux.* 1 vol. in-8, avec gravures en noir et en couleurs. 25 fr.

L'ouvrage complet comprendra 4 volumes.

DEBIERRE. **Traité élémentaire d'anatomie de l'homme.** Anatomie descriptive et dissection, avec notions d'organogénie et d'embryologie générales. Ouvrage complet en 2 volumes. 40 fr.

Tome I. *Manuel de l'amphithéâtre.* 1 vol. in-8 de 950 pages, avec 450 figures en noir et en couleurs dans le texte. 20 fr.

Tome II et dernier. 1 vol. in-8, avec 515 figures en noir et en couleurs dans le texte. 20 fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences.*)

DEBIERRE. **Les Centres nerveux** (Moelle épinière et encéphale), avec applications physiologiques et médico-chirurgicales. 1 vol. in-8, avec grav. en noir et en couleurs. 12 fr.

— **Atlas d'ostéologie,** comprenant les articulations des os et les insertions musculaires. 1 vol. in-4, avec 253 grav. en noir et en couleurs, cart. toile dorée. 12 fr.

— **Leçons sur le péritoine.** 1 vol. in-8, avec 58 figures. 4 fr.

— **L'embryologie en quelques leçons.** 1 vol. in-8, avec 144 fig. 4 fr.

G. DEMENY. **Mécanisme et éducation des mouvements.** 1 vol. in-8, avec nombreuses figures. (*Sous presse.*)

DUVAL (Mathias). **Le placenta des rongeurs.** 1 beau vol. in-4, avec 106 figures dans le texte et un atlas de 22 planches en taille-douce hors texte. 40 fr.

— **Le placenta des carnassiers.** 1 beau vol. in-4, avec 46 figures dans le texte et un atlas de 13 planches en taille-douce. 25 fr.

— **Études sur l'embryologie des chéiroptères.** *L'ovule, la gastrula, le blastoderme et l'origine des annexes chez le murin.* 1 fort vol., avec 29 fig. dans le texte et 5 planches en taille-douce. 15 fr.

FAU. **Anatomie des formes du corps humain,** à l'usage des peintres et des sculpteurs. 1 atlas in-folio de 25 planches. Prix : Figures noires, 15 fr. — Figures coloriées 30 fr.

LABORDE. **Les tractions rythmées de la langue,** traitement physiologique de la mort. 2e édition. 1 vol. in-12. 5 fr.

LE DANTEC. **Traité de Biologie.** 1 vol. grand in-8, avec fig. 15 fr.

PREYER. **Éléments de physiologie générale.** Traduit de l'allemand par M. J. SOURY. 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Physiologie spéciale de l'embryon.** 1 vol. in-8, avec figures et 9 planches hors texte. 7 fr. 50

MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT

Volumes in-16, à 2 fr. 50

Bismarck, par HENRI WELSCHINGER.

Prim, par H. LÉONARDON.

Disraeli, par M. COURCELLE.

Mac Kinley, par A. VIALLATE.

Ôkoubo, ministre japonais, par M. COURANT.

BIBLIOTHÈQUE UTILE

Élégants volumes in-32, de 192 pages chacun.

Le volume broché, **60** centimes; en cartonnage anglais, **1** franc.

---

1. **Morand.** Introduction à l'étude des sciences physiques. 6e éd.
2. **Cruveilhier.** Hygiène générale. 9e édit.
3. **Corbon.** De l'enseignement professionnel. 4e édit.
4. **L. Pichat.** L'art et les artistes en France. 5e édit.
5. **Buchez.** Les Mérovingiens. 6e éd.
6. **Buchez.** Les Carlovingiens. 2e éd.
7. **F. Morin.** La France au moyen âge. 5e édit.
8. **Bastide.** Luttes religieuses des premiers siècles. 5e édit.
9. **Bastide.** Les guerres de la Réforme. 5e édit.
10. **Pelletan.** Décadence de la monarchie française. 5e édit.
11. **Brothier.** Histoire de la terre. 8e éd.
12. **Bouant.** Les principaux faits de la chimie (avec fig.).
13. **Turck.** Médecine populaire. 6e édit.
14. **Morin.** La loi civile en France. 5e édit.
15. (*Épuisé.*)
16. **Ott.** L'Inde et la Chine. 3e édit.
17. **Catalan.** Notions d'astronomie. 6e édit.
18. **Cristal.** Les délassements du travail. 4e édit.
19. **V. Meunier.** Philosophie zoologique. 3e édit.
20. **J. Jourdan.** La justice criminelle en France. 4e édit.
21. **Ch. Rolland.** Histoire de la maison d'Autriche. 4e édit.
22. **Eug. Despois.** Révolution d'Angleterre. 4e édit.
23. **B. Gastineau.** Les génies de la science et de l'industrie. 2e éd.
24. **Leneveux.** Le budget du foyer. Economie domestique. 3e édit.
25. **L. Combes.** La Grèce ancienne. 4e édit.
26. **F. Lock.** Histoire de la Restauration. 5e édit.
27. **Brothier.** Histoire populaire de la philosophie. (*Epuisé.*)
28. **Elie Margollé.** Les phénomènes de la mer. 7e édit.
29. **L. Collas.** Histoire de l'empire ottoman. 3e édit.
30. **F. Zurcher.** Les phénomènes de l'atmosphère. 7e édit.
31. **E. Raymond.** L'Espagne et le Portugal. 3e édit.
32. **Eugène Noël.** Voltaire et Rousseau. 4e édit.
33. **A. Ott.** L'Asie occidentale et l'Egypte. 3e édit.
34. **Ch. Richard.** Origine et fin des mondes. (*Épuisé.*)
35. **Enfantin.** La vie éternelle. 5e éd.
36. **Brothier.** Causeries sur la mécanique. 5e édit.
37. **Alfred Doneaud.** Histoire de la marine française. 4e édit.
38. **F. Lock.** Jeanne d'Arc. 3e édit.

39-40. **Carnot.** Révolution française. 2 vol. 7e édit.

41. **Zurcher et Margollé.** Télescope et microscope. 2e édit.
42. **Blerzy.** Torrents, fleuves et canaux de la France. 3e édit.
43. **Secchi, Wolf, Briot et Delaunay.** Le soleil et les étoiles. 5e édit.
44. **Stanley Jevons.** L'économie politique. 8e édit.
45. **Ferrière.** Le darwinisme. 7e éd.
46. **Leneveux.** Paris municipal. 2e édit.
47. **Boillot.** Les entretiens de Fontenelle sur la pluralité des mondes.
48. **Zevort (Edg.).** Histoire de Louis-Philippe. 3e édit.
49. **Geikie.** Géographie physique (avec fig.). 4e édit.
50. **Zaborowski.** L'origine du langage. 5e édit.
51. **H. Blerzy.** Les colonies anglaises.
52. **Albert Lévy.** Histoire de l'air (avec fig.). 4e édit.
53. **Geikie.** La géologie (avec fig.). 4e édit.
54. **Zaborowski.** Les migrations des animaux. 3e édit.
55. **F. Paulhan.** La physiologie de l'esprit. 5e édit.
56. **Zurcher et Margollé.** Les phénomènes célestes. 3e édit.
57. **Girard de Rialle.** Les peuples de l'Afrique et de l'Amérique. 2e éd.
58. **Jacques Bertillon.** La statistique humaine de la France.

59. **Paul Gaffarel**. La défense nationale en 1792. 2e édit.
60. **Herbert Spencer**. De l'éducation. 8e édit.
61. **Jules Barni**. Napoléon Ier. 3e édit.
62. **Huxley**. Premières notions sur les sciences. 4e édit.
63. **P. Bondois**. L'Europe contemporaine (1789-1879). 2e édit.
64. **Grove**. Continents et océans. 3e éd.
65. **Jouan**. Les îles du Pacifique.
66. **Robinet**. La philosophie positive. 4e édit.
67. **Renard**. L'homme est-il libre? 4e édit.
68. **Zaborowski**. Les grands singes.
69. **Hatin**. Le Journal.
70. **Girard de Rialle**. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
71. **Doneaud**. Histoire contemporaine de la Prusse. 2e édit.
72. **Dufour**. Petit dictionnaire des falsifications. 4e édit.
73. **Henneguy**. Histoire de l'Italie depuis 1815.
74. **Leneveux**. Le travail manuel en France. 2e édit.
75. **Jouan**. La chasse et la pêche des animaux marins.
76. **Regnard**. Histoire contemporaine de l'Angleterre.
77. **Bouant**. Hist. de l'eau (avec fig.).
78. **Jourdy**. Le patriotisme à l'école.
79. **Mongredien**. Le libre-échange en Angleterre.
80. **Creighton**. Histoire romaine (avec fig.)
81-82. **P. Bondois**. Mœurs et institutions de la France. 2 vol. 2e éd.
83. **Zaborowski**. Les mondes disparus (avec fig.). 3e édit.
84. **Debidour**. Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France (1789-1871). Abrégé par Dubois et Sarthou.
85. **H. Beauregard**. Zoologie générale (avec fig.).
86. **Wilkins**. L'antiquité romaine (avec fig.). 2e édit.
87. **Maigne**. Les mines de la France et de ses colonies.
88. **Broquère**. Médecine des accidents.
89. **E. Amigues**. A travers le ciel.
90. **H. Gossin**. La machine à vapeur (avec fig.).
91. **Gaffarel**. Les frontières françaises. 2e édit.
92. **Dallet**. La navigation aérienne (avec fig.).
93. **Collier**. Premiers principes des beaux-arts (avec fig.).
94. **A. Larbalétrier**. L'agriculture française (avec fig.).
95. **Gossin**. La photographie (fig.).
96. **F. Genevoix**. Les matières premières.
97. **Monin**. Les maladies épidémiques (avec fig.).
98. **Faque**. L'Indo-Chine française.
99. **Petit**. Économie rurale et agricole.
100. **Mahaffy**. L'antiquité grecque (avec fig.).
101. **Bère**. Hist. de l'armée française.
102. **F. Genevoix**. Les procédés industriels.
103. **Quesnel**. Histoire de la conquête de l'Algérie.
104. **A. Coste**. Richesse et bonheur.
105. **Joyeux**. L'Afrique française (avec fig.).
106. **G. Mayer**. Les chemins de fer (avec fig.).
107. **Ad. Coste**. Alcoolisme ou Epargne. 4e édit.
108. **Ch. de Larivière**. Les origines de la guerre de 1870.
109. **Gérardin**. Botanique générale (avec fig.).
110. **D. Bellet**. Les grands ports maritimes de commerce (avec fig.).
111. **H. Coupin**. La vie dans les mers (avec fig.).
112. **A. Larbalétrier**. Les plantes d'appartement (avec fig.).
113. **A. Milhaud**. Madagascar. 2e éd.
114. **Sérieux et Mathieu**. L'Alcool et l'alcoolisme. 2e édit.
115. **Dr J. Laumonier**. L'hygiène de la cuisine.
116. **Adrien Berget**. La viticulture nouvelle. 2e éd.
117. **A. Acloque**. Les insectes nuisibles (avec fig.).
118. **G. Meunier**. Histoire de la littérature française.
119. **P. Merklen**. La Tuberculose; son traitement hygiénique.
120. **G. Meunier**. Histoire de l'art (avec fig.).
121. **Larrivé**. L'assistance publique.
122. **Adrien Berget**. La pratique des vins.
123. **A. Berget**. Les vins de France. (*Guide du consommateur*.)
124. **Vaillant**. Petite chimie de l'agriculteur.
125. **S. Zaborowski**. L'homme préhistorique. 7e édit.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DES SCIENCES SOCIALES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
DICK MAY, Secrétaire général de l'École des Hautes Études sociales.
Volumes in-8° carré de 300 pages environ, cartonnés à l'anglaise.
Chaque volume, 6 fr.

L'individualisation de la peine, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

L'idéalisme social, par EUGÈNE FOURNIÈRE.

Ouvriers du temps passé (XVe et XVIe siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

Les transformations du pouvoir, par G. TARDE, de l'Institut, professeur au Collège de France.

Morale sociale. Leçons professées au Collège des sciences sociales, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le PASTEUR WAGNER. Préface de M. ÉMILE BOUTROUX, de l'Institut.

Les enquêtes, *pratique et théorie*, par P. DU MAROUSSEM. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

Questions de morale. Leçons professées à l'École de morale, par MM. BELOT, BERNÈS, F. BUISSON, A. CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, D. PARODI, G. SOREL.

Le développement du catholicisme social, depuis l'encyclique *Rerum Novarum*, par MAX TURMANN.

Le socialisme sans doctrines. *La question ouvrière et agraire en Australie et Nouvelle-Zélande*, par A. MÉTIN, agrégé de l'Université.

L'éducation morale dans l'Université (*Enseignement secondaire*). Conférences et discussions, sous la présidence de M. A. CROISET, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris. (*École des Hautes Études sociales*, 1900-1901).

La méthode historique appliquée aux sciences sociales, par CH. SEIGNOBOS, maître de conf. à l'Univ. de Paris.

Assistance sociale. *Pauvres et mendiants*, par PAUL STRAUSS, sénateur.

L'hygiène sociale, par E. DUCLAUX, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur.

Le Contrat de travail. *Le rôle des syndicats professionnels*, par P. BUREAU, professeur à la Faculté libre de droit de Paris.

Essai d'une philosophie de la solidarité. Conférences et discussions, sous la présidence de MM. LÉON BOURGEOIS, député, ancien président du Conseil des ministres, et A. CROISET, de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris. (*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 1901-1902).

L'exode rural et le retour aux champs, par E. VANDERVELDE, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles.

La lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés, par J.-L. DE LANESSAN, député, ancien ministre de la Marine.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-18 et in-8

EUROPE

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par *H. de Sybel*. Traduit de l'allemand par Mlle Dosquet. 6 vol. in-8 . . 42 fr.

Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 a 1878, par *Debidour*. 2 vol. in-8. . . . . 18 fr.

La Question d'Orient, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par *E. Driault*; préface de *G. Monod*. 1 vol. in-8. 2e édit. . . . . 7 fr.

FRANCE

La révolution française, par *H. Carnot*. 1 vol. in-18. Nouv. éd. 3 fr. 50

Le culte de la raison et le culte de l'être suprême (1793-1794). Étude historique, par *Aulard*. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

Études et leçons sur la révolution française, par *Aulard*. 3 vol. in-18. Chacun . . . . 3 fr. 50

Variétés révolutionnaires, par *M. Pellet*. 3 vol. in-18. Chacun 3 fr. 50

Les campagnes des armées françaises (1792-1815), par *C. Vallaux*. 1 vol. in-18, avec 17 cartes. . . . . 3 fr. 50

Napoléon et la société de son temps, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Histoire de la Restauration, par *de Rochau*. 1 vol. in-18. . 3 fr. 50

Histoire de dix ans, par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8. . . . . 25 fr.

Histoire du second empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 vol. in-8 42 fr.

Histoire du parti républicain (1814-1870), par *G. Weill*. 1 v. in-8. 10 fr.

Histoire de la troisième république, par *E. Zévort* :

I. *Présidence de M. Thiers*. 1 vol. in-8. 2e édit. . . . . . 7 fr.

II. *Présidence du Maréchal*. 1 vol. in-8. 2e édit. . . . . . 7 fr.

III. *Présidence de Jules Grévy*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

IV. *Présidence de Sadi-Carnot*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Histoire de la liberté de conscience en France (1595-1870), par *G. Bonet-Maury*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

Les civilisations tunisiennes (Musulmans, Israélites, Européens), par *Paul Lapie*. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

Hommes et choses de la Révolution, par *Eug. Spuller*. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

La France politique et sociale, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-8. 5 fr.

Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France (1789-1870), par *A. Debidour*. 1 vol. in-8 . . . . 12 fr.

Les Colonies françaises, par *P. Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e éd. . . 5 fr.

La France hors de France. *Notre émigration, sa nécessité, ses conditions*, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

L'Indo-Chine française, étude économique, politique et administrative sur *la Cochinchine*, *le Cambodge*, *l'Annam* et *le Tonkin*. (Médaille Dupleix de la Société de Géographie commerciale), par *J.-L. de Lanessan*. 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs. . . . . 15 fr.

L'Algérie, par *M. Wahl*. 1 vol. in-8. 3e édition. (Ouvrage couronné par l'Institut) . . . . 5 fr.

ANGLETERRE

Histoire contemporaine de l'Angleterre, depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-18. 2e éd. 3 fr. 50

Lord Palmerston et lord Russell, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

Le socialisme en Angleterre, par *Albert Métin*. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

Histoire gouvernementale de l'Angleterre (1770-1830), par *Cornewal Lewis*. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.

ALLEMAGNE

Histoire de la Prusse, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-18. 6e éd., revue par *Paul Bondois* . . . . 3 fr. 50

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-18. 3e éd., continuée jusqu'en 1892, par *Paul Bondois* . . . . 3 fr. 50

Le socialisme allemand et le nihilisme russe, par *J. Bourdeau*. 1 vol. in-18. 2e édition . . . . 3 fr. 50

Les origines du socialisme d'état en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'Allemagne nouvelle et ses historiens (*Niebuhr*, *Ranke*, *Mommsen*, *Sybel*, *Treitschke*), par *A. Guilland*. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

La démocratie socialiste allemande, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-18. 3e édition. . . . . . . 3 fr. 50

Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

Histoire des Hongrois et de leur littérature politique (1790-1815), par *Ed. Sayous*. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

Le pays magyar, par *R. Recouly*. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours par *H. Reynald*. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

RUSSIE

Histoire contemporaine de la Russie, depuis la mort de Paul Ier jusqu'à l'avènement de Nicolas II, par *M. Créhange*. 1 vol. in-18. 2e édition . . . . 3 fr. 50

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Daendliker*; précédé d'une Introduction par *Jules Favre*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, par *Alf. Deberle*. 1 vol. in-18. 3e éd., revue par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

ITALIE

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. Traduit de l'anglais par *Macquart*; introduction de *Yves Guyot*. 2 vol. in-8. 15 fr.

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

Bonaparte et les républiques italiennes (1796-1799), par *P. Gaffarel*. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900), par *F. Damé*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

GRÈCE et TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. 1 vol. in-18. 4e éd. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) . . . . 3 fr. 50

Bonaparte et les îles Ioniennes (1797-1816), par *E. Rodocanachi*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

CHINE

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales (1860-1900), par *H. Cordier* :

Tome I. — 1861-1875. 1 vol. in-8, avec cartes . . . . 10 fr.

Tome II. — 1876-1887. 1 vol. in-8, avec cartes. . . . . . . 10 fr.

Tome III. — 1888-1902. 1 vol. in-8, avec cartes et index. . . 10 fr.

En Chine. Mœurs et institutions — Hommes et faits, par *Maurice Courant*. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

E. Driault. Les problèmes politiques et sociaux a la fin du xixe siècle. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Jules Barni. Histoire des idées morales et politiques en France au xviiie siècle. 2 vol. in-18, chaque volume . . . . 3 fr. 50

Jules Barni. Les moralistes français au xviiie siècle. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

E. de Laveleye. Le socialisme contemporain. 1 volume in-18. 11e édition, augmentée. . . . . 3 fr. 50

E. Despois. Le vandalisme révolutionnaire. 1 vol. in-18. 4e éd. 3 fr. 50

Eug. Spuller. Figures disparues, portraits contemporains, littéraires et politiques. 3 vol. in-18, chaque volume. . . . . 3 fr. 50

Eug. Spuller. L'éducation de la démocratie. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

Eug. Spuller. L'évolution politique et sociale de l'Église. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

G. Schefer. Bernadotte roi (1810-1818-1844). 1 vol. in-8. . 5 fr.

G. Guéroult. Le centenaire de 1789. Évolution politique, philos., artistique et scientifique de l'Europe depuis cent ans. In-18. 3 fr. 50

Joseph Reinach. Pages républicaines. 1 vol. in-18. . . . 3 fr. 50

Hector Depasse. Transformations sociales. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

Hector Depasse. Du travail et de ses conditions. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

Eug. d'Eichthal. Souveraineté du peuple et gouvernement. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

G. Isambert. La vie a Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792). 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

G. Weill. L'école saint-simonienne. 1 vol. in-18 . . 3 fr. 50

A. Lichtenberger. Le socialisme utopique. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

A. Lichtenberger. Le socialisme et la Révolution française. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

Paul Matter. La dissolution des assemblées parlementaires. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

J. Bourdeau. L'évolution du socialisme. 1 vol. in-18. . . 3 fr. 50

Em. Beaussire. La guerre étrangère et la guerre civile. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

VOLUMES IN-12.

Br., 2 fr. 50; cart. à l'angl., 3 fr.; reliés, 4 fr.

Alaux.
Philosophie de Victor Cousin.

R. Allier.
Philosophie d'Ernest Renan.

L. Arréat.
La morale dans le drame, l'épopée et le roman. 2e édition.
Mémoire et imagination (peintres, musiciens, poètes et orateurs).
Les croyances de demain.
Dix ans de philosophie (1890-1900).

G. Ballet.
Langage intérieur et aphasie. 2e éd.

Beaussire.
Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française.

Bergson.
Le rire. 2e édit.

Ernest Bersot.
Libre philosophie.

Bertauld.
De la philosophie sociale.

Binet.
Psychologie du raisonnement. 3e éd.

Hervé Blondel.
Les approximations de la vérité.

C. Bouglé.
Les sciences sociales en Allemagne. 2e édit.

E. Boutroux.
Conting. des lois de la nature. 4e éd.

Brunschvicg.
Introduction à la vie de l'esprit.

Carus.
La conscience du moi.

B. Conta.
Les fondements de la métaphysique.

Coste.
Dieu et l'âme. 2e édit.

A. Cresson.
La morale de Kant.

G. Danville.
La psychologie de l'amour. 3e édit.

L. Dauriac.
La psychol. dans l'Opéra français.

Delbœuf.
Matière brute et matière vivante.

L. Dugas.
Le psittacisme et la pensée symbolique.
La timidité. 3e édit.

Dunan.
Théorie psychologique de l'espace.

Duprat.
Les causes sociales de la folie.

Durand (de Gros).
Questions de philosophie morale et sociale.

E. Durkheim.
Les règles de la méthode sociologique. 2e édit.

E. d'Eichthal.
Correspondance inédite de J. Stuart Mill avec G. d'Eichthal.
Les probl. sociaux et le socialisme.

A. Espinas.
La philosophie expérimentale en Italie.

E. Faivre.
De la variabilité des espèces.

Ch. Féré.
Sensation et mouvement. 2e édit.
Dégénérescence et criminalité. 3e éd.

E. Ferri.
Les criminels dans l'art et la littérature. 2e édit.

Fierens-Gevaert.
Essai sur l'art contemporain. 2e éd.
La tristesse contemporaine. 3e éd.
Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges. 2e édit.

M. de Fleury.
L'âme du criminel.

Fonsegrive.
La causalité efficiente.

E. Fournière.
Essai sur l'individualisme.

Ad. Franck.
Philosophie du droit pénal. 5e édit.
Des rapports de la religion et de l'État. 2e édit.
La philosophie mystique en France au XVIIIe siècle.

Gauckler.
Le beau et son histoire.

G. de Greef.
Les lois sociologiques. 3e édit.
Guyau.
La genèse de l'idée de temps. 2e éd.
E. de Hartmann.
La Religion de l'avenir. 5e édition.
Le Darwinisme. 7e édition.
R. C. Herckenrath.
Probl. d'esthétique et de morale.
Marie Jaëll.
La musique et la psycho-physiologie.
Paul Janet.
La philosophie de Lamennais.
J. Lachelier.
Du fondement de l'induction. 4e éd.
Mme Lampérière.
Le rôle social de la femme.
A. Landry.
La responsabilité pénale.
J.-L. de Lanessan.
Morale des philosophes chinois.
Lange.
Les émotions. 2e édit.
Lapie.
La justice par l'État.
Auguste Laugel.
L'Optique et les Arts.
Gustave Le Bon.
Lois psychologiques de l'évolution des peuples. 5e éd.
La psychologie des foules. 6e éd.
Lechalas.
Étude sur l'espace et le temps.
F. Le Dantec.
Le déterminisme biologique.
L'individualité et l'erreur individualiste.
Lamarckiens et darwiniens.
G. Lefèvre.
Obligation morale et idéalisme.
Liard.
Les Logiciens anglais contemporains. 4e édition.
Définitions géométriques. 3e édit.
H. Lichtenberger.
La philosophie de Nietzsche. 6e éd.
Aphorismes et fragments choisis de Nietzsche. 2e édit.
Lombroso.
L'anthropologie criminelle. 4e éd.
Nouvelles recherches de psychiatrie et d'anthropologie criminelle.
Les applications de l'anthropologie criminelle.
John Lubbock.
Le bonheur de vivre. 2 vol. 6e éd.
L'emploi de la vie. 4e édit.
G. Lyon.
La philosophie de Hobbes.

E Marguery.
L'œuvre d'art et l'évolution.
Mariano.
La Philosophie contemp. en Italie.
Marion.
J. Locke, sa vie, son œuvre. 2e édit.
Maus.
La justice pénale.
Mauxion.
L'éducation par l'instruction et les théories pédagogiques de Herbart.
G. Milhaud.
Essai sur les conditions et les limites de la certitude logique. 2e édit.
Le Rationnel.
Mosso.
La peur. 2e éd.
La fatigue intellect. et phys. 3e éd.
E. Murisier.
Les maladies du sentiment religieux. 2e édit.
E. Naville.
Nouvelle classification des sciences. 2e édit.
Max Nordau.
Paradoxes psychologiques. 4e éd.
Paradoxes sociologiques. 3e édit.
Psycho-physiologie du génie et du talent. 3e édit.
Novicow.
L'avenir de la race blanche.
Ossip-Lourié.
Pensées de Tolstoï. 2e édit.
Philosophie de Tolstoï. 2e édit.
La philos. soc. dans le théât. d'Ibsen.
G. Palante.
Précis de sociologie. 2e édit.
Paulhan.
Les phénomènes affectifs. 2e édit.
J. de Maistre, sa philosophie.
Psychologie de l'invention.
F. Pillon.
La philosophie de Charles Secrétan.
Mario Pilo.
La psychologie du beau et de l'art.
Pioger.
Le monde physique.
Queyrat.
L'imagination chez l'enfant. 3e édit.
L'abstraction, son rôle dans l'éducation intellectuelle.
Les caractères et l'éducation morale.
P. Regnaud.
Précis de logique évolutionniste.
Comment naissent les mythes.
Charles de Rémusat.
Philosophie religieuse.
G. Renard.
Le régime socialiste. 3e édit.

Th. Ribot.
La philos. de Schopenhauer. 9e éd.
Les maladies de la mémoire. 15e éd.
Les maladies de la volonté. 17e éd.
Les maladies de la personnalité. 10e édit.
La psychologie de l'attention. 7e éd.

G. Richard.
Socialisme et science sociale. 2e éd.

Ch. Richet.
Psychologie générale. 5e éd.

De Roberty.
L'inconnaissable.
L'agnosticisme. 2e édit.
La recherche de l'Unité.
Auguste Comte et H. Spencer. 2e éd.
Le bien et le mal.
Psychisme social.
Fondements de l'éthique.
Constitution de l'éthique.

Roisel.
De la substance.
L'idée spiritualiste. 2e édit.

Émile Saisset.
L'âme et la vie.

Schœbel.
Philosophie de la raison pure.

Schopenhauer.
Le libre arbitre. 9e édition.
Le fondement de la morale. 8e édit.
Pensées et fragments. 17e édition.

Camille Selden.
La Musique en Allemagne.

Herbert Spencer.
Classification des sciences. 7e édit.
L'individu contre l'Etat. 5e éd.

Stuart Mill.
Auguste Comte et la philosophie positive. 6e édition.
L'Utilitarisme. 3e édition.

Tanon.
L'évol. du droit et la conscience soc

Tarde.
La criminalité comparée. 5e éd.
Les transformations du droit. 2e éd.
Les lois sociales. 2e édit.

Thamin.
Éducation et positivisme. 2e éd.

P.-F. Thomas.
La suggestion, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2e édit.
Morale et éducation.

Tissié.
Les rêves. 2e édit.

Vianna de Lima.
L'homme selon le transformisme.

T. Wechniakoff.
Savants, penseurs et artistes.

Wundt.
Hypnotisme et suggestion.

Zeller.
Christ. Baur et l'école de Tubingue.

Th. Ziegler.
La question sociale est une question morale. 3e éd.

Derniers volumes publiés :

L. Arréat.
Le sentiment religieux en France.

C. Bos.
Psychologie de la croyance.

M. Boucher.
Essai sur l'hyperespace, le temps, la matière et l'énergie.

L. Dugas.
Psychologie du rire.

Duprat.
Le mensonge.

Encausse (Papus).
L'occultisme et le spiritualisme. 2e édit.

E. Goblot.
Justice et liberté.

J. Grasset.
Les limites de la biologie. 2e édit.

W. James.
La théorie de l'émotion.

Ossip-Lourié.
Nouvelles pensées de Tolstoï.

Paulhan.
Analyses et esprits synthétiques.

J. Philippe.
L'image mentale.

Queyrat.
La logique chez l'enfant et sa culture.

De Roberty.
Frédéric Nietzsche.

Sully Prudhomme et Ch. Richet.
Le problème des causes finales. 2e édition.

VOLUMES IN-8.

Brochés, à 5, 7 50 et 10 fr.; cart. angl., 1 fr. de plus par vol.; reliure, 2 fr.

Ch. Adam.
La philosophie en France (première moitié du XIXe siècle). 7 fr. 50

Agassiz.
De l'espèce et des classifications. 5 fr.

Alengry.
La sociologie chez Aug. Comte. 10 fr.

Matthew Arnold.
La crise religieuse. 7 fr. 50

Arréat.
Psychologie du peintre. 5 fr.

P. Aubry.
La contag. du meurtre. 3e éd. 5 fr.

Alex. Bain
La logique inductive et déductive. 3e édit. 2 vol. 20 fr.
Les sens et l'intell. 3e édit. 10 fr.

J.-M. Baldwin.
Le développement mental chez l'enfant et dans la race. 7 fr. 50

Barthélemy Saint-Hilaire.
La philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion. 5 fr.

Barzellotti.
La philosophie de H. Taine. 7 fr. 50

Bergson.
Essai sur les données immédiates de la conscience. 3e édit. 3 fr. 75
Matière et mémoire. 3e édit. 5 fr.

A. Bertrand.
L'enseigement intégral. 5 fr.
Les études dans la démocratie. 5 fr.

Em. Boirac.
L'idée du phénomène. 5 fr.

Bouglé.
Les idées égalitaires. 3 fr. 75

L. Bourdeau.
Le problème de la mort. 3e éd. 5 fr.
Le problème de la vie. 7 fr. 50

Bourdon.
L'expression des émotions et des tendances dans le langage. 7 fr. 50

Em. Boutroux.
Études d'histoire de la philosophie. 2e édit. 7 fr. 50

L. Bray.
Du beau. 5 fr.

Brochard.
De l'erreur. 2e éd. 5 fr.

Brunschvicg.
Spinoza. 3 fr. 75
La modalité du jugement 5 fr.

Ludovic Carrau.
La philosophie religieuse en Angleterre depuis Locke. 5 fr.

Clay.
L'alternative. 2e éd. 10 fr.

Ch. Chabot.
Nature et moralité. 5 fr.

Collins.
Résumé de la phil. de H. Spencer. 3e éd. 10 fr.

Aug. Comte.
La sociologie. 7 fr. 50

B. Conta.
Théorie de l'ondulation universelle. 3 fr. 75

A. Coste.
Principes d'une sociol. obj. 3 fr. 75
L'expérience des peuples. 10 fr.

Crépieux-Jamin.
L'écriture et le caractère. 4e éd. 7 fr. 50

Dewaule.
Condillac et la psychologie anglaise contemporaine. 5 fr.

G. Dumas
La tristesse et la joie. 7 fr. 50

G.-L. Duprat.
L'instabilité mentale. 5 fr.

Duproix.
Kant et Fichte et le problème de l'éducation. 2e édit. 5 fr.

Durand (de Gros).
Taxinomie générale. 5 fr.
Esthétique et morale. 5 fr.
Variétés philosophiques. 2e éd. 5 fr.

Durkheim.
De la div. du trav. soc. 2e éd. 7 fr. 50
Le suicide, étude sociolog. 7 fr. 50
L'année sociologique. 6 volumes : 1896-97, 1897-98, 1898-99, 1899-1900, 1900-1901. Séparément 10 fr.
1901-1902. 12 fr. 50

A. Espinas.
La philosophie sociale au XVIIIe siècle et la Révolution. 7 fr. 50

G. Ferrero.
Les lois psychologiques du symbolisme. 5 fr.

Louis Ferri.
La psychologie de l'association, depuis Hobbes. 7 fr. 50

Flint.
La philosophie de l'histoire en Allemagne. 7 fr. 50

Fonsegrive.
Le libre arbitre. 2e éd. 10 fr.
M. Foucault.
La psychophysique. 7 fr. 50
Alf. Fouillée.
La liberté et le déterminisme. 5e édit. 7 fr. 50
Critique des systèmes de morale contemporains. 4e éd. 7 fr. 50
La morale, l'art et la religion, d'après Guyau. 4e éd. 3 fr. 75
L'avenir de la métaphysique fondée sur l'expérience. 2e édit. 5 fr.
L'évolutionnisme des idées-forces. 3e édit. 7 fr. 50
La psychologie des idées-forces. 2e édit. 2 vol. 15 fr.
Tempérament et caractère. 3e édit. 7 fr. 50
Le mouvement idéaliste. 2e éd. 7 fr. 50
Le mouvement positiviste. 2e édit. 7 fr. 50
Psychologie du peuple français. 2e édit. 7 fr. 50
La France au point de vue moral. 2e édit. 7 fr. 50
Ad. Franck.
La philosophie du droit civil. 5 fr.
G. Fulliquet.
Sur l'obligation morale. 7 fr. 50
Garofalo.
La criminologie. 4e édit. 7 fr. 50
La superstition socialiste. 5 fr.
L. Gérard-Varet.
L'ignorance et l'irréflexion. 5 fr.
E. Goblot.
La classific. des sciences. 5 fr.
A. Godfernaux.
Le sentiment et la pensée. 5 fr.
G. Gory.
L'immanence de la raison dans la connaissance sensible. 5 fr.
R. de la Grasserie.
De la psychologie des religions. 5 fr.
G. de Greef.
Le transformisme social. 2 éd. 7 fr. 50
K. Groos.
Les jeux des animaux. 7 fr. 50
Gurney, Myers et Podmore
Les hallucin. télépath. 3e éd. 7 fr. 50
Guyau.
La morale angl. cont. 6e éd. 7 fr. 50
Les problèmes de l'esthétique contemporaine. 6e éd. 5 fr.
Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. 5e éd. 5 fr.
L'irréligion de l'avenir. 7e éd. 7 fr. 50
L'art au point de vue sociologique. 5e éd. 7 fr. 50
Hérédité et éducation. 5e éd. 5 fr.

E. Halévy.
La form. du radicalisme philos.
I. *La jeunesse de Bentham*. 7 fr. 50
II. *Evol. de la doctr. utilitaire*, 1789-1815. 7 fr. 50
Hannequin.
L'hypoth. des atomes. 2e éd. 7 fr. 50
P. Hartenberg.
Les timides et la timidité. 5 fr.
G. Hirth.
Physiologie de l'art. 5 fr.
H. Hoffding.
Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience. 2e édit. 7 fr. 50
J. Izoulet.
La cité moderne. 6e éd. 10 fr.
Paul Janet.
Les causes finales. 4e édit. 10 fr.
Œuvres phil. de Leibniz. 2e édition. 2 vol. 20 fr.
Victor Cousin et son œuvre. 3e édit. 7 fr. 50
Pierre Janet.
L'automatisme psychol. 4e éd. 7 fr. 50
J. Jaurès.
De la réalité du monde sensible. 2e édition. 7 fr. 50
Lang.
Mythes, cultes et religions. 10 fr.
A. Lalande.
La dissolution opposée à l'évolution, dans les sciences phys. et mor. 7 fr. 50
P. Lapie.
Logique de la volonté. 7 fr. 50
E. de Laveleye.
De la propriété et de ses formes primitives. 5e édit. 10 fr.
Le gouvernement dans la démocratie. 3e éd. 2 vol. 15 fr.
Gustave Le Bon.
Psych. du socialisme. 3e éd. 7 fr. 50
G. Lechalas.
Études esthétiques. 5 fr.
Lechartier.
David Hume, moraliste et sociologue. 5 fr.
Leclère.
Le droit d'affirmer. 5 fr.
F. Le Dantec.
L'unité dans l'être vivant. 7 fr. 50
X. Léon.
La philosophie de Fichte. 10 fr.
L. Lévy-Bruhl.
La philosophie de Jacobi. 5 fr.
Lettres inédites de J. Stuart Mill à Auguste Comte. 10 fr.
La philos. d'Aug. Comte. 7 fr. 50

Liard.
La science positive et la métaphysique. 4e édit. 7 fr. 50
Descartes. 2e édit. 5 fr.

H. Lichtenberger.
Richard Wagner, poète et penseur. 3e édit. 10 fr.

Lombroso.
La femme criminelle et la prostituée (en collab. avec M. Ferrero). 1 vol., avec planches. 15 fr.
Le crime polit. et les révol. (en collab. avec M. Laschi). 2 vol. 15 fr.
L'homme criminel. 3e édit. 2 vol., avec atlas. 36 fr.

G. Lyon.
L'idéalisme en Angleterre au xviiie siècle. 7 fr. 50

P. Malapert.
Les éléments du caractère. 5 fr.

Marion.
La solidarité morale. 5e édit. 5 fr.

Fr. Martin.
La perception extérieure et la science positive. 5 fr.

Max Muller.
Nouv. études de Mythol. 12 fr. 50

E. Naville.
La logique de l'hypothèse. 2e éd. 5 fr.
La physique moderne. 2e édit. 5 fr.
La définition de la philosophie. 5 fr.
Les philosophies négatives. 5 fr.
Le libre arbitre. 2e édition. 5 fr.

Max Nordau.
Dégénérescence. 2 v. 6e éd. 17 fr. 50
Les mensonges conventionnels de notre civilisation. 7e éd. 5 fr.

Novicow.
Les luttes entre sociétés humaines. 2e édit. 10 fr.
Les gaspillages des sociétés modernes. 2e édit. 5 fr.

H. Oldenberg.
Le Bouddha, sa vie, sa doctrine, sa communauté. 2e éd. 7 fr. 50

Ossip-Lourié.
La philosophie russe contemporaine. 5 fr.

Ouvré.
Form. lit. de la pensée grecque. 10 fr.

Fr. Paulhan.
L'activité mentale et les éléments de l'Esprit. 10 fr.
Esprits logiques et esprits faux. 7 fr. 50
Les caractères. 2e édition. 5 fr.

Payot.
L'éducation de la volonté. 16e éd. 5 fr.
De la croyance. 5 fr.

Jean Pérès.
L'art et le réel. 3 fr. 75

Bernard Perez.
Les trois premières années de l'enfant. 5e édit. 5 fr.
L'éd. mor. dès le berceau. 4e éd. 5 fr.
L'éd. intell. dès le berceau. 2e éd. 5 fr.

C. Piat.
La personne humaine. 7 fr. 50
Destinée de l'homme. 5 fr.

Picavet.
Les idéologues. 10 fr.

Piderit.
La mimique et la physiognomonie, avec 95 fig. 5 fr.

Pillon.
L'année philosophique. 12 vol.: 1890, 1891, 1892, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902. Séparément 5 fr.

J. Pioger.
La vie et la pensée. 5 fr.
La vie sociale, la morale et le progrès. 5 fr.

Preyer.
Éléments de physiologie. 5 fr.
L'âme de l'enfant. 10 fr.

L. Proal.
Le crime et la peine. 3e éd. 10 fr.
La criminalité politique. 5 fr.
Le crime et le suicide passionnels. 10 fr.

F. Rauh.
De la méthode dans la psychologie des sentiments. 5 fr.

Récéjac.
La connaissance mystique. 5 fr.

Renard.
La méthode scientifique de l'histoire littéraire. 10 fr.

Renouvier.
Les dilem. de la métaph. pure. 5 fr.
Hist. et solut. des problèmes métaphysiques. 7 fr. 50

Th. Ribot.
L'hérédité psycholog. 5e éd. 7 fr. 50
La psychologie anglaise contemporaine. 3e éd. 7 fr. 50
La psychologie allemande contemporaine. 4e éd. 7 fr. 50
La psych. des sentim. 3e éd. 7 fr. 50
L'évolution des idées générales. 5 fr.
L'imagination créatrice. 5 fr.

Ricardou.
De l'idéal. 5 fr.

E. de Roberty
L'ancienne et la nouvelle philosophie. 7 fr. 50
La philosophie du siècle. 5 fr.

Romanes.
L'évol. ment. chez l'homme. 7 fr. 50

Emile Saigey.
Les sciences au XVIII° siècle. La physique de Voltaire. 5 fr.

E. Sanz y Escartin.
L'individu et la réforme sociale. 7 fr. 50

Schopenhauer.
Aphorisme sur la sagesse dans la vie. 7ᵉ éd. 5 fr.
La quadruple racine du principe de la raison suffisante. 5 fr.
Le monde comme volonté et représentation. 3ᵉ éd. 3 vol. 22 fr. 50

Séailles.
Ess. sur le génie dans l'art. 2ᵉ éd. 5 fr.

Sergi.
La psychologie physiolog. 7 fr. 50

Sighele.
La foule criminelle. 2ᵉ édit. 5 fr.

Sollier.
Psychologie de l'idiot et de l'imbécile. 2ᵉ éd. 5 fr.
Le problème de la mémoire. 3 fr. 75

Souriau.
L'esthétique du mouvement. 5 fr.
La suggestion dans l'art. 5 fr.

Herbert Spencer.
Les premiers principes. 9ᵉ éd. 10 fr.
Principes de psychologie. 2 vol. 20 fr.
Princip. de biologie. 4ᵉ éd. 2 v. 20 fr.
Princip. de sociol. 4 vol. 36 fr. 25
Essais sur le progrès. 5ᵉ éd. 7 fr. 50
Essais de politique. 4ᵉ éd. 7 fr. 50
Essais scientifiques. 3ᵉ éd. 7 fr. 50
De l'éducation physique, intellectuelle et morale. 10ᵉ édit. 5 fr.

Stein.
La question sociale au point de vue philosophique. 10 fr.

Stuart Mill.
Mes mémoires. 3ᵉ éd. 5 fr.
Système de logique déductive et inductive. 4ᵉ édit. 2 vol. 20 fr.
Essais sur la Religion. 4ᵉ édit. 5 fr.

James Sully.
Le pessimisme. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
Etudes sur l'enfance. 10 fr.

G. Tarde.
La logique sociale. 2ᵉ édit. 7 fr. 50
Les lois de l'imitation. 3ᵉ éd. 7 fr. 50
L'opposition universelle. 7 fr. 50
L'opinion et la foule. 5 fr.
Psychologie économique. 2 vol. 15 fr.

P.-Félix Thomas.
L'éduc. des sentiments. 2ᵉ éd. 5 fr.

Thouverez.
Réalisme métaphysique. 5 fr.

Et. Vacherot.
Essais de philosophie critique. 7 fr. 50
La religion. 7 fr. 50

Derniers volumes publiés :

A. Cresson.
La morale de la raison théorique. 5 fr.

Alf. Fouillée.
Esquisse psychologique des peuples européens. 10 fr.
Nietzsche et l'immoralisme. 5 fr.

E. Gley.
Études de psycho-physiologie. 5 fr.

S. Karppe.
Essais de critique et d'histoire de philosophie. 3 fr. 75

F. Le Dantec.
Les limites du connaissable. La vie et les phénomènes naturels. 3 fr. 75

L. Lévy-Bruhl.
La morale et la science des mœurs. 5 fr.

Max Nordau.
Vus du dehors. Essais de critique sur quelques auteurs français contemporains. 5 fr.

H. Oldenberg.
La religion du Véda. 10 fr.

F. Rauh.
L'expérience morale. 3 fr. 75

Renouvier.
Le personnalisme, suivi d'une étude sur la perception externe et sur la force. 10 fr.

Ch. Ribéry.
Essai de classification naturelle des caractères. 3 fr. 75

G. Richard.
L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire. 7 fr. 50

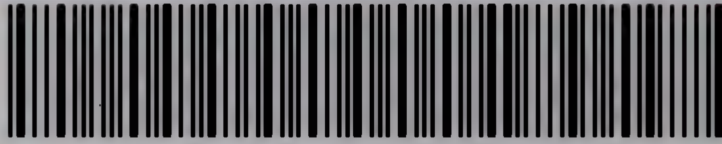
A. Sabatier.
Essais philosophiques d'un naturaliste. 7 fr. 50

G. Saint-Paul.
Le langage intérieur et la fonction endophasique. 5 fr.

Em. Tardieu.
L'ennui. 5 fr.

L. Weber.
Vers le positivisme absolu par l'idéalisme. 7 fr. 50

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 4-03.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 060025704